00099847

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

TOME TROISIEME.

OEUVRES
DE
BOILEAU DESPRÉAUX.

Avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnés par lui-même, & rédigés par M. BROSSETTE; *augmentées de pluſieurs Pieces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ſes Ouvrages; avec des Remarques & des Diſſertations Critiques.*

PAR M. DE SAINT-MARC.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de pluſieurs Remarques & de Pieces relatives aux Ouvrages de l'Auteur. Enrichie de Figures gravées d'après les deſſeins du fameux PICART LE ROMAIN.

TOME TROISIEME.

99847

J de Bakker fecit 1756.

A AMSTERDAM,
Chez D. J. CHANGUION,
MDCCLXXII.

00099847

TABLE DES PIECES

CONTENUES DANS CE III. TOME.

Les Pièces, qui ne sont pas de M. DESPRE'AUX, *sont marquées d'un Asterisque.*

ODES, EPIGRAMMES, POESIES DIVERSES. & FRAGMENS.

Discours sur l'Ode. Page 3
* Lettre de M. Perrault à M. Despréaux, en réponse au Discours sur l'Ode. 17
Ode I. sur la Prise de Namur. 75
Ode II. sur un bruit qui courut que Cromwel & les Anglois alloient faire la guerre à la France. 93
* Avis sur l'arrangement des Pièces suivantes. 97

EPIGRAMMES.

I. Le Débiteur reconnoissant. 98
II. A Monsieur Racine. 99
III. Vers pour mettre sous le buste du Roi, fait par Girardon &c. 101
IV. Vers pour mettre au bas du Portrait de Mademoiselle de Lamoignon. 102
V. Vers pour mettre au devant d'un Roman Allégorique &c. 103
VI. A Messieurs Pradon & Bonnecorse, &c. 104
VII. A un Medecin (Claude Perrault). 105
VIII. Epitaphe de la Mere de l'Auteur. 106
IX. Vers pour mettre au bas du Portrait de mon Pere &c. 107
X. A Monsieur Perrault sur les Livres qu'il a faits contre les Anciens. 108
XI. Sur le même sujet. 110

XII. Au même. Page 111
XIII. Sur ce qu'on avoit lu à l'Académie des Vers contre Homere &c. 112
XIV. Sur la premiere répresentation de l'Agesilas de Monsieur Corneille &c. 113
XV. Sur la premiere représentation de l'Attila. 114
XVI. Sur une Satire très-mauvaise, que l'Abbé Cotin avoit faite, &c. 116
XVII. Contre le même. 119
XVIII. Contre un Athée. 120
XIX. (Contre Desmarêts.) 121
XX. Quatrain sur un Portrait de Rocinante &c. 122
XXI. Vers pour mettre au bas du Portrait de Tavernier &c. 124
XXII. Vers pour mettre sous le Portrait de M. de la Bruyere &c. 125
XXIII. (Vers) pour mettre au bas du Portrait de défunt M. Hamon &c. 127
XXIV. Vers en stile de Chapelain. 128
XXV. Sur le Livre des Flagellans &c. 129
XXVI. Sur Homere &c. 131
XXVII. A Madame la Présidente *de Lamoignon*, sur le Portrait du *P. Bourdaloue* &c. 134
XXVIII. Sur la maniere de réciter du Poëte Santeuil. 135
XXIX. Vers pour mettre au bas du portrait de M. Racine. 136
XXX. Les mêmes Vers d'une autre maniere. 138
XXXI. Enigme. *ibid.*
XXXII. Imitation de l'Epigramme de Martial, *Nuper erat medicus* &c. 139
XXXIII. A M. Perrault. 140
XXXIV. Vers faits pour mettre au bas d'un Portrait de Monseigneur le Duc du Maine, alors encore enfant, &c. 141
XXXV. Sur une Harangue d'un Magistrat, &c. 142
XXXVI. Pour mettre au bas d'une méchante

Gravure qu'on a faite de moi. Page 143
XXXVII. L'Amateur d'Horloges. 144
XXXVIII. Sur la Fontaine de Bourbon &c. 145
XXXIX. & XL. Sur mon Portrait &c. 146
XLI. Sur le Buste de Marbre qu'a fait de moi Monsieur Girardon &c. 148
XLII. Epitaphe. *ibid.*
XLIII. Au sujet de l'Epigramme XIII. &c. 149
XLIV. Contre M. Perrault & ses Partisans. 150
XLV. Sur la reconciliation de l'Auteur & de M. Perrault. *ibid.*
XLVI. Sur un Frere aîné que j'avois &c. 151
XLVII. Aux RR. PP. Jésuites Auteurs du Journal de Trévoux. 153
XLVIII. Replique à une Epigramme faite au nom des mêmes Journalistes. 154
XLIX. Vers pour un Portrait de l'Auteur. 156
L. (Le Mari imprudent). *ibid.*
LI. Contre les Sieurs Boyer & de la Chapelle. 157
LII. Parodie (d'un Impromptu de Chapelle). 158
LIII. A une Demoiselle, que l'Auteur avoit eu dessein d'épouser. 160
LIV. Sur M. Pelisson. 161

Poesies Diverses et Fragmens.

I. Fable d'Esope. *Le Bucheron & la Mort.* 163
II. Chanson à boire faite à Baville, où étoit le Pere Bourdaloue. 165
III. Sonnet sur une de mes Parentes qui mourut jeune &c. 167
IV. Vers à mettre en chant. 168
V. A Climene (*Chanson*). 170
VI. Stances à M. Moliere sur la Comédie de l'Ecole des Femmes &c. 171
VII. Chanson à boire, que je fis au sortir de mon cours de Philosophie &c. 173

VIII. Premiere Strophe de la premiere Ode de Pindare, parodiée en Vers Burlesque à la louange de M. Perrault. Page 174
IX. Epitaphe de M. Arnauld Docteur de Sorbonne. 176
X. Sonnet sur la mort d'une Parente. 177
XI. Chanson à boire. 179
XII. Plainte contre les Thuilleries. 180
XIII. Réponse à des Couplets Satyriques de Liniere. 182
XIV. Chanson, dont les Vers sont dans le goût de Chapelain. *ibid.*
Avertissement au Lecteur au sujet du Fragment qui suit. 184
XV. Fragment d'un Prologue d'Opera. 189
* XVI. Chapelain décoiffé, ou Parodie de quelques Scenes du Cid. 193
* XVII. La Métamorphose de la Perruque de Chapelain en Comete. 218

VERS LATINS de M. DESPRE'AUX.

I. Epigramma. In novum Caussidicum rustici Lictoris Filium. 220
II. Epigramma alterum. In Marullum &c. 221
III. Satira (*Fragment*). 222
* A Monsieur Bontemps (Lettre au sujet de l'Ode suivante). 224
* Ode sur la Prise de Namur. 230
* Ode Au Roi par M. Perrault, de l'Académie Françoise (*Avertissement.*) 237
* Ode au Roi. 239
* Boileau aux prises avec les Jésuites. 248
* M. Boileau aux Jésuites. 258
* Réponse des Jésuites. 260
* Réponse de l'Abbé B * * 262
* Epitre de M. Machuel à M. Despréaux. 265
* Epitaphe du P. Bouhours. 268
* Autre Epigramme des Jésuites à M. Boileau. 270

TABLE.

* Réponse générale de M. Despréaux aux R R. Jésuites. Page 274
* Lettre du R. P. le Tellier au P. Thoulier. 287
* Lettre du P. Thoulier à M. Boileau Despréaux. 288
Réponse de M. Boileau-Despréaux au R. P. Thoulier. 290
Dialogues, Discours & autres Ouvrages.
Discours sur le Dialogue suivant. 293
Les Héros de Roman. Dialogue à la manière de Lucien. 303
Fragment d'un autre Dialogue. 344
Remerciment à Messieurs de l'Académie Françoise. 352
Discours sur le Stile des Inscriptions. 362
* Avertissement sur la Dissertation suivante. 366
Dissertation sur la Joconde de M. de La Fontaine. 372
* Avertissement au sujet de l'Arrêt Burlesque &c. 399
* Mémoire sur les sollicitations, que fait M. Morel & quelques autres Docteurs, pour obtenir un Arrêt, qui condamne toute autre Philosophie que celle d'Aristote, *renfermé dans l'Avertissement ci-dessus. Il est annoncé dans la page 403. & commence au bas de la page.* 406
Arrêt Burlesque donné en la Grand' Chambre du Parnasse, pour le maintien de la Doctrine d'Aristote. 430

LETTRES.

I. A Monseigneur le Duc de Vivonne sur son entrée dans le Fare de Messine. 445
II. A Monseigneur le Duc de Vivonne à Messine. 454
III. Réponse à la Lettre que son Excellence Monsieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de

Lisbonne &c. Page 463
IV. A Monsieur Racine. 464
V. A Monsieur Le Verrier. 470
VI. A Monsieur de Maucroix. 474
* VII. Réponse de Monsieur de Maucroix &c. 488
VIII. A Monsieur de Losme de Monchenay. 496
* IX. Réponse de M. de Losme de Monchenay. 499
* X. De M. Racine à M. Despréaux. 508
* Avertissement mis à la tête des œuvres posthumes de Gilles Boileau. 510
Epitaphe de Monsieur Racine. (En Latin & en François). 512

ODES,
EPIGRAMMES,
POËSIES DIVERSES,
ET
FRAGMENS.

DISCOURS
SUR
L'ODE.

L'ODE suivante a été composée à l'occasion de (2) ces étranges Dialogues qui ont paru depuis quelque tems, où tous les plus grands Ecrivains de l'Antiquité (3) sont traités d'Esprits médiocres, de gens à être mis en parallele avec les *Chapelains* & avec les *Cotins*, & où (4) voulant faire honneur à notre siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des Hommes capables

REMARQUES.

(1) *Discours sur l'Ode.*] Ce Titre n'annonce rien moins que la nature de ce qu'on va lire. Ce n'est point un abrégé des principales Regles de la *Poësie Lyrique* : c'est uniquement une *Préface*, un *Avant-propos*, où l'Auteur explique à quelle occasion il a composé l'ODE *sur la prise de Namur*, & quel but il s'est proposé. Chemin faisant, il prétend défendre *Pindare* contre M. *Perrault*, qu'il traite d'une maniere qui me paroît peu convenable. Cet Académicien répondit par une *Lettre* judicieuse & polie, quoique seche en quelques endroits, à laquelle M. *Despréaux* répliqua dans ses *Réflexions Critiques sur Longin*, & principalement dans la premiere. Ce *Discours sur l'Ode* sera suivi de la *Lettre* de M. *Perrault*. Voyez-y Nomb. XVII. à quel motif il attribue les mauvais traitemens qu'il reçoit ici. DE ST. MARC.

(2) *ces étranges Dialogues*] Parallele des Anciens & des Modernes en forme de Dialogues. DESP.

M. *Perrault* en avoit publié trois Volumes, quand M. *Despréaux* composa son *Ode* en 1693. Le quatrieme ne parut qu'en 1696. BROSS.

(3) *sont traités d'Esprits médiocres*, &c.] Voyez la *Lettre* de M. *Perrault*, N. II.

(4) *voulant faire honneur* &c.] Voyez ibid. N. III.

d'écrire des choses si peu sensées. (5) *Pindare* y est des plus maltraités. (6) Comme les beautés de ce Poëte sont extrêmement renfermées dans sa Langue, l'Auteur de ces Dialogues, (7) qui vraisemblablement ne sçait point de Grec, & qui n'a lu *Pindare* que dans des traductions Latines assez défectueuses, a pris pour galimathias tout ce que la foiblesse de ses lumieres ne lui permettoit pas de comprendre. (8) Il a sur-tout traité de ridicules ces endroits merveilleux, où le Poëte, pour marquer un esprit entierement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours & (9) afin de mieux entrer dans la raison, sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même, (10) évitant avec grand soin cet ordre méthodique & ces exactes liaisons de sens qui ôteroient l'ame à la Poësie Lyrique. Le Censeur dont je parle n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses

REMARQUES.

(5) *Pindare y est des plus maltraités.*] Voyez le *Parallele des Anciens & des Modernes*, Tome I. p. 28. & Tome III. page 160. BROSS.

§. Voyez aussi la *Lettre* de *Perrault*, N. IV.

(6) *Comme les beautés de ce Poëte* &c.] Voyez Ibid. Nomb. V. & la *Remarque* 30. sur ce *Discours*. DE ST. MARC.

(7) *qui vraisemblablement ne sçait point de Grec*,] M. *Perrault*, N. V. répond bien séchement à ce reproche. DE ST. MARC.

(8) *Il a sur-tout traité de ridicules* &c.] Voyez ci-dessous *Remarque* 30. DE ST. MARC.

(9) *afin de mieux entrer dans la raison* (Pindare) *sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même*] De quelque côté que j'envisage ce bout de Phrase, je ne puis comprendre ce que l'Auteur a voulu dire, & je trouve que M. *Perrault*, N. IV. y répond très-sensément. DE ST. MARC.

(10) *évitant avec grand soin cet ordre méthodique* &c.] Voyez *Remarque* 30. DE ST. MARC.

de Pindare, il donnoit lieu de croire (11) qu'il n'a jamais conçu le ſublime des *Pſeaumes de David*, où (12) s'il eſt permis de parler de ces ſaints Cantiques à propos de choſes ſi profânes, il y a beaucoup de ces ſens rompus, qui ſervent même quelquefois à en faire ſentir la divinité. (13) Ce Critique, ſelon toutes les apparences, n'eſt pas fort convaincu (14) du précepte que j'ai avancé

REMARQUES.

§. (11) *qu'il n'a jamais conçu le ſublime des Pſeaumes de David*, &c.] Voyez *Lettre de Perrault*, N. VI.

(12) *s'il eſt permis de parler de ces ſaints Cantiques à propos de choſes ſi profânes*, &c.] Il y a dans le Tome II. des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres* un petit Ouvrage de M. l'Abbé *Fraguier*, ayant pour titre, *Caractere de Pindare*, dans lequel il fait uſage de la même Comparaiſon que notre Auteur emploie ici. Cet Abbé, dit M. l'Abbé *Goujet* dans ſon utile & curieuſe *Bibliotheque Françoiſe*, Tome IV. p. 252. „ n'a pas craint de dire, que s'il étoit permis de „ rien comparer à la beauté des *Pſeaumes*, aux endroits „ poëtiques du Livre de *Job*, & au ſublime des *Cantiques*, que l'Eſprit de Dieu a mis dans la bouche „ de ſes Prophêtes, la Poëſie de *Pindare* en approche „ autant que la foibleſſe humaine peut approcher de ces „ divins modeles". C'eſt auſſi par le parallele de la „ *Narration* d'*Homere* avec celle des Livres de *Moïſe*, que Madame *Dacier*, dans ſa *Préface* de la *Traduction* de l'*Iliade*, s'efforce de juſtifier le Poëte Grec de quelques défauts, que nous ne ſommes que trop en droit de lui reprocher. Ces Comparaiſons indiſcrettes, ſans rien prouver en faveur de ceux qu'on veut nous forcer d'admirer au delà de ce qu'ils nous paroiſſent admirables, pourroient bien ne ſervir qu'à montrer combien le zèle outré pour l'Antiquité peut être capable d'égarement. De St. Marc.

§. (13) *Ce Critique.... n'eſt pas fort convaincu* &c.] Voyez *Lettre* de *Perrault*, N. VII.

(14) Chang. *du précepte que j'ai avancé dans mon Art Poëtique*,] Il paroît, par l'endroit qu'on vient de citer de la *Lettre* de *Perrault*, que notre Auteur, dans

(15) dans mon Art Poëtique, à propos de l'Ode,

Son stile impétueux souvent marche au hazard.
Chez elle un beau désordre est un effet de l'Art.

(16) Ce précepte effectivement qui donne pour regle de ne point garder quelquefois de regles, est un mystere de l'Art qu'il n'est pas aisé de faire entendre (17) à un Homme sans goût, (18) qui croit que la *Clélie* (19) & nos *Opéra* sont les modeles du genre sublime, qui trouve (20) *Térence* fade, *Virgile* froid, *Homere* de mauvais sens, & (21) qu'une espece de bizarrerie d'esprit rend insensible à tout ce qui frappe ordinairement les

REMARQUES.

la premiere *Edition* de ce *Discours*, que je n'ai point vue, avoit mis: *du précepte qu'on a avancé dans l'Art Poëtique.* DE ST. MARC.

§. (15) *dans mon Art Poëtique*,] Chant II. Vers 71.

(16) *Ce précepte effectivement qui donne pour regle* &c.] Voyez *Remarque* 30. DE ST. MARC.

(17) *à un Homme sans goût*] Voyez *Lettre* de *Perrault*, N. VIII.

(18) *qui croit que la Clélie* &c.] Voyez Ibid. N. IX.

(19) CHANG. *& nos Opéra*] Dans l'*Edition* de 1694. on lit: *& les Opéra.* Dans la premiere *Edition*, l'Auteur avoit écrit *Opéras.* M. *Perrault* lui reprocha cette *s*. N. VIII. Ce qui la lui fit supprimer dans la suite, quoiqu'il l'ait en quelque sorte justifiée dans la I. *Réflexion Critique sur Longin.* DE ST. MARC.

(20) *Térence fade*, &c.] Voyez *Lettre* de *Perrault*, N. X.

(21) CHANG. *qu'une espece de bizarrerie d'esprit rend insensible* &c.] Il y avoit dans la premiere *Edition*, qu'*une espece de bizarrerie d'esprit, qui lui est commune avec toute sa famille, rend insensible* &c.] Dans les *Editions* suivantes notre Auteur retrancha ces mots: *qui lui est commune avec toute sa famille.* C'est le moins qu'il dût faire après les reproches qu'il en avoit reçus de M. *Perrault*, qui répond très-bien à toute cette invective dans sa *Lettre*, NN. XI. XII. & XIII. DE ST. MARC.

Hommes. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de (22) lui montrer ſes erreurs. (23) On le fera peut-être plus à propos dans quelque autre Ouvrage.

Pour revenir à *Pindare,* (24) il ne ſeroit pas difficile d'en faire ſentir les beautés à des gens qui ſe ſeroient un peu familiariſé le Grec. Mais comme cette Langue eſt aujourd'hui aſſez ignorée de la plupart des gens, & qu'il n'eſt pas poſſible de leur faire voir *Pindare* dans *Pindare* même, (25) j'ai crû que je ne pouvois mieux juſtifier ce grand Poëte, qu'en tâchant de faire un Ode en François à ſa maniere, c'eſt-à-dire, pleine de mouvemens & de tranſports, où l'eſprit parût (26) plutôt entraîné du Démon de la Poëſie, que guidé par la raiſon. C'eſt le but que je me ſuis propoſé dans l'Ode qu'on va voir. J'ai pris pour ſujet la priſe de Namur comme la plus grande action de guerre qui ſe ſoit faite de nos jours, & comme la matiere la plus propre à échauffer l'imagination d'un Poëte. J'y ai jetté autant que j'ai pû (27) la magnificence des mots; & à l'exemple des anciens Poëtes Dithyrambiques, j'y ai employé les figures les plus audacieuſes, juſqu'à y faire un Aſtre de la plume blanche que le Roi porte ordinairement

REMARQUES.

(22) *lui montrer ſes erreurs.*] Voyez, Ibid. N. XIV.

(23) *On le fera ...... dans quelque autre Ouvrage.*] Dans les *Réflexions Critiques ſur Longin.*

(24) *il ne ſeroit pas difficile d'en faire ſentir les beautés* &c.] Voyez, *Lettre* de *Perrault*, N. XV. La réponſe eſt très-juſte. DE ST. MARC.

§. (25) *J'ai crû que je ne pouvois mieux juſtifier ce grand Poëte*, &c.] Voyez, Ibid. N. XVI.

(26) *plutôt entraîné du Démon de la Poëſie*, &c.] Voyez *Remarque* 30. DE ST. MARC.

§. (27) *la magnificence des mots;* &c.] Voyez *Lett. de Perr.* N. XVI.

à son chapeau, & (28) qui est en effet comme une espece de Comete fatale à nos Ennemis, qui se jugent perdus, dès qu'ils l'apperçoivent. Voilà le dessein de cet Ouvrage. Je ne répons pas d'y avoir réussi; & je ne sçai si le Public accoûtumé aux sages emportemens de *Malherbe* s'accommodera de ces saillies & de ces excès Pindariques. Mais supposé que j'y aye échoué je m'en consolerai du moins par le commencement de (29) cette fameuse Ode Latine d'*Horace*, *Pindarum quisquis studet æmulari* &c. où *Horace* donne assez à entendre que s'il eût voulu lui-même s'élever à la hauteur de *Pindare*, il se seroit crû en grand hazard de tomber.

(30) Au reste, comme parmi les Epigrammes

REMARQUES.

(28) *qui est en effet comme une espece de Comete* &c.] Cette pensée seroit fort bonne dans une *Ode*; mais quoique l'Auteur ne la propose ici qu'avec un correctif, elle y fait une assez mauvaise figure. DE ST. MARC.

(29) *cette fameuse Ode Latine d'Horace*,] Liv. IV. *Od. II.*

(30) *Au reste*, &c.] Ce qui suit jusqu'à la fin fut ajouté dans l'*Edition* de 1701. DU MONTEIL.

Je vais à présent m'acquitter de ce que j'ai promis par les *Remarques* 6. 8. 10. 16. & 26. La maniere, dont M. *Despréaux* s'efforce ici de défendre *Pindare*, ne m'a jamais satisfait, depuis que je suis en état de penser par moi-même. Pour justifier un si libre aveu, je vais rassembler sous les yeux des Lecteurs quelques *Principes* très simples, quoiqu'abstraits; & j'espere les exposer avec assez de clarté, pour qu'à l'aide d'un peu de réflexion, on en puisse aisément appercevoir des Conséquences même éloignées. Je suis forcé de me restraindre, & je ne ferai qu'effleurer très-légérement une matiere qui demanderoit un Traité d'une juste étendue.

La *Poësie* est un *Art d'Imitation*. L'*Ode* doit être le fruit, ou plutôt la peinture de l'*Enthousiasme*. L'*Enthousiasme*, tel qu'on le conçoit ordinairement, est une agitation violente, qui ne laisse point l'*Esprit* maitre de lui-même. L'*Esprit* alors est dans la dépendance abso-

qui font imprimées à la fuite de cette Ode, on trouvera encore une autre petite Ode de ma façon, que je n'avois point jufqu'ici inférée dans

REMARQUES.

lue d'une forte de *Délire*, qui ne lui permet pas de voir les *Idées* dans ce qu'on appelle leur *Ordre naturel*. Elles fe préfentent à lui, comme au hafard, en foule, pêle-mêle. L'une le frappe plus, l'autre le frappe moins: le tout conformément au caractere de la *Paffion*, ou des *Paffions*; qui caufent fon *Délire*; car ce *Délire* ne peut être que l'effet d'une *Paffion* ou de quelques *Paffions* réunies. Toutes les fois qu'on veut repréfenter, par une *Ode*, un pareil état de l'*Efprit*, on manqueroit fon but, en fuivant un certain *Ordre méthodique*, c'eft-à-dire, car le terme eft très-équivoque, l'*Ordre Logique*, l'*Ordre progreffif du Raifonnement*.

Mais toutes les *Odes* n'ont pas la même peinture à tracer. Toutes les *Paffions* ne font pas également turbulentes. La même *Paffion* ne l'eft pas toujours au même dégré. Les mouvemens des unes font plus tumultueux. Ceux des autres le font moins. Il en eft qui ne caufent qu'une douce agitation. Il en eft auffi qui ne produifent qu'un véritable calme. Que de fortes différentes d'*Enthoufiafme!* Ne faut-il pas en reconnoître autant qu'il y a de manieres, dont l'*Efprit* peut être mis hors de fon *affiette naturelle*? C'eft tout ce que peut fignifier *un Efprit entierement hors de foi*; termes que notre Auteur employe. Mais qu'eft-ce que l'*Affiette naturelle de l'Efprit*? A la rigueur, il change continuellement d'*Affiette*, felon qu'il eft différemment affecté par les différens objets extérieurs. Comme il faut cependant avoir un point fixe, où l'on puiffe tout ramener, après en être parti; donnons le nom d'*Affiette naturelle de l'Efprit* à toute *fituation*, quelle qu'elle foit, qui ne l'empêche point de fuivre l'*Ordre progreffif du Raifonnement*. Avançons; &, pour être plus précis, fubftituons le terme d'*Ame* à celui d'*Efprit*. Il n'y a peut-être point d'inftant où l'*Ame* foit uniquement occupée de *fentir*. Peut-être n'eft-elle jamais fans *raifonner*. Peut-être même *raifonner* & *fentir* ne différent-ils pas autant qu'on le penfe. Il eft certain du moins, que toute *Paffion* raifonne à fa maniere, qu'elle a par conféquent fa *Métho-*

mes Ecrits; je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglois d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le Lecteur, que les Anglois que j'at-

REMARQUES.

de propre; & qu'il résulte aussi des différentes combinaisons de *Passions* une *Méthode* particuliere à chacune de ces combinaisons. Il est encore plus certain que les *Passions*, qui répandent le calme dans l'*Ame*, ne dérangent point cet *Ordre progressif du Raisonnement*, auquel seul on a donné, mal-à-propos, le nom d'*Ordre naturel des Idées*. Or, s'il est vrai, comme on n'en sauroit douter, que l'*Ode* est aussi propre qu'aucun autre *Poëme* à représenter toutes les *situations de l'Ame*; qui peut nier qu'il n'y ait des cas où la *Poësie Lyrique* atteint le but de l'*Art*, imite parfaitement la *Nature*, en remplissant un *Plan méthodique*, en suivant l'*Ordre de Raisonnement*, en allant de Principe à conséquence? Je conviendrai qu'il peut quelquefois arriver que les *exactes liaisons de sens ôtent l'ame à la Poësie Lyrique*; mais je me garderai bien d'assurer que le *Sens* ne doive jamais être lié dans l'*Ode*. Il faut qu'elle ait toujours soin d'offrir des *Images*; car elle est encore plus obligée qu'aucun autre genre de *Poësie*, de peindre tout ce qui peut être peint. Mais à l'égard des *Liaisons*, c'est à la *situation de l'Ame* à servir de regle. Hors les occasions, où l'on regarde l'*Esprit* comme *entierement hors de soi*, le manque de *Liaisons*, autorisé dans l'*Ode*, ne peut jamais s'étendre jusqu'à mettre de suite des *Idées*, qui soient opposées, ou dont le rapport ne soit pas sensible. Bannissons l'*Ordre de Raisonnement*, toutes les fois qu'il peut nuire au feu que la *Situation* doit allumer; mais n'unissons point deux *Idées*, qui n'étant pas opposées, soient séparées par un nombre d'*Idées intermédiaires* trop grand, pour pouvoir être suppléé sur le champ par un Lecteur légérement attentif. Il faut être rapide, quand le cas l'exige; mais il n'est jamais permis d'être obscur. Les *Liaisons*, que la *Poësie Lyrique* peut négliger impunément, ce sont les *Liaisons de mots*, les *Liaisons grammaticales*. Elles ne feroient que retarder une marche, que la forme même de ce *Poëme* semble forcer d'être toujours plus vive que celle d'aucun autre. Avant d'aller plus loin, je dois avertir que j'emploie le

taque dans ce petit Poëme qui est un Ouvrage de ma premiere jeunesse, ce sont les Anglois du temps de *Cromwel.*

REMARQUES.

terme de *Passions* dans toute l'étendue de sa signification philosophique, & que j'entens par-là toutes les *Affections de l'Ame*, de quelque nature qu'elles puissent être, soit qu'elles ayent leur siége dans la *Volonté*, soit qu'elles l'ayent dans l'*Entendement.*

En vain m'objecteroit-on que par une suite de ce que je viens de dire, toute *Ode* devroit paroître bonne, & qu'un Auteur auroit toujours à répondre à ses Censeurs: *J'ai peint la situation. Vous avez voulu la peindre*, lui diroient-ils. *L'avez-vous peinte réellement? C'est ce qu'il faut voir.* Nous avons certainement en notre Langue un très-grand nombre de belles *Odes*. Il y en a même parmi celles de *La Mothe*. Mais en avons-nous beaucoup de bonnes? Je n'en connois guere qui puissent soutenir un examen un peu rigoureux. J'ose même assurer que dans cette multitude d'*Odes*, que les Evénemens de l'année 1744. ont produites, je n'en ai vu qu'une seule, qui gagnât à l'examen, quoiqu'elle eût des défauts, & qu'elle ne fût peut-être pas aussi constamment belle que quelques autres. Il seroit imprudent de la faire connoître ici; mais je puis avoüer que je dois à l'impression, qu'elle a faite sur moi, la connoissance des Principes que j'expose dans cette *Remarque.* Jusques-là je n'avois jamais bien démêlé pourquoi la plupart des *Odes* du plus célèbre de nos *Lyriques* ne me paroissoient, l'Harmonie des Vers & la richesse des Rimes mises à part, que des Ouvrages assez médiocres.

C'est sur les Principes, que je viens d'établir plus haut, qu'est fondé le Précepte, que M. *Despréaux* a donné dans son *Art Poëtique* par rapport à l'*Ode*, & qu'il rappelle dans ce DISCOURS.

Son stile impétueux souvent marche au hazard.
Chez elle un beau désordre est un effet de l'Art.

CE *Précepte, qui donne pour regle de ne point garder quelquefois de regles, est-il effectivement un mystere de l'Art,*

J'ai joint aussi à ces Epigrammes un Arrêt burlesque donné au Parnasse, que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un Arrêt très-sérieux que

REMARQUES.

qu'il soit difficile de faire entendre? Je n'y vois qu'une Regle toute simple de la *Nature*, Regle qui se présente d'elle-même à l'esprit. La *Nature* exige que la *Poësie*, qui fait une profession particuliere d'être son imitatrice, observe les Regles, qu'elle observe elle-même. Voilà le mystere révélé. Ce que l'*Art* peut faire ici, c'est d'enseigner tout ce qui peut conduire à la plus parfaite imitation de la *Nature*. S'il se renferme toujours dans des Préceptes généraux, il est toujours imparfait, & ne remplit jamais toute l'étendue de son devoir. Où doit-il puiser les véritables Regles de la *Poësie Lyrique*; car il n'est en ce moment question que de celle-là? N'est-ce pas dans une étude approfondie du *Caractere*, de la *Marche* & du *Langage* des *Passions* en général, & de chaque *Passion* en particulier? C'est par cette *Etude*, qu'on reconnoît que le *Stile impétueux* de l'*Ode* suit des Regles certaines, constantes, invariables; & que lorsqu'il paroît le plus ne *marcher qu'au hasard*, & braver toute *Méthode*, il est alors véritablement *méthodique*; il est le Stile exact & naturel de la *Passion*. C'est cette *Etude*, qui fait comprendre ce que c'est que ce *beau désordre*, effet de la *Nature*, objet d'imitation pour le Poëte: ce *désordre*, dans lequel M. *Despréaux* & tous nos Maîtres font consister le principal mérite de l'*Ode*, sans s'être jamais mis en devoir de nous apprendre ce qu'il est, ni par quelle voie on y parvient dans la pratique. Enfin c'est cette même *Etude*, qui peut convaincre que M. *Roy*, dans ses agréables *Réflexions sur l'Ode*, s'est approché de la vérité, peut-être plus qu'il ne l'a pensé lui-même, quand après avoir décrit ce *Poëme* tel qu'il le conçoit, il ajoute: *L'ordre exact n'est donc pas l'ennemi de l'Enthousiasme; peut-être en est-il le pere.* Le *Sentiment* a son *Ordre*, dans lequel il range les *Idées*, comme le *Raisonnement* a le sien. Le premier de ces deux *Ordres* & l'*Enthousiasme* peuvent-ils avoir entre eux une autre différence que celle de la *Cause* à l'*Effet?* M. *Roy* n'eût donc rien avancé que de très-

l'Univerfité fongeoit à obtenir du Parlement, contre ceux qui enfeigneroient dans les Ecoles de

REMARQUES.

vrai, s'il eût dit affirmativement, que l'*Ordre exact est le pere de l'Enthoufiafme.*

Qu'on ne nous dife donc point que dans une *Ode* l'*Efprit* doit paroître *plutôt entraîné du Démon de la Poëfie que guidé par la Raifon.* Tout ce que j'ai dit jufqu'à préfent ne démontre-t-il pas que l'*Enthoufiafme* des *Poëtes*, ce prétendu *Démon de la Poëfie*, eft uniquement le fruit de la *Raifon?* S'il refte encore à ce fujet quelque doute, on le fentira pleinement éclairci, dès qu'on voudra faire attention, que cet *Enthoufiafme Poëtique* n'eft au fond que l'imitation d'un *Enthoufiafme naturel.* De quelque maniere que l'*Ame* foit affectée, l'*Affection* qu'elle éprouve, fait naître en elle un *Enthoufiafme* du même genre que fa caufe. Cet *Enthoufiafme*, quel qu'il foit, eft l'objet que le *Poëte* fe propofe d'imiter. Qu'il ait deffein, par exemple, de repréfenter une certaine *fituation violente de l'Ame;* il n'ignore pas qu'il doit offrir par-tout dans fon *Ode* la peinture d'un *Enthoufiafme violent.* Comment le peindra-t-il s'il ne le connoît pas? Comment le connoîtra-t-il, s'il ne connoît pas tout ce qui concourt à le produire? Et ces connoiffances multipliées, qui les lui donnera? Je veux que pour commencer, il n'ait befoin que d'appercevoir en gros fon objet. Ira-t-il loin, s'il ne le confidere pas fous toutes fes faces; fi même, pour n'en laiffer rien échapper, il ne defcend pas dans le plus menu détail? Il a donc befoin de méditation, & même d'une méditation profonde, quelque rapide qu'on la veuille fuppofer. La rapidité n'eft point incompatible en elle-même avec la profondeur, & le *Génie* fçait toujours les allier. C'eft donc par la méditation, que le *Poëte* parvient à bien connoître tout fon objet, à s'inftruire de tous les états par lefquels l'*Ame* a paffé, de tous les mouvemens qui l'ont agitée, pendant la durée de la *fituation* qu'il veut peindre. Ces différens états, ces différens mouvemens ne peuvent s'imprimer dans l'*Imagination* du *Poëte*, & s'exciter dans fon *Cœur*, tels qu'ils ont été réellement, qu'à mefure qu'il les apperçoit,

Philosophie, d'autres principes que ceux d'*Aristote*. La plaisanterie y descend un peu bas & est toute

REMARQUES.

qu'il les dévelope, qu'il les définit, qu'il les connoît. Que voit-on dans tout cela qui ne soit pas l'ouvrage de la *Raison*, ou de l'*Ame qui raisonne*; c'est la même chose? Mais de ces différens états, de ces différens mouvemens, tout n'est pas de nature à mériter d'être exprimé dans l'*Ode*. Ce qui n'est pas nécessaire à l'impression qu'elle doit opérer, y nuiroit. Il y a donc un choix de *Pensées*, d'*Images*, de *Sentimens* à faire. Et par qui ce choix peut-il être fait, si ce n'est par la *Raison*? Enfin, ne faut-il pas encore que la *Raison* aide l'*Imagination* & le *Cœur* à rendre en *Expressions*, en *Nombre*, en *Cadence*, en *Harmonie*, les *Images* & les *Sentimens*, qui se sont formés chez eux? Nouvelle preuve que l'*Ordre exact est le pere de l'Enthousiasme*. C'est la *Raison* seule, qui nous fait découvrir cet *Ordre de sentiment*, qui produit l'*Enthousiasme naturel*. C'est la *Raison* seule, qui nous montre à suivre cet *Ordre*, à peindre ses effets. C'est donc elle seule, qui donne l'être à l'*Enthousiasme Poëtique*, qui n'est que la copie de l'*Enthousiasme naturel*.

Ces Principes & les conséquences, qui peuvent aisément s'en déduire, me mettent en droit de m'étonner qu'un Critique aussi judicieux que M. *Despréaux* ne se soit pas apperçu qu'il décrioit lui-même *Pindare*, en faisant servir de fondement aux loüanges qu'il lui donne, des *Idées*, qui ne peuvent prouver quelque chose qu'en faveur de ceux qui censurent ce Poëte. Si *ses beautés extrémement renfermées dans sa langue*, ne peuvent être facilement *senties que des gens*, *qui se sont un peu familiarisé le Grec*; & *s'il n'est pas possible de faire voir* à d'autres *Pindare dans Pindare même*: ne puis-je pas en conclure que le principal mérite de ses Ouvrages consiste dans la *Diction*; qu'il n'est donc qu'un excellent *Ecrivain*, en prenant ce terme dans sa signification précise; qu'il n'est donc qu'un *Génie* ordinaire, qu'un *Poëte* médiocre, & que tout ce que je puis faire de mieux pour lui, c'est de consentir qu'il occupe parmi les *Poëtes* un rang à-peu-près pareil à celui qu'*Isocrate* tient parmi les *Orateurs*? Telles sont les consé-

dans les termes de la Pratique. Mais il falloit qu'elle fût ainsi pour faire son effet, qui fut très-heu-

REMARQUES.

quences, qui suivent naturellement de ce que M. *Despréaux* pose en quelque sorte pour principe. Ignoroit-il donc que le *Génie* est de toutes les Langues, comme de tous les tems? C'est lui, qui sçait n'employer que les vraies beautés. Ces beautés ont leur source dans la *Nature*, où le *Génie*, conduit par l'*Etude*, va les puiser. C'est par-là qu'elles sont toujours ce qu'elles sont, dans toutes les Langues & dans tous les tems. Les beautés, qui naissent de la *Diction*, ne sont qu'accessoires & purement accidentelles. Une chose a beau paroître belle dans une Langue, si rendue dans une autre avec toute l'exactitude possible, elle cesse de paroître belle, c'est qu'elle n'avoit en effet qu'un éclat superficiel. Elle n'étoit belle que par le fard, qu'elle tenoit de la *Diction*. Il n'y a point de beautés vraies, solides, essentielles, nécessaires, produites par la *Nature* même, tirées du fonds des différentes *Situations de l'Ame*, qui soient uniquement renfermées dans une Langue.

C'est donc par le fonds même des choses, qu'on doit examiner *Pindare*. Ainsi si l'on veut se mettre en état de prononcer affirmativement sur le *merveilleux* des *endroits, où ce Poëte, pour montrer un esprit entierement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours*, il faut faire une Analyse raisonnée de celles de ses *Odes*, dans lesquelles se trouvent ces digressions, ces *écarts*, que des Critiques sensés paroissent au goût François avoir eu tant de raison de lui reprocher. Il faut établir nettement quelle est la *situation de l'Ame*, qu'il s'est proposé d'imiter dans chacune de ces *Odes*. Si par la *Passion*, qui la met en mouvement, l'*Ame* est nécessairement emportée loin de l'objet qui sembloit d'abord devoir seul fixer son attention, les *écarts* de *Pindare* sont une imitation exacte de la *Nature*; & je suis prêt à les maintenir *merveilleux*, pourvu que je ne m'apperçoive point que c'est *de dessein formé qu'il rompt la suite de son discours*. Ses *Odes* doivent être des Portraits d'un *Esprit entierement hors de soi*. Dans cet état, pour me renfermer dans le Langage des Opinions communes, l'*Esprit* ne forme point de dessein, il ne médite, il ne prévoit, il n'amene rien. Il est entraîné, mal-

teux, & obligea, pour ainsi dire, l'Université à supprimer la Requête qu'Elle alloit présenter.

——————— (31) *Ridiculum acri*
Fortiùs ac meliùs magnas plerumque secat res.

REMARQUES.

gré lui, par le *Délire* qui le transporte. Que le *Poëte* paroisse donc entraîné de même, & qu'il entraîne ses Lecteurs. Qu'il fasse passer chez moi le même *Délire*, dont il me paroît maîtrisé. Que son *Ode*, en un mot, soit la copie trait pour trait des opérations de la *Nature*. Qu'il ne me laisse jamais entrevoir l'art qu'il emploie pour me faire illusion. Si je l'entrevois, cet art, je ne suis plus en *Délire*; je réfléchis de sang froid; l'illusion ne se fait point, & *l'Ode*, malgré tout le feu de ses détails, est froide dans son impression totale.

C'est par l'impression, que le total d'un Ouvrage d'esprit fait sur ses Lecteurs, que l'on doit juger de son véritable prix. Si l'impression est précisément celle que la nature de l'Ouvrage doit opérer, l'Ouvrage est bon, excellent; & quelques fautes dans le détail n'en rendront pas le total moins estimable aux yeux de la *Raison* & du *Sentiment*. NON *ego paucis offendar maculis.* Mais qu'un Ouvrage ne fasse que *courir de merveille en merveille*, qu'il soit, comme ceux d'un Poëte aujourd'hui très-célèbre, rempli de toutes les beautés imaginables : s'il ne fait pas sur moi l'impression qu'il doit faire, en avoüant que cet Ouvrage est beau, qu'il fait honneur à l'Imagination de son Auteur; je ne balancerai pas à décider qu'il est mauvais, & que celui qui l'a fait, ne connoît pas la *Nature*. J'en loüerai, tant qu'on voudra, les détails; & j'ajouterai : *sed non erat his locus.*

Un bel Ouvrage, un bon Ouvrage, sont deux choses très-différentes. Le second de ces titres est préférable au premier. L'excellence consiste à les mériter tous deux. DE ST. MARC.

§. (31) *Ridiculum* &c.] *Horace*, Liv. I. *Sat.* X. Vers 14. L'*Arrêt Burlesque* dont notre Auteur parle dans cet endroit, se trouve à la fin de ce Volume.

LETTRE

LETTRE

De M. PERRAULT à M. DESPRÉAUX, en réponse au DISCOURS SUR L'ODE.

MONSIEUR.

I. *Puisque c'est à l'occasion de mes Dialogues sur la comparaison des Anciens & des Modernes, que l'Ode que vous venez de donner au Public, a été composée, & que sans la colere où il vous ont mis,*

REMARQUES.

(1) Cette *Lettre* fut imprimée dans le tems, sans date & sans nom de Ville ni d'Imprimeur, sous ce titre: LETTRE *à Monsieur D***. touchant la* PRÉFACE *de son* ODE *sur la prise de Namur Avec une autre* LETTRE, *où l'on compare l'*ODE, *de M. D***. avec celle que M.* CHAPELAIN *fit autrefois pour le Cardinal* DE RICHELIEU. C'est une Brochure *in*-4°. de trente-huit pages. La seconde *Lettre* commence à la page 27. & porte pour titre: LETTRE *à M. P***. où l'*ODE *de M. D***. est comparée avec l'*ODE *que M.* CHAPELAIN *fit autrefois pour le Cardinal* DE RICHELIEU.

M. l'Abbé *Granet* fit réimprimer ces deux *Lettres* en 1741. à Paris chez *Chaubert*, dans le Tome IV. du RECUEIL *de Pièces d'Histoire & de Littérature*. Avant que j'eusse vu ce *Recueil*, que je ne connois que depuis quelques jours, j'avois pris la résolution de donner ici la *Lettre de M. Perrault* sur les mêmes raisons, par lesquelles M. l'Abbé *Granet* s'étoit déterminé. „ Je „ ne sçai, dit-il dans l'*Avertissement* qui précede son „ IV. Tome, si les Partisans outrés de l'Antiquité me „ pardonneront d'avoir donné une nouvelle vie à la „ LETTRE *de* PERRAULT *à* DESPRÉAUX, *touchant la* PRÉ- „ FACE *de son* ODE *sur la prise de Namur*; mais outre „ que cette Pièce est extrémement rare, & qu'elle a „ été inconnue à tous les *Commentateurs* du *Poëte Sa-* „ *tirique*; j'ai cru qu'il seroit avantageux de voir com- „ ment *Perrault*, vivement attaqué dans cette *Préface*

le Roi n'auroit point eu de loüanges; je ne puis, quelque mal que vous en disiez, me repentir de les avoir faits. Je ne m'étonne pas que ces Dialogues qui blessent les impressions que vous avez prises au

REMARQUES.

„ si souvent réimprimée, a repoussé les traits lancés „ contre lui. Ce n'est que par la comparaison réfléchie „ des raisons de l'un & de l'autre, qu'on peut se for- „ mer une juste idée de leurs combats littéraires & „ personnels. Voilà ce qui m'a principalement déter- „ miné à imprimer cet Ecrit oublié, & qui pourtant „ est assez curieux. Dans le Parallele de l'Ode *de Cha-* „ *pelain* au Cardinal *de Richelieu* avec celle de *Despréaux* „ sur la *prise de Namur*, je ne vois que l'envie de ra- „ baisser la moderne production lyrique. Il me semble „ qu'on ne doit comparer que les Pièces, dont le su- „ jet est le même; ou du moins qui peuvent donner „ lieu à des rapports réels. C'est donc un dessein bi- „ zarre & inutile, de rapprocher deux *Odes* dont les „ pensées sont éloignées les unes des autres, & même „ entierement différentes. On trouve dans ce Paral- „ lele des remarques sur quelques Expressions de l'*Ode* „ de *Despréaux* ".

A la page 186. où commence la Lettre *à M.* P***. M. l'Abbé *Granet* dit en *Note*, au sujet de ces premiers mots du titre: „ A M. *Perrault*, qui est peut-être Au- „ teur de cette *Lettre*. où le Parallele de l'*Ode* de Na- „ mur avec l'*Ode* de *Chapelain* au Cardinal de *Richelieu*, „ me paroît défectueux ". Ce *Parallele* est en effet très-défectueux. C'est la raison pour laquelle je ne donne point ici la *Lettre* qui le contient. Ce que je vais en rapporter mettra suffisamment les Lecteurs en état de juger du mérite de tout l'Ouvrage, qui commence ainsi. „ Monsieur, je viens de trouver, en re- „ muant de vieux papiers, l'*Ode* que M. *Chapelain* fit „ autrefois pour le Cardinal *de Richelieu*. La mauvai- „ se opinion, què les *Satires* de M. *D****. m'avoient „ donnée de cet Auteur, a fait d'abord que je n'ai pas „ daigné la regarder; mais comme je me suis souvenu „ que dans son tems elle avoit été fort applaudie, j'ai „ voulu voir par où elle avoit pu plaire; dans le des- „ sein de déplorer l'aveuglement des bonnes gens de ce

Collége, & que vous garderez toute votre vie, vous ayent semblé étranges; *mais je m'étonne que vous soyez si peu exact à rapporter ce qu'ils contiennent. Sans l'extrême indignation avec laquelle vous en par-*

REMARQUES.

„ tems-là. On ne peut pas être plus surpris que je „ l'ai été, en lisant cet Ouvrage. Je croyois y trouver „ tant de dureté & tant de sécheresse, que je ne pour- „ rois pas en lire une Strophe; cependant je l'ai lue „ toute entiere avec un extrême plaisir; & j'ai été d'au- „ tant plus touché de sa douceur & de son harmonie, „ que j'avois la gorge encore toute écorchée d'avoir lu „ l'*Ode Pindarique*. O Ciel! me suis-je écrié, est-il „ possible que l'*Ode* au Cardinal *de Richelieu* soit de M. „ *Chapelain*, & que l'*Ode Pindarique* soit de M. *D****? „ L'Auteur du *Parallele des Anciens & des Modernes* „ avoit dit, que M. *Chapelain* méritoit que la Satire „ l'épargnât, quand il n'auroit fait que son *Ode* au Car- „ dinal *de Richelieu*, & l'on faisoit difficulté de l'en „ croire; mais Dieu est juste & il a permis que M. „ *D****. ait fait une *Ode*. Jusques-là on pouvoit le „ croire capable de composer autre chose que des *Sati-* „ *res*; mais il vient de nous montrer que son talent ne „ s'étend pas plus loin. Jusques-là on ne pouvoit le „ comparer avec M. *Chapelain*; car quel rapport d'une „ *Satire* avec une *Ode*? Mais, Dieu merci, nous avons „ de quoi les mettre aux mains l'un contre l'autre; & „ je vais, Monsieur, vous en donner le plaisir. Comme „ l'*Ode* de M. *Chapelain* a trente Strophes, & que cel- „ le de M. *D****. n'en a que dix-sept, il ne seroit pas „ juste de faire combattre toutes ces Strophes, & j'ai „ cru qu'il n'en falloit prendre que quelques-unes de „ chaque côté. J'oppose la premiere Strophe de l'*Ode* „ de M. *Chapelain* à la premiere de l'*Ode* de M. D***; „ la dixieme à la dixieme; la quinzieme à la quin- „ zieme, & la derniere à la derniere ".

N'est-ce pas avec raison que M. l'Abbé *Granet* a traité cette espece de Parallele d'inutile & de bizarre? Qu'en peut-il résulter? Que des *Strophes* comparées, les unes valent mieux que les autres. Qu'est-ce que cela conclut pour le total des deux *Odes*? M. l'Abbé *Granet*, plus fait pour penser avec esprit qu'avec jus-

lez, je croirois que vous ne les avez jamais lûs, & je souhaiterois le pouvoir croire pour n'être pas obligé de vous reprocher une espece de mauvaise foi bien plus étrange que tous mes Dialogues; puisqu'il est

REMARQUES.

tesse, semble croire, qu'*on ne doit comparer que les Pièces, dont le sujet est le même, ou du moins qui peuvent donner lieu à des rapports réels.* C'est là-dessus qu'il blâme l'Auteur du Parallele en question d'avoir *rapproché deux* ODES *dont les pensées sont éloignées les unes des autres, & même entierement différentes.* Le Principe & la Conséquence sont également faux. Pour que l'on puisse comparer deux Pièces ensemble, il suffit qu'elles soient du même genre, comme nos deux *Odes*, qui sont l'une & l'autre écrites dans le *Genre*, que les *Rhéteurs* appellent *Sublime.* La différence du *Sujet* & des *Pensées* n'y fait rien. Elles ont chacune leur *Plan* & la maniere dont il est exécuté. Le *Plan* & l'*exécution* du *Plan* ne sont-ils pas des *rapports réels* entre Pièces du même genre? Ils le seroient même entre des Ouvrages de genre différent. *L'Ode* de *Chapelain* pouvoit donc être mise en parallele avec celle de M. *Despréaux*; & si l'Auteur de la *Lettre à M. P***.* avoit prouvé que le *Plan* de la premiere est mieux imaginé, mieux conduit, mieux rempli que celui de la derniere, n'auroit-il pas, quant au fonds des deux Ouvrages, établi la supériorité de *Chapelain* sur M. *Despréaux*? S'il eût ensuite comparé les deux *Odes* par rapport au détail de la *Diction* & de la *Versification*; croit-on qu'il eût eu beaucoup de peine à prouver que *Chapelain* l'emporte ici sur M. *Despréaux* pour la noblesse de l'Expression & l'harmonie des Vers? On peut donc fort bien comparer ensemble deux Pièces dont le *Sujet* & les *Pensées* ne sont pas les mêmes.

Je placerai dans les *Remarques* sur l'*Ode de Namur*, ce qui mérite d'ailleurs quelque attention dans la *Lettre à M. P***.*

Pour revenir à celle de M. *Perrault*, j'ai pris la liberté, pour être en état de la citer commodément, de la diviser par *Nombres*, sans m'asservir aux *Alinea* de l'Auteur. M. l'Abbé *Granet* a fait sur cette *Lettre* quelques *Notes* qui trouveront ici leur

vrai, comme je vais vous en convaincre, que l'on n'y trouvera aucune des propositions que vous m'attribuez dans la Préface de votre Ode.

II. Tous les grands Ecrivains de l'Antiquité, *dites-vous*, y sont traités d'Esprits médiocres, de gens à être mis en parallele avec les Chapelains & les Cotins. *Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans mes Dialogues.* (2) *Homere y est traité du plus*

REMARQUES.

place. Voici celle qu'il a mise sur ces mots du titre de la premiere *Edition* qu'il a copié; *touchant la* PRÉFACE *de son* ODE &c. „ Cette *Préface* a été réimpri- „ mée ensuite avec des changemens par *Despréaux*. El- „ le a été inconnue à Messieurs *Brossette* & *Du Mon-* „ *teil*, ses *Commentateurs* ". J'ai déja dit que je ne connoissois pas la premiere *Edition* de cette *Préface*. Mais la *Lettre* de M. *Perrault* m'a mis en état, comme on l'a vû, d'avertir des *Changemens*, qui se trouveront rapportés encore plus exactement ici dans les *Notes* de Monsieur l'Abbé *Granet*. DE ST. MARC.

(2) *Homere y est traité du plus grand Génie que la Poë- sie ait jamais eu.*] Parall. Tom. III. page 32. PERR.

Voici ce qui se trouve à l'endroit que M. *Perrault* cite. *L'Abbé*, c'est-à-dire, le Défenseur des *Modernes*, parle. „ Je dis donc qu'on peut considérer quatre cho- „ ses dans les Ouvrages de ce grand Poëte: le *Sujet*, „ les *Mœurs*, les *Pensées*, & la *Diction*. Comme rien „ ne peut arriver d'abord à sa perfection derniere, qu'*Ho-* „ *mere*, à notre égard, a vécu dans l'enfance du Mon- „ de,... & qu'il est un des premiers, qui s'est mêlé „ de *Poësie*, je n'aurai pas de peine à faire voir que „ quelque *grand Genie*, qu'il ait reçu de la Nature, „ car *c'est peut-être le plus vaste & le plus bel Esprit qui* „ *ait jamais été*, il a néanmoins commis un très-grand „ nombre de fautes, dont les *Poëtes* qui l'ont suivi, „ quoiqu'inférieurs en force de génie, se sont corrigés „ dans la suite des tems ". Je ne vois rien là, qui ne soit raisonnable & qu'on ne puisse dire, sans risquer d'offenser les gens de bon sens. Voyez les *Remarques* 5. 23. & 37. DE ST. MARC.

grand Génie que la Poësie ait jamais eu. (3) *Virgile y est loüé comme le Poëte le plus accompli, & son Enéide y est regardée comme le plus excellent Poëme que nous ayons; avec cette restriction, à la*

REMARQUES.

(3) *Virgile y est loüé comme le Poëte le plus accompli, & son Enéide y est regardée* &c.] T. III. p. 151. PERR.
„ Je conviens, dit l'*Abbé*, qu'*Homere* & *Virgile* peuvent être regardés comme deux *Génies supérieurs* à
„ tous ceux qui ont composé des *Poëmes Epiques*. Je
„ conviens encore que l'*Enéide* est, à tout prendre, le
„ meilleur *Poëme* dans son espece; mais pour l'*Iliade* &
„ l'*Odissée*, je ne puis souscrire à tous les éloges que
„ l'on leur donne. Quand quelqu'un aura eu la bonté
„ de me faire voir, que les remarques que vous venez
„ d'entendre, & un millier d'autres toutes semblables,
„ que je pourrois faire sur ces deux *Poëmes*, ne sont
„ pas raisonnables, je me rendrai avec joye au senti-
„ ment commun, n'aimant point à être singulier dans
„ mes opinions ".

Le *Défenseur des Modernes* avoit déja dit, page 125.
„ Je dois dire que je mets une grande différence entre
„ les Ouvrages d'*Homere* & ceux de *Virgile*. Autant
„ que ceux du premier, admirables en certains endroits,
„ me paroissent pleins de grossiéreté, de puérilité &
„ d'extravagance; autant ceux du dernier me semblent
„ remplis de finesse, de gravité, & de raison. Ce qui
„ ne vient que de la différence des tems, où ils ont
„ écrit, & de ce que *Virgile* est plus moderne qu'*Ho-*
„ *mere* de huit ou neuf cens ans ".

Le même *Interlocuteur* dit encore, p. 146. „ Je n'ai
„ remarqué aucun défaut ni dans *Homere*, ni dans *Vir-*
„ *gile*, que l'on puisse trouver dans les *Modernes*: par-
„ ce que la politesse & le bon goût, qui se sont per-
„ fectionnés avec le tems, ont rendu insupportables une
„ infinité de choses, que l'on souffroit & que l'on
„ loüoit même dans les Ouvrages des *Anciens*. Vous
„ ne verrez aucun *Poëme* de ce siècle, où l'on soit en
„ peine de sçavoir quel en est le *Sujet* comme dans
„ l'*Iliade*; & où l'*Action* demeure imparfaite, comme
„ dans l'*Enéide*. On voit netrement que la *Délivrance*
„ *de Jérusalem* est le *Sujet* du *Poëme*, qu'a fait *Le Tasse*,

vérité, qu'ils ont écrit quelquefois des choses peu dignes de leur réputation, non point pour avoir été des esprits médiocres, *ce que je n'ai jamais dit ni pensé, mais faute d'avoir eu dans leur temps, les lumieres & les secours dont l'usage & l'expérience ont enrichi les derniers siècles, car* (4) *voilà toute la*

REMARQUES.

„ & que cette *Délivrance* s'accomplit avant la fin du „ *Poëme.* On peut dire également du *Clovis*, du *Saint* „ *Louis*, de l'*Alaric*, de la *Pucelle*, & de tous les au- „ tres *Poëmes*, qui ont fait quelque bruit dans le mon- „ de, qu'ils ont un *Sujet* déterminé, & qui s'accom- „ plit avant que le *Poëme* finisse. Les *Caracteres*, qu'ils „ donnent à leurs Héros, sont loüables & héroïques; „ au lieu que le *Caractere*, qu'*Homere* donne à *Achille*, „ est blâmable, le faisant injuste, impie, & plein de „ cruauté; & que le *Caractere*, que *Virgile* donne à „ *Enée*, est d'un Homme pleureux & craintif; ce qui „ n'est nullement héroïque". Je ne vois rien encore dans tout cela, dont les gens, qui pensent avec goût, ne conviennent aujourd'hui. Voyez la *Remarque* 4. DE ST. MARC.

(4) *voilà toute la substance de mon systême.*] M. *Perrault* a pris soin d'établir par-tout quel est son véritable *Systême.* Il dit dans la *Preface* du I. Tome: „ En „ un mot, je suis très-convaincu que si les *Anciens* „ sont excellens, comme on ne peut pas en disconve- „ nir, les *Modernes* ne leur cedent en rien, & les sur- „ passent même en bien des choses. Voilà distinctement „ ce que je pense & ce que je prétens prouver dans „ mes *Dialogues* ". Cette proposition n'a rien, dont on dût s'offenser. Il ajoute un peu plus loin: „ Si „ nous avons un avantage visible dans les *Arts*, dont „ les secrets se peuvent calculer & mesurer, il n'y a „ que la seule impossibilité de convaincre les gens dans „ les choses de *Goût* & de *Fantaisie*, comme sont les „ beautés de la *Poësie* & de l'*Eloquence*, qui empêche „ que nous ne soyons reconnus les Maîtres dans ces „ deux *Arts*, comme dans tous les autres ". Il répete la même chose dans la *Preface* du II. Tome & dans celle du III. Ce *Systême*, très-vraisemblable, n'a rien qui ne se puisse soutenir. M. *Perrault* l'outre peut-

substance de mon systême. Je n'ai comparé Chapelain à aucun Poëte de l'antiquité, & bien loin de le com-

REMARQUES.

être un peu dans ses *Dialogues*, & se trompe dans les détails. Mais pour cela, méritoit-il que M. *Despréaux* le traitât avec autant de hauteur & de dureté, qu'il l'a fait dans son *Discours sur l'Ode*, & dans ses *Réflexions Critiques sur Longin*? L'emportement & le ton haut déplacés, décrient toujours la cause que l'on défend. M. *Perrault*, quant au fonds de son *Systême*, fait voir par-tout, & beaucoup d'esprit, & beaucoup de bonne foi. Je n'en veux pour preuve, que cet endroit de son III. T. page 154. C'est l'*Abbé* qui parle. „ Il y a „ deux choses dans tout *Artisan*, qui contribuent beau- „ coup à la beauté de son Ouvrage; la connoissance „ des Regles de son *Art*, & la force de son *Génie*. „ De là il peut arriver, & souvent il arrive, que l'Ou- „ vrage de celui qui est le moins sçavant, mais qui a „ plus de *Génie*, est meilleur que l'Ouvrage de celui „ qui sçait mieux les Regles de son *Art*, & dont le „ *Génie* a moins de force. Suivant ce principe, *Vir-* „ *gile* a pu faire un *Poëme Epique* plus excellent que „ tous les autres, parce qu'il a eu plus de *Génie* que „ tous les *Poëtes* qui l'ont suivi; & il peut en mê- „ me tems avoir moins sçu toutes les Regles du *Poëme* „ *Epique*. Ce qui me suffit, mon Problême consistant „ uniquement en cette proposition, que tous les *Arts* „ ont été portés dans notre siècle à un plus haut dé- „ gré de perfection, que celui où ils étoient parmi les „ *Anciens*, parce que le tems a découvert plusieurs se- „ crets dans tous les *Arts*, qui joints à ceux que les „ *Anciens* nous ont laissés, les ont rendus plus accom- „ plis; l'*Art* n'étant autre chose, selon *Aristote* même, „ qu'un amas de préceptes pour bien faire l'Ouvrage „ qu'il a pour objet. Or quand j'ai fait voir qu'*Home-* „ *re* & *Virgile* ont fait une infinité de fautes, où les „ *Modernes* ne tombent plus, je crois avoir prouvé „ qu'ils n'avoient pas toutes les Regles que nous „ avons; puisque l'effet naturel des Regles est d'em- „ pêcher qu'on ne fasse des fautes. De sorte que s'il „ plaisoit au Ciel de faire naître un Homme, qui eût „ un *Génie* de la force de celui de *Virgile*, il est sûr „ qu'il feroit un plus beau *Poëme* que celui de l'*Enéi-*

comparer à Virgile (5) *j'ai déclaré distinctement que je ne prétendois point le mettre en parallele avec ce*

REMARQUES.

„ *de*, parce qu'il auroit, suivant ma supposition, au„ tant de *Génie* que *Virgile*, & qu'il auroit en même „ tems un plus grand amas de préceptes pour se con„ duire. Cet Homme pouvoit naître en ce siècle, de „ même qu'en celui d'*Auguste*, puisque la *Nature* est „ toujours la même & qu'elle n'est point affoiblie par „ la suite des tems ".

Tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici fait voir que c'est du côté de l'*Art* uniquement, que M. *Perrault* prétend en général, que les *Modernes* sont supérieurs aux *Anciens*. C'est un point, dont on ne peut refuser de convenir avec lui. Mais pour le *Génie*, qui l'emporte des *Anciens* ou des *Modernes*? C'est ce qui ne pourroit se décider qu'en comparant ensemble, par rapport à ce qui dépend uniquement du *Génie*, ceux d'entre les *Anciens* & ceux d'entre les *Modernes*, qui se trouvent avoir excellé dans le même Genre. C'est ce que M. *Perrault* n'avoit pas entrepris de faire. Il eût eu besoin pour cela d'être plus *Métaphysicien* qu'il ne l'étoit. Il n'avoit fait qu'entrevoir quelques Principes, qu'il n'étoit certainement pas en état d'approfondir. M. *Despréaux* qui, de son côté, n'avoit rien moins que de la *Métaphysique* dans la tête, n'avoit garde aussi de s'engager dans un pareil examen. Ceux qui les ont suivis, n'ont apporté dans cette Dispute, les uns que de l'*Erudition*, les autres que du *Bel-Esprit*; & l'on peut dire qu'au fond, la Question n'est point encore entamée. DE ST. MARC.

(5) *J'ai déclaré distinctement que je ne prétendois point le mettre* (Chapelain) *en parallele avec ce grand Poëte*, (Virgile) &c.] *Parall.* Tome III. page 243.

Sur ce que *Le Chevalier*, l'un des *Interlocuteurs*, content de l'apologie de *Quinaut*, que l'*Abbé* vient de faire, le prie de rendre le même service à *Chapelain*, l'*Abbé* répond: „ La chose est un peu plus difficile. Ce „ n'est pas que M. *Chapelain* n'ait eu bien du mérite „ en sa maniere; mais il se trouve deux obstacles à sa „ loüange, difficiles à surmonter; l'un la dureté de sa „ Versification, & l'autre la prévention, où l'on est „ contre *La Pucelle*. Cependant je veux bien faire son

grand Poëte, & j'en ai en quelque façon demandé acte. Pour M. Cotin je ne l'ai opposé à qui que ce

REMARQUES.

„ apologie pour votre satisfaction & pour la mienne, „ à condition que M. le *Président* (c'est le troisieme „ *Interlocuteur*) n'en prendra pas occasion de me dire, „ que j'oppose *Chapelain* à *Virgile*; car je déclare hau- „ tement, que ce n'est point mon intention, & que je „ le fais seulement par l'intérêt que j'ai, en soutenant „ la *Poësie moderne*, de défendre les *Poëtes* de notre „ siècle, que l'on a maltraités ". Je ne rapporterai pas toute l'Apologie de *Chapelain*. Elle va de la page 242. à la page 256. Je me contenterai d'en copier deux endroits, qui me paroissent très-raisonnables. L'*Abbé* dit donc, p. 250. „ Le *Sujet* de *La Pucelle* est „ un des plus beaux qui ait jamais été. C'est une „ Fille extraordinaire envoyée de Dieu pour le rétablis- „ sement du plus beau Royaume de la terre, & qui le „ rétablit effectivement. Où trouver rien de plus mer- „ veilleux, ni qui autorise davantage de faire interve- „ nir & le Ciel & l'Enfer? La mission de cette Guer- „ riere, qui marque une assistance visible de la part de „ Dieu, n'induit-elle pas naturellement à croire tous „ les secours des *Anges*, & toutes les traverses des „ *Démons*, dont il plaît au *Poëte* d'embellir son Ouvra- „ ge, choses qui révoltent ordinairement les Lecteurs „ dans les *Sujets*, où l'Histoire ne marque pas que le „ Ciel se soit déclaré? L'Evénement n'est ni trop éloi- „ gné, ni trop proche de notre tems. Son éloignement „ donne lieu au *Poëte* de feindre ce qu'il lui plaît, sans „ qu'on puisse le démentir; & sa proximité empêche „ qu'on ne le regarde comme quelque chose de fabu- „ leux. En même tems que *La Pucelle*, cette Fille tou- „ te remplie de vertu, & qui peut être regardée com- „ me la Vertu même, vient donner du courage au „ Prince abbatu, l'Histoire fournit une autre Fille d'un „ caractere tout opposé, *la belle Agnès*, qui ne respire „ que les plaisirs & la mollesse: de sorte que l'état où „ le Prince se trouve au milieu d'elles, de même que „ l'*Hercule* de la Fable entre la Vertu & la Volupté, „ qui le sollicitent chacune à entrer dans la voye qu'el- „ les lui proposent, représente parfaitement ce qui ar-

soit; je me suis plaint seulement qu'on l'eût traité de ridicule, & que même on en eût fait un modele de Ridicules. (6) *J'ai ajouté que j'avois été fort pressé*

REMARQUES.

„ rive à tous les hommes en général, & produit une „ *Moralité*, que les Maîtres de l'Art demandent dans „ ces sortes d'Ouvrages pour les rendre utiles à tout „ le monde. L'Histoire fournit encore le *Comte de Du-* „ *nois* comme un Héros parfait, & le *Duc de Bourgo-* „ *gne* comme un très-méchant homme ". Le même *Interlocuteur* ajoute, p. 253. au sujet du même *Poëme*: „ Il est vrai que la Versification en est souvent dure, „ seche & épineuse, & particuliérement dans les en- „ droits où elle devroit être la plus tendre, la plus „ douce & la plus agréable, comme dans les matieres „ d'amour & de galanterie. Ce n'est pas qu'il ne pen- „ se juste, & qu'il ne dise en substance ce qu'il faut „ dire; mais l'Expression est souvent un peu disgra- „ ciée. Quand il veut faire le portrait de *la belle* „ *Agnès*, la maniere dont il s'y prend est très-ingé- „ nieuse & très-poëtique. Il feint qu'elle est au mi- „ lieu d'un Cabinet magnifique, garni de grands mi- „ roirs, où elle se voit toute entiere, & de tous cô- „ tés; que là elle admire sa taille noble & dégagée, „ son port majestueux & l'air charmant de toute sa „ personne, qu'elle y voit un front serein, des yeux „ vifs, une bouche vermeille, un teint, des cheveux „ &c. Si l'Expression avoit secondé ce dessein, si dans „ cet endroit & dans cinq ou six autres de son *Poëme*, „ il avoit pu répandre une centaine de Vers tendres, „ doux & agréables, que les Dames eussent pris plaisir „ à lire & à apprendre par cœur; je suis sûr que son „ *Poëme* auroit l'approbation, qu'on lui a refusée..... „ Quoi qu'il en soit, je soutiens, sans vouloir néan- „ moins prendre M. *Chapelain* pour mon Héros, qu'on „ a eu tort de le traiter comme on a fait, & qu'il mé- „ ritoit d'être épargné, quand il n'auroit jamais com- „ posé d'autre Ouvrage que l'*Ode*, qu'il fit pour le „ Cardinal *de Richelieu*. DE ST. MARC.

(6) *J'ai ajouté que j'avois été fort pressé à un de ses Sermons, &c.*] M. *Perrault* fait dire par son *Abbé*,

à un de ses Sermons, & cela est vrai. D'autres assurent que la même chose leur est arrivée aux Sermons

REMARQUES.

Tome III. page 256. „ J'ai oüi prêcher l'Abbé *Cotin*, „ mais je vous puis assurer que j'ai été fort pressé à „ son Sermon. C'étoit aux Nouvelles Catholiques de „ la Rue Sainte Avoie, où il satisfit extrêmement son „ Auditoire. Il faut que je vous conte à ce sujet une „ circonstance de sa vie bien singuliere. M. l'Abbé *Co-* „ *tin* n'avoit pas grand bien de son Patrimoine; mais il „ lui échut tout à coup deux ou trois succeslions, qui „ le rendirent riche. Les affaires & les procès, qui „ lui vinrent avec les richesses, l'obligerent à plaider „ contre des Fermiers & contre des Locataires, qui ne „ payoient pas. Il fallut faire des Baux, faire des ré- „ parations, & enfin donner & recevoir des Exploits „ à tous momens. Le Langage & le Stile du Châte- „ let, où il ne connoissoit rien, le désoloient. Il étoit „ au désespoir de ne pouvoir lire le moindre Exploit, „ lui qui lisoit sans peine l'Hébreu, le Syriaque, & „ toutes les Langues Orientales. L'administration de „ son bien le fatigua si fort, qu'il résolut de le don- „ ner à un de ses parens, à condition d'être logé & „ nourri chez lui le reste de ses jours, & qu'il lui „ seroit donné, tous les ans, une certaine somme „ pour son entretenement & ses menus plaisirs. La „ Donation ainsi faite entre vifs, les Collatéraux pré- „ senterent aussi-tôt Requête pour lui faire créer un „ Curateur, prétendant qu'un homme ne peut pas faire „ une plus grande folie que de donner tout son bien „ à un autre. M. l'Abbé *Cotin*, au lieu de comparoître „ ou de répondre juridiquement à l'assignation, va „ voir ses Juges, & les prie de venir à quelques-unes „ des Prédications, qu'il doit faire le Carême, consen- „ tant de recevoir un Curateur, s'ils l'en jugent digne „ après qu'ils l'auront entendu. Les Juges accepterent „ sa proposition, & revinrent si satisfaits de ses Ser- „ mons, & si indignés de l'injustice & de l'insolence „ de ses Parens, qu'ils les condamnerent & aux dé- „ pens & à l'amende. M. l'Abbé *Cotin* sçavoit beau- „ coup, & (ce qui sembloit devoir l'exempter des traits „ de la Satire) sçavoit le Grec en perfection. Il auroit

de M. l'Abbé de Cassagne : mais qu'importe? le nom de Cotin rime à Festin, & (7) celui de Cassagne

REMARQUES.

„ pû dire par cœur presque tout *Platon*, & tout *Homere*. Il sçavoit aussi, comme je crois l'avoir déja „ dit, une grande partie des Langues Orientales. Il „ faisoit bien des Vers, comme on le peut voir dans „ une excellente *Paraphrase*, qu'il nous a donnée du „ *Cantique des Cantiques*, qu'il a intitulée la *Pastorale* „ *sacrée*, & qu'il a accompagnée de plusieurs *Dissertations* pleines d'érudition. Etoit-ce-là un homme à „ s'en joüer, comme on a fait, & à proposer non „ seulement comme un ridicule, mais comme l'idée & „ le modele des ridicules "? De St. Marc.

(7) *celui de Cassagne remplit bien le Vers*,] A la suite de ce qu'on vient de lire dans la *Remarque* précédente, on trouve p. 259. „ Pour M. *de Cassagne*, je ne „ l'ai pas oüi prêcher, mais je l'ai connu très-particuliérement. On ne peut avoir plus d'esprit qu'il en „ avoit. Il commença à se faire connoître par une espece d'instruction en Vers, qu'il faisoit faire au Roi „ par *Henri IV*. Cet Ouvrage le fit choisir par M. *Colbert* pour être d'une petite *Académie*, qu'il établit „ pour les *Devises*, les *Médailles*, les *Inscriptions* & autres choses semblables, dont un Homme comme lui, „ Ministre & Surintendant des Bâtimens, pouvoit avoir „ affaire..... Nous avons de lui (de l'Abbé *de Cassagne*) une *Préface*, au devant des *Oeuvres de Balzac*, „ & une autre au devant de la *Traduction* de l'*Orateur* „ de *Cicéron*, qui sont assurément deux Pièces très-éloquentes; & cette *Traduction* de l'*Orateur*, qui est „ de sa façon, est telle qu'il ne s'en est fait aucune „ en notre tems de quelque Livre que ce soit, qui lui „ puisse être préférée, & peut-être comparée. M. de „ *Péréfixe*, Archevêque de Paris, faisoit tant d'estime „ de M. l'Abbé *de Cassagne*, qu'il l'avoit engagé à faire un *Sermonnaire* pour tout son Diocèse, c'est-à-dire, à composer des Sermons, pour y être prêchés „ à toutes les grandes Fêtes de l'Année dans les Eglises, où il ne se trouveroit pas d'habiles Prédicateurs. „ La mort, qui l'enleva peu de tems après avoir reçu „ cet ordre, nous a privés de cet Ouvrage ". De St. Marc.

remplit bien le Vers, point de miséricorde. On est bien malheureux lorsque, pour faire un bon Vers, on n'hésite pas à ternir la réputation de deux hommes de mérite. On dit que des (8) *Casuites vous ont assuré qu'il n'y avoit pas de quoi former un péché véniel dans vos Satires, & moi je vous dis avec tout ce qu'il y a de gens de bien en France que ces Casuites sont des ignorans ou des trompeurs.*

III. Voulant faire honneur à notre siècle, on l'a, *dites-vous*, en quelque sorte diffamé en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées. *Jules Scaliger, ceci soit dit sans me comparer à ce grand Personnage ni à ceux que je nommerai ensuite, a parlé de plusieurs Anciens & particuliérement d'Homère d'une maniere*

REMARQUES.

(8) *Casuites*] Il faut dire *Casuistes*. DESPRÉAUX a relevé cette faute à la fin de sa *Réflexion* VIII. contre *Perrault*, qui feignant de ne pas sçavoir qu'il avoit écrit *Casuite* dans cette *Lettre*, dit dans sa Réponse aux *Réflexions Critiques* de *Despréaux*, que dans le troisieme Tome de ses *Paralleles* où il a parlé des *Casuistes*, ce mot est imprimé avec une *s*. GRANET.

Dans l'Ouvrage cité par cette *Note*, M. *Perrault* ne *feint* point *de ne pas sçavoir qu'il avoit écrit Casuite* dans sa *Lettre*. Il répond à ce que M. *Despréaux* lui reprochoit d'écrire toujours ce mot sans *s*: „ Dans le troisieme „ Tome de mes *Paralleles*, où j'ai parlé de *Casuistes*, „ on trouvera ce mot imprimé avec une *s*. Il est si „ peu vrai que je l'*écrive toujours* sans *s*, comme l'as„ sure M. *Despréaux*, que dans le petit *Conte de Peau* „ *d'Ane*, je l'ai fait rimer avec *triste*: ce que je n'au„ rois pu faire, si je le mettois toujours sans *s* ". Voici la phrase du III. Tome des *Paralleles* que M. *Perrault* cite. Elle est à la page 5. Il s'agit de ceux d'entre les Sçavans qu'on appelle *Critiques*. „ Ils ne „ font presque autre chose que de se copier les uns les „ autres, comme les *Casuistes* & les Compilateurs ". DE ST. MARC.

mille fois plus offenſante que je n'ai fait dans mes Dialogues; cependant on n'a jamais dit qu'il ait diffamé ſon ſiècle. Eraſme, à qui on a élevé des ſtatues de bronze, n'a point diffamé le même ſiècle; quoiqu'il ait parlé beaucoup plus deſavantageuſement que moi des Ouvrages de Cicéron; & le Chancelier Bacon fait encore honneur à l'Angleterre, quoiqu'il ait eté dans les mêmes ſentimens qu'on me reproche. Pour faire voir que je diffame notre ſiècle il faut montrer que je ſuis dans l'erreur, & m'en convaincre par de bonnes raiſons, mais cela eſt un peu plus malaiſé que de dire une injure ou de mettre mon nom a la fin d'un Vers. Les amateurs outrés des Anciens ne s'aviliſſent pas juſqu'à raiſonner.

IV. Pindare, *dites-vous*, y eſt des plus maltraités. *J'avoue que je me ſuis un peu réjoüi ſur le commencement de la premiere Ode de ce grand Poëte, mais il s'agit de ſçavoir ſi j'ai eu tort, & c'eſt ce qu'il eſt bon que nous examinions. Voici mot à mot* (9) *l'endroit tout entier de mon Dialogue où le*

REMARQUES.

(9) *l'endroit tout entier de mon Dialogue* &ç.] *Paral.* Tome I. page 27. PERR.

Joignons à ce que M. *Perrault* rapporte ici ce qu'il dit de *Pindare* dans ſon troiſieme Tome, page 160. *Le Chevalier* dit: „ Paſſons à la *Poëſie Lyrique.* L'ABBÉ. „ Le plus célèbre de tous les Grecs en ce genre de „ *Poëſie*, c'eſt *Pindare.* Il faut croire qu'il eſt bien ſu„ blime, puiſque perſonne n'y peut atteindre, ſoit pour „ l'imiter, comme dit *Horace*, ſoit pour l'entendre, „ comme dit *Jean Benoît*, l'un de ſes plus excellens „ Interprêtes, qui aſſure (*Epiſt. ad Joan. Her.*) qu'a„ vant lui les plus ſçavans Hommes n'y ont preſque „ rien compris; & qui a fait voir par ſes interpréta„ tions forcées, qu'il n'y entend rien non plus que les „ autres. LE PRÉSIDENT. Vous voyez cependant la „ réputation que *Pindare* s'eſt acquiſe juſques dans les „ derniers tems, où *pindariſer* ſignifie, dire les choſes

commencement de cette Ode *est rapporté, c'est le Chevalier qui parle. „ Le Président Morinet, discou„ rant il y a quelques jours, de Pindare avec un „ de ses amis, & ne pouvant s'épuiser sur les loüan„ ges de ce Poëte inimitable, se mit à prononcer les cinq*

„ d'une maniere noble & sublime; & vous voyez ce „ qu'en dit *Horace*. LE CHEVALIER. Le témoignage „ d'*Horace* ne conclut rien. Il peut s'être moqué, „ comme il lui arrivoit d'en user ainsi fort souvent. Il „ peut d'ailleurs, s'être accommodé à l'opinion com„ mune, comme le doit un *Poëte*. Que lui importoit „ que la chose fût vraye, ou ne le fût pas? Mais sup„ posé qu'il ait parlé de bonne foi, ne sçavons-nous „ pas que le Cardinal *du Perron*, homme en son espe„ ce, qui valoit bien *Horace*, a parlé de *Ronsard* com„ me d'un *Poëte* incomparable; & que de son tems „ toute la France disoit, que de faire une faute dans „ le Langage c'étoit *donner un soufflet à Ronsard?* Mal„ gré toutes ces marques si convainquantes d'un grand „ mérite, on ne laisse pas aujourd'hui de se moquer „ de *Ronsard*, & de la folle imitation des *Anciens*, qu'il „ a affectée. Quand je n'entens point des *Auteurs An„ ciens* sur des choses qui sont de ma portée, ou que „ des *Modernes* écorchent le Grec & le Latin, je pro„ nonce hardiment qu'il y a de leur faute,.... L'AB„ BÉ. Si les Sçavans lisoient *Pindare* avec résolution „ de bien comprendre ce qu'il dit, ils s'en rebuteroient „ bien vîte, & ils en parleroient encore plus mal que „ nous; mais ils passent légérement sur tout ce qu'ils „ n'entendent pas, & ne s'arrêtent qu'aux beaux traits, „ qu'ils transcrivent dans leurs Recueils. Ils remar„ quent, par exemple, dans la premiere *Ode*, une Epi„ thete Grecque, qui dit que les richesses rendent „ l'homme superbe, que la *Sicile* est abondante en beaux „ chevaux, &c. Ils vont fort vîte dans leur lecture, „ où peu de chose les arrête; & après avoir fait leurs „ extraits, qu'ils regardent comme un amas de pierres „ précieuses, ils exaltent de toute leur force l'Auteur „ d'où ils les ont tirées, pour augmenter par-là le „ prix de leur travail & de leur collection ". DE ST. MARC.

„ *cinq ou six premiers Vers de la premiere de ses*
„ *Odes avec tant de force & d'emphase, que sa fem-*
„ *me qui étoit présente, & qui est femme d'esprit,*
„ *ne put s'empêcher de lui demander l'explication*
„ *de ce qu'il témoignoit prendre tant de plaisir à*
„ *prononcer. Madame, lui dit-il, cela perd toute sa*
„ *grace en passant du Grec dans le François. Il*
„ *n'importe, dit-elle, j'en verrai du moins le sens*
„ *qui doit être admirable. C'est le commencement,*
„ *lui dit-il, de la premiere Ode du plus sublime de*
„ *tous les Poëtes. Voici comme il parle.* (10) L'eau
„ est très-bonne à la vérité, & l'or qui brille com-
„ me le feu durant la nuit éclate merveilleusement
„ parmi les richesses qui rendent l'homme superbe.
„ Mais mon esprit, si tu desires chanter des com-

REMARQUES.

(10) *L'eau est très-bonne* &c.] Voyez dans les MÉMOIRES *de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, la *Traduction* entiere de la premiere *Ode* de *Pindare* avec des *Remarques* par M. l'Abbé *Massieu.* On verra que *Perrault* n'a cherché qu'à rendre *Pindare* ridicule, & qu'il n'avoit point de goût pour la *grande Poësie.* M. l'Abbé *Massieu* expose les raisons de *Perrault* & de *Despréaux* sur cet endroit du *Poëte Grec*, & „ laisse au „ Lecteur à prononcer entre eux, & à voir auquel des „ deux il aimeroit mieux ressembler pour la maniere de „ raisonner & de traduire ". Cet *Académicien* paroît n'avoir pas connu la *Réponse* de *Perrault* aux *Réflexions Critiques* de *Despréaux.* Cet Ecrit a été réimprimé, par M. *Des Maizeaux* dans *le* MÉLANGE *curieux des* PIÈCES *attribuées à M.* DE SAINT-EVREMOND; & dans l'*Edition* des *Oeuvres* de *Despréaux* publiée en Hollande par M. *Du Monteil.* Mais ces deux Ecrivains, aussi-bien que M. *Brossette*, n'ont pas connu la *Lettre* de *Perrault*, qui donne lieu à cette *Remarque.* GRAN.

L'Ouvrage de M. l'Abbé *Massieu* cité par M. l'Abbé *Granet*, se trouve dans le Tome IV. des *Mém. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres.* DE ST. MARC.

„ bats, ne (11) contemples point d'autre astre plus
„ lumineux que le Soleil pendant le jour dans le
„ vague de l'air, car nous ne sçaurions chanter de
„ combats plus illustres que les combats Olympi-
„ ques. *Vous vous mocquez de moi, lui dit la Pré-*
„ *sidente, voilà un galimathias que vous venez de*
„ *faire pour vous divertir, je ne donne pas si aisé-*
„ *ment dans le panneau. Je ne me mocque point,*
„ *lui dit le Président, & c'est votre faute si vous*
„ *n'êtes pas charmée de tant de belles choses. Il est*
„ *vrai, reprit la Présidente, que de l'eau bien clai-*

REMARQUES.

(11) *contemples*] DESPRÉAUX a trouvé une faute de Langue dans ce mot *contemples*. Il soutient qu'il faut dire, *contemple*. Voyez sa *Réflexion VIII.* contre *Perrault*, qui a cru qu'en cet endroit, son Adversaire parloit de son *Parallele des Anciens & des Modernes.* En quoi il s'est trompé. GRAN.

Dans la *Réponse* de M. *Perrault* à la *Réflexion* de M. *Despréaux*, citée dans cette *Note*, je ne vois pas un seul mot qui puisse faire penser que M. *Perrault* ait cru que son Adversaire en censurant l'*s* de *contemples*, avoit voulu parler du *Parallele des Anciens & des Modernes.* Il ne répond uniquement qu'à ce qui regarde l'*s* oubliée dans *Casuites*; & j'ai rapporté plus haut, *Remarque* 8. ce qu'il dit à ce sujet. Au reste dans le *Parallele*, &c. Tome I, page 28. *contemple* est écrit sans *s*. Je crois donc que *contemples* & *Casuites* ne sont dans la *Lettre* de M. *Perrault* que deux fautes d'Impression, qui lui sont échappées, en revoyant les *Epreuves*, s'il les a vues lui-même. Beaucoup d'Auteurs ne prennent pas cette peine. M. *Despréaux* ne releve ces deux minuties, que pour se venger de ce que M. *Perrault* l'avoit repris, comme on le verra plus bas dans cette *Lettre*, d'avoir écrit les *Opéras*, avec une *s*. Mais ayant sous les yeux & le *Parallele des Anciens & des Modernes*, & la *Lettre* de M. *Perrault*, lui convenoit-il de perdre le tems à *vétiller* avec aigreur sur ce qu'il voyoit ne devoir être dans cette derniere, que de pures fautes d'Impression? DE ST. MARC.

„ *re, de l'or bien luisant & le Soleil en plein midi,*
„ *sont de fort bonnes choses; mais parce que l'eau*
„ *est très-bonne & que l'or brille comme le feu pen-*
„ *dant la nuit, est-ce une raison de contempler ou de*
„ *ne contempler pas un autre astre que le Soleil pen-*
„ *dant le jour? de chanter ou de ne chanter pas les*
„ *Jeux Olympiques? Je vous avoüe que je n'y com-*
„ *prens rien. Je ne m'en étonne pas, Madame, une*
„ *infinité de très-sçavans hommes n'y ont rien com-*
„ *pris non plus que vous, comme l'a fort bien remar-*
„ *qué* (12) *un de ses plus sçavans Interprêtes. Cet*
„ *endroit est divin, & l'on est bien éloigné de rien*
„ *faire aujourd'hui de semblable. Assurément, dit*
„ *la Présidente, & l'on s'en donne bien de garde.*
„ *Mais je voi bien que vous ne voulez pas m'expli-*
„ *quer cet endroit de Pindare; cependant s'il n'y a*
„ *rien qui ne se puisse dire devant des femmes, je*
„ *ne voi pas où est la plaisanterie de m'en faire my-*
„ *stere. Il n'y a point de plaisanterie ni de mystere,*
„ *lui dit le Président. Pardonnez-moi, lui dit-elle,*
„ *si je vous dis que je n'en croi rien: les Anciens*
„ *étoient gens sages, qui ne disoient pas des choses*
„ *où il n'y a ni sens ni raison. Quoi que pût dire le*
„ *Président, elle persista dans sa pensée, & elle a*
„ *toujours cru qu'il avoit pris plaisir* (13) *à se moc-*

REMARQUES.

(12) *un de ses plus sçavans Interprêtes.*] JEAN BENOIT *Epist.* à *Jean Her.* PERR.

(13) *à se mocquer d'elle.*] La suite de ce que M. *Perrault* vient de rapporter mérite qu'on y fasse attention. *Le Président*, page 30. répond au *Chevalier:* „ Je ne „ pense pas que ce soit un grand reproche à un Poëte „ comme *Pindare*, de n'être pas entendu par Madame „ la Présidente *Morinet*, ni qu'en général le goût des „ Dames doive décider notre contestation. L'ABBÉ. „ S'il ne la décide pas entiérement, il est du moins „ d'un grand préjugé pour notre cause. On sçait la

„ *quer d'elle ". Pour faire voir que j'ai tort, & que ma plaisanterie est froide, il faut montrer ou que le commencement de cette Ode est mal traduit, ou que, tel qu'il est, il contient un sens intelligible & raisonnable.* (14) *C'est ce qu'on n'a point fait depuis trois ans que le Dialogue où on lit cette avanture est imprimé, & ce que je vous défie, Monsieur, de pouvoir faire.*

V. *Vous-dites* (15) Que je ne sçai pas le Grec, *il faut que les bévues qui sont dans mes Traductions vous en ayent fait appercevoir, de même que celles*

REMARQUES.

„ justesse de leur discernement pour les choses fines „ & délicates; la sensibilité, qu'elles ont pour ce qui „ est clair, vif, naturel & de bon sens, & le dégoût „ subit, qu'elle témoignent à l'abord de tout ce qui „ est obscur, languissant, contraint & embarrassé ". Cette Replique de l'*Abbé* n'a rien que de judicieux & de vrai. Les Femmes sont Juges compétens des *beautés essentielles* de l'*Eloquence* & de la *Poësie*, dont le but est de toucher & de plaire; & la véritable pierre de touche du mérite des Ouvrages d'esprit est l'*Impression* qu'ils font sur l'esprit des Lecteurs, ainsi que je l'ai déja dit (Disc. sur l'Ode, *Remarque* 30.) Malheur donc à tout Ouvrage d'esprit qui n'affecte pas les Femmes, comme il les devroit affecter, conformément à sa nature! Il ne lui servira de rien d'être constitué selon toutes les Regles de l'Art, ni d'être écrit dans le Langage le plus pur & du Stile le plus élégant. Qu'on le soumette à l'examen de la *Discussion*, laquelle n'est & ne peut jamais être que l'*Impression* développée: on trouvera que les Femmes ont dû n'être pas affectées de cet Ouvrage, & que par conséquent il est mauvais. De St. Marc.

(14) *C'est ce qu'on n'a point fait depuis trois ans*] C'est ce que M. *Despréaux* se propose de faire dans la *VIII. Réflexion Critique* sur *Longin*. De St. Marc.

(15) *Que je ne sçai pas le Grec*,] Dans la seconde Edition (du *Discours* sur l'*Ode*) il y a: *qui vraisemblablement ne sçait point de Grec.* Gran.

qu'on a trouvées dans votre Traduction de Longin, nous ont fait voir que vous n'êtes pas si grand Grec que vous tâchez de le paroître. Vous me ferez plaisir, Monsieur, de me montrer mes bévues, & (16) *je n'employerai point mes amis à vous fermer la bouche.*

VI. *Vous dites que* Pindare fort quelquefois de la Raison afin (s'il faut ainsi parler) de mieux entrer dans la raison même. *Cela est difficile à comprendre. Ce n'est pas un moyen de mieux entrer dans la raison que d'en sortir; d'ailleurs la Poësie la*

REMARQUES.

(16) *je n'employerai point mes amis à vous fermer la bouche.*] Ces mots renferment un reproche tacite, dont le sujet est expliqué par *Pradon* dans l'*Epître dédicatoire* de ses NOUVELLES REMARQUES *sur tous les Ouvrages du Sieur D****. Il y dit, page 9. „ Pour l'Histoire de „ *Longin*, vous ne la sçaviez pas, Monseigneur, & „ vous ne serez pas fâché qu'on vous en instruise. M. „ *D**** n'est pas toujours si fier qu'il le paroît, & „ quand il trouve des gens qui lui tiennent tête & „ qui sont plus sçavans que lui, il va au devant du coup:

„ *Et nous voyons rampant ce fameux Satirique*
„ *Craindre comme la foudre une juste Critique.*

„ M. *Dacier* fort célèbre par la parfaite connoissance „ qu'il a des Auteurs Grecs, & par ses belles & sçavantes *Traductions*, avoit écrit contre celle de *Longin* de M. *D****. Il le sçut, il en fut fort allarmé. „ Il fut trouver M. *Dacier*, (quelle démarche pour un „ si fier Auteur!) conféra avec lui, & enfin par l'entremise de ses amis il fut arrêté entre eux, que M. „ *Dacier* ne mettroit que la moitié des Remarques, „ qu'il avoit faites sur celles de notre Satirique". *Pradon* répete la même chose en Vers dans une *Epître*, qui précede ses *Nouvelles Remarques*. Mais le fait est démenti par l'*Avertissement*, que M. *Dacier* a mis à la tête de ses *Remarques sur la Traduction de Longin*. DE ST. MARC.

plus Dithyrambique ne fait point sortir le Poëte de la raison, en l'obligeant de s'écarter un peu de son sujet, puisque la raison veut qu'il ait de l'emportement & de l'enthousiasme.

VII. *Vous voulez, Monsieur,* que je n'aye jamais conçu le sublime des Pseaumes de David. *J'avoüe qu'il s'en faut beaucoup que j'aye assez de lumiere & naturelle & surnaturelle pour voir toutes les beautés de ces divins Cantiques, mais j'ose dire que personne ne les admire plus que moi: Voici comment j'en ai parlé* (17) *dans le troisieme volume de mes Dialogues que vous avez lû.* „ *La Poësie des Pseaumes de* „ *David est sans contredit une des plus belles qui* „ *ait jamais été.* (18) Lorsqu'Israël sortit de l'E-

REMARQUES.

(17) *dans le troisieme volume de mes Dialogues*] Page 13. Perr.

(18) *Lorsqu'Israël* &c.] Entre cette Phrase & la précédente, il y a celle-ci dans le *Parallele.* „ Cependant „ il n'y entre (dans les *Pseaumes*) aucun Personnage „ forgé par le Poëte, qui se contente de donner du sen„ timent & de la connoissance aux choses dont il par„ le". Cela se rapporte à quelque chose, qu'il a dit auparavant, & que je vais extraire ici, quand ce ne seroit que pour le justifier du reproche qu'on lui fait ci-dessus (*Remarque* 10.) de n'avoir point eu de goût pour la *grande Poësie.* Quiconque connoissoit aussi-bien ce que c'est que la *Poësie*, devoit être en état d'en goûter tous les genres. „ La *Poësie* (dit l'*Abbé*, page 7.) „ n'est autre chose qu'une *Peinture* agréable, qui re„ présente par la parole tout ce que l'*Imagination* peut „ concevoir, en donnant presque toujours un corps, „ une ame, du sentiment & de la vie aux choses qui „ n'en ont point. Quand on dit que la *Poësie* est „ une *Peinture*, on ne peut pas dire seulement qu'elle „ représente les objets, mais on veut aussi faire conce„ voir la maniere dont elle les représente. Il y a trois „ choses dans la *Peinture:* le *simple Trait*, qui par ses „ contours fait voir la figure de l'objet, & le donne à „ connoître par la plus simple de toutes ses images:

„ gypte, & la maiſon de Jacob du milieu d'un Peu-
„ ple barbare, *dit ce Poëte admirable*, Dieu con-
„ ſacra la nation Juive à ſon ſervice & établit ſa
„ puiſſance dans Iſraël. La mer le vit & elle s'en-

REMARQUES.

„ il y a les *Ombres* & les *Jours*, qui ſe joignant au
„ *ſimple Trait*, lui donnent du relief & de l'arrondiſſe-
„ ment, comme on le voit dans les *Deſſeins* de *clair-*
„ *obſcur*, & même dans les Eſtampes: il y a enfin les
„ *Couleurs naturelles* des objets, qui achevent de leur
„ donner leur véritable & entiere reſſemblance. Les
„ mêmes choſes ſe rencontrent dans l'*Art*, qui conduit
„ la parole: les *Termes ſimples* & ordinaires, dont on
„ ſe ſert dans le langage le plus commun, ſont comme
„ le *premier Trait* & la premiere *Délinéation* des Pen-
„ ſées que l'on veut exprimer: les *Mouvemens* & les
„ *Figures* de la *Rhétorique*, qui donnent du relief au
„ Diſcours, ſont les *Jours* & les *Ombres*, qui les font
„ avancer ou reculer dans le Tableau: & enfin les *Deſ-*
„ *criptions* ornées, les *Epithetes* vives & les *Métaphores*
„ hardies ſont comme les *Couleurs naturelles*, dont les
„ objets ſont revêtus, & par leſquelles ils nous appa-
„ roiſſent entiérement & tels qu'ils ſont dans la vérité.
„ Or comme il n'y a que cette partie de la *Peinture*,
„ qui s'appelle proprement *Peinture*, le reſte n'étant
„ qu'une *Délinéation* ou un *Deſſein*; il n'y a auſſi que
„ cette derniere façon de repréſenter toutes choſes qui
„ ſe doive nommer *Poëſie*. Car il ne ſuffit pas à la bel-
„ le & noble *Poëſie* de ſe faire entendre, ni même d'en
„ dire aſſez pour perſuader, il faut qu'elle repréſente
„ les objets dans leur vérité & leur naïveté toutes pu-
„ res; il faut qu'elle plaiſe, qu'elle charme, qu'elle
„ enleve: autrement elle n'eſt pas vraie *Poëſie*... Le
„ capital de la *Poëſie* eſt de plaire ... C'eſt pour cela
„ qu'elle ne parle d'aucune choſe qu'elle ne la revête
„ de toutes ſes couleurs & de toutes les circonſtan-
„ ces qui peuvent nous la rendre agréable: ..... *qu'el-*
„ *le* ne parle gueres d'aucun objet ſenſible, qu'elle ne
„ le colore, ou n'en exprime quelque qualité qui le dé-
„ ſigne ſi bien, que l'on croit le voir... qu'elle fait pro-
„ feſſion de peindre au naturel & d'être abondante en
„ ornemens, qui ſont le principal de ſon eſſence. Or

„ fuit ; le Jourdain remonta vers sa source : les
„ montagnes sauterent comme des Béliers & les
„ collines comme des Agneaux. *Cela est Poëtique
„ assûrement. Ensuite il interroge la mer, le Jourdain, les montagnes & les collines, & leur dit:*

REMARQUES.

„ ces ornemens sont de deux sortes ; les uns naturels
„ & communs à toutes les Nations du monde ; les autres artificiels & qui n'ont d'usage qu'en de certains
„ païs, où les Hommes en sont convenus. De la premiere espece sont la vie, le sentiment, les passions,
„ la parole & le raisonnement qu'on attribue aux choses qui n'en ont point. Ces ornemens plaisent presque toujours, parce que l'Homme qui s'aime, est
„ bien aise de se rencontrer par-tout, & de voir que
„ toutes choses lui ressemblent ; de même qu'une Femme, qui a sa chambre remplie de miroirs, est ravie
„ de se voir représentée de tous côtés. Ces ornemens
„ ont encore l'avantage d'être de toutes les *Poësies*, qui
„ ont été & qui seront jamais..... De la seconde espece sont les *Divinités*, que les Anciens y ont introduites : les *Anges* & les *Démons*, qu'on mêle dans
„ les *Poëmes Chrétiens* ; & les *Personnages Moraux*,
„ qu'on peut introduire dans toutes sortes de *Poëmes*
„ & *Chrétiens* & *Profanes*. Les ornemens de cette seconde espece sont une grande beauté dans un Ouvrage, mais ils ne sont point de l'essence de la *Poësie*,
„ comme le sont ceux de la premiere espece, dont elle
„ ne peut se passer sans cesser d'être *Poësie*". C'est pour prouver cette derniere Proposition, que M. *Perrault* dit de la *Poësie* des *Pseaumes* de David, ce que l'on voit dans sa *Lettre*, & qu'il conclut ainsi dans son Livre, p. 14. „ Je pourrois rapporter une infinité d'autres endroits des *Poësies* de *David*, de *Moïse*, de *Salomon*, de la même nature : mais celui-ci suffit pour
„ montrer que les *Fables* du *Paganisme* ne sont point
„ de l'essence de la *Poësie*".

Voyez au sujet des *Fictions Payennes*, les *Remarques* sur les Vers 176. 189. 193. 233. du III. Chant, & sur le Vers 133. du IV. Chant de l'*Art Poëtique*. De St. Marc.

„ O mer pourquoi fuyez-vous, & vous Jourdain „ pourquoi retourniez-vous vers votre ſource, „ montagnes pourquoi ſautiez-vous comme des Bé- „ liers, & vous collines comme des Agneaux? „ *Cela eſt encore plus poëtique. Mais la réponſe* „ *qu'il fait faire à la mer,* (19) *au Jourdain, aux* „ *montagnes & aux collines, a quelque choſe de ſi* „ *grand & de ſi élevé, que je défie les amateurs des* „ *Anciens, de trouver rien dans les Poëtes profanes* „ *qui en approche, ſans même avoir égard à la ſain-* „ *teté de l'ouvrage.* C'eſt, *dit-il,* que la Terre „ s'eſt émue devant la face du Seigneur, devant „ la face du Dieu de Jacob. *Il n'y a point d'hom-* „ *me ayant du goût pour la Poëſie qui ne frémiſſe* „ *à la vue de ces grandes beautés*". *Comment peut-on dire après cela que je n'ai jamais conçu le ſubli-me de David?*

VIII. *Vous dites que je ne ſuis pas fort convaincu du précepte qu'on a avancé dans l'Art Poëtique, à propos de l'Ode, & enſuite vous citez* (20) *ces deux Vers de votre façon.*

Son ſtile impétueux ſouvent marche au hazard.
Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'Art.

(21) *Ne vous appercevez-vous point, Monſieur, des airs que vous vous donnez, en ſuppoſant que tout*

REMARQUES.

(19) *au Jourdain, aux montagnes & aux collines, a quelque* &c.] Dans le *Parallele* même il y a, *au fleuve & aux montagnes, a quelque* &c. DE ST. MARC.

(20) *ces deux Vers de votre façon.*] Ce ſont les Vers 71. & 72. du ſecond Chant de l'*Art Poëtique.* DE ST. MARC.

(21) *Ne vous appercevez-vous point,* &c.] On voit par le *Diſcours ſur l'Ode*, que M. *Deſpréaux* profita de la remontrance un peu vive, que M. *Perrault* lui fait ici. DE ST. MARC.

le monde doit avoir devant les yeux votre Art Poëtique, que vous appellez absolument & comme par excellence l'Art Poëtique; & ne voyez-vous point qu'il n'est pas de l'exacte modestie de se citer soi-même?

IX. *Vous avancez comme une chose constante que* je suis un homme sans aucun goût, *c'est de quoi il s'agit, & on ne vous en croira pas sur votre parole. Est-il possible qu'un homme dont les Ouvrages ont reçu de l'applaudissement plus d'une fois dans l'Académie Françoise n'ait point de goût? J'ai honte de parler de moi si avantageusement, mais vous m'y contraignez.* (22) *Le jour qu'on y lut le Poëme du*

REMARQUES.

(22) *Le jour* &c.] Le *Poëme* du SIÈCLE *de Loüis le Grand* ,, fut lu, dit M. *Perrault* dans la *Préface* du ,, Tome I. de son *Parallele*, à l'Académie Françoise le ,, jour qu'elle s'assembla (le 27. Janvier 1687.) pour ,, rendre graces au Ciel de la parfaite guérison de son ,, Auguste Protecteur. Tous ceux qui composoient cet- ,, te illustre Assemblée parurent-en être assez contens, ,, hors deux ou trois Amateurs outrés de l'Antiquité, ,, qui témoignerent en être fort offensés". Ces Amateurs de l'Antiquité furent M. *Despréaux* & M. *Racine*. Le troisieme fut apparemment *La Fontaine*, qui dans un mot d'*Avis*, qu'il a mis entre les *Fables* 15. & 16. de son I. Livre, nous dit bonnement; *Nous ne sçaurions aller plus avant que les Anciens. Ils ne nous ont laissé que la gloire de les bien suivre.* S'il eût voulu les suivre lui-même si bien, ses *Fables* ne seroient pas, comme elles le sont, les modeles les plus parfaits de ce genre. M. *Despréaux* ne se contenta pas d'éclater tout haut dans l'Assemblée contre le *Poëme* de M. *Perrault*. Il avertit le Public de son mécontentement, par quelques *Epigr.* qui sont dans cette Edition les XV. XXXII. XLII. & XLIII. M. l'Abbé d'*Olivet* dans sa *Continuation de l'Histoire de l'Académie Françoise*, nomme encore au nombre de ceux qui désapprouverent le *Poëme* de M. *Perrault*, M. *Huet* & l'Abbé *Regnier Desmarais*. Il est vrai que ces deux Académiciens prirent dans la suite la défense des *Anciens* & sur-tout d'*Homere*, contre le *Parallele* de M. *Perrault*.

Siècle de Louis le Grand (*cet ouvrage vous blessa trop pour l'avoir oublié*) *vous le blamâtes hautement*

REMARQUES.

Au reste, le *Poëme* du Siècle *de Louis le Grand* est un Ouvrage très-ingénieux, quoique le Plan n'en soit, en quelque sorte, que Didactique: les Vers en sont en général fort bien faits, & souvent très-beaux. Voici comme l'Auteur y parle d'Homere:

Pere de tous les Arts, à qui du Dieu des Vers
Les Mysteres profonds ont été découverts:
Vaste & puissant Génie, inimitable Homere,
D'un respect infini ma Muse te révere:
Non, ce n'est pas à tort que tes inventions
En tous tems ont charmé toutes les Nations;
Que de tes deux Héros les hautes avantures
Sont le noble sujet des plus doctes peintures:
Et que des grands Palais les murs & les lambris
Prennent leurs ornemens de tes riches Ecrits,
Cependant si le ciel favorable à la France
Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
Cent défauts qu'on impute au siècle où tu naquis
Ne profaneroient pas tes Ouvrages exquis.
Tes superbes Guerriers, prodiges de vaillance,
Prêts de s'entre-percer du long fer de leur lance,
N'auroient pas si longtems tenu le bras levé;
Et lorsque le combat devoit être achevé,
Ennuyé les Lecteurs d'une longue Préface
Sur les faits éclatans des Héros de leur Race.
Ta verve auroit formé ces vaillans Demi-Dieux
Moins brutaux, moins cruels & moins capricieux.
D'une plus fine entente & d'un art plus habile,
Auroit été forgé le bouclier d'Achille,
Chef-d'Oeuvre de Vulcain, où son sçavant burin
Sur le front lumineux d'un resonnant airain,
Avoit gravé le Ciel, les Airs, l'Onde & la Terre,
* *Et tout ce qu'Amphitrite en ses deux bras enserre:*
Où l'on voit éclater le bel Astre du jour,
Et la Lune au milieu de sa brillante Cour;
Où l'on voit deux Cités parlant diverses langues:

* Ce Vers est une pure cheville. Ce qu'il signifie est compris dans le mot, *la Terre*, du Vers précédent.

& même d'une maniere un peu scandaleuse, pendant que l'Assemblée composée des Académiciens & de ce

REMARQUES.

Où de deux Orateurs on entend les harangues:
Où de jeunes Bergers sur la rive d'un bois,
Dansent l'un après l'autre, & puis tout à la fois:
Où mugit un Taureau qu'un fier Lion dévore:
Où sont de doux Concerts; & cent choses encore,
Que jamais d'un Burin, quoiqu'en la main des Dieux,
Le langage muet ne sçauroit dire aux yeux.
Ce fameux Bouclier, dans un siècle plus sage,
Eût été plus correct & moins chargé d'ouvrage,
Ton Génie, abondant en ses descriptions,
Ne t'auroit point permis tant de digressions,
Et modérant l'excès de tes Allégories,
Eût encor retranché cent doctes rêveries,
Où ton esprit s'égare & prend de tels essors,
Qu'Horace te fait grace en disant que tu dors.

Voyons ce qu'il dit encore du même Poëte, dans son *Epître* sur *Le Génie*, adressée à M. *de Fontenelle* avant l'impression du *Parallele des Anciens & des Modernes.* Elle se trouve avec le *Poëme* du *Siècle de Loüis le Grand* à la fin du I. Tome.

* *Au dessus des beautés, au dessus des appas,*
Dont on voit se parer la nature ici-bas,
Sont dans un grand Palais soigneusement gardées
De l'immuable beau les brillantes idées,
Modeles éternels des travaux plus qu'humains
Qu'enfantent les esprits, & que forment les mains, &c.
Ce fut là qu'autrefois, sans l'usage des yeux,
Du siége d'Ilion le Chantre glorieux
Découvrit de son Art les plus sacrés mysteres,
Et prit de ses Héros les divins caracteres.
Ce fut là qu'il forma la vaillance d'Hector,
Le courage d'Ajax, le bon sens de Nestor,
Du fier Agamemnon la conduite sévere,
† *Et du fils de Thétis l'implacable colere.*

* Ces deux premiers Vers ne sont pas fort intelligibles.
† M. *Perrault* s'est un peu contredit. V. ci-dessus *Rem.* 3. ce qu'il dit du *Caractere* d'*Achille*. Ce *Caractere*, dans ses principes, n'a jamais dû lui paroître formé sur les *brillantes idées de l'immuable Beau.*

grand nombre de gens qui ont accoûtumé de s'y rendré tous les jours de cérémonie, témoignoit en être satisfaite; voulez-vous qu'on croye qu'il n'y avoit là que vous seul qui eût du goût, & que toute la Compagnie n'en avoit non plus que l'Auteur de l'Ouvrage?

X. *Par où avez-vous jugé, Monsieur, que* (23) je croi que la Clélie & l'Opéra sont les modeles

REMARQUES.

Ulysse y fut conçu, toujours sage & prudent;
Thersite toujours lâche & toujours impudent.
Dans ce même séjour tout brillant de lumieres,
Où l'on voit des objets les images premieres,
Il sçut trouver encor tant de variétés,
Tant de faits merveilleux sagement inventés;
Que, malgré de son tems l'ignorance profonde,
De son tems trop voisin de l'enfance du monde;
Malgré de tous ses Dieux les discours indécens,
Ses redites sans fin, ses Contes languissans
Dont l'harmonieux son ne flate que l'oreille,
Et qu'il laisse échaper quand sa Muse sommeille;
En tous lieux on l'adore, en tous lieux ses Ecrits
D'un charme inévitable enchantent les Esprits.

Je ne vois rien dans tous ces Vers que de très-raisonnable; & sans doute, si M. *Perrault* n'eût rien écrit de plus sur cette matiere, il ne se seroit pas attiré l'opprobre éternel, dont les Ouvrages de M. *Despréaux* l'ont couvert. Il faut avoüer, que dans son *Parallele*, les détails de Critique dans lesquels il entre, sont souvent très-outrés, & quelquefois peu sensés. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse défendre le fonds de son Systême, sans mériter tous les mauvais traitemens qu'il a reçus. DE ST. MARC.

(23) *je croi que la Clélie & l'Opéra sont les modeles du genre sublime.*] M. *Perrault* en dit bien plus ici du *Roman* de *Clélie*, qu'il n'en a dit dans son *Parallele*. Voici ce qu'il y met dans la bouche de l'*Abbé*, qui place nos *Romans* au rang des *Poëmes Epiques*, Tome III. page 149. „ Nos bons *Romans*, comme l'*Astrée*, où „ il y a dix fois plus d'invention que dans l'*Iliade*, la „ *Cléopatre*, le *Cyrus*, la *Clélie* & plusieurs autres, non

du genre ſublime. *La Clélie eſt en ſon genre un des plus beaux Ouvrages que nous ayons, & l'illuſtre*

REMARQUES.

„ ſeulement n'ont aucun des défauts que j'ai remarqués
„ dans les Ouvrages des anciens Poëtes, mais ont, de
„ même que nos *Poëmes* en Vers, une infinité de beau-
„ tés toutes nouvelles".

Pour ce qui concerne l'*Opéra*, voici de quelle maniere l'*Abbé* s'explique, page 236. au ſujet de ce que *Quinaut* a fait en ce genre. „ Quand il ſeroit vrai que
„ les *Satiriques*, dont nous parlons, (M. *Deſpréaux*)
„ n'auroient maltraité que de méchans Poëtes, a-t-on
„ dû mettre M. *Quinaut* de ce nombre? On ſeroit fort
„ mal reçu à le faire aujourd'hui. Quand il entra dans
„ le Monde & qu'il fit joüer ſes premieres *Comédies*,
„ ce fut une affluence de Spectateurs incroyable, & des
„ applaudiſſemens qu'on entendoit des rues voiſines.
„ Les prétendus Connoiſſeurs ayant conclu par leurs
„ profonds raiſonnemens, qu'un jeune homme ne pou-
„ voit pas entendre le Théâtre, dirent qu'il y avoit à
„ la vérité quelque lueur d'eſprit dans ſes *Comédies*;
„ mais qu'il n'y avoit point d'art ni de conduite, com-
„ me s'il y avoit un plus grand art que celui de char-
„ mer tous ſes Auditeurs, & de les faire revenir tren-
„ te fois de ſuite à la même *Comédie*. La vérité eſt,
„ que ſes *Tragédies* & ſes *Comédies* ne ſont pas toutes
„ dans la derniere régularité; mais qui ne ſçait qu'en
„ fait de *Comédies*, quelques légers défauts ne les
„ empêchent pas d'être belles. Quand il vint à faire
„ des *Opéra*, un certain nombre de perſonnes de beau-
„ coup d'eſprit & d'un mérite diſtingué, ſe mirent en
„ fantaiſie de les trouver mauvais, & de les faire trou-
„ ver tels par tout le monde. Un jour qu'ils ſoupoient
„ enſemble, ils s'en vinrent ſur la fin du repas vers
„ M. *de Lulli* qui étoit du ſouper, chacun, le verre
„ à la main, & lui appuyant le verre ſur la gorge,
„ ſe mirent à crier: *Renonce à Quinaut, où tu es mort.*
„ Cette plaiſanterie ayant beaucoup fait rire, on vint à
„ parler ſérieuſement, & l'on n'omit rien pour dégoû-
„ ter *Lulli* de la *Poëſie* de M. *Quinaut*; mais comme
„ ils avoient affaire à un homme fin & éclairé, leurs
„ Stratagêmes ne firent que blanchir. L'on parla de

Personne qui l'a composée est d'un si grand mérite, que vous serez éternellement blâmé d'avoir tâché à

REMARQUES.

„ moi dans cette rencontre: & l'un de ces Messieurs
„ dit avec bonté, que c'étoit une chose fâcheuse que
„ je m'opiniâtrasse toujours à vouloir soutenir M. *Qui-*
„ *naut;* qu'il est vrai que j'étois son ancien ami, mais
„ que l'amitié avoit ses bornes, & que M. *Quinaut*
„ étant un homme noyé, je ne ferois autre chose que
„ me noyer avec lui: en un mot, que si j'avois un Ami
„ dans la Compagnie, cet Ami devoit m'en avertir cha-
„ ritablement. M. *D****. qui avoit de la bonté pour
„ moi, & chez qui se donnoit le repas, se chargea de
„ cette commission. Après qu'il m'eut fait sa salutaire
„ remontrance, & que je l'en eus remercié, je lui de-
„ mandai ce que ces Messieurs trouvoient tant à repren-
„ dre dans les *Opéra* de M. QUINAUT. *Ils trouvent,*
„ me dit-il, *que les Pensées n'en sont pas assez nobles,*
„ *assez fines, ni assez recherchées; que les Expressions,*
„ *dont il se sert, sont trop communes & trop ordinaires;*
„ *& enfin, que son Stile ne consiste que dans un certain*
„ *nombre de paroles, qui reviennent toujours.* JE *ne suis*
„ *pas étonné,* lui répondis-je, *que ces Messieurs, qui ne*
„ *sçavent ce que c'est que Musique, parlent de la sorte;*
„ *mais vous, Monsieur, qui la sçavez parfaitement, qui en*
„ *connoissez toutes les finesses, & à qui la France doit cet-*
„ *te propreté & cette délicatesse dans le Chant, que toutes*
„ *les autres Nations n'ont point encore; ne voyez-vous pas*
„ *que si l'on se conformoit à ce qu'ils disent, on feroit*
„ *des Paroles, que les Musiciens ne pourroient chanter &*
„ *que les Auditeurs ne pourroient entendre. Vous sçavez*
„ *que la voix, quelque nette qu'elle soit, mange toujours*
„ *une partie de ce qu'elle chante; & que, quelque natu-*
„ *relles & communes que soient les Pensées & les Paro-*
„ *les d'un Air, on en perd toujours quelque chose. Que*
„ *seroit-ce si ces Pensees étoient bien subtiles & bien re-*
„ *cherchées, & si les Mots, qui les expriment, étoient*
„ *des Mots peu usités & de ceux qui n'entrent que dans*
„ *la grande & sublime Poësie? On n'y entendroit rien au*
„ *tout. Il faut que dans un Mot, qui se chante, la Syl-*
„ *labe qu'on entend, fasse deviner celle qu'on n'entend*
„ *pas, que dans une Phrase quelques Mots, qu'on a oüis,*

lui nuire par vos plaisanteries. J'estime fort les Opéra de M. Quinaut, pour l'art & le beau naturel qui s'y rencontrent; mais je n'ai point dit que ni les Opéra ni la Clélie fussent des modeles du genre sublime auquel ils n'ont jamais visé, si ce n'est en de certains endroits où le sujet le demandoit & où ils l'ont attrapé très-heureusement. Souffrez, Monsieur, que je vous avertisse en passant que vous écrivez (24) les Opéras, *& qu'il faut écrire les Opéra; ce peut être*

REMARQUES.

„ *fassent suppléer ceux qui ont échappé à l'oreille; & enfin qu'une partie du Discours suffise seule pour le faire comprendre tout entier. Or cela ne se peut faire à moins que les Paroles, les Expressions & les Pensées ne soient fort naturelles, fort connues & fort usitées. Ainsi, Monsieur, on blâme M.* QUINAUT *par l'endroit, où il mérite le plus d'être loüé, qui est d'avoir sçu faire, avec un certain nombre d'Expressions ordinaires, & de Pensées fort naturelles, tant d'Ouvrages si beaux & si agréables, & tous si différens les uns des autres. Aussi voyez-vous que M.* DE LULLI *ne s'en plaint point, persuadé qu'il ne trouvera jamais des Paroles meilleures à être mises en chant, & plus propres à faire paroître la Musique.* La vérité est qu'en ce tems-là j'étois presque le seul à Paris, qui osât se déclarer pour M. *Quinaut*, tant la jalousie de divers Auteurs s'étoit élevée contre lui, & avoit corrompu tous les suffrages & de la Cour & de la Ville; mais enfin j'en ai eu satisfaction. Tout le monde lui a rendu justice dans les derniers tems, & ceux qui le blâmoient le plus, ont été contraints par la force de la vérité, de l'admirer publiquement, après avoir connu qu'il avoit un génie particulier pour ces sortes d'Ouvrages". M. *D****. qu'on a vu plus haut, ne doit ni ne peut s'entendre de M. *Despréaux*. Ce que M. *Perrault* dit ne pourroit convenir qu'au célèbre *Lambert*. DE ST. MARC.

(24) *les Opéras*,] DESPRÉAUX à la fin de sa *Réflexion VIII.* contre *Perrault*, convient de cette faute, & dans „ la seconde *Edition* de sa *Préface*, il dit, *nos Opéra*. GRAN.

Je ferai remarquer que M. *Perrault* en reprenant cette

être une faute de l'Imprimeur, mais si c'est vous qui l'avez faite, vous auriez besoin de venir plus souvent à l'Académie.

XI. *Vous m'accusez d'avoir dit* (25) que Térence est fade, que Virgile est froid, & Homere de

REMARQUES.

te faute, commence par dire qu'elle *peut être de l'Imprimeur*. En quoi son procédé me paroît plus poli que celui de M. *Despréaux*, dont il est parlé ci-dessus, *Remarque* 11. De St. Marc.

(25) *que Térence est fade, que Virgile est froid, & Homere de mauvais sens.*] Il est vrai que M. *Perrault* prétend, & quelquefois même avec raison, qu'il y a dans *Homere* & dans *Virgile* des choses, qui choquent la vraisemblance & le bon sens; mais je ne vois nulle part qu'il les accuse formellement, l'un d'être *de mauvais sens*, & l'autre d'être *froid*. Il n'accuse point non plus *Térence* d'être fade. Voici ce qui concerne cet *Ancien* dans le Tome III. du Parallele. *Le Chevalier* y dit, p. 209. „ *Plaute* & *Térence* me plaisent tous „ deux beaucoup : mais il me semble que *Plaute* a trop „ envie de faire rire, & que *Térence* n'y songe pas assez; &, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que „ *Plaute* est trop chaud, & *Térence* trop froid. Le „ Président. Il est vrai que *Plaute* est un peu trop „ plein de prétendus bons mots, ... mais pour „ *Térence*, ô Ciel! peut-on dire qu'il y ait rien de „ *froid* dans ses Ouvrages? peut-on prendre pour froideur cette sagesse admirable, cette judicieuse sobriété „ à ne dire que ce qu'il faut dans chaque Caractere, „ & cette adresse à sçavoir attraper si juste la naïveté „ de la pure nature? L'Abbé. Vous croyez avoir loüé „ *Térence* admirablement, en disant qu'il a attrapé la „ naïveté de la pure nature. Quand cela seroit aussi „ vrai que vous le croyez, pensez-vous qu'il y ait en „ cela un fort grand mérite. Le Président. Je n'en „ sçais point de plus grand, particuliérement en fait de „ *Comédies*, qui ne sont ou ne doivent être que des „ images naïves des Actions humaines. L'Abbé. Et „ moi, je vous dis que cette pure *Nature* dont vous „ faites tant de cas, n'est point belle dans les Ouvra-

mauvais sens. *On ne trouvera pas un seul mot de tout cela dans mes Paralleles. Il est vrai que j'ai rapporté plusieurs endroits d'Homere qui ont pu ne lui pas faire honneur; mais ce n'est pas ma faute, puisque je n'ai rien cité de ce grand Poëte* (26) *qui ne fût traduit fidellement.*

REMARQUES.

„ ges de l'*Art*. Elle est admirable dans des Forêts, „ dans des Rivieres, dans des Torrens, dans des Dé„ serts, & généralement dans tous les lieux sauvages, „ qui lui sont entiérement abandonnés; mais dans les „ lieux, que l'*Art* cultive, comme par exemple dans „ des Jardins, elle gâteroit tout, si on la laissoit faire, „ elle rempliroit toutes les allées d'herbes & de ron„ ces, toutes les fontaines & les canaux de roseaux & „ de limon. Aussi les Jardiniers ne font-ils autre cho„ se que de la combattre continuellement. Il en est de „ même dans les choses de la Morale, où la Philoso„ phie n'a pas une plus importante & plus continuelle „ occupation que de domter & de corriger cette pure „ *Nature*, qui est toujours brutale, n'allant jamais qu'à „ ses fins, sans s'inquiéter de l'intérêt des autres...... „ On pourroit en faire un cent d'autres (Comparaisons) „ qui prouveroient la même chose. Je conclus donc... „ que ce n'est pas un grand mérite à *Térence* d'avoir „ imité la *Nature*, comme il a fait, d'avoir fait parler „ un Vieillard comme un Vieillard, un Jeune-homme „ comme un Jeune-homme, un Valet comme un Va„ let; cela n'est pas bien difficile; car il ne suffit pas „ que les *Caracteres* soient assez marqués pour être re„ connus; il faut les porter en quelque sorte à la per„ fection de leur idée, qui est... non seulement au des„ sus de la *pure Nature*, mais de la *belle Nature* mê„ me. Ce que *Térence* n'a pas fait".

Il faut avoüer qu'au sujet de la *Comédie*, M. l'*Abbé* déraisonne aussi parfaitement qu'il se puisse, & que les principes qu'il pose ici, sont contradictoires à ce qu'il a précédemment établi par rapport à l'essence de la *Poësie*. Voyez ci-dessus *Remarque* 18. DE ST. MARC.

(26) *qui ne fût traduit fidellement.*] C'est principalement sur l'infidélité des Traductions de M. *Perrault*,

XII. *Vous dites que cela vient* (27) d'une bizarrerie d'esprit qui m'est commune avec toute ma famille. *Cet endroit, Monsieur, est trop fort, & excede toutes les libertés & toutes les licences que les gens de Lettres prennent dans leurs disputes. Ma famille est irréprochable, & elle l'est à un point que je lui ferois tort si je me donnois la peine de la justifier de votre calomnie. On n'y trouvera que des gens de bien, des gens de bon sens, officieux, bienfaisans & aimés de tout le monde.* (28) *De quatre freres que j'ai eus & dont je suis le moindre & le*

REMARQUES.

que Messieurs *Despréaux*, *Huet*, *Regnier-Desmarais*, *Boivin* & *Massieu*, se sont récriés. DE ST. MARC.

(27) *d'une bizarrerie d'esprit qui m'est commune avec toute ma famille.*] DESPRÉAUX dans la premiere Edition de sa *Préface* avoit dit: *& qu'une espece de bizarrerie d'esprit, qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille, rend insensible* &c. Il a judicieusement supprimé dans les Editions suivantes ces mots injurieux: *qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille.* GRAN.

(28) *De quatre freres que j'ai eus.*] Je ne sçais si *que j'ai eus* ne seroit pas ici par inattention, au lieu de *que nous étions.* On ne connoît en tout que quatre Messieurs *Perrault*, Fils de *Pierre Perrault*, Avocat au Parlement, qui sont *Pierre*, *Nicolas*, *Claude*. & *Charles*.

Pierre Perrault, qui fut Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, fit imprimer en 1674. un *Traité de l'Origine des Fontaines*, & donna sa *Traduction* de *La Secchia rapita* du *Tassone* en 1678. au sujet de laquelle voyez la *Remarque* sur le Vers 56. du IV. Chant du *Lutrin*. Il est aussi l'Auteur de la *Défense de l'Opéra d'Alceste*, à laquelle M. *Racine*, dans la *Préface* de son *Iphigénie*, a répondu très-sagement, sur ce qui concerne l'*Alceste* d'*Euripide*. Voyez la I. *Réflex. Critique sur Longin*. Il paroît par la *Préface*, que *Pierre Perrault* a mise à la tête de sa *Traduction* du *Tassone*, que c'est de lui, que son Frere l'*Académicien* avoit pris toutes ses idées sur les *Anciens* & les *Modernes*. C'est absolument le même Systême, qui n'est que plus éten-

dernier en toutes choses, vous n'avez connu que celui qui étoit Médecin & de l'Académie des Sciences.

REMARQUES.

du, plus développé dans le *Parallele*, dont le premier Volume ne fut imprimé qu'en 1691. ou 1692., 12 ou 13 ans plus tard que la *Préface* dont je parle, dans laquelle ce Systême, exposé d'une maniere très-générale, & fort briévement, n'offre que de la vraisemblance.

Nicolas Perrault, reçu Docteur de Sorbonne en 1652. & mort en 1661. est Auteur d'un Volume *in*-4°. qui parut après sa mort en 1667. sous le titre de *Théologie Morale des Jésuites.*

Claude Perrault, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, fut un des plus habiles Architectes que la France ait eus, & très-digne des éloges que son Frere lui donne ici. Les belles Gravures de sa *Traduction* de *Vitruve*, ont été faites sur ses propres *Desseins*, qu'on trouva plus parfaits que les *Estampes*. Il a fait encore un *Abrégé de Vitruve*, qui fut suivi d'un autre Ouvrage sur l'Architecture, ayant pour titre: *Ordonnance des cinq especes de Colonnes, selon la méthode des Anciens*, & qui parut en 1683. Après sa mort arrivée à Paris le 9. Octobre 1688. à l'âge de 74. ans, on donna le *Recueil de plusieurs Machines* de son invention. La Chapelle de Sceaux fut aussi bâtie sur ses Desseins. M. *Despreaux*, dans sa *I. Réflexion Critique* ne convient pas qu'il eût à M. *Perrault* le Médecin, d'aussi grandes obligations, que l'*Académicien* le prétend ici. *L'Epigramme XII.* nie même absolument le fait. A l'égard de la Façade du Louvre, de l'Observatoire & de l'Arc de Triomphe, ce qu'il en dit peut faire révoquer en doute, que ce soit effectivement sur les *Desseins* de *Claude Perrault* que ces grands Ouvrages ont été faits. Il ajoute que Messieurs de l'Académie des Sciences ne convenoient pas tous de l'excellence de la *Traduction* de *Vitruve*, & finit par assurer que ce Médecin, qu'il reconnoît pour *homme de très-grand mérite, & fort sçavant dans les matieres de Physique*, pensoit sur les *Anciens*, comme l'Auteur du *Parallele*. Quoique M. *Despréaux* ait traité sans façon, *Claude Perrault* d'ignorant Médecin, & qu'en effet il n'eût guere pratiqué son Art que dans sa Famille, pour ses

Par où avez-vous pu reconnoître de la bizarrerie dans son esprit? Est-ce par ses Ouvrages? Est-ce par la

REMARQUES.

Amis & pour les Pauvres, la Faculté ne laissa pas après sa mort de demander à ses Héritiers son Portrait pour le placer avec ceux de *Fernel*, d'*Akakia*, de *Riolan*, d'*Hamon*, & de quelques autres de ses plus célèbres Docteurs.

Charles Perrault, plus jeune de 20. ans que *Claude* le plus jeune de ses trois Freres, se fit connoître de très-bonne heure par son *Dialogue de l'Amour & de l'Amitié*, qui fut suivi de deux *Odes*, l'une sur la Paix des Pyrénées, & l'autre sur le Mariage du Roi, Pièces qui furent applaudies dans le tems, & qui firent concevoir de grandes espérances du génie de leur Auteur. Le goût qu'il avoit pour les Arts, & qu'il avoit pu cultiver, à son gré, dès sa jeunesse, par les conseils & les leçons de son Frere *Claude*, fit qu'il s'y rendit très-habile Connoisseur. Ce qui fut cause que M. *Colbert*, qui le sçavoit d'ailleurs Homme d'honneur & de probité, lui donna sa confiance & le choisit pour Premier-Commis de la Surintendance des Bâtimens, dont il le fit ensuite Contrôleur-général. Il est constant que M. *Perrault* ne se servit du crédit, que ses emplois lui donnerent, que pour procurer l'avancement des Sciences & des Arts, en rendant à ceux qui les cultivoient tous les services qui dépendoient de lui. La plupart des Pensions ou des Gratifications distribuées à cet égard, sous le Ministere de M. *Colbert*, furent l'effet de ses sollicitations. C'est sur ses Mémoires que fut formée l'*Académie* de *Peinture*, de *Sculpture*, & d'*Architecture*. Il fut un des premiers Membres de celles des *Sciences* & des *Inscriptions*. Le 23. Novembre 1671. il fut reçu à l'*Académie Françoise*. Elle dut à ses soins la place qu'elle occupe au Louvre, & l'établissement des Jettons. La mort de M. *Colbert* ayant privé M. *Perrault* de ses emplois, il ne songea plus qu'à se livrer en repos à son goût pour les Lettres. C'est depuis sa retraite qu'il a composé le plus grand nombre de ses Ouvrages de Prose & de Vers, qui sont la plupart de genres fort différens. Il se laissoit conduire à la fécondité prodigieuse de son Imagination. Ses Ouvrages, presque

Traduction qu'il a faite de Vitruve & par les Notes dont il l'a accompagnée? Ouvrage aussi beau en son genre qu'il s'en soit fait de notre siècle. Est-ce par ses Essais de Physique qui ont été si bien reçus de toutes les personnes intelligentes dans les choses de la Nature? Est-ce enfin par les Mémoires qu'il a dressés pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, dont il y a un volume d'imprimé & un volume manuscrit qu'il a laissé à l'Académie des Sciences? Non assurément, puisque ce sont des matieres dont vous n'avez presque aucune connoissance, & où il ne s'agit ni d'Horace ni de Pindare. Concluez-vous que l'Auteur de tous ces Ouvrages n'avoit pas le sens droit, parce que Monsieur Colbert qui avoit un si grand sens le choisit pour être de l'Académie des Sciences? Parce que ç'a été sur ses Desseins que la face principale du Louvre a été bâtie préférablement à ceux du Cavalier Bernin & de tous les Architectes de France & d'Italie, & que c'est encore sur ses Desseins qu'on a élevé le modele de l'Arc de Triom-

REMARQUES.

tous oubliés à présent, ne sont assurément pas dignes d'un mépris, qu'ils ne doivent, sans doute, qu'aux traits satiriques de M. *Despréaux*. M. *Perrault* écrivoit très-agréablement en Prose, quoiqu'avec un peu de négligence. On trouve dans ses *Poësies*, dont la Versification n'est pas toujours assez correcte, ni le Stile assez soutenu, du feu, des images, de la noblesse, de la douceur, du neuf, & quelquefois des traits de Génie. On l'a loüé d'avoir possédé, supérieurement à tous nos Poëtes, le talent de faire des peintures, aussi vives qu'exactes, des choses naturelles, qui paroissent même le moins susceptibles d'ornement. Il mourut à Paris le 17. Mai 1703. âgé de 70. ans. Il joignoit aux vertus les plus nécessaires & les plus utiles dans la société, beaucoup de Christianisme, & c'étoit, pour le dire en un mot, un Homme d'un vrai mérite à tous égards. De St. Marc.

phe & le bâtiment de l'Observatoire. Est-ce enfin parce qu'il avoit un goût & un génie universel pour tous les Arts & pour toutes les Sciences? Il faut vous faire souvenir de lui par d'autres endroits. Il vous a tiré de deux dangereuses maladies avec des soins & une application inconcevables, & on sçait de quelle sorte vous avez reconnu ses soins en le maltraitant dans vos Satyres. Où est en tout cela la bizarrerie de mon frere?

XIII. *J'étois intime ami de* (29) *Monsieur votre Frere qui étoit de l'Académie Françoise. Dans le*

REMARQUES.

(29) *Monsieur votre Frere* &c.] GILLES BOILEAU, mort en 1669.

M. *Despréaux* finit sa premiere *Réflexion Critique sur Longin* par ces paroles „ On me pardonnera, si je prens „ encore ici l'occasion de desabuser le Public d'une au„ tre fausseté que M. *Perrault* a avancée dans la *Lettre* „ *Bourgeoise* qu'il m'a écrite, & qu'il a fait imprimer; „ où il prétend qu'il a autrefois beaucoup servi à un „ de mes freres auprès de M. *Colbert*, pour lui faire „ avoir l'agrément de la charge de Contrôleur de l'Ar„ genterie. Il allegue pour preuve, que mon frere, de„ puis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui „ rendre une visite, qu'il appelloit de devoir, & non „ pas d'amitié. C'est une vanité dont il est aisé de fai„ re voir le mensonge; puisque mon frere mourut dans „ l'année qu'il obtint cette charge, qu'il ne l'a possé„ dée, comme tout le monde sçait, que quatre mois; „ & que même, en considération de ce qu'il n'en avoit „ point joüi, mon autre frere, pour qui nous obtin„ mes l'agrément de la même charge, ne paya point le „ marc d'or, qui montoit à une somme considérable".

Voilà deux Hommes d'honneur & d'une probité très-reconnue, dont l'un donne un démenti bien formel à l'autre. Que penser? Je vois que M. *Perrault* s'est mépris, & qu'en écrivant sa *Lettre* à la hâte, il a confondu le Frere de M. *Despréaux* avec quelque autre personne, qui lui rendoit cette visite annuelle dont il parle. Je vois d'ailleurs que M. *Despréaux*, en insistant

*temps qu'il faisoit agir ses amis pour obtenir la charge de Contrôleur de l'Argenterie, il me pria d'en parler à Monsieur Colbert, parce que le Roi qui n'étoit pas content des Contrôleurs précédens, l'avoit chargé de lui trouver quelqu'un dont il lui répondît. J'en parlai à Monsieur Colbert qui me demanda d'abord si je voulois lui répondre de l'homme que je lui proposois. La connoissance que j'avois du bon cœur, de la probité & du désintéressement de M. votre frere (voilà, Monsieur, comme je parle de votre famille) fit que j'en répondis comme de moi-même. La Charge lui fut accordée, & rien n'est égal à la reconnoissance qu'il m'en témoigna pendant toute sa vie. Il venoit me voir à tous les commencemens de l'année, pour renouveller cette reconnoissance, & pour me dire que je lui avois obtenu la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, & où il y alloit de tout son honneur de n'être pas refusé. Il vouloit par un excès d'honnêteté que je regardasse cette visite comme une visite de devoir qui ne devoit point être confondue avec les visites d'amitié, que nous nous rendions très-fréquemment. Après sa mort sa Charge a passé entre les mains de (30) M. de P***. votre frere &*

REMARQUES.

sur la mort de son Frere, arrivée dans l'année même que la Charge dont il s'agit, fût obtenue, ne prouve pas que *Gilles Boileau* n'en fût pas redevable aux bons offices de M. *Perrault*. C'est pourtant ce qu'il sembloit d'abord vouloir faire croire.

(30) *M. de P***.*] Monsieur *de Puymorin*, dont l'enjoûment & les plaisanteries ingénieuses faisoient rechercher la conversation. Un jour, qu'il étoit avec quelques Amis, il fut convenu que le premier, qui mourroit, viendroit donner aux autres de ses nouvelles. L'un d'eux étant mort quelque tems après, M. *de Puymorin* crut qu'il lui étoit apparu dans la nuit, & tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau. Je tiens

mon ancien ami; l'exercice de cette Charge pendant une longue ſuite d'années leur fut utile & n'a point diminué leur ſucceſſion que vous avez recueillie. Voilà de quoi je n'ai jamais parlé à perſonne, m'étant toujours contenté de faire plaiſir quand j'ai été en pouvoir de le faire, ſans autre vue que d'en être bien aiſe dans le fond de mon cœur. Je ne vous en aurois jamais rien dit ſi je n'étois obligé de faire voir que nous avons toujours été bien éloignés mon frere & moi d'avoir mérité les mauvais traitemens que vous nous avez faits.

XIV. *Vous ajoûtez, Monſieur, que la bizarrerie qui m'eſt commune avec toute ma famille,* me rend inſenſible à tout ce qui frappe ordinairement les hommes. *A la réſerve de certaines beautés de Pindare & de quelques endroits des Anciens qui ne me plaiſent pas, à quelles belles choſes trouvez-vous que je ſois inſenſible? Il ne vous ſied pas bien, Monſieur, de me faire ce reproche, vous qui n'avez de ſenſibilité, à ce qu'on dit, que pour la Poëſie,* (31) *ſenſibilité que je vous diſputerai toujours, vous qui*

REMARQUES.

ce fait d'un homme très-digne de foi, qui l'avoit connu particuliérement. GRAN.

Pierre Boileau de Puymorin mourût en 1683. âgé de 58. ans. DE ST. MARC.

(31) *ſenſibilité que je vous diſputerai toujours,*] Par ce que j'ai rapporté de M. *Perrault* dans la *Remarque* 18. on peut juger que, connoiſſant, auſſi-bien qu'il faiſoit, l'eſſence de la *Poëſie*, il ne devoit pas être inſenſible à ſes beautés. Ses Ouvrages en Vers, quoique trop peu travaillés, en fourniſſent encore des preuves. On n'eſt point inſenſible aux beautés, qu'on ſçait trouver & dont on ſçait faire uſage ſoi-même. Mais il faut convenir que cet Ecrivain, content de s'être bien mis au fait des principes généraux de la *Poëſie*, étoit bien loin d'avoir approfondi toutes les parties de cet *Art;* & qu'en ce point il étoit fort inférieur à M. *Deſpréaux*, dont ce

connoissez si peu l'Architecture, la Sculpture, & la Peinture, qui n'avez presque point de commerce avec la Philosophie & les Mathématiques, ni avec mille autres choses semblables qui font le plaisir des honnêtes gens, comment pouvez-vous m'accuser d'insensibilité sur ce qui touche ordinairement les hommes, *moi qui à la vérité ne suis pas fort habile dans toutes les Sciences & dans tous les Arts que je viens de nommer, mais qui suis connu pour les aimer avec passion, & pour n'avoir point donné sujet de me reprendre toutes les fois que j'ai eu occasion d'en écrire? Quelques personnes ont cru que quand vous parlez de* la bizarrerie de ma famille, (32) *vous n'avez voulu dire autre chose sinon que mes freres étoient*

REMARQUES.

même *Art* avoit fait la principale & peut-être l'unique étude. Mais d'un autre côté combien celui-ci n'étoit-il pas inférieur à l'autre par l'étendue des connoissances. On voit par la lecture des Ouvrages de M. *Perrault*, que ce n'étoit pas pour lui des connoissances inutiles. Elles lui fournissent continuellement des idées, qui servent beaucoup à l'ornement de tout ce qu'il écrit; & quoiqu'on l'ait compté parmi les Auteurs propres à former un *mauvais Poëte*; je me sens tenté de conseiller aux jeunes Poëtes de lire tous ses Ouvrages. Quand ils n'y prendroient que le goût d'avoir du moins une forte teinture des Arts & des Sciences, & que ses exemples ne serviroient qu'à leur apprendre quel usage on en peut faire; ne seroit-ce pas toujours un avantage considérable pour eux? DE ST. MARC.

(32) *vous n'avez voulu dire autre chose* &c.] M. *Despréaux* n'a pas manqué de profiter de l'ouverture, que M. *Perrault* lui donne ici; mais j'ose dire que c'est avec un peu de malignité. Ces paroles de sa *I. Réflexion Critique*, feront voir si je me trompe. Il y parle d'abord de *Claude Perrault*, ensuite de *Pierre*. „ C'est donc de „ lui, dit-il, & d'un autre frere encore qu'ils avoient, „ grand ennemi comme eux de *Platon*, d'*Euripide*, & „ de tous les autres bons Auteurs, que j'ai voulu par-

dans le même sentiment que moi touchant les Anciens & les Modernes. On a sujet de le croire ainsi, car vous n'avez aucune raison de l'entendre autrement. Mais quand on parle de famille dans un écrit public, il faut y apporter plus de précaution que vous n'avez fait, parce que ces sortes de choses s'expliquent toujours au plus criminel, c'est par cette raison que j'ai cru devoir répondre à tout ce qu'on pourroit entendre par cet article.

XV. *Vous dites que quelque jour vous pourrez me montrer mes erreurs. Je le souhaite de tout mon cœur, pourquoi voudrois-je être trompé? Et au fond que m'importe que les Modernes vaillent mieux que les Anciens, ou les Anciens que les Modernes? Mais je déclare par avance qu'il faut des raisons pour me désabuser (voilà la difficulté) & que des injures, des Epigrammes & des Satyres ne feront rien.*

XVI. *Vous dites qu'il est difficile de sentir les beautés de Pindare sans s'être familiarisé le grec;* (33) *j'en demeure d'accord pour certaines beautés qui dépendent du langage, mais pour les beautés qui sont dans le sens, comme les sentimens, les pensées, la conduite & l'entente de l'ouvrage, qui sont de nature à être exprimées par toutes les langues; pourquoi ces*

REMARQUES.

„ ler, quand j'ai dit qu'il y avoit de la bizarrerie d'es-
„ prit dans leur famille; que je reconnois d'ailleurs
„ pour une famille pleine d'honnêtes gens, & où il y
„ en a même plusieurs, je croi, qui souffrent *Homere*
„ & *Virgile*". De St. Marc.

(33) *j'en demeure d'accord pour certaines beautés qui dépendent du langage*, &c.] M. *Perrault* n'avance rien ici, qui ne me paroisse très-vrai. C'est pourquoi, dans la *Remarque* 30. du *Discours sur l'Ode*, j'ai dit quelque chose qui se rapporte à son sentiment, & qui sert à le confirmer. De St. Marc.

sortes de beautés ne peuvent-elles passer de son Grec dans notre François? cela paroît incompréhensible, il faut ou que le Grec de Pindare ait la vertu de rendre raisonnable une impertinence, ou que le François ait la malédiction de rendre impertinente une chose raisonnable.

XVII. *Pour convaincre le Public des beautés de Pindare, vous prenez le parti de composer une Ode à la maniere de ce grand Poëte; mais vous n'avancez rien par-là. Si votre Ode est excellente, qui empêchera de dire qu'elle n'est point à la maniere de Pindare, comme en effet elle n'y est point du tout,* (34) *ainsi que je l'ai déja fait voir, & si elle n'est pas bonne, comme plusieurs gens l'assurent, vous aurez fait tort à Pindare en disant que votre Ode ressemble aux siennes & qu'elle est faite sur le même modele.* (35) *Le plus court & le plus sûr chemin auroit été de donner au Public une Ode de Pindare traduite par vous-même, & de faire voir en mê-*

REMARQUES.

(34) *ainsi que je l'ai deja fait voir;*] Ces paroles nous apprennent que M. *Perrault* a fait voir dans quelque Ecrit, que l'*Ode sur la prise de Namur* n'est point du tout à la maniere de *Pindare*. C'est ce qu'il n'a pas eu, je crois, beaucoup de peine à prouver. Mais je ne connois point du tout cet Ecrit. J'ignore même s'il a jamais vu le jour. Au reste, tout le raisonnement de M. *Perrault* en cet endroit, est fort juste. De St. Marc.

(35) *Le plus court & le plus sûr chemin auroit été de donner au Public une Ode de Pindare traduite*] Ce que M. *Perrault* souhaitoit, que M. *Despréaux* eût fait, M. l'Abbé *Massieu* l'a fait depuis & beaucoup plus. Si j'en crois ceux qui sont en état d'en juger, le peu que nous avons dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, de sa *Traduction* de *Pindare*, qu'on prétend qu'il avoit achevée avant sa mort, nous met en état de bien connoître ce Poëte. De St. Marc.

me tems que j'ai mal traduit le commencement de la premiere de ses Odes, car tant que la traduction que j'ai donnée ne sera point convaincue d'être mauvaise & que vous n'en donnerez point de meilleure, vous ne ferez rien pour Pindare. Quoi qu'il en soit, voyons l'Ode. Voyons cette magnificence de mots (36) que vous y avez jetté à l'exemple des anciens Poëtes Dithyrambiques, & ces figures audacieuses tirées des sources que l'Auteur du Saint-Paulin n'a jamais connues. *Mais non. Cet examen nous meneroit trop loin; d'ailleurs vous ne sçavez que trop le succès qu'elle a eu dans le monde, & vous avez la satisfaction d'avoir prévû sagement dans votre Préface que le Public ne s'accommode pas* de vos saillies ni de vos excès Pindariques. *Mais laissons cela & voyons* (37) *quel sujet vous avez pu avoir de me traiter comme vous faites.*

REMARQUES.

(36) *que vous y avez jetté*] Il y a comme cela dans l'Imprimé. C'est une faute apparemment d'Impression. Il faut *jettée*. DE ST. MARC.

(37) *quel sujet vous avez pu avoir de me traiter comme vous faites.*] M. *Perrault* dit plus bas: „ Parlons, Mon„ sieur, à visage découvert, mon vrai crime est d'avoir „ dit dans le troisieme de mes *Dialogues*, que les *Sa„ tiriques modernes* eussent mieux fait d'imiter *Martial*, „ qui n'a point nommé de personne effective dans ses „ *Epigrammes* médisantes, que d'avoir suivi l'exemple „ d'*Horace*, qui nomme par leur nom les personnes, „ qu'il maltraite dans ses *Satires* ". M. *Brossette* dit, dans la premiere de ses *Remarques* sur les *Réflexions Critiques* de M. *Despréaux*, que celui-ci n'avoit *pas été beaucoup ménagé* dans le *Parallele des Anciens & des Modernes*. C'est ici le lieu de commencer à mettre le Lecteur en état de sçavoir à quoi s'en tenir. Pour cet effet, je vais rapporter ce qui concerne M. *Despréaux* dans le III. Tome du *Parallele*. Il n'est nommé nulle part. M. *Perrault* se contente par-tout de le désigner.

XVIII. *Ne vous imaginez pas; Monsieur, que la chaleur avec laquelle vous prenez les intérêts de Pindare vous fasse dans le monde tout l'honneur que vous vous imaginez. Beaucoup de gens regardent*

REMARQUES.

Sur ce que l'Abbé dans l'examen, qu'il fait des *Satires* d'*Horace*, ne les compare qu'avec les *Comédies* de *Moliere*, Le Président lui dit, p. 218. „ Pourquoi „ n'opposez-vous aux *Satires* d'*Horace* que les *Comédies* „ de *Moliere?* Est-ce que les *Modernes* n'ont point fait „ de *Satires* qui méritent de leur être opposées? Le „ Chevalier. Comme le meilleur *Satirique*, que nous „ avons aujourd'hui, n'a fait presque autre chose que „ de mettre *Horace* en François, comment pourroit-on „ l'opposer à *Horace?* L'Abbé. Il est vrai qu'il a imité „ *Horace* en plusieurs endroits; mais il n'est point vrai „ qu'il n'ait fait que cela. Il y a dans ses *Satires* une „ infinité de choses de son invention très-excellentes „ & beaucoup meilleures que celles qu'il a tirées d'*Horace*. C'est même dommage que la vénération trop „ grande qu'il a eue pour cet Auteur, lui ait fait „ croire que par-là il enrichiroit ses Ouvrages. Je „ trouve que cette imitation trop fréquente diminue „ quelque chose de leur beauté. Le Président. Et „ moi, je trouve que c'est ce qu'il y a de plus beau. „ Les endroits d'*Horace* me paroissent parmi les choses „ qui sont du *Moderne*, comme des pierres précieuses „ au milieu de l'or, où elles sont enchassées. L'Abbé. „ Cela ne vient que de la même prévention & de la „ même vénération outrée que vous avez pour les „ *Anciens*, qui fait que dès que vous reconnoissez dans „ un *Moderne* quelque pensée qui leur appartient, „ vous tressaillez de joye, au lieu que, si vous vous „ laissiez conduire par la droite raison, vous en seriez „ moins touché, la grace de la Nouveauté n'y étant „ plus: outre qu'il y a assurément moins de mérite à „ traduire qu'à inventer. Pour vous faire voir que les „ choses qui sont de l'invention de l'Auteur, dont „ nous parlons, valent mieux que celles qu'il a prises „ d'*Horace*„ c'est que de cent morceaux qu'on a admirés dans ses Ouvrages, & que toute la France sçait „ par cœur, il n'y en a peut-être pas quatre qui

vôtre colere là-dessus à-peu-près du même œil qu'on regardoit autrefois l'emportement avec lequel certains Moines de Saint François se faisoient la guerre sur la forme de leurs Capuchons, encore trouvent-ils que

REMARQUES.

„ soient d'*Horace*. LE CHEVALIER. Cela est vrai, & „ même on peut dire que les Pièces, qui sont presque „ toutes de lui, comme celle qu'il adresse *à son Esprit*, „ & celle qu'il a faite *contre l'Homme*, ont été plus „ applaudies que les autres. L'ABBÉ. Il me semble „ qu'il résulte naturellement de tout cela, que les Ou- „ vrages du *Satirique Moderne* ne le cedent pas à ceux „ de l'*Ancien*. LE PRÉSIDENT. Point du tout. Cette „ conclusion n'est pas bonne. Ce qui est d'*Horace* dans „ les *Satires Modernes* n'est que traduit, & par consé- „ quent ne peut être comparé avec le reste, qui est „ original. L'ABBÉ. Vous sçavez avec quel soin & avec „ quel succès ces endroits ont été traduits, &, si vous „ voulez bien en dire la vérité, vous avoüerez qu'ils „ sont mieux tournés dans le François que dans l'ori- „ ginal, dont la Versification est bien la plus rude, la „ plus scabreuse & la plus cahotante qui ait jamais „ été.... LE CHEVALIER..... Approuvez-vous la „ liberté, que plusieurs *Satiriques Modernes* se sont don- „ née, de nommer par leur nom les gens qu'ils mal- „ traitent dans leurs *Satires*. L'ABBÉ. Nullement. LE „ PRÉSIDENT. Cependant ils ont tous les *Anciens*, & „ pour garans & pour modeles. L'ABBÉ. Il n'est point „ vrai que tous les *Anciens* en ayent usé de la sorte. „ Je n'en veux point d'autre preuve qu'une *Epigramme* „ de *Martial* que je vais vous dire ". L'*Abbé* rapporte en effet d'abord la *Traduction* de cette *Epigramme* en Vers François ; ensuite l'*Epigramme* même en Latin. C'est la XV. du V. Livre. De ce que *Martial* s'y vante que personne ne se plaint d'avoir été maltraité dans ses Vers, & que plusieurs s'applaudissent de s'y voir loüés, l'*Abbé* conclut fort naturellement que c'est une preuve qu'il ne nommoit les gens, que pour les loüer; & qu'il n'employoit que des noms supposés dans ses *Epigrammes* satiriques. A quoi LE PRÉSIDENT répond: „ J'avoüe que nos *Satiriques Modernes* auroient mieux „ fait d'imiter en cela *Martial*, que de suivre l'exem-

ces bons Peres avoient plus de raison de s'échauffer pour leurs coëffures que vous n'en avez de vous gendarmer, comme vous faites, pour un Poëte mort il y a deux mille ans. Quelques-uns vouloient vous faire des

REMARQUES.

„ ple d'*Horace*; mais quand on peche après un si grand „ Homme, la faute est bien légere. L'Abbé. Quoi! „ vous voulez qu'*Horace* soit un modele en fait de „ Morale, aussi-bien qu'en matiere de Poësie? Vous „ vous moquez. Le Chevalier. Quoi qu'il en soit, „ cela n'a pas peu servi à donner de la réputation aux „ Ouvrages dont nous parlons. L'Abbé. Il est vrai „ que cette licence, qui devoit exciter l'indignation du „ Public, a été reçue avec des applaudissemens incro- „ yables; & j'avoüe que ce n'est pas-là une petite „ honte au siècle, que je défens, & que j'ai entrepris „ de mettre au dessus de tous les autres. Il y a eu „ dans le succès de ces *Satires* une illusion de l'Amour- „ propre, qui mérite bien d'être remarquée. Les Lec- „ teurs se sont imaginés valoir mieux que les Hommes „ dont on se moquoit; & les Poëtes, que le plaisir „ qu'ils donnoient, étoit l'unique effet de la beauté de „ leurs *Poësies*, quoiqu'assurément ce qu'il en coutoit „ aux honnêtes gens qu'ils maltraitoient, y eût beau- „ coup de part. Le Président. Tout cela ne me „ semble point si atroce que vous le faites. Ces Au- „ teurs se sont divertis aux dépens de quelques mé- „ chans Poëtes; & puis c'est tout. Voilà un grand „ crime. Le Chevalier. Bien des gens sont nommés „ dans leurs *Satires* pour autre chose que pour avoir „ fait de méchans Vers". C'est à la suite de cela que l'Abbé dit ce que j'ai rapporté plus haut touchant les *Opéra* de *Quinaut*; & que se trouve cette Apologie de six Académiciens, de laquelle il sera parlé dans la *Remarque* suivante.

Je n'ai plus, pour m'aquitter de ce que j'ai promis, qu'à joindre ici ce que M. *Perrault* dit touchant le *Poëme* du *Lutrin*. Voici comment il fait parler Le Chevalier, p. 295. „ Après l'aversion qu'un des *Satiriques Modernes* a témoignée pour le *Burlesque* dans son „ *Art Poëtique*, j'ai été étonné qu'il ait composé un „ *Poëme* dans ce genre de *Poësie*. Le Président. C'est „ un

des complimens de condoléance sur cet ouvrage, dans le même esprit que Tibere en fit à des Ambassadeurs venus des environs de Troye sur la mort du grand Hector leur Citoyen. Mais d'autres plus clairvoyans

REMARQUES.

„ un beau & noble *Burlesque* que celui-là; un *Burlesque* fait pour divertir les honnêtes gens pendant que „ l'autre bas & rampant ne réjoüit que le menu peu- „ ple & la canaille. LE CHEVALIER. Cependant à le „ bien prendre, le *Burlesque* du *Lutrin*, quelque beau „ qu'il soit, n'est qu'un *Burlesque retourné*. L'ABBÉ. „ M. le Chevalier ne dit pas mal. Le *Burlesque*, qui „ est une espece de ridicule, consiste dans la disconve- „ nance de l'idée qu'on donne d'une chose, d'avec son „ idée véritable, de même que le raisonnable consiste „ dans la convenance de ces deux idées. Or cette dis- „ convenance se fait en deux manieres; l'une, en par- „ lant bassement des choses les plus relevées; & l'au- „ tre, en parlant magnifiquement des choses les plus „ basses. Ce sont ces deux disconvenances, qui ont „ formé les deux *Burlesques*, dont nous parlons. L'Au- „ teur du *Virgile travesti* a revêtu d'Expressions com- „ munes & triviales les choses les plus grandes & les „ plus nobles, & l'Auteur du *Lutrin*, en prenant le „ contrepied, a parlé des choses les plus communes „ & les plus abjectes en termes pompeux & magnifi- „ ques. Dans l'*Ancien Burlesque* le ridicule est en de- „ hors & le sérieux en dedans; dans le *Nouveau*, que „ M. le Chevalier appelle un *Burlesque retourné*, le ri- „ dicule est en dedans & le sérieux en dehors. LE „ CHEVALIER. Quoi qu'il en soit, j'aime mieux le *Bur-* „ *lesque* qui est à l'endroit, que le *Burlesque* qui est „ à l'envers. L'ABBÉ. Je veux vous donner une com- „ paraison là-dessus. Le *Burlesque* du *Virgile travesti* „ est une Princesse sous les habits d'une Villageoise, „ & le *Burlesque* du *Lutrin* est une Villageoise sous les „ habits d'une Princesse: & comme une Princesse est „ plus aimable avec un bavolet qu'une Villageoise avec „ une couronne, de même les choses graves & sérieu- „ ses, cachées sous des Expressions communes & en- „ jouées, donnent plus de plaisir que n'en donnent „ les choses triviales & populaires sous des Expressions

ont déclaré qu'ils ne donnoient pas dans le panneau, que ni Pindare, ni Homere, ni Virgile, ni quelque autre Ancien que ce soit, n'étoient pas la véritable cause de votre couroux, & qu'on étoit coupable en-

REMARQUES.

„ pompeuses & brillantes. Quand *Didon* parle comme „ une petite Bourgeoise, j'ai plus de joye à voir sa „ douleur, son désespoir & sa qualité de Reine au tra- „ vers des plaisanteries, dont on se sert pour les ex- „ primer, parce que l'attention se termine à quelque „ chose qui en est digne, que d'entendre une petite „ Bourgeoise qui parle comme *Didon*, parce que dans „ le fond cette Bourgeoise ne dit que des impertinen- „ ces, qui ne méritent pas l'attention qu'on leur „ donne, & qui laissent un déboire fade & désagréable. „ Quoi qu'il en soit, on est redevable à l'Auteur du „ *Lutrin*, d'avoir inventé ce *Burlesque*, qui a son mé- „ rite; & on ne peut pas lui refuser toutes les loüan- „ ges qui sont dues aux premiers Inventeurs. Le „ Chevalier. Est-ce que *La Secchia rapita* n'est pas „ du même genre que le *Burlesque* du *Lutrin?* L'Abbé. „ Non. Il y ressemble un peu; mais dans le fond il „ est différent. Celui de *La Secchia rapita* ne va qu'à „ mêler le plaisant avec le sérieux; mais celui du *Lu-* „ *trin* consiste à exprimer des choses basses & trivia- „ les en des termes pompeux & magnifiques. Le Pré- „ sident. Je pourrois dire que la *Guerre des Rats & „ des Grenoüilles*, que quelques-uns attribuent à *Home-* „ *re*, en est le vrai modele. L'Abbé. Ce n'est point „ la même chose. Les *Rats* & les *Grenoüilles* ne sont „ point des choses basses, non plus que les *Mouches* „ *à miel*, dont *Virgile* a parlé si magnifiquement. Le „ Chevalier. Un de mes Amis nous disoit dernière- „ ment que le *Burlesque*, dont nous reconnoissons deux „ especes, n'est point une chose nouvelle, qu'*Homere* „ a l'honneur de les avoir inventés l'un & l'autre, „ & qu'il est le plus excellent *Poëte Burlesque* qui „ ait jamais été. Le Président. O Ciel, cela se „ peut-il dire? L'Abbé. Puisque toutes choses se trou- „ vent dans Homere, *Arts*, *Sciences*, *Secrets*, *Chymie*, „ *Pierre-Philosophale*, *Divination*, & tout ce qu'on „ sçauroit imaginer, car bien des Sçavans l'ont dit ain-

vers vous d'un autre crime que de celui de lèze-Antiquité; puisque vous n'avez rien dit sur les deux premiers tomes de mes Paralleles. Parlons, Monsieur, à visage découvert, mon vrai crime est d'avoir dit dans le troisieme tome de mes Dialogues que les Satyriques modernes eussent mieux fait d'imiter Martial qui n'a point nommé de personne effective dans ses Epigrammes médisantes, que d'avoir suivi l'exemple d'Horace qui nomme par leur nom les personnes

REMARQUES.

„ si; pourquoi ne s'y trouveroit-il pas du *Burlesque* de „ toutes les façons & du plus excellent? LE CHEVALIER. Il y a des gens qui y trouvent bien la *Morale de l'Evangile*. L'ABBÉ. Quelle chimere, & quelle „ prévention! Mais laissons cela, & croyons plutôt „ que parmi les Actions vicieuses de ses Dieux & de „ ses Héros, il y a du *Burlesque*, que de croire qu'il „ s'y trouve de saintes & pieuses maximes. LE CHEVALIER. Quand *Achille* & *Agamemnon*, nous disoit „ cet Ami, se querellent, & s'appellent, *Ivrogne*, *Impudent*, *Tête de chien*, *Sac à vin*; n'est-ce pas du „ *Burlesque* de la premiere espece, où les grandes choses, comme les disputes qui interviennent entre „ des Rois & des Capitaines, se traitent avec des Expressions basses & triviales? Et quand il décrit en „ Vers Héroïques le Combat d'*Ulisse*, revêtu de haillons, avec *Irus*, le plus vilain de tous les gueux; „ n'est-ce pas du *Burlesque* de la seconde espece, où „ le sujet, qui est bas & rampant, se traite d'une maniere sublime & relevée? Il nous rapporta quantité „ d'autres exemples de la même force, dont il ne me „ souvient pas présentement. LE PRÉSIDENT. Si vous „ appellez *Burlesque* cette judicieuse & admirable naïveté, qui regne dans *Homere*, je conviendrai qu'il y „ a du *Burlesque* excellent dans ses Ouvrages; mais assurément ce n'est pas donner aux belles choses, dont „ vous parlez, le nom qu'elles méritent. LE CHEVALIER. Que voulez-vous, M. le Président? Ces belles choses-là nous font rire, quand nous les lisons: „ le moyen de leur donner un autre nom que celui „ dont vous vous plaignez "! DE ST. MARC.

qu'il maltraite dans ses Satyres. Je ne comprens pas pourquoi cette remarque vous a tant irrité contre moi, de même que (38) *l'Apologie que j'ai faite de six de nos Confreres que vous avez défigurés dans vos Satyres, puisque c'est une chose loüable en soi & qui étoit essentielle à mon dessein, car ayant entrepris de faire valoir notre siècle en ce qui regarde la Poësie, je ne pouvois pas me dispenser de relever le mérite des Poëtes qui lui ont fait honneur par leurs ouvrages, & on ne peut pas dire que je vous aye attaqué de gayeté de cœur. J'ai assaisonné ma Remarque & mon Apologie de tout ce qui pouvoit vous les faire agréer,* (39) *j'ai dit que ce qui étoit de vous dans vos Ouvrages étoit meilleur que les morceaux d'Horace que vous y avez insérés, & que votre versification y étoit plus agréable que celle des Satyres de ce grand Poëte. Tout cela n'a pû vous empêcher de faire tomber sur moi* (40) *une grêle d'Epigrammes. J'avoüe que ce procédé me surprit ex-*

REMARQUES.

(38) *l'Apologie que j'ai faite de six de nos Confreres.*] A l'*Académie Françoise.* Ces six *Académiciens* sont *Chapelain*, l'Abbé *Cotin*, l'Abbé *Cassagne*, *Quinaut*, *Saint-Amand* & *Scudéri.* Sur les quatre premiers, voyez plus haut les *Remarques* 5. 6. 7. & 23. Ce qui concerne les deux autres, trouvera place dans les *Remarques* sur la II. & la VI. *Réflexions Critiques sur Longin.* De St. Marc.

(39) *J'ai dit que ce qui étoit de vous* &c.] *Paral.* Tome III. page 229. 230. & 231. Perr.

§. Voyez ci-dessus, *Remarque* 37. ce que M. *Perrault* indique ici.

(40) *une grêle d'Epigrammes.*] Voyez ci-après les *Epigrammes* X. XI. & XXXIII. Ce ne fut apparemment qu'après que le *Parallele* eut paru, que M. *Despréaux* laissa courir les *Epigrammes*, qu'il avoit faites à l'occasion du Siècle *de Loüis le Grand*, qui sont les XV. XLIII. & XLIV. De St. Marc.

trémement après ce qui s'étoit passé entre nous, car lorsque je vous eus envoyé le troisieme tome de mes Paralleles avec (41) *une Lettre pleine d'honnêteté,*

REMARQUES.

(41) *une Lettre pleine d'honnêteté;*] Cette *Lettre* datée du 25. Novembre 1692. est telle que M. *Perrault* l'annonce, & se trouve effectivement à la suite du III. Tome du *Parallele*. Elle a pour titre: LETTRE à M. DESPRÉAUX, *en lui envoyant le présent Livre*. Le Lecteur ne sera pas fâché de l'avoir ici sous les yeux. Elle peut servir à le mettre de plus en plus à portée de prononcer sur les Procédés, que nos deux célèbres adversaires eurent l'un pour l'autre dans leur dispute.

„ MONSIEUR. Quelques-uns de mes amis, qui ont lu „ le Livre que je vous envoye, ont cru y voir quel- „ que chose qui pourroit vous déplaire; & moi, j'ai „ soutenu que non, connoissant votre amour pour la „ vérité. Je dis, en parlant des *Poëtes Satyriques* de „ notre tems, qu'ils eussent mieux fait d'imiter *Martial*, qui n'a nommé aucune personne effective dans „ ses *Epigrammes* médisantes, que d'imiter *Horace*, qui „ nomme par leur nom ceux qu'il maltraite. Je suis „ persuadé, MONSIEUR, que dans la chaleur de la com- „ position vous avez cru de bonne foi ne pouvoir man- „ quer, en imitant *Horace*; & que, pour remplir le „ caractere d'un véritable *Satyrique*, vous deviez le „ prendre pour votre modele en toutes choses: mais „ je suis assuré que dans la suite vous avez changé de „ sentiment, & que vous avez blâmé en vous-même „ plus d'une fois les licences que vous vous êtes „ données. Après que vos Ouvrages vous ont acquis „ toute la gloire que vous pouviez en attendre; on „ ne sçauroit penser qu'il vous reste aucune aversion „ contre ceux qu'ils ont eus pour objet, & que même „ vous ne soyez bien aise qu'on prenne soin d'effacer „ quelques taches que vos *Satyres* leur ont faites. „ Ces réflexions ont assez contenté mes Amis; cepen- „ dant ils m'ont dit qu'étant votre Confrere, je devois, „ pour plus grande sureté, vous montrer mon Livre „ avant que de le donner à l'Imprimeur. Je l'aurois „ fait, suivant leur avis, sans l'embarras où je me „ serois jetté, & que je vais dire. Je soutiens dans

vous me dites à l'Académie, en me remerciant de mon Livre, que je vous y avois un peu maltraité, mais que ma Lettre vous avoit desarmé & que vous seriez content pourvu que je la fisse imprimer & insérer dans mon Livre. Ce sont vos propres paroles, & Messieurs de l'Académie des Inscriptions à qui vous les redites mot à mot en leur racontant notre entrevue peuvent en rendre témoignage. La Lettre fut aussi-tôt imprimée & insérée dans le troisieme tome de mes Paralleles, où tout le monde la peut voir. Je crus que nous nous étions séparés bons amis, & j'en eus de la joye. J'espérai même que vous regarderiez mon Livre comme (42) une voye aisée que je vous

REMARQUES.

„ mon *Parallele* que les choses, qui sont de vous dans „ vos *Satyres*, valent mieux que les morceaux d'*Horace*, „ que vous y avez insérés; & que votre Versification „ est meilleure & plus agréable que la sienne. La per„ suasion, où vous êtes, MONSIEUR, qu'Homme vi„ vant ne peut approcher d'*Horace*, & la droiture in„ flexible dont vous faites profession, vous auroient „ porté à vouloir absolument que j'ôtasse cet endroit; „ moi, qui trouve que cet endroit fait infiniment au „ bien de ma cause, j'aurois voulu absolument le con„ server. Pour ne point m'exposer à la terrible néces„ sité, ou de vous désobéir, ou de prévariquer à la „ défense des *Modernes* que j'ai entreprise, j'ai pris „ le parti de manquer à l'honnêteté, qu'on m'avoit „ conseillée, plutôt que de perdre un si grand avanta„ ge. Je suis avec passion, MONSIEUR, Votre, &c". DE ST. MARC.

(42) *une voye aisée que je vous ouvrois à la satisfaction &c.*] M. *Despréaux* avoit déja fait en partie, ce que M. *Perrault* lui conseille ici de faire. La *Préface* de l'*Edition* de ses *Oeuvres* faite en 1683. contient ces paroles. „ En attaquant dans mes *Satires* les défauts de „ quantité d'Ecrivains de notre siècle, je n'ai pas pré„ tendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & „ les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je „ n'ai pas prétendu, dis-je, que *Chapelain*, par exem-

ouvrois à la satisfaction que vous devez faire à tant de personnes que vous avez offensées. Je crus que vous prendriez le parti de passer condamnation sur tout ce que j'ai remarqué, & que vous y ajoûteriez ce que vous croiriez nécessaire pour une pleine & entiere réparation. Si vous aviez pris cette

REMARQUES.

„ ple, quoiqu'assez méchant Poëte n'ait pas fait autre-
„ fois, je ne sçai comment, une assez belle *Ode*; &
„ qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les
„ Ouvrages de M. *Quinaut*, quoique si éloignés de la
„ perfection de *Virgile*. J'ajouterai même sur ce der-
„ nier, que dans le temps où j'écrivis contre lui,
„ nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit
„ pas fait alors beaucoup d'Ouvrages qui lui ont dans
„ la suite acquis une juste réputation. Je veux bien
„ aussi avoüer qu'il y a du génie dans les écrits de
„ *Saint-Amand*, de *Brébeuf*, de *Scudéri* & de plusieurs
„ autres que j'ai critiqués, & qui sont en effet d'ail-
„ leurs aussi-bien que moi très-dignes de critique. En
„ un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce
„ qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce
„ qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me sem-
„ ble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce
„ n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a
„ fait écrire contre eux ".

M. *Perrault* avoit-il tort, dans ses principes, de souhaiter que M. *Despréaux*, pour sa propre gloire, fît quelque chose de plus? Dans ce que je viens de rapporter de la *Préface* de 1683. on a vu qu'il n'étoit nullement question de l'Abbé *Cotin*. Mais enfin M. *Despréaux*, touché vraisemblablement de ce que M. *Perrault* avoit dit au sujet de cet Abbé dans son *Parallele* & que j'ai rapporté ci-dessus, *Remarque* 6., & de ce qu'il lui dit encore, tant dans cette *Lettre* que dans celle qui compose la *Remarque* 41., fit enfin mention de *Cotin*, lorsqu'il fit passer les paroles que j'ai citées de la *Préface* de 1683. dans celle de l'*Edition* de 1701. Après ces mots: *de Brébeuf*, de *Scudéri*, il ajouta: *de Cotin même;* & ce *même* semble annoncer que cette addition lui couta. De St. Marc.

route, vous auriez achevé de vous combler de gloire; vous vous êtes rendu célèbre autant qu'il se peut dans le genre de Poësie qui vous est propre; il ne vous restoit plus qu'à faire cette action de justice plus précieuse mille fois que toutes vos Poësies, quelque excellentes qu'elles soient. Je suis persuadé, Monsieur, que vous auriez fait toutes ces choses sans le conseil de quelques faux Amis, spectateurs cruels, qui sont ravis de vous voir donner des Scènes au Public. Ils ont rallumé votre colere, ils vous ont mis dans l'esprit que vous ne deviez pas être content & qu'il falloit vous venger. Ils vous ont fait faire des Epigrammes peu dignes de vous, & enfin la Préface de votre Ode où vous allez jusqu'à vouloir déshonorer ma famille; je ne sçai si vous voyez bien quelle est cette démarche. Cependant, Monsieur, il ne tiendra qu'à vous que nous ne soyons Amis, comme nous sommes Confreres, pourvu que vous ne croyiez pas que je vous craigne. Les traits de votre Satire ne sont pas aussi mortels que vous le pensez, on en voit un exemple dans (43) *M. Qui-*

REMARQUES.

(43) *M. Quinaut que toute la France regarde ....., comme le plus excellent Poëte Lyrique & Dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu.*] C'est à ces paroles particuliérement, que M. *Despréaux* répond dans sa *III. Réflexion Critique sur Longin*, & voici ce qu'il y dit: „ Que s'il (M. *Perrault*) loüe en quelques en„ droits *Malherbe*, *Racan*, *Moliere*, & *Corneille*, & s'il „ les met au dessus de tous les Anciens: Qui ne voit, „ que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la sui„ te, & pour rendre plus complet le triomphe de M. „ *Quinaut*, qu'il met beaucoup au dessus; & *qui est*, „ dit-il en propres termes, *le plus grand Poëte que la* „ *France ait jamais eu pour le Lyrique, & pour le Dra*„ *matique* &c ". Je ne sçais si quelqu'un peut se croire en droit d'accuser M. *Despréaux* de mauvaise foi dans la Dispute; mais je sçais qu'on ne peut le sauver du

Quinaut que toute la France regarde présentement, malgré tout ce que vous avez dit contre lui, comme le plus excellent Poëte Lyrique & Dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu. Vous pouvez vous faire du tort tant qu'il vous plaira par vos Satyres; mais vous ne m'en ferez point du tout, nous sommes trop connus l'un & l'autre. Que si vous voulez absolument être en guerre avec moi, je voudrai ce qu'il vous plaira, pourvû que vous ne vouliez pas que je me fâche. J'ai résolu absolument de n'en rien faire, & de ne troubler pour quoi que ce soit, le repos & la tranquillité dont je joüis dans ma solitude. Je me suis fait un amusement du Parallele des Anciens & des Modernes, mais (44) *à*

REMARQUES.

du reproche d'une inattention inexcusable. En comparant ce qu'il rapporte comme étant de M. *Perrault*, avec les propres paroles de cette *Lettre*, on voit qu'il fait dire à son Adversaire tout autre chose que ce qu'il a dit effectivement, soit ici, soit ailleurs. On ne trouvera rien dans les Ouvrages de M. *Perrault* qui puisse faire penser, qu'il ait été dépourvu de sens au point de regarder *Quinaut* comme le plus grand de nos Poëtes, pour la *Tragédie*, pour la *Comédie*, & pour l'*Opéra*. C'est ce que signifient ses paroles de la maniere que M. *Despréaux* les rapporte. Mais de la maniere dont il s'exprime effectivement dans cette *Lettre*, il ne dit que ce que nous disons tous les jours, que *Quinaut* est *le plus excellent Poëte Lyrique & Dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu*. Ce *tout ensemble*, mis après *Lyrique & Dramatique*, détermine si bien la Phrase à signifier uniquement, que *Quinaut* est le *meilleur de nos Poëtes pour le Dramatique Lyrique*, c'est-à-dire, pour les *Opéra*, qui sont des *Poëmes Dramatiques* faits pour être chantés sur le Théâtre avec des accompagnemens de Symphonie, qu'il est étonnant que M. *Despréaux* ait pu s'y méprendre. Soyons, dans les Disputes, plus occupés du soin d'être fideles, que de celui d'amuser. Le plus sûr est toujours de rapporter mot à mot les paroles de son Adversaire. DE ST. MARC.

(44) *à condition de laisser tout là, comme je l'ai déja*

condition de laisser tout là, comme je l'ai déja déclaré, si la matiere qui jusqu'à ce jour ne m'a donné que du plaisir, venoit à m'échauffer le moins du monde.

Je suis &c.

REMARQUES.

déclaré &c.] C'est dans une *Lettre à M. Ménage*, écrite au mois de Décembre 1687. ou dans l'année 1688. que M. *Perrault* avoit fait la déclaration qu'il rappelle ici. Voici comment elle est conçue dans cette *Lettre*, qui se trouve à la fin du III. Tome du *Parallele*. „ Comme je n'écris sur les *Anciens* & sur les *Modernes* „ que pour me divertir, je quitterois là toute la dis„ pute, si elle venoit à m'échauffer le moins du „ monde ".

Que dira-t-on du *vaste Commentaire* dans lequel j'ai noyé cette *Lettre*, qui ne demandoit certainement qu'un petit nombre de *Notes*, & peut-être même assez courtes? Serai-je suffisamment excusé dans l'esprit des Lecteurs équitables, quand je leur aurai dit que la plupart des choses qu'ils viennent de lire ne sont ici que comme en dépôt? La distribution & la forme de cette *Edition* ne me laissant pas le maître absolu du terrain *, j'ai pris le parti d'entasser ici quantité de choses, que j'aurois dû placer dans les *Remarques* sur les neuf *Réflexions Critiques* contre M. *Perrault*. C'est autant de fait; & je prie d'avance les Lecteurs de trouver bon, quand ils en feront là, que je les renvoye souvent ici. Au reste quelque longues que soient ces *Remarques*, on verra qu'il n'a tenu qu'à moi de les grossir encore de ce que j'ai rapporté de *Chapelain*, dans ce que j'ai cru devoir joindre aux *Notes* de M. *Brossette* sur le *Chapelain Décoiffé*. Il faut sur-tout faire attention à la *Remarque* 63. dans laquelle j'ai fait entrer ce que *Chapelain*, aussi judicieux Critique que mauvais Poëte, pensoit de l'Abbé *Cotin*, de l'Abbé *Cassaigne*, de *Quinaut* & de lui-même. DE ST. MARC.

* M. *De St. Marc* craignoit que, sans les longues *Notes* qu'on vient de lire, le second volume de son *Edition* (qui est le troisieme de celle-ci) ne fût trop foible, & que celui où il auroit dû les placer, ne fût trop fort. Pour la même raison on a dû suivre le même plan dans cette Edition-ci.

ODES.

ODE I.

SUR

LA PRISE DE NAMUR.

QUELLE docte & sainte yvresse
Aujourd'hui me fait la loi?
Chastes Nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je voi?
Accourez, Troupe sçavante,

REMARQUES.

* Le Roi assiégea *Namur* le 26. de Mai 1692. La Ville fut prise le 5. de Juin; & le Château se rendit le 30. du même mois. Cette *Ode* fut composée l'année suivante. On a une *Lettre* de M. *Despréaux* à M. *Racine* du 4. Juin 1693. laquelle contient cette *Ode* dans l'état auquel l'Auteur l'avoit mise d'abord. Mais il y fit de grands changemens avant que de la publier.

Des ſons que ma Lyre enfante,
Ces arbres ſont réjoüis.
Marquez-en bien la cadence;
Et vous, Vents, faites ſilence:
Je vais parler de LOUIS.

Dans ſes chanſons immortelles,
Comme un aigle audacieux,

REMARQUES.

VERS 9. *Et vous, Vents, faites ſilence:*] L'Auteur de la *Lettre* à M. *P****. de laquelle j'ai parlé dans la *Remarque* 1. ſur la *Lettre* de M. *Perrault*, dit qu'ET *vous*, *Vents*, eſt *fort déſagréable*. Fauſſe critique. Souvent un Vers, qui paroît dur, en le liſant tout de ſuite, ceſſe de l'être, quand on le lit comme il doit être récité. DE ST. MARC.

VERS 10. *Je vais parler de LOUIS.*] Le même Auteur trouve que ce Vers a *peu de vigueur*. En effet, il n'eſt pas ce qu'on appelle fort. Mais étoit-il beſoin qu'il le fût? DE ST. MARC.

VERS 11. *Dans ſes chanſons* &c.] Dans la premiere compoſition cette *Stance* étoit la troiſieme. L'Auteur ne fit pas imprimer la ſeconde que voici;

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités:
Malherbe dans ſes furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs ſuivant Pindare
Tomber du Ciel le plus haut,
Que, loüé de Fontenelle,
Razer, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

M. *de Fontenelle* avoit publié depuis peu ſa DIGRESSION *ſur les Anciens & les Modernes*, pour fortifier le parti

Pindare étendant ses aîles,
Fuit loin des vulgaires yeux,
Mais, ô ma fidele Lyre,
Si, dans l'ardeur qui m'inspire,
Tu peux suivre mes transports;
Les chênes des monts de Thrace

REMARQUES.

de M. *Perrault* contre les *Anciens*. Il fit ensuite cette Epigramme.

Quand Despréaux fut sifflé sur son Ode,
Ses Partisans crioient dans tout Paris:
Pardon, Messieurs; le Pauvret s'est mépris:
Plus ne loûra; ce n'est pas sa méthode.
Il va draper le Sexe féminin;
A son grand nom vous verrez s'il déroge;
Il a paru, cet Ouvrage malin:
Pis ne vaudroit quand ce seroit éloge.

M. *de Fontenelle*, à qui l'on a communiqué cette *Note*, n'a pas trouvé mauvais qu'on la publiât. Bross.

Voyez *le Bolæana*, N. CXV. De St. Marc.

Vers 15. — *fidele Lyre*,] Ces deux Mots, placés ainsi, forment un son fort désagréable. *Lyre fidele*, choqueroit un peu moins. Un *Mécanisme*, auquel je crois qu'on doit s'assujettir pour rendre les Vers plus harmonieux, c'est de n'employer dans les *Apostrophes*, & dans tous les endroits où la Voix s'arrête, que des sons graves & pleins. Les sons aigus & grêles sont toujours déplaisans dans les repos, à moins que l'*Image* ne les y demande. Il n'y a que la vitesse de la Prononciation qui les rende supportables. C'est donc à la Prononciation à marquer la place qu'ils doivent occuper. De St. Marc.

Vers 18. *Les chênes des monts de Thrace*] Hémus, Rhodope & Pangée. Desp.

Les Animaux les plus féroces & les Arbres même des Forêts de Thrace étoient sensibles aux accens de la Lyre d'*Orphée*, si l'on en croit les Poëtes. Bross.

N'ont rien oüi que n'efface
La douceur de mes accords.

Eſt-ce Apollon & Neptune,
Qui ſur ces Rocs ſourcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux?
De leur enceinte fameuſe
La Sambre unie à la Meuſe
Défend le fatal abord,
Et par cent bouches horribles

REMARQUES.

VERS 19. & 20. *N'ont rien oüi que n'efface La douceur de mes accords.*] Le premier Vers me paroît bien dur; & peut-être les deux enſemble ne renferment-ils pas une penſée bien juſte. DE ST. MARC.

§. Il y a ici plus de juſteſſe dans la penſée du Poëte que dans la critique du Cenſeur.

VERS 21. *Eſt-ce Apollon, & Neptune*] Ils s'étoient loüés à *Laomédon*, pour rebâtir les murs de Troye. DESP.

VERS 23. —— *compagnons de fortune,*] Cette Expreſſion, à peu près proverbiale, eſt-elle aſſez noble ici? DE ST. MARC.

VERS 27. *Défend le fatal abord,*] Ce Vers eſt bien dur, & peut-être l'Epithete de *fatal* n'y ſignifie-t-elle rien. DE ST. MARC.

§. Il eſt vrai que les Syllabes *fend* & *fa*, trop proches l'une de l'autre, rendent ce Vers un peu dur: mais l'Epithete de *fatal*, qui ſignifie qu'on n'aborde point, ſans péril & ſans perte, une Place auſſi bien fortifiée par l'Art & par la Nature, dit ſans doute quelque choſe & n'eſt point déplacée.

VERS 28. *Et par cent bouches horribles* &c.] Voyez *Epit. IV.* v. 121. DE ST. MARC.

L'airain ſur ces monts terribles
Vomit le fer & la mort.

Dix mille vaillans Alcides,
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs, au loin homicides,
Font petiller leurs remparts:
Et dans ſon ſein infidele
Par-tout la terre y recele
Un feu prêt à s'élancer,
Qui ſoudain perçant ſon gouffre,
Ouvre un ſépulcre de ſouffre
A quiconque oſe avancer.

Namur, devant tes murailles,
Jadis la Grece eût vingt ans,
Sans fruit vu les funérailles
De ſes plus fiers Combattans.
Quelle effroyable Puiſſance
Aujourd'hui pourtant s'avance

REMARQUES.

VERS 31. *Dix mille* &c.] Cette *Stance* eſt, à mon avis, la plus belle de toute l'*Ode*; mais le dernier Vers ne me paroît pas tout-à-fait digne du reſte. DE ST. MARC.

VERS 46. *Aujourd'hui pourtant*] Ces deux mots à côté l'un de l'autre ne ſont gueres harmonieux. DE ST. MARC. §. Délicateſſe outrée.

Prête à foudroyer tes monts?
Quel bruit, quel feu l'environne?
C'est Jupiter en personne,
Ou c'est le Vainqueur de Mons.

N'en doute point, c'est lui-même.
Tout brille en Lui, tout est Roi.
Dans Bruxelles Nassau blême
Commence à trembler pour toi.
En vain il voit le Batave,
Désormais docile esclave,
Rangé sous ses étendarts:
En vain au Lion Belgique

Il

REMARQUES.

VERS 49. & 50. *C'est Jupiter en personne, Ou c'est le Vainqueur de Mons.*] Le Roi avoit pris la Ville de Mons l'année précédente 1691. BROSS.

L'usage de tous les Poëtes avoit été jusqu'à notre Auteur de comparer leurs Héros au Dieu *Mars*. Mais la peinture qu'il vient de faire, dans les *Stances* précédentes, des effets de la Poudre à Canon, image du Tonnerre, devoit nécessairement amener la comparaison du Héros à *Jupiter*. Outre qu'elle est neuve & juste, elle offre une idée bien plus grande que la Comparaison ordinaire n'eût fait. Elle attribue au Roi, parmi les Rois Conquérans, le même rang & la même puissance, que *Jupiter* a parmi les Dieux. DE ST. MARC.

VERS 52. *Tout brille en Lui, tout est Roi.*] Ce Vers est d'une grande beauté. DE ST. MARC.

VERS 53. *Dans Bruxelles Nassau blême*] GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'Orange & Roi d'Angleterre, commandoit l'armée des Alliés.

Il voit l'Aigle Germanique
Uni ſous ſes Léopards.

Plein de la frayeur nouvelle,
Dont ſes ſens ſont agités,
A ſon ſecours il appelle
Les Peuples les plus vantés.
Ceux-là viennent du rivage
Où s'énorgueillit le Tage
De l'or qui roule en ſes eaux;
Ceux-ci des champs où la nège,
Des marais de la Norvège
Neuf mois couvre les roſeaux.

Mais qui fait enfler la Sambre?
Sous les Jumeaux effrayés,

REMARQUES.

VERS 61. *Plein de la frayeur* &c.] L'Auteur préféroit cette ſeptieme *Stance* à toutes les autres. BROSS.

Je n'apperçois pas le motif de préférence. Cette *Stance* eſt poëtique & bien faite; mais

Expectes eadem à ſummo minimoque Poëtâ.

La *Stance* ſuivante me paroît fort ſupérieure à celle-ci. DE ST. MARC.

VERS 72. *Sous les Jumeaux effrayés,*] Le Siége ſe fit au mois de Juin, & il tomba durant ce temps-là de furieuſes pluyes. DESP.

Cela n'eſt vrai qu'à l'égard du Château. La Ville s'étoit rendue dès le 5. de Juin. DE ST. MARC.

Des froids torrens de Décembre
Les champs par-tout sont noyés.
Cérès s'enfuit éplorée
De voir en proye à Borée
Ses guérets d'épics chargés,
Et sous les urnes fangeuses
Des Hyades orageuses
Tous ses trésors submergés.

Déployez toutes vos rages,
Princes, Vents, Peuples, Frimats,
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos Soldats.
Malgré vous Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre

REMARQUES.

Vers 81. *Déployez toutes vos rages*,] Quoique tous nos vieux Poëtes eussent employé ce *Pluriel*, il n'étoit déja plus en usage quand notre Auteur composa son *Ode*. Je ne lui ferai pourtant pas un crime de s'en être servi dans cet endroit, où ce *Pluriel* me paroît bien plus énergique que ne seroit le *Singulier*. Cette *Stance* au reste commence très-bien, & se soutient jusqu'au sixieme Vers. Mais rien, à mon gré, n'est si froid & ne répond moins au feu du commencement, que cette liste de Villes conquises, qui remplit les quatre derniers Vers. Il eût suffi de nommer les deux ou trois, dont la conquête avoit le plus coûté. D'ailleurs toutes ces Villes n'étoient pas moins *Espagnoles* que *Gand*. Pourquoi donc cette derniere est-elle ici la seule, qui soit qualifiée *la superbe Espagnole*? De St. Marc.

Qui domta l'Isle, Courtrai,
Gand la superbe Espagnole,
Saint-Omer, Bezançon, Dole,
Ypres, Mastricht & Cambrai.

Mes présages s'accomplissent:
Il commence à chanceler.
Sous les coups qui retentissent
Ses murs s'en vont s'écrouler.
Mars en feu, qui les domine,
Souffle à grand bruit leur rüine,

REMARQUES.

VERS 95. & 96. *Mars en feu, qui les domine, Souffle à grand bruit leur rüine,*] On se doute bien que ces deux Vers n'ont pas dû plaire à l'Auteur de la *Lettre à M. P****. J'avoüe que je ne sçai pas ce que c'est que *Mars en feu qui domine ces murs*. Le QUI, *Relatif* de *Mars*, se rapporte, par sa position, à *feu*, qui compose, avec la *Préposition* EN, une Locution absolue. Ces sortes de Locutions ne peuvent pas, selon notre Syntaxe, avoir de *Relatif*. D'ailleurs, qu'est-ce que c'est ici que cet *en feu?* Fait-il la fonction de l'*Adjectif* ENFLAMÉ? La Phrase en est-elle plus claire? Que veut-dire: *Mars enflamé qui domine ces murs?* EN FEU tient-il lieu d'un *Adverbe?* Je ne vois pas comment cela se pourroit. On devine pourtant sans peine, que l'Auteur a voulu parler des *Batteries de Canon*, qui *dominoient*, qui *commandoient* les murs du Château de Namur; & l'on doit convenir que, dire que ces Batteries de Canon *soufflent à grand bruit la rüine de ces murs*, pour dire, qu'*ils les battent en rüine*, c'est une Figure très-belle, & dont la hardiesse n'a rien qui ne convienne à l'*Ode* du genre sublime. DE ST. MARC.

Et les bombes, dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant ſur la Terre,
Vouloir s'ouvrir les Enfers.

Accourez, Naſſau, Baviere,
De ces murs l'unique eſpoir:

REMARQUES.

IMIT. Vers 100. *Vouloir s'ouvrir les Enfers.*] VIRGILE, voulant donner l'idée d'un Arbre fort haut, dit que ſes branches s'élevent autant vers le Ciel, que ſes racines s'approchent des Enfers. *Georg.* Liv. II. Vers 291.

———— & quantùm vertice ad auras
Æthereas, tantùm radice in Tartara tendit.

Cette peinture lui a même paru ſi belle, qu'il l'a répétée en mêmes termes au IV. Livre de l'*Enéide*, Vers 445.

En 1678. le Roi voulut que MM. *Despréaux* & *Racine*, auxquels il avoit depuis peu confié le ſoin d'écrire ſon Hiſtoire, le ſuiviſſent dans ſa Campagne de Flandre. Après la priſe d'Ypres par le Roi, M. *Despréaux* alla voir la Citadelle, & remarqua que les Bombes avoient fait des creux extrémement profonds dans le terrein. Se ſouvenant alors du paſſage de *Virgile*, il en fit l'application à l'effet des Bombes. Cette obſervation, qu'il n'auroit pas faite, s'il n'étoit jamais ſorti de Paris, lui fit ſentir combien il étoit utile à un Poëte de voyager; & il diſoit qu'*Homere* dans les divers voyages qu'il avoit faits, s'étoit rempli d'une infinité de connoiſſances, & avoit appris à former ces *Images* ſi vrayes, ſi nobles, & ſi variées, qu'on admire dans ſa Poëſie.

VERS 101. —— *Baviere*,] MAXIMILIEN *Marie-Emmanuel-Caiétan-Louis-François-Ignace-Antoine-Joſeph-Felix-Nicolas-Pie*, dit *Maximilien II.* Duc & Electeur de Baviere, Pere du feu Empereur *Charles VII.* DE ST. MARC.

A couvert d'une riviere
Venez, vous pouvez tout voir.
Considérez ces approches,
Voyez grimper sur ces roches
Ces Athletes belliqueux
Et dans les eaux, dans la flâme,
LOUIS à tout donnant l'ame,
Marcher, courir avec eux.

Contemplez dans la tempête
Qui sort de ces Boulevarts,
La plume qui sur sa tête
Attire tous les regards.
A cet Astre redoutable
Toujours un sort favorable

REMARQUES.

VERS 103, & 104. *A couvert d'une riviere Venez, vous pouvez tout voir.*] Ces deux Vers ne sont-ils pas d'un Stile trop familier pour cette *Ode?* Toute la *Stance* à la réserve du second, du huitieme & du neuvieme Vers, n'est pas heureuse en Expressions, & me paroît prodigieusement prosaïque. Le cinquieme Vers sur-tout est d'une platitude extrême: *Considérez ces approches.* Cette *Expression militaire* figure assez mal ici. Je ne sçai rien qui soit aussi difficile à placer avec grace dans la *Poësie Lyrique*, montée au ton de cette *Ode*, que ces sortes de *Termes d'Art*, dont la signification ne se présente pas d'abord à tout le monde, parce que tout le monde n'est pas obligé de les entendre. DE ST. MARC.

VERS 113. *La plume qui sur sa tête*] Le Roi porte toujours à l'armée une plume blanche. DESP.

IMIT. Vers 115. *A cet Astre redoutable*] HOMERE,

S'attache dans les combats:
Et toujours avec la Gloire
Mars amenant la Victoire,
Vole, & le suit à grands pas.

Grands Défenseurs de l'Espagne,
Montrez-vous, il en est temps.
Courage, vers la Mehagne
Voilà vos drapeaux flottans.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vû sur leurs foibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Courez donc. Qui vous retarde?

REMARQUES.

Iliad. XIX. Vers 381. dit, que l'Aigrette d'*Achille* étinceloit comme un Astre. DESP.

Si l'on s'en rapporte à M. *Brossette*, notre Auteur avoit encore en vue ici cet endroit de la *Secchia rapita* du *Tassone*, Chant VI. *Stance* 18. où ce Poëte dit, que le Roi de Sardaigne, *magnifiquement orné de sa dorure & de ses belles plumes*, *brilloit* dans la Bataille *comme une Comete menaçante*. C'est la *Traduction* de *Pierre Perrault*.

La Comparaison du *Tassone* tombe sur la Personne, & n'est au fond que notre Phrase proverbiale: *Le voilà brillant comme un Astre.* Mais il est d'une hardiesse bien plus poëtique, de faire un Astre de la Plume même du Roi. Voici les Vers Italiens.

Ei qual cometa minacciosa splende
D'oro o di piume alteramente adorno.

DE ST. MARC.

VERS 123. — *vers la Mehagne*] Riviere qui passe à Namur. DESP.

Tout l'Univers vous regarde.
N'osez-vous la traverser?

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Quoi? leur seul aspect vous glace?
Où sont ces Chefs pleins d'audace
Jadis si promts à marcher,
Qui devoient de la Tamise,
Et de la Drave soumise
Jusqu'à Paris nous chercher?

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur.

REMARQUES.

VERS 138. —— *de la Tamise*,] Riviere qui passe à Londres. DESP.

VERS 139. *Et de la Drave*] Riviere qui passe à Belgrade en Hongrie. DESP.

L'Electeur *de Baviere* s'étoit signalé en Hongrie contre les Turcs. BROSS.

Cette *Stance* & la précédente sont bien foibles & bien languissantes. Il auroit fallu n'en faire qu'une des deux, pour y mettre du feu. DE ST. MARC.

VERS 141. *Cependant l'effroi redouble*] CEPENDANT n'étoit gueres propre à ranimer un feu, qu'on vient de voir s'amortir. Aussi, malgré tous les efforts du Poëte, cette *Stance* n'a-t-elle pas plus de chaleur que les deux précédentes. Elle a même un défaut de plus, c'est

Son Gouverneur, qui ſe trouble,
S'enfuit ſous ſon dernier mur.

REMARQUES.

d'être extrémement *proſaïque*; c'eſt-à-dire, qu'en la réduiſant en Proſe, elle n'en paroîtroit pas meilleure. Mais c'eſt une peine qu'on peut s'épargner pour les quatre premiers Vers. Ecrits de ſuite & lus rapidement, ils ne paroîtront que de la Proſe toute ordinaire. *Cependant l'effroi redouble ſur les remparts de Namur, & ſon Gouverneur, qui ſe trouble, s'enfuit ſous ſon dernier mur.* A peine s'appercevroit-on des Rimes. Ce n'eſt pas ici l'ordre naturel de la conſtruction, qui me choque. Je crois que les *Inverſions* n'appartiennent plus aux *Vers* qu'à la *Proſe*, qu'à titre de *Licences*, dont la néceſſité de la *Meſure* & la contrainte de la *Rime* donnent ſuffiſamment le droit de ſe ſervir, à condition que ce ne ſoit jamais aux dépens de la netteté du ſens. Ce que je reprens donc dans ces quatre Vers, c'eſt ce *Stile narratif* tout uni, qui répond ſi bien au *cependant*, qui commence la Phraſe, & qui ne pouvoit pas être plus mal employé que dans un endroit où j'attendois des *Images*. Les trois Vers ſuivans ſont plus ſoutenus; mais uniſſons-les aux trois derniers: *Je vois nos cohortes, la flame & le fer en main, monter déja juſques à ſes portes, & s'ouvrir un large chemin ſur des monceaux de piques, de rocs, de briques & de corps morts.* C'eſt toujours le même Stile, le Stile de la narration la plus nue. Il ne me ſuffit pas qu'on me diſe qu'on les voit *monter* & *s'ouvrir un chemin*; je veux abſolument qu'on me les montre *montant juſques aux portes & s'ouvrant un large chemin au travers des monceaux de décombres, d'armes & de cadavres.* Le Poëte me raconte des Nouvelles, au lieu de me peindre des Actions. De St. Marc.

§. Les quatre premiers Vers de la *Stance* en queſtion ſont mauvais, parce qu'ils ſont *proſaïques*; & ils ſont *proſaïques*, parce qu'il n'y a point d'*Inverſion*. M. De *St. Marc* ſe trompe lourdement, lorſqu'il ne regarde les *Inverſions* dans les Vers que comme des *Licences*. Les *Inverſions* ou *Tranſpoſitions* ſont une des beautés eſſentielles de notre Poëſie, qui ne peut abſolument s'en paſſer. Elles ne doivent naître ni de la néceſſité de la *Meſure*, ni de la

Déja jusques à ses portes
Je vois monter nos cohortes
La flame & le fer en main:
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin.

C'en est fait. Je viens d'entendre
Sur ces rochers éperdus

REMARQUES.

contrainte de la *Rime*, mais de la seule nécessité de former cette agréable suspension qui fait l'ame de la Poësie. Elles sont en un mot le caractere distinctif du Stile Poëtique; & sans elles on ne feroit, avec la *Mesure* & la *Rime*, que de la Prose-rimée. Voyez à ce sujet l'excellente Dissertation du P. *Du Cerceau*, intitulée: RÉFLEXIONS SUR LA POESIE FRANÇOISE, *où l'on examine. 1°. en quoi consiste ce qui fait le caractere propre du Vers François, & ce qui le distingue essentiellement de la Prose: 2°. Les Transpositions permises ou défendues dans le Stile Poëtique.*

VERS 148. *Et sur les monceaux* &c.] Ce Vers & le suivant sont censurés dans la *Lettre à M. P****. M. *Despréaux* lui même avoit trop de goût pour en avoir jamais été content. DE ST. MARC.

VERS 149. *De corps morts, de rocs, de briques,*] Le son de ces mots répond à ce qu'ils expriment. BROSS.

Le *Stile imitatif*, qui consiste dans le son des mots, n'a lieu que quand on peint quelque effet sensible; & c'est à quoi notre Auteur ne songeoit assurément pas ici. DE ST. MARC.

§. On pourroit demander au Censeur, qui lui a révélé que M. *Despréaux*, en faisant un Vers si pittoresque, ne songeoit point à ce qu'il faisoit? Est-il vraisemblable que le génie du Poëte ait, fortuitement & sans des-

Battre un ſignal pour ſe rendre :
Le feu ceſſe. Ils ſont rendus.
Dépoüillez votre arrogance,
Fiers Ennemis de la France,
Et déſormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ſes tranſports les plus doux,
Rempli de ce Dieu ſublime,
Je vais, plus hardi que vous,

REMARQUES.

ſein, formé une peinture auſſi expreſſive, une image auſſi frapante?

VERS 157. *Et déſormais gracieux*,] Je ne comprens abſolument point ce que ſignifie ici *gracieux*, mis en oppoſition avec *arrogance* du Vers 155. DE ST. MARC.

VERS 159. *Porter les humbles nouvelles*] Pour dire des *Nouvelles humiliantes*. Ces ſortes de *Significations tranſpoſées* ne ſont point du génie de notre Langue.

Les ſix derniers Vers de cette *Stance* ſont fort peu de choſe; mais les quatre premiers ſont fort bons quoiqu'ils ne ſortent point du *Stile narratif*. Ils ſont ranimés par la hardieſſe de cette Expreſſion: *ces rochers éperdus*, & par la vivacité de ce Vers: *Le feu ceſſe. Ils ſont rendus*. DE ST. MARC.

VERS 161. *Pour moi*, &c.] Je vais mettre ici ce qu'il y a de mieux dans la *Lettre à M. P****. quoique je n'en adopte pas le tout. „ C'eſt un labeur que de re„ marquer toutes les négligences de cette derniere

Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace,
Ma Muse dans son déclin,
Sçait encor les avenues,

REMARQUES.

„ STANCE. *Phébus* y est un pur PHÉBUS. *De ses transports les plus doux*, comment cela s'accorde-t-il avec „ la *sainte yvresse qui lui fait la loi*, & avec ce qu'il a „ promis dans l'Avis au Lecteur, où il dit, qu'*il va* „ *paroître plutôt entraîné par le Démon de la Poësie, que* „ *guidé par la raison* ". Dans cet état, les *transports* de l'Imagination sont des *transports vifs*, *animés*, *violens* & pas *doux*. „ *Dieu sublime* ne s'est jamais dit. On dit, „ une *pensée sublime*, un *Discours sublime*, mais jamais „ un *Homme sublime*, ni un *Dieu sublime* ". Cette Remarque si vraye, n'a pas empêché M. *Rousseau* de dire depuis, HÉROS SUBLIMES.

„ *Je vais plus hardi que vous;*
„ *Montrer que sur le Parnasse,*
„ *Des bois fréquentés d'Horace,*
„ *Ma Muse dans son déclin,*
„ *Sçait encor les avenues,*

„ Y a-t-il de la hardiesse à montrer qu'on sçait un chemin? Comme il est sur la fin de son *Ode*, il devoit „ dire, qu'il a montré qu'*il sçavoit un chemin*, & non „ pas qu'il va montrer qu'il le sçait. Mais supposé „ qu'il y ait de la hardiesse à sçavoir des routes & des „ *sources inconnues;* peut-on ajouter que cette hardiesse „ est plus grande que celle des *dix mille Alcides*, qui „ ont défendu Namur avec tant de vigueur? Pour ce „ qui est du trait de Satire contre l'*Auteur du Saint* „ *Paulin*, il a été désapprouvé de tout le monde. .... „ On sçait qu'en ces sortes d'Ouvrages, il faut qu'après que la lecture en est finie, on demeure dans une „ douce & agréable rêverie, que cause la grandeur des „ choses qu'on a lues: & ici on est invité à rire mal-„ à-propos par une plaisanterie hors de sa place....

Et des fources inconnues
170. A l'Auteur du Saint Paulin.

REMARQUES.

„ Il n'y a aucun repos dans cette *Stance* contre la Re„ gle univerfellement reçue, qui veut qu'il y en ait „ un au quatrieme & au feptieme Vers ". Nos Poëtes fe difpenfent affez fouvent du repos du feptieme Vers. Mais il faut du moins ne pas manquer à celui du quatrieme. Il me femble d'ailleurs, que l'Auteur en fupprimant la feconde *Stance*, n'auroit pas dû conferver celle-ci. De St. Marc.

Vers 170. *A l'Auteur du Saint Paulin.*] Poëme Héroïque de M. *P****. Desp.

Imprimé en 1686. Bross.

Cette *Ode*, & je crois le pouvoir dire tout franchement, eft un des moindres Ouvrages de notre Auteur.

Depuis que j'ai corrigé la feconde *Epreuve* de cette Feuille, le hafard m'a fait tomber entre les mains une Ode *fur la Prife de Namur*, précédée d'une *Lettre* dans laquelle on prétend que l'*Ode* de M. *Despréaux* n'eft point dans le goût de *Pindare*. Je crois les deux Pièces que j'annonce, de M. *Perrault*, mais je n'en ai nulle certitude, & je ferai ce qu'il faudra pour m'en affurer. De St. Marc.

§. On trouvera l'*Ode* & la *Lettre* dont parle M. *De St. Marc*, après les Poesies diverses et Fragmens de M. *Despréaux*.

(1) ODE II.

Sur un bruit qui courut en 1656. que CROMWEL *&*
les Anglois *alloient faire la guerre à la* France.

QUOI? ce Peuple aveugle en ſon crime,
Qui prenant ſon Roi pour victime,
Fit du Trône un Théâtre affreux,
Penſe-t-il que le Ciel, complice
D'un ſi funeſte ſacrifice,
N'a pour lui ni foudres ni feux?

Déja ſa flotte à pleines voiles,
Malgré les vents & les étoiles,

REMARQUES.

(1) Je n'avois que dix-huit ans quand je fis cette *Ode*, mais je l'ai raccommodée. DESP.

L'Auteur étoit dans ſa vingtieme année, quand il fit cette *Ode*. BROSSETTE.

Elle avoit paru dans le *Recueil de Poëſies* de Meſſieurs de Port-Royal, imprimé à Paris en 1671. Tom. III. pag. 28. DU MONTEIL.

VERS 2. *Qui prenant ſon Roi pour victime*,] CHARLES I. en 1649.

VERS 3. *Fit du Trône un Théâtre affreux*,] Pour ſoutenir la *Métaphore* de *victime* & de *ſacrifice*, il falloit *Autel*, & non *Théâtre*. DE ST. MARC.

VERS 6. *N'a pour lui ni foudre ni feux?*] L'Uſage ne diſtingue point le *feu du Ciel*, d'avec la *foudre*. DE ST. MARC.

VERS 7. *Déja ſa flotte à pleines voiles*,] Il y a dans l'*Edition* de 1713. *en pleines voiles*.

VERS 8. *Malgré les Vents & les étoiles*,] Je ne vois

Veut maîtriser tout l'Univers;
Et croit que l'Europe étonnée
A son audace forcenée
Va céder l'empire des mers.

Arme-toi, France, pren la foudre.
C'est à toi de réduire en poudre
Ces sanglans Ennemis des Loix.
Sui la victoire qui t'appelle,
Et va sur ce Peuple rebelle
Venger la querelle des Rois.

Jadis on vit ces Parricides
Aidés de nos Soldats perfides,

REMARQUES.

pas trop ce que les *Etoiles* font là. *Malgré les vents*, signifie que la Flotte a les vents contraires, Comment fait-elle donc pour aller *à pleines voiles?* DE ST. MARC.

VERS 15. *Ces sanglans Ennemis &c.*] *Cruentus* en *Latin*, qui se traduit en François par *sanglant*, signifie quelquefois figurément: *cruel*, *barbare*, *qui se plaît dans le sang*. Mais *sanglant* n'a d'usage parmi nous, par rapport aux personnes, que dans son sens propre. On dit, un *Tyran cruel*, un *Tyran barbare*. On ne dit point un *Tyran sanglant*. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 18. *Venger la querelle des Rois.*] Après cette troisieme *Stance* il y avoit celle-ci, que l'Auteur a retranchée.

O que la Mer dans les deux Mondes,
Va voir de morts parmi ses ondes

Chez nous au comble de l'orgueil,
Briſer tes plus fortes murailles,
Et par le gain de vingt batailles
Mettre tous tes Peuples en deuil.

Mais bientôt le Ciel en colere,
Par la main d'une humble Bergere

REMARQUES.

Flotter à la merci du ſort!
Déja Neptune plein de joye
Regarde en foule à cette proye
Courir les Baleines du Nort.

CHANG. Vers 21. *Chez nous au comble de l'orgueil,* &c.] Ces quatre derniers Vers étoient d'abord ainſi:

De ſang inonder nos guérets;
Faire des déſerts de nos Villes;
Et dans nos campagnes fértiles
Brûler juſqu'au jonc des marais. BROSSETTE.

Le changement n'eſt pas heureux à l'égard du premier Vers. *Chez nous au comble de l'orgueil*, eſt une pure cheville. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 25. *Mais bientôt* &c.] Les quatre premiers Vers ont été mis à la place de ces quatre autres.

Mais bientôt malgré leurs furies,
Dans ces campagnes refleuries,
Leur ſang coulant à gros bouillons,
Paya l'uſure de nos peines.

VERS 26. *Par la main d'une humble Bergere*] JEANNE D'ARC, ou la *Pucelle d'Orléans.* BROSSETTE.

Il eſt à remarquer que les deux dernieres *Stances* n'ont point de repos au troiſieme Vers quoiqu'elles duſſent en avoir ſelon la Regle.

Cette *Ode*, que l'Auteur ne mit parmi ſes Ouvrages qu'en 1701. avoit paru dès 1671. telle qu'il l'avoit faite

Renversant tous leurs bataillons;
Borna leurs succès & nos peines;
Et leurs corps pourris dans nos plaines
N'ont fait qu'engraisser nos sillons.

REMARQUES.

d'abord, dans le Tome III. p. 28. du *Recueil de Poësies Chrétiennes & Diverses*, imprimé chez *Le Petit* en 3. Vol. *in*-12. & que M. *Du Monteil* attribue, selon l'opinion commune, à *MM. de Port-Royal.* Ce *Recueil* porte le nom de M. de *La Fontaine*, qui fit l'*Epître Dédicatoire* à M. le Prince *de Conti*. Mais il est d'*Henri-Loüis de Loménie*, Comte *de Brienne*, lequel après avoir perdu sa Femme & sa Charge de Secrétaire d'Etat, se retira dans l'Oratoire, où même il prit le Sous-diaconat. Il en sortit ensuite, & se fit, tant en France qu'en Allemagne, bien des affaires fâcheuses. Après une prison de plusieurs années à Saint Lazare, il eut ordre de se retirer à l'Abbaye de Saint Séverin de Château-Landon. Il y mourut le 17. d'Avril 1698. âgé de 58. ans. C'étoit un très-bel Esprit, sachant beaucoup, mais ayant le sens peu rassis. Il y a quelques Ouvrages de lui, qui sont imprimés. Il en a laissé beaucoup de manuscrits, soit en Prose, soit en Vers, dans lesquels parmi de bonnes choses, il y en a d'une bizarrerie singuliere. De St. Marc.

AVIS

Sur l'arrangement des Pièces suivantes.

AYANT *adopté pour cette Edition le plan de celle de M.* De St. Marc, *on a dû mettre, comme lui, les* Epigrammes *de M.* Despréaux *dans un ordre différent de celui des autres Editions.*

D'abord on donne toutes les Epigrammes *que l'Auteur a fait imprimer lui-même dans l'Edition de* 1701.

Ensuite viennent celles qui furent ajoutées à ces premieres dans l'Edition posthume de 1713. *Mais il n'a pas été possible de conserver aux* Epigrammes *tirées de ces deux Editions, la même place qu'elles y tiennent. Il a fallu recourir à ce qui pouvoit procurer du terrein pour quelques* Remarques *très-longues de M.* De St. Marc.

Le Recueil des Epigrammes *est terminé par celles que M.* Brossette *& d'autres ont publiées.*

Comme on a cru que le Lecteur seroit bien aise de voir de suite ce que M. Despréaux *a fait dans ce genre, on en a séparé toutes les Pièces qui n'en sont pas, & on les a rassemblées à la fin, avec les Additions de M.* Brossette, *sous le titre de* Poësies diverses & Fragmens.

EPIGRAMMES.

I.

Le Débiteur reconnoissant.

JE l'assistai dans l'indigence,
Il ne me rendit jamais rien.
Mais quoiqu'il me dût tout son bien,
Sans peine il souffroit ma présence.
O la rare reconnoissance !

REMARQUES.

§. I. Les *Epigrammes* de l'*Edition* de 1701. finissent par la XXIV.

VERS I. Le célèbre M. *Patru*, pressé par un Créancier impitoyable (c'étoit un Fermier-Général) étoit sur le point de vendre ses Livres, la plus agréable & presque la seule chose qui lui restoit. M. *Despréaux* le tira de cette fâcheuse extrémité, en lui portant une somme beaucoup plus considérable que celle pour laquelle il étoit résolu de les donner. Il voulut même que M. *Patru* gardât sa Bibliotheque, comme auparavant, & qu'elle ne lui vînt qu'en survivance. Il déboursa environ quatre mille livres ; & il n'avoit pas encore les successions qu'il recueillit dans la suite. Cette *Epigramme* n'a été faite qu'après la mort de M. *Patru*, arrivée en Janvier 1681. BROSS.

Voyez *Sat. I.* 123. *Sat. IX.* 290. *Ep.* V. 97. *Art Poët.* Ch. IV. 71. 91.

Cette *Epigramme* est bonne assurément ; mais il me semble qu'elle seroit beaucoup meilleure, si l'Auteur avoit supprimé le cinquieme Vers. C'est une réflexion, qu'il falloit laisser faire au Lecteur. DE ST. MARC.

II.

A Monsieur RACINE.

RACINE, plain ma destinée.
C'est demain la triste journée,
Où le Prophête Des-Marais,
Armé de cette même foudre
5 Qui mit le Port-Royal en poudre,

REMARQUES.

II. En 1674. M. *Des-Marêts de Saint-Sorlin* entreprit une Critique générale des *Oeuvres de M. Despréaux*, & la fit imprimer en 1675. Notre Poëte, qui en fut averti, prévint la Critique par cette *Epigramme.* M. le Duc de *N....* l'Abbé *Teslu*, & *Des Marêts* avoient travaillé de concert à cette Critique. BROSS.

Il s'agit là de la *Defense du Poëme Héroïque*, laquelle parut en 1674. non en 1675. comme M. *Brossette* & l'*Edition* de 1740. le disent. DE ST. MARC.

VERS 3. *Où le Prophête Des-Marais*] Son nom est écrit *Des-Marais*, afin que la Rime soit plus visible. Il s'étoit érigé, dans quelques Ouvrages, en Homme inspiré. Dans ses *Délices de l'Esprit*, Part. III. p. 2. il disoit fort sérieusement, que *Dieu, par sa bonté infinie, lui avoit envoyé la clef du trésor de l'Apocalypse.* Dans son *Avis au Saint-Esprit*, il assuroit que *Dieu l'avoit destiné à faire une réformation générale du genre humain; & que pour cet effet il levoit une armée de cent quarante-quatre mille victimes, dévoüées à tout faire, & à tout souffrir, selon ses ordres.* Il annonçoit quantité d'autres merveilles, dont M. *Nicole* fit voir le ridicule dans huit *Lettres*, intitulées, *Les Visionnaires*, tant à cause de la *Comédie des Visionnaires* de *Des-Marêts*, que parce qu'on y découvroit la source de l'illusion des *Fanatiques*, & qu'on lui démontroit qu'il en étoit un. Ces *Lettres* parurent au commencement de 1666.

VERS 5. *Qui mit le Port-Royal en poudre*,] DES-MARETS avoit fait en 1665. une *Réponse* à l'*Apologie pour*

Va me percer de mille traits.
C'en est fait, mon heure est venue.
Non que ma Muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre:
Mais, cher Ami, pour lui répondre,
Hélás! il faut lire Clovis.

REMARQUES.

les Religieuses de Port-Royal. Ce qu'il y a de plus singulier ici, c'est que M. *Despréaux* en plaisantant sur cet Ouvrage, adresse la parole à M. *Racine*, qui lui-même avoit par une *Lettre* imprimée en 1666. pris la défense de *Des-Marêts* & des *Poëtes de Théâtre*, que M. *Nicole* avoit traités dans sa premiere *Visionnaire*, d'*empoisonneurs publics* & de *gens horribles parmi les Chrétiens*. BROSSETTE.

§. M. *Brossette* à la suite des *Oeuvres* de M. *Despréaux*, avoit fait imprimer cette *Lettre* de M. *Racine*. On ne la trouvera pas dans cette *Edition*, non plus que les *Réponses*, que MM. *Du Bois* & *Barbier d'Aucourt* firent à cette *Lettre*, ni celle par laquelle M. *Racine* leur répliqua. Ces trois Pièces ayant été jointes à la premiere *Lettre* de M. *Racine*, dans les *Editions* des *Oeuvres* de notre Auteur, dont M. *Du Monteil* a pris soin, on a cru qu'elles n'avoient plus que faire ici, depuis qu'on les a fait entrer toutes avec les *Notes* de M. *Brossette* & de M. *Du Monteil*, dans l'*Edition* des *Oeuvres* de M. *Racine*, donnée à Paris en 1736.

VERS 12. *Hélas! il faut lire Clovis.*] POEME de *Des-Marais* ennuyeux à la mort. DESP.

Dans quelques *Editions* on lit: *envieux à la mort*; & cette faute d'impression fait une équivoque assez plaisante.

Ce dernier Vers fait allusion à quelque chose, dont la connoissance rend l'*Epigramme* beaucoup plus piquante. Ce qu'il y avoit alors de jeunes Seigneurs des plus spirituels à la Cour, s'assembloit presque tous les jours avec MM. *Despréaux*, *Racine*, *Furetiere*, & quelques autres Personnes d'élite chez un fameux *Traiteur* du

III.

VERS *pour mettre sous le Buste du* ROI, *fait par M.* GIRARDON, *l'année que les Allemands prirent Belgrade.*

C'EST ce Roi si fameux dans la paix, dans la guerre,
Qui seul fait à son gré le destin de la Terre.

REMARQUES.

Cimetiere S. Jean à la Croix de Lorraine. Ils avoient une Chambre qui leur étoit affectée. Là fut composée la *Parodie de quelques Scènes du Cid*, sur une prétendue querelle de *Chapelain* & de *La Serre*, avec l'enlevement de la *Perruque à Calotte* du premier. Là fut imaginée la *Métamorphose de cette fameuse Perruque en Comete.* Là fut faite en très-peu de jours la *Comedie des Plaideurs* de *Racine.* Il ne seroit pas possible de raconter toutes les plaisanteries, que ce rendez-vous a vu naître. Il y avoit toujours sur la table de cette Chambre un Exemplaire de *La Pucelle* de *Chapelain.* Quand quelqu'un de la Compagnie avoit fait une faute, soit contre la pureté du Langage, soit contre la justesse du raisonnement, ou quelque autre à-peu-près de même nature, on le condamnoit, à la pluralité des voix, à lire un certain nombre de Vers de ce *Poëme.* Quand la faute étoit considérable, le coupable devoit en lire vingt. Il falloit qu'elle fût énorme pour qu'on le condamnât à la page entiere. BROSS.

§. Au sujet de *Desmarêts*, voyez *Sat. I.* 128. *Sat. IV.* Som. & Vers 65. *Sat. V.* 148. *Sat. VII.* 68. *Sat. VIII.* 307. *Epît. I.* 5. 15. *Art Poët.* Ch. I. 4. 71. 91. 94. 106. 119. Ch. II. 145. Ch. III. 32. 41. 176. 189. 193. 197. 217. 219. 225. 229. 232. 233. 247. 249. 272. 288. 296. 325. 409. Ch. IV. 80. 152. 236. *Lutr. II.* Avis *Rem.* 4. Ch. I. 3. 26. 87. 218. Ch. II. 41. 57. 122. 152. Ch. III. 137. 151. Ch. IV. 6. 77. 227. *Epigr. XIX.*

III. M. *de Louvois* ayant fait graver le Portrait du Roi, chargea M. *Racine* & M. *Despréaux* de faire des Vers pour être mis sous ce Portrait. M. *Racine* eut plus tôt

99847

Tout reconnoît ſes loix, ou brigue ſon appui.
De ſes nombreux combats le Rhin frémit encore;
Et l'Europe en cent lieux a vu fuir devant lui
Tous ces Héros ſi fiers, que l'on voit aujourd'hui
Faire fuir l'Othoman au-delà du Boſphore.

IV.

VERS *pour mettre au bas du Portrait de Mademoiſelle* DE LAMOIGNON.

AUX ſublimes vertus nourrie en ſa famille,
Cette admirable & ſainte Fille
En tous lieux ſignala ſon humble piété:
Juſqu'aux climats où naît, & finit la clarté,

REMARQUES.

fait, & ſes Vers furent gravés. Ceux-ci furent deſtinés à l'uſage annoncé dans le titre. Ce fut en 1687. que *Girardon* fit le Buſte du Roi.

IV. Vers 4. *Juſqu'aux climats où naît, & finit la clarté,*] Mademoiſelle *de Lamoignon* faiſoit tenir de l'argent à beaucoup de Miſſionnaires juſques dans les Indes Orientales & Occidentales. DESP.

Madelaine de Lamoignon, ſœur du *Premier-Préſident* de ce nom, a vécu dans une pratique continuelle des Vertus Chrétiennes. Elle étoit douée ſur-tout d'une grande douceur & d'une ardente charité pour les Pauvres. Elle appelloit ordinairement M. *Despréaux*, ſon *Directeur*; mais quelquefois elle vouloit le diriger à ſon tour. Elle ne trouvoit pas bon qu'il fît des *Satires*, parce qu'elles bleſſent la Charité. *Mais ne me permettriez-vous pas*, lui dit-il un jour, *d'en faire contre le* GRAND TURC, *ce Prince infidèle, l'Ennemi de notre Religion? Contre le* GRAND TURC! reprit Mademoiſelle DE LAMOIGNON. *Il,*

Fit reſſentir l'effet de ſes ſoins ſecourables;
Et jour & nuit, pour Dieu pleine d'activité,
Conſuma ſon repos, ſes biens & ſa ſanté,
A ſoulager les maux de tous les Miſérables.

V.

VERS *pour mettre au devant d'un* ROMAN ALLE'GORIQUE, *où l'on expliquoit toute la* MORALE DES STOÏCIENS.

LÂCHES Partiſans d'Epicure,
Qui brûlans d'une flame impure,

REMARQUES.

non! C'eſt un Souverain, & il ne faut jamais manquer de reſpect aux perſonnes de ce rang. Mais contre le DIABLE, répliqua M. DESPRÉAUX, *vous me le permettriez bien?* NON, dit-elle encore, après un moment de réflexion. *Il ne faut jamais médire de perſonne.* BROSS.

Madelaine de Lamoignon, née le 18. de Septembre, mourut le 14. Avril 1687. dans ſa 78. année. Elle fut inhumée aux Cordeliers dans la Chapelle de ſa Famille. DE ST. MARC.

V. „ L'*Epigramme* à la loüange du *Roman Allégori-* „ *que*, dit l'Auteur dans une *Lettre* du 19. Avril 1701. „ regarde M. l'Abbé d'*Aubignac*, qui a compoſé *La* „ *Pratique du Théâtre*, & qui avoit alors beaucoup de „ réputation. Ce *Roman Allégorique*, qui étoit de ſon „ invention, s'appelloit, *Macarize, ou la Reine des Iſles* „ *fortunées*; & il prétendoit que toute la *Philoſophie* „ *Stoïcienne* y étoit renfermée. La vérité eſt qu'il n'eut „ aucun ſuccès, & qu'*il ne fit de chez Sercy qu'un ſaut* „ *chez l'Epicier*. Je fis l'*Epigramme* pour être miſe au „ devant de ſon Livre, avec quantité d'autres Ouvra- „ ges, que l'Auteur avoit exigés de ſes amis pour le „ faire valoir, mais heureuſement je lui portai l'*Epi-* „ *gramme* trop tard, & elle n'y fut point miſe. Dieu

Du Portique fameux fuyez l'austérité,
Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire.
Ce Roman plein de vérité,
Dans la Vertu la plus févere
Vous peut faire aujourd'hui trouver la Volupté.

VI.

A Messieurs PRADON, & BONNECORSE, *qui firent en même temps paroître contre moi chacun un volume d'injures.*

VENEZ, Pradon, & Bonnecorse,
Grands Ecrivains de même force,
De vos Vers recevoir le prix;
Venez prendre dans mes Ecrits

REMARQUES.

„ en soit loüé, &c". Cet Ouvrage fut imprimé en 1663. & publié en 1664. BROSS.

VERS 3. *Du Portique fameux*] L'Ecole de *Zénon*. DESP.

§. Voyez sur l'Abbé d'AUBIGNAC, *Art Poët.* Ch. I. Vers 1,

VI. Cette *Epigramme* fut faite en 1685. *Pradon* venoit de faire imprimer une mauvaise *Critique* des *Oeuvres* de M. *Despréaux*, sous ce titre: *Triomphe de Pradon*; & *Bonnecorse* avoit donné son *Lutrigot*, qui n'est qu'une sotte imitation du *Lutrin* contre l'Auteur du *Lutrin* même. Ce dernier mourut en 1706. à Marseille, lieu de sa naissance. Voyez la *Remarque* sur le Vers 64. de l'*Epître IX*. BROSSETTE.

§. Au sujet de *Pradon*, voyez *Sat. IV.* 5. *Sat. VII.* 44. *Sat. VIII.* 167. *Sat. IX.* 97. 289. *Sat. X.* 438. 450. *Epît. VI.* 56. 58. *Epît. VII.* Avert. & *Rem.* 3. 18. Vers 17. 104. 106. *Epît. VIII.* 60. *Epît. X.* 44. 54. 55. 60. *Art Poët.* Ch. I. 1. 106. 139. Ch. II. 1. 145. Ch.

La place que vos noms demandent.
Liniere, & Perrin vous attendent.

VII.

A un Médecin

OUI, j'ai dit dans mes Vers, qu'un célébre Aſſaſſin,
Laiſſant de Galien la ſcience infertile,
D'ignorant Médecin devint Maçon habile:
Mais de parler de vous je n'eus jamais deſſein;
Perrault, ma Muſe eſt trop correcte.

REMARQUES.

III. 41. 296. Ch. IV. 20. *Lutr.* Ch. II. 152. Ch. V, *Rem.* *. Vers 125. Sur *Bonnecorſe*, outre le Vers 64. de l'*Epît.* *IX.* voyez *Sat.* *VII.* 45.

VERS 6. *Liniere & Perrin*] Voyez au ſujet du premier, *Sat.* *IX.* 236. *Sat.* *XI.* 55. *Epît.* *I.* 40. *Epît.* *II.* 8. *Epît.* *VII.* 89. *Epît.* *X.* 36. *Art Poët.* Ch. II. 194. Au ſujet du ſecond, *Sat.* *VII.* 45. *Sat.* *IX.* 97. 294. *Epît.* *VII.* 87. *Ep.* *VIII.* 59. *Ep.* X. 36.

VII. Cette *Epigramme* fut compoſée en 1674. après la publication de l'*Art Poëtique*, où l'Auteur a fait au commencement du IV. Chant, la *Métamorphoſe d'un Médecin en Architecte*. Les motifs, qui la lui firent imaginer, ſont expliqués dans une *Lettre* à M. le Maréchal *de Vivonne*. BROSS. (Voyez cette Lettre, que l'on a inſérée dans ce troiſieme Volume, vers la fin.)

§. Au ſentiment de notre Auteur, ajoute M. *Broſſette*, c'étoit ici la meilleure de ſes *Epigrammes*. M. *Racine* préféroit celle qui commence par *D'où vient que Cicéron* (la XI. de cette Edition). Et M. le Prince *de Conti* étoit pour cette autre: *Clio vint l'autre jour* &c. (c'eſt la XIII.)

VERS 5. *Perrault*,] Il y avoit *Lubin*, dans toutes les *Editions*, faites du vivant de M. *Deſpreaux*, & dans celle de 1713. M. *Broſſette* mit dans la ſienne en 1717. *P* * * *. M. *Du Monteil* dans celles, dont il a pris ſoin;

Vous êtes, je l'avoüe, ignorant Médecin,
Mais non pas habile Architecte.

VIII.

EPITAPHE.

DE LA MERE DE L'AUTEUR.

C'est elle qui parle.

EPOUSE d'un Mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je sçus plaire à ses yeux:
Nous ne sçumes jamais ni railler, ni médire.
Passant, ne t'enquiers point, si de cette bonté
Tous mes Enfans ont hérité;
Li seulement ces Vers, & garde-toi d'écrire.

REMARQUES.

a mis le nom en entier: *Perrault.* En quoi les *Editions* de 1735. & de 1740. l'ont imité. C'est de *Claude Perrault*, dont il s'agit ici. Voyez *Sat. IX.* 224. *Sat. X.* 394. *Art Poët.* Ch. IV. 1. & *Lettre de M. Perrault*, N. XII. & *Remarque* 28. & l'*Epigr. XII.* DE ST. MARC.

VIII. *Anne de Nielle*, seconde Femme de M. *Boileau* le Greffier, mourut en 1637. âgée de 23. ans. De ce Mariage sont nés *Gilles*, *Jacques*, & *Nicolas Boileau*, qui se sont extrémement distingués dans la République des Lettres. Les Ecrits de ces trois illustres Freres marquent assez le penchant, qu'ils avoient pour la Satire. Cette *Epitaphe* fut faite en 1670.

VERS 4. *Passant, ne t'enquiers point, si de cette bonté* &c.] Le Pere de notre Auteur faisant un jour le caractere de ses Enfans, dit en parlant de celui-ci. *Pour* COLIN, *c'est un bon Garçon, qui ne dira jamais de mal de personne.*

IX.

VERS *pour mettre au bas du portrait de mon* PERE, *Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris.*

CE Greffier doux, & pacifique,
De ſes enfans au ſang critique
N'eut point le talent redouté:
Mais fameux par ſa probité,
Reſte de l'or du Siècle antique,
Sa conduite dans le Palais
Par-tout pour exemple citée,
Mieux que leur plume ſi vantée,
Fit la Satire des Rolets.

REMARQUES.

IX. Vers 1. *Ce Greffier*] GILLES BOILEAU mourut en 1657. âgé de 73. ans; mais ces Vers ne furent faits qu'en 1690. M. l'Abbé *Boileau*, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte-Chapelle, Frere de l'Auteur, fit ces *Vers Latins*, qui furent mis ſous le même Portrait, gravé par le célèbre NANTEUIL.

Deſine flere tuum, Proles numeroſa, Parentem,
Quem rapuit votis ſors inimica tuis.
Ecce tibi audaci ſcalpro magis ære perennem
Æmula naturæ reddit amica manus.

VERS 2. *De ſes Enfans au ſang critique*] GILLES, *Jacques* & *Nicolas Boileau*. DE ST. MARC.

VERS 9. *Fit la Satire des Rolets.*] Voyez *Sat. I.* Vers 52. & les *Remarques*. BROSS.

§. Voyez encore ci-après l'*Epigramme XLVI.*

X.

A Monsieur PERRAULT *sur les Livres qu'il a faits contre les* ANCIENS.

POUR quelque vain discours, sottement avancé
Contre Homere, Platon, Cicéron, ou Virgile,
Caligula par-tout fut traité d'insensé,
Néron de furieux, Hadrien d'imbécille.

REMARQUES.

X. Vers 3. *Caligula par-tout* &c.] Cet Empereur avoit dessein d'abolir les Ouvrages d'*Homere*, de *Virgile* & de *Tite-Live*. SUÉTONE, *Vie de Caligula*, Chap. 34.

VERS 4. *Néron de furieux*,] SUÉTONE ne dit pas un mot, qui fasse croire que *Néron* pensât comme *Caligula*, sur le compte des grands Ecrivains de la Grece & de Rome. DE ST. MARC.

Ibid. —— *Hadrien d'imbécille.*] Il vouloit abolir la mémoire & les Ouvrages d'*Homere*, pour établir sur ses rüines, un certain *Antimachus*, Poëte, dont alors le nom n'étoit presque pas connu. *Dion*, Liv. 69. BROSS.

Quoi que l'Historien *Dion* en ait pu dire, le Poëte *Antimachus* étoit très-connu des Romains. Voici ce que *Quintilien* en dit dans ses *Instit. Orat.* Liv. X. Ch. I. *In* ANTIMACHO *vis & gravitas, & minime vulgare eloquendi genus habet laudem. Sed quamvis ei secundas fere Grammaticorum consensus deferat, & affectibus, & jucunditate, & dispositione, & omnino arte deficitur, ut plane manifesto appareat, quanto sit aliud proximum esse, aliud secundum.* Ce que M. l'Abbé *Gédoyn* traduit de cette maniere: ANTIMAQUE *a de la force & de la solidité. Son élocution, loin d'être commune, mérite des loüanges. Mais, quoique du consentement de presque tous les Grammairiens, il ait le second rang après* HOMERE, *on ne trouve ni sentimens, ni conduite, ni agrément dans ses Ouvrages, & l'art lui a manqué entiérement. Ce qui montre visiblement la prodigieuse différence, qu'il y a entre être le premier après quelqu'un, & approcher de lui de fort près.* Avant

Vous donc, qui dans la même erreur,
Avec plus d'ignorance & non moins de fureur,
Attaquez ces Héros de la Grèce & de Rome,
Perrault, fussiez-vous Empereur,
Comment voulez-vous qu'on vous nomme?

REMARQUES.

Quintilien, CATULLE avoit parlé différemment de ce même Poëte *Antimachus*, dans le second de ces deux Vers qui terminent son *Epigramme* : DE SMYRNA CINNÆ POETÆ.

Parva mei mihi sunt cordi monimenta laboris,
At populus tumido gaudeat Antimacho.

Seroit-il difficile aujourd'hui de faire plus d'une application très-juste de ces deux Vers?

L'*Epigramme X.* de notre Auteur, laquelle n'a certainement de mérite, que d'être extrémement injurieuse, fut faite à l'occasion de l'Ouvrage de M. *Perrault* l'Académicien, intitulé : *Parallele des Anciens & des Modernes* &c. Voyez la *Remarque* 40. sur la *Lettre* de M. *Perrault*.

Les *Editions* faites du vivant de notre Auteur, & celle de 1713. ne désignent M. *Perrault* que de cette maniere *P***. M. *Brossette* ne met qu'un *P.* suivi de quelques points. Mais M. *Du Monteil* écrit le nom tout du long, & les *Editeurs de Paris* 1735. & 1740. en ont fait autant. Il en est à cet égard de toutes les *Epigrammes*, que notre Auteur a faites contre M. *Perrault*, comme de celle-ci. DE ST. MARC.

XI.

Sur le même sujet.

D'OÙ vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homere,
Et tous ces grands Auteurs que l'Univers révere,
Traduits dans vos Ecrits nous paroissent si sots?
Perrault, c'est qu'en prêtant à ces Esprits sublimes
Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes;
Vous les faites tous des Perraults.

REMARQUES.

XI. Vers 2. *Et tous ces grands Auteurs que l'Univers révere*,] Ce Vers est d'une furieuse dureté.

Cette *Epigramme* est celle de notre Auteur, que M. *Racine* préféroit à toutes les autres, comme on l'a vû dans les *Remarques* sur l'*Epigramme VII*. M. *Brossette* n'en a point dit la raison. Mais elle est aisée à deviner par le petit nombre d'*Epigrammes*, qui nous restent de M. *Racine*, & par ce qu'on dit de lui dans le *Bolæana*, N. LXXX.

Voyez au sujet de M. PERRAULT, *Sat. IX.* 262. *Sat. X.* Avertiss. *Rem.* * Vers 26. 134. 429. 438. 449. 459. 641. *Epît. IX.* 64. *Epît. X.* 55. 56. *Art Poët.* Ch. IV. 1. *Lutr.* Ch. III. 48. *Disc. sur l'Ode*, & *Rem.* 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 9. 11. 13. 14. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 24. 25. 27. *Lett. de Perrault* entiere, & les *Remarques*. *Epigr.* X. XII. XIII. XXXII. XLIII. XLIV. & les huit premieres *Réflex. Crit. sur Longin.* DE ST. MARC.

XII.

Au même.

TON Oncle, dis-tu, l'Assassin
M'a guéri d'une maladie.
La preuve qu'il ne fut jamais mon Médecin,
C'est que je suis encore en vie.

REMARQUES.

XII. On trouve un mot semblable de *Pausanias* dans PLUTARQUE, *Dits notables des Lacédémoniens.*

VERS I. *Ton Oncle,*] Il n'a pas voulu dire: *Ton Frere.* M. *Perrault* disoit effectivement que son Frere le Médecin avoit rendu de fort grands services à notre Auteur, en le guérissant de deux maladies. Voyez Tom. IV. *la I. Réfl. Crit. sur Longin.* Voyez sur le même sujet, *Lettre de Perrault*, N. XII. & *Rem.* 28.

CHANG. Ibid. *Ton Oncle, dis-tu, l'Assassin, &c.*] Les deux premiers Vers avoient d'abord été faits ainsi :

Tu te vantes, Perrault, que ton Frere Assassin
M'a guéri d'une affreuse & longue maladie.

Le P. *Commire* a traduit cette *Epigr.* en Latin, de cette maniere :

Mene tuus, Clades quondam Urbis publica, Frater
Eripuit morbo difficili atque gravi?
Mentiris: Medico non sum usus Fratre, Peralti.
Vis testem? vitâ perfruor incolumis. BROSSETTE.

M. l'Abbé *Fraguier* a tourné cette même *Epigr.* en Vers Iambes.

Ain, Peralte, me gravi eripuit malo
Tuus iste Frater nobilis veneficus,
Fuisse medicum quem narras meum?
Omitte. Nam quòd vivo sat refelleris.

Dans l'*Edition* de 1701. où cette Traduction se trouve

XIII.

Sur ce qu'on avoit lu à l'Académie des Vers contre HOMERE *& contre* VIRGILE.

CLIO vint l'autre jour se plaindre au Dieu des Vers,
Qu'en certain lieu de l'Univers
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes stériles
Les Homeres & les Virgiles.
Cela ne sçauroit être; on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux:
Où peut-on avoir dit une telle infamie?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?
C'est à Paris. C'est donc dans l'Hôpital des Fous?
Non, c'est au Louvre en pleine Académie.

XIV.

REMARQUES.

avec quelques autres Pièces de l'Abbé *Fraguier*, contre M. *Perrault*, cet Académicien n'est nommé nulle part. On y parle de lui sous le nom de *Fabullus*. Mais il est nommé, comme ici, dans l'*Edition* de 1694. Voyez, *Epigr. VII.* Vers 5. DE ST. MARC.

XIII. VERS 7. *Où peut-on avoir dit une telle infamie?*] On n'a peut-être jamais employé ce mot *infamie*, d'une maniere plus impropre. DE ST. MARC.

VERS 8. *Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?*] Peuples sauvages de l'Amérique.

Cette *Epigramme*, que bien des gens trouvent la meilleure de notre Auteur, fut faite à l'occasion du *Poëme* du *Siècle de Loüis le Grand*, que *M. Perrault* lut à l'*Académie Françoise* en 1687. & dans lequel *Homere*, *Virgile*, & la plupart des meilleurs Ecrivains de l'*Antiquité* sont fort maltraités. Ce *Poëme* fit du bruit dans le monde

XIV.

Sur la premiere représentation de L'AGÉSILAS *de Monsieur* CORNEILLE *que j'avois vue.*

J'AY vu l'Agésilas.
Hélas!

REMARQUES.

de sçavant. On prit parti pour & contre. Notre Auteur se déclara hautement pour les *Anciens*, & s'essaya par cette *Epigramme* & quelques autres. BROSS.

Il est faux que *Virgile* soit maltraité dans le *Poëme* de M. *Perrault*. Il n'en parle que dans ces mauvais Vers.

MÉNANDRE, *j'en conviens, eut un rare génie,*
Et pour plaire au Théâtre une adresse infinie;
VIRGILE, *j'y consens, mérite des Autels;*
OVIDE *est digne encor des honneurs immortels:*
Mais ces rares Auteurs, qu'aujourd'hui l'on adore,
Etoient-ils adorés quand ils vivoient encore?
Ecoutons Martial: MÉNANDRE, *esprit charmant,*
Fut du Théâtre Grec applaudi rarement:
VIRGILE *vit les Vers d'*ENNIUS *le bon-homme,*
Lus, chéris, estimés des Connoisseurs de Rome,
Pendant qu'avec langueur on écoutoit les siens;
Tant on est amoureux des Auteurs anciens!
Et malgré la douceur de sa veine divine
OVIDE *étoit connu de sa seule Corinne.*

Voyez la *Lettre de Perrault*, Remarque 22. DE ST. MARC.

XIV. Notre Auteur, étant en 1686. à la premiere représentation d'*Agésilas*, dit le bon mot, qui fait cette *Epigramme*, qu'il redoubla l'année suivante au sujet de l'*Attila*, comme on l'a dit sur le Vers 177. de la *Sat. IX.* BROSS.

Je vais mettre ici quelque chose, que M. *Brossette* & M. *Du Monteil* avoient cru mieux placé sous l'*Epigramme XXIX.*

Quoique M. *Despréaux* ait censuré *Corneille* en diffé-

XV.

Sur la premiere représentation de L'ATTILA.

APRÈS l'Agésilas,
Hélas!

REMARQUES.

rens endroits, il ne laissoit pas de faire un très-grand cas de son mérite. En voici une preuve, qui fait honneur à l'un & à l'autre. Après la mort de M. *Colbert*, la pension que le Roi donnoit à M. *Corneille* fut supprimée. M. *Despréaux*, qui étoit avec la Cour à Fontainebleau, courut chez Madame *de Montespan*, pour la prier d'engager le Roi de rétablir cette Pension. Il en parla lui-même au Roi, & lui dit qu'il ne pouvoit, sans honte & sans une espece d'injustice, recevoir une Pension de Sa Majesté, tandis qu'un Homme comme M. *Corneille* en étoit privé. M. *Despréaux* en parla avec tant de chaleur, & son procédé parut si grand & si généreux, que sur le champ le Roi ordonna que l'on portât deux cens loüis à M. *Corneille*; & ce fut M. de *La Chapelle*, Parent de M. *Despréaux*, & différent du fameux *Chapelle l'Huilier*, qui les lui porta de la part du Roi. Outre le témoignage d'une infinité de personnes, aujourd'hui vivantes (*en* 1717.) qui ont connoissance de ce fait, il a été rendu public par l'Impression, dans les *Lettres de Boursault*; & c'est à quoi M. *Racine* fit allusion dans le *Discours*, qu'il prononça en pleine *Académie*, à la *Réception* de M. *Corneille le Jeune* à la place de son Frere. *Deux jours avant sa mort*, dit M. RACINE, *& lorsqu'il ne lui restoit plus qu'un rayon de connoissance, le Roi lui envoya encore des marques de sa libéralité, & enfin les dernieres paroles de* CORNEILLE *ont été des remercimens pour* LOUIS LE GRAND. Des témoignages si autentiques seront sans doute suffisans pour faire connoître l'erreur dans laquelle sont tombés des Ecrivains, d'ailleurs très-judicieux & très-estimés, en publiant que M. *Despréaux* n'avoit point contribué au rétablissement de la Pension de M. *Corneille*. Ils ont confondu celle que M. *Colbert* lui procura après la

Mais après l'Attila,
Hola!

REMARQUES.

disgrace de M. *Fouquet*, avec la Pension que M. *Despréaux* fit rétablir après la mort de M. *Colbert*. Bross.

Le Fait que M. *Brossette* vient de raconter, avoit été mis dans une *Vie* de M. *Despréaux*, qui parut quelque tems après sa mort; & les *Journalistes de Trévoux* (ce sont les *Ecrivains* indiqués par le *Commentateur*) s'étoient inscrits en faux contre ce Fait. M. *Du Monteil* remarque qu'ils continuerent depuis, & qu'ils prirent la défense de *Corneille*, contre les Critiques que M. *Despréaux* en a faites. C'est dans l'*Article LVIII.* de leurs *Mémoires* du mois de Mai 1717. à la suite de leur Extrait de l'*Edition* de M. *Brossette*, qu'on trouve la Défense *du* Grand Corneille *contre le* Commentateur *des* Oeuvres *de M.* Boileau-Despréaux. M. *Du Monteil* la rapporte presque entiere; ce qui m'autorise à n'en rien retrancher. C'est le célèbre P. *de Tournemine* qui parle.

Si *je ne craignois pas qu'on prît les loüanges, que je viens de donner à M.* Brossette, *pour une approbation de ce que son Auteur & lui ont dit contre* Corneille, *je négligerois de les réfuter. La réputation du* Grand Corneille *est trop établie, pour qu'il ait besoin de défenseurs, & ce que le* Commentateur *de* Boileau *nous apprend des efforts qu'a fait cet ami de* Racine, *pour abaisser le* Prince des Poëtes Tragiques, *nuira moins à* Corneille *qu'à son Ennemi. M.* Brossette *nous découvre les artifices, cachés sous divers ménagemens; dont la timide jalousie de* Boileau *n'a osé se dispenser pendant la vie de* Corneille; *des loüanges équivoques;* (Sat. IX. 177.) *le nom de* Corneille *supprimé dans des endroits, où l'on le blâme sans mesure;* (Art Poët. Ch. III. 29. 140. Ch. IV. 84.) *des traits, que* Boileau *n'avoit osé imprimer, & qu'il confioit à son ami pour les faire passer à la postérité.* (Epigr. XXIX. Rem.) *Mais l'idée que* Boileau *s'étoit faite de* Corneille, *& que le* Commentateur *nous présente, est si fausse, si différente de celle qu'en ont & ceux qui l'ont connu, & ceux qui lisent ses Ouvrages sans prévention, qu'il n'est pas à craindre qu'elle diminue le nombre des Admirateurs du* Sophocle François. *Le* Poëte Satirique *&*

XVI.

Sur une Satire très-mauvaise, que l'Abbé COTIN *avoit faite, & qu'il faisoit courir sous mon nom.*

EN VAIN par mille & mille outrages
Mes Ennemis, dans leurs ouvrages,

REMARQUES.

son Commentateur *parlent de* Corneille, *comme d'un homme intéressé, moins avide de gloire que de gain;* (Art Poët. Ch. IV. 130.) Corneille, *qu'on sçait avoir porté l'indifférence pour le gain jusqu'à une insensibilité blâmable; qui n'a jamais tiré de ses Pièces que ce que les* Comédiens *lui donnoient, sans compter avec eux; qui fut un an sans remercier M.* Colbert *du rétablissement de sa Pension; qui a vécu sans faire aucune dépense, & est mort sans biens:* Corneille, *qui a eu le cœur aussi grand que l'esprit, le sentiment aussi noble que les idées.*

On veut encore le faire passer pour Copiste; on affecte de nous indiquer les sources où il a puisé: on ne nous apprend que ce qu'il avoit appris lui-même au Public, en lui donnant, Le Cid, Cinna, Pompée. *Dans les premieres Editions de ces* Tragédies *il fit imprimer les endroits de* Guillen de Castro, *de* Sénèque, *& de* Lucain, *qu'il avoit copiés. Ces* Imitations *ne sont pas la dixieme partie de ces* Tragédies, *ni ce qu'on y admire le plus. Qu'on nous dise d'après qui ce* Grand Poëte *a copié* Polieucte, Rhodogune, Héraclius, Oedipe, Horace *même &* Sertorius. *Jamais Auteur ne fut plus original, plus fécond, plus varié. Il sied mal aux Admirateurs de* Racine, *d'attaquer* Corneille *de ce côté.*

On lui reproche d'avoir estimé Lucain, *& sur cela on l'accuse d'avoir le goût peu sûr & de juger sottement* (Art Poët. Ch. IV. 84.) *Une décision si magistrale & si noblement exprimée, soutenue de tant de traits lancés contre la* belle Traduction *de* La Pharsale *en Vers François, où* Brébeuf *est aussi* Lucain *que* Lucain *même, n'empêcheront pas un grand nombre d'excellens Connoisseurs de trouver dans* Lucain *& dans son* Traducteur *des pensées brillan-*

Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'Univers.
Cotin, pour décrier mon ſtile,

REMARQUES.

tes ſans être fauſſes, des ſentimens généreux, une expreſſion pleine de force, des peintures qui frappent, un vrai ſublime.

Forcé d'admirer avec le Public certaines Pièces de Corneille, Boileau, *pour ſe dédommager de cette contrainte, a voulu du moins immoler les dernieres à* Racine *ſon idole. Qu'on ſe garde de juger de* l'Attila *de* Corneille *par une* Epigramme *aſſez fade du* Poëte Satirique, *& par une* Note (Sat. IX. 177.) *où le* Commentateur *a prononcé, que* la décadence de l'eſprit de CORNEILLE ſe fait ſentir dans cette Pièce, *qu'aſſurément il n'a pas lue. Qu'on la liſe, & on y reconnoîtra l'Auteur d'*Héraclius *& de* Nicomede: *on y reconnoîtra* Attila: *on y admirera cette force de politique & de raiſonnement, qui diſtingue toujours* Corneille: *on y trouvera des Caractères nouveaux, grands, ſoutenus; le déclin de l'Empire Romain; les commencemens de l'Empire François, peints d'une grande maniere, & mis en contraſte; une Intrigue conduite avec Art; des Situations intéreſſantes; des Vers auſſi heureux & plus travaillés que dans les plus belles Pièces de* Corneille: *on apprendra enfin à ſe défier de la critique de* Boileau. *L'*Agéſilas *enveloppé dans la même* Epigramme, *n'eſt pas comparable aux Chefs-d'œuvres de* Corneille, *ni même à ſon* Attila: *mais c'eſt ſe joüer du Public, que de traiter de miſérable une* Comédie Héroïque *d'un goût nouveau, où, parmi des Perſonnages d'un caractere ſingulier,* Agéſilas *&* Liſander *paroiſſent tels, que l'Hiſtoire nous les fait connoître: une Pièce, dont le dénoûment eſt un effort héroïque d'*Agéſilas, *qui triomphe en même tems de l'amour & de la vengeance: une Pièce, où l'on retrouve le* Grand Corneille *en plus d'un endroit. J'en tranſcrirai un ſeul. C'eſt* Agéſilas, *qui parle.*

Il eſt beau de triompher de ſoi,
Quand on peut hautement donner à tous la loi,
Et que le juſte ſoin de combler notre gloire
Demande notre cœur pour derniere victoire.
Un Roi, né pour l'éclat des grandes actions,
Domte juſqu'à ſes paſſions;

A pris un chemin plus facile :
C'eſt de m'attribuer ſes Vers.

REMARQUES.

Et ne ſe croit point Roi, s'il ne fait ſur lui-même
Le plus illuſtre eſſai de ſon pouvoir ſuprême.

Mais M. Boileau, *ſi l'on en croit ſon* Commentateur, *a réparé ſes critiques indiſcrettes par un beau trait de générosité envers* Corneille ; *il fit rétablir ſa Penſion, qu'on avoit ſupprimée. Ce Fait, déja allegué dans la* Vie de M. *Despréaux* (par M. Des Maizeaux) *avoit été convaincu de faux dans nos* Mémoires. *On ſe flatte ici de le rétablir en changeant les circonſtances. Ce n'eſt plus après la mort* (il falloit dire : la diſgrace) *de M.* Fouquet, *ce n'eſt plus par M.* Colbert, *que la Penſion étoit ſupprimée. C'eſt, dit le* Commentateur, *après la mort de M.* Colbert, *par M.* de Louvois. *Envain réforme-t-on la fable, on ne peut en faire une vérité. A une fiction groſſiere on en ſubſtitue une autre mieux concertée ; mais c'eſt toujours une fiction. La Penſion de* Corneille *ne fut point retranchée par M.* de Louvois *après la mort de M.* Colbert. *On défie de donner la moindre preuve de ce Fait. Ainſi M.* Boileau *n'a pas été dans l'occaſion de joüer le rôle généreux qu'on lui attribue, de courir chez Madame* de Monteſpan, *de parler au Roi avec chaleur. Pour les deux cens loüis envoyés par le Roi au* Grand Corneille *peu de jours avant ſa mort ; le Fait eſt vrai. Le Roi ſçut du P. de* La Chaiſe *que l'argent manquoit à cet illuſtre Malade, fort éloigné de théſauriſer ; & Sa Majeſté lui envoya deux cens loüis. Je ne conteſte pas qu'ils n'ayent eté portés par M. de* La Chapelle, *Parent de M.* Boileau. *Je veux croire que M.* Boileau, *inſtruit de l'état où étoit M.* Corneille, *en parla à Madame* de Monteſpan, *& peut-être au Roi. Je ne prétens pas lui ôter la gloire, que mérite cet effort de générosité ; mais M.* Boileau *n'a point fait rétablir la Penſion de M.* Corneille, *ni dit ce qu'on lui fait dire pour en obtenir le rétabliſſement. C'eſt ce que j'avois à prouver. Je l'ai prouvé ſans réplique. Quand la Penſion fut ſupprimée après la mort* (la diſgrace) *de M.* Fouquet, *M.* Boileau *n'étoit pas en état d'agir pour la faire rétablir. Elle n'a pas été ſupprimée après la mort de M.* Colbert.

XVII.

Contre le même.

A QUOI bon tant d'efforts, de larmes & de cris,
Cotin, pour faire ôter ton nom de mes Ouvrages?
Si tu veux du Public éviter les outrages,
Fais effacer ton nom de tes propres Ecrits.

REMARQUES.

Ne retrouve-t-on pas dans cette *Défense* toute l'imagination de son Auteur? M. *Brossette* parle de la Pension de *Corneille*, en homme sûr de ce qu'il avance; & son *Contradicteur* nous donne une simple dénégation pour une preuve sans réplique de la fausseté du Fait qu'il conteste. C'est au Lecteur à juger lequel des deux mérite le plus de croyance. A l'égard des autres chefs de cette *Défense*, il est à propos de la comparer avec les endroits où M. *Despréaux* & M. *Brossette* parlent de *Corneille*. Voyez donc outre les citations placées ci-dessus en parenthèses, *Disc. au Roi.* 54. *Sat. III.* 181. 183. *Sat. VIII.* 200. *Sat. IX.* 231. *Epit. I.* 7. *Epit. X.* 66. *Art Poët.* Ch. II. 113. Ch. III. 21. 393. — 400. *Epigr. XXIX.* DE ST. MARC.

XVI. On avoit fait courir une *Satire* non seulement mauvaise, mais aussi très-dangereuse. L'Abbé *Cotin* n'en étoit pas véritablement l'Auteur; mais il l'attribuoit malicieusement à M. *Despréaux*, qui, pour se défendre, la lui rendoit. Un jour M. le Premier-Président *de Lamoignon* refusa de lire un *Libelle*, que cet Abbé avoit publié contre M. *Despréaux*; parce que M. le Premier-Président accusoit, en riant, M. *Despréaux* de l'avoir composé lui-même, pour rendre ridicule l'Abbé *Cotin*.

XVII. Cette *Epigramme* avoit originairement été faite contre M. *Quinaut*, parce qu'il avoit imploré l'autorité du Roi, pour faire ôter son nom des *Satires* de l'Auteur. Mais ses sollicitations n'ayant rien produit, il rechercha l'amitié de M. *Despréaux*, qui mit ici *Cotin* à la place de *Quinaut*.

VERS 3. *Si tu veux du Public éviter les outrages*,] Il me semble que dans l'usage de la Langue, le mot *ou-*

XVIII.

Contre un ATHE'E.

ALIDOR assis dans sa chaise,
Médisant du Ciel à son aise,

Peut

REMARQUES.

trage, aussi-bien que celui d'*affront*, n'est *actif* dans sa *signification* qu'à l'aide d'un *que*. Ce Vers même servira d'exemples. *Les outrages du Public*, c'est-à-dire, *les outrages que le Public te fait*. Voilà la Phrase Françoise. La *signification passive* ne se détermine aussi que par le *que*: Notre Auteur n'auroit pas pu dire en parlant à COTIN: *Si tu veux éviter tes outrages*. Il auroit fallu dire: *Si tu veux éviter les outrages que tu reçois*. Il en est de même du mot *affront*, au sujet duquel il faut, par cette *Remarque*, en réformer une, que j'ai faite, (je ne me souviens pas pour le moment en quel endroit) & qui n'est pas assez exacte. DE ST. MARC.

XVIII. Notre Auteur, dans sa *I. Sat.* Vers 128. (Voyez-y la *Remarque*) avoit mis la conversion de *Saint-Pavin* au rang des impossibilités morales. Celui-ci s'en vengea par ce *Sonnet*.

DESPRÉAUX *grimpé sur Parnasse*
Avant que personne en sçut rien,
Trouva Regnier avec Horace,
Et rechercha leur entretien.
Sans choix & de mauvaise grace
Il pilla presque tout leur bien;
Il s'en servit avec audace,
Et s'en para comme du sien.
Jaloux des plus fameux Poëtes,
Dans ses Satires indiscretes
Il choque leur gloire aujourd'hui.
En vérité, je lui pardonne:
S'il n'eût mal parlé de personne,
On n'eût jamais parlé de lui.

A quoi M. *Despréaux* répondit par cette *Epigramme* XVIII.

VERS I. —— *assis dans sa chaise*,] Il étoit tellement gouteux, qu'il ne pouvoit marcher. DESPRÉAUX.

Peut bien médire auſſi de moi.
Je ris de ſes diſcours frivoles,
On ſçait fort bien que ſes paroles
Ne ſont pas articles de foi.

XIX.

DANS le Palais hier Bilain
Vouloit gager contre Ménage,

REMARQUES.

CHANG. Ibid. *Alidor aſſis dans ſa chaiſe*,] Premiere maniere, *Saint-Pavin grimpé ſur ſa chaiſe*. Il étoit toujours aſſis ſur un Fauteuil fort haut. BROSS.

On ne ſçauroit s'empêcher d'avoüer, que l'*Epigramme* de notre Auteur ne vaut pas le *Sonnet* de *Saint-Payin*. DE ST. MARC.

XIX. Elle eſt ſans titre dans l'*Edition* de 1701. Dans celle de 1713. elle porte celui-ci: *Contre S. Sorlain*. M. *Broſſette* & les autres *Editeurs* l'ont adopté. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 1. *Dans le Palais hier Bilain* &c.] Les quatre premiers Vers étoient d'abord ainſi:

Hier un certain Perſonnage
Au Palais me voulut nier
Qu'autrefois Boileau le rentier
Sur Coſtar eût fait un Ouvrage.

GILLES BOILEAU ne ceſſoit, par jalouſie, de décrier les *Poëſies* de M. *Despréaux* ſon Cadet. Celui-ci fit, pour s'en venger, cette *Epigramme*. Mais après la mort de ſon Frere arrivée en 1669. il la tourna contre *Des Marêts de S. Sorlin*, lequel avoit fait imprimer en 1665. une *Réponſe à l'Apologie pour les Religieuſes de Port-Royal*, Ouvrage de M. *Arnauld*. Voyez *Epigr. II.* Vers 5. L'action de celle dont il s'agit ici, ſe paſſa dans la Grand'Salle du Palais, où il y a beaucoup de Libraires, & où s'aſſembloient tous les ſoirs pluſieurs Beaux-

Qu'il étoit faux que Saint-Sorlain
Contre Arnauld eût fait un Ouvrage.
Il en a fait, j'en ſçai le temps,
Dit un des plus fameux Libraires.
Attendez... C'eſt depuis vingt ans.
On en tira cent Exemplaires.
C'eſt beaucoup, dis-je, en m'approchant,
La pièce n'eſt pas ſi publique.
Il faut compter, dit le Marchand,
Tout eſt encor dans ma boutique.

XX.

QUATRAIN

Sur un Portrait de ROCINANTE, *Cheval de* DOM QUICHOTTE.

TEL fut ce Roi des bons Chevaux,
Rocinante, la fleur des Courſiers d'Ibérie,

REMARQUES.

Eſprits, comme *Gilles Boileau*, M. *Patru*, l'Abbé *Ménage*, & M. *Bilain*, Avocat célèbre. BROSS.

Cette *Epigramme* eſt une des meilleures & des mieux tournées, que notre Auteur ait faites. DE ST. MARC.

§. XX. Tit. *Dom Quichotte.*] C'eſt ainſi que ce nom doit être écrit. Tous les Editeurs l'ont écrit de même, excepté M. *De St. Marc* qui, d'après l'Edition de M. *Despréaux* de 1701., a mis *Dom Guichot.*

VERS 2. —— *d'Ibérie*,] d'Eſpagne.

Qui trotant jour & nuit, & par monts & par vaux,
Galoppa, dit l'Histoire, une fois en sa vie.

REMARQUES.

VERS 4. *Galoppa, dit l'Histoire*, &c.] *Dom Quichotte*, Tome III. Ch. 14.

L'Auteur fait ici le portrait d'un très-méchant cheval, sur lequel étant fort jeune, il avoit été voir sa Maîtresse, au Village de Saint Prit près S. Denis. (Voyez *Poësies Diverses*, *IV.*] Il avoit fait de ce voyage, une Relation en Vers & en Prose; & M. de *La Fontaine*, auquel il la montra, s'arrêta principalement aux quatre Vers qui sont ici. L'Auteur supprima le reste. Il se souvenoit pourtant d'une autre *Epigramme*, qui faisoit partie de cette Relation; mais il ne la récitoit que pour s'en moquer lui-même, & pour en faire voir le ridicule. *Quand je mourrai*, disoit-il en riant, *je veux la laisser à M.* DE BENSERADE. *Elle lui appartient de droit : j'entens pour le Stile.* La voici :

J'ai beau m'en aller à Saint Prit,
Ce Saint qui de tous maux guérit,
Ne sçauroit me guérir de mon amour extrême.
Philis, il le faut avoüer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même;
Je ne sçai plus du tout à quel Saint me voüer. BROSS.

Cette mauvaise *Epigramme* est, non seulement pour le Stile, mais encore pour le fonds, totalement dans le goût de *Benserade*. DE ST.-MARC.

XXI.

Vers pour mettre au bas du Portrait de TAVERNIER *le célèbre Voyageur.*

DE Paris à Dély, du Couchant à l'Aurore,
Ce fameux Voyageur courut plus d'une fois :
De l'Inde & de l'Hydaſpe il fréquenta les Rois,
Et ſur les bords du Gange on le révere encore.
En tous lieux ſa vertu fut ſon plus ſûr appui ;
Et bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui,
En foule à nos yeux il préſente
Les plus rares tréſors que le Soleil enfante ;
Il n'a rien rapporté de ſi rare que lui.

REMARQUES.

XXI. Vers 1. *De Paris à Dély*] Ville & Royaume des Indes. DESP.

Delli (c'eſt ainſi qu'on l'écrit) eſt la Capitale de l'Empire du Mogol, dans les Indes Orientales. BROSS.

VERS 3. *De l'Inde & de l'Hydaſpe*] Fleuves du même pays. DESP.

VERS 4. *Et ſur les bords du Gange*] Autre Fleuve conſidérable des Indes.

VERS 8. *Les plus rares tréſors que le Soleil enfante ;*] Il étoit revenu des Indes avec près de trois millions en pierreries. DESP.

VERS 9. *Il n'a rien rapporté de ſi rare que lui.*] Ce mot *rare* a deux ſens. *Tavernier*, quoiqu'Homme de mérite, étoit groſſier, & même un peu original. BROSS.

Jean-Baptiſte Tavernier, Fils d'un *Géographe* eſtimé, qui d'Anvers ſa patrie étoit venu s'établir à Paris, y nâquit en 1605. Il fut élevé dans la Religion Calviniſte, qu'il profeſſa toute ſa vie. A l'âge de 22. ans il avoit parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suiſſe, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, & l'I-

XXII.

Vers pour mettre sous le Portrait de M. de LA BRUYERE, *au devant de son Livre des* CARACTERES DE CE SIE`CLE.

C'est lui qui parle.

TOUT Esprit orgueilleux qui s'aime
Par mes leçons se voit guéri;

REMARQUES.

talie. Il fit, pendant l'espace de 40. ans, six voyages aux Indes, par les différentes routes qui peuvent y conduire. De retour de son sixieme voyage en 1668. il acheta la Baronie d'Aubonne en Suisse, qu'il vendit neuf ans après. Il entreprit en 1688. un septieme voyage aux Indes par la Moscovie, qu'il n'avoit jamais vue. Il traversa l'Allemagne & la Pologne, & se rendit à Moscow. Mais il y tomba malade, & mourut au mois de Juillet 1689. âgé de 84. ans, & non de 89. comme M. *Brossette* l'avoit dit. Le Roi l'avoit annobli. Comme il n'avoit point, ou très-peu de Lettres, & qu'il écrivoit fort mal en François, il emprunta différentes Plumes pour rédiger les Relations de ses Voyages. DE ST. MARC.

XXII. *Jean de La Bruyere* étoit natif d'un Village près de Dourdan, & descendoit, à ce que l'on croit, d'un fameux Ligueur, qui pendant les troubles de son tems, avoit exercé dans Paris la Charge de Lieutenant-Civil. M. de *La Bruyere* acheta, dans sa jeunesse, une Charge de Trésorier de France à Caën, laquelle il quitta bientôt après, parce que M. *Bossuet*, Evêque de Meaux, le fit entrer, pour montrer l'Histoire, auprès de M. le Duc, *Henri-Jule de Bourbon*, depuis Prince de Condé. Ce fut dans la Maison de ce Prince, qu'il passa le reste de sa vie, à titre d'Homme de Lettres, & non de Gentilhomme, comme le dit ici M. *Brossette*, & comme je l'ai dit ailleurs, d'après lui. M. de *La Bruyere* fut reçu

Et dans mon Livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même.

REMARQUES.

à l'*Académie Françoise* le 15. Juin 1693. & mourut à Versailles à l'Hôtel de Condé, non à Paris, comme le dit encore M. *Brossette*, le 10. Mai 1696. âgé de 57. ans, après une Apoplexie d'un quart d'heure. Quatre jours auparavant, étant à Paris en compagnie, il s'étoit apperçu qu'il devenoit sourd tout-à-coup, sans ressentir d'ailleurs aucune incommodité. C'étoit un Homme sans ambition, extrémement Philosophe, & même un peu misantrope. Il partageoit sa vie entre un très-petit nombre d'Amis & ses Livres. Son Ouvrage des *Caractères* est un des meilleurs, que nous ayons en notre Langue. On y trouve par-tout un Esprit solide, qui s'étant nourri de bonne heure, de la lecture de *Montagne* & de *Charron*, avoit puisé dans leurs Ecrits, ce Stile fort & nerveux, dont notre Langue, en s'épurant, paroissoit être devenue incapable. Mais il seroit à souhaiter que M. de *La Bruyere*. en imitant, en surpassant même la mâle vigueur de ses modeles, n'eût pas contracté dans leur commerce une certaine dureté, qui rend quelquefois son Stile fort désagréable. On pourroit desirer aussi, qu'il n'eût pas secoüé le joug des Transitions. Il seroit en beaucoup d'endroits plus intelligible qu'il ne l'est, & son Livre en seroit bien plus utile. Dom *Noël d'Argonne*, Chartreux, l'a critiqué vivement, & souvent avec raison, dans ses *Mélanges de Littérature & d'Histoire*, publiés sous le nom de *Vigneul-Marville*. M. *Coste* l'a réfuté tant bien que mal dans la *Défense de M. de La Bruyere & de ses Caractères, contre les accusations & objections de M. Vigneul-Marville*. Les *Dialogues de M. de La Bruyere sur le Quiétisme*, n'étoient qu'ébauchés quand il mourut. Le célèbre M. *Du Pin* y mit la derniere main, & les fit imprimer en 1699. à Paris. Voyez *Sat. X.* 646. 738. De St. Marc.

XXIII.

Vers pour mettre au bas du Portrait de défunt M. HAMON, *Médecin de Port-Royal.*

TOUT brillant de ſçavoir, d'eſprit, & d'éloquence,
Il courut au Déſert chercher l'obſcurité,
Aux Pauvres conſacra ſes biens, & ſa ſcience:
Et trente ans dans le jeûne, & dans l'auſtérité,
Fit ſon unique volupté
Des travaux de la Pénitence.

REMARQUES.

XXIII. *Jean Hamon*, natif de Cherbourg en Normandie, fit ſes Etudes dans l'Univerſité de Paris, & fut Précepteur de M. *de Harlay*, qui fut dans la ſuite Procureur-Général & puis Premier-Préſident. M. *Hamon* prit le parti de la Médecine, & lorſqu'il commençoit à faire tout l'ornement de la Faculté de Paris, & que ſon habileté dans ſon Art & ſon eſprit lui promettoient la fortune la plus brillante, il diſtribua ſon Patrimoine aux Pauvres, & vendit ſa Bibliotheque, pour ſe retirer en 1650. dans la Solitude de Port-Royal des Champs, n'ayant encore alors que 33. ans. Il y en vécut 36. dans la pénitence la plus auſtere & la plus laborieuſe. Il s'occupa d'abord à la culture de la terre, puis à ſervir M. *Arnauld* le Docteur. Il reprit enſuite l'exercice de la Médecine pour le ſervice des Religieuſes & des Solitaires de Port-Royal, & des Pauvres des environs. Il faiſoit preſque tous les jours à jeun quatre & cinq lieues, quelquefois même juſqu'à dix, à pied dans la Campagne, pour viſiter les malades, portant ſur lui tous les remedes, dont chacun pouvoit avoir beſoin, & les inſtrumens néceſſaires pour la plupart des Opérations ordinaires de la Chirurgie, qu'il avoit appris à faire lui-même. Les vingt-deux dernieres années de ſa vie, il ſe réduiſit à manger ſeul, ne ſe nourriſſant que de pain de ſon, afin de pouvoir en ſecret diſtribuer à

XXIV.

Vers en stile de CHAPELAIN, *pour mettre à la fin de son Poëme de* LA PUCELLE.

MAUDIT soit l'Auteur dur, dont l'âpre & rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve;
Et de son lourd marteau, martelant le Bon-Sens,
A fait de méchans Vers douze fois douze cens.

XXV.

REMARQUES.

quelques Pauvres ce qu'on lui donnoit pour sa nourriture. C'est ce qu'on ne découvrit qu'après sa mort. Il dormoit extrémement peu, couchant sur une planche, & se levant avant deux heures du matin. Comme il consacroit tout le jour aux Malades, il réservoit la plus grande partie de la nuit pour la Priere, pour l'Etude, & pour la composition d'un assez grand nombre d'Ouvrages, qui roulent presque tous sur des matieres de piété. L'on ne doit presque chercher dans ceux qui sont en François que l'onction du Stile jointe à la solidité du fonds. Le Stile de ceux qui sont en Latin est vif, ingénieux, brillant, avoisinant même un peu la Pointe. Maniere d'écrire, que l'on contracte assez ordinairement dans les Ecoles de Médecine. Il mourut le 22. de Février 1687. âgé de 69. ans. Les Médecins de Paris ont placé son Portrait dans leur Salle, comme un monument éternel de la vénération qu'ils conservent pour sa mémoire. Voyez, à la fin de ce Volume, *Epitaphe* de M. *Racine*. DE ST. MARC.

XXIV. Vers 4. *A fait de méchans Vers douze fois douze cens.*] LA PUCELLE a douze Livres chacun de douze cens Vers (ou environ.) DESP.

M. *Despréaux* ayant dit ce Quatrain à M. le Premier-Président *de Lamoignon*, ce Magistrat envoya querir chez le Libraire un Exemplaire de *La Pucelle*, écrivit de sa main ces quatre Vers sur le premier feuillet, & le renvoya.

XXV.

Sur le Livre des FLAGELLANS, *compoſé par mon Frere le Docteur de Sorbonne.*

NON, le Livre des Flagellans
N'a jamais condamné, liſez-le bien, mes Peres,
Ces rigidités ſalutaires,
Que pour ravir le Ciel ſaintement violens,
Exercent ſur leurs corps tant de Chrétiens auſteres.

REMARQUES.

XXV. Cette *Epigramme*, eſt la premiere de celles qui furent ajoutées à l'*Edition de* 1713. ſous ce titre: *Epigrammes Nouvelles*, c'eſt une des moindres de notre Auteur. Elle fut compoſée à l'occaſion de la Critique, que les *Journaliſtes de Trévoux* avoient faite, dans leurs *Mémoires* du mois de Juin 1703. du Livre, que M. *Boileau* le Docteur, avoit fait imprimer à Paris chez *Aniſſon* en 1700. ſous ce titre: HISTORIA FLAGELLANTIUM *de recto aut perverſo Flagrorum uſu apud Chriſtianos, ex antiquis Scripturæ, Patrum, Pontificum, Conciliorum & Scriptorum profanorum monumentis cum curâ & fide expreſſa.* Le but de cet Ouvrage eſt à peu près tel que notre Auteur le dit dans cette *Epigramme.* Voici comment M. l'Abbé *Boileau* le propoſe lui-même dans le *Sommaire* de ſon I. Chapitre. *Uſum Flagellationum unà cum aliis carnis attenuationibus factarum reprehendere non eſt animus, ſed earum diviſim & ſolitariè ſumptarum perverſum uſum, poſtpoſitis aliis carnis vexationibus, oſtendere.* Six mois après l'impreſſion de ce Livre, il fut attaqué par une *Lettre de M. D. L. C. P. D. B.* &c. On croit cette *Lettre* du fameux P. *Du Cerceau* Jéſuite. M. l'Abbé *Boileau* ſe juſtifia par un Ecrit, qu'il ne fit point imprimer, & dont le titre eſt: *Hiſtoria Flagellantium vindicata* &c. En 1703. M. *Thiers* fit une Critique conſidérable de l'*Hiſtoire des Flagellans.* Cette même *Hiſtoire*, miſe en François par un Anonyme, fut

Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler & d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
Et combat vivement la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même & par la pénitence
Sçait allumer le feu de la lubricité.

REMARQUES.

imprimée en Hollande en 1701. & l'année suivante l'Abbé *Boileau* censura, dans un Ecrit public, plusieurs bévues de son *Traducteur*, & la maniere indécente, dont il avoit rendu quelques endroits. M. l'Abbé *Granet* fit réimprimer à Paris en 1732. cette *Traduction* corrigée, & mit à la tête une *Préface Historique* de sa façon.

Jacques Boileau, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, fut le second des Fils de *Gilles Boileau* & d'*Anne de Nielle*. Il nâquit le 16. Mars 1635.; fit ses Humanités au Collége de Beauvais, & sa Philosophie au Collége d'Harcourt sous le fameux *Roger Omoloi*; se distingua sur les bancs de Sorbonne; fut Prieur de sa Licence & reçut le Bonnet de Docteur le 22. Mai 1662. En 1667. M. *de Gondrin*, Archevêque de Sens le fit Doyen de son Eglise & son Grand-Vicaire. En 1694. il fut pourvu par le Roi d'un Canonicat de la Sainte-Chapelle, & revint s'établir à Paris. Il mourut le 1. Août 1716. âgé de 81. ans, 4. mois, & 15. jours. Il étoit alors Doyen de la Faculté de Théologie. C'étoit un Homme sçavant, de beaucoup d'esprit, & qui se plaisoit à railler. Il a fait un assez grand nombre d'Ouvrages de peu d'haleine, mais pleins de recherches. Ils ont presque tous des matieres singulieres pour objet, & la plupart sont en Latin, d'un Stile dur, affecté, souvent inintelligible pour qui ne voudroit lire qu'en courant; mais les choses les plus seches & les plus sérieuses sont presque par-tout assaisonnées de plaisanteries & de traits satiriques. Il avoit prouvé dans un Livre dont le titre est: *Historica Disquisitio de re vestiaria Hominis sacri vitam communem mo-*

XXVI.

SUR HOMERE.

Η'ειδον μὲν ἐγών; ἐχάραττε δὲ Θεῖος Ο'μηρος.

Cantabam quidem ego: scribebat autem dius Homerus

QUAND la derniere fois, dans le sacré vallon,
La Troupe des neuf Sœurs, par l'ordre d'Apollon
Lut l'Iliade & l'Odyssée,
Chacune à les loüer se montrant empressée,

REMARQUES.

re civili traducentis, qu'il étoit indifférent aux Ecclésiastiques, vivans dans le monde, de porter des habits longs ou des habits courts; & je me souviens de l'avoir vu, les dernieres années de sa vie, aller à pied dans les rues de Paris, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'étoit ni long, ni court. Voyez *Sat. VIII.* Som. *Sat. X.* 253. 255. *Epigrammes VIII.* & *IX. Lettre à M. Racine*, dans ce Volume. *Bolæana*, N. CXII. DE ST. MARC.

XXVI. Η'ειδον &c.] Vers Grec de l'*Anthologie*. DESP. Notre Auteur par une petite narration amene la pensée de ce Vers, qui se trouve seul dans l'*Anthologie*. Cette *Epigramme* fut faite le 12. de Décembre 1702. M. *Charpentier*, de l'*Académie Françoise*, avoit fait auparavant celle-ci sur le même sujet.

Quand Apollon vit le Volume,
Qui sous le nom d'Homere enchantoit l'Univers:
Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces Vers,
Et qu'Homere tenoit la plume.

„ Cela est assez concis & assez bien tourné, dit M. „ *Despréaux* dans deux *Lettres* du 4. Mars & du 3. „ Juillet 1703.; mais *le Volume* est un mot fort bas en

Apprenez un ſecret qu'ignore l'Univers,
Leur dit alors le Dieu des Vers.
Jadis avec Homere aux rives du Permeſſe,
Dans ce bois de Lauriers, où ſeul il me ſuivoit,

REMARQUES.

„ cet endroit, & je n'aime point ce mot de Palais: „ *tenoit la plume.* D'ailleurs quel air l'Auteur de cette „ derniere *Epigramme* donne-t-il à *Apollon*, qu'il ſup- „ poſe liſant ces deux Ouvrages dans ſon Cabinet, & „ ſe diſant à lui-même; *C'eſt moi qui les ai dictés.* Au „ lieu que dans la mienne *Apollon*, c'eſt-à-dire, le *Gé-* „ *nie* ſeul, eſt au milieu des *Muſes*, à qui il déclare „ qu'elles ne ſe trompent point dans l'admiration qu'el- „ les ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puiſque „ c'eſt lui qui les a compoſés dans une eſpece d'en- „ thouſiaſme & d'yvreſſe, qui ne lui permettoit pas „ d'écrire, & qu'*Homere* les avoit recueillis. C'eſt „ donc le mot d'*yvreſſe* qui ſauve tout, & qui fait voir „ pourquoi *Apollon* avoit tant tardé à dire aux nœuf „ Sœurs, qu'il étoit l'Auteur de ces deux Ouvrages; „ ſe ſouvenant à peine de les avoir faits ". Bross.

Ce que notre Auteur vient de dire ſur le fonds de ſon *Epigramme*, en montre fort bien le mérite. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe ſouhaiter qu'il eût pris, pour les ſix premiers Vers, un tour qui fût moins languiſſant. De St. Marc.

Chang. Vers 5. & 6. *Apprenez un ſecret* &c.] Au lieu de ces deux Vers, il n'y avoit que celui-ci dans la premiere compoſition:

De leur Auteur, dit-il, apprenez le vrai nom. Bross.

M. *Rouſſeau*, qui, plus d'une fois, a pris plaiſir à joûter contre ſes Maîtres, a fait l'application du même Vers de l'*Anthologie* à M. le Marquis de *La Fare* dans une *Epigramme* de quatorze petits Vers, qu'il nomme mal-à-propos *Sonnet*, parce qu'elle eſt compoſée de deux *Stances* de quatre Vers, & d'une de ſix, ayant un repos au troiſieme. Je mets ici cette *Epigramme*. On pourra la comparer avec celle de notre Auteur, &

Je les fis toutes deux, plein d'une douce yvresse.
Je chantois; Homere écrivoit.

REMARQUES.

fixer le prix de l'adresse, avec laquelle le Disciple imite le Maître.

L'autre jour la Cour du Parnasse
Fit assembler tous ses Bureaux,
Pour juger au rapport d'Horace,
Du prix de certains Vers nouveaux.
Après maint Arrêt toujours juste
Contre mille Ouvrages divers,
Enfin le Courtisan d'Auguste
Fit rapport de vos derniers Vers.
Aussi-tôt le Dieu du Permesse
Lui dit: Je connois cette Pièce;
Je la fis en ce même endroit.
L'Amour avoit monté ma lyre;
Sa Mere écoutoit, sans mot dire;
Je chantois, La Fare écrivoit.

Dans l'*Epigramme* de notre Auteur, *Homere* est seul avec *Apollon*. Dans celle de M. *Rousseau*, VÉNUS avoit été présente à l'Action, qui cependant étoit restée inconnue. Disons le vrai; *Vénus* n'écoute *Apollon*, que pour fournir un Vers, qui rime avec *Lyre*. Chez M. DESPRÉAUX, *suivoit* rime exactement avec *écrivoit*. Trouvera-t-on chez M. *Rousseau*, qu'*endroit* rime aussi bien avec ce même mot, *écrivoit*? DE ST. MARC.

XXVII.

A Madame la Préſidente DE LAMOIGNON, *ſur le Portrait du P.* BOURDALOUE, *qu'elle m'a-voit envoyé.*

DU plus grand Orateur dont la Chaîre ſe vante,
M'envoyer le Portrait, illuſtre Préſidente,
C'eſt me faire un préſent qui vaut mille préſens.
J'ai connu Bourdalouë; & dès mes jeunes ans,
Je fis de ſes Sermons mes plus cheres délices:
Mais lui, de ſon côté, liſant mes vains caprices,
Des Cenſeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux:
Ma franchiſe ſur-tout gagna ſa bienveillance.
Enfin, après Arnauld, ce fut l'Illuſtre en France,
Que j'admirai le plus, & qui m'aima le mieux.

REMARQUES.

XXVII. Tit. *A Madame la Préſidente de Lamoignon*,] C'eſt M. *Broſſette*, qui la nomme. Elle n'eſt point nommée dans l'*Edition de* 1713. DE ST. MARC.

§. VERS 4. —— *& dès mes jeunes ans.*] Dans l'Edition de M. *De St. Marc*, on lit, *& dès mes plus jeunes ans;* faute groſſiere, puiſque le mot *plus* ajouté mal-à-propos dans cet Hémiſtiche, en rompt entiérement la meſure.

VERS 7. *Des Cenſeurs de Trévoux*] Quelque tems avant que M. *Despréaux* fit cette *Epigramme*, les Auteurs du *Journal de Trévoux* avoient écrit contre lui. Le P. *Bourdalouë* mourut le 13. Mai 1704. BROSS.

Le nom de *Trevoux* ſe trouve dans l'*Edition* de M. *Broſſette* & dans celles de Paris 1726. 1735. & 1740. Il n'y a dans celle de 1713. que trois ***. DE ST. MARC.

XXVIII.

Sur la maniere de réciter du Poëte SANTEUL.

QUAND j'apperçois ſous ce Portique
Ce Moine au regard fanatique
Liſant ſes Vers audacieux,
Faits pour les habitans des Cieux,
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, ſe tordre les mains;
Il me ſemble en lui voir le Diable,
Que Dieu force à loüer les Saints.

REMARQUES.

§. Au ſujet du P. *Bourdaloue*, voyez *Sat.* X. 346. Sur les *Journaliſtes de Trévoux*, voyez, *Sat. XII.* 343. *Epigrammes XXV. XLVI. XLVII.*

XXVIII. Tit. —— *du Poëte Santeul.*] Il n'eſt point nommé dans l'*Edition* de 1713. Il eſt ſeulement indiqué de cette maniere: du Poëte S***. DE ST. MARC.

VERS 3. & 4. —— *Ses Vers audacieux*, *Faits pour les habitans des Cieux*] Il a fait des *Hymnes* à la loüange des *Saints*. DESP.

Lorſque *Jean-Baptiſte Santeul*, Chanoine Régulier de Saint Victor, & l'un des plus fameux *Poëtes Latins* du XVII. ſiècle, alla préſenter au Roi les *Hymnes*, qu'il avoit faites pour *S. Loüis*, il les récita de la maniere qu'il récitoit tous ſes Vers, c'eſt-à-dire, en s'agitant comme un Poſſédé, & faiſant des contorſions & des grimaces, qui firent beaucoup rire les Courtiſans. M. *Despréaux*, qui ſe trouva là, fit ſur le champ cette EPIGRAMME.

A voir de quel air effroyable,
Roulant les yeux, tordant les mains,
Santeul nous lit ſes Hymnes vains;

XXIX.

Vers pour mettre au bas du Portrait de M. RACINE.

DU Théâtre François l'honneur & la merveille,
Il sçut ressusciter Sophocle en ses Ecrits;
...

REMARQUES.

Diroit-on pas que c'est le Diable
Que Dieu force à loüer les Saints?

Sur le champ il alla l'écrire, & la remit au Duc de .... qui l'alla porter au Roi, comme si ç'eût été quelque papier de conséquence. Le Roi la lut & la rendit, en souriant, à ce même Seigneur, qui eut la malice de la lire à d'autres Courtisans, en présence de *Santeul* même. L'Auteur l'a mise depuis dans l'état qu'elle est ici. BROSS.

C'est dommage que dans la premiere maniere le Langage ne fût pas assez correct. Les changemens que l'Auteur a faits, n'ont servi qu'à rendre son *Epigramme* languissante, de vive qu'elle étoit. DE ST. MARC.

XXIX. Vers 1. *Du Théâtre François* &c.] M. *Perrault* avoit dit en 1687. dans son *Poëme* du *Siècle de Loüis le Grand*, en parlant de l'estime que la Postérité sera de CORNEILLE.

Mais quel sera le sort de l'illustre Corneille,
Du Théâtre François l'honneur & la merveille;
Qui sçut si bien mêler aux grands événemens
L'Héroïque beauté des nobles sentimens;
Qui des Peuples pressés vit cent fois l'affluence
Par de longs cris de joye honorer sa présence;
Et les plus sages Rois, de sa veine charmés,
Ecouter les Héros, qu'il avoit animés.

M. *Racine* n'est nommé nulle part dans les Ouvrages de M. *Perrault* contre les *Anciens*, quoique cet illustre

Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits,
Surpasser Euripide & balancer Corneille.

REMARQUES.

Moderne méritât de leur être opposé. M. *Despréaux* en fut piqué. Ce qui me fait croire qu'il donne exprès à *Racine* les mêmes titres, que M. *Perrault* avoit donnés à *Corneille;* & que pour qu'on ne se méprenne pas à son intention, il affecte de commencer son *Epigramme* par le second des Vers de son Adversaire que je viens de rapporter. DE ST. MARC.

VERS 4. — *& balancer Corneille.*] C'est-à-dire, balancer la réputation que *Corneille* s'étoit acquise. Notre Auteur avoit d'abord fait son Vers ainsi:

Balancer Euripide & surpasser Corneille.

Il ne le changea que pour ne point irriter les partisans trop outrés de CORNEILLE. *Je ne serai point fâché*, disoit-il, *que dans la suite des tems quelque Critique se donne la licence de rétablir mon Vers de la maniere que je l'avois fait.* Son sentiment est expliqué dans sa *VIII. Réflexion Critique*, où il dit, en parlant du *Grand Corneille:* que „ non seulement on ne trouve point mau„ vais qu'on lui compare aujourd'hui M. *Racine*, mais „ qu'il se trouve même quantité de gens, qui le lui „ préferent. La Postérité jugera qui vaut le mieux des „ deux. Car, ajoute-t-il, je suis persuadé que les „ Ecrits de l'un & de l'autre passeront aux siècles sui„ vans. Mais jusques-là ni l'un ni l'autre ne doit être „ mis en parallele avec *Euripide* & avec *Sophocle*, puis„ que leurs Ouvrages n'ont point encore le sceau „ qu'ont les Ouvrages d'*Euripide* & de *Sophocle*, je „ veux dire, l'approbation de plusieurs siècles". BROSS.

Je puis dire que rien n'est plus faux que le raisonnement de notre Auteur, rapporté, dans cette *Remarque*, par M. *Brossette.* C'est ce que je pourrai faire voir en son lieu. DE ST. MARC.

XXX.

Les mêmes VERS *d'une autre maniere.*

DU Théâtre François l'honneur & la merveille,
J'ai sçu ressusciter Sophocle dans mes Vers,
Et sans me perdre dans les airs,
Voler aussi haut que Corneille.

XXXI.

ENIGME.

DU repos des Humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amans envieux de mon sort.
Je me repais de sang, & je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

REMARQUES.

XXX. Cette autre maniere est tirée d'une *Note* de l'*Edition de* 1740. sur l'*Epigramme* précédente, où l'*Editeur* dit tenir celle-ci de M. *Racine* le Fils. Que n'auroit pas dit le Défenseur de *Corneille*, s'il l'eût vue? DE ST. MARC.

XXXI. Vers 1. *Du repos des Humains implacable ennemie*, &c.] Une Puce. DESP.

L'Auteur fit cette *Enigme* à l'âge de dix-sept ans dans une Maison de Campagne, que son Pere avoit à Clignancourt, au pied de Montmartre.

XXXII.

Imitation de L'EPIGRAMME de MARTIAL.

Nuper erat Medicus, nunc est Vespillo Diaulus.
Quod Vespillo facit, fecerat & Medicus.

PAUL, ce grand Médecin l'effroi de son quartier,
Qui causa plus de maux que la Peste & la Guerre,
Est Curé maintenant, & met les gens en terre.
Il n'a point changé de métier.

REMARQUES.

XXXII. L'*Epigramme* de *Martial* imitée par notre Auteur, est la XLVIII. du I. Livre. Ce Poëte emploie la même pensée dans l'*Epigramme LXXIV.* du VIII. Livre.

Hoplomachus nunc es, fueras ophtalmicus ante:
Fecisti Medicus, quod facis hoplomachus.

VERS 2. *Qui causa plus de maux que la Peste & la Guerre,*] Ce Vers ne dit rien, à force de dire beaucoup, & n'est ici qu'une pure cheville. Il y a plus. Il nuit à la justesse de la pensée. Il faudroit, pour que la pensée fût juste, qu'on pût dire de *Paul*, devenu *Curé*, qu'*il cause* comme *il avoit causé*, lorsqu'il étoit *Médecin*, *plus de maux que la Peste & la Guerre.* La parité doit être entiere entre le *Médecin* & le *Curé*, dans le point où le Poëte les considere. Cette parité se trouve exacte dans l'*Epigramme* de *Martial*; & l'Original vaut beaucoup mieux que la Copie. DE ST. MARC.

XXXIII.

A M. Perrault.

LE bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
Apollon le Dieu des Beaux-Arts,
Les Ris mêmes, les Jeux, les Graces & leur Mere,
Et tous les Dieux enfans d'Homere,
Réſolus de vanger leur Pere,
Jettent déja ſur vous de dangereux regards.
Perrault, craignez enfin quelque triſte avanture.
Comment ſoutiendrez-vous un choc ſi violent?

REMARQUES.

XXXIII. Vers 3. 4. & 5. Il y a trois *Rimes féminines* de ſuite dans ces trois Vers. C'eſt une faute, qu'il eſt étonnant que l'Auteur n'ait pas corrigée. Bross.

§. M. *De St. Marc* dit à ce ſujet, que „ trois *Rimes* „ pareilles de ſuite ne ſont point une faute dans les „ Ouvrages en *Vers Libres*, & que c'eſt une licence „ autoriſée par l'uſage conſtant de tous nos Poëtes". C'eſt donc une licence, ou, pour mieux dire, un abus. Or M. *Despréaux*, comme Poëte Satirique & comme Légiſlateur de notre Poëſie, devant plutôt réformer un abus que de l'autoriſer lui-même, l'étonnement de M. *Broſſette* paroît bien fondé.

Chang. Vers 7. *Perrault, craignez enfin*] Premiere maniere: *Perrault, je crains pour vous.* Ce dernier mot ſe rencontroit à la Céſure de trois Vers de ſuite. Ce qui étoit une faute conſidérable.

Vers 8. *Comment ſoutiendrez-vous un choc ſi violent?*] Ce Vers avoit été oublié dans l'*Edition de* 1735. Il l'eſt auſſi dans celle de 1740. qui n'en eſt preſque que la Copie, comme je l'ai déja dit plus d'une fois. Au moyen de quoi l'Editeur avertit, que les Vers 7. 8. & 9. ont auſſi trois *Rimes Féminines* de ſuite. Il devoit donc avertir, que le dernier n'en a point avec qui rimer.

Il eſt vrai, Viſé vous aſſure
Que vous avez pour vous Mercure,
Mais c'eſt le Mercure Galant.

XXXIV.

Vers faits pour mettre au bas d'un Portrait de Monſeigneur le Duc du Maine, *alors encore enfant, & dont on avoit imprimé un petit volume de* Lettres, *au devant deſquelles ce Prince étoit peint en* Apollon, *avec une Couronne ſur la tête.*

Quel eſt cet Apollon nouveau,
Qui preſque au ſortir du berceau
Vient regner ſur notre Parnaſſe?
Qu'il eſt brillant! Qu'il a de grace!

REMARQUES.

Ce qui ſeroit en effet ſi l'on retranchoit le huitieme Vers. De St. Marc.

Vers 9. *Il eſt vrai, Viſé*] Auteur du *Mercure Galant.* Despréaux.

Cette *Epigramme* eſt, à mon avis, ce que notre Auteur a fait de moins bon dans ce genre, auquel il étoit peu propre. Elle ne dit rien contre M. *Perrault*, & ne ſert qu'à porter, en paſſant, un coup de dent à M. *de Viſé*, qui dans le fond ne prit jamais un parti déclaré dans la querelle touchant les *Anciens* & les *Modernes*, & qui pouvoit bien avoir donné quelques loüanges à la maniere ingénieuſe, dont M. *Perrault* s'y prenoit pour défendre ſon Syſtême, ſans avoir mérité pour cela que M. *Despréaux* tombât ſur lui. De St. Marc.

XXXIV. M. *Racine* compoſa l'*Epître Dedicatoire* au Roi, pour le *Recueil* dont il eſt parlé dans le Titre.

Du plus grand des Héros je reconnois le Fils.
Il eſt déja tout plein de l'eſprit de ſon Pere;
Et le feu des yeux de ſa Mere
A paſſé juſqu'en ſes Ecrits.

XXXV.

Sur une HARANGUE *d'un* MAGISTRAT, *dans laquelle les* PROCUREURS *étoient fort maltraités.*

LORSQUE dans ce Sénat, à qui tout rend hommage,
Vous haranguez en vieux langage,
Paul, j'aime à vous voir en fureur
Gronder maint & maint Procureur;
Car leurs chicanes ſans pareilles
Méritent bien ce traitement.

REMARQUES.

CHANG. Vers 5. & 6. *Du plus grand des Héros je reconnois le Fils. Il eſt déja tout plein de l'eſprit de ſon Pere;*] Ces deux Vers étoient d'abord de cette maniere.

Du plus grand des Mortels je reconnois le Fils.
Il a déja la fierté de ſon Pere. BROSS.

Dans le *Syſtême Poëtique*, qui regarde les *Héros* comme des *Demi-Dieux*, le changement du premier Vers eſt heureux; mais il ne l'eſt pas aux yeux du *Bon-Sens*, pour qui *Du plus grand des Mortels* dit beaucoup plus, que *Du plus grand des Héros.* DE ST. MARC.

XXXV. Cette *Epigramme* aſſez bonne pour le fonds, eſt très-languiſſante. Elle eſt trop longue. Six petits Vers auroient ſuffi pour dire tout ce qu'il falloit. DE ST. MARC.

VERS 5. & 6. *Car leurs chicanes ſans pareilles Méritent bien ce traitement.*] Ce ſont ces deux Vers qui gâtent

Mais que vous ont fait nos oreilles
Pour les traiter si durement?

XXXVI.

Pour mettre au bas d'une méchante GRAVURE *qu'on a faite de moi.*

DU célèbre Boileau tu vois ici l'image.
Quoi, c'est-là, diras-tu, ce Critique achevé?
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé.

REMARQUES.

toute l'*Epigramme*. Ils ne sont absolument ici, que pour rimer avec les deux derniers. DE ST. MARC.

XXXVI. Cette *Epigramme* n'est au fond qu'une très-mauvaise Pointe. DE ST. MARC.

CHANG. Vers 1. *Du célèbre Boileau*] Dans l'*Edition de* 1713. on a mis: *Du Poëte Boileau.* BROSS.

VERS 2. —— *ce Critique achevé?*] Je ne vois pas ce que cela peut signifier. DE ST. MARC.

§. En effet, doit-on entendre par *Critique achevé*, un *Critique accompli*, *parfait?* Mais M. *Despréaux* (comme il le dit lui-même dans la *Note* ci-après) n'étoit point assez fat pour se loüer lui-même. *Critique achevé* veut-il donc dire *Critique outré*, *Censeur hypercritique?* Mais c'est encore ce que notre Poëte n'avoit garde de faire entendre, & ce qui d'ailleurs ne s'accorderoit pas avec le troisieme Vers de l'*Epigramme*, puisqu'il seroit ridicule de demander, *d'où vient le noir chagrin* peint sur le visage d'un pareil *Critique.* L'Expression dont il s'agit est pourtant susceptible des deux sens qu'on vient de dire, & ni l'un ni l'autre ne paroît convenable.

La Gravure, dont il s'agit, étoit faite sur un Portrait de l'Auteur peint par BOUIS. Le Graveur ayant achevé son Ouvrage, vint trouver M. *Despréaux*, & le pria de lui donner des Vers pour mettre au bas de sa Gravure. M. *Despréaux* lui répondit, qu'il n'étoit ni

XXXVII.

L'Amateur d'Horloges.

SANS cesse autour de six Pendules,
De deux Montres, de trois Cadrans,
Lubin, depuis trente & quatre ans,
Occupe ses soins ridicules.
Mais à ce métier, s'il vous plaît,
A-t-il acquis quelque science?
Sans doute; & c'est l'Homme de France
Qui sçait le mieux l'heure qu'il est.

REMARQUES.

assez fat pour dire du bien de lui-même, ni assez sot pour en dire du mal. Cependant quand le Graveur fut sorti, ayant fait réflexion sur l'air *refrogné* du Portrait, la pensée de cette *Epigramme* lui vint à l'esprit, & il la rima sur le champ.

Le meilleur de tous les Portraits de M. *Despréaux*, est, sans contredit, celui que M. *Coustard*, Conseiller au Parlement de Paris, fit peindre en 1704. par le fameux *Rigaud*, & graver ensuite par *Drevet*, pour en faire des présens. Il a fait mettre sous le Portrait de son illustre *Ami*, une *Inscription Latine*, également belle, & par sa noble simplicité, & par la justesse de l'éloge qu'elle contient. Elle caractérise les Mœurs & les Ouvrages de ce grand Homme. NICOLAUS BOILEAU DESPRÉAUX, MORUM LENITATE, & VERSUUM DICACITATE ÆQUE INSIGNIS. A la fin de cette *Inscription* on avoit marqué la naissance de M. *Despréaux* au premier jour de Novembre 1637. Voyez la cause de cette erreur dans une *Remarque* sur le commencement de la *Préface* pour l'*Edition de* 1701. C'est sur ce même Portrait, qu'on a gravé celui qui est au commencement de ce Livre (de l'Edition de Genève 1717.) BROSS.

XXXVII. *Lettre de l'Auteur à M.* BROSSETTE, *du* 6 *Mars* 1707.

„ Le-

XXXVIII.

Sur la FONTAINE DE BOURBON, *où l'Auteur étoit allé prendre les eaux, & où il trouva un* POETE *médiocre, qui lui montra des Vers de sa façon.*

Il s'adresse à la Fontaine.

OUI, vous pouvez chasser l'Humeur apoplectique,
Rendre le mouvement au Corps paralytique,
Et guérir tous les maux les plus invétérés.
Mais quand je lis ces Vers par votre onde inspirés,
Il me paroît, admirable Fontaine,
Que vous n'eutes jamais la vertu d'Hippocrène.

REMARQUES.

„ LUBIN est un de mes Parens, qui est mort il y a „ vingt ans, & qui avoit la folie que j'attaque dans „ mon *Epigramme.* Il étoit Secrétaire du Roi, & s'ap„ pelloit M. *Targas.* J'avois dit, lui vivant, le mot „ dont j'ai composé le sel de cette *Epigramme*, qui n'a „ été faite que depuis environ deux mois, chez moi à „ Auteuil, où couchoit l'Abbé de *Châteauneuf.* Le soir „ en m'entretenant avec lui, je m'étois ressouvenu du „ mot dont il est question. Il l'avoit trouvé fort plai„ sant, & sur cela nous étions convenus l'un & l'au„ tre, qu'avant tout, pour faire une bonne *Epigram„ me*, il falloit dire en conversation le mot qu'on y „ vouloit mettre à la fin, & voir s'il frapperoit. Ce„ lui-ci l'ayant donc frappé, je le lui rapportai le len„ demain au matin, construit en *Epigramme*, telle que „ je vous l'ai envoyée &c". BROSS.

Cette *Epigramme*, à mon avis, est une des meilleures que je connoisse, & la Regle, que notre Auteur propose dans sa *Lettre*, est excellente à suivre. DE ST. MARC.

§. XXXVIII. Ce fut en 1685. que l'Auteur alla prendre les eaux à Bourbon. Le Poëte *qui lui montra* en cet endroit des Vers de sa façon, est seulement désigné par L'*A*.... dans une *Note* de M. BROSSETTE.

XXXIX. ET XL.

SUR MON PORTRAIT.

Monſieur LE VERRIER *mon illuſtre ami, ayant fait graver mon Portrait par* DREVET, *célèbre Graveur, fit mettre au bas de ce Portrait quatre Vers, où l'on me fait ainſi parler.*

AU joug de la Raiſon aſſerviſſant la Rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai ſçu dans mes Ecrits, docte, enjoüé, ſublime,
Raſſembler en moi Perſe, Horace, & Juvénal.

A quoi j'ai répondu par ces Vers.

OUI, le Verrier, c'eſt-là mon fidele portrait,
Et le Graveur, en chaque trait,

REMARQUES.

XXXIX. & XL. M. *Le Verrier* ayant fait graver en 1704. le portrait de M. *Despréaux* par *Drevet*, fit mettre ces quatre Vers au bas de l'Eſtampe. Ils ſont de M. *Despréaux* lui-même, qui les fit, piqué de ce qu'un de ſes Amis en avoit fait de fort mauvais; mais il ne voulut pas que l'on ſçût qu'il en étoit l'Auteur. On liſoit dans toutes les copies: *Sans peine à la Raiſon*; au lieu de quoi l'on mit: *Au joug de la Raiſon*, dans l'Edition de 1713. On avoit propoſé à l'Auteur de changer ainſi les deux derniers Vers:

Boileau dans ſes Ecrits docte, enjoüé, ſublime,
A ſçu raſſembler Perſe, Horace & Juvénal;

A sçu très-finement tracer sur mon visage,
De tout faux Bel-Esprit l'Ennemi redouté.
Mais dans les Vers pompeux, qu'au bàs de cet
Ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un Ami de la Vérité
Qui peut reconnoître l'image?

REMARQUES.

afin d'éviter de le faire parler lui-même dans son Portrait. On sauvoit encore cette répétition, *Dans mes Ecrits* & *En moi*, qui est dans les autres Vers. Mais il répondit, dans une *Lettre* du 6. Mars 1707. „ Supposé que ce qui est dit dans les deux derniers Vers, „ fût vrai à mon égard, *Docte* répond admirablement à „ PERSE, *Enjoüé* à HORACE, & *Sublime* à JUVÉNAL. „ Ils avoient été faits d'abord indirects, & de la maniere dont vous me faites voir que vous avez pré„ tendu les rajuster; mais cela les rendoit froids, & „ c'est par le conseil de gens très-habiles qu'ils furent „ mis en stile direct: la *Prosopopée* ayant une grace „ qui les anime; & une fanfaronade même, pour ainsi „ dire, qui a son agrément".

Ces Vers adressés à M. *Le Verrier* étoient ainsi d'abord:

Oui, le Verrier, c'est-là mon fidele Portrait;
Et l'on y voit à chaque trait
L'Ennemi des Cotins tracé sur mon visage.
Mais dans les Vers altiers qu'au bas de cet Ouvrage,
Trop enclin à me rehausser
Sur un ton si pompeux tu me fais prononcer,
Qui de l'Ami du Vrai reconnoîtra l'image? BROSS.

Le Portrait que M. *Le Verrier* fit graver en 1704. avoit été peint par M. *De Troy*. J'ai vu bien des Connoisseurs le préférer à celui de M. *Rigaud*. Ce n'est pas à moi d'en décider. DE ST. MARC.

XLI.

Sur le BUSTE DE MARBRE, *qu'a fait de moi Monſieur* GIRARDON, *Premier Sculpteur du Roi.*

GRACE au Phidias de notre âge,
Me voilà ſûr de vivre autant que l'Univers ;
Et ne connût-on plus ni mon Nom ni mes Vers,
Dans ce Marbre fameux, taillé ſur mon viſage,
De Girardon toujours on vantera l'Ouvrage.

XLII.

EPITAPHE.

CY gît juſtement regretté
Un ſçavant Homme ſans ſcience,
Un Gentilhomme ſans naiſſance,
Un très-bon Homme ſans bonté.

REMARQUES.

XLI. Ce *Buſte* eſt dans le Cabinet de M. *Girardon.* On en a tiré pluſieurs Copies, en Marbre & en Plâtre.

VERS 5. *De Girardon toujours on vantera l'Ouvrage.*] CHARLES-QUINT diſoit, qu'il avoit reçu trois fois l'immortalité *du Titien*, parce que *le Titien* l'avoit peint trois fois. BROSS.

Cette *Epigramme* eſt la derniere de l'*Edition* de 1713. DE ST. MARC.

XLII. Cette *Epitaphe* n'eſt bonne que pour ceux qui ont connu particuliérement celui dont elle parle. BROSS.

Ce n'étoit donc pas la peine de la faire imprimer.

Cette *Epigramme* & les ſept qui ſuivent, ont été mêlées parmi celles qui précedent, par M. *Broſſette*, dans ſon *Edition de Genève* 1717. DE ST. MARC.

XLIII.

Au sujet de l'EPIGRAMME XIII. qui commence par ce Vers :

Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des Vers.

J'AI traité de Topinamboux
Tous ces beaux Censeurs, je l'avoue,
Qui de l'Antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue:
Et l'Académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands Foux,
Me semble un peu Topinamboue.

REMARQUES.

XLIII. Vers 1. *J'ai traité de Topinamboux*] Allusion au Vers 8. de l'*Epigramme XIII.*

Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?

VERS 4. *Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue;*] Ce Vers est furieusement *hyperbolique*. MM. *Perrault* n'étoient pas dans ce cas-là. DE ST. MARC.

VERS. 7. *Me semble un peu Topinamboue.*] Ce mot a été fait par notre Poëte; & la singularité du mot fait une partie du sel de cette *Epigramme*. Long-tems avant qu'elle fût composée, M. *Chapelle*, Ami de M. *Despréaux*, avoit trouvé un vieux Almanach, à la fin duquel il y avoit une méchante Pièce en Vers Burlesques, sur le Mariage de *Lustucru*, laquelle finissoit ainsi:

Et le pauvre Lustucru
Trouve enfin sa Lustucrue.

Cette folie est l'original de *Topinamboue*. BROSS.

Cette *Epigramme* seroit assez bonne dans son genre; si l'Auteur y montroit moins de prévention, d'emportement & d'aigreur. DE ST. MARC.

XLIV.

Contre M. PERRAULT *& ses Partisans.*

NE blâmez pas Perrault de condamner Homere,
Virgile, Aristote, Platon.
Il a pour lui Monsieur son Frere,
G.. N.. Lavau, Caligula, Néron
Et le gros Charpentier, dit-on.

XLV.

Sur la réconciliation de l'Auteur & de M. PERRAULT.

TOUT le trouble Poëtique
A Paris s'en va cesser.
Perrault l'anti-Pindarique

REMARQUES.

XLIV. Il faut joindre cette *Epigramme* à la *XXXIII.* Je ne sens la finesse ni de l'une ni de l'autre, & je n'y vois que ce qu'elles ont d'injurieux pour quelques personnes. M. *Brossette* ne joint aucune *Note* à celle-ci, & nous la donne sans nous en faire connoître le mérite. DE ST. MARC.

VERS 4. *G.. N.. Lavau,*] Je ne devine pas qui l'Auteur a voulu désigner par G.. Pour N.. l'*Avertissement* qui précede la *VII. Epître* fera connoître aisément qui c'est. *Lavau.* C'étoit un très-honnête Gentilhomme, qui se trouvoit par hasard de l'*Académie Françoise*, & qui ne se piquoit de rien moins que de Littérature & de goût. DE ST. MARC.

§. VERS 5. *Et le gros Charpentier, dit-on.*] Voyez *Discours au Roi*, Vers 21. *Satire IV.* Vers 5. *Epigramme XXVI.*

§. XLV. Cette *Epigramme*, faite en 1699. est insérée dans une *Lettre* à M. *Perrault*, Tome IV.

Et Despréaux l'Homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon & du Parterre.

XLVI.

Sur un Frere aîné que j'avois & avec qui j'étois brouillé.

De mon Frere, il est vrai, les Ecrits sont vantés;
Il a cent belles qualités;

REMARQUES.

XLVI. *Gilles Boileau*, l'Aîné des Enfans de *Gilles Boileau*, Greffier de la Grand'Chambre; & d'*Anne de Nielle*, fut Payeur des Rentes & Contrôleur de l'Argenterie du Roi. Il étoit de l'*Académie Françoise*. C'étoit un Homme de beaucoup d'esprit, ayant de la Littérature, faisant agréablement des Vers, & capable de devenir un de nos meilleurs Ecrivains, s'il eût vécu plus long-tems. Il mourut en 1669. âgé de 38. ans. Il est parlé dans les *Remarques* sur le Vers 94. de la *I. Satire*, & sur l'*Epigramme XIX.*, du sujet de son chagrin contre M. *Despréaux*, son Cadet de cinq ans. C'est ce que *Liniere* explique ainsi dans cette *Epigramme*, rapportée au N. LIX. du BOLÆANA.

Veut-on sçavoir pour quelle affaire
Boileau le Rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son Frere?

Mais il n'a point pour moi d'affection sincere.
En lui je trouve un excellent Auteur,
Un Poëte agréable, un très-bon Orateur :
Mais je n'y trouve point de Frere.

REMARQUES.

Qu'est-ce que Desprèaux a fait pour lui déplaire ?
Il a fait des Vers mieux que lui.

Le premier Ouvrage, par lequel *Gilles Boileau* fit connoître ses talens, fut une Traduction du *Tableau de Cébes*, qu'il fit imprimer avec une Pièce en Prose intitulée : *La belle Mélancholie.* Il donna depuis en 1665. l'*Abrégé de la Philosophie d'Epictete*, traduit en François du Grec d'*Arrien*, & la *Vie* du même Philosophe ; en 1666. l'*Avis à M. Ménage sur son Eglogue*, intitulée : CHRISTINE ; & le *Remerciment à M. Costar* ; en 1659. une *Réponse* au même *Costar* ; en 1668. la *Traduction* des *Vies des Philosophes de Diogène-Laërce.* Sa *Traduction du quatrieme Livre de l'Eneide de Virgile* ne parut qu'après sa mort avec quelques petites *Poësies* de sa façon, par les soins de M. *Despréaux*, qui fit l'*Avertissement*, qu'on lit à la tête. Il avoit fait, étant encore assez jeune, cette *Epigramme* pour mettre au bas du Portrait de son Pere.

Ce Greffier dont tu vois l'image
Travailla plus de soixante ans ;
Et cependant à ses Enfans
Il a laissé pour tout partage,
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
Dont son Fils l'Avocat enrage.

On peut inférer de ce dernier Vers, & de la qualité de *très-bon Orateur*, que M. *Despréaux* donne à son Frere, que Gilles Boileau, pendant quelque tems, avoit exercé la Profession d'Avocat. Une grande partie de ses Ouvrages fait voir combien il avoit de goût & de génie pour la *Satire.* Voyez, *Sat. I.* 94. *Sat. II.* 35. *Sat. III.* 173. *Sat. IX* 69. *Sat. XI.* Somm. *Epigrammes VIII. XIX.* DE ST. MARC.

XLVII.

Aux RR. PP. Jesuites *Auteurs du* Journal de Tre'voux.

Mes Révérends Peres en Dieu,
Et mes Confreres en Satire,
Dans vos Ecrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous point que, pour rire de vous,
Reliſant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma ſatirique audace?
Grands Ariſtarques de Trévoux,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un Athlete tout prêt à prendre ſon congé,
Qui par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux Rieurs faire verſer des larmes.
Apprenez un mot de Regnier
Notre célèbre Devancier:
Corſaires attaquant Corſaires,
Ne font pas, dit-il, *leurs affaires.*

REMARQUES.

XLVII. Vers 15. *Corſaires* &c.] *Regnier* finit ainſi ſa XII. Satire.

——————— *Corſaires à Corſaires,*
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Cette *Epigramme* fut faite à l'occaſion de l'Extrait,

XLVIII.

Réplique à une EPIGRAMME *faite au nom des mêmes* JOURNALISTES.

NON, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous,
Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,
Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace.
Car bien qu'en leurs Ecrits ces Auteurs, mieux que vous,

REMARQUES.

que les *Journalistes de Trévoux* firent dans leurs *Mémoires* de Septembre 1703. d'une *Edition* des *Oeuvres de M. Despréaux* faite en 1701. en Hollande; dans laquelle on avoit mis au bas des pages quelques endroits des *Poëtes Latins*, imités par notre Auteur. Les *Journalistes* disoient, entre autres choses, qu'en *parcourant ce Volume, on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon que certaines Pièces de M.* Despréaux *ont été communément plus ou moins estimées.* Après quoi, ils remarquoient, qu'*on n'en trouvoit point dans la dixieme Satire contre les Femmes, ni dans l'Epître sur l'Amour de Dieu.* M. *Despréaux* fut offensé de cette raillerie par laquelle on le représentoit comme un grand Imitateur, qui devoit toute sa réputation aux beaux endroits des Anciens, *qu'il avoit fait passer dans ses Ouvrages.* C'est ce qui lui fit faire cette *Epigramme*, qu'il appelloit aussi une *Petite Epître.* Le P. *Du Rus*, Jésuite, y répondit ainsi.

Les Journalistes de Trévoux,
Illustre Héros du Parnasse,
N'ont point cru vous mettre en courroux,
Ni ranimer en vous la satirique audace,
Dont par le grand Arnauld vous vous croyez absous.
Ils vous blâment si peu d'avoir suivi la trace

Attaquent les erreurs dont nos ames ſont yvres,
La néceſſité d'aimer Dieu
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
Mes Peres, non plus qu'en vos Livres.

REMARQUES.

De ces grands Hommes, qu'avec grace
Vous traduiſez en plus d'un lieu ;
Que, pour l'amour de vous, ils voudroient bien qu'Horace
Eût traité de l'Amour de Dieu.

C'eſt à cette *Epigramme* que notre Auteur réplique par la *XLVIII.*

Les *Journaliſtes de Trévoux* ne s'accordent pas, dans ce qu'on vient de lire d'eux, ſur la cauſe du plus ou moins de ſuccès des différentes Pièces de notre Auteur, avec ce que M. *Perrault* en avoit dit avant eux. Voyez ſa LETTRE, *Remarque* 37. Ils ſe trompent d'ailleurs quand ils font entendre, qu'il n'y a point d'Imitations dans la dixieme *Satire.*

Au ſujet de l'*Epigramme*, que M. *Broſſette* donne pour être du P. *Du Rus*, l'*Editeur de* 1740. dit ſeulement, qu'elle lui eſt attribuée. DE ST. MARC.

XLIX.

Vers pour un Portrait de l'Auteur.

NE cherchez point comment s'appelle
L'Ecrivain peint dans ce Tableau.
A l'air dont il regarde, & montre la Pucelle,
Qui ne reconnoîtroit Boileau?

L.

DE ſix Amans contens & non jaloux,
Qui tour à tour ſervoient Madame Claude,
Le moins volage étoit Jean ſon Epoux.
Un jour pourtant d'humeur un peu trop chaude,
Serroit de près ſa Servante aux yeux doux;
Lorſqu'un des ſix lui dit: Que faites-vous?
Le jeu n'eſt ſûr avec cette Ribaude.
Ah! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous?

REMARQUES.

XLIX. En 1699. M. *Deſpréaux* me donna ſon Portrait peint en grand par *Santerre.* Il y eſt repréſenté ſouriant finement; & montrant du doigt *La Pucelle*, qui paroît ouverte ſur une Table. Il accompagna ſon préſent de cette *Epigramme.* BROSSETTE.

§. L. Voyez la *Remarque* de M. *Broſſette* ſur le Vers 96. du premier Chant de l'*Art Poëtique*, dans laquelle ſe trouve cette même *Epigramme.* Si on l'a répétée ici, c'eſt parce qu'elle devoit naturellement avoir place parmi les *Epigrammes* de notre Auteur. M. *De St. Marc* & l'*Editeur* de 1735. l'y ont miſe auſſi; mais elle manque totalement dans l'*Edition* de 1740.

LI.

Contre les Sieurs BOYER *&* *de* LA CHAPELLE.

J'APPROUVE que chez vous, Messieurs, on examine
Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine,
Excita dans Paris plus d'applaudissemens.
Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un temps,
La question n'est pas moins belle,
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle,
Excita plus de sifflemens.

REMARQUES.

LI. Cette *Epigramme* est certainement de M. *Despréaux*, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune *Edition* de ses *Oeuvres*. Peut-être ne l'a-t-il jamais fait imprimer par quelque raison de ménagement pour M. de *La Chapelle*. EDITION DE PARIS 1735.

VERS 6. *Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle*,] BOYER est connu dans les *Oeuvres* de notre Auteur par les Vers 34. & 35. du IV. Chant de l'ART POETIQUE.

Qui dit froid Ecrivain, dit détestable Auteur ;
Boyer est à Pinchêne égal pour le Lecteur.

L'*Epigramme* & les deux Vers se servent de Commentaire, & l'on y reconnoît le même génie & le même Stile. EDIT. P. 1735.

Jean de La Chapelle, né à Bourges en 1655. & mort à Paris le 29. Mai 1723. âgé de 68. ans, & Doyen de l'*Académie Françoise*, dont il étoit Membre depuis 1688. sçut allier les Finances & la Politique avec le goût des Lettres & de la Poësie. Il acheta, lorsqu'il étoit encore assez jeune, la Charge de Receveur-général des Finances de la Rochelle. Il fut ensuite Secrétaire des Commandemens de M. le Prince *de Conti*, qui l'em-

LII.

PARODIE.

TOUT grand Yvrogne du Marais
Fait des Vers que l'on ne lit guere:
Il les croit pourtant fort bien faits,

REMARQUES.

ploya pour ses affaires en Suisse, où sa capacité le fit employer aussi pendant quelque tems par le feu Roi. Son principal Ouvrage est celui qui a pour titre: *Lettres d'un Suisse à un François, où l'on voit les véritables intérêts des Princes & des Nations de l'Europe qui sont en guerre* &c. Ces *Lettres* furent écrites à l'occasion de la guerre de 1700. On les a recueillies à Paris sous le nom de Basle, en 8. vol. *in*-12. en 1704. M. de *La Chapelle* est encore Auteur des *Amours de Catulle*, des *Amours de Tibulle*, de quelques Pièces de Théâtre, & d'autres petits Ouvrages. Le tout est fort peu de chose.

Si l'*Epigramme* qu'on donne ici sur la foi de l'*Editeur de* 1735. est réellement de M. *Despréaux*, M. *Brossette* a dû l'avoir; & vraisemblablement il ne l'a point publiée, parce que M. de *La Chapelle* étoit encore vivant, quand il donna son *Edition* en 1717. DE ST. MARC.

LII. Cette *Epigramme* ne se trouve que dans l'*Edition de Paris* 1740. On y lit au bas cette *Note*, tirée du *Bolæana*, N. LXXIII.

„ *Chapelle* donnoit le ton aux Beaux-Esprits. On „ prenoit son attache pour débiter des Vers prétendus „ *Anacréontiques*, où regnoient, disoit-on, les plus heu„ reuses négligences & le plus beau naturel. Tels „ étoient ceux-ci, dont on vient de voir la PARODIE.

„ *Tout bon Paresseux du Marais*
„ *Fait des Vers qui ne coûtent guere.*
„ *On les croit pourtant fort bien faits;*

Et quand il cherche à les mieux faire,
Il les fait encor plus mauvais.

REMARQUES.

„ *Et s'il cherchoit à les mieux faire,*
„ *Il les feroit bien plus mauvais* ".

Je ne connoissois point les cinq Vers maussades, qui sont rapportés dans cette *Note ;* mais je connoissois fort bien cette *Epigramme* vraiment *Catullienne* de *Chapelle*, insérée par M. de *La Monnoye* dans la *Préface* du RECUEIL *de Pièces choisies tant en Prose qu'en Vers*, qu'il fit imprimer en 2. vol. *in*-8o. à Paris sous le nom d'Amsterdam en 1714.

Tout bon habitant du Marais
Fait des Vers, qui ne coûtent guere.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais ;
Et si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais.

DE ST. MARC.

LIII.

A une Demoiselle, que l'Auteur avoit eu dessein d'épouser.

PENSANT à notre mariage,
Nous nous trompions très-lourdement.
Vous me croyiez fort opulent;
Et je vous croyois sage.

LIV.

REMARQUES.

LIII. Cette *Épigramme* est tirée d'une LETTRE *de M.* DES-FORGES MAILLARD *à M. le Président* BOUHIER &c. imprimée en 1741. dans le XI. Tome des *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*, p. 550. —— 565. M. *Des Forges-Maillard* dit avoir appris cette *Epigramme* & l'*Anecdote curieuse* qui la concerne, de M. *Roger*, Beaupere de M. *Cadeville*, Maréchal de Camp & Gouverneur d'Oleron.

M. ROGER, dit mon Garant, p. 557. & 558. *étoit fort lié avec M. le Marquis* de La Caunelaye, *Maréchal de Camp & Gouverneur de Belle-Isle. Celui-ci, qui avoit été Ami de cœur de l'illustre* Despréaux, *tenoit de sa bouche le fait, que je vais vous raconter. M.* Roger *le sçavoit de M. le Marquis* de La Caunelaye, *& moi je le tiens en troisieme lieu de M.* Roger. *Cette tradition est claire & les circonstances suffisent pour en attester la certitude.* „ DESPRÉAUX *avoit pour Maîtresse, & recherchoit en mariage Mademoiselle* C. *Il fut informé qu'elle voyoit fréquemment un Mousquetaire. Le Poëte piqué jusqu'au vif, parce qu'il s'en croyoit aimé, résolut sur le champ de ne se marier de sa vie, jugeant par son avanture, que toutes les femmes étoient infideles. C'est dans cet esprit, qu'il avance dans sa dixieme Satire, que Paris ne possédoit dans son sein que trois honnêtes Femmes. Quoi qu'il en soit, il renonça à Mademoiselle* C. *& lui envoya seulement pour adieu les quatre Vers* " (qui font l'Epigramme ci-dessus.) „ *Mademoiselle* C. *lui fit*

LIV.

Sur M. PELISSON.

LA Figure de Pellisson
Est une figure effroyable;
Mais quoique ce vilain Garçon
Soit plus laid qu'un singe & qu'un Diable.

REMARQUES.

„ *cette Réponse, ou le Mousquetaire la fit sous le nom*
„ *de sa Maîtresse.*

„ Pour un Fat je n'étois point née;
„ J'ai du cœur & de la vertu.
„ Je ne t'aurois point fait C**
„ C'est-là ta destinée ".

DE ST. MARC.

LIV. On me donne cette *Epigramme*, pour être certainement de M. *Despréaux*, & l'on m'assure qu'on la tient d'un de ses Amis. C'est ce qui m'autorise à la mettre ici. Supposé qu'elle ne soit pas de lui, je ne m'oppose point à ce que ceux qui connoîtront le véritable Auteur, la lui revendiquent. Le notre n'y perdra pas grand' chose.

M. *Pelisson* étoit d'une laideur si choquante, qu'une Dame dit de lui, comme tout le monde sçait, qu'il outroit la permission que les Hommes ont d'être laids. Comme il s'étoit rangé du parti des Ennemis de notre Auteur, il n'est pas étonnant que celui-ci l'ait régalé de cette *Epigramme* après l'avoir déja satirisé sur sa figure dans ce Vers d'une de ses SATIRES,

L'or même à Pelisson donne un teint de beauté;

que notre Auteur changea dans la suite de cette maniere:

5 Sappho lui trouve des appas:
Mais je ne m'en étonne pas;
Car chacun aime son semblable.

REMARQUES.

L'or même à la laideur donne un teint de beauté.

Voyez *Sat. VIII.* Vers 209. & la *Remarque.* DE ST. MARC.

VERS 5. *Sappho*] Mademoiselle de *Scudéri.* Son Portrait, sous le nom de *Tisiphone*, dans le *Dialogue des Héros de Roman*, nous apprend qu'elle étoit fort laide. On a toujours cru qu'il y avoit entre elle & M. *Pelisson* un Mariage de Conscience. DE ST. MARC.

Voyez *Sat. III.* 44. *Sat. IX.* 108. *Sat. X.* 158. 159. 161. *Art Poëtique*, Ch. III. 115. 118. *Lutr.* Ch. V. 124. 125. 126. 129. 169. *Chapelain Décoiffé*, ci-après dans les *Fragmens.*

POESIES DIVERSES ET FRAGMENS.

I.

FABLE D'ESOPE.

Le Bucheron & la Mort.

LE dos chargé de bois, & le corps tout en eau,
Un pauvre Bucheron, dans l'extrême vieilleſſe,
Marchoit en haletant de peine & de détreſſe.
Enfin las de ſouffrir jettant là ſon fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il ſouhaite la Mort & cent fois il l'appelle.
La Mort vint à la fin. Que veux-tu, cria-t-elle?

REMARQUES.

I. M. de *La Fontaine* avoit mis cette *Fable* en Vers; mais comme il s'étoit écarté du ſens de l'original, M. *Despréaux* lui fit remarquer qu'en l'abandonnant, il laiſſoit paſſer un des plus beaux traits, qui fût dans *Eſope*. M. de *La Fontaine* refit la *Fable* (Liv. I. *Fab.* XV. & XVI.) & M. *Despréaux* fit celle-ci. Bross.

M. de *La Fontaine* dans l'endroit cité, s'accorde pour le fait avec M. *Broſſette*, ſans nommer M. *Despréaux*. M. *Du Monteil*, afin de mettre le Lecteur en état de comparer tout d'un coup la *Fable* de M. *Despréaux* avec celle de M. de *La Fontaine*, juge à propos de rapporter ici cette derniere.

Un pauvre Bucheron tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot auſſi-bien que des ans,
Gémiſſant & courbé, marchoit à pas peſans,
Et tâchoit de gagner ſa chaumine enfumée.

Qui, moi? dit-il alors prompt à ſe corriger:
Que tu m'aides à me charger.

REMARQUES.

Enfin n'en pouvant plus d'effort & de douleur,
Il met bas ſon fagot, il ſonge à ſon malheur.
Quel plaiſir a-t-il eu depuis qu'il eſt au monde?
En eſt-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois & jamais de repos;
Sa Femme, ſes Enfans, les Soldats, les Impôts,
Le Créancier & la Corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la Mort. Elle vient ſans tarder;
Lui demande ce qu'il faut faire:
C'eſt, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois. Tu ne tarderas guere.

Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous ſommes.
Plutôt ſouffrir que mourir;
C'eſt la deviſe des Hommes.

M. *Rouſſeau* n'a pas craint de lutter contre deux auſſi grands Maîtres. On va juger d'un coup d'œil qui des trois a le mieux réuſſi.

Le malheur vainement à la mort nous diſpoſe.
On la brave de loin; de près c'eſt autre choſe.

Un pauvre Bucheron, de mal exténué,
Chargé d'ans & d'ennuis, de forces dénué,
Jettant bas ſon fardeau, maudiſſoit ſes ſouffrances;
Et mettoit dans la Mort toutes ſes eſpérances.
Il l'appelle: elle vient. Que veux-tu, Villageois?
Ah! dit-il, viens m'aider à recharger mon bois.

DE ST. MARC.

II.

CHANSON À BOIRE.

faite à Bâville, où étoit le Pere BOURDALOUE.

QUE Bâville me semble aimable!
Quand des Magistrats le plus grand
Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier Président.

Trois Muses en habit de Ville
Y président à ses côtés;
Et ses Arrêts par Arbouville
Sont à plein verre exécutés.

REMARQUES.

II. „ Cette *Chanson*, m'écrivit M. *Despréaux* dans „ une *Lettre* du 15. de Juillet 1702., a été effective- „ ment faite à Bâville (au mois d'Avril 1672.) dans le „ temps des Nôces de M. *de Bâville*, aujourd'hui In- „ tendant de Languedoc. Les *trois Muses* étoient Ma- „ dame *de Chalucet*, Mere de Madame *de Bâville*; une „ Madame *Helyot*, qui avoit une Terre assez proche de „ Bâville; & une Madame *de La Ville*, Femme d'un „ fameux Traitant. Celle-ci ayant chanté à table une „ *Chanson à boire*, dont l'*Air* étoit fort joli, mais les „ *Paroles* très-méchantes; tous les Conviés, & le P. „ *Bourdaloue* entre autres, qui étoit de la Nôce, aussi- „ bien que le P. *Rapin*, m'exhorterent à y faire de „ nouvelles *Paroles*; & je leur rapportai le lendemain „ les quatre *Couplets* que vous voyez. Ils réussirent „ fort, à la réserve des deux derniers, qui firent un

Si Bourdaloue un peu févere
Nous dit : Craignez la volupté ;
Efcobar, lui dit-on, mon Pere,
Nous la permet pour la fanté.

Contre ce Docteur authentique
Si du jeûne il prend l'intérêt,
Bacchus le déclare Hérétique
Et Janféniste, qui pis eft.

REMARQUES.

„ peu refrogner le P. *Bourdaloue.* Pour le P. *Rapin*,
„ il entendit raillerie & obligea-même le P. *Bourdaloue*
„ à l'entendre auffi. Au lieu de *Trois Mufes en habit*
„ *de Ville*, il y avoit : *Chalucet*, *Helyot*, *La Ville.* M.
„ *d'Arbouville*, qui vient après, étoit un Gentilhom-
„ me, Parent de M. le Premier-Préfident : il bûvoit
„ volontiers à plein verre ". En effet le P. *Bourdaloue* avoit pris d'abord très-férieufement cette plaifanterie ; & dans fa colere il avoit dit au P. RAPIN : *Si M.* DESPRÉAUX *me chante, je le prêcherai.* BROSS.

VERS 11, *Efcobar*] Théologien & Cafuifte fameux.

III.

SONNET *ſur une de mes Parentes qui mourut toute jeune entre les mains d'un Charlatan.*

NOURRI dès le berceau près de la jeune Orânte,
Et non moins par le cœur que par le ſang lié,
A ſes jeux innocens Enfant aſſocié,
Je goûtois les douceurs d'une amitié charmante.
Quand un faux Eſculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ſes beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable Parente.
O! qu'un ſi rude coup me fit verſer de pleurs!
Bien-tôt la plume en main ſignalant mes douleurs,
Je demandai raiſon d'un acte ſi perfide.
Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'Univers;
Et l'ardeur de venger ce barbare homicide
Fut le premier Démon qui m'inſpira des Vers.

REMARQUES.

III. „ Ce *Sonnet*, dit l'Auteur dans une *Lettre* du 15.
„ de Juillet 1702. a été fait ſur une de mes Nièces,
„ Sœur de M. *Dongois.* Elle étoit à peu près de mê-
„ me âge que moi, & avoit beaucoup d'eſprit. Elle
„ mourut entre les mains d'un Charlatan, & ce Char-
„ latan étoit un fameux Médecin de la Faculté. J'ai
„ compoſé ce *Sonnet* dans le temps de ma plus grande
„ force Poëtique, en partie pour montrer qu'on peut
„ parler d'amitié en Vers, auſſi-bien que d'amour; &
„ que les choſes innocentes s'y peuvent auſſi-bien ex-
„ primer que toutes les maximes odieuſes de la *Mora-*
„ *le lubrique* des *Opéra*....... On ne m'a pas fort

IV.

Vers à mettre en Chant.

VOICI les lieux charmans, où mon ame ravie
Paſſoit, à contempler Silvie,
Ces tranquilles momens ſi doucement perdus.
Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle!
Mon cœur vous ſoupirez au nom de l'Infidelle,
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?

C'eſt ici que ſouvent errant dans les prairies,
Ma main, des fleurs les plus chéries,

REMARQUES.

,, accablé d'éloges ſur ce *Sonnet*.. Cependant, Mon-
,, ſieur, oſerois-je vous dire, que c'eſt une des cho-
,, ſes de ma façon dont je m'applaudis le plus; & que
,, je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que,
,, *A ſes jeux innocens Enfant aſſocié;* & *Rompant de ſes*
,, *beaux jours le fil trop délié;* & *Fut le premier Démon*
,, *qui m'inſpira des Vers.* C'eſt à vous à en juger &c.
BROSS.

IV. L'Auteur, dans ſa jeuneſſe, avoit aimé une Fille fort ſpirituelle, nommée *Marie Poncher*, qu'on appelloit dans le monde Mademoiſelle *de Bretouville.* Cette aimable & vertueuſe Fille ſe fit Religieuſe dans un Couvent du Fauxbourg Saint Germain. Quelque tems après, M. *Despréaux*, ſe promenant ſeul au Jardin du Roi, ſe rappella les doux momens qu'il avoit autrefois paſſés avec elle à la Campagne. Il fit alors ces Vers, qui furent mis en Muſique par le fameux *Lambert* en 1671. & que le Roi prenoit plaiſir à ſe faire chanter de tems en tems par l'illuſtre Mademoiſelle *de Leuffroy*.

Lui faisoit des présens si tendrement reçûs.
Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'Infidelle,
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?

REMARQUES.

Mademoiselle *de Bretouville* étoit Nièce d'un Chanoine de la Sainte-Chapelle, qui possédoit le Prieuré simple de Saint Paterne au Diocèse de Beauvais. Ce Bénéfice, qui rapportoit huit cens livres, vaqua par la mort du Chanoine; & sur le conseil de la Nièce, qui présumoit que l'Evêque de Beauvais, Collateur du Prieuré, ne songeroit pas si-tôt à le remplir, M. *Despréaux* s'en fit pourvoir en Cour de Rome. Il en joüit pendant huit ans, sans prendre l'habit Ecclésiastique, & sans trop se mettre en peine de faire un bon usage des revenus. M. le Premier-Président *de Lamoignon*, s'entretenant un jour avec M. *Despréaux*, lui fit comprendre qu'en se conduisant de la sorte, il ne pouvoit pas garder ce Bénéfice en sureté de conscience. M. *Despréaux* le reconnut, & fit sa démission entre les mains de l'Evêque de Beauvais. Il fit plus, il supputa ce qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en joüissoit, & cette somme, qui montoit à six mille livres environ, fut employée à faire la dot de Mademoiselle *de Bretouville*. Bross.

M. *de Boze*, qui rapporte ce dernier Fait dans l'*Eloge*, qu'il a fait de M. *Despréaux*, ne s'accorde pas tout-à-fait avec M. *Brossette*, au sujet de la derniere circonstance. Il dit, que M. *Despréaux employa* le montant de ce qu'il avoit reçu des Revenus de ce Bénéfice, *à différentes œuvres de piété, dont la principale fut le soulagement des pauvres du lieu.* De St. Marc.

V.

A CLIMENE.

TOUT me fait peine,
Et depuis un jour
Je croi, Climene,
Que j'ai de l'amour.
Cette nouvelle
Vous met en courroux.
Tout beau, Cruelle,
Ce n'est pas pour vous.

REMARQUES.

V. M. *Despréaux* fit ces Vers dans sa premiere jeunesse, sur l'*Air* d'une *Sarabande*, que l'on chantoit alors. *La Fontaine* a rimé la même pensée dans la *Fable* intitulée: *Tirsis & Amarante*, Liv. VIII. *Fab. XIII.* BROSS.

§. A l'imitation de M. *De St. Marc*, on a retranché cette petite *Pièce* d'entre les *Epigrammes*, quoiqu'elle en porte le nom dans les *Editions* de 1701. & de 1713. Elle n'est *Epigramme* que comme tous les *Couplets* le font; & l'on a cru que c'étôit ici sa place.

VI.

STANCES.

A. M. MOLIERE *sur sa* COME'DIE *de* L'ECOLE DES FEMMES *que plusieurs gens frondoient.*

ENVAIN mille jaloux Esprits,
Moliere, osent avec mépris
Censurer ton plus bel Ouvrage.
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la Postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines sçavamment!
Celui qui sçut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence
Sçut-il mieux badiner que toi?

REMARQUES.

VI. M. *Despréaux* envoya ces *Stances* à *Moliere* le premier jour de l'année 1663.

VERS 5. & 6. *S'en va pour jamais d'âge en âge Divertir* &c.] Quoique cette Phrase soit très-Françoise, elle paroîtroit aujourd'hui trop prosaïque dans des Vers un peu soutenus; & nous dirions simplement: *Va divertir.* DE ST. MARC.

VERS 9. *Celui qui sçut vaincre Numance*,] Le second *Scipion* l'*Africain.*

VERS 11. & 12. *Jadis sous le nom de Térence Sçut-il*

Ta Muſe avec utilité
Dit plaiſamment la vérité;
Chacun profite à ton Ecole,
Tout en eſt beau, tout en eſt bon,

REMARQUES.

mieux badiner que toi?] TÉRENCE, Africain de naiſſance, avoüoit lui-même qu'il étoit aidé dans la compoſition de ſes *Comédies* par des Gens de Qualité. C'eſt à ce ſecours qu'il devoit la politeſſe & la pureté de ſon Stile. Mais cela ne ſuffit pas pour aſſurer que *Scipion* & *Lélius* fuſſent les véritables Auteurs de ſes Pièces.

Au reſte la loüange, que notre Auteur donne à *Moliere*, en demandant: *Si* TÉRENCE *ſçut mieux badiner que lui*, n'eſt pas conſidérable. Le mérite de *Térence* conſiſte dans la peinture exacte des *Caracteres*; & c'eſt de lui que *Moliere* en avoit appris l'*Art*. Otez à *Térence* cet admirable talent & les agrémens de ſon Stile, vous ne trouverez rien moins qu'un Auteur plein de ce *Comique* qui fait rire. Il eſt charmant à la lecture, mais ſes *Pièces* devoient avoir peu de ſuccès à la repréſentation. *Moliere* en uniſſant par-tout dans ſes bonnes *Pièces* l'exactitude de *Térence* au badinage de *Plaute*, les a ſurpaſſés tous deux. DE ST. MARC.

VERS 13. & 14. *Ta Muſe avec utilité Dit plaiſamment la vérité;*] Cette Phraſe eſt fort ſinguliere; & quoiqu'elle préſente nettement ſon ſens total, elle n'en eſt pas plus correcte. Le *Subſtantif* précédé de la *Prépoſition* AVEC, n'eſt que la Périphraſe de l'*Adverbe*. Nulle différence donc entre *avec utilité* & *utilement*. Ainſi, *Ta Muſe dit avec utilité plaiſamment*, eſt la même choſe que *Ta Muſe dit utilement plaiſamment*. On voit ſans peine que ces deux *Adverbes* ne ſont pas ici dans le cas de pouvoir être mis de ſuite après un *Verbe*, ſans être liés par une *Conjonction*. D'ailleurs *avec utilité*, pris dans un *ſens actif*, n'eſt pas ſans difficulté. *Ta Muſe dit utilement* n'offre pas un ſens bien clair. DE ST. MARC.

VERS 15. *Chacun* &c.] Alluſion à l'*Ecole des Femmes*:

Et ta plus burleſque parole
Eſt ſouvent un docte ſermon.

❁

Laiſſe gronder tes Envieux,
Ils ont beau crier en tous lieux,
Qu'envain tu charmes le Vulgaire,
Que tes Vers n'ont rien de plaiſant;
Si tu ſçavois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant.

VII.

CHANSON À BOIRE, *que je fis au ſortir de mon cours de Philoſophie, à l'âge de dix-ſept ans.*

PHILOSOPHES rêveurs, qui penſez tout ſçavoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir:
Vos eſprits s'en font trop accroire.
Allez, vieux Fous, allez apprendre à boire.

REMARQUES.

VII. La Muſique de cette *Chanſon* fut faite par M. de *La Guerre*, Pere de Mademoiſelle de *La Guerre*, qui joue du Clavecin. BROSSETTE.

VERS 3. *Vos eſprits s'en font trop accroire.*] Le mot *Eſprit* ne s'employe point au *Pluriel* dans le ſens que l'Auteur lui donne ici. De quoi s'agit-il au fond? D'une maniere de penſer commune à tous ces *Philoſophes*, auxquels il adreſſe la parole. Lorſqu'il s'agit ainſi de quelque maniere de penſer commune à tous les Hommes, à une ſorte d'Hommes; on ne dit point: *les Eſprits*, mais l'*Eſprit de tous les Hommes*, l'*Eſprit de cette*

On eſt ſçavant quand on boit bien:
Qui ne ſçait boire ne ſçait rien.

S'il faut rire ou chanter au milieu d'un feſtin,
Un Docteur eſt alors au bout de ſon Latin:
Un Goinfre en a toute la gloire.
Allez, vieux Fous, allez apprendre à boire.
On eſt ſçavant quand on boit bien:
Qui ne ſçait boire ne ſçait rien.

VIII.

Premiere STROPHE *de la premiere* ODE *de* PINDARE *parodiée en Burleſque, à la loüange de M.* PERRAULT.

MALGRÉ ſon fatras obſcur,
Souvent Brébeuf étincele.

REMARQUES.

ſorte d'Hommes. Il falloit donc dire ici: *Votre eſprit;* parce que dans le cas préſent, comme dans les exemples que j'ai cités, les différentes ſortes d'eſprit des différens particuliers qui compoſent la totalité dont on parle, ſe réuniſſant dans un même point, dans une même maniere de penſer, on les conſidere comme ne faiſant qu'un ſeul & même eſprit. DE ST. MARC.

VERS 7. *S'il faut rire* &c.] M. *Broſſette* a ſupprimé ce *Couplet*, qui ſe trouve dans l'*Edition* de 1713. & n'a point rendu raiſon de cette ſuppreſſion. M. *Du Monteil* l'a rétabli dans les *Editions*, dont il a pris ſoin. Quoique l'*Editeur de* 1740. nous ait dit dans ſon *Avertiſſement*, qu'il s'étoit réglé ſur l'*Edition de* 1713. il a pourtant omis ce *Couplet*, qu'il n'avoit pas trouvé dans celle de 1735. DE ST. MARC.

VIII. Vers 2. *Souvent Brébeuf*] Poëte qui a traduit la *Pharſale* de *Lucain.* BROSS.

Un Vers noble, quoique dur,
Peut s'offrir dans la Pucelle.
Mais, ô ma Lyre fidele,
Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modele,
Ne cherche point dans les Cieux
D'Astre au Soleil préférable;
Ni dans la foule innombrable
De tant d'Ecrivains divers,
Chez Coignard rongés des Vers,
Un Poëte comparable
A l'Auteur inimitable
De Peau-d'Ane mis en Vers.

REMARQUES.

§. Voyez, *Sat. II.* 53. *Epit. VIII.* 53. *Epst. XI.* 102. *Art Poët.* Ch. I. 100. Ch. IV. 84. *Lutr.* Ch. V. 160.

§. VERS 4. *Peut s'offrir dans la Pucelle.* POEME de *Chapelain*, si souvent censuré par M. *Despréaux* & d'autres. Voyez sur-tout ce qu'en pensoit Madame *de Longueville*, à la *Remarque* sur le Vers 179. de la *Sat. III.*

VERS 12. *Chez Coignard*] Libraire de M. *Perrault.* DE ST. MARC.

VERS 15. *De Peau-d'Ane mis en Vers.*] M. *Perrault* dans ce temps-là avoit rimé le Conte de *Peau-d'Ane.* DESP.

J'ai substitué le Titre qu'on lit ici, à celui qui se trouve dans l'*Edition de* 1713. où ce *Fragment* a paru pour la premiere fois. Voici ce *Titre*, que j'ai trouvé très-mal conçu. PARODIE BURLESQUE *de la premiere* ODE *de Pindare à la loüange de M.* PERRAULT.

La même *Edition* porte en marge cette petite *Note* de notre Auteur, vis-à-vis les premiers Vers. „*J'avois* „ dessein de parodier l'*Ode;* mais dans ce temps-là „ nous nous raccommodâmes M. *Perrault* & moi.

IX.

EPITAPHE *de M.* Arnauld, *Docteur de Sorbonne.*

Au pied de cet Autel de ſtructure groſſiere,
Gît ſans pompe enfermé dans une vile biere,
Le plus ſçavant mortel qui jamais ait écrit,
Arnauld, qui ſur la Grace inſtruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Egliſe, a dans l'Egliſe même,
Souffert plus d'un outrage, & plus d'un Anathême.
Plein du feu qu'en ſon cœur ſouffla l'Eſprit divin,
Il terraſſa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux Docteurs confondit la Morale.
Mais pour fruit de ſon zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire Cabale,
Errant, pauvre, banni, proſcrit, perſécuté;
Et même après ſa mort leur fureur mal éteinte
N'auroit jamais laiſſé ſes cendres en repos,

Si

REMARQUES.

„ Ainſi il n'y eut que ce couplet de fait ". M. *Perrault* n'eſt indiqué dans le *Titre* & dans les *Notes*, que par *P****. M. *Broſſette* en a fait de même pour le *Titre*. Tous les autres Editeurs ont mis au long le nom de *Perrault*. De St. Marc.

IX. M. *Arnauld* mourut en Flandres le 8. d'Août 1694. âgé de 82. ans & demi.

Vers 10. *Mais pour fruit* &c.] Ce Vers & le ſuivant étoient ainſi dans la premiere compoſition:

Cependant, pour tout fruit de tant d'habileté,
En cent lieux opprimé par leur noire Cabale
Il fut errant, banni, trahi, perſécuté.

Si Dieu lui-même ici, de son Oüaille sainte
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.

X.

SONNET *sur la mort d'une Parente.*

PARMI les doux transports d'une amitié fidele,
Je voyois près d'Iris couler mes heureux jours.
Iris, que j'aime encore, & que j'aimai toujours,
Brûloit des mêmes feux dont je brûlois pour elle.
Quand par l'ordre du Ciel une fièvre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours,
Et de tous mes plaisirs interrompant le cours,
Me laissa de regrets une suite éternelle.

REMARQUES.

VERS 15. & 16. *Si Dieu lui-même* &c. —— *n'avoit caché* &c.] M. *Despréaux* parle ici des *Jésuites*, ennemis mortels de M. *Arnauld*, & qui l'ont tellement persécuté, qu'il fut obligé de se réfugier en Flandres, où l'on a caché soigneusement le lieu de sa retraite, & même celui où il a été enterré. „ On ignore, dit M. „ *Bayle*, le lieu où M. *Arnauld* mourut. On croit que „ ce fut dans un Village du Pays de Liége. On sçait „ encore moins le lieu où il est enterré ; & c'est une „ des conformités que ses amis ont marquées entre son „ destin & celui de *Moïse* ". *Dict. Hist. & Crit.* Art. de M. *Arnauld*. DU MONTEIL.

Toutes les *Pièces* qui précedent celle-ci sont dans les *Editions de* 1701. & de 1713. Celle-ci & les X. XI. XIII. & XIV. ont été jointes aux Ouvrages de l'Auteur par M. *Brossette*. DE ST. MARC.

X. L'Auteur avoit oublié ce *Sonnet ;* mais j'en trouvai par hasard une Copie, que je lui envoyai, & il me fit cette réponse le 24. de Novembre 1707. „ Pour

Ah! qu'un ſi rude coup étonna mes eſprits!
Que je verſai de pleurs! Que je pouſſai de cris!
De combien de douleurs ma douleur fut ſuivie!
Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi;
Et bien qu'un triſte ſort t'ait fait perdre la vie,
Hélas! en te perdant, j'ai perdu plus que toi.

REMARQUES.

„ ce qui eſt du *Sonnet*, la vérité eſt, que je le fis
„ preſque à la ſortie du Collége, pour une de mes
„ Nièces, qui mourut âgée de dix-huit ans.......
„ Je ne le donnai alors à perſonne, & je ne ſçai par
„ quelle fatalité il vous eſt tombé entre les mains,
„ après plus de cinquante ans qu'il y a que je le com-
„ poſai. Les Vers en ſont aſſez bien tournés, & je
„ ne le déſavoüerois pas même encore aujourd'hui,
„ n'étoit une certaine tendreſſe tirant à l'amour, qui y
„ eſt marquée, qui ne convient point à un Oncle pour
„ ſa Nièce, & qui y convient d'autant moins, que
„ jamais amitié ne fut plus pure ni plus innocente que
„ la notre. Mais quoi? je croyois alors que la Poëſie
„ ne pouvoit parler que d'amour. C'eſt pour réparer
„ cette faute, & pour montrer qu'on peut parler en
„ Vers, même de l'amitié enfantine, que j'ai compo-
„ ſé, il y a quinze ou ſeize ans, le ſeul *Sonnet*, qui
„ eſt dans mes Ouvrages & qui commence par *Nourri*
„ *dès le Berceau* &c ". BROSSETTE.
Voyez ci-devant, III.

XI.

CHANSON À BOIRE.

SOUPIREZ jour & nuit sans manger & sans boire,
Ne songez qu'à souffrir;
Aimez, aimez vos maux, & mettez votre gloire
A n'en jamais guérir.
Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

Si, sans vous soulager, une aimable Cruelle
Vous retient en prison,
Allez aux durs rochers aussi sensibles qu'elle,
En demander raison.

REMARQUES.

XI. Cette *Chanson*, faite à peu près dans le même tems que celle qui commence par *Philosophes rêveurs* &c. (VII.) est moins considérable par elle-même, que par l'occasion qui la produisit. M. *Despréaux* étoit malade de la fièvre ? & toutes les fois que l'accès le prenoit, il s'imaginoit être condamné à faire des *Couplets* sur l'*Air* d'une *Chanson*, qu'il avoit oüi chanter au célèbre *Savoyard.* L'accès étant passé, il étoit délivré de cette Idée, & ne songeoit plus à sa *Chanson.* Voici celle de ce fameux Chantre du Pont-neuf. Elle est dans le *Recueil des Airs du Savoyard* p. 68.

Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

XII.

PLAINTE CONTRE LES THUILLERIES.

AGRÉABLES Jardins, où les Zéphirs & Flore
Se trouvent tous les jours au lever de l'Aurore,
Lieux charmans, qui pouvez dans vos sombres réduits
Des plus tristes Amans adoucir les ennuis:

REMARQUES.

Imbécilles Amans, dont les brûlantes ames
Sont autant de tisons;
Allez porter vos fers, vos chaînes & vos flames
Aux Petites-Maisons.
Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

M. *Despréaux* fit les deux *Couplets* qui sont ici, & qu'il oublia dès qu'il fut guéri de sa fièvre. Ce ne fut que deux ou trois ans après, qu'il se ressouvint de les avoir faits. Il disoit à ce propos, qu'il avoit été le *Continuateur du Savoyard*; & ce fut cela même, qui dans la suite lui fit dire dans sa IX. SATIRE; *Servir de second Tome aux Airs du Savoyard.*

XII. Voyez (dans ce Volume) une *Lettre* de M. *Despréaux* à M. *Le Verrier*, où ces Vers sont rapportés.

Cessez de rappeller, dans mon ame insensée,
De mon premier bonheur la gloire enfin passée:
Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique Bois
Que Philis m'apparut pour la premiere fois;
C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
Elle arrêtoit d'un mot mes soupirs & mes larmes;
Et que me regardant d'un œil si gracieux,
Elle m'offroit le Ciel ouvert dans ses beaux yeux.
Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
Je sçai qu'à mes Rivaux vous prêtez vos retraites,
Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
Ils triomphent contens de mes vaines douleurs.
Allez, Jardins dressés par une main fatale,
Tristes Enfans de l'Art du malheureux Dédale,
Vos Bois, jadis pour moi si charmans & si beaux,
Ne sont plus qu'un Désert, refuge de corbeaux,
Qu'un séjour infernal où cent mille viperes
Tous les jours, en naissant, assassinent leurs meres.

REMARQUES.

Elle apprend à quelle occasion ils furent faits; & qu'ils sont totalement de M. *Despréaux*.

Les seize premiers sont un fort bon commencement d'*Elegie*; mais le reste, pour être dans le goût de l'Antiquité, ne m'en paroît pas meilleur. DE ST. MARC.

XIII.

Réponse à des Couplets Satiriques de LINIERE.

LINIERE apporte de Senlis
Tous les mois trois Couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris
Il en présente des copies;
Mais ses Couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés même avant lui.

XIV.

CHANSON,

Dont les Vers sont dans le goût de CHAPELAIN.

DROITS & roides rochers, dont peu tendre est
la cime,
De mon flamboyant cœur, l'âpre état vous sçavez,

REMARQUES.

§. XIII. Voyez la *Remarque* de M. *Brossette* sur le Vers 194. du II. Chant de l'*Art Poëtique*. Ce *Couplet* en est tiré.

XIV. Les Vers de cette *Chanson* sont extraits de divers endroits de *La Pucelle*. M. *Despréaux* se plaisoit à les chanter sur un *air* fort tendre. Voyez la *Remarque* de M. *Brossette* sur le Vers 91. de la quatrieme *Satire*, où cette *Chanson* est rapportée.

Cette même *Chanson* se trouve, avec des différences assez considérables, dans le Tome III. du *Parallele des Anciens & des Modernes de* M. PERRAULT.

Sçavez aussi, durs bois par les hyvers lavés,
Qu'Holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

REMARQUES.

Rochers roides & droits, dont peu tendre est la cime,
De mon barbare sort l'âpre état vous sçavez ;
Sçavez aussi, durs Bois, qu'ont cent Hyvers lavés,
Qu'Holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

On prétend dans ce Livre, qu'aucun de ces Vers-là ne se trouve tout entier dans *La Pucelle*; mais on avoüe qu'*il peut y en avoir quelques mots çà & là.* Ce qui me paroît s'accorder assez bien avec ce que j'en viens de dire d'après M. *Brossette*. DE ST. MARC.

XV.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR (1) *au sujet du* FRAGMENT *qui suit.*

(2) MADAME de Montespan, & Madame de Thiange sa Sœur, lasses des Opéra de Monsieur Quinaut, proposerent au Roi d'en faire faire un par M. Racine, qui s'engagea assez légérement à leur donner cette satisfaction, ne songeant pas dans ce moment-là à une chose dont il étoit plusieurs fois convenu avec moi, qu'on ne peut jamais faire un bon Opéra, parce que (3) la Musique ne sçauroit narrer : que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent: que d'ailleurs (4) elle ne sçau-

REMARQUES.

(1) *Au sujet du Fragment qui suit.*] J'ajoute ces mots au *Titre* qui se trouve dans l'*Edition de* 1713. où le *Fragment* en question & cet *Avertissement* ont paru pour la premiere fois. DE ST. MARC.

(2) *Madame de Montespan & Madame de Thiange*] FRANÇOISE ATHENAÏS *de Rochechouart*, mariée en 1663. à *Henri-Louis de Gondrin de Pardaillan*, Marquis de *Montespan*, fut Chef du Conseil & Surintendante de la Maison de la Reine *Marie-Therèse d'Autriche*, & mourut le 28. Mai 1707. âgée de 66. ans. *Gabrielle de Rochechouart*, sa Sœur aînée fut mariée en 1655. à *Claude-Léonor de Damas*, Marquis de *Thiange*, & mourut le 12. Septembre 1693. Elles étoient Sœurs du Maréchal Duc de *Vivonne*. DE ST. MARC.

(3) *la Musique ne sçauroit narrer :*] Nous avons la preuve du contraire dans quelques *Opéra* de *Lulli*, & dans la plupart de nos meilleures *Cantates*, dont le récitatif consiste en de pures Narrations. DE ST. MARC.

(4) *elle ne sçauroit souvent mettre en chant les expres-*

roit souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes & courageuses. C'est ce que je lui représentai quand il me déclara son engagement; & il m'avoüa que j'avois raison: mais il étoit trop avancé pour reculer. Il commença dès-lors en effet un Opéra, dont le sujet étoit *la chute de Phaëton.* Il en fit même quelques Vers qu'il récita au Roi, qui en parut content.

REMARQUES.

sions vraiment sublimes & courageuses.] M. *de Lulli* a donné entre autres un exemple du contraire, dans la belle *Idylle sur la Paix*, de M. *Racine* lui-même, & quoiqu'elle soit remplie d'Expressions extrémement fortes & sublimes, le Musicien n'est pas demeuré au-dessous du Poëte. Bross.

Voici quelques Vers de cette *Idylle*, qui, de la maniere que *Lulli* les a mis en Musique, devoient avoir convaincu M. *Racine* & M. *Despréaux* de la fausseté de leur opinion.

Déja grondoient les horribles tonnerres
Par qui sont brisés les remparts;
Déja marchoit devant les étendarts
Bellone les cheveux épars,
Et se flatoit d'éterniser les guerres,
Que sa fureur souffloit de toutes parts

Qu'ont-ils gagné ces esprits orgueilleux,
Qui menaçoient d'armer la terre entiere?
Ils ont vu de nouveau resserrer leur frontiere.
Ils ont vu ce Roc sourcilleux,
De leur orgueil l'espérance derniere,
De nos champs fortunés devenir la barriere.

Depuis ce tems toutes les richesses de la *Poësie* déployées dans les *Cantates* de M. *Rousseau* n'ont pas effrayé

Mais comme Monſieur Racine n'entreprenoit cet ouvrage qu'à regret, il me témoigna réſolument qu'il ne l'acheveroit point que je n'y travaillaſſe avec lui, & me déclara avant tout, qu'il falloit que j'en compoſaſſe le Prologue. J'eus beau lui repréſenter mon peu de talent pour ces ſortes d'ouvrages, & que je n'avois jamais fait de Vers d'amourette. Il perſiſta dans ſa réſolution, & me dit qu'il me le feroit ordonner par le Roi. Je ſongeai donc en moi-même à voir de quoi je ſerois capable en cas que je fuſſe abſolument obligé de travailler à un ouvrage ſi oppoſé à mon génie & à mon inclination. Ainſi pour m'eſſayer, je traçai, ſans en rien dire à perſonne, non pas même à M. Racine, le canevas d'un Prologue, & j'en compoſai une premiere Scène. Le ſujet de cette Scène étoit une diſpute de la Poesie & de la Musique, qui ſe querelloient ſur l'excellence de leur Art, & étoient enfin toutes prêtes à ſe ſéparer, lorſque tout à coup la Déeſſe des Accords, je veux dire l'Harmonie, deſcendoit du Ciel avec tous ſes charmes & ſes agrémens, & les réconcilioit. Elle devoit dire enſuite la raiſon qui la faiſoit venir ſur la Terre, qui n'étoit autre que de divertir le Prince de l'Univers le plus digne d'être ſervi, & à qui elle devoit le plus; puiſque c'étoit lui qui la maintenoit dans la France, où elle regnoit en toutes choſes. Elle ajoutoit enſuite, que pour empêcher que quelque audacieux ne vînt troubler, en s'élevant contre un ſi grand Prince, la gloire

REMARQUES.

d'habiles Muſiciens. La *Muſique* eſt toujours en état de rendre les Sentimens & les Images, de quelque maniere qu'ils ſoient exprimés. De St. Marc.

dont elle jouissoit avec lui, elle vouloit que dès aujourd'hui même sans perdre de temps on représentât sur la Scène la Chute de l'ambitieux Phaëton. Aussi-tôt tous les Poëtes & tous les Musiciens par son ordre, se retiroient, & s'alloient habiller. (5) Voilà le sujet de mon Prologue, auquel je travaillai trois ou quatre jours avec un assez grand dégoût, tandis que M. Racine de son côté, avec non moins de dégoût, continuoit à disposer le plan de son Opéra, sur lequel je lui prodiguois mes conseils. Nous étions occupés à ce misérable travail, dont je ne sçai si nous nous serions bien tirés, lorsque tout-à-coup un heureux incident nous tira d'affaire. L'incident fut que Monsieur Quinaut s'étant présenté au Roi les larmes aux yeux, & lui ayant remontré l'affront qu'il alloit recevoir s'il ne travailloit plus au divertissement de Sa Majesté: le Roi, touché de compassion, déclara franchement aux Dames dont j'ai parlé qu'il ne pouvoit se résoudre à lui donner ce déplaisir. *Sic nos servavit Apollo.* Nous retournâmes donc Monsieur Racine & moi, à notre premier emploi, & il ne fut plus mention de notre Opéra dont il ne resta que quelques Vers de M. Racine (6) qu'on n'a point trouvés dans ses papiers

REMARQUES.

(5) *Voilà le sujet de mon Prologue*,] M. *Despréaux* n'avoit fait aucun effort pour être neuf. Son Plan ressemble à celui de la plupart des *Prologues* de *Quinaut*; & c'est ce qu'il devoit principalement éviter. Il pouvoit, en suivant une route différente, arriver aux loüanges du Roi, puisque c'étoit l'usage de les faire entrer dans les *Prologues* d'*Opéra*, ce qui leur donnoit à tous une uniformité, qui ne pouvoit manquer à la fin d'être ennuyeuse. DE ST. MARC.

§. (6) Dans l'Edition de M. *De St. Marc* on lit: *qu'on*

après sa mort, & que vraisemblablement il avoit supprimés par délicatesse de conscience, à cause qu'il y étoit parlé d'amour. Pour moi, comme il n'étoit point question d'amourette dans la Scène que j'avois composée, non seulement je n'ai pas jugé à propos de la supprimer, mais je la donne ici au Public; persuadé qu'elle fera plaisir aux Lecteurs qui ne seront peut-être pas fâchés de voir de quelle maniere je m'y étois pris pour adoucir l'amertume & la force de ma Poësie Satirique, & pour me jetter dans (7) le Stile doucereux. C'est de quoi ils pourront juger par le fragment, que je leur présente ici; & que je leur présente avec d'autant plus de confiance, qu'étant fort court, s'il ne les divertit, il ne leur laissera pas du moins le temps de s'ennuyer.

REMARQUES.

n'a point trouvé. C'est apparemment une faute d'impression: suivant la Syntaxe il faut lire *trouvés*, & tous les autres Editeurs l'ont mis ainsi.

(7) *le Stile doucereux.*] On voit par ces mots, que notre Auteur dans sa vieillesse, n'avoit point changé d'avis sur le Stile de *Quinaut*. Voyez *Lutr.* Ch. V. Vers 192. 193. 196. 198. & *Lettre* de *Perrault* N. XVIII. & *Remarque* 43. DE ST. MARC.

* *Fragment d'un* Prologue d'Opéra.

LA POESIE, LA MUSIQUE.

LA POESIE.

QUOI? par de vains accords & des sons impuissans
Vous croyez exprimer tout ce que je sçai dire?

LA MUSIQUE.

Aux doux transports qu'Apollon vous inspire,
Je crois pouvoir mêler la douceur de mes chants.

LA POESIE.

Oui, vous pouvez au bord d'une Fontaine,
Avec moi soupirer une amoureuse peine,
Faire gémir Thyrsis, faire plaindre Climène.
Mais quand je fais parler les Héros & les Dieux,
Vos chants audacieux
Ne me sçauroient prêter qu'une cadence vaine.
Quittez ce soin ambitieux.

LA MUSIQUE.

Je sçai l'art d'embellir vos plus rares merveilles.

LA POESIE.

On ne veut plus alors entendre votre voix.

REMARQUES.

* *Fragment d'un Prologue d'Opéra.*] J'ai substitué ce *Titre* à celui que ce *Fragment* a dans toutes les *Editions*, où l'on a mis uniquement pour *Titre:* Prologue.

LA MUSIQUE.

Pour entendre mes sons, les Rochers & les Bois
Ont jadis trouvé des oreilles.

LA POESIE.

Ah! c'en est trop, ma Sœur, il faut nous séparer.
Je vais me retirer.
Nous allons voir sans moi ce que vous sçaurez faire.

LA MUSIQUE.

Je sçaurai divertir & plaire;
Et mes chants moins forcés n'en seront que plus doux.

LA POESIE.

Hé bien, ma Sœur, séparons-nous.

LA MUSIQUE.

Séparons-nous.

LA POESIE.

Séparons-nous.

REMARQUES.

C'est une liberté que j'ai déja mise en usage, & dont je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire que je fisse des excuses.

Le second *Couplet*, que dit LA POESIE & la Réplique que LA MUSIQUE y fait, sont ce qu'il y a de mieux dans ce *Fragment.* Les Vers en sont fort coulans & propres à la Musique. Tout le reste est fort peu de chose. Il s'y trouve même de très-mauvais Vers, quand ce ne seroit que celui-ci.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir!

Au reste, on voit qu'en travaillant à cet Ouvrage, l'Auteur n'a point perdu de vue ses préventions contre la *Musique;* & l'on peut remarquer aussi quelque sorte d'affectation à mettre dans la bouche de la *Poësie*, le

CHOEUR DE POETES ET DE MUSICIENS.

Séparons-nous, ſéparons-nous.

LA POESIE.

Mais quelle puiſſance inconnue
Malgré moi m'arrête en ces lieux?

LA MUSIQUE.

Quelle Divinité ſort du ſein de la nué?

LA POESIE.

Quels chants mélodieux
Font retentir ici leur douceur infinie?

LA MUSIQUE.

Ah! c'eſt la divine Harmonie
Qui deſcend des Cieux!

LA POESIE.

Qu'elle étale à nos yeux
De graces naturelles!

LA MUSIQUE.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir!

LA POESIE ET LA MUSIQUE.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

REMARQUES.

ſeul morceau ſur lequel le Muſicien pût s'égayer: *Oui, vous pouvez* &c. On a pu voir de même à la fin de l'*Avertiſſement* qui précede ce *Fragment*, que toujours plein de ſon ancien préjugé ſur le compte de *Quinaut*, il y traite indirectement le *Stile* de ce Poëte, de *doucereux*. Peut-on s'imaginer que M. *Deſpréaux* fût inca-

CHOEUR DES POETES ET DES MUSICIENS.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

REMARQUES.

pable de sentir la différence réelle, qui se trouve entre le *Doux & le Doucereux?* Quand il a voulu railler *Quinaut*, en le qualifiant ailleurs, de *doux & tendre*, il n'a fait que donner à cet aimable Poëte une loüange légitimement acquise. Ce n'est point par-là qu'il falloit attaquer *Quinaut*. Son défaut est d'être dans sa tendresse plus galant que passionné. *Racine*, également tendre, est plus passionné que galant. C'est en cela que consiste la principale différence du Stile de ces deux grands Poëtes. DE ST. MARC.

XVI.

CHAPELAIN DÉCOIFFÉ,

OU

* PARODIE DE QUELQUES SCÈNES DU CID.

SCENE PREMIERE.

LA SERRE, CHAPELAIN.

LA SERRE.

ENFIN vous l'emportez, & la faveur du Roi
Vous accable de dons qui n'étoient dus qu'à moi.
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

CHAPELAIN.

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
Témoignent mon mérite, & font connoître assez
Qu'on ne hait pas mes Vers pour être un peu forcés.

REMARQUES.

* Cette *Parodie* des quatre dernieres *Scènes* du I. Acte & de la deuxieme du II. Acte du *Cid*, fut faite en 1664: tems auquel le Roi avoit commencé à donner des Pensions aux Gens de Lettres. *Chapelain* en eut une de trois mille livres, & *Cassaigne* une moins considérable. *La Serre* n'en put point obtenir. Il est parlé de ces trois Auteurs en plusieurs endroits de ce Livre. La Scène est au Carrefour de la rue Plâtriere, au retour de l'*Académie Françoise*, dont les Assemblées se tenoient alors chez M. le Chancelier *Seguier* son Protecteur.

M. *Despréaux* n'étoit pas l'Auteur de cette *Parodie*;

LA SERRE.

Pour grands que ſoient les Rois, ils ſont ce que nous
ſommes,
Ils ſe trompent en Vers comme les autres hommes;
Et ce choix ſert de preuve à tous les Courtiſans,
Qu'à de méchans Auteurs ils font de beaux préſens.

REMARQUES.

& voici de quelle maniere il m'en écrivit dans une *Lettre* du 10. de Décembre 1701. „ A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'eſt une Pièce, où je vous confeſſe que „ M. *Racine* & moi avons eu quelque part, mais nous „ n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la „ main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagenâ;* & nous n'en avons jamais „ écrit un ſeul mot. Il n'étoit point comme celui que „ vous m'avez envoyé, qui a été vraiſemblablement „ compoſé après coup, par des gens qui avoient retenu quelques-unes de nos penſées, mais qui y ont „ mêlé des baſſeſſes inſupportables. Je n'y ai reconnu „ de moi que ce trait.

Mille & mille papiers dont ta table eſt couverte,
Semblent porter écrit le deſtin de ma perte.

Et celui-ci:

En cet affront La Serre eſt le tondeur,
Et le tondu Pere de la Pucelle,

„ Celui qui avoit le plus de part à cette Pièce, c'étoit *Furetiere*, & c'eſt de lui qu'eſt,

O perruque ma mie!
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?

„ Voilà, Monſieur, toutes les lumieres que je vous „ puis donner ſur cet Ouvrage, qui n'eſt ni de moi, ni „ digne de moi....

CHAPELAIN.

Ne parlons point du choix, dont votre esprit s'irrite:
La cabale l'a fait plutôt que le mérite.
Vous choisissant, peut-être on eût pu mieux choisir:
Mais le Roi m'a trouvé plus propre à son desir.
A l'honneur qu'il m'a fait ajoûtez-en un autre.
Unissons désormais ma Cabale à la votre.

REMARQUES.

Il ajoute encore dans un Ecrit trouvé après sa mort, & duquel il est fait mention au commencement de l'*Edition* qui parut à Paris en 1713. „ J'avoue pourtant que „ dans la *Parodie* des Vers du *Cid*, faite sur *la perruque de Chapelain*, qu'on m'attribue encore, il y a „ quelques traits qui nous échaperent à M. *Racine* & „ à moi, dans un repas que nous fimes chez *Furetiere*, „ Auteur du *Dictionnaire*; mais dont nous n'écrivimes „ jamais rien ni l'un ni l'autre. De sorte que c'est „ *Furetiere* qui est proprement le vrai & l'unique Auteur de cette *Parodie*, comme il ne s'en cachoit pas „ lui-même".

La plupart des Copies tant manuscrites qu'imprimées, qui ont paru, sont différentes entre elles. Ici l'on a suivi celle qui a été insérée dans le *Menagiana*, Tome I. p. 146. de l'*Edition* de 1715. en quatre volumes, par M. de *La Monnoie*. Bross.

Si l'Editeur n'avoit suivi que son goût, il eût supprimé ce Morceau, où à quelques traits heureux on a mêlé des bassesses insupportables ..... *Mais M. Brossette..... en l'insérant* dans son *Edition* ... a imposé à ses Successeurs la loi de l'imiter. Ed. P. 1740.

J'aurois volontiers été du goût de cet *Editeur*; & je ne mets ici cette *Pièce* que dans la crainte qu'on ne trouvât mauvais de ne l'y pas rencontrer. Mais, supposé qu'elle y dût prendre place, ce ne pouvoit être qu'à la suite des *Fragmens* de notre Auteur, puisqu'elle contient quelques traits qui sont de lui. Les Acteurs de cette *Parodie* sont *Chapelain*, *La Serre*, & l'Abbé *Cassaigne*. De St. Marc.

J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquens,
Depuis que mes Sonnets ont détrompé les gens.
Si vous me célébrez, je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre:
Je parlerai de vous avec Monsieur Colbert;
Et vous éprouverez si mon amitié sert.
Ma Nièce même en vous peut rencontrer un Gendre.

LA SERRE.

A de plus hauts partis Phlipote peut prétendre;
Et le nouvel éclat de cette pension
Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.

REMARQUES.

VERS 18. *Depuis que mes Sonnets* &c.] Voyez la *Remarque* sur le Vers 25. du *Disc. au Roi.*

VERS 20. *Volume sur volume incessamment desserre :*] Tiré de *S. Amant*, qui dans son *Poëte crotté* a dit :

Et même depuis peu La Serre,
Qui livre sur livre desserre.

VERS 21. *Je parlerai de vous avec Monsieur Colbert ;*] Ce grand Ministre avoit inspiré au Roi de donner des Pensions aux Gens de Lettres, & *Chapelain* fut chargé d'en faire la liste. BROSS.

Ce fut en 1662. que *Chapelain* fit cette liste. Il y donne une idée, souvent très-juste, du Caractere, des Mœurs, de la Science & des Talens des Gens de Lettres dont il y parle. Le Pere *Desmolets*, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire, a fait imprimer cette Liste dans sa *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire de M. de Sallengre*, Tome II. Part. I. DE ST. MARC.

VERS 26. *Lui doit bien mettre au cœur* &c.] Ce Vers est estropié dans l'*Edition de* 1740. où l'on lit ainsi:

Lui doit mettre au cœur une autre ambition.

DE ST. MARC.

Exerce nos Rimeurs, & vante notre Prince,
Va te faire admirer chez les gens de Province,
Fais marcher en tous lieux les Rimeurs ſous ta loi,
Sois des flatteurs l'amour, & des railleurs l'effroi:
Joins à ces qualités celle d'une ame vaine,
Montre-leur comme il faut endurcir une veine,
Au métier de Phébus bander tous les reſſorts,
Endoſſer nuit & jour un rouge juſte-au-corps,

REMARQUES.

VERS 34. *Endoſſer nuit & jour un rouge juſte-au-corps,*] Quand *Chapelain* étoit chez lui, il portoit toujours un juſte-au-corps rouge, en guiſe de robe de chambre. BROSS.

L'Auteur de la *Parodie* fait alluſion à ce que *Chapelain* avoit été Archer. Voyez le *Menagiana*, Tome II. p. 78. 79. de l'*Edition de Paris* 1715. DU MONTEIL.

Voici l'endroit du *Menagiana* cité par M. *Du Monteil.* „ On voulut une fois engager M. *Chapelain* à ſe battre „ en düel. Il étoit *Archer* du Prévôt de l'Hôtel, qui „ s'appelloit *Alexandre Le Hardy*, Seigneur de *La Trouſſe;* & c'eſt dans ce tems-là que pour ſe moquer de „ lui, on l'alla prier de ſervir de ſecond dans un düel. „ Il quitta la *caſaque d'Archer*, & l'épée, qu'il ne porta jamais depuis. Il a été Précepteur d'*Adrien Le* „ *Hardy*, Fils du Grand-Prévôt de l'Hôtel".

M. *de La Monnoie* ajoute ce qui ſuit. „ Dans une „ ancienne Copie manuſcrite du *Chapelain décoiffé*, très- „ différente du texte qu'on a donné dans le précédent „ volume (Tome I. du *Menagiana*, p. 146.) LA SERRE „ parle ainſi à CHAPELAIN.

„ *Tu débutas d'abord par Guzman d'Alfarache,*
„ *Oeuvre dont aujourd'hui la mémoire te fâche.*
„ *Tu n'étois pas alors un grand Clerc en Latin,*
„ *Et tu ne l'entens guere encor quand il eſt fin.*

Pour avoir de l'encens donner une bataille,
Ne laisser de sa bourse échaper une maille:
Sur-tout sers-leur d'exemple, & ressouviens-toi bien
De leur former un stile aussi dur que le tien.

CHAPELAIN.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de Liniere,
Ils liront seulement ma Jeanne toute entiere.
Là, dans un long tissu d'amples Narrations,

REMARQUES.

„ *Ton Guzman fut vendu vingt écus au Libraire,*
„ *Depuis tu te formas, & tu sçus la Grammaire.*
„ *Enfin pour épargner les discours superflus,*
„ *D'Archer tu te rendis un Rimeur, & rien plus.*

CHAPELAIN.

„ *Tout beau, j'étois Archer, la chose n'est pas feinte;*
„ *Mais j'étois un Archer à la Casaque peinte.*
„ *Mon juste-au-corps de pourpre, & mon bonnet fourré*
„ *Sont encor les atours dont je me suis paré.*
„ *Hoqueton diapré de mon maître La Trousse,*
„ *Je le suivois à pied quand il marchoit en housse.*

LA SERRE.

„ *Recors impitoyable, & Recors éternel,*
„ *Tu traînois au cachot le pâle criminel.*

CHAPELAIN.

„ *Vous voyez cependant que dans cette occurrence,*
„ *Le mérite entre nous* &c.

„ L'Auteur de la *Parodie* a depuis, comme on l'a pu
„ voir, rechangé tout ceci". De St. Marc.

Vers 39. — *en dépit de Liniere*] Il avoit écrit contre le *Poëme* de *la Pucelle* de *Chapelain.*

Ils verront comme il faut berner les Nations,
Duper d'un grave ton Gens de robe & d'armée,
Et sur l'erreur des Sots bâtir sa renommée.

LA SERRE.

L'exemple de La Serre a bien plus de pouvoir :
Un Auteur dans ton Livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait après tout ce grand nombre de pages,
Que ne puisse égaler un de mes cent Ouvrages ?
Si tu fus grand flatteur, je le suis aujourd'hui,
Et ce bras de la presse est le plus ferme appui.
Bilaine & de Sercy sans moi seroient des drilles,
Mon nom seul au Palais nourrit trente familles ;
Les Marchands fermeroient leurs boutiques sans moi,
Et s'ils ne m'avoient plus, ils n'auroient plus d'emploi.
Chaque heure, chaque instant fait sortir de ma plume
Cahiers dessus cahiers, volume sur volume.
Mon Valet écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un Livre entier, marchant à mon côté ;
Et loin de ces durs Vers qu'à mon stile on préfere,
Il deviendroit Auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN.

Tu me parles en vain de ce que je connoi ;
Je t'ai vû rimailler & traduire sous moi.

REMARQUES.

Vers 43. *Duper d'un grave ton Gens de robe & d'armée,*] Au lieu de ce Vers on trouve dans l'*Edition de 1740.* cette Ligne de Prose : *Duper d'un ton grave gens de robe & d'armée.* De St. Marc.

Si j'ai traduit Guzman, ſi j'ai fait ſa Préface,
Ton galimathias a bien rempli ma place.
Enfin pour épargner ces diſcours ſuperflus,
Si je ſuis grand flatteur, tu l'es & tu le fus.
Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence
Un Monarque entre nous met de la différence.

REMARQUES.

VERS 63. *Si j'ai traduit Guzman,*] CHAPELAIN avoit traduit de l'Eſpagnol le *Roman* de *Guzman d'Alfarache*, imprimé à Paris en 1638. BROSS.

Il n'eſt pas ſûr que cette Traduction de *Guzman d'Alfarache* ſoit de *Chapelain*, quoiqu'elle lui ſoit communément attribuée.

Dans l'habitude où je ſuis de profiter du terrain vuide que je rencontre en mon chemin, on ne trouvera pas mauvais que je faſſe ici connoître mieux que je ne l'ai fait, cet objet des Cenſures continuelles de M. *Deſpréaux.*

Jean Chapelain, Fils de *Sébaſtien Chapelain* Notaire au Châtelet de Paris, y nâquit le 4. Décembre 1595. Il étudia dès ſon enfance ſous le ſçavant *Fréderic Morel*, Doyen des Profeſſeurs Royaux, & ſous *Nicolas Bourbon*, excellent Poëte Latin, auſſi Profeſſeur Royal, & des premiers *Académiciens.* Auſſi-tôt après ſes Etudes, il fut chargé de l'éducation des Enfans du Marquis de *La Trouſſe* Grand-Prévôt de France, qui le fit enſuite ſon Intendant. Il demeura dix-ſept ans chez ce Marquis, & ce fut dans cet intervalle qu'il traduiſit, à ce que l'on croit, *Guzman d'Alfarache.* En 1623. il fit imprimer à la tête de l'*Edition* faite à Paris *in-folio* de l'*Adone* du Cavalier *Marin*, ſon jugement ſur ce *Poëme*, petit Ouvrage qui lui fit honneur parmi les Gens de Lettres & dans le monde, & qui lui fit croire à lui-même, qu'étant auſſi bien inſtruit qu'il l'étoit des regles de l'*Epopée*, il étoit né pour être l'*Homere* ou le *Virgile* de la France. Il entreprit donc ſon *Poëme* de *La Pucelle* en 1629. à l'âge de 34. ans. Il employa 27.

LA SERRE.

Ce que je méritois tu me l'as emporté.

CHAPELAIN.

Qui l'a gagné sur toi l'avoit mieux mérité.

LA SERRE.

Qui sçait mieux composer en est bien le plus digne.

CHAPELAIN.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LA SERRE.

Tu l'as gagné par brigue étant vieux Courtisan.

CHAPELAIN.

L'éclat de mes grands Vers fut mon seul Partisan.

REMARQUES.

ans à le composer, & fit paroître les douze premiers Livres en 1659. Outre son *Ode* au Cardinal *de Richelieu*, dont j'ai parlé suffisamment dans la *Remarque* 1. sur la *Lettre* à M. *Perrault*, il en a fait quelques autres, qui furent moins estimées, quoiqu'elles ayent toutes précédé l'impression de son *Poëme*. Il n'a point fait d'ailleurs d'Ouvrages considérables. Il est certain, qu'il eut la principale part aux *Sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid*. Le P. *Desmolets* a fait imprimer dans le VI. Tome de ses *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, dont j'ai parlé plus haut, un fort bon *Dialogue sur la Lecture des vieux Romans*, dont *Chapelain* est l'Auteur. Il reste encore plusieurs Volumes manuscrits de ses *Lettres*, dont M. *Camusat* avoit tiré le Livret *in-12.* qu'il fit imprimer en 1726. sous le titre de *Mélanges de Littérature & d'Histoire, tirés des Manuscrits* de M. *Chapelain.* Les douze derniers Livres de *La Pucelle* existent en Manuscrit, comme je l'ai dit ailleurs. *Chapelain* mourut à Paris le 21. Février 1674. âgé de 79. ans moins 14. jours.

C'étoit certainement un Homme d'un grand sens, &

LA SERRE.

Parlons-en mieux : le Roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN.

Le Roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE.

Et par-là je devois emporter ces ducats.

CHAPELAIN.

Qui ne les obtient point ne les mérite pas.

LA SERRE.

Ne les mérite pas, moi?

CHAPELAIN.

Toi.

LA SERRE.

Ton insolence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense.

(*Il lui arrache sa perruque*)

REMARQUES.

sa *Pucelle* même en peut faire foi. S'il l'eût versifiée dans le goût de son *Ode* au Cardinal *de Richelieu*, & qu'il se fût un peu moins occupé du soin d'étaler les connoissances qu'il avoit acquises en tout genre, il est à présumer que ce *Poëme*, dont le sujet & le plan sont également beaux, seroit aujourd'hui le premier de nos *Poëmes Epiques*, & qu'on le mettroit à côté de la *Jérusalem délivrée* du *Tasse*.

On ne sera peut-être pas fâché de voir ici le jugement, que *Chapelain* porte de lui-même dans la *Liste* de sa façon, dont j'ai parlé sur le Vers 21. „ *Chapelain*, y „ dit-il. C'est un Homme, qui fait une profession exac„ te d'aimer la vertu sans intérêt. Il a été nourri jeu„ ne dans les Langues ; & la lecture jointe à l'usage du „ monde, lui a donné assez de lumieres des choses,

CHAPELAIN.

Acheve & prens ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma Muse a vû rougir son front.

LA SERRE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse?

CHAPELAIN.

O Dieux! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE.

Ta perruque est à moi, mais tu serois trop vain,
Si ce sale trophée avoit souillé ma main.
Adieu; fais lire au peuple, en dépit de Liniere,
De tes fameux travaux l'histoire toute entiere:
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

REMARQUES.

„ pour l'avoir fait regarder des Cardinaux *de Richelieu*
„ & *Mazarin*, comme propre à servir dans les Négo-
„ ciations étrangeres. Mais son génie modéré s'est con-
„ tenté de ce favorable jugement, & s'est renfermé dans
„ le dessein du *Poëme Héroïque* qui occupe sa vie & qui
„ est tantôt à sa fin. On le croit assez dans les matie-
„ res de Langue, & on passe volontiers par son avis
„ pour la maniere dont il se faut prendre à former le
„ plan d'un Ouvrage d'esprit, de quelque nature qu'il
„ soit; ayant fait étude sur tous les genres, & son ca-
„ ractere étant plutôt de judicieux que de spirituel. Sur-
„ tout il est candide; & comme il appuie toujours de
„ son suffrage ce qui est véritablement bon, son coura-
„ ge & sa sincérité ne lui permettront jamais d'avoir de
„ la complaisance pour ce qui ne l'est pas. S'il n'é-
„ toit point attaché à son *Poëme*, il ne feroit peut-être
„ pas mal l'Histoire, de laquelle il sçait assez bien les
„ conditions".

CHAPELAIN.

Rens-moi donc ma perruque.

LA SERRE.

Elle eſt trop mal-honnête.
De tes lauriers ſacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN.

Rens la calotte au moins.

LA SERRE.

Va, va, tes cheveux d'ours
Ne pourroient ſur ta tête encor durer trois jours.

SCENE II.

CHAPELAIN *ſeul.*

O Rage ! ô déſeſpoir ! ô Perruque m'amie !
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?
N'as-tu trompé l'eſpoir de tant de Perruquiers,
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?

REMARQUES.

En finiſſant les *Remarques* ſur la *Lettre* de M. *Perrault*, j'ai renvoyé le Lecteur à cette *Remarque*, au ſujet de l'Abbé *Cotin*, de l'Abbé *Caſſaigne* & de *Quinault*. Voici ce que *Chapelain* en dit dans la même *Liſte*.

„ *Quinault* eſt un *Poëte* ſans fonds & ſans art, mais „ d'un beau naturel, qui touche bien les tendreſſes „ amoureuſes.

„ *Cotin* a beaucoup d'eſprit & de ſçavoir dans les „ *Humanités* & dans la *Théologie*, & il eſt bon *Philoſophe Moral* & *Logicien*. Il écrit facilement, purement „ & éloquemment, auſſi bien en Vers qu'en Proſe, & „ a l'air du monde & de converſation, ami de la liber„ té & du plaiſir, ſans dol & ſans malice. Le juge-

Nouvelle penſion fatale à ma calotte
Précipice élevé qui te jette en la crotte !
Cruel reſſouvenir de tes honneurs paſſés,
Services de vingt ans en un jour effacés !
Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre,
Et te mettre crottée ou te laiſſer à terre ?
La Serre, ſois d'un Roi maintenant régalé,
Ce haut rang n'admet pas un Poëte pelé ;
Et ton jaloux orgueil, par cet affront inſigne,
Malgré le choix du Roi, m'en a ſçû rendre indigne.
Et toi, de mes travaux glorieux inſtrument,
Mais d'un eſprit de glace inutile ornement,
Plume jadis vantée, & qui dans cette offenſe
M'as ſervi de parade & non pas de défenſe,
Va, quitte déſormais le dernier des humains,
Paſſe pour me venger en de meilleures mains.
Si Caſſaigne a du cœur, & s'il eſt mon ouvrage,
Voici l'occaſion de montrer ſon courage ;
Son eſprit eſt le mien, & le mortel affront
Qui tombe ſur mon chef rejaillit ſur ſon front.

REMARQUES.

» ment & la connoiſſance des affaires du monde, n'eſt » pas en quoi il excelle. Il a beaucoup publié d'Ou- » vrages de galanterie & de piété, avec une approba- » tion égale ; & ſi la principale partie étoit de la for- » ce des autres, il pourroit paſſer entre les premiers » de nos Ecrivains.

» *Caſſaigne* eſt un très-bel Eſprit, & qui écrit élé- » gamment en Vers & en Proſe Françoiſe, avec plus

SCENE III.

CHAPELAIN, CASSAIGNE.

CHAPELAIN.

CAssaigne, as-tu du cœur?

CASSAIGNE.

Tout autre que mon Maître
L'éprouveroit sur l'heure.

CHAPELAIN.

Ah! c'est comme il faut être.
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois ma verve à ce noble courroux.
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte.
Viens me venger.

CASSAIGNE.

De quoi?

CHAPELAIN.

D'un affront si cruel
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel:

REMARQUES.

» de naturel que d'acquis, sur-tout dans les *Lettres*
» *Humaines*; son inclination pieuse l'ayant plus porté à
» l'étude de la *Théologie* qu'à toute autre. Son génie
» est soutenu, & ses expressions pures & fortes, avec
» beaucoup de sentimens nobles & moraux. Il seroit
» plus propre à la Chaire qu'à tout, si sa foible santé
» lui permettoit de s'y appliquer; & si son jugement
» se peut mûrir, & tempérer le beau feu qui l'agite,

D'une insulte.. Le traître eût payé la Perruque
Un quart d'écu du moins, sans mon âge caduque.
Ma plume, que mes doigts ne peuvent soutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire & punir.
Va contre un insolent faire un bon gros Ouvrage.
C'est dedans l'encre seul qu'on lave un tel outrage:
Rime, ou creve. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter;
Je l'ai vû fort poudreux au milieu des Libraires,
Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

REMARQUES.

„ il y tiendroit un des premiers rangs. Ce seroit aussi „ une plume à faire d'éclatans Panégyriques. Enfin c'est „ un des jeunes-gens de ce siècle de la plus belle es„ pérance, & des plus nés à la vertu: car pour l'am„ bition & pour l'amour de ses Ouvrages, ce sont deux „ défauts qui ne sont blâmables qu'aux gens d'un âge „ plus avancé ".

J'ai promis encore; qu'on trouveroit ici ce que *Chapelain* pensoit de *Gilles Boileau*. Le voici tiré de la même *Liste*. „ *Boileau.* Il a de l'esprit & du stile en Prose „ & en Vers, & sçait les deux Langues anciennes aussi „ bien que la sienne. Il pourroit faire quelque chose „ de fort bon, si la jeunesse & le feu trop enjoüé n'em„ pêchoient point qu'il ne s'y assujettît ". Cette *Liste* fut faite au plus tard en 1662. & *Gilles Boileau* avoit environ 31. ans. De St. Marc.

Vers 128. —— *sans mon âge caduque.*] On disoit autrefois *caduque* tant au *Masculin* qu'au *Féminin.* Le *Masculin* est caduc, *Age caduc.* Mais le Poëte faisant ici parler *Chapelain*, Auteur suranné, a fort bien pû, conformément à l'ancien usage, lui faire dire *âge caduque.* Richelet, dans son *Dictionnaire*, a fait *caduque* des deux genres; en quoi il s'est trompé.

Vers 132. *C'est dedans l'encre seul qu'on lave un tel outrage:*] Encre *seul* pour *seule*, faute exprès, affectée en la personne de *Chapelain.*

CASSAIGNE.

Son nom? c'eſt perdre temps en diſcours ſuperflus.

CHAPELAIN.

Donc pour te dire encor quelque choſe de plus;
Plus enflé que Boyer, plus bruyant qu'un tonnerre,
C'eſt...

CASSAIGNE.

De grace, achevez.

CHAPELAIN.

Le terrible La Serre.

CASSAIGNE.

Le... CHA-

REMARQUES.

VERS 139. *Plus enflé que Boyer*,] BOURSAULT, dans ſa *Comédie*, intitulée : *La Satire des Satires*, Scène VI. a fait le caractere de *Boyer*. BROSS.

Voici ce qu'on dit de *Boyer*, à l'endroit cité.

EMILIE.

———— Boyer, vous le connoiſſez peu;
Boyer, quand il compoſe, eſt toujours tout en feu:
Dans ſes moindres diſcours on voit ce feu qui brille,
Et dans les Vers qu'il fait, le ſalpêtre petille.
Quand d'un crime par fois il exprime l'horreur,
La fureur poëtique eſt ſa moindre fureur.
S'il faut peindre Bellone au milieu du carnage,
Son Pégaſe bondit, & ſa Muſe fait rage;
Il ſçait camper, réſoudre, aſſaillir, effrayer,
Et dans ſes Vers pompeux étaler tout Boyer:
Mais s'il faut de Vers doux embellir quelques Scènes;
On le ſaigne d'abord de trois ou quatre veines.————

Pour

CHAPELAIN.

Ne réplique point, je connois ton fatras.
Combats sur ma parole, & tu l'emporteras.
Donnant pour des cheveux ma Pucelle en échange,
J'en vais chercher, barbouille, écri, rime & nous venge.

REMARQUES.

Pour faire évaporer, par ces canaux ouverts,
La grandeur du Génie & la force des Vers.

LE MARQUIS.

Boyer fait mal des Vers à ce compte?

LE CHEVALIER.

Au contraire,
Il seroit malaisé de pouvoir en mieux faire:
Il écrit nettement, & pour dire encore plus,
Ces Vers ont de la pompe & ne sont point confus.

Ajoutons à cela ce que *Chapelain* en dit dans sa Liste. „ *Boyer*, est un Poëte de Théâtre, qui ne cede qu'au „ seul *Corneille* en cette profession, sans que les défauts „ qu'on remarque dans le dessein de ses *Pièces* rabatent „ de son prix: car les autres n'étant pas plus *réguliers* „ que lui en cette partie, cela ne lui fait point de „ tort à leur égard. Il pense fortement dans le détail, „ & s'exprime de même. Ses Vers ne se sentent point „ du vice de son pays". Voyez *Art Poëtique*, Ch. IV. 34. De St. Marc.

Vers 141. —— *je connois ton fatras.*] Le *fatras dont tu es capable.* Pierre Le Fèvre, Curé de Merai, dans son *Art de pleine Rhétorique*, fait mention d'une *Poësie* de son tems nommée *Fatras*, où un même Vers étoit souvent répété.

SCENE IV.

CASSAIGNE *seul.*

PErcé jusques au fond du cœur
D'une insulte imprévûe aussi-bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une sotte querelle,
D'un avare Ecrivain chétif imitateur,
Je demeure stérile, & ma veine abbattue
Inutilement sue.
Si près de voir couronner mon ardeur,
O la peine cruelle!
En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu, pere de la Pucelle.

Que je sens de rudes combats!
Comme ma pension, mon honneur me tourmente.
Il faut faire un Poëme, ou bien perdre une rente:
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras,
Réduit au triste choix ou de trahir mon Maître,
Ou d'aller à Bicêtre;

REMARQUES.

VERS 160. *Ou d'aller à Bicêtre;*] ALLER *à Bicêtre*, c'est *aller à l'Hôpital*, parce que le Château de *Bicêtre*, au dessus de Gentilli, sert d'Hôpital à renfermer les Pauvres. Sur quoi il est à observer que M. *Ménage*, qui, dans ses *Origines Françoises*, au mot *Bicêtre*, dit qu'au rapport d'*André Du Chêne*, ce Château étoit anciennement nommé *la Grange aux Gueux*, a mal lû *la Grange aux Gueux*, pour *la Grange aux Queux*, ce qui est bien différent.

Des deux côtés mon mal est infini,
O la peine cruelle!
Faut-il laisser un La Serre impuni?
Faut-il venger l'Auteur de la Pucelle?
Auteur, Perruque, honneur, argent,
Impitoyable loi, cruelle tyrannie,
Je vois gloire perdue, ou pension finie.
D'un côté je suis lâche, & de l'autre indigent.
Cher & chétif espoir d'une veine flatteuse,
Et tout ensemble gueuse,
Noir instrument, unique gagne-pain,
Et ma seule ressource,
M'es-tu donné pour venger Chapelain?
M'es-tu donné pour me couper la bourse?

Il vaut mieux courir chez Conrart;
Il peut me conserver ma gloire & ma finance,
Mettant ces deux Rivaux en bonne intelligence.
On sçait comme en Traités excelle ce Vieillard:

REMARQUES.

VERS 175. *Il vaut mieux courir chez Conrart;*] VALENTIN CONRART, Secrétaire de l'Académie Françoise. BROSS.

Chapelain parle de lui dans sa *Liste*, en ces termes: „ C'est un Homme de singuliere vertu, d'un jugement „ très-net en tout: c'est ce qui le fait consulter par „ les plus excellens Ecrivains François, qui se trouvent „ bien de ses remarques. Personne n'écrit plus purement „ en Prose que lui: & quoique ses *Lettres* ne s'élevent „ pas jusqu'à l'éloquence (car il ne sçait de Langue „ que la sienne & l'Italienne parfaitement, sans aucu-

S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la Pucelle
Vuide notre querelle.
Si pas un d'eux ne me veut ſecourir,
Et ſi l'on me balotte,
Cherchons La Serre, & ſans tant diſcourir
Traitons du moins, & payons la Calotte.
Traiter ſans tirer ma raiſon!
Rechercher un marché ſi funeſte à ma gloire !
Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
D'avoir mal ſoutenu l'honneur de ſa toiſon!
Reſpecter un vieux poil, dont mon ame égarée
Voit la perte aſſurée!
N'écoutons plus ce deſſein négligent,
Qui paſſeroit pour crime.
Allons, ma main, du moins ſauvons l'argent:
Puiſqu'auſſi bien il faut perdre l'eſtime.

REMARQUES.

„ ne connoiſſance des anciennes:) néanmoins l'élégan„ ce, la pureté & l'ordre y reluiſent de telle ſorte, „ qu'elles ſont égales en beauté, & en agrémens aux „ meilleures que nous ayons ". Voyez, *Epît. I.* 40. De St. Marc.

Vers 179. —— *que Sapho la Pucelle*] Mademoiſelle de *Scudéri*, ſurnommée *Sapho*. Bross.

§. Voyez *Sat. II.* 77. *Sat. III.* 44. *Sat. IX.* 108. *Sat. X.* 158. 159. 161. *Art Poët.* Ch. III. 100. 115. 118. *Lutr.* Ch. V. 124. 125. 126. 129. 169.

Vers 193. —— *du moins ſauvons l'argent :*] En conſéquence du témoignage qu'on a vu plus haut que *Chapelain* avoit rendu de *Caſſaigne*, M. *Colbert* l'avoit compris dans l'état des Penſions, qui furent données alors aux Gens de Lettres ; & l'on ne peut nier que

Oui, mon esprit s'étoit déçu.
Autant que mon honneur, mon intérêt me presse,
Que je meure en rimant, ou meure de détresse,
J'aurai mon stile dur comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déja de trop de négligence.
Courons à la vengeance:
Et tout honteux d'avoir tant de froideur,
Rimons à tire d'aîle,
Puisqu'aujourd'hui La Serre est le tondeur,
Et le tondu, pere de la Pucelle.

REMARQUES.

ses talens ne méritassent d'être encouragés. Sa *Préface* des Oeuvres de *Balzac* passera toujours pour quelque chose d'excellent; & j'ai vu quelques petites Pièces de Vers de sa façon fort bien faites. C'est dommage que l'ambition qu'il avoit de tenir un rang considérable parmi les Gens de Lettres, l'ait fait se livrer à l'étude avec tant d'intempérance, que sa tête s'en dérangea. J'ai rapporté sur le Vers 160. de la troisieme SATIRE,

Qu'aux Sermons de Cassaigne ou de l'Abbé Cotin,

une *Note* de l'*Edition de* 1740. qui dit, que l'étude & le chagrin du trait Satirique lancé dans ce Vers contre l'Abbé *Cassaigne*, avoient dérangé sa tête. M. *Brossette* assure sur ce même Vers, que cet Abbé ne témoigna nul ressentiment contre M. *Despréaux*: & *Chapelain* en 1662. le disoit de peu de santé, mais ambitieux. Il me semble donc, que c'est sans aucun fondement que l'*Editeur de* 1740. met en partie sur le compte de M. *Despréaux* la disgrace de l'Abbé *Cassaigne*. S'il étoit vrai que le chagrin d'avoir été taxé d'attirer peu de monde à ses Sermons, fût entré pour quelque chose dans la maladie de ce Prédicateur, il ne faut pas douter que M. *Perrault* n'eût eu soin d'en tirer avantage contre M. *Des-*

SCENE V.

CASSAIGNE, LA SERRE.

CASSAIGNE.

A Moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAIGNE.

Ote-moi d'un doute.
Connois-tu Chapelain?

LA SERRE.

Oui.

CASSAIGNE.

Parlons bas, écoute.
Sçais-tu que ce Vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des Lecteurs de ſon temps? le ſçais-tu?

LA SERRE.

Peut-être.

REMARQUES.

préaux. Mais il n'en dit pas un mot, comme on l'a vu dans la *Remarque* 7. ſur ſa *Lettre;* & rien ne l'empêchoit d'en parler, puiſque quand le III. Volume du *Parallele* parut, *Caſſaigne* étoit mort depuis quatre ans. L'ambition de ce jeune Ecrivain & l'envie qu'il eut de ſe rendre digne de la confiance & de l'eſtime de M. *de Péréfixe*, Archevêque de Paris, me paroiſſent avoir cauſé ſeules le redoublement de ſon ardeur pour l'étude, dont il porta ſi loin l'excès, qu'il en devint fou réellement & qu'on fut obligé de l'enfermer à Saint Lazare.

CASSAIGNE.

La froideur qu'en mon stile je porte,
Sçais-tu que je la tiens de lui seul?

LA SERRE.

Que m'importe?

CASSAIGNE.

A quatre Vers d'ici je te le fais sçavoir.

LA SERRE.

Jeune présomptueux!

CASSAIGNE.

Parle, sans t'émouvoir,
Je suis jeune, il est vrai: mais aux ames bien nées
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on ne vit jamais une plume à la main?

CASSAIGNE.

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des Henris Quatre.

REMARQUES.

Il y mourut en 1679. guéri depuis quelque tems de sa folie, mais n'ayant pas recouvré toute sa tête. DE ST. MARC.

VERS 218. *Et pour des coups d'essai veulent des Henris Quatre.*] Allusion au *Poëme* que *Cassaigne* a fait, intitulé *Henri IV.* où ce Roi est introduit donnant des instructions à *Loüis XIV.* pour bien regner. Touchant ce *Poëme* & d'autres Ouvrages du même Auteur, voyez p. 259. & 260. du troisieme Volume du *Parallele des Anciens & des Modernes*, où il est parlé de *Cassaigne* en

LA SERRE.

Sçais-tu bien qui je suis?

CASSAIGNE.

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes Ecrits, pourroit trembler d'effroi.
Mille & mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.
J'attaque en téméraire un gigantesque Auteur;
Mais j'aurai trop de force ayant assez de cœur.
Je veux venger mon Maître, & ta plume indomptable,
Pour ne se point lasser, n'est point infatigable.

LA SERRE.

Ce Phébus, qui paroit au discours que tu tiens;
Souvent par tes Ecrits se découvrit aux miens,
Et te voyant encor tout frais sorti de Classe,
Je disois, Chapelain lui laissera sa place.
Je sçai ta pension, & suis ravi de voir
Que ces bons mouvemens excitent ton devoir,
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Etayer d'un Pédant l'agnonisante estime,
Et que voulant pour Singe un Ecolier parfait,
Il ne se trompoit point au choix qu'il avoit fait.

REMARQUES.

des termes, qui en donnent une autre idée que ne fait ici la *Parodie.* Bross.

Sans aller chercher si loin l'endroit, auquel M. *Brossette* renvoie, voyez-le ci-dessus, *Lettre de Perrault*, Rem. 7.

Mais je ſens que pour toi ma pitié s'intéreſſe,
J'admire ton audace & je plains ta jeuneſſe:
Ne cherche point à faire un coup d'eſſai fatal,
Diſpenſe un vieux routier d'un combat inégal.
Trop peu de gain pour moi ſuivroit cette victoire.
A moins d'un gros volume, on compoſe ſans gloire;
Et j'aurois le regret de voir que tout Paris
Te croiroit accablé du poids de mes Ecrits.

CASSAIGNE.

D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne:
Qui pele Chapelain craint de tondre Caſſaigne.

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu ſi prêt d'écrire?

CASSAIGNE.

Es-tu las d'imprimer?

LA SERRE.

Vien, tu fais ton devoir. L'Ecolier eſt un traître,
Qui ſouffre ſans cheveux la tête de ſon Maître.

REMARQUES.

On a vu plus haut par ce que j'ai rapporté de *Chapelain* dans la *Remarque* ſur le Vers 63. qu'il ne penſoit pas de l'Abbé *Caſſaigne* moins avantageuſement que de M. *Perrault*. DE ST. MARC.

XVII.

LA MÉTAMORPHOSE

de la PERRUQUE *de* CHAPELAIN *en* COMETE.

LA plaisanterie que l'on va voir, est une suite de la *Parodie* précédente. Elle fut imaginée par les mêmes Auteurs, à l'occasion de la *Comete* qui parut à la fin de l'année 1664. Ils étoient à table chez M. *Hessein*, frere de l'illustre Madame de *La Sabliere*.

On feignoit que *Chapelain* ayant été décoiffé par *La Serre*, avoit laissé sa *Perruque à calotte* dans le ruisseau, où *La Serre* l'avoit jettée.

Dans un ruisseau bourbeux la calotte enfoncée,
Parmi de vieux chiffons alloit être entassée,
Quand Phébus l'apperçut, & du plus haut des airs
Jettant sur les Railleurs un regard de travers,
Quoi! dit-il, je verrai cette antique Calotte,
D'un sale Chifonnier remplir l'indigne hotte!

Ici devoit être la description de cette fameuse Perruque,

Qui de tous ses travaux la compagne fidelle,
A vû naître Guzman & mourir la Pucelle;
Et qui de front en front passant à ses neveux....
Devoit avoir plus d'ans qu'elle n'eut de cheveux.

Enfin Apollon changeoit cette *Perruque* en Co-

REMARQUES.

La Métamorphose &c.] Si ce *Fragment* & le *Chapelain Décoiffé*, qui n'ont l'un & l'autre, à parler juste, d'autre mérite que celui qu'une extrême malignité peut

mete. JE *veux*, disoit ce Dieu, *que tous ceux qui naîtront sous ce nouvel Astre, soient* POETES,

Et qu'ils fassent des Vers, même en dépit de moi.

FURETIERE, l'un des Auteurs de la Pièce, remarqua pourtant que cette *Métamorphose* manquoit de justesse en un point: *C'est*, dit-il, *que les* COMETES *ont des cheveux, & que la* PERRUQUE *de* CHAPELAIN *est si usée qu'elle n'en a plus.* Cette badinerie n'a jamais été achevée.

Chapelain souffrit, dit-on, avec beaucoup de patience, les *Satires* que l'on fit contre sa *Perruque*. On lui a attribué l'*Epigramme* suivante, qui n'est pas de lui.

Railleurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez;
En vain vous découvrez ma nuque.
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de Perruque,
Que défroqué de Pension.

REMARQUES.

donner, eussent été faits avant 1662. & si *Furetiere* eût été connu pour en être le principal Auteur, croira-t-on que *Chapelain*, tout sage & moderé qu'il étoit, eût cru devoir dire de *Furetiere* tout ce qu'il en a dit dans sa *Liste?* „ FURETIERE écrit en Vers & en Prose avec „ grand feu, & d'un Stile assez pur. Il a de l'esprit de „ reste; est inventif & enjoüé, & *a l'inclination à la Sa*-„ *tire, sans malignité pourtant;* plus de naturel que de „ sçavoir, quoiqu'il n'en soit pas aussi dépourvu. S'il „ se pouvoit laisser conduire, il seroit capable de gran-„ des choses; mais sa liberté & l'opinion qu'il a de lui, „ ne souffrent pas qu'on le puisse espérer". DE ST. MARC.

VERS LATINS
DE
M. DESPRÉAUX.

I.

EPIGRAMMA.

In novum Caussidicum rustici Lictoris Filium.

DUM Puer iste fero natus Lictore perorat,
    Et clamat medio, stante Parente, foro,
Quæris, quid sileat circumfusa undique Turba?
    Non stupet ob Natum, sed timet illa Patrem.

REMARQUES.

I. „ Cette *Epigramme* & celle qui suit, furent faites „ peu de tems après que l'Auteur eut été reçu Avo- „ cat, en 1656. Celui qu'il attaque dans celle-ci, étoit „ un jeune Avocat, Fils d'un Huissier nommé ***. „ Cet Avocat est mort Conseiller de la Cour des Aides. „ Son Pere étoit fort riche, & le Fils passoit pour grand „ ménager". Cette *Remarque* est tirée d'une *Lettre* de M. *Despréaux*, du 9. d'Avril 1702. Bross.

Chang. Vers 3. *Quæris, quid* &c.] M. *Brossette* & tous les autres *Editeurs* ont mis *cur* au lieu de *quid*,

II.

EPIGRAMMA ALTERUM.

In MARULLUM *versibus Phaleucis antea malè laudatum.*

NOSTRI quid placeant minus Phaleuci,
Jam dudum tacitus, Marulle, quæro,
Quum nec sint stolidi, nec inficeti,
Nec pingui nimium fluant Minervâ.
Tuas sed celebrant, Marulle, laudes.
O Versus stolidos & inficetos.

REMARQUES.

que j'ai rétabli sur l'*Edition de* 1701. dans laquelle cette *Epigramme* & la suivante ont paru pour la premiere fois. Elles ne sont point dans celle de 1713. DE ST. MARC.

II. „ Cette *Epigramme*, dit M. *Despréaux* dans la „ même *Lettre* du 9. d'Avril 1702. regarde M. de ***. „ Il étoit alors dans la folie de faire des Vers Latins, „ & des Vers Phaleuces, & comme sa dignité en ce „ temps-là le rendoit considérable, je ne pus résister à „ la priere de mon Frere, aujourd'hui Chanoine de la „ Sainte-Chapelle, qui étoit souvent visité de lui, & „ qui m'engagea à faire des Vers Phaleuces à la loüan- „ ge de ce Fou qualifié, car il étoit déja fou. J'en „ fis donc, & il les lui montra. Mais comme c'étoit „ la premiere fois que je m'étois exercé dans ce genre „ de Vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, & ils „ ne l'étoient point en effet. Si bien que dans le dépit „ où j'étois d'avoir mal réüssi, je composai cette *Epi-* „ *gramme*, &c". BROSS.

Le célèbre *La Fontaine* la montra à M. *Racine*, qui ne connoissoit pas encore M. *Despréaux*. Elle fut cau-

III.

SATIRA.

QUID numeris iterum me balbutire Latinis,
Longè Alpes citra natum de Patre Sicambro,
Muſa, jubes? Iſthuc puero mihi profuit olim,
Verba mihi ſævo nuper dictata Magiſtro
Cum pedibus certis concluſa referre docebas.
Utile tunc Smetium manibus ſordeſcere noſtris,
Et mihi ſæpe udo volvendus pollice Textor
Præbuit adſutis contexere carmina pannis.

REMARQUES.

ſe de leur connoiſſance. M. *Racine* le pria de lui donner des avis ſur la *Tragédie* des *Freres Ennemis*, à laquelle il travailloit alors. BROSS.

L'*Éditeur* de 1740. dit dans une *Note*, qui ſert pour cette *Epigramme* & la précédente : „ L'Auteur compo- „ ſa ces deux *Epigrammes* en 1656. Il y attaque un „ Avocat Fils d'un Huiſſier, qui avoit la folie de faire „ des Vers Latins". Cet *Éditeur* ne s'eſt pas donné la peine d'examiner les *Remarques* miſes par M. *Broſſette* ſous ces deux *Epigrammes*. La premiere regarde un Avocat Fils d'un Huiſſier; mais il n'eſt pas dit, qu'il ſe mêlât de faire des Vers. La ſeconde eſt contre un Fou qualifié, lequel avoit alors la folie de faire des Vers Phaleuces. Et ce Fou qualifié dont M. *Broſſette* a ſupprimé le nom, me paroît être l'Abbé *de Loménie de Brienne*. Voyez ci-deſſus, *Ode* II. 26. DE ST. MARC.

§. La conjecture eſt juſte. C'étoit effectivement l'Abbé *de Loménie de Brienne*. Voy. *Lett. Famil.* Tom. I. p. 202.

III. C'eſt le commencement d'une *Satire* que l'Auteur, étant fort jeune, avoit eu deſſein de compoſer contre les *Poëtes François*, qui s'appliquent à faire des *Vers Latins*. On voit qu'il a affecté d'y employer des

Sic Maro, sic Flaccus, sic nostro sæpe Tibullus,
Carmine disjecti, vano pueriliter ore
Bullatas nugas sese stupuere loquentes......
. . . .

REMARQUES.

Expressions singulieres tirées d'*Horace*, de *Perse* & de *Juvénal*. Il avoit aussi composé un *Dialogue* en François à la maniere de *Lucien*, pour faire voir que l'on ne peut ni bien parler, ni bien écrire une Langue morte; mais il n'a jamais écrit ce *Dialogue*, & il se contentoit de le réciter de mémoire. On en trouvera des *Fragment* (dans ce Volume) après le *Dialogue* intitulé: *Les Héros de Roman*. BROSSETTE.

Ce *Fragment* de *Satire* a paru pour la premiere fois dans l'*Edition de Genève* 1717. DE ST. MARC.

ODE

SUR LA PRISE DE NAMUR.

À MONSIEUR BONTEMPS.

MONSIEUR,

VOTRE *zèle pour la gloire du Roi est tellement connu, que ceux qui la publient dans leurs Ouvrages ne sçauroient douter que vous n'ayez de l'affection pour eux, sans même les connoître. J'ai appris aussi dans ma solitude, quoiqu'elle soit fort éloignée de la Cour, que le crédit que vous y avez, n'a jamais été employé qu'à faire plaisir, & le plus souvent*

REMARQUES.

Voici les deux *Pièces* que j'ai promis, en terminant les *Remarques* sur l'*Ode de Namur.* J'ai dit là que je soupçonnois M. *Perrault* d'en être l'Auteur. Les recherches, que je m'étois engagé de faire, & que j'ai faites en effet, ne m'ont point assuré de la vérité de mes soupçons; & je ne puis qu'exposer sur quoi je les fonde. M. *Bontemps*, à qui l'Auteur écrit cette *Lettre*, étoit ami particulier de M. *Perrault*, comme on peut s'en convaincre par une *Lettre* de cet *Académicien*, laquelle est la premiere des *Pièces* qui composent un Recueil de ses Ouvrages, qu'il fit imprimer en 1674. *in-4.* chez *Coignard.* S'il ne paroît ici connoître M. *Bontemps* que

vent à ceux qui manquoient de toute autre protection. C'est ce qui me fait penser que vous ne désagréerez pas l'Ode que je vous envoye, & que vous voudrez bien y prendre quelque intérêt. Mais comme cette Ode semble venir hors de temps, ne parlant que de la prise de Namur, qui est de l'année passée, & que depuis il y a eu tant d'autres Victoires, & sur mer & sur terre, il faut vous dire par quelle occasion & à quelle fin je l'ai faite.

Il paroît depuis peu une Ode sur le même sujet, que l'on appelle l'Ode Pindarique; parce que l'Auteur dit l'avoir faite à la maniere de Pindare, le plus excellent Poëte de l'Antiquité dans ce genre de Poësie.

Aussi le Poëte moderne, qui dit avoir pris dans son Ode le génie & les manieres de l'ancien, nous la donne pour un Ouvrage qui est plein de mouvemens & de transports, où il a jetté la magnificence des mots, où il a employé les figures les plus audacieuses, où enfin il paroît emporté par le Démon de la Poësie.

Je ne m'oppose nullement à tous ces éloges que l'Auteur se donne. Il y a seulement un point où j'ose dire qu'il s'est trompé : & comme ce point est

REMARQUES.

que de réputation, c'est un tour d'adresse pour se mieux déguiser. Mais pourquoi M. *Perrault* affecte-t-il de se déguiser ainsi? La raison en est toute simple. Il veut prouver ici que l'*Ode Pindarique* de M. *Despréaux* n'est point dans le goût de *Pindare*. Mais la maniere, dont il le prouve, bien qu'elle soit assez ingénieuse, n'est, comme on le va voir, qu'une pure chicane; & lui-même sans doute le sentoit bien. D'ailleurs il soutient le Système de *Des Marêts*, qui vouloit absolument, comme on l'a vu dans les *Remarques* sur le III. Chant de l'*Art Poëtique*, bannir les *Fictions Payennes* de notre *Poësie*, sur-tout quand il s'agissoit de loüer des Princes Chré-

important, & que l'exemple d'un Auteur célèbre pourroit être une occaſion d'erreur, j'ai crû que pour l'intérêt de la Poëſie Françoiſe, je devois au moins en avertir le Public. C'eſt touchant la maniere dont il introduit les Dieux de la Fable dans ſon Ode. Je ne la reprendrai qu'en ce point-là ſeul, & bien loin de chercher d'ailleurs à diminuer ce qu'elle peut avoir de beauté, je ſouhaiterois au contraire qu'elle fût encore infiniment plus belle, parce qu'elle eſt à la gloire du Roi. Mais dans le point que je viens de marquer, je puis dire qu'elle n'eſt ni raiſonnable ni Pindarique.

Ce n'eſt point ſuivre la raiſon que de s'adreſſer à des Faux-Dieux, dont on connoît la fauſſeté, pour leur demander ſérieuſement du ſecours dans un Ouvrage ſérieux.

Ce n'eſt pas non plus imiter Pindare, qui n'a eu recours à ces fauſſes Divinités que parce qu'il étoit né dans une Religion qui les adoroit. Sans cela jamais il n'en eût parlé. On ne voit point auſſi qu'il ait invoqué des Dieux étrangers, ni qu'il ait fait un mélange de différentes Religions: & aſſurément il n'auroit pas mis dans une même Strophe Phébus *&* Saint Paulin.

REMARQUES.

tiens. C'eſt un Syſtême, que M. *Perrault* n'avoit adopté dans aucun de ſes Ouvrages; & dans ſes différentes *Poëſies*, il n'avoit pas fait difficulté d'employer ces mêmes *Fictions*. Il n'a donc pas voulu paroître publiquement n'être pas d'accord avec lui-même. Ajoutez à cela qu'il ſe trouve dans cette *Lettre* des Expreſſions, qui lui ſont familieres; des Idées, qui ſont auſſi dans ſa LETTRE *en réponſe au Diſcours ſur l'Ode*; & d'autres choſes, comme ce qu'il dit de *ſa Solitude*, dont il parle volontiers dans la plupart de ſes derniers Ouvrages. Au reſte ce ne ſont que de ſimples conjectures, & je ne prétens les donner que comme telles.

On ne peut donc que loüer Pindare d'avoir parlé selon sa Religion, quoique ce fût le Paganisme: & si un Poëte Chrétien le veut imiter en cela, il faut qu'il parle selon la Religion Chrétienne, & que jamais il ne dise rien qui y soit contraire, sur-tout dans un sujet grave & important.

Mais lorsqu'un Poëte Chrétien, voulant s'élever aussi haut qu'un excellent Poëte Payen, & faire d'aussi beaux Vers que lui, vient à parler comme lui des Dieux de la Fable, avec les mêmes expressions de respect, de grandeur & de puissance; alors bien loin de l'imiter, il fait tout le contraire: & ce qui en arrive, c'est qu'au lieu que le Poëme du Payen est raisonnable, sage & digne de loüange, celui du Chrétien est en cela extravagant, ridicule & méprisable.

Cependant cette fausse imitation des Poëtes de l'Antiquité Payenne, est une erreur qui est très-commune, & qui peut beaucoup nuire à notre Poësie: parce que nos Poëtes occupés de ces vieilles Fables, ne pensent pas à chercher le grand & le sublime, qu'on ne trouve que dans le vrai. De sorte qu'au lieu de méditer le sujet qu'ils ont à traiter; au lieu de faire des efforts pour en tirer les choses qu'ils en

REMARQUES.

Cette *Lettre* & l'*Ode sur la prise de Namur*, que l'on va lire, seront suivies d'une autre *Ode* de M. *Perrault*, précédée d'un *Avertissement* dans lequel il prouve très-bien que l'*Ode Pindarique* de M. DESPRÉAUX *ne ressemble pas aux* ODES de PINDARE. C'est à cet *Avertissement* qu'il renvoie, dans sa LETTRE *en réponse au Discours sur l'Ode*, N. XVII. où je dis, *Remarque* 34., que les Paroles sur lesquelles elle roule, *nous apprennent que M.* PERRAULT *a fait voir dans quelque Ecrit, que l'*ODE (de M. DESPRÉAUX) SUR LA PRISE DE NAMUR *n'est point du tout à la maniere de* PINDARE. J'ajoute: *C'est ce qu'il n'a pas eu, je crois, beaucoup de peine à prouver.* Mais

oivent dire, ils les rempliſſent de ces vaines fictions, qu'ils trouvent toutes faites, & qui ne coûtent rien; mais qui auſſi valent encore moins qu'elles ne coûtent.

Je n'en veux pas juger par la Religion, ſelon laquelle ce prétendu langage Poëtique eſt horrible & impie; mais à n'en juger même que par le bon ſens, on le trouvera toujours impertinent & hors de propos.

N'eſt-ce pas en effet une impertinence de loüer, par exemple, les noms de Neptune & de Mars, en parlant des Victoires du Roi, comme s'ils y avoient quelque part? Quel agrément peut trouver à cela un Prince Chrétien, qui eſt perſuadé que Dieu ſeul fait les Vainqueurs, & qui dans cette penſée refuſe d'être loüé pour une Victoire que ſes Ennemis même n'attribuent qu'à ſa Vertu, par laquelle il a ſurmonté tous les obſtacles des Elémens? Un Roi qui a des ſentimens ſi chrétiens, n'aime guere à voir les Dieux du Paganiſme loüés & honorés dans le récit de ſes Conquêtes.

Mais comme cette erreur déja trop commune, vient encore d'être autoriſée par l'Auteur de l'Ode Pindarique ſur la priſe de Namur, & que c'eſt un Auteur illuſtre, dont l'exemple peut tirer à conſéquence, j'ai crû devoir compoſer une Ode ſur le même Sujet, où

REMARQUES.

je ne connois point du tout cet Ecrit. J'ignore même s'il a jamais vu le jour. Je l'ignorois en effet encore, quand à la fin des *Remarques* ſur l'*Ode de Namur*, j'ai promis de donner ce que je donne actuellement ici. Ce n'eſt que depuis ce tems que j'ai recouvré le ſurplus de ce que j'ajoute à ce Volume. C'eſt une Brochure *in*-4°. qui parut en 1693. avec privilége, chez la Veuve de *Jean-Baptiſte Coignard*, & *Jean-Baptiſte Coignard*, fils. Ce qui m'engage à faire ici cette nouvelle addition; c'eſt premiérement, que dans l'*Avertiſſement*, M. *Perrault* prouve très-bien, comme je l'ai déja dit, que l'*Ode Pindarique* de M. *Deſpréaux* n'eſt point à la maniere

l'on pût voir par le peu que j'en dis, que mille autres, qui ont infiniment plus d'esprit que moi, pourroient le traiter magnifiquement sans y rien mêler de la Fable. Quelque léger que soit l'essai que j'en donne, il suffira pour montrer au moins qu'il seroit aisé à de beaux Génies d'exprimer la Grandeur du Roi, sans dire que c'est Jupiter en personne; *de représenter une Place très-forte sans demander si* Neptune & Apollon, compagnons de fortune, l'ont bâtie; *de loüer la vertu héroïque sans implorer le secours des* Nimphes du Permesse; *& enfin d'accorder la grande Poësie avec le bon sens & la Religion. C'est seulement la possibilité de la chose que j'ai eu intention de faire voir dans l'Ode que je vous envoye; & on peut dire au moins que l'intention est bonne. Quant à l'exécution, je n'en dis rien; j'en laisse le jugement au public, à qui il appartient, & je suis avec une particuliere estime,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

ce 8. Octobre 1693.

REMARQUES.

de *Pindare*. Secondement l'*Ode*, qui suit cet *Avertissement* m'a paru le fruit du même Génie, que celle *sur la prise de Namur*, quoiqu'elle soit & mieux écrite & mieux versifiée. Ce qui pourroit bien venir de ce qu'elle auroit été travaillée plus à loisir. Ce sont toutes choses, dont je me remets au jugement des Lecteurs. J'ai si peu dessein d'attenter à cet égard à leur liberté de juger, que je ne ferai même aucune sorte de *Remarques* sur ces deux *Odes*, qui chacune, ont leurs défauts comme elles ont leurs beautés. DE ST. MARC.

ODE
SUR
LA PRISE DE NAMUR.

Loin Parnasse, loin de nous
Faux-Dieux que le Sage abhorre,
Puisse être semblable à vous
L'Insensé qui vous implore !
Chantons Louis *dans nos Vers,*
Tel que le voit l'Univers,
Sans rien emprunter des Fables ;
Oui, l'étonnante beauté
De ses Travaux incroyables,
C'est la simple vérité.

Je ne dis point qu'Apollon
Vienne épurer mon langage,
Ni que, du sacré Vallon,
Il échauffe mon courage.
Hé quoi! dans un noble soin
Où l'on croit avoir besoin
D'une divine assistance,
Est-il un plus fol appas
Que d'invoquer la puissance
D'un Dieu qu'on sçait qui n'est pas?

Je pardonne aux malheureux,
Nés dans l'erreur de la Fable.
Ce ſtyle étoit grand pour eux
Qui le croyoient véritable.
Mais aujourd'hui les neuf Sœurs,
Leurs airs, leurs chants, leurs douceurs,
Et leur Courſier ſi rapide;
Tout cet attirail n'eſt bon
Qu'à remplir un ſujet vuide,
D'une rime ſans raiſon.

Je n'ai point devant les yeux
Les Nayades du Permeſſe,
Fantômes capricieux
De l'Erreur ou de l'Yvreſſe.
Ce que je vois, c'eſt LOUIS,
C'eſt de ſes faits inoüis
La grandeur plus qu'héroïque.
Je ſçai, ſi je les conçoi,
Que tout l'Eſprit poëtique
Viendra s'emparer de moi.

Quel bruit vole ſur les monts,
Et par-tout ſe fait entendre?
Déja le Vainqueur de Mons
Nomme Namur qu'il va prendre.
Quand il veut, les plus grands Rois,
Tremblant pour eux ſur ſon choix,
N'en percent point le myſtere.
Princes ligués & jaloux,
Il vous dit ce qu'il va faire,
Voyez & défendez-vous.

Pour rompre un ſi grand effort
Les Ligues ſont animées ;
L'Eſt, & le Sud, & le Nort
Font avancer leurs armées.
On voit ces Corps différens
Groſſir comme des Torrens,
Quand un vent chaud fond la glace.
Que de Champs en ſont couverts !
Veut-on devant une Place
Aſſembler tout l'Univers ?

Quels remparts ! qu'ils ſont épais
Dans leur énorme ſtructure !
L'Art ne les a-t-il pas faits
Pour effrayer la Nature ?
A ces terribles Travaux,
Sambre & Meuſe, de vos Eaux
Vous ajoutez la barriere.
Fier Namur, fatal Rocher,
Triple Fort, double Riviere,
Comment, par où s'approcher ?

J'entens les Camps ennemis
Chanter d'un ton de Victoire,
Jamais de Namur ſoumis
Le temps n'écrira l'Hiſtoire.
Ce Rocher réſiſtera,
Ce Rocher nous vengera
De tous les coups de la France.
Là tombera ſon orgueil ;
Et nous verrons ſa puiſſance
Se briſer à cet écueil.

❁

Louis *le Chef & le Roi*
De ſes Troupes renommées,
Vient, & marche ſous la Loi
Du Seigneur Dieu des Armées.
Redoutable & gracieux,
Fut-il Héros ſous les Cieux
Plus digne de la Victoire?
Quel port! quel air plus qu'humain!
Sur ſon front brille la gloire,
Et la force eſt dans ſa main.

❁

Je voi tout en mouvement:
On foüille, on creuſe, on avance:
Louis, *ſans perdre un moment,*
Ordonne, agit, récompenſe.
C'eſt à qui s'efforcera,
C'eſt à qui ſurmontera
Le temps & la deſtinée.
Que de zèle, que d'amour!
Quoi, le travail d'une année
Se fait en moins d'un ſeul jour!

❁

Ceux qu'avoit vû le Soleil
Dans le plus grand feu des armes,
Se rendant tous au ſommeil
En goûtent les plus doux charmes.
Pour eux la paiſible Nuit
Finit la peine & le bruit;
Louis *ſeul travaille encore.*
Chaque heure a ſes ſoins nouveaux:
Il veille, & demain l'Aurore
Le verra ſur les Travaux.

❀

Il court avec ses Soldats
Par un foudroyant orage,
Seigneur, arrêtez ses pas.
Où l'emporte son courage?
Hélas, je voi sous sa main
Blessé d'un plomb inhumain
Un jeune Prince qu'il aime. *M. le Comte* de Toulouse.
Que ce coup donne d'effroi!
Que le péril est extrême!
Ah, Seigneur, sauvez le Roi!

❀

Quoi! tous les Démons de l'air
A ce Héros font la guerre!
Les Vents ramenent l'hyver,
La pluye inonde la terre.
Au temps des fleurs les frimats
Viennent saisir ses Soldats,
Pour éteindre leur courage.
C'est en vain; un feu trop beau
A le servir les engage,
Et ce feu brûle dans l'eau.

❀

Qui pourroit compter les soins
De ce Monarque invincible,
Dans les extrêmes besoins
Que cause un temps si terrible?
Les Convois sont arrêtés,
Les Fourages sont gâtés,
Il faut ici des miracles.
Il les fait, & sa Raison
Surmonte tous les obstacles
D'une mortelle saison.

Vous, Ligueurs, que faites-vous?
Que devient votre vengeance?
Où sont tombés ces grands coups
Dont vous menaciez la France?
Pourquoi tenir à grands frais
Dans un Camp, sur vos guérets,
Cent mille hommes inutiles?
N'ont-ils donc ni cœur ni bras?
Qui peut les rendre immobiles?
Pourquoi n'avancent-ils pas?

Que dira Bruxelle, Anvers?
Que dira toute l'Espagne?
Quoi! vous qui passez les Mers
N'osez passer la Mehagne?
Hé bien, vous serez au moins
Les grands & fameux témoins
D'une Victoire incroyable.
Par des coups prodigieux,
Demain Namur imprenable,
Namur est pris à vos yeux.

Combien d'affreux Bataillons
Sur ce Roc inaccessible!
Que de brûlans tourbillons!
Le Vésuve est moins horrible.
Sur ces murs si hauts, si forts,
Se font voir toutes les Morts
Que l'on peut voir dans la Guerre.
Mille feux tombent de l'air,
D'autres feux crevant la Terre
Semblent sortir de l'Enfer.

Mais le courage François
Plus ardent que le feu même,
Au nom du plus grand des Rois,
A fait un effort extrême.
Enfin Namur est à nous.
Chantons nos airs les plus doux;
Mais quoi! le Vainqueur soupire.
La Paix seule a tous ses vœux,
Et sa grande ame n'aspire
Qu'à rendre le monde heureux.

ODE AU ROI,

Par M. PERRAULT, de l'Académie Françoise.

ON me trouvera peut-être bien hardi de faire imprimer une Ode qui ne ressemble point à l'Ode Pindarique *qu'on vient de donner au Public, comme l'unique modele de cette sorte de Poësie; mais j'ai cru que ce manque de conformité ne devoit pas m'empêcher de la faire paroître, puisque l'Ode Pindarique ne ressemble pas aux Odes de Pindare. Le principal caractere de ce Poëte Grec c'est de s'emporter souvent hors de son sujet; son prétendu imitateur suit le sien pas à pas sans le quitter, contre le précepte qu'il en a donné dans son Art Poëtique. * Pindare est toujours élegant & soutenu; l'Auteur de l'Ode Pindarique s'est servi en plusieurs endroits d'expressions triviales & populaires, qui ont sauté aux yeux de tout le monde. Pindare ne goguenarde point dans ses Odes, le Réformateur ne fait autre chose dans la sienne, & croit le faire agréablement, comme quand il dit:* A couvert d'une riviere, venez vous pouvez tout voir. Considérez &c. *ou quand il dit,* Et désormais gracieux; porter les humbles nou-

REMARQUES.

* D***. Art Poët. Chant second. Vers 71. & 72.

velles. *L'ancien Pindare ne mêle point de traits Satyriques dans ses Odes, & le Pindare moderne finit la sienne par un trait de Satyre contre l'*Auteur du Saint Paulin. *Cet Auteur doit être bien glorieux qu'un si grand Poëte quitte les loüanges du Roi pour parler de lui. Il est vrai que c'est pour se loüer soi-même, mais pourquoi n'observe-t-il pas le précepte qu'il donne dans la premiere de ses Satires *, & de quoi s'avise-t-il de mêler ses loüanges à celles d'un Héros?*

*Il est donc vrai que l'Ode prétendue Pindarique n'est point composée à la maniere de Pindare, mais à la maniere de M. D***. C'est le même Style de ses autres ouvrages, & toute la différence qu'on y peut remarquer, c'est que dans celui-ci il a tâché de faire mieux qu'il ne pouvoit. L'Ode qu'on va voir est à la maniere de l'Auteur du S. Paulin, qui ne prétend nullement donner des leçons aux autres, ni avoir trouvé* des sources *qui leur soient inconnues. Pour peu qu'elle ait le bonheur de plaire, il sera content, & ne s'opposera jamais à l'approbation dont le Public voudra honorer les ouvrages qui l'auront méritée.*

Il seroit à propos de dire ici quelque chose de l'avis au Lecteur qui précede l'Ode Pindarique; mais cet avis est si étrange, *qu'il mérite une réponse à part, ou point du tout.*

REMARQUES.

* Discours au Roi, Vers 23. & 24.

ODE

AU ROI.

JE veux aux Races futures,
Par les accens de ma voix,
Transmettre les Avantures
Du plus grand de tous les Rois.
Pour accomplir ma promesse
Je ne veux point d'une Yvresse
Qui m'agite de ses feux,
Ni que ma Muse s'égare
En suivant le vieux Pindare
Dans ses écarts ténébreux.

La Raison que j'ai choisie
Pour mon immuable Loi,
Veut que toute frénésie
Se retire loin de moi.
Il faut qu'au fond de mon ame,
D'une lumineuse flamme
Regne la sérénité,
Pour voir d'un œil clair & sage,
Des Vertus qu'elle envisage
L'immense sublimité.

Les branches toujours nouvelles
Qui préservent du Tombeau,
Et les palmes les plus belles
Ombragerent son Berceau.
Dès l'aurore de sa vie,
De son belliqueux Génie
Brilla la mâle vigueur:
Dans ses Guerriers il s'imprime,
Et par leurs bras qu'il anime,
Par-tout il se rend Vainqueur.

Ce fut lui qui dans les plaines
De Norlingue & de Rocroi,
Aux ames les plus hautaines
Porta le mortel effroi;
*Du fier Héros * de sa Race*
La jeune & bouillante audace
En ressentit la chaleur,
Et sa force accoutumée
S'en reconnut enflammée
Par une double valeur.

* Feu M. le Prince, alors Duc d'Anguien.

Que fut-ce donc quand lui-même
Il alla de toutes parts,
Le front ceint du Diadême,
Arborer ses étendarts?
Les Forts qui gardent la Flandre,
Trop foibles pour la défendre,
Tomberent sous ses exploits;
Et par des coups de sa foudre
On le vit réduire en poudre
Quatre villes à la fois.

L'orgueilleux Rhin qu'intimide
Cette moiſſon de Lauriers,
En vain par ſon cours rapide
Veut arrêter nos Guerriers;
Du plus vaillant Roi du monde
L'œil, qui les ſoutient ſur l'Onde,
Leur rend le paſſage aiſé,
Malgré les flots qui boüillonnent,
Et malgré les feux qui tonnent
Sur le rivage oppoſé.

Tous les rayons de la Gloire
Couronneront ſes hauts faits,
Et du Char de la Victoire
Il impoſera la paix.
Par-tout des vives allarmes
Et des menaçantes armes
Regnoit le bruit furieux;
A ſa voix, toute la Terre
De ſon ſein bannit la guerre
Et ſe tut devant ſes yeux.

La ſage magnificence
De ſes pompeux bâtimens,
Laiſſera de ſa Puiſſance
Cent glorieux monumens.
Sous * les regards favorables,
Par leurs travaux admirables
Refleuriront les beaux Arts;
Jamais leur divine adreſſe
N'a tant embelli la Grece
Ni le ſiècle des Céſars.

* Il faut *ſes*.

Les nations où l'Aurore
Voit ses Trésors ramassés,
Celles du Rivage More,
Celles des Climats glacés,
Sur la loüange imparfaite
Que l'immortelle Trompette
En fait voler en tous lieux,
Accourent lui rendre hommage,
Et de son auguste image
Remplir leur cœur & leurs yeux.

Une si vive lumiere
Dont l'éclat nous fut si doux,
Blessa la foible paupiere
De cent Monarques jaloux:
Mais plus leur Ligue s'attache
A noircir de quelque tache
La gloire dont il joüit,
Plus cette gloire brillante
Par leur défaite s'augmente,
Les frappe & les ébloüit.

Tel contre un Torrent rapide
Ecumeux & brüissant,
D'une digue qui le bride
Le rempart est impuissant:
Plus long-temps est arrêtée
Sa course précipitée
Par ce frein audacieux,
Plus il rompt, plus il disperse
L'obstacle qui le traverse,
Plus ses flots sont furieux.

En vain ma Lyre s'apprête
A chanter ſur de hauts tons
LOUIS *faiſant la conquête*
Ou de Namur ou de Mons.
Lorſque ces affreuſes Roches
Fléchirent ſous les approches
Du bras qui les fit trembler,
Doctes Filles de Mémoire,
Son amour pour votre gloire
Vous diſpenſa d'en parler.

Mais, de Victoires brillantes
Quel eſſain remplit les airs?
Elles viennent triomphantes
De mille climats divers:
L'une ſur l'Onde ſalée
A vû ſa gloire comblée
Par cent valeureux efforts;
Et de deux Flottes captives
Vient étaler ſur nos Rives
Les innombrables Tréſors.

Cette Autre aux ailes dorées
Chante avec quelle vigueur
S'emparant de cent Contrées
*Marche le jeune * Vainqueur.*
Quelque part qu'il ſe préſente,
Son bras ſeme l'épouvante,
Foudroye & donne la loi;
L'Aigle même dans ſon aire
Devant un tel Adverſaire
Se cache & tremble d'effroi.

* Monſeigneur.

Celle-ci vient de la Meuse
Et fait retentir sa voix
De la défaite fameuse
Du fier Tyran des Anglois;
De ses Troupes éperdues,
Dans les vallons répandues
Elle dépeint la terreur;
Et de leur sang, dont sont pleines
Les Rivieres & les Plaines,
Elle-même a de l'horreur.

LOUIS *qui pourra donc croire*
Qu'après tant d'heureux combats,
Pour toi toute cette gloire
A souvent manqué d'appas?
Qui, quand tu vois l'Abondance
En regner moins dans la France,
Tu cesses d'en être épris;
Sa splendeur devroit te plaire,
Mais ton tendre cœur de Pere
Ne peut l'aimer à ce prix.

Aux vœux ardens de la Terre
Si le Ciel donne la Paix,
Tributs qu'enfanta la Guerre
Vous périrez pour jamais.
Nous nagerons dans la joye,
Et sur sa brillante voye
L'Astre étincelant de feux
Ne verra jamais paraître
Un Roi plus digne de l'être
Ni des Peuples plus heureux.

AVERTISSEMENT
DU NOUVEL EDITEUR.
SUR LES PIECES SUIVANTES.

L'*Ecrit intitulé:* BOILEAU aux prises avec les JE'SUITES, *est une Lettre anonyme de* 55. *pages d'impression* in-12, *datée* de Paris le 25. Juin 1706. *Elle parut cette même année & fut vraisemblablement imprimée à Paris; mais le Libraire ne voulant pas être plus connu que l'Auteur, prit la fausse enseigne, dont on s'est servi si souvent pour les productions furtives;* A Cologne, chez les Héritiers de Pierre Marteau. *Cet Ecrit ne pouvoit paroître dans une conjonâture plus délicate pour M.* Despréaux: *car il pensoit alors à publier, dans une nouvelle Edition de ses Oeuvres, sa* Satire contre l'Equivoque; *& comme il y attaquoit à force ouverte tous les mauvais Casuistes, sans pouvoir s'empêcher d'y témoigner un reste de ressentiment contre les* Journalistes de Trevoux *en particulier, cette* Satire *seule suffisoit pour lui faire appréhender bien des tracasseriés. Il n'avoit donc pas besoin de voir l'histoire de son démêlé avec ces* Journalistes, *retracée fort inconsidérément, sinon très-malicieusement, dans un Ecrit public, où l'on ne se faisoit pas même scrupule de lui attribuer une Pièce de Vers tout-à-fait indigne de lui, & si injurieuse aux* Jésuites, *qu'il n'en falloit pas davantage pour le perdre, s'ils venoient à présumer seulement qu'il en pût être l'Auteur. C'est cette même Pièce dont il parle dans l'*Avertissement *sur sa* XII. Satire *& qu'il avoue lui avoir causé beau-*

coup de chagrin. (a) Il en témoigna sa peine, avec un mépris mêlé d'indignation, dans une Lettre qu'il écrivit à M. Brossette *le* 12 *Mars* 1707.

REMARQUES.

§. (*a*) *Il en témoigna sa peine* &c.] M. *Brossette* avoit écrit de Lyon, le 25 Janvier 1707, à M. *Despréaux* ce qui suit. „ On me prêta hier, pour une heure seule-„ ment, un Livre nouveau, dans lequel vous faites un „ grand rôle; car vous en êtes le Héros. Ce Livre est „ intitulé: *Boileau aux prises avec les Jésuites*, & l'on „ y décrit toute l'histoire du dernier démêlé que vous „ avez eu avec eux, au sujet des *Journaux de Trevoux*. „ Toutes les Pièces de part & d'autre y sont rappor-„ tées, & l'on finit par une Epître Satirique de 50. „ ou 60. Vers, qui vous est attribuée, mais qui est „ bien indigne de vous. J'avois déja vu tout cela, „ excepté cette derniere Pièce, dans laquelle ils ne „ sont pas ménagés, non plus que dans le reste du Li-„ vre. Comme je ne doute pas que vous ne l'ayez lu, „ je ne m'étendrai pas davantage sur cet article: mais „ je vous prie de me mander ce que vous en sçavez „ &c. " M. *Despréaux* répondit: „ Je vous dirai ... „ que si l'Ouvrage dont vous me parlez, qui a été fait „ à l'occasion de mon démêlé avec *MM. de Trevoux*, „ est celui qu'on m'a montré, & où l'on met en jeu „ mon Frere avec moi, c'est bien le plus sot, le plus „ impertinent & le plus ridicule ouvrage qui ait ja-„ mais été fait, & qu'il ne sçauroit sortir que de la „ main de quelque misérable Cuistre de Collége qui ne „ nous connoît ni l'un ni l'autre. Le misérable m'y „ attribue une Satire où il me fait rimer *épargner* avec „ *dernier*. Il nous donne à l'un & à l'autre pour con-„ fident un M. de *la Ronville*, qui ne nous a pas vu „ seulement, je crois, passer dans les rues. En un „ mot, le Diable y est. " (Voyez les *Lettres Familie-res de Mrs. Boileau-Despréaux & Brossette*, publiées par M. *Cizeron-Rival*, à Lyon 1770. Tome II. pag. 165. & 171.) Les qualifications, bien méritées, que M. *Despréaux* donne ici au Livre en question, prouvent combien il étoit indigné du rôle qu'il y joüoit, & sur-tout de la Satire qu'on lui attribuoit si peu judicieusement & si faussement.

On conçoit aisément pourquoi dans les Remarques *de ce* Commentateur *il n'est pas dit un mot de* Boileau aux prises avec les Jésuites. *Il devoit ménager cette Société, qui ne lui étoit pas moins redoutable qu'à M.* Despréaux. *Vraisemblablement la même raison a imposé silence à M.* De St. Marc. *Mais pour M.* Du Monteil, *il faut qu'il n'ait pas connu l'Ecrit en question, puisqu'il n'en a rien dit.*

Malgré tout ce qu'il peut y avoir de faux dans cette petite Histoire du démêlé de notre Poëte, on la croit propre à intéresser le Lecteur, soit parce qu'elle remonte jusqu'à la source de ce démêlé, qui venoit originairement de la dispute de M. Despréaux *avec le Pere* Cheminais (*anecdote plus que vraisemblable, mais prudemment omise par le* Commentateur); *soit à cause qu'elle répand du jour sur quelques endroits de l'*Epître XII. *&* de l'Avertissement *sur la* XII. Satire, *soit enfin parce qu'elle contient quelques Pièces de Vers relatives à l'objet principal, qui ne sont que peu ou point connues aujourd'hui, & que par cette raison on ne sera peut-être pas fâché de voir, quelque méchantes qu'elles soient.*

A la suite du tout, viennent trois Lettres *tirées des* Lettres Familieres *&c. citées dans la* Remarque (*a*) *ci-jointe. Il étoit nécessaire de les rapporter, pour faire voir jusqu'où alla le ressentiment des* Jésuites *au sujet de la Pièce de Vers faussement attribuée à M.* Despréaux.

Au reste, on a jugé que tout cela ne pouvoit être mieux placé qu'à la fin des Poësies de notre Auteur & dans le Volume où sont ses Epigrammes.

(1) BOILEAU AUX PRISES AVEC LES JÉSUITES,

Et des Eclairciſſemens ſur les Oeuvres de ce Poëte.

De Paris le 25. Juin 1706.

JE ſuis bien éloigné de blâmer la curioſité que vous montrez pour tout ce qui peut avoir du rapport avec l'Hiſtoire des Belles-Lettres. Je ſuis

REMARQUES.

(1) On lit à la tête de cette petite Brochure ce qui ſuit: „ LE LIBRAIRE AU LECTEUR. J'ai eſpéré que ce „ petit Livre ſeroit bien reçu dans le monde, d'autant „ plus qu'il n'y a gueres de perſonnes qui n'ayent la „ curioſité de ſçavoir le détail d'une diſpute qui a „ éclaté. Les *Jéſuites* & Mr. *Boileau-Despréaux* tien- „ nent un rang trop conſidérable parmi les gens de Let- „ tres pour-que l'on ne ſoit pas bien aiſe d'apprendre „ les motifs & les ſuites de leur différend. Il me reſte „ à vous dire que l'Auteur de cet Ouvrage, qui ne „ l'avoit fait que pour le plaiſir d'une Perſonne de „ qualité amie de Mrs. *Boileau*, n'a pas cru devoir „ faire un détail de leur Famille qui en étoit parfaite- „ ment connue. Il ſuffit d'avertir que M. l'Abbé *Boi-* „ *leau*, dont il eſt parlé dans cette hiſtoire, n'eſt point „ le fameux Prédicateur qui mourut preſque en même „ tems que le Pere *Bourdaloue*; mais le Docteur de

même ravi, que vous ayez ignoré jusqu'ici le fameux démêlé qui s'est émû, durant mon séjour à Paris, entre Monsieur *Boileau-Despréaux* & les Révérends Peres *Jésuites*: puisque cela me donne occasion de vous marquer l'éxactitude avec laquelle je tiens ma parole. Je vous ai promis de vous en faire un fidele récit. Je vais tâcher de m'acquitter de ce devoir sans passion; je ne chargerai point mon stile d'une multitude d'invectives dont les Historiens, trop attachés à un parti, gâtent ordinairement leurs Ouvrages, & en voulant décrier le parti qu'ils haïssent, perdent toute la créance qu'ils demandent en faveur de celui dont ils disent du bien; heureusement je suis dans cette indifférence si requise à un homme qui a entrepris de donner au Public le détail d'une Histoire: ainsi quand je vous rendrai compte de leur querelle, je ne prendrai aucun parti. Je me contenterai d'expôser *l'occasion de leur démêlé*, *les Ouvrages Satiriques dont ils se sont attaqués*, & *défendus*. J'y joindrai *quelques Pièces particulieres*, qui doivent nécessairement entrer dans mon Histoire,

REMARQUES.

„ Sorbonne ci-devant Grand-Vicaire de Sens, & aujourd'hui Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. „ Il est le Frere aîné † de M. *Boileau-Despréaux*, & c'est „ à lui que nous sommes redevables d'une Traduction „ du Traité de *Ratramne* sur l'*Eucharistie*; de l'*Histoire* „ *des Flagellans*, qui a tant fait de bruit dans le monde, & dont la Réponse qu'on y a faite, a paru si „ foible, que ses Ennemis ne se sont pas crû en sureté s'ils ne faisoient défendre à cet Abbé, de la part „ du Roi, d'y répliquer: Chose inoüie dans la République des Lettres qui doit être libre. Nous avons „ encore de lui d'autres Ouvrages, pleins d'un raisonnement très-solide, & d'une littérature très-profonde. "

† aîné de *Boileau-Despréaux*, mais puîné de *Gilles Boileau*, mort dès 1669.

quoiqu'elles ne soient ni de l'un, ni des autres. Voici l'origine de cette guerre qui a partagé tant de Beaux-Esprits.

Vous vous souvenez, sans doute, que le sçavant (2) Monsieur *de Lamoignon* tenoit chez lui une espece d'Académie, où tout ce qu'il y avoit de gens qui aimoient les Belles-Lettres dans Paris, se trouvoient assidûment certains jours de la semaine. Messieurs *Baillet*, *de Varillas*, *Despréaux*, *Boileau* le Chanoine de la Sainte-Chapelle, & quantité d'autres Sçavans d'un mérite très-distingué, primoient dans cette Assemblée; une profonde Erudition y décidoit les questions que le hazard avoit amenées. Ce fut dans cette même Conférence qu'un Académicien plein de vivacité & de bons mots, en donna un au Pere *Bouhours* qui s'étoit émancipé jusques à railler le fameux Monsieur *Pascal* (3), sur ce que pour fuir l'orgueil & l'oisiveté, il se plaisoit, à ses heures de loisir, à recoudre & rapetasser des souliers: „ Je „ ne sçai pas, reprit l'Académicien, si Monsieur „ *Pascal* racommodoit de vieux souliers; mais tout „ le monde sçait qu'il a porté à la Société des „ Bottes toutes neuves ". Je vous laisse à penser

REMARQUES.

§. (2) *Monsieur de Lamoignon*] GUILLAUME DE LAMOIGNON, Premier-Président du Parlement de Paris, qu'il ne faut pas confondre avec M. *de Lamoignon* son fils, Avocat-Général, puis Président à Mortier, à qui l'*Epître VI.* de M. *Despréaux* est adressée. Il est parlé plusieurs fois de ces deux grands Hommes dans le cours des *Remarques*. Voyez sur-tout, au sujet du premier, la *Remarque* 4. Tome II. p. 450.

§. (3) *Monsieur Pascal*] Auteur des fameuses *Lettres Provinciales*, où la Morale relâchée des *Jésuites* est si bien dévelopée. Voyez les citations de plusieurs passages de ces *Lettres* dans les *Remarques* sur la *Satire XII.*

s'il fut applaudi de quelques perſonnes qui voyoient à regret que les P. P. *Jéſuites* ſe fuſſent introduits dans cette Aſſemblée.

Monſieur *Despréaux* avoit trop de modération pour en marquer ſa joye, bien que la mémoire de Monſieur *Paſcal* lui fût chere; il pouvoit ſe paſſer de ſe broüiller avec les P. P. *Jéſuites* qui avoient toujours marqué pour lui un reſpect inviolable; en effet, on ne pouvoit pas en recevoir des marques plus éclatantes. Le Pere (4) *Tarteron* en traduiſant quelques morceaux d'*Horace*, n'avoit pas voulu toucher aux endroits, que Monſieur *Despréaux* n'avoit traduits qu'en paſſant dans quelques diſſertations, telles que ſon *Diſcours ſur la Satire*, &c. Le Pere *Bouhours* à qui une grande politeſſe dans le ſtile, avoit fait trouver un accueil favorable auprès de ceux qui prétendoient à la perfection de notre Langue, qui eſt le but général de l'*Académie Françoiſe*; ce Pere, dis-je, avoit pris à tâche de citer Mr. *Despréaux* avec juſtice, comme un modele parfait, ſoit pour la juſteſſe & le brillant des penſées, ſoit pour la délicateſſe du Langage. On peut voir les Eloges qu'il lui donne dans *La maniere de bien penſer*, dans le Recueil des *Penſées ingénieuſes*, & dans les *nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe.* Pluſieurs autres Peres de la Société avoient pour lui une

REMARQUES.

§. (4) *Le Pere Tarteron*] JÉRÔME TARTERON, Jéſuite de Paris, mort en cette ville en 1720. à l'âge de 75. ans, a traduit en François *Horace*, *Juvénal* & *Perſe*. Le ſtile de ces Traductions eſt aiſé, naturel, élégant. Elles ſont même par-tout aſſez fideles, excepté dans les endroits obſcènes d'*Horace* & de *Juvénal*, ſur leſquels le P. *Tarteron* a paſſé légérement, par ménagement pour la Jeuneſſe à qui ſon Ouvrage étoit deſtiné.

vénération auſſi profonde, bien qu'elle fût moins brillante. Monſieur *Despréaux* n'avoit donc garde de s'attirer à dos, de gayeté de cœur, des gens qui l'eſtimoient, ſur-tout ne s'agiſſant que d'une bagatelle; mais il ne put éviter ſa deſtinée.

Quelque tems après on mit ſur le tapis une queſtion de Théologie, qui étoit alors fort à la mode. La Converſation roula ſur l'*Attrition* & la *Contrition*. La premiere y fut définie: *une douleur d'avoir offenſé Dieu purement & ſimplement pour la crainte de l'Enfer, ou pour l'eſpérance des biens éternels*; & quelques-uns de la Compagnie ſoutinrent, qu'avec la Confeſſion elle effaçoit les péchés. Monſieur *Despréaux*, après avoir demandé à ces Meſſieurs la définition de la *Contrition*, qui fut celle de toute l'Egliſe, ſçavoir: *que la Contrition eſt une douleur ſincere d'avoir offenſé Dieu parce qu'il eſt aimable*; ajoûta „ qu'il n'y avoit qu'elle qui „ pût donner de la force au Sacrement, puis- „ qu'elle-même en eſt une partie eſſentielle." (5) Le Pere *Cheminais*, ſi connu par *ſes Sermons & par ſes ſentimens de piété* qu'il a donnés au Public, étoit du ſentiment contraire, & défendoit de ſon mieux

REMARQUES.

5. (5) *Le Pere Cheminais*] eſt ce Théologien dont on a parlé dans l'Addition à la *Remarque* de M. *Broſſette* ſur le Vers 191. de l'*Epître XII.* Ce *Commentateur* ne l'a point voulu nommer, imitant la diſcrétion de M. *Despréaux*, qui, dans ſa *Lettre* à M. *Racine*, s'étoit contenté de le déſigner vaguement par ces mots: *petit Théologien avec qui j'eus une priſe chez M. de Lamoignon*. C'eſt chez ce même Magiſtrat que la Scène du Poëte & du *Jéſuite* eſt placée par l'Hiſtorien de leur combat Théologique; & cette circonſtance, qu'il tenoit apparemment de bonne main, pourroit lui faire trouver créance ſur d'autres particularités eſſentielles dont il ſera parlé ci-après, ſi elles n'étoient démenties par M. *Despréaux*.

l'*Attrition*. (6) La diſpute s'étant échauffée, ils apporterent l'un & l'autre toutes les raiſons imaginables. Enfin, Monſieur *Despréaux* voyant que ſon Adverſaire aimoit mieux ſe crever la poitrine, qu'il avoit extrêmement foible, que de ſe rendre aux lumieres de la raiſon, acheva de le confondre par ce diſcours. „ Selon vous, mon Pere, lui „ dit-il, l'*Attrition*, qui ne contient point la né-„ ceſſité d'aimer Dieu, peut ſuffire à un pécheur, „ pour le réconcilier avec lui. Et moi, je vous „ ſoutiens, que ſans un amour de Dieu, au moins „ commencé, le Sacrement eſt inutile; & que l'a-„ mour de Dieu eſt un devoir ſi eſſentiel à l'hom-„ me, que Dieu même ne peut l'en diſpenſer. „ Ah! juſte Ciel, s'écria le Pere *Cheminais*, voi-„ là la penſée de *Luther* & de *Calvin*." Monſieur *Despréaux* qui ne s'effraya point de ſe voir mis tout à coup dans la compagnie de gens dont il déteſtoit les Erreurs, continua ainſi d'un ton railleur. „ C'en eſt donc fait, mon Révérend „ Pere, me voilà Hérétique, & par conſéquent „ Réprouvé; mais attendons le Jugement, l'un & „ l'autre. Dieu me dira, ſelon vous: allez, mau-„ dit de mon Pere, vous qui avez ſoutenu que „ l'homme étoit obligé de m'aimer, allez prêcher „ une ſi pernicieuſe Morale aux Démons, vos „ compagnons de ſupplice. Quant à vous, il vous „ dira: venez mon bien-aimé qui avez dégagé

REMARQUES.

§. (6) *La diſpute s'étant échauffée,*] Mettez en parallele tout ce qu'on rapporte ici de cette diſpute, avec le récit qu'en fait M. *Despréaux* depuis le Vers 195. de ſon *Epître XII.* juſqu'au dernier, & vous inférerez de la comparaiſon, que notre Hiſtorien, s'il n'a pas copié le Poëte, devoit être bien inſtruit d'ailleurs, pour parler préciſément comme celui-ci.

„ l'homme d'un joug auſſi injuſte que celui d'ai-
„ mer ſon Créateur, venez deſabuſer les Anges,
„ & les Saints de l'erreur où ils ont été juſqu'ici. "
Ce fut à ce coup que l'effronterie de ſon Adverſaire l'abandonna. Sa honte parut par ſon embarras, le ſilence lui ſembla le meilleur parti, c'eſt auſſi celui qu'il prit. Qu'auroit-il répondu à des queſtions auſſi vives? Il ſortit quelque tems aprés & s'en alla (7) chez *Bazile Ponce* chercher des raiſons meilleures pour s'en ſervir, ſi l'occaſion ſe préſentoit jamais de revenir au combat. Quant à Monſieur *Despréaux*, il accompagna ſon frere juſques chez lui, où s'applaudiſſant moins de ſa victoire, que gémiſſant de voir l'erreur ſe gliſſer parmi des perſonnes qui ſont chargées de donner aux enfans les principes de la Religion, il ſongea à mettre par écrit toutes les raiſons qu'on lui avoit alléguées, & celles qu'il avoit rendues pour défendre la vérité. Enfin, pouſſé par les conſeils de Monſieur l'Abbé *Boileau*, & par le penchant invincible qu'il a de rendre ſa plume utile au Public, il crut ne pouvoir mieux faire que de lui donner un détail ſincere de cette Converſation, qu'il embellit des graces de la Poëſie Chrétienne, & où il traite à fond, & avec beaucoup de netteté, la plus belle & la plus importante matiere de la Religion. C'eſt ſon *Epître*

REMARQUES.

§. (7) *chez Baſile Ponce chercher*] c'eſt-à-dire, chercher dans les Ecrits de ce Théologien Scholaſtique des raiſons &c. Il faut ajouter à ce qu'on a dit de *Baſile Ponce* dans la *Remarque* ſur le Vers 239. de l'*Epître XII.*, qu'il a compoſé divers Ouvrages, intitulés: *De Sacramento Confirmationis. De impedimentis Matrimonii. De Sacramento Matrimonii. Variæ diſputationes ex Theologiâ Scholaſticâ & expoſitivâ &c.* Tous ces Ecrits, peu lus aujourd'hui, furent recueillis en un Volume *in-quarto* & publiés en 1630. par *Montesdoca*, Théologien Eſpagnol.

à Monsieur de Renaudot, de l'Académie Françoise; à la Famille duquel nous sommes redevables du profit agréable que nous tirons de la Gazette, & que nous n'aurions jamais connu, si (8) *Théophraste Renaudot* ne nous en eût donné la premiere idée.

Comme cette *Epître* étoit un peu courte pour faire un Volume, & que d'ailleurs il y avoit à craindre qu'elle n'eût la destinée ordinaire de toutes les feuilles volantes, Monsieur *Despréaux* y joignit deux *Epîtres* qu'il avoit composées depuis peu de tems, & qu'il n'avoit pû insérer dans la derniere Edition de son Livre. Ce sont deux imitations d'*Horace*. La premiere est imitée des *Satires*, & principalement de l'Epitre,

Vertumnum Janumque liber spectare videris.

La seconde est imitée de l'Epitre,

Villice silvarum, &c.

qui est aussi écrite à son Jardinier.

Il connoissoit trop bien la différence de ces trois Ouvrages, pour n'en pas faire une distinction. Il donna ordre à l'Imprimeur de vendre séparément l'*Epître* sur l'*Amour de Dieu*, à ceux qui n'auroient pas de curiosité pour les autres. Cela eut un succès merveilleux.

Monsieur le Cardinal *de Noailles* & feu Monsieur *de Meaux* lui donnerent des Approbations auten-

REMARQUES.

§. (8) *Si Théophraste Renaudot ne nous en eût donné la premiere idée.*] Il commença en 1631. à donner des Nouvelles au public, sous le nom de *Gazettes*. Il laissa un fils qui fut premier Médecin de M. le *Dauphin*, & qui ne contribua pas peu à mettre en vogue l'Antimoine.

tiques. Enfin, l'on commença à regarder ce dernier Ouvrage comme l'un des plus solides de cet Auteur, & il n'y eut que quelques Libertins, qui ne prenant pas de part aux matieres qui y sont traitées, jugerent qu'il n'avoit pas le même assaisonnement, ni le même sel que les *Satires*, sans vouloir réfléchir que la matiere ne pouvoit pas souffrir les mêmes ornemens, qu'une gayeté sur *Cotin*, ou *Chapelain*, & autres froids Ecrivains.

Les P. P. de la Société ne purent voir, sans un dépit mortel, qu'on ne se fût pas contenté de renverser leur systême. Ils furent piqués au vif, que leur adversaire eût rendu son triomphe public, & que chacun approuvât dans l'*Epître* nouvelle, des sentimens contraires à ceux de leur Pere *Cheminais*. Ce fut dans ce tems-là, qu'ils jetterent les fondemens de leur vengeance, & ils attendirent, avec une impatience inconcevable, l'occasion de la faire éclater.

Enfin, elle se présenta en 1701. On fit en Hollande une Edition nouvelle des Oeuvres de notre Académicien. On y ajouta pour la satisfaction du Lecteur, au bas des pages, une citation tout au long des endroits que Monsieur *Despréaux* avoit imités des Anciens. Ses Ennemis n'avoient garde de laisser échapper cette occasion. Ils s'en servirent dans le premier Ordinaire de *Trevoux*.

Vous sçavez sans doute que les *Jésuites*, qui se font une gloire d'avoir chez eux tout ce qu'ils voyent de bon parmi les Sçavans, non contens d'avoir dans leurs Couvens des Observatoires sur le modele de celui de Paris, ont aussi demandé à Monseigneur le Duc *du Maine* la permission de faire un Journal de Sçavans dans sa Principauté de Dombes. Ce Journal se publie tous les trois mois à Trevoux, & s'imprime sous le titre modeste de, ME'MOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES

SCIEN-

Sciences et des Beaux-Arts, qui sont, à proprement parler, „ les sentimens de la Société „ sur toutes les productions qui paroissent dans le „ monde."

Nos *Journalistes* n'eurent pas plus tôt reçû la nouvelle Edition de Hollande, qu'ils en parlerent dans leurs Me'moires, & inférerent: que Mr. *Despréaux*, qui avoit merveilleusement réussi quand il avoit copié les Anciens, n'avoit pas eu le même bonheur, quand il s'étoit ingéré de faire le Théologien; que l'agrément de sa Poësie, qui étoit attaché à la Satire, ne se trouvoit pas dans ce Traité, qui convenoit mieux à la Prose: & qu'enfin, les autres Poësies dont on avoit augmenté cette Edition, se sentoient beaucoup de la vieillesse de l'Auteur. Monsieur le Chanoine de la Sainte-Chapelle n'eut pas plus tôt lû cet article, qu'il fut trouver son frere. *Je sçavois bien*, dit-il en l'abordant, *que les Jésuites vous revaudroient le déplaisir que vous leur aviez fait.* Et lui montrant le Journal; *lisez*, lui dit-il. Mr. *Despréaux*, après avoir examiné l'article avec une tranquillité admirable, *que voulez-vous*, dit-il? *Ils ne me feront point rompre le silence que j'ai promis à ceux qui voudroient déchirer mes Ouvrages.* A ces mots, *Antoine*, le Héros de la seconde des nouvelles *Epîtres*, vint avertir que (9) Monsieur *de Marconville* étoit à la porte. Il

REMARQUES.

§. (9) *Monsieur de Marconville*] En donnant, dans la *Remarque* de l'*Avertissement*, la Lettre de M. *Despréaux* à M. *Brossette*, on a suivi les *Lettres Familieres* &c. qui portent: *de la Ronville*. Mais l'écriture de M. *Despréaux* n'étant, de l'aveu même de l'Editeur de ces *Lettres*, ni correcte ni aisée à lire, il y a beaucoup d'apparence que ce nom-propre n'a pu être bien déchiffré dans l'original, & qu'au lieu de lire *de Marconville*, on a lu *de la Ronville*. Peut-être aussi est-ce une faute d'impression, car il y en a un assez grand nombre dans l'Edition des *Lettres Familieres*. Au reste, on n'a pu sçavoir qui étoit ce

entra, & après les civilités ordinaires, il tourna la conversation sur les *Mémoires de Trevoux*, montra beaucoup de chagrin de l'injustice que l'on y faisoit à Monsieur *Boileau*, qui lui rendit la même réponse qu'à son frere. „ Cela seroit bon, reprit *Mar-* „ *conville*, si l'on n'en vouloit qu'à votre versifica- „ tion, mais vous voyez que c'est votre Morale „ & vos sentimens que l'on attaque." Cela détermina Monsieur *Despreaux* à prendre le parti d'envoyer aux *Jo malistes*, une *Epigramme* en forme d'avertissement, qu'ils se sont bien gardés de mettre dans leurs *Mémoires*. La voici.

M. BOILEAU AUX JÉSUITES.

(10) Mes Révérends Peres en Dieu,
Et mes Confreres en Satire, *&c.*

Dès que cette Epigramme fut faite, Monsieur *de Marconville* qui en reçut une copie, se chargea

REMARQUES.

Monsieur *de Marconville*, que l'Historien donne ici pour confident à M. *Despréaux*. Suivant la Lettre de celui-ci à M. *Brossette*, à laquelle on ne peut gueres refuser une entiere créance, le prétendu confident n'étoit pas même connu de notre Poëte. Voilà donc l'histoire en défaut sur une circonstance d'autant plus essentielle que ce Mr. *Marconville* paroît plusieurs fois sur la Scène & n'y paroît point oisif.

§. (10) *Mes Révérends Peres* &c.] On ne cite que les deux premiers Vers de cette *Epigramme*, parce qu'on l'a rapportée ci-devant en entier. Voyez l'*Epigramme XLVII.*

Il est étonnant que l'Historien ait omis la *Réponse* du Pere *Du Rus* à cette *Epigramme*. la *Réplique* de M. *Despréaux*, & l'*Epigramme* sur le *Livre des Flagellans;* trois pièces qui devoient nécessairement entrer dans cette Histoire, & qui firent bien autant de bruit dans le tems que celles qu'on va nous donner. Une omission si importante annonce peu d'exactitude & de fidélité.

d'en envoyer une au Collége de Loüis-le-Grand, & l'autre à Trevoux. Il en répandit plusieurs dans le monde. Vous sçavez avec quelle avidité Paris court après ces sortes de nouveautés. Il se trouva des gens, qui s'imaginerent qu'une dispute entre *Boileau* & les *Jésuites*, tous gens prompts à la repartie, produiroit de part & d'autre des Répliques; qui les amuseroient agréablement. Ils allerent siffler aux oreilles des *Jésuites*, qu'ils ne devoient pas souffrir qu'un Particulier comme Monsieur *Despréaux*, les morguât de la sorte. (11) Le Pere *Du Cerceau* qui se pique de Poësie Françoise fut chargé de la Réponse. Ce Pere vit avec plai-

REMARQUES.

§. (11) *Le Pere* DU CERCEAU *qui se pique de Poësie Françoise*,] JEAN-ANTOINE DU CERCEAU, né à Paris en 1670. & mort en 1730., a fait d'assez bonnes *Poësies Latines*; mais dans ses Vers *François*, où il a voulu imiter *Marot*, il n'a pas saisi la naïveté de son modele; & souvent il tombe dans le bas, qu'il confond avec le familier. Il ne laisse pas néanmoins d'amuser quelquefois par ses saillies & d'instruire par de bonnes réflexions. Parmi ses Ouvrages en Prose, on doit distinguer ses *Réflexions sur la Poësie Françoise*, qui sont très-judicieuses. Il y démontre par des raisons & par des exemples, que les *Inversions* légitimes, c'est-à-dire, celles qui ne préjudicient point à la netteté du sens, sont, avec la *Mesure* & la *Rime*, ce qui constitue le Stile Poëtique: mais il ne faut pas prendre ces parties intégrantes du Stile de la Poësie pour la Poësie même, à qui ces attributs ne suffisent pas: les *Fictions*, les *Figures*, les *Images* &c. lui sont encore plus essentielles. Une des bonnes preuves du P. *Du Cerceau* en faveur des *Inversions*, c'est qu'on les trouve presque par-tout dans *Racine*. On pourroit citer d'autres grands Poëtes, chez qui elles ne sont gueres moins fréquentes, ni moins heureuses, & observer qu'elles sont en plus grand nombre chez ceux qui passent pour avoir fait les Vers les mieux tournés, les plus beaux Vers. Ces Maîtres de l'Art sçavoient sans doute combien elles contribuent à la beauté de notre Poësie, quand elles sont bien placées.

ſir que la Société lui remît ainſi ſes intérêts entre les mains.

Après avoir remercié ceux qui l'en prioient au nom de la Compagnie, il vanta beaucoup le mérite & la réputation de celui avec qui il alloit avoir affaire, afin de faire mieux valoir le ſervice qu'on attendoit de lui. Tous l'en preſſerent avec plus d'inſtance, à la réſerve du Pere *Tarteron*, & de quelques autres qui remontrerent; „ que l'on s'al-„ loit attirer un déluge de *Provinciales*; qu'il ne „ falloit point irriter un ennemi puiſſant, toujours „ d'autant plus à craindre qu'il étoit en faveur, & „ qu'il étoit ſûr d'avoir les rieurs de ſon côté: que „ l'on devoit profiter de l'exemple de l'Académie „ Françoiſe, qu'un * Auteur Satirique avoit expo-„ ſée à la riſée de tous ſes Lecteurs, bien qu'il „ eût le tort de ſon côté". On mépriſa leurs avis qui ſûrement étoient les plus raiſonnables. Le Pere *Du Cerceau* eut donc ordre de travailler à la réponſe, & voilà celle qu'il fit.

RÉPONSE DES JÉSUITES.

Pourquoi donc, DESPRÉAUX, les Auteurs du Journal
Ont-ils mérité ta colere?
Puiſque tu reconnois que tu n'es qu'un *Corſaire*,
Pouvoient-ils te traiter d'Auteur original?
Enrichi de tes vols, ne crains point leur franchiſe,
Ton butin eſt de bonne priſe.
Ton frere, moins habile & moins ſage que toi,
N'a pas en ce métier ſi bien fait ſes affaires:
Et parmi les Sujets du Roi,
C'eſt le plus pauvre des *Corſaires*.

* *Mr. Furetiere.*

On en donna, sans perdre de tems, une copie à tous ceux des Peres qui devoient aller ce jour-là en visite; chacun des Précepteurs en eut une. Ainsi la réponse fut bien-tôt aussi publique, que l'Epigramme. Les amis de la Société y trouverent bien du sel. Les *Ordres Mandians* que Mr. l'Abbé *Boileau* avoit vivement offensés par le Livre de *l'Histoire des Flagellans*, virent avec plaisir qu'on l'eût mis de la partie. D'un autre côté les partisans de ces deux Messieurs trouverent beaucoup de foiblesse dans l'Epigramme: „ quoi! disoient-ils, est-ce qu'un Auteur, quand il s'enveloppe dans le mépris où il veut faire tomber son „ adversaire, reconnoît pour cela qu'il est digne „ lui-même de ce mépris? Et quand on a admiré „ ce Vers du même Poëte,

Mais pour Cotin & moi qui rimons au hazard.....

„ n'a-t-on pas reconnu que cette confusion n'étoit „ qu'un artifice? Et n'a-t-on pas distingué la froi- „ deur & le véritable mauvais du premier, d'avec „ la modestie maligne du Satirique? D'ailleurs, „ ajoutoient-ils, qu'avoit-on affaire de mêler là-de- „ dans Monsieur l'Abbé *Boileau*, lui qui n'avoit „ aucune part dans cette querelle.? Si ce n'est „ qu'on s'est souvenu qu'il n'avoit point favorisé „ les *Loyolistes*, quand la Sorbonne examina leur „ procédé sur les Cérémonies de la Chine." (12) L'Abbé *B***. qui étoit des amis de ce Docteur,

REMARQUES.

§. (12) *L'Abbé B**. qui étoit des amis* &c.] Voilà sur la Scène un autre Personnage, que l'on ne croit pas feint ou supposé, mais dont il faut deviner le nom, & l'on peut mal deviner. Seroit-ce l'Abbé *Boileau*, Prédicateur ordinaire du Roi, Ami & non Parent de l'Abbé *Boileau* Frere de notre Poëte? On sçait qu'il n'aimoit pas les *Jésuites*.

ne put s'en tenir à la condamnation de l'Epigramme; & comme son pere l'avoit souvent entretenu des artifices dont les *Jésuites* s'étoient servis dans les tems des premiers Voyages de l'Amérique, pour s'approprier le trafic du tabac & des castors dont il avoit été témoin oculaire, cela lui fournit la réponse que vous allez lire.

RÉPONSE DE L'ABBÉ B**.

AUX JÉSUITES.

Est-il un plus pauvre butin,
Que de se voir chargé de Grec & de Latin?
Les Jésuites, Boileau, font bien mieux leurs affaires,
Ils feignoient, les rusés, d'aller prêcher la foi.
Mais on les vit bien-tôt, ces faux Missionnaires,
Beaucoup plus habiles que toi,
Chez les Nations étrangeres,
Animés du soin de leur Corps,
Devenir Marchands de Castors,
Et les plus riches des *Corsaires*.

Monsieur l'Abbé *B***. ne manqua pas d'envoyer aux *Jésuites*, & à son ami le Docteur, cette Piece, dès qu'elle fut faite. Monsieur l'Abbé *Boileau* achevoit de la lire, lorsque Monsieur *Despréaux* entra chez lui. Comme l'Auteur s'étoit caché, & que les personnes dont on s'étoit servi pour l'envoyer étoient des inconnus, & d'un secret inviolable, ces deux Messieurs ne purent le deviner. Monsieur de *Marconville*, qui avoit vû entrer Monsieur *Despréaux*, & qui se doutoit qu'il y avoit quelque nouveauté, ne tarda guere à s'al-

ler informer de l'état de la Guerre nouvelle. Le plaisir qu'il eut de voir draper des gens qu'il n'aimoit point, lui arracha un souris qui persuada à ces Messieurs que la réplique étoit de lui. Il eut toutes les peines du monde à les assurer qu'il n'y avoit aucune part. La conversation ayant changé, Monsieur *de Marconville* parla de plusieurs nouveautés. Il tira de sa poche une Ode *sur l'Abbaye de Notre-Dame de la Trape*, de la composition d'un de ses Amis. Elle avoit été goûtée dans le monde, & même on en avoit fait une traduction Latine fort belle. Mrs. *Boileau* en parurent assez contens.

Sur ces entrefaites, un Valet-de-chambre apporta une Lettre qu'il venoit de prendre à la Poste. Elle étoit adressée à Monsieur *Despreaux*. Il n'en eut pas plus tôt vû le cachet, qu'il reconnut qu'elle venoit d'un Académicien, qui étant allé prendre l'air à la campagne, avoit eu nouvelle du démêlé de son ami & des *Jésuites*. Il lui donnoit avis de modérer son ressentiment contre des gens aussi dangereux que l'étoient ses Ennemis. Et il finissoit sa Lettre par ces Vers.

De quoi diable t'avises-tu
De te faire ennemi de l'Ecole d'Ignace?
Boileau, ne sçais-tu pas que leur jalouse audace
N'a jamais épargné ni sçavoir, ni vertu?
Tu fus toujours traité par ces faux Molinistes,
De pieux Ecrivain, & d'Auteur sans défaut.
Bien-tôt tu te verras au rang des Jansénistes,
Et plus persécuté qu'Arnauld.

On fut étonné que le bruit de cette avanture fût déja répandu si loin. Monsieur *Despreaux* ne fut pas si-tôt chez lui, qu'il écrivit à son Ami la Lettre suivante.

MONSIEUR,

„ Je ferois beaucoup plus fenfible à la querelle
„ que les P. P. *Jéfuites* me font aujourd'hui mal
„ à propos, fi je me connoiffois coupable envers
„ eux; mais je ne vois rien en moi qui ait pû m'at-
„ tirer ce grand courroux, qu'ils font éclater pu-
„ bliquement dans Paris. Il eft vrai que j'ai été
„ toujours un fincere admirateur des Ecrits de
„ Meffieurs *Arnauld* & *Nicole*; mais je n'en ai
„ pas moins rendu juftice aux Auteurs de la Socié-
„ té, & le Pere *Bouhours* qui fçavoit mes fentimens
„ là-deffus, ne trouva pas que ce fût une raifon
„ pour me haïr. Je me fouviens que quand je
„ fis imprimer mon *Epître à mes Vers*, il fe plai-
„ gnit fort de la fin qui loüoit Monfieur *Arnauld*,
„ d'une maniere fort défagréable aux perfécuteurs
„ de ce grand Homme. Tout ce que je puis vous
„ dire de certain fur la conjoncture préfente, c'eft
„ que la haine dont on voudroit me faire la victi-
„ me, n'eft pas générale parmi les R. R. P. P.
„ de la Compagnie, & qu'il y en a à qui je rends
„ affez de juftice, pour croire qu'ils n'ont point de
„ part aux fentimens injuftes de leur corps à mon
„ égard. Je vous fuis redevable de votre avis,
„ & je fuis perfuadé que le filence me vengera
„ affez de toutes les fottifes que l'on publie con-
„ tre moi,

Je fuis, MONSIEUR, &c.

Quelque tems s'écoula fans que l'on vît rien de part ni d'autre. Il fembloit que cette guerre fût entiérement affoupie, lorfqu'il parut dans le monde une efpece de Satire que l'on attribuoit à Mr. *Machuel*, l'un des plus galans hommes de l'Univerfité de Paris. Cet homme qui avoit une finguliere vénération pour notre Auteur, avoit conçû

un chagrin extrême, de ce qu'il ménageoit des ennemis qui l'épargnoient si peu. Voici les Vers qu'il lui envoyoit sur ce sujet.

EPITRE DE M. MACHUEL

A M. DESPRÉAUX.

OUI, ranime, il est tems, ta satirique audace.
Reprens ton Juvénal, & relis ton Horace.
Toi qu'on vit si souvent, les armes à la main,
Fronder Cotin, Perrault, Liniere, & Chapelain,
Et tant d'autres *Auteurs*, *dont la Muse inutile*
Infecta trop long-tems & la Cour & la Ville.
Tu souffres, DESPRÉAUX, qu'un rimeur de travers
Attaque impunément & ta gloire & tes Vers;
Et que te reprochant une lente vieillesse,
Il seme dans Paris une insolente Pièce,
Où s'érigeant soi-même un Trône Impératif,
Il juge tes Ecrits d'un Arrêt décisif?
Croi-moi, c'est trop souffrir, va, cours à la vengeance.
D'un procédé si lent, que veux-tu que l'on pense?
„ DESPRÉAUX, dira l'un, affoibli par les ans,
„ Aime mieux mépriser des ennemis puissans,
„ Que de nous avoüer, en montrant sa foiblesse,
„ Que son esprit le quitte avecque la jeunesse.
„ Je sçai gré, dira l'autre, à sa précaution,
„ Il se veut ménager par-là sa pension,
„ Il craint trop de la perdre en offensant La Chaise.
C'est ainsi que de toi l'on raisonne à son aise.
Fais taire tous ces bruits; confons ton Ennemi.
Fais voir que tu n'étois qu'un Lion endormi.

Qu'il tombe sous les coups de ta valeur premiere.
Pour des Vers pleins de fiel quelle riche matiere !
Ceux que jusqu'à présent les tiens ont terrassés,
N'étoient que des Rimeurs foibles & harrassés ;
Mais ceux qui maintenant s'offrent à la Satire,
Sont des Auteurs fameux que le Beau-Sexe admire ;
Le Marquis les fréquente, ils approchent du Roi,
Leur défaite est enfin un coup digne de toi.
Songe que cette guerre est par trop allumée !
Veux-tu par un refus perdre ta renommée ?
Di-nous leurs attentats, leurs profanes fureurs,
Les adoucissemens dont leurs lâches Docteurs
Retiennent le pécheur dans le sentier des crimes,
Et leurrent le Public par de fausses maximes ;
Leur * Cas de Conscience, artifice infernal,
Pour perdre les Sçavans, piége adroit & fatal.
Peins dans Toulouse en pleurs, † des filles désolées,
De leurs biens confisqués tristement exilées ;
Tandis que ces brigands, par d'injustes moyens,
Vont, la force à la main, envahir tous leurs biens.
Je n'aurois jamais fait ; si je voulois produire
Tous les sujets d'horreur qu'on offre à ta Satire.
BOILEAU, ne souffre plus qu'on soupçonne ta foi.
Si le nombre est pour eux, la justice est pour toi.

J'aurois peine à vous décrire les différens effets que cette Satire produisit dans les esprits partagés. Personne ne douta plus qu'on ne vît bien-tôt quelque réponse vive & piquante de la part de Monsieur *Despréaux*. Les *Jésuites* qui s'étoient assurés du suffrage d'une infinité de personnes, ne se

* Voyez l'*Histoire du Cas de Conscience*, par M. *Fouillou*.
† Voyez ci-après *Page* 273.

foucioient gueres de voir recommencer une guerre, dont ils n'avoient garde de prévoir toutes les suites. Leur Pere *Du Cerceau* étoit au comble de sa joye; tous les gens du Parti l'applaudissoient de son triomphe. „ *Boileau*, disoit-on, a bien vû „ qu'il avoit à faire à trop forte Partie. " Rien n'égaloit le plaisir que tous les *Jésuites* ressentoient d'avoir fait taire, leur sembloit-il, un Poëte peu souffrant, & dont ils ne s'étoient pas attendus d'avoir si bon marché. Mais cette joye étoit trop violente pour durer longtems.

Vermisseaux que nous sommes,
Comme le sort se rit des vains projets des hommes!

(13) Le R. Pere *Bouhours* qui languissoit depuis quelques années, toujours en proye à des dou-

REMARQUES.

§. (13) *Le R. Pere Bouhours qui languissoit*] DOMINIQUE BOUHOURS, né à Paris en 1628, se fit Jésuite à l'âge de 16 ans. On a de lui. 1°. Les *Entretiens d'Ariste & d'Eugene* in-12. 1671. 2°. *Remarques & doutes sur la langue Françoise.* 3°. *La maniere de bien penser sur les ouvrages d'esprit.* 4°. *Pensées ingénieuses des Anciens & des Modernes.* 5°. *Pensées ingénieuses des Peres de l'Eglise.* 6°. *L'Histoire du Grand-Maître d'Aubusson.* 7°. *Les Vies de St. Ignace & de St. François-Xavier.* On lui attribue une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, publiée sous le nom de M. *Dumas*, Docteur de Sorbonne. Quelqu'un a dit du P. *Bouhours*, qu'il ne lui manquoit pour écrire parfaitement, que de sçavoir penser. L'Abbé *de la Chambre* l'appelloit *l'Empeseur des Muses*, parce qu'il trouvoit peu de naturel dans son stile, & même dans ses pensées.

Notre Historien, qui ne date aucun des faits qu'il rapporte, auroit dû au moins les arranger dans sa narration suivant l'ordre des tems. Le Pere *Bouhours* mourut à Paris au Collége de Clermont le 27 Mai 1702. en sa 75me année, selon le *grand Dictionnaire Historique de Moréri.* Ici l'on fait venir la mort de ce *Jésuite* Bel-Esprit après l'*Epigramme* de M. *Despréaux* contre les

leurs très-aigues, qui ne lui donnoient presque point de relâche, perdit tout à coup l'usage de ces beaux talens qui lui avoient tant coûté à cultiver, & qui avoient fait tant d'honneur à son siècle, & à son Ordre; c'est-à-dire, en langage vulgaire, qu'il mourut. Ce fut une perte très-considérable pour la *Compagnie de Jésus*. Le chagrin de ses Confreres ne se peut exprimer; & comme il avoit occupé une place trop distinguée dans la République des Belles-Lettres pour mourir sans Epitaphe, *Non inepitaphiatus abivit*. On lui en fit en plusieurs Langues; mais de toutes celles qui firent le plus de bruit, ce fut celle-ci.

EPITAPHE DU PERE BOUHOURS.

Ci gît un bel Esprit qui n'eut rien de terrestre:
Il donnoit un tour fin à ce qu'il écrivoit.
La médisance ajoute, qu'il servoit
Le Monde & le Ciel par semestre.

De dire que ce fut précisément celle-ci, qui fut préférée aux autres, ni qu'elle ait été gravée sur son Tombeau, je n'ai garde de vous l'assurer. J'aurois trop à rougir si cela n'étoit pas véritable; mais à vous parler sérieusement, elle marque assez le caractere du Pere *Bouhours*, qui faisoit alternativement des Ouvrages de Littérature & des Livres de Piété; quant au surplus, j'ajouterai que c'étoit un homme aimable, aussi poli dans ses manie-

REMARQUES.

Journalistes de *Trevoux*, qui ne fut faite qu'en 1703. Mais on avoit besoin en cet endroit de l'*Epitaphe* qui va suivre, comme d'un nouvel incident propre à faire naître la seconde *Epigramme* attribuée au Pere *Du Cerceau*.

res que dans son stile. On lui a pourtant reproché que la trop grande délicatesse qu'il apportoit dans le choix des pensées & des expressions, l'empêchoit presque toujours de hazarder ces hardiesses nobles & heureuses, qui surprennent & produisent le merveilleux. Et notre ami Monsieur *Du Hamel*, le neveu du célèbre Philosophe, lui appliquoit ce Vers d'*Horace*.

Serpit humi tutus nimium, timidusque procellæ.

Quoi qu'il en soit, on ne manqua pas d'attribuer à Monsieur *Despréaux* l'Epitaphe du Pere *Bouhours*. Elle étoit Satirique, il avoit lieu de vouloir du mal aux *Jésuites*, c'en étoit assez pour former un préjugé qui leur donnoit occasion de l'insulter. Ils prierent le Pere *Du Cerceau* de recommencer la charge. Et comme il couroit un bruit dans le monde que Monsieur *Despréaux* mettroit au jour, quand on y penseroit le moins, quelques nouveaux Tomes de *Lettres-Provinciales*, il eut ordre de le prévenir là-dessus. Vous allez voir (14) comme le Poëte s'acquitta de sa commission.

REMARQUES.

§. (14) *comme le Poëte s'acquitta de sa commission.*] L'Epigramme qu'on va lire, & la précédente, n'ont pas la finesse de celle attribuée au P. *Du Rus*. On ne dit rien de leur stile Prosaïque; car les *Inversions* qui leur manquent, ne sont pas si nécessaires au *Genre Epigrammatique* qu'à la *grande Poësie*. On observera seulement que le P. *Du Cerceau*, qui les a si judicieusement recommandées, auroit dû les négliger un peu moins dans toutes ses *Poësies*, où il n'est gueres fidele à ses propres Régles. On peut lui appliquer, comme à bien d'autres, le

——— *Video meliora proboque,*
Deteriora sequor.

AUTRE EPIGRAMME DES JÉSUITES, A M. BOILEAU.

ON ne craint point, BOILEAU, ta satirique audace.
Il ne reste plus rien dans les beaux traits d'Horace
Dont tu puisses te revêtir.
Accablé d'ans, prêt à partir,
Conserve ta premiere gloire.
Qu'il ne soit point dit dans l'Histoire,
Qu'après avoir long-tems copié Juvénal,
Tu devins à la fin le singe de Pascal.

On prit pour rendre publique cette Epigramme les mêmes soins que l'on s'étoit donnés pour la premiere. Tous les curieux en furent bien-tôt pourvûs. Mille gens qui voyoient que Monsieur *Despréaux* ne parloit point d'y répondre, commencerent à l'accuser publiquement; & à se dire entr'eux les mêmes raisons qui ont déja été rapportées dans * l'*Epître en Vers*. On se détachoit insensiblement d'un parti, dont le Chef se défendoit si mal. C'est pour le coup que la Société se crut en possession du champ de bataille. Monsieur l'Abbé *Boileau* à qui beaucoup des amis de Monsieur son frere s'alloient plaindre du peu de soin qu'il prenoit de sa réputation, apprit bien-tôt les bruits injurieux que l'on semoit à son deshonneur. Il se crut obligé de lui en donner avis. Il alla donc le trouver chez lui. „ Quoi, dit-il, Monsieur *Despréaux*, sera-t-il dit que vous regarde-
„ rez toujours d'un œil stoïque toutes les insultes
„ que l'on voudra vous faire ? Souffrirez-vous en-

* Voyez, l'*Epître* de M. *Machuel*, page 265.

„ core longtems que l'on vous mette le pied ſur
„ la gorge, & que ces Corbeaux abuſent de la
„ retenue que vous avez? Que craignez-vous?
„ La Religion n'y eſt point intéreſſée, vous pou-
„ vez leur fermer la bouche facilement. Voulez-
„ vous être plus diſcret, & plus retenu que Meſ-
„ ſieurs *Paſcal*, & * *Nicole*, qui n'ont point cru
„ devoir épargner des gens qui ne ménagent per-
„ ſonne?" L'Abbé *B***. qui ſurvint appuya le ſentiment du Chanoine. Je viens, dit-il, de chez la Préſidente *De****. où le Pere *Le Jay* a penſé me démonter par la joye exceſſive & ridicule dont il a été pénétré, quand on lui a fait l'éloge des derniers Vers qui courent dans Paris. Son cœur palpitoit, & il n'étoit pas fort éloigné de dire: *c'eſt aſſez*, Madame, *c'eſt aſſez*; à l'exemple de ce Saint † *Jéſuite*, dont le cœur ne pouvoit ſuffire à ſes tranſports. „ Meſſieurs, inter-
„ rompit notre Poëte, je ne ſçaurois que vous ré-
„ péter ce que j'ai déja dit à mes Lecteurs. J'ai
„ ſçû défendre les Anciens que Monſieur *Perrault*
„ attaquoit & mépriſoit faute de les entendre; par-
„ ce que je les eſtime & que je leur trouve une
„ beauté vraye & ſolide. Mais pour mes ouvra-
„ ges que je n'admire point, c'eſt à ceux qui les
„ admirent à les défendre. — Cela étoit bon, reprit
„ le Docteur *Boileau*, lorſqu'on attaquoit ſimple-
„ ment des Satires, & que l'on répondoit à des
„ invectives, mais la choſe change de face." Tout ce qu'ils purent tirer de lui, fut qu'il y ſongeroit.

Quand on fera réflexion ſur la conduite de Monſieur *Deſpréaux*, on verra que ſon but a toujours été celui qu'*Eraſme* propoſe aux honnêtes gens qui

* *Auteur des Notes ſur les* PROVINCIALES, *ſous le nom de* VENDROK.

† *S. François-Xavier.*

se mêlent d'écrire: sçavoir, d'instruire en réjouïssant, & non pas de déchirer la réputation du Prochain. En effet, quand on examinera avec attention, les personnes sur qui roulent ses *Satires*, on trouvera qu'il avoit moins dessein de les offenser, que de conserver le bon goût, qui étoit perdu, si les *Cotins*, les *Pradons*, les *Chapelains*, & mille autres avoient prévalu sur ceux qu'il a loüés. Et je lui ai oüi dire qu'il auroit laissé Monsieur *Quinault* en paix s'il n'eût jamais fait que des Opéra; mais qu'il n'avoit pû voir avec tranquillité, que ce Poëte se donnât pour un modele du Dramatique. Ainsi donc voyant que la Satire que l'on attendoit de lui contre les *Jésuites*, n'étoit qu'une pure invective dont personne ne pourroit tirer aucun profit, & qui ne serviroit qu'à sa satisfaction, il ne croyoit pas à propos de perdre à cela les momens dont il étoit responsable à la postérité, qui devoit lui demander un détail exact & fidele des actions de *Loüis le Grand.* Ce pénible ouvrage étant sa principale occupation, il ne faut pas s'étonner s'il marquoit tant de répugnance à s'en distraire, pour se donner une satisfaction qui lui sembloit fort légere.

Il se rendit pourtant aux conseils de son frere. Plusieurs incidens tous frais lui donnerent une matiere assez belle pour l'engager à contenter tout d'un coup sa gloire & ses amis. Il courut à Paris un Factum de Messieurs de Brest, dans lequel ils se plaignoient de plusieurs violences que les *Jésuites* avoient conseillées, ou même commises dans leur Eglise, dont ils vouloient s'impatroniser.
„ On leur reprochoit, que pour favoriser un Curé
„ qu'ils avoient nommé, & troubler le véritable
„ qui avoit été nommé par ceux qui en avoient le
„ droit, ils avoient fait entrer des gens armés
„ dans la Paroisse; fait chanter une Grand'-Messe,
„ tandis

„ tandis que le Curé prêchoit ; & même fait tirer
„ un coup de fusil sur un Prêtre qui étoit pour
„ lors à l'Autel ; & celui qui en avoit détourné
„ le coup avoit été blessé ; & plusieurs autres sa-
„ criléges énormes contenus plus au long dans le
Factum." Les Magistrats de Brest vinrent se plaindre à la Cour, qui nomma quatre Commissaires, que les *Jésuites* sçûrent si-bien gagner, que Messieurs de Brest en eurent le démenti.

Il s'offroit encore une autre matiere. Des filles dévotes à Toulouse avoient fait entr'elles une Société pour vivre ensemble, dans un ministere de piété. Elles avoient amassé un fonds pour se garantir de la misere. Les R. R. P. P. *Jésuites* avoient trouvé le moyen de les faire passer pour des Fanatiques, & d'entrer dans leurs biens.

Voilà les connoissances que j'ai crû devoir vous donner sur l'état où étoient les affaires, quand Monsieur *Despréaux* fit la Satire que vous allez voir. Dès qu'elle fut achevée, il l'envoya à son frere avec ce Billet.

(15) „ J'ai suivi vos conseils, & je vous en-
„ voye la réponse que vous m'avez tant deman-
„ dée. N'en exigez point davantage de moi.
„ Voilà tout ce que j'ai pû faire pour vous. Sur-
„ tout ne l'exposez point sans l'avoir examinée ;

REMARQUES.

§. (15) Ce Billet, & les discours que l'on a fait tenir auparavant, soit à M. *Despréaux*, soit à l'Abbé *Boileau*, sont artificieusement feints pour amener la Piéce de Vers, qui doit couronner l'œuvre en remettant notre Poëte aux prises avec les *Jésuites* malgré lui : En effet une pareille production, quoique visiblement supposée, étoit très-capable de rallumer un feu mal éteint. L'attente des broüillons fut pourtant trompée ; sinon tout-à-fait, du moins en partie.

„ car pour moi je regrette même le peu de tems
„ que j'ai mis à la faire. "

(16) RÉPONSE GÉNÉRALE DE M. DESPRÉAUX AUX RR. PP. JÉSUITES.

GRANDS & fameux Auteurs, dont la docte Critique
Se donne sur mes Vers un pouvoir despotique,
Vous tremblez que lassé de suivre Juvénal;
Je ne devienne enfin le singe de Pascal.

REMARQUES.

§. (16) Voici la Pièce qu'on a faussement attribuée à M. *Despréaux*, & qui lui fit beaucoup de peine. Elle est bien désignée dans ce passage de sa Lettre à M. *Brossette* déja citée. „ Le misérable m'y attribue une „ Satire, où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*. " En effet c'est ainsi que riment les deux derniers Vers de la Pièce que l'Historien nous donne ici sous le titre de *Réponse générale de M. Despréaux aux RR. PP. Jésuites*. Cependant M. *Cizeron-Rival*, Editeur des *Lettres Familieres de Mrs. Boileau-Despréaux & Brossette*, fait entendre, on ne sçait sur quel fondement, que nôtre Poëte vouloit parler d'une *Epître*, que cet Editeur rapporte dans le Tome III. de ces *Lettres*, & que nous allons transcrire ci-après pour la satisfaction du Lecteur. Quoique cette *Epître* se soit trouvée parmi les papiers * de M. *Despréaux*, remis après sa mort à M. *Brossette*, il n'en résulte nullement que ce soit la Pièce que notre Auteur avoit en vue. Une preuve évidente du contraire, c'est qu'elle n'a point cet indice caractéristique, dont il est fait mention dans le passage rapporté ci-dessus; on veut dire cette rime du mot *épargner* avec *dernier*, rime si indigne d'un bon Poëte, que M. *Despréaux* semble l'avoir citée exprès à M. *Brossette* comme un témoignage suffisant de la supposition de tout

* M. *Cizeron-Rival* nous apprend qu'il est possesseur actuel de ces Papiers, par l'acquisition qu'il en a faite depuis la mort de M. *Brossette*.

Non, sur un tel sujet, ne craignez rien, mes Peres,
Mes veilles désormais me sont un peu trop cheres,
Pour les perdre à montrer aux Peuples abusés,
Sous des peaux de brebis, vos tigres déguisés.

REMARQUES.

l'Ouvrage en question. Si cette preuve seule n'étoit pas décisive, on pourroit y joindre cet autre argument: M. *Despréaux* faisant mention, dans son *Avertissement* sur la *XII. Satire*, des méchans Ecrits qui lui étoient faussement attribués, dit: „ Et entre autres une Pièce „ en Vers contre les Jésuites, également odieuse & in- „ sipide, où l'on me faisoit *en mon propre nom* dire à „ toute leur Société les injures les plus atroces &c." Or dans l'*Epître* dont il s'agit ce n'est point M. *Despréaux* qui parle; c'est au contraire à lui qu'on adresse la parole; & rien ne s'y dit *en son propre nom.* Cet autre indice manque donc à la Pièce, aussi-bien que le premier: au lieu qu'ils ont l'un & l'autre le plus juste rapport à la *Réponse générale* &c. On laisse au Lecteur à tirer la conséquence.

Voici l'*Epître* rapportée dans les *Lettres Familieres* &c. par M. *Cizeron-Rival*, avec quelques *Notes* de cet Editeur. Il est bon d'observer que les deux premiers Vers sont, mot pour mot, ceux par où commence l'*Epître* de M. *Machuel*, & que dans tout le reste les deux Pièces offrent à-peu-près le même Tableau, peint de deux manieres différentes.

EPITRE A MONSIEUR DESPRÉAUX.

OUI, *ranime, il est temps, ta Satirique audace:*
Reprens ton Juvénal, & relis ton Horace,
Toi, qui t'armant toujours contre de froids Auteurs,
Aux Pradons, aux Perraults, fis sentir tes fureurs;
Et qui sur les Cotins, pour divertir la Ville,
A grands flots répandois tes bons mots & ta bile;
Tu souffres qu'aujourd'hui au milieu de Trevoux,
Un Censeur à ta gloire ose porter des coups,
Et que de tes Ecrits épluchant chaque page,
Il attaque, BOILEAU, *ton plus parfait Ouvrage!* (a)

(a) L'*Epître* sur *l'Amour de Dieu.*

Aſſez de votre eſtime on revient de ſoi-même.
Jadis à votre égard notre erreur fut extrême,
Mais on n'ignore plus, les diſcours effrontés
Qu'à Sanchez, Belzébut en perſonne a dictés.

REMARQUES.

Tu te tais! ton eſprit, ſi prompt à s'échauffer,
D'un ſi foible Ennemi n'oſe donc triompher?
Quand on veut te flétrir dans le ſein de ta gloire,
Qu'on veut rayer ton nom du Temple de Mémoire:
Quand une indigne main t'oſe percer le flanc,
Dans tes veines, BOILEAU, *n'eſt-il donc plus de ſang?*
Cours aux armes. Allons: que ton feu ſe rallume:
Jamais un plus beau champ s'offrit-il à ta plume?
Et ſur les Eſcobars (b) & ſur les Tambourins (c)
Jette, pour te venger, le ſel à pleines mains.
Peins-nous de tes Cenſeurs les détours & les brigues,
Montre au Public dupé leurs honteuſes intrigues:
Di-nous, comment, forçant ſon obſcure priſon,
Queſnel (d) a ſçu tromper leur fer & leur poiſon:
Peins les lâches ſuppôts de leur vaine Doctrine:
Di-nous par quels reſſorts, ou par quelle machine,
La Cabale força le vertueux Herlin (e)
A ſuivre dans l'exil & Bourlet & Dupin (f).
Peins dans Toulouſe en pleurs, des Vierges outragées (g),

(b) *Antoine.Eſcobar*, Jéſuite Eſpagnol, Auteur de pluſieurs Ouvrages de Théologie, dans leſquels il applanit le chemin du Salut.

(c) *Thomas Tambourin*, Jéſuite Italien, mort en 1675. Sa morale eſt extrémement relâchée.

(d) *Paſquier Queſnel*, né en 1634. mort en 1719., fut tiré d'une priſon où l'avoit fait mettre l'Archevêque de Malines, par une voye ineſpérée, le 13. Septembre 1703.

(e) *Herlin*, fameux Janſéniſte, exilé par ordre du Roi, ainſi que M. *Bourlet.*

(f) *Loüis-Ellies Dupin*, né en 1657., mort en 1719., exilé à Châtelleraut pour avoir ſigné dans la fameuſe affaire du *Cas de Conſcience.*

(g) Les *Filles de l'Enfance de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt*, établies à Toulouſe en 1662. & ſupprimées par ordre de la Cour en 1686.

Que Châtel, Ravaillac, gens dévoüés aux crimes,
Avoient puisé chez vous ces damnables maximes:
„ Qu'à qui veut simplement perdre ses ennemis,
„ Tout, hormis la vengeance, est loüable & permis.

REMARQUES.

Dans Brest contre l'Autel, des Cohortes rangées (h).
Di-nous par quels Démons cent Prélats abusés (i),
Sous l'habit de Pasteurs, sont des loups déguisés.
Mets ce beau Dogme en Vers: On peut pour une pomme
[*Henriquez* (k) *le soutient* (l)] assassiner un homme.
Et dussent de Sanchez les comiques Ecrits
Faire même rougir les Phrinés, les Laïs,
Di-nous comme Sanchez, dans ses pages impures,
Exprima d'Arétin (m) *les infames postures.*
Di-nous si, sans salir son esprit & son cœur,
Marconville (n) *pourroit lire un si gras Auteur;*
Et si des Flagellans les Histoires critiques
Egalent de Sanchez les Remarques lubriques.
Suspens pour quelque temps ton glorieux emploi (o);
Venge un frere attaqué (p), *venge Arnauld, venge-toi.*

(h) Voyez le *Porte-Feuille du Diable* & les *Harangues des habitans de Sarcelles*, où cette affaire est fort détaillée.

(i) Voyez le *Journal* de l'Abbé d'*Orsanne*.

(k) *Henri Henriquez*, Jésuite Portugais, mort en Italie, en 1608.

(l) Dans sa *Somme de Théologie morale*, en Latin.

(m) *Pierre Arétin*, Poëte Italien, mort à Venise en 1556., a fait seize Sonnets sur les seize infames postures, gravées par *Marc-Antoine* d'après les desseins de *Jule Romain*. §. *Moréri* dit, *vingt Sonnets* & *vingt Planches*. Voyez *Diction. Hist.* aux Articles de *Marc-Antoine* & de *Jule Romain*.

(n) *Boileau* ne le connoissoit pas, & je n'ai pu sçavoir qui il étoit.

§. C'est M. *Cizeron-Rival* qui parle. Cet Editeur pouvoit du moins, à l'aide du mot *Marconville*, rectifier celui de *la Ronville*, dont on a parlé dans la *Remarque* 9.

(o) D'Historiographe du Roi.

(p) M. l'Abbé *Boileau*, Docteur de Sorbonne &c. Auteur de l'*Histoire des Flagellans*.

Mais pourquoi recourir aux Hiſtoires antiques?
Nos jours n'offrent-ils pas mille faits tyranniques?
Dans l'honneur, dans les biens des Docteurs outragés;
Les Chinois dans l'erreur par vous ſeuls replongés;
De Breſt par vos fureurs l'Egliſe profanée;
De Prêtres une troupe éperdue, étonnée,
D'une plainte frivole attendant le ſuccès,
Et déchue à la fin d'un trop juſte procès;
Dans leurs pieux deſſeins des Vierges traverſées;
De leurs propres foyers comme infames chaſſées;
Arnauld toujours en butte à votre ardent courroux;
Tout cela ſans mes Vers parle trop contre vous.
Sur un ſi beau ſujet pour écrire avec grace,
Ma Muſe n'a beſoin de Paſcal, ni d'Horace?
Et pour vous décrier chez la poſtérité,
Un Auteur n'a beſoin que de ſincérité.
De la mienne déja l'on commence à ſe plaindre;
Mais vous la connoiſſiez, & vous deviez la craindre,
Sans me forcer à rompre un ſilence obſtiné
Où par diſcrétion je m'étois condamné.
Que de lâches Auteurs craignent vos injuſtices;
A couvert de ma foi je ris de vos caprices;
Et ſous ce boulevart où j'ai ſçû me placer,
Vos traits empoiſonnés ne ſçauroient me percer.
Profitez, s'il ſe peut, d'un exemple fidelle,
Vous devez avoir ſçû l'avanture * d'Entelle.
Plus ſages déſormais ſongez à m'*épargner*,
Ou ſinon, rira bien, qui rira le *dernier*.

Monſieur l'Abbé *Boileau* avoit demandé avec trop d'empreſſement cette Satire pour la cacher

* *Enéide* Liv. V.

longtems; elle étoit trop ſelon ſon goût pour trouver à y réformer. Ainſi dans le tems qu'il alloit ſortir pour la communiquer à quelques Perſonnes de qualité qui s'intéreſſoient fort à tout ce qui regardoit Monſieur *Despréaux*, il entra chez lui une nombreuſe compagnie de Gens de Lettres qui devorérent cet Ouvrage à la lecture. Il fallut les contenter, chacun demandant d'en voir une Copie. Il ne faut donc pas douter ſi les Peres *Jéſuites* en furent bien-tôt informés. Ce fut alors qu'ils perdirent contenance, & comme les perſonnes même de leur parti qui avoient vû leurs réponſes avoient eu la curioſité de lire la dernière Satire de Monſieur *Boileau*, ils ne douterent point de la peine qu'ils auroient à réparer le tort qu'elle alloit leur faire.

Permettez-moi, Monſieur, de vous faire faire ici une réflexion qui me paroît aſſez naturelle. Les *Provinciales* roulent ſur des ſujets inconnus à bien des gens, & quoiqu'elles citent les Auteurs dont on a extrait les bévues, tout le monde n'a pas aſſez de capacité, ni même aſſez de loiſir pour voir ſi ce qu'on impute aux *Jéſuites*, eſt vrai ou faux; & bien des lecteurs ſe ſont fait un mérite de Religion de douter de la ſincérité de Monſieur *Paſcal*. Mais les faits que l'on leur reprochoit étoient des Nouveautés. L'Hiſtoire des Cérémonies de la Chine avoit fait trop de bruit dans la Sorbonne & dans Paris pour être ignorée de perſonne. Le Factum de Breſt étoit entre les mains de tout le Peuple, & ſe vendoit publiquement ici chez la Veuve d'un Libraire de la rue de la Huchette. L'avanture de Toulouſe étoit ſi cruelle & ſi bien ſçue à Paris, qu'elle avoit excité mille perſonnes de piété à ſecourir quelques-unes de ces pauvres filles qui étoient venues juſqu'en cette Ville chercher de la protection; enfin le Cas de Conſcience avoit cauſé tant de trouble parmi les Sça-

vans de la Faculté de Théologie, que les uns avoient été bannis, comme Monsieur *Ellies Dupin.* Plusieurs autres avoient été obligés de se rétracter sous peine de perdre les avantages que leur science leur avoit procurés. Témoin le Pere *Alexandre*, fameux Ecrivain des *Jacobins*, qui avoit mieux aimé se dédire de sa signature, que de renoncer à sa pension. J'étois chez Monsieur l'Abbé *Boileau* le Docteur lorsque l'on lui apporta le Cas de Conscience à signer: „ allez, dit-il à „ celui qui le lui présentoit, je ne donne pas dans „ les fantaisies de votre Monsieur *Dumas.*" Monsieur *Dumas* est un vieux Docteur de Sorbonne aux gages de la Société pour y appuyer ses sentimens & l'avertir de tout ce qui se passe dans les Assemblées qui s'y font. Le Pere *Bouhours* qui avoit extrémement rabaissé la traduction que *Messieurs de Port-Royal* nous ont donnée de l'*Imitation de Jésus-Christ*, en avoit fait une autre pour laquelle il avoit lieu de craindre une Critique encore plus amere que la sienne. Il pria donc Monsieur *Dumas* de lui prêter son nom, ce qu'il obtint. En récompense ce Pere cita beaucoup la nouvelle Traduction dans les *nouvelles remarques sur la Langue Françoise.* Ce Docteur a encore prêté son nom à quelques Compilateurs de la Société, qui avoient forgé *une Histoire du Jansénisme.* *

Mais revenons au démêlé de Monsieur *Boileau.* Il en arriva de même que dans la plupart des Guerres, c'est-à-dire que les *Jésuites* voyant que l'on ne leur faisoit point de quartier, opinerent tous aux accommodemens. (17) Le Pere *Tarteron*, qui,

REMARQUES.

* *Histoire des cinq Propositions de Jansénius, imprimée à Liége en* 1699.

§. (17) *Le Pere Tarteron .... se chargea avec plaisir*

malgré l'animofité de fes Confreres, avoit toujours déconfeillé toutes ces brouilleries, fe chargea avec plaifir de cet emploi. Monfieur *Despréaux* n'étoit pas fort mutin de fon côté. Il avoit eu le dernier, il craignoit d'être obligé de faire quelque nouvelle Satire contre fon inclination." „ Enfin (18) un „ grand Prince jugea ce différend. Il ordonna que „ les *Jésuites*, à la premiere occafion qu'ils en „ auroient, diroient du bien de Monfieur *Des-* „ *préaux*, & que Monfieur *Despréaux* de fon côté „ ne diroit plus de mal des *Jésuites*." Voilà com-

REMARQUES.

de cet emploi.] Notre Hiftorien, coupable de plufieurs fauffetés malignement femées dans fon Ouvrage, paroît s'être mépris ici de bonne foi. Au lieu du P. *Tarteron*, il auroit dû nommer le P. *Gaillard*. Car c'eft celui-ci qui fit la démarche dont il s'agit. „ Cet accom- „ modement (dit notre Poëte à M. *Broffette* dans une „ Lettre du 25. Janvier 1704) eft maintenant complet; „ & le Pere *Gaillard* eft venu de la part de Mrs. les „ *Jésuites* de Paris, témoigner à mon frere le Chanoine „ qu'on avoit fort lavé la tête à ces Ariftarques indif- „ crets (les *Journaliftes* de *Trevoux*), qui affurément ne „ diroient plus rien contre moi." Voyez *Lettres Familieres de Mrs. Boileau-Despréaux & Broffette.* Tome II.

§. (18) *un grand Prince jugea ce différend* &c.] Ce grand Prince qui n'eft point nommé, & la Sentence qu'on lui fait prononcer, ne feroient-ils point encore inventés? On n'ofe l'affurer, mais on peût dire qu'il n'y a rien de tout cela dans la Correfpondance publiée de Mrs. *Despréaux* & *Broffette*. Au refte, notre Poëte fe prêta volontiers à la réconciliation. Il le dit lui-même dans une Lettre à M. *Broffette* écrite en 1704. „ Je „ n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet ac- „ cord.

„ *Aujourd'hui vieux Lion, je fuis doux & traitable.*"

Voyez *Lett. Famil.* Tom. II.

me cela s'assoupit au grand regret (19) des esprits turbulens qui ne sçauroient vivre s'ils ne mettent tout en désordre. Quant à l'exécution de la sentence, la tranquillité de Monsieur *Boileau* répond assez à ses Parties de la sincérité du raccommodement. (20) C'est aux Peres *Jésuites* à faire leur devoir aussi de leur côté. Je vais satisfaire à votre seconde question.

REMARQUES.

§. (19) *des esprits turbulens* &c.] Notre infidele Historien n'étoit-il point lui-même un de ces *esprits turbulens qui ne sçauroient vivre s'ils ne mettent tout en désordre?* S'il aimoit la paix, devoit-il donner ou permettre qu'on donnât au public le détail d'une querelle assoupie, mêlé de faussetés & de Pièces supposées, tendantes à brouiller de nouveau les Parties?

§. (20) *C'est aux Peres Jésuites à faire leur devoir* &c.] Mais quel est le devoir d'un *Jésuite* qui suit les maximes de sa Société? La réconciliation étoit assez sincere du côté de M. *Despréaux;* elle ne fut que plâtrée du côté des *Journalistes* de *Trevoux*, qui, après avoir dissimulé pendant plus d'un an, recommencerent à harceler notre Poëte. Celui-ci garda le silence, mais ne les oublia point dans sa *Satire contre l'Equivoque*, à laquelle il travailloit alors. Vers le commencement de l'année 1706. M. *Despréaux* ayant récité cette *Satire* dans quelques Compagnies, on en retint plusieurs lambeaux qui furent rapportés aux *Jésuites.* Ces Peres prirent pour eux (non sans fondement) ce que notre Auteur disoit dans sa Pièce contre les mauvais Casuistes, & le *menacerent de le perdre, lui, sa famille & tous ses amis.* (Ce sont les propres termes de sa Lettre à M. *Brossette*, du 12 Mars 1706. Voyez *Lettr. Famil.* Tom. II.) Les rumeurs qu'excita cette affaire, duroient encore, lorsqu'on publia le *Boileau aux prises avec les Jésuites*: nouvel incident qui ne pouvoit qu'occasionner de nouveaux chagrins à M. *Despréaux*, à cause de la Pièce injurieuse à tout le corps *Jésuitique* qui lui étoit attribuée dans ce petit Libelle. En effet bien qu'elle fût visiblement supposée, & que les *Jésuites* eux-mêmes n'en doutassent point, elle leur servit de prétexte pour

Vous me demandez quel est le (21) *Poëte idiot de Senlis*, dont il est parlé dans les dernieres Editions des Oeuvres de notre Poëte, je vous dirai que c'est *Liniere* qui étoit né avec de l'esprit; mais dont la débauche avoit abruti le génie. Cet

REMARQUES.

tracasser notre Auteur. Ils exigerent de lui qu'il la désavouât par écrit, & il le fit, comme on verra dans les *Lettres* insérées ci-après. Mais malgré ce desaveu & celui qu'il fit encore dans son *Avertissement* sur sa *XII. Satire*, ils ne cesserent de le chagriner jusqu'au bout de sa carriere. Il ne tint point à eux qu'on ne proscrivît ses Ouvrages. Les *Journalistes* de *Trevoux* firent voir leur bonne intention à cet égard dans leurs *Mémoires* du mois de Mai 1707., où ils disoient que le Roi avoit proscrit la Satire & citoient avec affectation ces Vers du Marquis *de Saint-Aulaire*:

J'aime à le voir bannir la piquante Satire
Qui briguoit près de lui la liberté de rire.
. . . .
. . . .
La Satire, dès-lors honteuse, consternée,
De ses rians attraits parut abandonnée.

En 1710. il voulut donner une nouvelle Edition de ses Oeuvres où cette *Satire* devoit entrer. Ses adversaires obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y fût mise, & l'Edition déja commencée fut suspendue.

Cette *Remarque* historique, faite uniquement pour l'instruction du Lecteur, a paru d'autant plus nécessaire, que les autres Editeurs n'ont presque rien dit de tout ce qu'elle renferme, soit qu'ils l'ayent ignoré, soit qu'ils l'ayent passé sous silence, par pure politique ou par crainte.

§. (21) L'Historien ne s'écarte point du vrai, dans ce qu'il va dire au sujet de *Liniere*, du Duc *de Montausier*, du Chanoine *Alain*, du Chapelain *Garnier*, & de l'Abbé *Tallemant*. Quant au *Perruquier* du *Lutrin*, qui s'appelloit *l'Amour*, & qu'on nomme ici *Damour*, c'est peut-être une faute d'impression.

homme qui aimoit le vin & n'avoit point de quoi fournir à une dépense même médiocre, étoit obligé de s'asservir au caprice de ceux qui le faisoient boire, & qui le portoient même à faire des Epigrammes fort libres, & où il ne ménageoit pas assez la Religion, en quoi il réussissoit assez. C'est à lui que Monsieur *Boileau* s'adresse charitablement dans l'*Art Poëtique*, quand après avoir dit du *Vaudeville* que c'est un enfant libre & qui veut naître dans la joye, il ajoute:

Mais n'allez point aussi goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux:
Tous ces jeux à la fin que l'Athéisme éleve,
Conduisent tristement le plaisant à la Greve.

Vous avez raison de reconnoître Monsieur *de Montausier* dans ceux-ci, où en parlant de la soumission d'un pauvre Ecrivain, il dit.

C'est par-là qu'un Auteur que presse l'indigence,
Peut des astres malins corriger l'influence;
Et que le sort burlesque en ce siècle de fer,
D'un pédant quand il veut sçait faire un Duc & Pair.

Monsieur le Duc *de Montausier* s'y est reconnu lui-même. Il étoit trop bien désigné pour que l'on s'y méprît. Cela devroit bien apprendre aux Grands à ne point mépriser les Gens de Lettres, puisqu'ils sçavent si bien se venger. Vous me proposez quelques difficultés sur le *Lutrin*, en voici la solution. Vous sçavez, sans doute, que c'est un Poëme rempli de quantité de Portraits parfaitement ressemblans. Monsieur *Boileau* le Chanoine y avoit fait caractériser ceux dont il avoit voulu donner les noms & l'idée. Comme cet Ou-

vrage étoit fait au milieu de Paris où tous ces Messieurs demeuroient, on n'avoit pas voulu les nommer, mais l'Auteur s'étoit contenté de les désigner d'après nature. Il y avoit un *Perruquier* dans le quartier de la Sainte-Chapelle, il s'appelloit *Damour*, il avoit un grand fouet avec lequel il écartoit les polissons qui se battoient les uns avec les autres autour de sa boutique. Monsieur *Despréaux* l'a dépeint sous le nom de *la Tour*.

Cet Horloger superbe est l'effroi du quartier.

Il y a des Editions où l'on a remis:

Ce Perruquier superbe, &c.

Ce Vers peut vous servir à éclaircir le doute que vous avez, sçavoir; s'il faut dire *Horloger*, ou *Horlogeur*.

Voici encore un caractere bien reconnoissable.

Alain tousse & se leve, Alain ce sçavant homme.
Qui de Bauni vingt fois a lû toute la Somme.

Cet *Alain* n'est autre que Monsieur *Auberi*, Chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux Moliniste. Il étoit frere de Monsieur *Auberi*; Avocat au Parlement, & Conseiller du Roi, Auteur de l'*Histoire du Cardinal Mazarin*. Ce Chanoine ne parloit jamais qu'il n'eût toussé auparavant une ou deux fois. * Monsieur *Ménage*, pour faire voir que l'on s'aveugle souvent quand il s'agit de voir ses défauts dans une peinture, même la plus fidelle, nous dit que Monsieur *Auberi* lut plusieurs fois le *Lutrin* sans s'y reconnoître, mais que Monsieur son frere s'en apperçut bien.

* *Tom. 2. Menagiana 2de. Ed. Hol. page 9.*

Mes yeux en sont témoins, j'ai vû moi-même hier
Entrer chez ce Prélat le Chapelain Garnier.

Ce Chapelain *Garnier* s'appelloit de son nom Monsieur *Fournier*; grand *Jansséniste*, & par conséquent fort disposé à contredire les sentimens de Monsieur *Auberi* qui étoit *Moliniste*, & partant son adversaire.

Le sec Traducteur du François d'Amyot.

Vous sçavez sans doute que c'est Monsieur *Tallemant*, de l'Académie Françoise, qui a voulu mettre en beau François les *Oeuvres de Plutarque* qui avoient été si bien traduites par le fameux *Amyot*, Abbé de Bellosane, que l'on a préféré l'ancienne traduction à la nouvelle. Voilà, Monsieur, ce que l'on peut dire sur les choses dont vous avez voulu être éclairci. (22) Et vous êtes assuré d'avoir toutes les Pièces qui se sont faites & se feront sur cette avanture, puisque la chose a été assoupie d'une maniere à faire croire qu'il ne tiendra qu'aux *Jésuites* de se conserver une paix, qu'ils auroient bien fait de ne point altérer.

REMARQUES.

§. (22) *Et vous êtes assuré d'avoir toutes les Pièces qui se sont faites.*] On a déja dit, dans la *Remarque* 10., qu'il manque à cette Histoire, trois Pièces que l'Auteur n'auroit pas dû omettre.

LETTRE

Du R. P. Le Tellier (1), *Confesseur du Roi, au P.* Thoulier (2), *Jésuite au Collége de Loüis-le-Grand.*

Paix en J. C.

D'Autres Jésuites que vous, mon Révérend Pere, m'ont dit aussi que M. *Despréaux* désavoüoit les Vers que l'on fait courir sous son nom contre nous. Mais ces discours, tenus en particulier, n'empêchent point que le Public ne continue à les lui attribuer; & nos ennemis qui répandent ces Vers avec empressement, lui en font honneur dans le monde. Ce n'est point nous qu'il est besoin de détromper, soit parce que M. *Despréaux* n'a point d'intérêt de ménager les *Jésuites*, soit qu'ils croient qu'une telle Piéce est plus capable de lui faire tort qu'à eux dans l'esprit des honnêtes gens. C'est le Public & le Roi qu'il a intérêt de détromper, & il sçait bien les moyens de le faire quand il le voudra, s'il croit qu'il y aille de son honneur. S'il ne le faisoit pas, il donneroit lieu à ceux qui ne l'aiment point, de dire qu'il a bien voulu avoir

REMARQUES.

§. (1) Michel le Tellier, né à Vire en 1643. & mort à la Fléche en 1719., fut l'objet de l'exécration publique. Il abusa de la foiblesse de *Loüis XIV.* & fatigua ce Monarque jusques dans ses derniers momens, pour lui faire donner des Edits en faveur de la *Constitution.*

§. (2) *Thoulier*, connu depuis sous le nom de l'*Abbé d'Olivet*, l'un des Quarante de l'*Académie Françoise*, & mort le 9. Octob. 1768.

auprès de nos ennemis le mérite d'avoir fait ces Vers-là, sans avoir auprès de nous la témérité de les avoir faits. Je suis de tout mon cœur,

Mon cher Pere,
Votre &c. en N. S.
Le Tellier, J.

A Montloüis
ce 12 *Août* 1709.

LETTRE

Du P. Thoulier, *Jésuite, à M.* Boileau-Despréaux.

JE vous ai promis, Monsieur, de vous apprendre ce qui se passeroit à l'occasion des Vers qui courent à Paris sous votre nom. Ils ont été montrés au R. P. *Le Tellier*, & aussi-tôt que j'en ai été averti, je lui ai écrit, que non content de les désavoüer, vous m'aviez fait paroître une estime très-sincere pour notre Compagnie, & toute la vivacité imaginable contre l'Imposteur qui a emprunté votre nom pour nous insulter. Voici à quoi se réduit la réponse qu'il m'a faite, & dans les propres termes qu'il employe... *Ce n'est point nous, c'est le Public & le Roi même, que M. Despréaux a intérêt de détromper, & il sçait bien les moyens de le faire quand il voudra. Ces discours, tenus en particulier, n'empêchent point que le Public ne continue à lui attribuer ces Vers; & nos ennemis, qui les répandent avec empressement, lui en font honneur dans le monde.* J'ai cru, Monsieur, vous devoir fidellement rapporter ce qu'il y a d'essentiel dans cette Lettre du P. *Le Tellier*, pour vous marquer en même temps & mon zêle & ma sincérité. J'irai demain

demain à Verſailles pour une affaire qui ne m'y retiendra qu'une heure ou deux, je lui répéterai plus au long ce que je lui ai écrit. Vous ſçavez que les ignorans & nos ennemis ne ſont pas en petit nombre: les uns croient que vous avez fait les Vers dont il s'agit, & les autres voudroient le perſuader. Jugeriez-vous à propos de faire ſur ce ſujet quelque Lettre ou quelque choſe de ſemblable, qu'on pût rendre public, ſi ces ſortes de bruits continuent? Au reſte, cet expédient vient de moi ſeul, & je vous le propoſe ſans façon, parce que je m'imagine que la droiture de mon intention excuſe la liberté que je prends. Qu'on vous attribue de mauvaiſes Pièces, & que les *Jéſuites* ſoient attaqués & calomniés : en tout cela il n'y a rien de nouveau. Mais il eſt fâcheux, & pour vous & pour les *Jéſuites*, qu'on employe hautement votre nom pour flêtrir avec plus de ſuccès un Corps où votre mérite eſt ſi bien reconnu, & où vous avez toujours eû tant d'amis. Je fais gloire d'en augmenter le nombre, & je ſuis avec un parfait dévouement,

MONSIEUR,

Votre très-humble &c.

THOULIER, J.

Le 13 *Août* 1709.

RÉPONSE

De M. BOILEAU-DESPRÉAUX, *au R. P.* THOULIER.

JE vous avoue, mon très-Révérend-Pere, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le Public, & sur-tout d'aussi bons connoisseurs que les Révérends Peres *Jésuites*, que j'ai fait un Ouvrage aussi impertinent que la fade Epître en Vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce Billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien (*a*) fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossiere boutade de quelque Cuistre de l'Université; & que si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au dessous des *Coras*, des *Pelletiers* & des *Cotins*. J'ajouterai à cette déclaration, que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes Ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile Pièce, fussent-ils *Jésuites*. Je vous en dirois bien davantage, si je n'étois pas malade, & si j'en avois la permission de mon Médecin. Je vous donne le bon jour & suis parfaitement,

MON RÉVÉREND PERE,

A Paris ce 13 *Août* 1709.

Votre très-humble &c.
DESPRÉAUX.

REMARQUES.

§. (*a*) Remarquez que les qualifications, que donne ici M. *Despréaux* à la Pièce qu'il désavoue, sont à peu près celles qu'il lui a déja données dans sa Lettre à M. *Brossette* (citée dans la *Remarque* (*a*) page 246), parce qu'il s'agit toujours du même Ouvrage, c'est-à-dire, de l'Epître intitulée, *Réponse générale* &c. rapportée ci-devant page 274.

DIALOGUES, DISCOURS, ET AUTRES OUVRAGES DE M. BOILEAU-DESPRÉAUX.

(1) # DISCOURS

SUR

LE DIALOGUE SUIVANT.

LE Dialogue, qu'on donne ici au Public, a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de Romans, qui parurent vers le milieu du siècle précédent, & dont voici en peu de mots l'origine. (2) *Honoré d'Urfé*, homme de fort grande qualité dans le Lyonnois, & très-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de Vers qu'il avoit composés pour ses maîtresses, & rassembler en un corps plusieurs avantures amoureuses qui lui étoient arrivées, s'avisa d'une invention très-agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays

REMARQUES.

(1) Ce *Discours* a été composé en 1710. l'Auteur étant âgé de 74. ans. BROSSETTE.

(2) *Honoré d'Urfé*,] Comte de Château-neuf, & Marquis de Valromei, étoit le cinquieme des Fils de *Jacques* I. du nom, Seigneur d'Urfé, de la Bastie & de Saint-Just, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de M. le Dauphin, Gouverneur & Bailli de Forez, & de *Renée de Savoie*, Marquise de Beaugé, & Petit-Fils de *Claude* Seigneur d'Urfé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Personne, ensuite Chef & Surintendant de la Maison du Roi *Henri II.*, Gouverneur & Bailli de Forez, Ambassadeur à Rome & au Concile de Trente. L'aîné des Freres d'*Honoré* d'Urfé étoit *Anne*, Comte d'Urfé, Marquis de Beaugé, Baron de Château-Morand par sa Femme, Seigneur de la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Forez, lequel après avoir été marié pendant environ vingt ans avec *Diane Le Long de Chenilhac*, Baronne de Château-Morand, ri-

contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu (3) du temps de nos premiers Rois, une troupe de Bergers & de Bergeres, qui habitoient sur les bords de la Riviere du Lignon, & qui assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas néanmoins, par un simple amusement & pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces Bergers & toutes ces Bergeres étant d'un fort grand loisir, l'Amour, comme on le peut penser, & comme il le raconte lui-même, ne tarda gueres à les y venir troubler, & produisit quantité d'événemens considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ses avantures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, & enchassa les Vers dont j'ai parlé, qui tout méchans qu'ils étoient, ne laisserent pas d'être soufferts, & de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre. Car il soutint tout cela d'une narration également vive & fleurie, de fictions très-ingénieuses, & de ca-

REMARQUES.

che Héritiere, en fut séparé pour cause d'impuissance, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Comte de Lyon & Prieur de Montverdun. On a de lui un Recueil de 140. *Sonnets*, intitulé, *La Diane*, qu'il fit en 1573. apparemment en l'honneur de sa Femme, & la *Hiérosolyme* imitée de *La Jérusalem délivrée* du *Tasse*. HONORÉ fut d'abord Chevalier de Malte, & fit même ses vœux. Ensuite il épousa *Diane* de Château-Morand, séparée d'avec son Frere, de laquelle il étoit amoureux depuis longtems, & qu'il a déguisée dans son *Roman*, sous les noms d'*Astrée* & de *Diane*, comme il s'y est caché lui-même sous ceux de *Céladon* & de *Sylvandre*. Il mourut vers l'an 1624. âgé d'environ 52. ans. Il n'en avoit gueres que dix à douze quand son Frere avoit épousé *Diane* de Château-Morand; ce qui suffit pour réfuter la Fable, qui prétend qu'il en étoit l'Amant longtems avant ce mariage. DE ST. MARC.

(3) *du temps de nos premiers Rois*,] A la fin du cinquieme siècle & au commencement du sixieme. BROSS.

racteres aussi finement imaginés qu'agréablement variés & bien suivis. Il composa ainsi un Roman, qui lui acquit beaucoup de réputation, & qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis; bien que la morale en fût fort vicieuse, ne prêchant que l'amour & la mollesse, & allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. (4) Il en fit quatre volumes, qu'il intitula ASTRE'E, (5) du nom de la plus belle de ses Bergeres: & sur ces entrefaites étant mort, Baro son ami, & (6) selon quelques-uns, son Domestique, en composa sur ses

REMARQUES.

(4) *Il en fit quatre volumes,*] Le premier parut en 1610.; le second, dix ans après; le troisieme, quatre ou cinq ans après le second. La quatrieme partie étoit achevée lorsque l'Auteur mourut. BROSSETTE.

(5) *du nom de la plus belle de ses Bergeres:*] C'étoit *Diane de Château-Morand.* Voyez les *Eclaircissemens* de M. *Patru* sur l'*Histoire de l'Astrée*, & la *XII. Dissertation* de M. *Huet.* BROSSETTE.

§. Voyez ci-dessus *Remarque* 2.

(6) *selon quelques-uns, son Domestique,* BALTAZAR BARO avoit été son Secrétaire, selon l'Auteur de l'*Histoire de l'Académie Françoise.* Il publia la cinquieme partie de l'*Astrée* en 1627. BROSSETTE.

Baro étoit de Valence en Dauphiné. Il se maria à Paris & fut Gentilhomme de Mademoiselle *Anne-Marie-Loüise d'Orléans*, Fille de M. *Gaston.* Il avoit obtenu sur la fin de sa vie deux Offices de nouvelle Création; l'un de Procureur du Roi au Présidial établi à Valence en 1635. & l'autre de Trésorier de France à Montpellier. Outre le cinquieme Tome de l'*Astrée*, nous avons de lui neuf Pièces de Théâtre imprimées; *Célinde* en 1629.; *Clorise*, Pastorale en 1632.; *Parthénie*, Tragédie en 1642.; *Clarimonde*, Tragédie en 1643.; *Le Prince fugitif*, Poëme Dramatique en 1649.; *Cariste*, Poëme Dramatique en 1651.; *Rosemonde*, Tragédie en 1651.; *L'Amante Vindicative*, Poëme Dramatique en 1652. Ces trois derniers Pièces ne furent données qu'après sa mort, s'il est vrai, comme on le dit dans le Supplément de

Mémoires, un cinquieme Tome, qui en formoit la conclusion, & qui ne fut gueres moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce Roman échauffa si bien les Beaux-Esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix & de douze volumes: & ce fut quelque temps comme une espece de débordement sur le Parnasse. On vantoit sur-tout ceux (7) de *Gomberville*, de *la Calprenede*, de *Des-Marais*, & de *Scudéri*. Mais

REMARQUES.

Moréri, qu'il mourut en 1650. On trouve encore de lui quelques Pièces fugitives & quelques *Lettres* dans les *Recueils* de son tems. DE ST. MARC.

(7) *de Gomberville, de la Calprenede, de Des-Marais, & de Scuderi.*] GOMBERVILLE étoit vraisemblablement natif, ou du moins originaire d'Etampes, où sa Famille subsiste encore aujourd'hui. Le *Dictionnaire de Moréri* le fait naître à Paris & le *Supplément* dans le Diocèse. Voyez les Articles qui le concernent dans ces deux Livres. On y trouve, en les unissant, un détail exact de ses Ouvrages. Je me contenterai de mettre ici ce que je trouve qu'on a dit de lui dans le *Supplément au Nécrologe de l'Abbaye de Port-Royal des Champs*. „ Le „ quatorzieme jour (de Juin) 1674. mourut à Paris âgé „ d'environ 74. ans M. *Marin Le Roi, Sieur de Gomberville*, de l'Académie Françoise. Il étoit né en 1600. „ & fit imprimer son premier Ouvrage à l'âge de 14. „ ans. C'est un *Recueil* de 110. *Quatrains* à l'honneur „ de la Vieillesse, qu'il dédia à son Pere. Livré au „ monde, il passa toute sa jeunesse à contenter le goût „ de son siècle, en composant plusieurs Romans (*Polexandre* en V. Vol. *La Cythérée* en V. Vol. & *La Jeune Alcidiane*) qui lui acquirent beaucoup de réputation. Mais comme il passoit un tems considérable „ à sa Terre de Gomberville, qui n'est qu'à une lieue „ de Versailles, & peu éloignée de Port-Royal des „ Champs; il fit connoissance avec M. *Le Maistre* & les „ autres Solitaires qui s'y étoient retirés. Leur exemple le toucha & à l'âge d'environ 45. ans, il se mit „ à les imiter dans leur vie pénitente. Il ne voulut

ces Imitateurs, s'efforçant mal-à-propos (8) d'enchérir sur leur Original, & prétendant annoblir ses caractéres, tomberent, à mon avis, dans une très-grande puérilité. Car au lieu de prendre comme lui pour leurs Héros, des Bergers occupés du seul

REMARQUES.

„ plus employer son éloquence que sur des sujets sé-„ rieux, & il consacra sa Muse à mettre en Vers des „ Vérités chrétiennes ou morales." Une *Lettre* de M. *Dodart*, qui est la derniere du septieme Tome du *Recueil* de celles de M. *Arnauld*, semble dire que „ M. „ *de Gomberville* ne persévéra pas dans sa premiere fer-„ veur, & qu'il reprit du goût pour le monde. Elle „ nous apprend du moins, que dans sa vieillesse mê-„ me, il ne put jamais se résoudre à condamner les „ amusemens de sa jeunesse; & que sans se rendre à „ aucune des raisons qu'on lui alléguoit, il les soutint „ toujours innocens. Cette diversité d'opinion sur un „ point assez important, causée uniquement par la dif-„ férente maniere d'envisager les choses, n'altéra point „ la liaison de M. *de Gomberville* avec MM. *de Port-„ Royal*. Il prit toujours part à leurs affaires, & les „ aida de ses conseils & de ses soins dans les différen-„ tes occasions qui s'en présenterent".

Voyez au sujet de LA CALPRENEDE, *Art Poët.* Ch. III. 130. Sur *Des-Marais*, voyez les renvois de l'*Epigr. II.* Sur *Scudéri*, voyez *Sat. II.* 77. *Sat. VIII.* 42. *Art Poët.* Ch. I. 51. 56. 163. Ch. III. 272. *Lutr.* Ch. V. 154. & sur Mademoiselle DE SCUDÉRI, *Sat. II.* 77. *Sat. III.* 44. *Sat. IX.* 108. *Sat.* X. 158. 159. 161. *Art Poët.* Ch. III. 100. 115. 118. *Lutr.* Ch. V. 124. 125. 126. 129. 169. *Chapelain Décoiffé*, 179. DE ST. MARC.

(8) *d'enchérir sur leur Original*,] C'est comme cela qu'il y a dans l'*Edition de* 1713. où ce *Discours* & le *Dialogue* suivant parurent pour la premiere fois. M. *Brossette* a mis dans l'*Edition de Genève* 1717. *d'enchérir sur l'Original*, sans rendre raison de ce changement. M. *Du Monteil* dans les *Editions d'Amsterdam* s'est conformé à l'*Edition de* 1713. L'*Edition de Paris* 1735. suit celle de *Genève*. Celle de 1740. en fait de même, quoiqu'on eût promis de se regler sur celle de 1713. DE ST. MARC.

soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non seulement des Princes & des Rois, mais les plus fameux Capitaines de l'Antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces Bergers; ayant à leur exemple fait comme une espece de vœu de ne parler jamais & de n'entendre jamais parler que d'Amour. De sorte qu'au lieu que d'*Urfé* dans son *Astrée*, de Bergers très-frivoles, avoit fait des Héros de Roman considérables, ces Auteurs au contraire, des Héros les plus considérables de l'Histoire firent des Bergers très-frivoles, & (9) quelquefois même des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers. Leurs Ouvrages néanmoins ne laisserent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, & eurent longtemps une fort grande vogùe. Mais ceux qui s'attirerent le plus d'applaudissement, ce furent le *Cyrus* & la *Clélie* de Mademoiselle de *Scudéri*, sœur de l'Auteur du même nom. Cependant, non seulement elle tomba dans le même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle devoit, dans la personne de *Cyrus*, un Roi promis par les Prophêtes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint *Hérodote*, le plus grand Conquérant que l'on eût encore vu; ou enfin tel qu'il est figuré dans *Xénophon*, qui a fait, aussi bien qu'elle, un Roman de

REMARQUES.

(9) *quelquefois même des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers.*] Les Auteurs de ces *Romans*, sous le nom de ces *Heros*, peignoient quelquefois le caractere de leurs Amis particuliers, gens de peu de conséquence. DESP.

Voyez la *Remarque* sur le Vers 115. du III. Ch. de l'*Art Poët.* BROSSETTE.

la vie de ce Prince; au lieu, dis-je, d'en faire un modele de toute perfection, elle en composa un *Artamène* plus fou que tous (10) les *Céladons* & tous les *Sylvandres*, qui n'est occupé que du seul soin de sa *Mandane*, qui ne fait du matin au soir que lamenter, gémir, & filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre Roman, intitulé *Clélie*, où elle représente tous les Héros de la République Romaine naissante, les *Horatius Coclès*, les *Mutius Scévola*, les *Clélies*, les *Lucreces*, les *Brutus*, encore plus amoureux qu'*Artamène*; ne s'occupant qu'à tracer (11) des Cartes Géographiques d'Amour, qu'à se proposer les uns aux autres des questions & des Enigmes galantes; en un mot, qu'à faire tout ce qui paroît le plus opposé au caractere, & à la gravité héroïque de ces premiers Romains. Comme j'étois fort jeune dans le temps que tous ces Romans, tant ceux de Mademoiselle de *Scudéri*, que ceux de *la Calprenede* & de tous les autres, faisoient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration, & je les regardai comme des chef-d'œuvres de notre langue. Mais enfin mes années étant accrues, & la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces Ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos, que je n'eusse fait contre ces Romans un Dialogue à la maniere de *Lucien*, où j'attaquois non seulement leur

REMARQUES.

(10) *les Céladons & tous les Sylvandres*,] Bergers du Roman de l'*Astrée*. Bross.

(11) *des Cartes Géographiques d'Amour*,] La *Carte* du Pays *de Tendre*, dans la premiere partie du *Roman* de *Clélie*. Voyez à ce sujet, *Sat*. X. 167. Brossette.

peu de ſolidité, mais leur afféterie précieuſe de langage, leurs converſations vagues & frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de perſonnes de très-médiocre beauté, & quelquefois même laides par excès, & tout ce long verbiage d'Amour qui n'a point de fin. Cependant comme Mademoiſelle de *Scudéri* étoit alors vivante, je me contentai de compoſer ce Dialogue dans ma tête; & bien loin de le faire imprimer, je gagnai même ſur moi de ne point l'écrire, & de ne le point laiſſer voir ſur le papier, (12) ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, qui après tout avoit beaucoup de mérite, & qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobſtant la mauvaiſe Morale enſeignée dans ſes Romans, avoit encore plus de probité & d'honneur que d'eſprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort (13) *l'a rayée du nombre des Humains*, Elle & tous les autres Compoſiteurs de Romans, je croi qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au Public mon Dialogue, tel que je l'ai retrouvé dans ma mémoire. Ce-

REMARQUES.

(12) *ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, qui après tout avoit beaucoup de mérite*, &c.] Il me ſemble que ſi *Pradon* & M. *Perrault* avoient pu ſçavoir ce que M. *Deſpréaux* penſoit du mérite de Mademoiſelle *de Scudéri*, l'un & l'autre ſe ſeroient un peu moins récrié ſur le tort que M. *Deſpréaux* avoit voulu faire à cette illuſtre Fille. Voyez ce qu'on a rapporté de *Pradon* dans la *Rem.* ſur les Vers 124. 125. 126. & 129. du V. Ch. du *Lutrin*. Pour les plaintes de M. *Perrault*, voyez ci-devant ſa *Lettre*, N. X. & *Remarque* 23. De St. Marc.

(13) *l'a rayée du nombre des Humains*,] Vers de l'*Epît. VII.* de notre Auteur: *La Parque l'a rayé du nombre des Humains.* Mademoiſelle *Madeleine de Scudéri* mourut à Paris le 2. Juin 1701. âgée de 95. ans. Bross.

la me paroît d'autant plus nécessaire, qu'en ma jeunesse l'ayant récité plusieurs fois dans des Compagnies, où il se trouvoit des gens qui avoient beaucoup de mémoire, ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux, dont elles ont ensuite composé un Ouvrage qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de M. Despréaux*, & (14) qui a été imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sçai s'il s'attirera les mêmes applaudissemens qu'il s'attiroit autrefois dans les fréquens récits que j'étois obligé d'en faire. Car outre qu en le récitant, je donnois à tous les personnages que j'y introduisois, le ton qui leur convenoit, ces Romans étant alors lus de tout le monde, on concevoit aisément la finesse des railleries qui y sont. Mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli, & qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon Dialogue fasse le même effet. Ce que je sçai pourtant, à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit & de véritable vertu me rendront justice, & reconnoîtront

REMARQUES.

(14) *qui a été imprimé plusieurs fois* &c.] Il parut d'abord en 1688. dans le II. Tome du *Retour des Pièces choisies.* Ensuite on l'inséra parmi les *Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond*, sous le titre de *Dialogue des Morts.* M. *Despréaux* soupçonnoit M. le Marquis *de Sévigné* d'en être le principal Auteur: *Car c'est lui*, dit M. *Despréaux* dans une *Lettre* qu'il m'écrivit le 27. de Mars 1704. *qui en a retenu le plus de choses.* „ Mais, „ *ajoute-t-il*, tout cela n'est point mon *Dialogue*, & „ vous en conviendrez vous-même, quand je vous en „ réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le „ point donner au Public, pour des raisons très-légiti- „ mes, & que je suis persuadé que vous approûverez... „ Mais tout cela n'empêche pas que je ne le trouve „ encore fort bien dans ma mémoire, quand je voudrai „ un peu y rêver, & que je ne vous en dise assez pour

ſans peine, que ſous le voile d'une fiction en apparence extrémement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui ſoit dans la vérité & dans la vraiſemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole Ouvrage, qui ſoit encore ſorti de ma plume.

REMARQUES.

„ enrichir votre *Commentaire* ſur mes Ouvrages, &c".

Voici les raiſons que j'employai dans ma *Lettre* du 11. d'Avril ſuivant, pour l'engager à mettre ſon *Dialogue* par écrit. „ I. Ce *Dialogue* fera ſentir le ridicule, & „ la mauvaiſe morale des *Romans*. II. Après le témoi„ gnage public de M. *Arnauld*, & de pluſieurs autres „ Ecrivains, qui ont parlé de ce *Dialogue*, la Poſtérité „ vous attribuera celui qui a été imprimé ſous votre „ nom, quoiqu'il ne ſoit pas de vous".

M. *Despréaux* ſe détermina peu de tems après à le mettre ſur le papier, & il voulut que le Manuſcrit original m'en fût remis: ce qui a été fidellement exécuté après ſa mort. Bross.

LES HÉROS DE ROMAN.

(1) DIALOGUE

A la maniere de LUCIEN.

MINOS,

Sortant du lieu où il rend la justice, (2) proche le Palais de Pluton.

MAUDIT soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée! Il s'agissoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un Savetier en passant le fleuve, & jamais je n'ai tant oüi parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée.

PLUTON.

Vous voilà bien en colere, Minos.

MINOS.

Ah! C'est vous, Roi des Enfers. Qui vous amene?

REMARQUES.

(1) Ce *Dialogue* fut composé à la fin de l'année 1664. & en 1665. BROSS.

(2) *proche le Palais* &c.] Il y a dans l'*Edition de* 1713. *proche du Palais.* J'adopte la correction de M. *Brossette*, à l'exemple de tous les *Editeurs* qui l'ont suivi. Dans l'usage ordinaire *proche* gouverne l'Accusatif, *proche le Palais*; & *près* gouverne le Génitif, *près du Palais.* DE ST. MARC.

PLUTON.

Je viens ici pour vous en inftruire. Mais auparavant peut-on fçavoir quel eft cet Avocat qui vous a fi doctement ennuyé ce matin: Eft-ce que (3) Huot & Martinet sont morts?

MINOS.

Non, grace au Ciel: mais c'eft un jeune Mort, qui a été fans doute à leur Ecole. Bien qu'il n'ait dit que des fottifes, il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuyée de l'autorité de tous les Anciens; & quoiqu'il les fît parler de la plus mauvaife grace du monde, il leur a donné à tous en les citant, de la galanterie, de la gentilleffe, & de la bonne grace. (4) *Platon dit galamment dans fon Timée. Sénéque eft joli dans fon Traité des Bienfaits. Efope a bonne grace dans un de fes Apologues.*

PLUTON.

Vous me peignez-là un maître impertinent. Mais pourquoi le laiffiez-vous parler fi longtemps? Que ne lui impofiez-vous filence?

MINOS.

Silence, lui? C'eft bien un homme qu'on puiffe faire taire quand il a commencé à parler. J'ai eu beau faire femblant vingt fois de me vouloir lever de mon Siége; j'ai eu beau lui crier, Avocat, concluez de grace: concluez, Avocat. Il a été jufqu'au bout, & a tenu à lui feul toute l'Audience. Pour moi je ne vis jamais une telle fureur de parler;

REMARQUES.

(3) *Huot & Martinet*] Au fujet d'*Huot*, voyez *Sat. I.* 123., & fur *Martinet*, voyez, *Epît. II.* 36. DE ST. MARC.

CHANG. Ibid. Dans la premiere compofition au lieu d'*Huot*, il y avoit *Bilain*; mais *Bilain* n'étoit pas un Avocat braillard. BROSS.

(4) *Platon dit galamment* &c.] Manieres de parler de ce temps-là, fort communes dans le Barreau. DESP.

ler; & si ce désordre-là continue, je croi que je serai obligé de quitter la charge.

PLUTON.

Il est vrai que les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une Ombre qui eût le sens commun; & sans parler des gens de Palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment Gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie: & quand nous leurs témoignons, Proserpine & moi, que cela nous choque, ils nous traitent de Bourgeois, & disent que nous ne sommes pas galans. On m'a assuré même, que cette pestilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, & même les Champs Elysées; de sorte que les Héros, & sur-tout les Héroïnes qui les habitent, sont aujourd'hui les plus sottes gens du monde, grace à certains Auteurs, qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, & qui en ont fait des Amoureux transis. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer, que les Cyrus & les Alexandres soient devenus tout à coup, comme on me le veut faire entendre, des Thyrsis & des Céladons. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fît venir ici aujourd'hui des Champs Elysées, & de toutes les autres Régions de l'Enfer, les plus célèbres d'entre ces Héros; & j'ai fait préparer pour les recevoir ce grand Sallon, où vous voyez que sont postés mes Gardes. Mais où est Rhadamanthe?

MINOS.

Qui? Rhadamanthe? Il est allé dans le Tartare pour y voir entrer (5) un Lieutenant-Criminel,

REMARQUES.

(5) *un Lieutenant-Criminel,*] Le Lieutenant-Criminel

nouvellement arrivé de l'autre Monde, où il a, dit-on, été tant qu'il a vécu aussi célèbre par sa grande capacité dans les affaires de Judicature, que diffamé par son excessive avarice.

PLUTON.

N'est-ce pas celui qui pensa se faire tuer une seconde fois, pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve?

MINOS.

C'est celui-là même. Avez-vous vu sa femme? C'étoit une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle étoit couverte d'un linceul de Satin.

PLUTON.

Comment? de Satin? Voilà une grande magnificence.

MINOS.

Au contraire c'est une épargne. Car tout cet accoûtrement n'étoit autre chose que trois Thèses cousues ensemble, dont on avoit fait présent à son mari en l'autre Monde. O la vilaine Ombre! Je crains qu'elle n'empeste tout l'Enfer. J'ai tous les jours les oreilles rebattues de ses larcins. Elle vola avanthier la quenoüille de Clothon, & c'est elle qui avoit dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un Savetier qu'elle attendoit au passage. De quoi vous êtes-vous avisé, de charger les Enfers d'une si dangereuse créature?

PLUTON.

Il falloit bien qu'elle suivît son mari. Il n'au-

REMARQUES.

Tardieu, & sa femme, avoient été assassinés à Paris la même année que je fis ce *Dialogue*, c'est à sçavoir en 1664. DESP.

Voyez ce qu'il en dit dans sa *X. Satire*, depuis le Vers 253. jusqu'au Vers 340. & ce que les *Remarques* en disent. BROSS.

roit pas été bien damné ſans elle. Mais à propos de Rhadamanthe. Le voici lui-même, ſi je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il? Il paroît tout effrayé.

RHADAMANTHE.

Puiſſant Roi des Enfers, je viens vous avertir qu'il faut ſonger tout de bon à vous défendre, vous & votre Royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les Criminels, réſolus de ne vous plus obéir, ont pris les armes. J'ai rencontré là-bas Prométhée avec ſon Vautour ſur le poing. Tantale eſt yvre comme une ſoupe, Ixion a violé une Furie: & Siſyphe, aſſis ſur ſon Rocher, exhorte tous ſes voiſins à ſecoüer le joug de votre domination.

MINOS.

O les Scélérats! Il y a longtemps que je prévoyois ce malheur.

PLUTON.

Ne craignez rien, Minos. Je ſçai bien le moyen de les réduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues. Qu'on redouble la garde de mes Furies. Qu'on arme toutes les milices de l'Enfer. Qu'on lâche Cerbere. Vous, Rhadamanthe, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous faſſe venir l'Artillerie de mon frere Jupiter. Cependant vous, Minos, demeurez avec moi. Voyons nos Héros, s'ils ſont en état de nous aider. J'ai été bien inſpiré de les mander aujourd'hui. Mais quel eſt cet homme qui vient à nous, avec ſon bâton & ſa beſace? Ha! c'eſt ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici?

DIOGENE.

J'ai appris la néceſſité de vos affaires; & comme votre fidele ſujet, je viens vous offrir mon bâton.

PLUTON.

Nous voilà bien forts avec ton bâton.

DIOGENE.

Ne penſez pas vous mocquer. Je ne ſerai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

PLUTON.

Hé, quoi? Nos Héros ne viennent-ils pas?

DIOGENE.

Oui, je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas. Je croi que ce ſont eux. Eſt-ce que vous avez envie de donner le bal?

PLUTON.

Pourquoi le bal?

DIOGENE.

C'eſt qu'ils ſont en fort bon équipage pour danſer. Ils ſont jolis, ma foi; je n'ai jamais rien vu de ſi dameret ni de ſi galant.

PLUTON.

Tout beau, Diogène. (6) Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point les Satiriques. Et puis ce ſont des Héros, pour leſquels on doit avoir du reſpect.

DIOGENE.

Vous en allez juger vous-même tout à l'heure. Car je les voi déja qui paroiſſent. Approchez, fameux Héros; & vous auſſi, Héroïnes encore plus fameuſes, autrefois l'admiration de toute la Terre.

REMARQUES.

(6) *Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point &c.*] Je ne vois pas pourquoi l'*Editeur de* 1740. a cru devoir marquer une ſuſpenſion de ſens dans cet endroit, en l'imprimant ainſi. *Tu te mêles toujours de railler.... Je n'aime point* &c. Cette ſuſpenſion n'eſt pas dans l'*Edition de* 1713. ni dans celle de M. *Broſſette.* Elle n'eſt d'ailleurs ici nullement néceſſaire, & n'y produit aucune ſorte de beauté. Le Diſcours en lui-même a toute la ſuite, qu'il doit avoir en ſtile de converſation. DE ST. MARC.

Voici une belle occaſion de vous ſignaler. Venez ici tous en foule.

PLUTON.

Tai-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ſes Confidens. Mais avant tout, Minos, paſſons, vous & moi, dans ce Sallon, que j'ai fait, comme je vous ai dit, préparer pour les recevoir, & où j'ai ordonné qu'on mît nos ſiéges, avec une baluſtrade qui nous ſépare du reſte de l'Aſſemblée. Entrons. Bon. Voilà tout diſpoſé ainſi que je le ſouhaitois. Sui-nous, Diogène. J'ai beſoin de toi pour nous dire le nom des Héros qui vont arriver. Car de la maniere dont je voi que tu as fait connoiſſance avec eux, perſonne ne me peut rendre ce ſervice que toi.

DIOGENE.

Je ferai de mon mieux.

PLUTON.

Tien-toi donc ici près de moi. Vous, Gardes, au moment que j'aurai interrogé ceux qui seront entrés, qu'on les faſſe paſſer dans les longues & ténébreuſes Galeries qui ſont adoſſées à ce Sallon, & qu'on leur diſe d'y aller attendre mes ordres. (7) Aſſéyons-nous. (8) Qui eſt celui qui vient le

REMARQUES.

(7) *Aſſéyons-nous.*] Les *Editeurs de* 1735. & de 1740. ont mis : *Aſſoyons-nous*, quoiqu'il y ait, *Aſſéyons-nous* dans l'*Edition de* 1713. que MM. *Broſſette* & *Du Monteil* ont ſuivie, avec une différence dans l'Orthographe de ce mot, qu'ils écrivent, *Aſſéions-nous*. Assoyons-nous ne ſe dit plus guere & s'écrit encore moins. De St. Marc.

§. *Aſſoyons-nous*, eſt un Barbariſme. Il ne s'écrit point, & s'il ſe dit, ce n'eſt que chez le bas peuple. Il faut toujours écrire & dire, *aſſéyons-nous*, comme l'a décidé l'*Académie Françoiſe* dans ſon *Obſervation* ſur la *Remarque* CLXX. de M. de *Vaugelas*.

§. (8) *Qui eſt celui qui* &c.] Dans l'*Edition* de M. *De*

premier de tous, nonchalamment appuyé ſur ſon Ecuyer?

DIOGENE.

C'eſt le grand Cyrus.

PLUTON.

Quoi, ce grand Roi, qui transféra l'Empire des Medes aux Perſes; qui a tant gagné de batailles? De ſon temps les hommes venoient ici tous les jours par trente & quarante mille. Jamais perſonne n'y en a tant envoyé!

DIOGENE.

Au moins ne l'allez pas appeller Cyrus.

PLUTON.

Pourquoi?

DIOGENE.

Ce n'eſt plus ſon nom. Il s'appelle maintenant Artamène.

PLUTON.

Artamène! Et où a-t-il pêché ce nom-là? Je ne me ſouviens point de l'avoir jamais lu.

DIOGENE.

Je voi bien que vous ne ſçavez pas ſon hiſtoire.

PLUTON.

Qui, moi! Je ſçais auſſi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGENE.

Oui. Mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de Provinces, traverſé l'Aſie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perſe, & ravagé enfin plus de la moitié du monde?

PLUTON.

Belle demande! C'eſt que c'étoit un Prince am-

REMARQUES.

St. Marc, qui a ſuivi celle de 1713., il y a, *Qui eſt celui-ci qui* &c. Mais, à l'exemple des autres Editeurs, on a préféré ici la leçon de M. *Broſſette*, qui a mis: *Qui eſt celui qui* &c.

bitieux, qui vouloit que toute la terre lui fût soumise.

DIOGENE.

Point du tout. C'est qu'il vouloit délivrer sa Princesse, qui avoit été enlevée.

PLUTON.

Quelle Princesse?

DIOGENE.

Mandane.

PLUTON.

Mandane?

DIOGENE.

Ouï. Et sçavez-vous combien elle a été enlevée de fois?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aille chercher?

DIOGENE.

Huit fois?

MINOS.

Voilà une beauté qui a passé par bien des mains.

DIOGENE.

Cela est vrai. Mais tous ses Ravisseurs étoient les Scélérats du monde les plus vertueux. Assurément ils n'ont pas osé lui toucher.

PLUTON.

J'en doute. Mais laissons-là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Hé bien, Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien. Qu'a-t-il? Vous diriez qu'il ne sçait où il est.

CYRUS.

Eh, divine Princesse!

PLUTON.

Quoi?

CYRUS.

Ah! injuste Mandane.

PLUTON.

Plaît-il?

CYRUS.

(9) Tu me flattes, trop complaisant Feraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane, puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène? Aimons-la toutefois. Mais aimerons-nous une cruelle? Servirons-nous une insensible? Adorerons-nous une inexorable? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare.

PLUTON.

Il est fou. Je croi que Diogène a dit vrai.

DIOGENE.

Vous voyez bien que vous ne sçaviez pas son histoire. Mais faites approcher son Ecuyer Feraulas; il ne demande pas mieux que de vous la conter. Il sçait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son Maître, & a tenu un Registre exact de toutes les paroles, que son Maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses Lettres, qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité vous êtes en danger de bâiller un peu. Car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON.

Oh, j'ai bien le temps de cela.

CYRUS.

Mais trop engageante personne.

PLUTON.

Quel langage? A-t-on jamais parlé de la sorte? Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artamène, est-ce que vous n'avez pas envie de combattre?

REMARQUES.

(9) *Tu me flattes, trop complaisant Feraulas, &c.*] Affectation du stile du *Cyrus*, imitée. BROSSETTE.

CYRUS.

Eh de grace, généreux Pluton, souffrez que j'aille entendre l'histoire d'Aglatidas & d'Amestris, qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidele Feraulas que je vous laisse, qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie, & de l'impossibilité de mon bonheur.

PLUTON.

Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on me chasse ce grand Pleureux.

CYRUS.

Eh, de grace!

PLUTON.

Si tu ne sors.....

CYRUS.

En effet....

PLUTON.

Si tu ne t'en vas....

CYRUS.

En mon particulier...

PLUTON.

Si tu ne te retires.... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais vû tant pleurer?

DIOGENE.

Vraiment il n'est pas au bout; puisqu'il n'en est qu'à l'histoire d'Aglatidas & d'Amestris. Il a encore neuf gros Tomes à faire ce *joli métier*.

PLUTON.

Hé bien, qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. (10) J'ai d'autres affaires présen-

REMARQUES.

(10) *J'ay d'autres affaires présentement qu'à l'entendre.*] Cette Phrase n'est plus d'usage. Nous disons; *avoir affaire de*, devant un Verbe; & non, *avoir affaire à*. De St. Marc.

tement qu'à l'entendre. Mais quelle est cette femme que je vois qui arrive?

DIOGENE.

(11) Ne reconnoissez-vous pas Tomyris?

PLUTON.

Quoi? Cette Reine sauvage des Massagetes, qui fit plonger la tête de Cyrus dans un Vaisseau de sang humain. Celle-ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'est-ce qu'elle cherche?

TOMYRIS.

(12) *Que l'on cherche par-tout mes Tablettes perdues;*
(13) *Mais que sans les ouvrir, elles me soient rendues.*

DIOGENE.

Des tablettes! Je ne les ai pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moi que des tablettes; & l'on prend assez de soin de retenir mes bons mots, sans que j'aye besoin de les recueillir moi-même dans des tablettes.

PLUTON.

Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantôt visité tous les coins & recoins de cette Salle. Qu'y avoit-il donc de si précieux dans vos tablettes, grande Reine?

REMARQUES.

(11) *Ne reconnoissez-vous pas Tomyris?*] On avoit omis ces Mots dans l'*Edition de* 1713. & l'on faisoit dire mal-à-propos à *Diogène* ce que *Pluton* dit ensuite ici, suivant le Manuscrit de l'Auteur: *Quoi? Cette Reine sauvage des Massagetes* &c. BROSSETTE.

(12) *Que l'on cherche par-tout* &c.] Ce sont les deux premiers Vers de la *Tragédie* de *Cyrus* faite par Monsieur *Quinaut*; & c'est *Tomyris* qui ouvre le Théâtre par ces deux Vers. DESP.

Ce ne sont pas les deux premiers Vers de la *Tragédie*, mais les deux premiers de la V. Scène du I. Acte. *Tomyris* les dit en entrant sur le Théâtre. BROSS.

(13) *Mais que* &c.] Dans l'*Edition de* 1713. il y a: *Et que* &c. M. *Brossette* a rétabli *Mais*, apparemment sur l'original. DE ST. MARC.

TOMYRIS.

Un Madrigal, que j'ai fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS.

Hélas, qu'elle eſt doucereuſe!

DIOGENE.

Je ſuis fâché que ces tablettes ſoient perdues. Je ſerois curieux de voir un Madrigal Maſſagete.

PLUTON.

Mais qui eſt donc ce charmant Ennemi qu'elle aime?

DIOGENE.

C'eſt ce même Cyrus qui vient de ſortir tout à l'heure.

PLUTON.

Bon! Auroit-elle fait égorger l'objet de ſa paſſion?

DIOGENE.

Egorgé! C'eſt une erreur dont on a été abuſé ſeulement durant vingt-cinq ſiècles; & cela par la faute du Gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de ſa mort ſur un faux bruit. On eſt détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON.

(14) Vraiment je le crois encore. Cependant, ſoit que le Gazetier de Scythie ſe ſoit trompé ou

REMARQUES.

§. (14) *Vraiment je le crois encore.* L'Edition de 1713, porte; *Vraiment je le croyois encore;* & M. *De St. Marc* l'a ſuivie, par la raiſon, dit-il, „ que *je le croyois* ré„ pond plus juſte à ce que vient de dire *Diogène*, que „ *je le crois.*" Nous penſons au contraire, que *je le crois* ſe lie mieux avec ce qui précede & ce qui ſuit. Car bien que *Diogène* ait dit que le Gazetier de Scythie s'étoit trompé & qu'on a reconnu cette erreur depuis quatorze ou quinze ans, *Pluton* n'a pas changé pour cela d'opinion, mais croit toujours que *Cyrus* a été égorgé. Il doit donc dire: *vraiment je le crois encore.* Cette leçon, qui eſt celle de M. *Broſſette*, a paru trop naturelle pour n'être pas adoptée par préférence.

non, qu'elle s'en aille dans ces Galeries chercher, si elle veut, son charmant Ennemi, & qu'elle ne s'opiniâtre pas davantage à retrouver des tablettes, que vraisemblablement elle a perdues par sa négligence, & que surement aucun de nous n'a volées. Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air?

DIOGENE.

C'est ce grand Borgne d'Horatius Coclès qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos Gardes, (15) à un Echo qu'il y a trouvé, une Chanson qu'il a faite pour Clélie.

PLUTON.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il creve de rire?

MINOS.

Et qui ne riroit? Horatius Coclès chantant à l'Echo!

PLUTON.

Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, & qu'il n'interrompe point pour cela sa Chanson, que Minos vraisemblablement sera bien-aise d'entendre de plus près.

MINOS.

Assurément.

HORATIUS COCLÈS,

Chantant la reprise de la Chanson qu'il chante dans Clélie.

Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

DIOGÈNE.

Je pense reconnoître l'air. C'est sur le chant de (16) *Toinon la belle Jardiniere.*

REMARQUES.

(15) *à un Echo qu'il y a trouvé,*] Voyez le premier Tome de *Clélie*, page 18. Brossette.

(16) *Toinon la belle Jardiniere.*] Chanson du *Savoyard*, alors à la mode. Desp.

HORATIUS COCLÈS.

Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

PLUTON.

Quelle est donc cette Phénisse?

DIOGENE.

C'est une Dame des plus galantes & des plus spirituelles de la Ville de Capoüe, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, & qu'Horatius Coclès raille dans cet Impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avoüer à elle-même, que tout cede en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'eusse jamais cru, que cet illustre Romain fût si excellent Musicien, & si habile faiseur d'Impromptus. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il est Maître passé.

PLUTON.

Et moi je vois bien que pour s'amuser à de semblables petitesses, il faut qu'il ait entiérement per-

REMARQUES.

§. M. *Brossette* ajoute ici les Paroles de cette *Chanson.* Les voici.

Toinon la belle Jardiniere
N'arrose jamais son jardin
De cette belle eau coutumiere,
Dont on arrose le Jasmin:
Non pas même de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose.

Enfin elle n'en fut maîtresse,
Et a fait son jardin si beau;
Tous les neuf mois par son adresse
Il y venoit du fruit nouveau.
Ce n'étoit pas de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose.

du le ſens. Hé, Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois ſi déterminé Soldat, & qui avez défendu vous ſeul un Pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous aviſé de vous faire Berger après votre mort; & qui eſt le fou, ou la folle, qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS.

Et Phéniſſe même publie,
Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.

MINOS.

Il ſe ravit dans ſon chant.

PLUTON.

Oh, qu'il s'en aille dans mes Galeries chercher, s'il veut, un nouvel Echo. Qu'on l'emmene.

HORATIUS COCLÈS, s'en allant, & toujours chantant.

Et Phéniſſe même publie,
Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.

PLUTON.

Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une perſonne raiſonnable?

DIOGENE.

Vous allez avoir bien de la ſatisfaction. Car je voi entrer la plus illuſtre de toutes les Dames Romaines, cette Clélie qui paſſa le Tibre à la nage pour ſe dérober du Camp de Porſenna, & dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, eſt amoureux.

PLUTON.

J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite-Live. Mais je meurs de peur que Tite-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène?

DIOGENE.

(17) Ecoutez ce qu'elle vous va dire.

CLELIE.

Eſt-il vrai, ſage Roi des Enfers, qu'une troupe de mutins ait oſé ſe ſoulever contre Pluton, le vertueux Pluton?

PLUTON.

Ah! à la fin nous avons trouvé une perſonne raiſonnable. Oui, ma fille; il eſt vrai que les Criminels dans le Tartare ont pris les armes, & que nous avons envoyé chercher les Héros dans les Champs Elyſées & ailleurs, pour nous ſecourir.

CLELIE.

Mais de grace, Seigneur, les Rebelles ne ſongent-ils point à exciter quelque trouble dans (18) le Royaume de Tendre? Car je ſerois au déſeſpoir s'ils étoient ſeulement poſtés dans le Village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-doux, ou Billets-galants?

PLUTON.

De quel païs parle-t-elle-là? Je ne me ſouviens point de l'avoir vu dans la Carte.

DIOGENE.

Il eſt vrai que Ptolomée n'en a point parlé. Mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'eſt du païs de Galanterie qu'elle vous parle?

PLUTON.

C'eſt un païs que je ne connois point.

REMARQUES.

(17) *Ecoutez ce qu'elle vous va dire.*] Les *Editions de Paris* 1735. & 1740. ont retranché: *vous*. Je ne ſçai pourquoi? DE ST. MARC.

(18) *le Royaume de Tendre?*] Voyez *Clélie*, Part. I. p. 398. & la *Sat.* X. de notre Auteur, Vers 161. BROSS.

CLELIE.

En effet, l'illuſtre Diogène raiſonne tout-à-fait juſte. Car il y a trois ſortes de Tendres; Tendre ſur Eſtime, Tendre ſur Inclination, & Tendre ſur Reconnoiſſance. Lorſque l'on veut arriver à Tendre ſur Eſtime, il faut aller d'abord au Village de Petits-Soins, &...

PLUTON.

Je vois bien, la belle Fille, que vous ſçavez parfaitement la Géographie du Royaume de Tendre, & qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du païs dans ce Royaume. Mais pour moi, qui ne le connois point, & qui ne le veux point connoître, je vous dirai franchement que je ne ſçai ſi ces trois Villages & ces trois Fleuves menent à Tendre, mais qu'*il* me paroît que c'eſt le grand chemin des Petites-Maiſons.

MINOS.

Ce ne feroit pas trop mal fait, non, d'ajouter ce Village-là dans la Carte de Tendre. Je crois que ce ſont ces terres inconnues dont on y veut parler.

PLUTON.

Mais vous, tendre Mignonne? Vous êtes donc auſſi amoureuſe, à ce que je voi?

CLELIE.

Oui, Seigneur, je vous concede que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'Amour véritable: Auſſi faut-il avoüer que cet admirable fils du Roi de Cluſium a en toute ſa perſonne je ne ſçai quoi de ſi extraordinaire, & de ſi peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une paſſion tout-à-fait raiſonnable. Car enfin....

PLUTON.

Car enfin, Car enfin .... je vous dis moi, que j'ai pour toutes les folles une averſion inexplicable;

ble; & que quand le fils du Roi de Clusium auroit un charme inimaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous & votre Galant, au Diable. A la fin la voilà partie. Quoi, toujours des Amoureux? Personne ne s'en sauvera; & un de ces jours nous verrons Lucrèce galante.

DIOGÈNE.

Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure. Car voici Lucrèce en personne.

PLUTON.

Ce que j'en disois n'est que pour rire. A Dieu ne plaise que j'aye une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde.

DIOGENE.

Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux fripons.

PLUTON.

Je vois bien, Diogène, que tu ne connois pas Lucrèce. Je voudrois que tu l'eusses vue la premiere fois qu'elle entra ici toute sanglante, & toute échevelée. Elle tenoit un poignard à la main. Elle avoit le regard farouche, & la colere étoit encore peinte sur son visage, malgré les pâleurs de la mort. Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle. Mais pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'Amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrèce; mais expliquez-vous clairement. Croyez-vous qu'on doive aimer?

LUCRÈCE,

tenant des Tablettes à la main.

Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte & décisive?

PLUTON.

Oui.

LUCRECE.

Tenez, la voilà clairement énoncée dans ces Tablettes. Lifez.

PLUTON, Lifant.

(19) *Toujours. l'on. fi. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. feroit. n'eft. Qu'il.*

Que veux dire ce galimathias?

LUCRECE.

Je vous affure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux, ni de plus clair.

PLUTON.

Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. (20) Pefte foit de la folle. Où a-t-on jamais parlé comme cela? *Point. fi. éternelles.* Et où veut-elle que j'aille chercher un Oedipe pour m'expliquer cette Enigme?

DIOGENE.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre, & qui eft fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON.

Qui eft-il?

DIOGENE.

C'eft Brutus; celui qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON.

Quoi? cet auftere Romain, qui fit mourir fes Enfans pour avoir confpiré contre leur patrie? Lui, expliquer des Enigmes? Tu es bien fou, Diogène.

REMARQUES.

(19) *Toujours. l'on.* &c.] Voyez *Clélie*, Part. II. p. 348. BROSS.

(20) *Pefte foit de la folle.*] Il y a comme cela dans l'*Edition* de 1713. M. *Broffette*, fans dire pourquoi, a retranché : *foit*. En quoi les *Editeurs de Paris* 1735. & 1740. l'ont imité. M. *Du Monteil* a rétabli ce mot dans les *Editions d'Amfterdam*. DE ST. MARC.

DIOGENE.

Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est pas non plus cet austere personnage que vous vous imaginez. C'est un esprit naturellement tendre & passionné, qui fait de fort jolis Vers, & les billets du monde les plus galants.

MINOS.

Il faudroit donc que les paroles de l'Enigme fussent écrites, pour les lui montrer.

DIOGENE.

Que cela ne vous embarrasse point. Il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les Tablettes de Brutus. Des Héros comme lui sont toujours fournis de Tablettes.

PLUTON.

Hé bien, Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos Tablettes?

BRUTUS.

Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas-là? *Toujours. l'on. si. Mais*, &c.

PLUTON.

Ce les sont-là elles-mêmes.

BRUTUS.

Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrèce; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite. *Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.*

PLUTON.

Je ne sçai pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres. Mais je sçai bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, & que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGENE.

Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystere. Le mystere est que ce sont des paroles transposées. Lucrèce, qui est amoureuse & aimée de Brutus, lui dit (21) en mots transposés.

Qu'il seroit doux d'aimer, si l'on aimoit toujours!
Mais hélas! il n'est point d'éternelles Amours.

Et Brutus, pour la rassurer, lui dit en d'autres termes transposés.

Permettez-moi d'aimer, Merveille de nos jours:
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles Amours.

PLUTON.

Voilà une grosse finesse. Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les Dictionnaires. Il n'y a que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus & de Lucrèce en soient venus à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles?

DIOGENE.

C'est pourtant par ces bagatelles, qu'ils ont fait connoître l'un & l'autre qu'ils avoient infiniment d'esprit.

PLUTON.

Et c'est par ces bagatelles moi, que je reconnois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sçai tantôt plus où j'en suis. Lu-

REMARQUES.

(21) *en mots transposés :*] L'*Edition de* 1713., M. *Brossette* & M. *Du Monteil* ont mis ainsi. Les *Editeurs de Paris* 1735. & 1740. mettent: *en ces mots transposés.* Correction, qui fait un contresens. Les mots, qui suivent, ne sont rien moins que *transposés*, puisque ce sont deux Vers composés des mêmes mots transposés, que *Lucrèce* a donnés ci-dessus à *Pluton.* DE ST. MARC.

crèce amoureuse! Lucrèce coquette! Et Brutus son Galant! Je ne désespere pas un de ces jours de voir Diogène lui-même galant.

DIOGENE.

Pourquoi non? Pythagore l'étoit bien.

PLUTON.

Pythagore étoit galant?

DIOGENE.

Oui, & ce fut de Théano sa fille, formée par lui à la galanterie, ainsi que le raconte le généreux Herminius dans l'histoire de la vie de Brutus; ce fut, dis-je, de Théano, que cet illustre Romain apprit ce beau Symbole, qu'on a oublié d'ajouter aux autres Symboles de Pythagore: *Que c'est à pousser* (22) *les beaux sentimens pour une Maîtresse, & à faire l'Amour, que se perfectionne le grand Philosophe.*

PLUTON.

J'entends. Ce fut de Théano qu'il sçut que c'est la folie qui fait la perfection de la Sagesse. O l'admirable précepte! Mais laissons là Théano. Quelle est cette Précieuse renforcée que je voi qui vient à nous?

DIOGENE.

(23) C'est Sappho, cette fameuse Lesbienne, qui a inventé les Vers Sapphiques.

PLUTON.

(24) On me l'avoit dépeinte si belle. Je la trouve bien laide.

REMARQUES.

(22) *à pousser les beaux sentimens*] Les *Editions de Paris* 1735. & 1740. portent; *à pousser de beaux sentimens.* De St. Marc.

(23) *C'est Sappho, cette fameuse Lesbienne*, &c.] Mademoiselle *de Scudéri* paroît ici sous le nom de *Sappho*, nom qui lui avoit été donné par les Poëtes de son tems. Bross.

(24) *On me l'avoit dépeinte si belle.*] L'*Edition de* 1740.

DIOGENE.

Il eſt vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus réguliers. Mais prenez garde qu'il y a une grande oppoſition du blanc & du noir de ſes yeux, comme elle le dit elle-même dans l'Hiſtoire de ſa vie.

PLUTON.

Elle ſe donne là un bizarre agrément, & Cerbere, ſelon elle, doit donc paſſer pour beau, puiſqu'il a dans les yeux la même oppoſition.

DIOGENE.

Je crois qu'elle vient à vous. Elle a ſurement quelque queſtion à vous faire.

SAPPHO.

Je vous ſupplie, ſage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous penſez de l'Amitié, & ſi vous croyez qu'elle ſoit capable de tendreſſe auſſi bien que l'Amour. Car ce fut le ſujet d'une généreuſe converſation que nous eûmes l'autre jour avec le ſage Démocede & l'agréable Phaon. De grace, oubliez donc pour quelque temps le ſoin de votre perſonne & de votre Etat; & au lieu de cela, ſongez à me bien définir ce que c'eſt que cœur tendre, tendreſſe d'Amitié, tendreſſe d'Amour, tendreſſe d'Inclination, & tendreſſe de Paſſion.

MINOS.

Oh celle-ci eſt la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

PLUTON.

Mais regardez cette impertinente. C'eſt bien le

REMARQUES.

porte *dépeint*, quoiqu'il y ait, *dépeinte*, dans celle de 1713. Si ce n'eſt pas une faute d'impreſſion, c'eſt une mauvaiſe correction. DE ST. MARC.

S. Cette mauvaiſe correction eſt un bon Solécisme.

temps de résoudre des questions d'Amour, que le jour d'une révolte.

DIOGENE.

Vous avez pourtant autorité pour le faire, & tous les jours, les Héros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille, où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les Soldats, & à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarete ou de Bérelise dont la plus haute avanture est quelquefois un billet perdu, ou un bracelet égaré.

PLUTON.

Ho bien, s'ils sont fous, je ne veux pas leur ressembler, & principalement à cette Précieuse ridicule.

SAPPHO.

Eh de grace, Seigneur, défaites-vous de cet air grossier & provincial de l'Enfer, & songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage & de Capoüe. A vous dire le vrai, pour décider un point aussi important que celui que je vous propose, je souhaiterois fort que toutes nos généreuses Amies & nos illustres Amis fussent ici. Mais en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, & l'enjoüé Diogène le galant Esope.

PLUTON.

Atten, atten, je m'en vai te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

SAPPHO.

Qui? Tisiphone? Je la connois, & vous ne serez peut-être pas fâché que je vous en fasse voir le Portrait, que j'ai déja composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'insérer dans quelqu'une des Histoires, que nous autres faiseurs & faiseuses de Romans, sommes obligés de raconter à chaque Livre de notre Roman.

PLUTON.

Le Portrait d'une Furie! Voilà un étrange projet.

DIOGENE.

Il n'est pas si étrange que vous pensez. En effet, cette même Sappho, que vous voyez, a peint dans ses Ouvrages beaucoup de ses généreuses Amies, qui ne surpassent gueres en beauté Tisiphone, & qui néanmoins à la faveur des mots galants, & des façons de parler élégantes & précieuses, qu'elle jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes Héroïnes de Roman.

MINOS.

Je ne sçai si c'est curiosité ou folie. Mais je vous avoüe que je meurs d'envie de voir un si bizarre Portrait.

PLUTON.

Hé bien donc! qu'elle vous le montre, j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Euménides, agréable & gracieuse.

DIOGENE.

Ce n'est pas une affaire pour elle, & elle a déja fait un pareil chef-d'œuvre, en peignant la vertueuse Arricidie. Ecoutons donc. Car je la voi qui tire le Portrait de sa poche.

SAPPHO lisant.

(25) L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir, a en toute sa personne, je ne sçai quoi de si furieusement extraordinaire, & de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas médiocrement embarrassée, quand je songe à vous en tracer le Portrait.

REMARQUES.

(25) *L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir*, &c.] Portrait de Mademoiselle *de Scudéri* elle-même. Bross.

MINOS.

Voilà les adverbes *furieusement* & *terriblement*, qui sont, à mon avis, bien placés, & tout-à-fait en leur lieu.

SAPPHO continue de lire.

Tisiphone a naturellement la taille fort haute, & passant de beaucoup la mesure des personnes de son sexe; mais pourtant si dégagée, si libre, & si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçans & bordés d'un certain vermillon, qui en releve prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bouclés & annelés; & l'on peut dire que ce sont autant de serpens, qui s'entortillent les uns dans les autres, & se joüent nonchalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade & blanchâtre des femmes de Scythie; mais il tient beaucoup de ce brun mâle & noble que donne le Soleil aux Africaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Son sein est composé de deux demi-globes, brûlés par le bout, comme ceux des Amazones, & qui s'éloignant le plus qu'ils peuvent de sa gorge, se vont négligemment & languissamment perdre sous ses deux bras. Tout le reste de son corps est presque composé de la même sorte. Sa démarche est extrêmement noble & fiere. Quand il faut se hâter, elle vole plutôt qu'elle ne marche; & je doute qu'Atalante la pût devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice, sur-tout des grands crimes, qu'elle poursuit partout, un flambeau à la main, & qu'elle ne laisse jamais en repos; secondée en cela par ses deux illustres sœurs Alecto & Mégere, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle; & l'on peut dire de toutes ces trois Sœurs, que c'est une Morale vivante.

DIOGENE.

Hé bien, n'est-ce pas-là un Portrait merveilleux?

PLUTON.

Sans doute, & la Laideur y est peinte dans toute sa perfection, (26) pour ne pas dire dans toute sa beauté. Mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos Héros; & sans nous plus donner la peine, comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre, puisque les voilà tous reconnus véritablement insensés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade, & de les conduire exactement de l'œil dans mes Galeries, afin que je sois sûr qu'ils y sont. Car je défends d'en laisser sortir aucun, que je n'aye précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer; & qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène. Tous ces Héros sont-ils connus dans l'Histoire?

DIOGENE.

Non; il y en a beaucoup de chimériques, mêlés parmi eux.

PLUTON.

Des Héros chimériques! & sont-ce des Héros?

DIOGENE.

Comment, si ce sont des Héros! Ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les Livres, & qui battent infailliblement les autres.

PLUTON.

Nomme-m'en par plaisir quelques-uns.

REMARQUES.

(26) *pour ne pas dire dans toute sa beauté.*] Il y a dans l'*Edition de* 1735. *& pour ne pas dire.* Faute d'impression fidelement copiée dans l'*Edition de* 1740. DE ST.-MARC.

DIOGENE.

Volontiers. Orondate, Spitridate, Alcamène, Mélinte, Britomare, (27) Mérindor, Artaxandre, &c.

PLUTON.

Et tous ces Héros-là ont-ils fait vœu comme les autres de ne jamais s'entretenir que d'Amour?

DIOGENE.

Cela feroit beau qu'ils ne l'euſſent pas fait. Et de quel droit ſe diroient-ils Héros, s'ils n'étoient point amoureux? N'eſt-ce pas l'Amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque?

PLUTON.

Quel eſt ce grand Innocent, qui va des derniers, & qui a la molleſſe peinte ſur le viſage? Comment t'appelles-tu?

ASTRATE.

(28) Je m'appelle Aſtrate.

PLUTON.

Que viens-tu chercher ici?

ASTRATE.

Je veux voir la Reine.

PLUTON.

Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ai une Reine que je garde ici dans une boîte, & que je montre à tous ceux qui la veulent voir? Qu'es-tu, toi? As-tu jamais été?

REMARQUES.

§. (27) *Mérindor.*] Ce mot manque dans l'Edition de M. *De St. Marc:* c'eſt ſans doute une omiſſion de l'Imprimeur, & le Correcteur ne l'a pas apperçue.

(28) *Je m'appelle Aſtrate.*] On joüoit à l'Hôtel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce *Dialogue*, l'*Aſtrate* de M. *Quinaut*, & l'*Oſtorius* de l'Abbé *de Pure.* DESP.

Sur l'*Aſtrate*, Voyez *Sat. III.* 194. & 198. BROSS.

§. Au ſujet de l'Abbé *de Pure*, voyez *Sat. II.* 17. *Sat. VI.* 12. *Sat. IX.* 28.

ASTRATE.

Oui-da, j'ai été, & il y a un Historien Latin qui dit de moi en propres termes; *Astratus vixit*, Astrate a vécu.

PLUTON.

Est-ce-là tout ce qu'on trouve de toi dans l'Histoire?

ASTRATE.

Oui, & c'est sur ce bel argument, qu'on a composé une Tragédie intitulée du nom d'ASTRATE; où les Passions tragiques sont maniées si adroitement, que les Spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moi j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une Reine, dont je suis passionnément épris.

PLUTON.

Ho bien, va-t-en dans ces Galeries voir si cette Reine y est. Mais quel est ce grand mal-bâti de Romain, qui vient après ce chaud Amoureux? Peut-on sçavoir son nom?

OSTORIUS.

Mon nom est Ostorius.

PLUTON.

Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part lu ce nom-là dans l'histoire.

OSTORIUS.

Il y est pourtant. L'Abbé de Pure assure qu'il l'y a lu.

PLUTON.

Voilà un merveilleux garand. Mais, dis-moi, appuyé de l'Abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le Monde? T'y a-t-on jamais vu?

OSTORIUS.

Oui-da; & à la faveur d'une Pièce de Théâtre,

que cet Abbé a faite de moi, on m'a vu (29) à l'Hôtel de Bourgogne.

PLUTON.

Combien de fois?

OSTORIUS.

Eh, une fois.

PLUTON.

(30) Retourne-t-y-en.

OSTORIUS.

Les Comédiens ne veulent plus de moi.

PLUTON.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toi qu'eux? Allons, déloge d'ici au plus vîte, & va te confiner dans mes Galeries. Voici encore une Héroïne, qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne. Car elle me paroît si lourde de sa personne, & si pesamment armée, que je voi bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vîte. Qui est-elle?

DIOGENE.

Pouvez-vous ne pas reconnoître la Pucelle d'Orléans?

REMARQUES.

(29) *à l'Hôtel de Bourgogne.*] Théâtre où l'on joüoit autrefois. DESP.

C'est où sont aujourd'hui les Comédiens Italiens. DE ST. MARC.

§. (30) *Retourne-t-y-en.*] On ne conçoit pas comment M. *Despréaux* a pu employer cette Expression, ni pourquoi les Critiques ne l'ont pas relevée. On la passeroit à peine au plus grossier Villageois. Il falloit dire avec tout le monde, *Retournes-y.* Et si quelqu'un vouloit objecter que *Retourne-t-y-en* est, par sa dureté & sa rusticité même, une Expression propre à *Pluton*, qui ne doit pas être Grammairien, ni fort poli; on lui répondroit qu'il ne falloit donc pas que notre Auteur représentât ensuite ce Dieu, comme un François qui sçait sa Langue & dont l'oreille délicate ne peut souffrir la dureté des Vers de *la Pucelle.*

PLUTON.

C'eſt donc-là cette vaillante fille, qui délivra la France du joug des Anglois?

DIOGENE.

C'eſt elle-même.

PLUTON.

Je lui trouve la phyſionomie bien platte, & bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGENE.

Elle touſſe, & s'approche de la Baluſtrade. Ecoutons. C'eſt aſſurément une harangue qu'elle vous vient faire, & une harangue en Vers. Car elle ne parle plus qu'en Vers.

PLUTON.

A-t-elle du talent pour la Poëſie?

DIOGENE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

(31) *O grand Prince, que grand dès cette heure j'appelle,*
Il eſt vrai, le reſpect ſert de bride à mon zèle:
Mais ton illuſtre aſpect me redouble le cœur;
Et me le redoublant, me redouble la peur,
A ton illuſtre aſpect mon cœur ſe ſollicite,
Et grimpant contre mont la dure Terre quitte.
O que n'ai-je le ton déſormais aſſez fort,
Pour aſpirer à toi ſans te faire de tort!
Pour toi puiſſé-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la gorge eſt conjointe;
Que le coup briſât l'os, & fit pleuvoir le ſang
De la temple, du dos, de l'épaule & du flanc.

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler?

REMARQUES.

(31) *O grand Prince*, &c.] Vers extraits de *la Pucelle*. DESP.

DIOGENE.

Belle demande! Françoise.

PLUTON.

Quoi! c'est du François qu'elle a dit? Je croyois que ce fût du bas-Breton, ou de l'Allemand. Qui lui a appris cet étrange François-là?

DIOGENE.

(32) C'est un Poëte, chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

PLUTON.

Voilà un Poëte qui l'a bien mal élevée.

DIOGENE.

Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, & d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON.

Voilà de l'argent bien mal employé. Hé, Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, & qui n'aviez d'objet que la gloire?

LA PUCELLE.

La gloire?

(33) *Un seul endroit y mene; & de ce seul endroit*
Droite & roide.....

PLUTON.

Ah! Elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

Droite & roide est la côte & le sentier étroit.

PLUTON.

Quels Vers, juste Ciel! Je n'en puis pas enten-

REMARQUES.

(32) *C'est un Poëte,*] Chapelain. BROSSETTE.
(33) *Un seul endroit y mene; &c.*] Livre V. du même *Poëme.* BROSSETTE.

dre prononcer un, que ma tête ne ſoit prête à ſe fendre.

LA PUCELLE.

De flèches toutefois aucune ne l'atteint,
Ou pourtant l'atteignant, de ſon ſang ne ſe teint.

PLUTON.

Encore. J'avoüe que de toutes les Héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paroît beaucoup la plus inſupportable. Vraiment elle ne prêche pas la tendreſſe. Tout en elle n'eſt que dureté & que ſéchereſſe; & elle me paroît plus propre à glâcer l'ame, qu'à inſpirer l'amour.

DIOGENE.

Elle en a pourtant inſpiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle? inſpirer de l'amour au cœur de Dunois!

DIOGENE.

Oui aſſurément.

Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la Terre,
Grand cœur, qui dans lui ſeul deux grands Amours enſerre.

Mais il faut ſçavoir quel amour. Dunois s'en explique ainſi lui-même en un endroit du Poëme fait pour cette merveilleuſe fille.

(34) *Pour ces céleſtes yeux, pour ce front magnanime,*
Je n'ai que du reſpect, je n'ai que de l'eſtime:
Je n'en ſouhaite rien; & ſi j'en ſuis Amant,
D'un amour ſans deſir je l'aime ſeulement.
Et ſoit. Conſumons-nous d'une flamme ſi belle.
Brûlons en holocauſte aux yeux de la Pucelle.

Ne

REMARQUES.

(34) *Pour ces céleſtes yeux,* &c.] Livre II. du même *Poëme.* BROSSETTE.

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée, & le mot d'holocauste n'est-il pas tout-à-fait bien placé dans la bouche d'un Guerrier comme Dunois?

PLUTON.

Sans doute; & cette vertueuse Guerriere peut innocemment, avec de tels Vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil Amour à tous les Héros qui sont dans ces Galeries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'ame. Mais du reste qu'elle s'en aille. Car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses Vers, & je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie. Je ne vois plus ici aucun Héros, ce me semble. Mais non, je me trompe. En voici encore un qui demeure immobile derriere cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde sortît. Le connois-tu, Diogène?

DIOGENE.

(35) C'est Pharamond, le premier Roi des François.

PLUTON.

Que dit-il? Il parle en lui-même.

PHARAMOND.

Vous le sçavez bien, divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connoître, & que c'est sur le seul récit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous.

PLUTON.

Il semble que celui-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa Maîtresse.

REMARQUES.

(35) *C'est Pharamond, le premier Roi, &c.*] Critique de *Pharamond*, Roman de *La Calprenede*. Brossette.

DIOGENE.

Assurément, il ne l'avoit point vue.

PLUTON.

Quoi? il est devenu amoureux d'elle sur son portrait?

DIOGENE.

Il n'avoit pas même vu son portrait.

PLUTON.

Si ce n'est-là une vraie folie, je ne sçai pas ce qui peut l'être. Mais dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'êtes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant Royaume de l'Europe, & de pouvoir compter au rang de vos Successeurs le Roi qui y régne aujourd'hui? Pourquoi vous êtes-vous allé mal-à-propos embarrasser l'esprit de la Princesse Rosemonde?

PHARAMOND.

Il est vrai, Seigneur. Mais l'Amour.....

PLUTON.

Ho! l'Amour! l'Amour! (36) Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'Amour dans mes Galeries. Mais pour moi, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui casse la tête.

MINOS.

Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'est Mercure?

PLUTON.

Ah, Mercure! je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'Amour?

REMARQUES.

(36) *Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'Amour dans mes Galeries.*] Ces mots qui sont dans l'Original de l'Auteur, avoient été omis dans l'*Edition de* 1713. BROSSETTE.

MERCURE.

Vous sçavez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moi-même. La vérité est que je l'ai fait quelquefois pour mon pere Jupiter, & qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais réveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'est qu'à peine l'artillerie que je vous amene a paru, que vos ennemis se sont rangés dans le devoir. Vous n'avez jamais été Roi plus paisible de l'Enfer que vous l'êtes.

PLUTON.

Divin Messager de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui êtes le Dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un & dans l'autre Monde une si impertinente maniere de parler que celle qui regne aujourd'hui, sur-tout en ces Livres qu'on appelle Romans; & comment vous avez permis que les plus grands Héros de l'Antiquité parlassent ce langage.

MERCURE.

Hélas! Apollon & moi, nous sommes des Dieux qu'on n'invoque presque plus, & la plupart des Ecrivains d'aujourd'hui ne connoissent pour leur véritable patron qu'un certain Phébus, qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste je viens vous avertir qu'on vous a joüé une pièce.

PLUTON.

Une pièce à moi! Comment?

MERCURE.

Vous croyez que les vrais Héros sont venus ici?

PLUTON.

Assurément je le crois, & j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les Galeries de mon Palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins, ou plutôt de fantômes chimériques, qui n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands Héros de l'Antiquité, mais dont la vie a été fort courte, & qui errent maintenant sur les bords du Cocyte & du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractere de Héros? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau & un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, & qu'il n'y a qu'à leur ôter pour les faire paroître tels qu'ils sont. J'ai même amené des Champs Elysées, en venant ici, un François pour les reconnoître quand ils seront dépouillés. Car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien, que je veux que sur le champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, Gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes Galeries par les portes dérobées, & qu'on les amene tous dans la grande Place. Pour nous, allons nous mettre sur le Balcon de cette Fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler, & leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos siéges. Mercure, mettez-vous à ma droite; & vous, Minos, à ma gauche: & que Diogene se tienne derriere nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y sont-ils tous?

UN GARDE.

On n'en a laissé aucun dans les Galeries.

PLUTON.

Accourez donc, vous tous, fideles exécuteurs de mes volontés, Spectres, Larves, Démons, Furies, Milices infernales que j'ai fait assembler. Qu'on m'entoure tous ces prétendus Héros, & qu'on me les dépouille.

CYRUS.

Quoi, vous ferez dépouiller un Conquérant comme moi?

PLUTON.

Hé de grace, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas.

HORATIUS COCLÈS.

Quoi! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porsena? Vous ne le considérerez (37) pas plus qu'un coupeur de bourse.

PLUTON.

Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE.

Quoi un Galant aussi tendre & aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter?

PLUTON.

Je m'en vais te faire voir la Reine. Ah! les voilà dépouillés.

MERCURE.

Où est le François que j'ai amené?

LE FRANÇOIS.

Me voilà, Seigneur. Que souhaitez-vous?

REMARQUES.

(37) *pas plus qu'un coupeur de bourse.*] On condamne ordinairement les Coupeurs de bourses, à la peine du fouet. BROSSETTE.

MERCURE.

Tien, regarde bien tous ces gens-là; les connois-tu?

(38) LE FRANCOIS.

Si je les connois? Hé ce font tous des Bourgeois de mon quartier. Bon jour, Madame Lucrèce. Bon jour, M. Brutus. Bon jour, Mademoiselle Clélie. Bon jour, M. Horatius Coclès.

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes Bourgeois de toutes pièces. Allons, qu'on ne les épargne point; & qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous sans différer droit aux bords (39) du Fleuve de Lethé. Puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous la tête la premiere, dans l'endroit du Fleuve le plus profond, eux, leurs Billets doux, leurs Lettres galantes, leurs Vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier, où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands Héros. Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier Acte de la Comédie que vous avez jouée si peu de temps.

REMARQUES.

(38) M. *Despréaux* avoit fait entrer ici *Scarron* dans la premiere composition de ce *Dialogue*, comme cela paroît par ce qu'on en publia dans le *Retour des Pièces choisies*, & parmi les *Oeuvres de M. de Saint-Evremond*; mais il l'en ôta ensuite, & supprima les endroits, qui désignoient *Scarron* personnellement. Du Monteil.

Il me paroît que M. *Du Monteil* n'a pas fait assez d'attention au *Discours* qui précede ce *Dialogue*. M. *Despréaux* nous dit lui-même, que ce qu'on avoit imprimé sous le nom de *Dialogue* de M. *Despréaux*, n'étoit rien moins que son ouvrage. Je ne vois donc pas qu'on puisse assurer qu'il y avoit d'abord parlé de *Scarron*, qui n'avoit rien de commun avec la matiere de ce *Dialogue*. De St. Marc.

(39) *du Fleuve de Lethé.*] Fleuve de l'oubli. Desp.

CHOEUR DE HEROS,
s'en allant chargé d'écourgées.

Ah! La Calprenede! Ah! Scudéri!

PLUTON.

Hé, que ne les tiens-je! Que ne les tiens-je! Ce n'eſt pas tout, Minos, il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même juſtice ſe faſſe ſur tous leurs pareils dans les autres Provinces de mon Royaume.

MINOS.

Je me charge avec plaiſir de cette commiſſion.

MERCURE.

Mais voici les véritables Héros qui arrivent & qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduiſe?

PLUTON.

Je ſerai ravi de les voir. Mais je ſuis ſi fatigué des ſottiſes que m'ont dites tous ces impertinens uſurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un ſomme.

(1) FRAGMENT D'UN AUTRE DIALOGUE.

INTERLOCUTEURS.

APOLLON, HORACE, des MUSES, des POETES.

HORACE.

TOUT le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez régner sur le Parnasse.

APOLLON.

Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler François ?

HORACE.

Les François se mêlent bien de parler Latin. Ils estropient quelques-uns de mes Vers: ils en

REMARQUES.

(1) *Fragment d'un autre Dialogue.*] J'ai donné ce titre à ce Morceau, pour les raisons qui résulteront de cette *Remarque.*

M. *Despréaux* dans la *Préface* de son *Edition* de 1674., après avoir parlé de ce qu'il y avoit ajouté, dit: *J'avois dessein d'y joindre aussi quelques Dialogues en Prose que j'ai composés.* A quoi M. *Brossette* ajoute dans ses *Remarques* sur cette *Préface:* „ Il n'a donné dans la „ suite que le *Dialogue sur les Romans.* (C'est celui

font de même à mon Ami Virgile; & quand ils ont accroché, je ne sçai comment, *disjecti membra Poetæ*, ainsi que je parlois autrefois, ils veulent figurer avec nous.

APOLLON.

Je ne comprens rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

HORACE.

Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

APOLLON.

Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, & que je n'en sache rien.

CALLIOPE.

Je vous jure que je n'en ai aucune connoissance. Ma sœur Erato sera peut-être mieux instruite que moi.

REMARQUES.

„ qu'on vient de lire). Il en avoit composé un autre, „ pour montrer qu'on ne sçauroit bien parler, ou du „ moins s'assurer qu'on parle bien une Langue morte. „ Mais il ne l'a jamais voulu publier, de peur d'offen- „ ser plusieurs de nos Poëtes Latins, qui étoient ses „ Amis & ses Traducteurs. Il ne l'a pas même confié „ au papier. Cependant il m'en récita un jour ce que „ sa mémoire lui put fournir, & j'allai sur le champ „ écrire ce que j'en avois retenu. Quoique je n'aie „ conservé ni les graces de sa diction, ni toute la sui- „ te de ses pensées, peut-être ne sera-t-on pas fâché „ de voir mon extrait, pour juger du tour qu'il avoit „ imaginé". M. *Brossette* rapporte ensuite dans la *Remarque* que je viens de copier, tout ce *Fragment* tel qu'il est ici. J'ai cru pouvoir, à l'exemple de l'*Editeur de* 1740., l'ôter de sa place; & faire encore plus, en le mettant précisément dans cet endroit, parce que je m'attache à mettre ensemble, autant que cela se peut, les Pièces du même genre. DE ST. MARC.

ERATO.

Toutes les nouvelles que j'en ai; c'eſt par un pauvre Libraire, qui faiſoit dernierement retentir notre Vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques Ouvrages de ces Plagiaires, & il venoit ſe plaindre ici de Vous & de Nous, comme ſi nous devions répondre de leurs actions, ſous prétexte qu'ils ſe tiennent au pié du Parnaſſe.

APOLLON.

Le bon homme croit-il que nous ſachions ce qui ſe paſſe hors de notre enceinte? Mais nous voilà bien embarraſſés pour ſçavoir leurs noms. Puiſqu'ils ne ſont pas loin de nous, faiſons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE.

Si je ne me trompe, leur figure ſera réjouiſſante, ils nous donneront la Comédie.

HORACE.

Quelle troupe! Nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Meſſieurs, doucement: les uns après les autres.

Un POETE, *s'adreſſant à Apollon.*

Da, Tymbræe, loqui....

Autre POETE, *à Calliope.*

Dic mihi, Muſa, Virum......

Troiſieme POETE, *à Erato.*

Nunc age, qui Reges Erato......

APOLLON.

Laiſſez vos complimens, & dites-nous d'abord vos noms.

Un POETE.

(2) *Menagius.*

REMARQUES.

(2) *Menagius.*] GILLES MÉNAGE, de l'*Académie de la Cruſca* de Florence, & qui ne put jamais être de

Autre POETE.

Peretius.

Troisieme POETE.

Santolius.

APOLLON.

Et ce vieux Bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il?

REMARQUES.

l'*Académie Françoise*, quoiqu'il eût certainement le mérite académique, étoit né à Angers le 15. d'Août 1613. Il mourut à Paris le 23. Juillet 1692. âgé de plus de 79. ans. Il avoit exercé dans sa jeunesse la profession d'Avocat, pendant quelques années; mais le goût des Lettres lui fit prendre le petit Collet, & moyennant quelques Pensions, qu'il obtint sur des Bénéfices, il se vit en état de se livrer à l'étude selon son gré. Son premier Protecteur fut *Chapelain*, qui le plaça chez le Cardinal *de Rets*, après qu'il eut pris l'habit ecclésiastique; mais *Ménage* ne s'y maintint pas longtems. Sans entrer moi-même dans un plus grand détail sur ce qui le concerne, je vais rapporter ce que *Chapelain* en dit dans la *Liste* que j'ai citée plusieurs fois dans les *Remarques* sur le *Chapelain Décoiffé*. „ MÉNAGE plus sçavant qu'*Hedelin* (l'Abbé d'*Aubignac*) dans les deux „ Langues anciennes; mais beaucoup moins habile dans „ les choses & dans le raisonnement: faisant seulement „ profession de Critique pour le langage, & non pour „ le sçavoir; ni historique, ni poëtique, ni philosophique. Aussi n'a-t-il jamais rien fait de lui-même, qui „ ne fût ou imité ou dérobé d'autrui; comme l'ont con„ vaincu ceux à qui il a eu affaire, & qu'il a provo„ qués par son procédé méprisant & mordant. Son am„ bition est de passer pour consommé dans le Grec & „ dans le Latin, dans le François & dans l'Italien; „ dans lesquelles Langues il a affecté de faire des Vers, „ qui sont bons parce qu'ils sont composés de lambeaux „ d'Auteurs, que son travail & sa mémoire, qui lui „ tiennent lieu d'esprit & de sens, lui fournissent. Sa „ hardiesse néanmoins, & l'assemblée qu'il tient chez „ lui une fois la semaine (le Mercredi) lui donnent quel„ que rang entre les Lettrés, qu'il se conserve avec le

TEXTOR.

Je me nomme (3) *Ravisius Textor.* Quoique je sois en la compagnie de ces Messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être Poëte : mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des Epithetes au besoin.

Un POETE.

Latonæ proles divina, Jovisque.... Jovisque...... Jovisque...... Heus tu, Textor! Jovisque......

TEXTOR.

Magni.....

LE POETE.

Non.

REMARQUES.

„ soin le plus grand du monde ; toujours prêt de rompre avec ceux qui ne sont pas dans ses passions, & dans ses sentimens. Il n'est capable d'aucune entreprise, où il faille du dessein, de l'ordre, de l'haleine & de l'élévation ; & tout son fait se réduit à une *Elégie*, à une *Epigramme*. La *Vie de Gargilius Mamurra* (*Pierre Montmaur*) est une pure copie de celles de *Diogène Laërce* & n'est bonne que par-là". Les principaux Adversaires de l'Abbé *Ménage* furent l'Abbé d'*Aubignac*, *Gilles Boileau*, l'Abbé *Cotin*, M. de *Salo*, le P. *Bouhours* & M. *Baillet*. Voyez *Sat.* II. 17. 35. *Sat. III.* 107. *Sat. IV.* 92. *Sat. IX.* 136. *Epît. IX.* 146. *Art Poët.* Ch. I. 100. Ch. II. 82. 97. Ch. III. 285. *Epigr. XIX.* DE ST. MARC.

(3) *Ravisius Textor.*] JEAN TEISSIER Seigneur de Ravisi dans le Nivernois, étoit un Professeur de l'Université de Paris, qui a fait un Livre intitulé : *Delectus Epithetorum.* Quoiqu'il ne paroisse ici que comme Auteur de cet Ouvrage, il en a fait plusieurs autres, & même une assez grande quantité de Vers Latins, qui ne sont point à mépriser. C'est un des meilleurs Poëtes que l'Université de Paris ait eus dans son Siècle. Ses *Lettres* & ses *Poësies* ont été réimprimées plus d'une fois. DE ST. MARC.

TEXTOR.

Omnipotentis.

LE POETE.

Non, non.

TEXTOR.

Bicornis.

LE POETE.

Bicornis optimè. Jovisque bicornis.
Latonæ proles divina, Jovisque bicornis.

APOLLON.

Vous avez donc perdu l'esprit? Vous donnez des cornes à mon Pere.

LE POETE.

C'est pour finir le Vers. J'ai pris la premiere Epithete que Textor m'a donnée.

APOLLON.

Pour finir le Vers, falloit-il dire une énorme sottise? Mais vous, Horace, faites aussi des Vers François.

HORACE.

C'est-à-dire, qu'il faut que je vous donne aussi une Scène à mes dépens, & aux dépens du sens commun.

APOLLON.

Ce ne sera qu'aux dépens de ces Etrangers. Rimez toujours.

HORACE.

Sur quel sujet? Qu'importe? Rimons, puisqu'Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.
Sur la rive du fleuve amassant de l'arène. ...

UN POETE.

Alte-là. On ne dit point en notre Langue: sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la Riviere;

Amasser *de l'arène*, ne se dit pas non plus; il faut dire, *du sable.*

HORACE.

Vous êtes plaisant. Est-ce que *Rive* & *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi-bien que *Fleuve* & *Riviere?* Comme si je ne sçavois pas que dans votre Cité de Paris la Seine passe sous le Pont-nouveau. Je sçais tout cela sur l'extrémité du doigt.

UN POETE.

Quelle pitié! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient Françoises; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple, quoique le mot de *Cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez: on dit, *la Ville de Paris.* De même, on dit *le Pont-neuf*, & non pas *le Pont-nouveau*; Sçavoir une chose *sur le bout du doigt*, & non pas *sur l'extrémité du doigt.*

HORACE.

Puisque je parle si mal votre Langue, croyez-vous, Messieurs les faiseurs de Vers Latins, que vous soyez plus habiles dans la notre? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON.

Comme ils ont fait des Vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais puisque dans les grands abus, il faut des remedes violens, punissons-les de la maniere la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les Vers les uns des autres. Horace, faites-leur sçavoir ma volonté.

HORACE.

De la part d'Apollon, il est ordonné, &c.

SANTEUL.

Que je lise le galimathias (4) de Du Périer. Moi! je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes Vers.

DU PERIER.

Je veux (5) que Santeul commence par me reconnoître pour son Maître, & après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son Phébus.

Ces Poëtes continuent à se quereller, ils s'accablent réciproquement d'injures; & Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.

REMARQUES.

(4) *de Du Périer,*] voyez au sujet de ce Poëte, *Sat.* IX. 251. *Art Poët.* Ch. IV. 53. DE ST. MARC.

(5) *que Santeul*] Voyez *Sat. II.* 94. *Sat. VIII.* Som. *Art. Poët.* Ch. IV. 53. *Epigr. XXVIII.* DE ST. MARC.

(1) REMERCIMENT
A MESSIEURS
DE L'ACADÉMIE
FRANÇOISE.

MESSIEURS,

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de

REMARQUES.

(1) La mort de M. *Colbert*, arrivée le 6. de Septembre 1683. laissant une place vacante à l'*Académie Françoise*, quelques-uns des Académiciens, entr'autres M. l'Abbé *Regnier Desmarais* & M. *Rose*, allerent trouver M. *Despréaux* pour sçavoir s'il accepteroit cette place, au cas que l'*Académie* voulût la lui donner. M. *Despréaux* reçut fort bien cette proposition; mais, comme il sçavoit qu'une des loix de cette Compagnie étoit de n'offrir jamais ces sortes de places, il exigea qu'on le dispensât de la demander. Ils y consentirent: de sorte qu'ils proposerent eux-mêmes M. *Despréaux* pour remplir la place de M. *Colbert*. M. de *La Fontaine*, qui aspiroit à la même place, appréhendant l'exclusion, s'il avoit M. *Despréaux* pour concurrent, le pria de s'en désister en sa faveur. M. *Despréaux* lui dit, que si l'*Académie* le nommoit, il ne pouvoit refuser cet honneur: mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. L'*Académie* fut partagée entre ces deux grands Hom-

de si peu attendu; & tant de sortes de raisons (2) sembloient devoir pour jamais m'en exclure, que dans le moment même où je vous en fais mes remercimens, je ne sçai encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai, que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre Compagnie, dont le fameux établissement ne fait guere moins d'honneur à la mémoire du Cardinal de Richelieu, que tant de choses merveilleuses qui ont été exécutées sous son ministere? Et que penseroit ce grand Homme? Que penseroit (3) ce sage Chancelier qui a possédé après lui la Dignité

REMARQUES.

Hommes. Mais quelques *Académiciens*, sensibles au chagrin de voir leurs noms dans les *Satires* de M. *Despréaux*, craignirent de l'avoir pour leur Confrere; ainsi la pluralité des suffrages fut pour M. de *La Fontaine*. Le Roi ne fut pas content de cette élection: non pas que M. de *La Fontaine* ne fût très-digne d'être choisi, mais parce qu'on l'avoit préféré à M. *Despréaux*. Quand les Députés de l'*Académie Françoise* allerent, selon l'usage de cette Compagnie, demander au Roi son agrément pour la nomination de M. de *La Fontaine*, Sa Majesté les renvoya sans leur expliquer son intention, & les laissa très-longtems dans cette incertitude. Le Roi fit même la campagne de Luxembourg sans se déclarer là-dessus. Pendant cet intervalle, M. *de Bezons*, Conseiller d'Etat, & l'un des Membres de l'*Académie*, vint à mourir. Cet illustre Corps ne balança point à nommer M. *Despréaux* pour son Successeur: & le Roi, en approuvant ce choix, confirma celui qu'on avoit fait de M. de *La Fontaine*. M. *Despréaux* fut reçu le 3. de Juillet 1684. Dans son *Remerciment* il affecta beaucoup de modestie, de peur de faire croire qu'il voulût tirer vanité de l'attention, que le Roi avoit donnée à sa nomination. Brossette.

(2) *sembloient devoir .... m'en exclure*, L'Auteur avoit écrit contre plusieurs Académiciens. Desp.

(3) *ce sage Chancelier*] M. *Seguier*. Après sa mort arrivée en 1672. le Roi voulut bien se déclarer Protecteur

de votre Protecteur, & après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir d'autre Protecteur que le Roi même? Que penseroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer dans ce Corps si célèbre, l'objet de leurs soins & de leur estime, & où par les loix qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit être reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous? Mais à qui est-ce encore que je succede dans la place que vous m'y donnez? (4) N'est-ce pas à un Homme également considérable, & par ses grands emplois, & par sa profonde capacité dans les affaires; qui tenoit une des premieres places dans le Conseil; & qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son Prince; à un Magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, & avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion.

Je sçai bien, MESSIEURS, & personne ne l'ignore, que dans le choix que vous faites des Hommes propres à remplir les places vacantes de votre sçavante Assemblée, vous n'avez égard ni au rang, ni à la dignité: que la politesse, le sçavoir, la connoissance des Belles-Lettres, ouvrent chez vous l'entrée aux honnêtes gens, & que vous ne croyez

REMARQUES.

de l'*Académie Françoise*, à laquelle il permit de tenir ses Assemblées au Louvre. BROSSETTE.

(4) *N'est-ce pas à un Homme*, &c.] M. *de Bezons* Conseiller d'Etat. DESP.

Claude Bazin, Seigneur de Bezons, fut d'abord Avocat-Général au Grand-Conseil, ensuite Intendant de Languedoc pendant vingt ans. Il est Auteur de la *Traduction* de *La Paix de Prague*, à laquelle il ne mit pas son nom. Il mourut Doyen de l'*Académie Françoise* le 20. Mars 1684. Il étoit Pere du Maréchal *de Bezons*.

point remplacer indignement un Magiftrat du premier ordre, un Miniftre de la plus haute élévation, en lui fubftituant un Poëte célèbre, un Ecrivain illuftre par fes ouvrages, & qui n'a fouvent d'autre dignité que celle que fon mérite lui donne fur le Parnaffe. Mais en qualité même d'Homme de Lettres, que puis-je vous offrir qui foit digne de la grace dont vous m'honorez? Seroit-ce un foible recueil de Poëfies, qu'une témérité heureufe, & quelque adroite imitation des Anciens ont fait valoir, plutôt que la beauté des penfées ni la richeffe des expreffions? Seroit-ce une traduction fi éloignée de ces grands (5) chefs-d'œuvres que vous nous donnez tous les jours, & où vous faites fi glorieufement revivre les Thucydides, les Xénophons, les Tacites, & tous ces autres célèbres Héros de la fçavante Antiquité? Non, MESSIEURS, vous connoiffez trop bien la jufte valeur des chofes, pour payer d'un fi grand prix des ouvrages auffi médiocres que les miens, & (6) pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainfi dire, fur un fi léger fondement, un honneur que la connoiffance

REMARQUES.

(5) *chefs-d'œuvres*] M. *Defpréaux* écrit ainfi ce mot dans l'*Edition de* 1701. fuivie par celle de 1713. Dans celle de 1694. il y a *chef-d'œuvres*, ainfi qu'il fe trouve plus haut dans le *Dialogue des Héros de Roman*, & comme on le va voir plus bas. Dans les mots compofés de deux *Subftantifs*, dont le fecond eft au Génitif ou au Datif, il n'y a que le premier qui fe décline. Ainfi *Chef-d'Oeuvre* a pour Pluriel, *Chefs-d'Oeuvre*; *Queue-d'aronde*, *Queues-d'aronde*; *Fer-à-cheval*, *Fers-à-cheval*. DE ST. MARC.

(6) *pour m'offrir de vous-mêmes*, &c.] *Quem & abfentem in ampliffimum ordinem cooptarunt: & ea non petenti detulerunt, quæ multis petentibus denegarunt.* CIC. *pro M. Cælio.* BROSSETTE.

de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir; & j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eu le plus grand Prince du monde, en voulant bien que je m'employasse (7) avec un de vos plus illustres Ecrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entiérement déterminés en ma faveur. Oui, MESSIEURS, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre Académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir, qu'un Homme destiné à parler de si grandes choses, fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre Ecole qu'en la votre. Et en cela vous avez bien fait voir que, lorsqu'il s'agit de votre auguste Protecteur, quelque autre considération qui vous pût retenir d'ailleurs, votre zèle ne vous laisse plus voir que le seul intérêt de sa gloire.

Permettez pourtant que je vous desabuse, si vous vous êtes persuadés que ce grand Prince, en m'accordant cette grace, ait crû rencontrer en moi un Ecrivain capable de soutenir en quelque sorte par la beauté du stile & par la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits. C'est à vous, MESSIEURS, c'est à des plumes comme les votres,

REMARQUES.

(7) *avec un de vos plus illustres Ecrivains*] M. *Racine* avoit été reçu à l'*Académie* en 1673. Il fut nommé en 1677. avec M. *Despréaux* pour écrire l'Histoire du Roi. BROSSETTE.

qu'il appartient de faire de tels chef-d'œuvres; & il n'a jamais conçû de moi une si avantageuse pensée. Mais comme tout ce qui s'est fait sous son regne, tient beaucoup du miracle & du prodige, il n'a pas trouvé mauvais, qu'au milieu de tant d'Ecrivains célèbres, qui s'apprêtent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat, & avec tous les ornemens de l'éloquence la plus sublime, un Homme sans fard, & accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuât de son travail & de ses conseils à bien mettre en jour & dans toute la naïveté du stile le plus simple, la vérité de ses actions, qui étant si peu vraisemblables d'elles-mêmes, ont bien plus besoin d'être fidelement écrites que (8) fortement exprimées.

En effet, MESSIEURS, lorsque des Orateurs & des Poëtes, ou des Historiens même aussi entreprenans quelquefois que les Poëtes & les Orateurs, viendront à déployer sur une matiere si heureuse toutes les hardiesses de leur Art, toute la force de leurs expressions: Quand ils diront de LOUIS LE GRAND, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité, (9) qu'il a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont lû, qu'il a pris plus de Villes que les autres Rois n'ont souhaité d'en prendre: Quand ils assureront, qu'il n'y a point de Potentat sur la terre, quelque ambitieux qu'il puisse être, qui dans les vœux secrets qu'il fait au Ciel, ose lui demander autant de prospérités & de gloire, que le Ciel en a accordé libéralement à ce Prince: Quand ils écri-

REMARQUES.

(8) CHANG. *que fortement exprimées.*] Il y a dans les premieres Edit. *fortement exagérées.* BROSSETTE.

(9) IMIT. *qu'il a fait lui seul plus d'exploits* &c.] Mot fameux de *Cicéron*, en parlant de POMPÉE. *Plura bella*

ront, que sa conduite est maîtresse des événemens; que la Fortune n'oseroit contredire ses desseins: Quand ils le peindront à la tête de ses armées, marchant à pas de Géant au travers des fleuves & des montagnes, foudroyant les remparts, brisant les rocs, terrassant tout ce qui s'oppose à sa rencontre; ces expressions paroîtront sans doute grandes, riches, nobles, accommodées au sujet: mais en les admirant on ne se croira point obligé d'y ajouter foi, & la vérité sous ces ornemens pompeux, pourra aisément être désavoüée ou méconnue.

Mais lorsque des Ecrivains sans artifice se contentant de rapporter fidelement les choses, & avec toute la simplicité de témoins qui déposent, plutôt même que d'Historiens qui racontent, exposeront bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse Paix des Pyrénées, tout ce que le Roi a fait pour rétablir dans ses Etats l'ordre, les loix, la discipline; Quand ils compteront bien toutes les Provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son Royaume, toutes les Villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses Ennemis: l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entiere trop foible contre lui seul, une guerre toujours féconde en prospérités, une paix encore plus glorieuse: Quand, dis-je, des plumes sinceres & plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposés dans l'ordre des temps, & accompagnés de leurs véritables circonstances; qui est-ce qui en pourra disconvenir,

REMARQUES.

gessit, quam cæteri legerunt. Plures Provincias confecit, quam alii concupiverunt. Pro Lege Maniliâ. DESP.

je ne dis pas de nos Voisins, je ne dis pas de nos Alliés, je dis de nos Ennemis mêmes? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord, (10) leurs puissances diminuées, leurs Etats resserrés dans des bornes plus étroites, leurs plaintes; leurs jalousies, leurs fureurs, leurs invectives même ne les en convaincront-ils pas malgré eux? Pourront-ils nier que l'année même où je parle, ce Prince voulant les contraindre d'accepter la Paix qu'il leur offroit pour le bien de la Chrétienté, il a tout-à-coup, & lorsqu'ils le publioient entiérement épuisé d'argent & de forces, il a, dis-je, tout-à-coup fait sortir comme de terre dans les Pays-Bas deux Armées de quarante mille hommes chacune, & les y a fait subsister abondamment malgré la disette des fourages & la sécheresse de la saison? Pourront-ils nier, que tandis qu'avec une de ces Armées il faisoit assiéger Luxembourg, lui-même avec l'autre, tenant toujours les Villes du Hainaut & du Brabant comme bloquées; par cette conduite toute merveilleuse, ou plutôt par une espece d'enchantement, semblable à celui de (11) cette Tête si célèbre dans les Fables, dont l'aspect convertissoit les hommes en rochers, il a rendu les Espagnols immobiles spectateurs de la prise de cette Place si importante, où ils avoient mis leur derniere ref-

REMARQUES.

(10) *leurs puissances diminuées*,] Il y a comme cela dans toutes les *Editions* faites tant du vivant de l'Auteur, que depuis sa mort. Il n'en est pas moins certain, qu'il faudroit: *leur puissance diminuée*. Le mot *puissance*, dans l'acception où notre Auteur le prend ici, ne peut pas avoir de Pluriel. DE ST. MARC.

(11) *cette Tête si célèbre* &c.] La *Tête de Méduse*. BROSSETTE.

ſource: Que par un effet non moins admirable d'un enchantement ſi prodigieux, (12) cette opiniâtre Ennemi de ſa gloire, cet induſtrieux Artiſan de ligues & de querelles, qui travailloit depuis ſi long-temps à remuer contre lui toute l'Europe, s'eſt trouvé lui-même dans l'impuiſſance, pour ainſi dire, de ſe mouvoir; lié de tous côtés, & réduit pour toute vengeance, à ſemer des libelles, à pouſſer des cris & des injures? Nos Ennemis, je le répete, pourront-ils nier toutes ces choſes? Pourront-ils ne pas avoüer, qu'au même temps que ces merveilles s'exécutoient dans les Pays-Bas, notre armée navale ſur la Mer Méditerranée, après avoir forcé Alger à demander la paix, faiſoit ſentir à Gènes, par un exemple à jamais terrible, la juſte punition de ſes inſolences & de ſes perfidies, enſéveliſſoit ſous les rüines de ſes Palais & de ſes Maiſons cette ſuperbe Ville, plus aiſée à détruire qu'à humilier? Non ſans doute, nos Ennemis n'oſeroient démentir des vérités ſi reconnues; ſur-tout, lorsqu'ils les verront écrites avec cet air ſimple & naïf, & dans ce caractere de ſincérité & de vraiſemblance, qu'au défaut des autres choſes je ne déſeſpere pas abſolument de pouvoir, au moins en partie, fournir à l'Hiſtoire.

Mais comme cette ſimplicité même, toute ennemie qu'elle eſt de l'oſtentation & du faſte, a pourtant ſon art, ſa méthode, ſes agrémens; où pourrois-je mieux puiſer cet art & ces agrémens, que dans la ſource même de toutes les délicateſſes, dans cette Académie qui tient depuis ſi long-temps

REMARQUES.

(12) *cet opiniâtre Ennemi de ſa gloire,*] Le Prince d'Orange, *Guillaume de Naſſau*, depuis Roi d'Angleterre. Bross.

en sa possession tous les trésors, toutes les richesses de notre langue? C'est donc, Messieurs, ce que j'espere aujourd'hui trouver parmi vous, c'est ce que j'y viens étudier; c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux! si par mon assiduité à vous cultiver, par mon adresse à vous faire parler sur ces matieres, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoissances & de vos secrets. Plus heureux encore! si par mes respects, & par mes sinceres soumissions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoissance, que j'aurai toute ma vie de l'honneur inespéré que vous m'avez fait.

DISCOURS
SUR LE STILE
DES INSCRIPTIONS.

M. Charpentier, *de l'Académie Françoise, ayant composé des Inscriptions pleines d'emphase, qui furent mises par ordre du Roi au bas des Tableaux des Victoires de ce Prince, peints dans la grande Galerie de Versailles par M.* Le Brun; *M. de* Louvois, *qui succéda à M.* Colbert *dans la Charge de Surintendant des Bâtimens, fit entendre à Sa Majesté, que ces Inscriptions déplaisoient fort à tout le monde; & pour mieux lui montrer que c'étoit avec raison, me pria de faire sur cela un mot d'écrit qu'il pût montrer au Roi. Ce que je fis aussi-tôt. Sa Majesté lut cet Ecrit avec plaisir, & l'approuva. De sorte que la saison l'appellant à Fontainebleau,* (1) *il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de M. Charpentier, & qu'on y mît les Inscrip-*

REMARQUES.

(1) *il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de M. Charpentier*] Le fait, que M. *Despréaux* rapporte dans cette espece d'*Avertiss.* est attesté par *Furetiere*, dans son *Second Factum contre quelques-uns de l'Académie Françoise.* „ Je ne le blâmerois pas, „ dit-il en parlant de l'Abbé *Tallemant* le jeune, d'avoir „ cherché tous les moyens de se faire paroître par l'a- „ chat d'une petite Charge abandonnée de *Faiseur de*

tions simples, qui y sont; que nous composâmes presque sur le champ, M. RACINE *& moi, & qui furent approuvées de tout le monde. C'est cet Ecrit, fait à la priere de M. de Louvois, que je donne ici au Public.*

LES Inscriptions doivent être simples, courtes, & familieres. La pompe, ni la multitude des paroles n'y valent rien, & ne sont point propres au stile grave, qui est le vrai stile des Inscriptions. Il est absurde de faire une déclamation autour d'une Médaille, ou au bas d'un Tableau; sur-tout lorsqu'il s'agit d'actions comme celles du Roi, qui étant d'elles-mêmes toutes grandes & toutes merveilleuses, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Il suffit d'énoncer simplement les choses pour les faire admirer. *Le passage du Rhin* dit beaucoup plus, que *le merveilleux passage du Rhin.* L'Epithete de *merveilleux* en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminue, & sent son déclamateur qui veut grossir de petites choses. C'est à l'Inscription à dire, *voilà le passage du Rhin*; & celui qui lit, sçaura bien dire sans elle: *Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui*

REMARQUES.

„ *Devises & Inscriptions*, s'il en eût été capable: mais
„ le malheur a voulu qu'ayant fait des *Inscriptions* pour
„ les *Tableaux de la Galerie de Versailles*, elles ont été
„ trouvées si mauvaises, qu'il y a eu ordre de les ef-
„ facer: & le Sieur *Charpentier* en a fait d'autres, qui
„ seront effacées à leur tour dans quelque tems. Cette
„ prédiction a été accomplie plutôt que je ne pensois,
„ & le Sieur *Racine* a fait de nouvelles *Inscriptions*, qui
„ ont effacé toutes les autres".

Au sujet de M. *Charpentier*, voyez, *Remarques* sur le Vers 21. du *Disc. au Roi*, & *Remarques* sur l'*Epigr. XLIV*. DE ST. MARC.

ayent jamais été faites dans la guerre. Il le dira même d'autant plus volontiers, que l'Inscription ne l'aura pas dit avant lui; les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assez d'eux-mêmes.

D'ailleurs, comme les Tableaux de la Galerie de Versailles sont des especes d'Emblêmes héroïques des actions du Roi, il ne faut, dans les regles, que mettre au bas du Tableau le fait historique, qui a donné occasion à l'Emblême. Le Tableau doit dire le reste, & s'expliquer tout seul. Ainsi, par exemple, lorsqu'on aura mis au bas du premier Tableau: *Le Roi prend lui-même la conduite de son Royaume, & se donne tout entier aux affaires*, 1661., il sera aisé de concevoir le dessein du Tableau, où l'on voit le Roi fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule de plaisirs dont il est environné, & qui tenant de la main un timon, s'apprête à suivre la Gloire qui l'appelle, &c.

Au reste, cette simplicité d'Inscriptions est extrémement du goût des Anciens, comme on le peut voir dans les Médailles, où ils se contentoient souvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui est figurée, ou le Consulat sous lequel elle a été faite, ou tout au plus deux mots, qui apprennent le sujet de la Médaille.

Il est vrai que la Langue Latine dans cette simplicité a une noblesse & une énergie, (2) qu'il est difficile d'attraper en notre Langue. Mais si l'on

REMARQUES.

(2) *qu'il est difficile d'attraper en notre Langue.*] La raison de cela est bien expliquée dans une *Lettre*, que l'Auteur m'écrivit le 15. de Mai 1705..... „ Je n'au„ rai pas grand' peine à me déterminer là-dessus, puis„ que je suis entierement déclaré pour la Langue Lati-

n'y peut atteindre, il faut s'efforcer d'en approcher; & tout du moins ne pas charger nos Inſcriptions d'un verbiage & d'une enflûre de paroles, qui étant fort mauvaiſe par-tout ailleurs, devient ſur-tout inſupportable en ces endroits.

Ajoutez à tout cela que ces Tableaux étant dans l'appartement du Roi, & ayant été faits par ſon ordre, c'eſt en quelque ſorte le Roi lui-même qui parle à ceux qui viennent voir ſa Galerie. C'eſt pour ces raiſons qu'on a cherché une grande ſimplicité dans les nouvelles Inſcriptions, où l'on ne met proprement que le titre & la date, & où l'on a ſur-tout évité le faſte & l'oſtentation.

REMARQUES.

„ ne, qui eſt extrémement propre, à mon avis, pour „ les Inſcriptions, à cauſe de ſes Ablatifs abſolus: au „ lieu que la Langue Françoiſe, en de pareilles occa- „ ſions, traîne & languit par ſes Gérondifs incommo- „ des, & par ſes Verbes auxiliaires, où elle eſt indiſ- „ penſablement aſſujettie, & qui ſont toujours les mê- „ mes. Ajoutez, qu'ayant beſoin, pour plaire, d'être „ ſoutenue, elle n'admet point cette ſimplicité majeſ- „ tueuſe du Latin; & pour peu qu'on l'orne, on don- „ ne dans un certain Phébus qui la rend ſotte & fade. „ Quelle comparaiſon, par exemple, y auroit-il entre „ ces mots qui me viennent au bout de la plume: *Re-* „ *giâ Familiâ Urbem inviſente*; & ceux-ci: *La Royale* „ *Famille étant venue voir la Ville?* Avec tout cela „ néanmoins, peut-être que je me trompe; & je me „ rendrai volontiers ſur cela à l'avis &c. BROSSETTE.

AVERTISSEMENT

DE M. DE SAINT-MARC

SUR

LA DISSERTATION SUIVANTE.

M. Brossette, *tant dans la* Remarque *sur le Vers* 52. *de la* X. Satire, *que dans la premiere* Remarque *sur la* Dissertation, *qui va suivre cet* Avertissement, *dit :* „ *Tout le monde sçait* l'Histoire de „ Joconde *mise en Vers par le célèbre* La Fontaine ; „ *mais tout le monde ne sçait pas que la* Dissertation „ sur Joconde, *imprimée parmi les* Contes *de cet* „ *Auteur, est de M.* Despréaux. Bouillon, *mé-* „ *chant Poëte, avoit aussi mis en Vers la même* „ *avanture de* Joconde, *tirée de* l'Arioste. *Il y eut* „ *une gageûre considérable, sur la préférence de ces* „ *deux Piéces, entre l'Abbé* Le Vayer *&* *un nom-* „ *mé* Saint-Gilles. *Ils s'en rapporterent à* Moliere, „ *leur ami commun, qui ne voulut pas dire son sen-* „ *timent, pour ne pas faire perdre la gageûre à* „ Saint-Gilles. *M.* Despréaux, *jeune alors, termi-* „ *na le différend par cette* Dissertation, *adressée à* „ *M. l'Abbé* Le Vayer. *Il ne l'a jamais fait im-* „ *primer parmi ses autres Ouvrages, ne se faisant* „ *pas honneur, & témoignant même dans la suite à* „ *ses Amis, un grand regret d'avoir employé sa* „ *plume à défendre une Pièce du caractere de* Jo- „ conde ".

M. Du Monteil, *qui ne convient pas de l'exacti-*

tude de ce récit, ajoute à la Remarque *sur le Vers* 52. *de la* Satire X. „ *Le* Commentateur *dit, non* „ *seulement ici, mais encore dans une* Note *sur cet-* „ *te* Dissertation, *que l'Abbé* Le Vayer & *M.* de „ Saint-Gilles, *ayant fait une gageûre considérable* „ *sur la préférence de ces deux Ouvrages, s'en rap-* „ *porterent à* Moliere, *qui ne voulut pas dire son* „ *sentiment. Cependant il paroît par la* Dissertation „ *même, que ces Messieurs avoient choisi trois per-* „ *sonnes pour Juges.* Pense-t-il donc, *dit M.* Des- „ preaux *en parlant de M.* de Saint-Gilles, „ que trois des plus galans Hommes de France „ aillent de gaieté de cœur se perdre d'estime dans „ l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner „ cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinen- „ te mémoire, s'est-il trouvé personne, qui ait „ rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il „ attend d'eux?"

M. Du Monteil, *à la suite de la premiere* Remarque *sur la* Dissertation *même, insiste encore sur le défaut d'exactitude, qu'il reproche à M.* Brossette, & *renvoye à ce que je viens de rapporter.*

„ *M.* de Saint-Gilles, *dit de plus M.* Brossette, „ *dans la seconde des deux* Notes, *que j'ai citées en* „ *commençant, étoit un homme de la vieille Cour* „ *d'un caractere singulier: c'est lui que* Moliere *a* „ *peint dans son* Misanthrope, *Act. II. Sc. V.* „ *sous le nom de* Timante.

„ C'est de la tête aux pieds un Homme tout mystere,
„ Qui vous jette, en passant, un coup d'œil égaré;
„ Et sans aucune affaire est toujours affairé.
„ Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde,
„ A force de façons il assomme son monde;
„ Sans cesse il a tout bas, pour rompre l'entretien,
„ Un secret à vous dire, & ce secret n'est rien;

„ De la moindre vétille il fait une merveille ;
„ Et jusques au bon jour, il dit tout à l'oreille ".

M. Du Monteil, *pour mieux faire entendre, à ce qu'il prétend, la* Dissertation *de M.* Despréaux, *a cru devoir faire plus que M.* Brossette, *& donner place, dans ses* Editions *des* Oeuvres *de notre Auteur, aux* Jocondes *de* La Fontaine *& de* Bouillon. *L'*Editeur de 1740. *a suivi son exemple. Mais je n'ai pas cru que ce qu'ils avoient fait, fût une regle dont il ne fût pas permis de s'écarter.* La* Joconde *de* La Fontaine *est entre les mains de tout le monde. On la sçait par cœur. Celle de* Bouillon, *tombée dans l'oubli qu'elle mérite, m'a causé tant de dégoût, en la relisant, que j'aurois à me reprocher d'avoir exposé les Lecteurs au même supplice. Je leur suis garant, certain de ne pouvoir être démenti que par des* Saint-Gilles, *que tout est du même goût que ce que M.* Despréaux *en rapporte. Ce qui peut suffire aux Lecteurs pour asseoir leur jugement. J'ose encore assurer, que quoique* Bouillon *donne sa* Joconde, *pour* traduite & imitée de l'ARIOSTE, *elle n'est, à proprement parler, ni l'un ni l'autre.* La Fontaine *donne la sienne comme* Imitation ; *& tient si bien parole, qu'il est infiniment supérieur à son original.*

On attend peut-être de moi, que je fasse connoître ici le Poëte Bouillon ; *mais quelque recherche que j'aye faite, je n'en ai pu rien découvrir, & M. l'Abbé* Goujet, *que j'ai consulté, n'en sçait jusqu'ici pas plus que moi. Nous ne le connoissons tous deux, que pour avoir été de la Cour de* Monsieur Gaston.

C'est

REMARQUES.

* Ce que dit ici M. *De St. Marc*, est une raison très-suffisante pour exclure aussi de cette Edition les deux *Jocondes* dont il s'agit.

C'est ce qu'on apprend de ses Ouvrages imprimés in-12. *à Paris chez* Jean Guignard *fils*, *en* 1663. *sous ce titre :* LES OEUVRES de feu Monsieur BOUILLON, *contenant* l'Histoire de Joconde. Le Mari commode. L'Oiseau de Passage. La mort de Daphnis. L'Amour déguisé. Portraits. Mascarades. Airs de Cour. Et plusieurs autres Pièces galantes. *A la réserve de quelques* Chansons *&* de *quelques* Vers de Ballet, *qui m'ont à peu de chose près paru dignes de* Benserade, *que l'Auteur m'a semblé s'être proposé pour modele, toutes les* Oeuvres de Monsieur BOUILLON *sont de la même force que sa* Joconde, *qui ne fut imprimée, selon M.* Brossette *qu'en* 1663. *aussi-bien que celle de* La Fontaine. *Dans l'*ORDRE CHRONOLOGIQUE des principaux Ouvrages de M. DESPRÉAUX, *lequel* Ordre *se trouve à la tête de l'*Edition de 1740., *on a marqué qu'il avoit fait sa* DISSERTATION sur la Joconde de M. de LA FONTAINE *à l'âge de 27. ans en* 1663. *Ces dates ne me paroissent nullement exactes. Le titre des* Oeuvres *de* Bouillon *nous apprend qu'il étoit mort quand elles furent achevées d'imprimer le* 21. *de Mai* 1663., *date, qui se trouve au dessous du Privilége. D'un autre côté la premiere* Edition *des* Contes *de* La Fontaine *est de l'année* 1665. *& j'ignore si sa* Joconde *& celle de* Bouillon *avoient vu le jour imprimées séparément. Il se pourroit bien que dans le tems de la gageûre, qui produisit la* Dissertation *de M.* Despréaux, *ces deux Pièces ne courussent dans le monde que manuscrites. Ce qui fonde mon doute sur les Dates de M.* Brossette *& de l'*Editeur de 1740. *c'est que* Bouillon *étoit mort dès* 1662. *j'en ai pour preuve une espece de* Nécrologe *ou* Catalogue *dans lequel M.* de La Monnoye *écrivoit les Dates de la mort des gens de Lettres, à mesure qu'ils mouroient, ou qu'il apprenoit leur mort. M. l'Abbé* Goujet *m'a fait voir dans une Copie*

exacte de ce Nécrologe, *ces mots :* BOUILLON, Poëte François est mort en 1662. *On a tout lieu de compter sur l'exactitude de M.* de La Monnoye *à cet égard; & je conclus de son témoignage, que la* Dissertation *de M.* Despréaux *est antérieure à l'année* 1663. *Ce qui me le persuade, c'est que notre Auteur ne parle nullement de* Bouillon, *comme d'un Auteur, qui n'étoit plus vivant. Il ne dit pas non plus un mot, qui fasse soupçonner qu'il en eût connu les autres Ouvrages. Se persuadera-t-on que, s'il les avoit connus, à l'âge qu'il avoit & de l'humeur dont il étoit, il ne les auroit pas caractérisés par quelque trait satirique. Sa* Dissertation *sur* Joconde *est donc pour le plus tard de l'année* 1662., *peut-être même est-elle antérieure. C'est ce qui ne peut pas se décider, sans sçavoir dans quel tems* Bouillon *&* La Fontaine *lâcherent leurs* Jocondes *dans le monde.*

Quoi qu'il en soit, la Dissertation *de M.* Despréaux *se trouve dans toutes les* Editions *des* Contes *de* La Fontaine *avec ce titre :* Dissertation *sur la* Joconde *à M.* B***. *M.* Brossette *nous dit, que ce M.* B***. *est l'Abbé* Le Vayer. *Autre difficulté. Pourquoi cette Lettre initiale* B ? *Qu'étoit-il besoin dans les* Editions *des* Contes *de* La Fontaine *de dépaïser le Lecteur? L'Abbé* Le Vayer, *comme je l'ai dit dans le* Sommaire *de la* IV. Satire, *& dans la* Remarque *sur le Vers* 150. *du V. Chant du* Lutrin, *étoit mort en* 1664. *& la* Dissertation *de notre Auteur ne parut que dans la premiere* Edition *des* Contes *en* 1665. *M.* Brossette *a sans doute manqué de mémoire & ne nous a pas rendu précisément ce qu'il avoit entendu dire à M.* Despréaux. *La Lettre initiale B. pourroit bien signifier* Boutigni. *Ce seroit en ce cas-là* François Le Vayer de Boutigni, *Maître des Requêtes, lequel auroit fait la gageûre contre le Sieur de* Saint-Gilles. *Ce seroit à lui que notre Auteur auroit adressé sa* Disser-

tation. *Ce qui me paroît d'autant plus vraisemblable, que ce M.* de Boutigni, *Cousin de l'Abbé* Le Vayer, *étoit un très-bel esprit, comme on en peut juger par son* Roman *de* Tarsis *&* Zélie, *qu'on attribue communément à l'Abbé* Le Vayer, *ainsi que je l'ai fait moi-même sur la parole de M.* Brossette. *Il mourut en* 1688. *Ce dont il s'agit ici convient mieux à ce M.* de Boutigni, *qu'à* Rolland Le Vayer de Boutigni, *de la même Famille: lequel étoit aussi Maître des Requêtes, & mourut Intendant de Soissons en* 1689. *Personnage grave, Auteur de différens Ouvrages estimés, sur des matieres de* Droit Public *& de* Droit Civil, *dont beaucoup ne sont encore que manuscrits. En conséquence de ce que je viens de dire, je me flate qu'on ne trouvera pas mauvais, que j'aie fait imprimer la* Dissertation *sur* Joconde, *avec le titre qu'elle porte dans toutes les* Editions *des* Contes *de* La Fontaine.

DISSERTATION
SUR
LA JOCONDE
DE M. DE LA FONTAINE:
À M. B....

MONSIEUR,

VOTRE gageûre eſt ſans doute fort plaiſante, & j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre Ami ſoutient une opinion auſſi peu raiſonnable que la ſienne. Mais cela ne m'a point du tout ſurpris: ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les plus méchans Ouvrages ont trouvé de ſinceres protecteurs, & que des opiniâtres ont entrepris de combattre la Raiſon à force ouverte. Et pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'eſt pas que vous n'ayez oüi parler du goût bizarre (1) de cet Empereur, qui préféra les Ecrits d'un je ne ſçai quel Poëte aux Ouvrages d'Homere, &

REMARQUES.

(1) *de cet Empereur,*] CALIGULA. Voyez *Suétone*. BROSS. §. Voyez auſſi les *Remarques* ſur les Vers 4. & 5. de l'*Epigr.* X.

qui ne vouloit pas que tous les hommes enſemble, pendant près de vingt ſiècles, euſſent eu le ſens commun.

Le ſentiment de votre Ami a quelque choſe d'auſſi monſtrueux. Et certainement quand je ſonge à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la *Joconde* de Monſieur BOUILLON, il me ſemble voir *Marfiſe* dans l'ARIOSTE (puiſqu'Arioſte il y a) qui veut faire confeſſer à tous les Chevaliers, que cette Vieille (2) qu'elle a en croupe, eſt un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en ſoit, s'il n'y prend garde, ſon opiniâtreté lui coûtera un peu cher, & quelque mauvais paſſe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent Piſtoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de ſa réputation dans l'eſprit des habiles gens.

Il a raiſon de dire qu'il n'y a point de comparaiſon entre les deux Ouvrages dont vous êtes en diſpute, puiſqu'il n'y a point de comparaiſon entre un Conte plaiſant, & une narration froide: entre une invention fleurie & enjoüée, & une Traduction ſèche & triſte. Voilà en effet, la proportion qui eſt entre ces deux Ouvrages. M. de LA FONTAINE (3) a pris à la vérité ſon ſujet d'Arioſte;

REMARQUES.

(2) *qu'elle a en croupe*,] Dans les *Editions* des *Contes* de *La Fontaine*, où j'ai vu cette *Diſſertation*, il y a comme j'ai mis, & comme il faut qu'il y ait. *Marfiſe* eſt une Reine. Dans l'*Edition* des *Oeuvres* de notre Auteur donné à *Genève* par M. *Broſſette*, il y a; *qu'il a en croupe.* Faute copiée par tous les *Editeurs*, qui l'ont ſuivi. DE ST. MARC.

(3) *a pris à la vérité ſon ſujet d'Arioſte*;] Dans toutes les *Editions* que j'ai vues de cette *Diſſertation*, ſoit dans les *Contes* de *La Fontaine*, ſoit dans les *Oeuvres* de notre Auteur, il y a *d'Arioſte.* L'*Edition de* 1740. porte: *de l'Arioſte.* Correction peu néceſſaire. L'uſage, où

mais en même temps il s'est rendu maître de sa matiere: ce n'est point une copie qu'il ait tirée un trait après l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée (4) qu'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homere; Térence, Ménandre; & le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Boüillon (5) que c'est un Valet timide qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître, (6) & qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un Traducteur maigre & décharné: les plus belles fleurs (7) qu'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains, & à tous momens quittant le François pour s'attacher à l'Italien, il n'est ni Italien ni François.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, & je soutiens que non seulement la Nouvelle de M. de La

REMARQUES.

nous sommes aujourd'hui de mettre toujours l'Article aux noms de quelques Ecrivains Italiens, ne faisoit pas encore loi, dans le tems que notre Auteur écrivoit ce petit Ouvrage. C'est ce qui se prouveroit aisément par les Ecrits contemporains. On employoit l'Article, on le supprimoit à sa fantaisie, & cela dans le même Ouvrage. Celui-ci peut en servir de preuve. DE ST. MARC.

(4) *qu'Arioste lui a fournie.*] EDITION *de* 1740. seule: *que l'Arioste.* DE ST. MARC.

(5) *que c'est un Valet timide* &c.] Notre Auteur est trop indulgent. *Boüillon* n'a pas même l'espece de mérite qu'il lui veut bien attribuer ici. C'est ce dont ceux qui sçavent l'Italien peuvent se convaincre sans beaucoup de peine, en conférant l'Original avec la prétendue traduction de ce misérable Rimeur. DE ST. MARC.

(6) *& qui ne le quitte jamais* &c.] Je ne vois pas pourquoi dans les *Editions de* 1735. & 1740. on a mis ici: *& qu'il ne le quitte jamais.* Ce qui ne forme aucun sens. DE ST. MARC.

(7) *qu'Arioste lui fournit*] ÉDITION *de* 1740. seule: *que l'Arioste lui fournit.* DE ST. MARC.

Fontaine eſt infiniment meilleure que celle de ce Monſieur; mais qu'elle eſt même plus agréablement contée (8) que celle d'Arioſte. C'eſt beaucoup dire, ſans doute, & je vois bien que par-là je vais m'attirer ſur les bras tous les amateurs de ce Poëte. C'eſt pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion, ſans l'appuyer de quelques raiſons.

Premiérement je ne vois pas par quelle licence Poëtique (9) Arioſte a pû, dans un Poëme héroïque & ſérieux, mêler une Fable, & un Conte de Vieille, pour ainſi dire, auſſi burleſque qu'eſt l'Hiſtoire de Joconde. *Je ſçai bien*, (10) dit un Poëte, grand Critique, *qu'il y a beaucoup de choſes permiſes aux Poëtes & aux Peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner carriere à leur imagination; & qu'il ne faut pas toujours les reſſerrer dans la raiſon étroite & rigoureuſe. Bien loin de leur vouloir ravir ce Privilége, je le leur accorde pour eux, & je le demande pour moi. Ce n'eſt pas à dire toutefois qu'il leur ſoit permis pour cela de confondre toutes choſes, de renfermer dans un même corps mille eſpeces différentes, auſſi confuſes que les rêveries d'un*

REMARQUES.

(8) *que celle d'Arioſte.*] Ibid. ſeulement: *que celle de l'Arioſte.* DE ST. MARC.

(9) *Arioſte a pû*,] Ibid. ſeule: *l'Arioſte a pû.* DE ST. MARC.

(10) *dit un Poëte*,] HORACE, *Art Poët.* Vers 9. & ſuiv.

——— velut ægri ſomnia, vanæ
Fingentur ſpecies, ut nec pes, nec caput uni
Reddatur formæ. Pictoribus atque Poëtis
Quidlibet audendi ſemper fuit æqua poteſtas.
Scimus, & hanc veniam petimuſque damuſque viciſſim;
Sed non ut placidis coeant immitia, non ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

DE ST. MARC.

malade; de mêler ensemble des choses incompatibles, d'accoupler les Oiseaux avec les Serpens, les Tigres avec les Agneaux. Comme vous voyez, Monsieur, ce Poëte avoit fait le procès (11) à Arioste, plus de mille ans (12) avant qu'Arioste eût écrit. En effet, ce corps composé de mille especes différentes, n'est-ce pas proprement l'image du Poëme de *Roland le furieux?* Qu'y a-t-il de plus grave & de plus héroïque que certains endroits de ce Poëme? Qu'y a-t-il de plus bas & de plus bouffon que d'autres? Et sans chercher si loin, peut-on rien voir de moins sérieux que l'Histoire de *Joconde* & d'*Astolphe?* Les *avantures de Buscon & de Lazarille* ont-elles quelque chose de plus extravagant? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'Antiquité; & qu'auroit-on dit de Virgile, bon Dieu! si à la descente d'Enée dans l'Italie, il lui avoit fait conter par (13) un hôtelier, l'*Histoire de Peau-d'Ane*, ou les *Contes de ma Mere-l'Oye?* Je dis les Contes de ma Mere-l'Oye, car l'Histoire de Joconde n'est gueres d'un autre rang. Que si Homere a été blâmé dans son Odyssée (qui est pourtant un Ouvrage tout Comique, comme l'a remarqué Aristote) si, dis-je, il a été repris par de fort habiles Critiques, pour avoir mêlé dans cet Ouvrage l'Histoire des Compagnons d'Ulysse changés en Pourceaux, comme étant indigne de la ma-

REMARQUES.

(11) *à Arioste,*] EDITION *de* 1740. seule: *à l'Arioste.* DE ST. MARC.

(12) *avant qu'Arioste*] Ibid. seule: *avant que l'Arioste.* DE ST. MARC.

(13) *un hôtelier,*] C'est en effet un *Hôtelier* des bords de la Saône, qui dans le XXVIII. Chant de l'*Arioste*, pour désennuyer *Rodomont*, Roi d'Alger, son Hôte, lui raconte l'Histoire de *Joconde*. DE ST. MARC.

jefté de fon fujet; que diroient ces Critiques, s'ils voyoient celle de Joconde dans un Poëme Héroïque? N'auroient-ils pas raifon de s'écrier, que fi cela eft reçû, le bon fens ne doit plus avoir de Jurifdiction fur les Ouvrages d'efprit, & qu'il ne faut plus parler d'Art ni de Regles? Ainfi, Monfieur, quelque bonne que foit d'ailleurs la Joconde de l'Arioſte, il faut tomber d'accord qu'elle n'eft pas en fon lieu.

Mais examinons un peu cette Hiftoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à fouffrir le férieux (14) avec lequel Ariofte écrit un Conte fi bouffon. Vous diriez que non-feulement, c'eft une Hiftoire très-véritable, mais que c'eft une chofe très-noble & très-héroïque qu'il va raconter: & certes s'il vouloit décrire les exploits d'un Alexandre, ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement.

Aftolpho Re de' Longobardi, quello
A cui lafciò il fratel monaco il Regno,
Fù ne la giovanezza fua fi bello,
Che mai poch' altri giunfero à quel fegno.
N'havria à fatica un tal fatto à pennello
Apelle, Zeuzi, ò fe v'è alcun più degno.

Le bon meffer Ludovico ne fe fouvenoit pas, ou plutôt ne fe foucioit pas (15) du précepte de fon Horace.

Verfibus exponi Tragicis res Comica non vult.

Cependant il eft certain que ce précepte eft fondé

REMARQUES.

(14) *avec lequel Arioſte*] Ed. 1740. feule: *avec lequel l'Arioſte.* De St. Marc.

§. (15) *du précepte de fon Horace.*] Art Poet. Vers 89.

sur la pure raison, & que comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en stile bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule, que de raconter une Histoire comique & absurde en termes graves & sérieux : (16) à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. (17) Le secret donc en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle maniere, que vous fassiez concevoir au Lecteur, que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez. Car alors il aide lui-même à se décevoir, & ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un Auteur qui se joüe & ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable, qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison & qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien Poëte Comique, pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue : *Il possédoit*, dit ce Poëte, *une terre à la Campagne, qui n'étoit pas*

REMARQUES.

(16) *à moins que ce sérieux ne soit affecté* &c.] Pour n'en point chercher d'exemple ailleurs, tel est le sérieux du *Lutrin*. BROSSETTE.

(17) *Le secret.... est de s'énoncer d'une telle maniere que vous fassiez concevoir* &c.] Il y a une faute de Langue dans cette Phrase. L'Auteur la commence par le *Pronom indéfini* & la continue par un *Pronom défini*. Après *s'énoncer*, qui est la même chose que *se énoncer* ou *énoncer soi*, il falloit continuer la Phrase par on, Nominatif du *Pronom indéfini*, dont *se* ou *soi* est l'Accusatif, & dire : *énoncer de telle maniere, qu'on fasse concevoir au Lecteur, qu'on ne croit pas soi-même la chose qu'on lui conte.* Mais cette Phrase eût été fort désagréable à l'oreille. L'Auteur pouvoit conserver la sienne, & la rendre correcte, en mettant : *de vous énoncer*, au lieu, *de s'énoncer*. DE ST. MARC.

plus grande qu'une Epître de Lacédémonien. Y a-t-il rien, (18) ajoute un ancien Rhéteur, de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines Lettres de *Voiture*, comme (19) celle du *Brochet* & de la *Carpe*, dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absurdités par l'enjoûment de sa narration, & par la maniere plaisante dont il dit toutes choses? C'est ce que M. de La Fontaine a observé dans sa Nouvelle; il a cru que dans un Conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte à la vérité des avantures extravagantes, mais il les donne pour telles; par-tout il rit & il joüe; & si le Lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vraisemblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas (20) comme Arioste, les appuyer par des raisons forcées, & plus absurdes encore que la chose même; mais il s'en sauve en riant, & en se joüant du Lecteur, qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres.

——— (21) *Ridiculum acri*
Fortius & melius magnas plerumque secat res.

Ainsi, lorsque Joconde, par exemple, trouve sa

REMARQUES.

(18) *ajoute un ancien Rhéteur,*] LONGIN, *Traité du Sublime*, chap. 31. BROSSETTE.

(19) *celle du Brochet & de la Carpe,*] C'est la *Lettre* 143. de *Voiture.* BROSSETTE.

(20) *comme Arioste,*] EDIT. de 1740. seule: *comme l'Arioste.* DE ST. MARC.

§. (21) *Ridiculum acri &c.*] *Horace*, Liv. I. *Sat.* X. Vers 14.

Femme couchée entre les bras d'un Valet, il n'y a pas d'apparence que dans la fureur il n'éclate contre elle, ou du moins contre ce Valet. Comment est-ce donc qu'Arioste sauve cela? Il dit que la violence de l'amour ne lui permet pas de faire déplaisir à sa Femme.

Ma, da l'amor che porta al suo dispetto,
A l'ingrata moglie, li fù interdetto.

Voilà, sans mentir, un Amant bien parfait, & Céladon ni Silvandre ne sont jamais parvenus à ce haut dégré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plutôt-là une raison, non seulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en étoit assez pour lui faire poignarder dans la rage sa Femme, son Valet, & soi-même; puisqu'il n'y a point de passion plus tragique & plus violente que la jalousie qui naît d'un extrême amour. Et certainement, si les hommes les plus sages & les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, dans la chaleur de cette passion, & ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès, pour des sujets fort légers; que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans le premier accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne? Etoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide, pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentimens d'horreur & de mépris? M. de La Fontaine a bien vû l'absurdité qui s'ensuivoit de là: il s'est donc bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour romanesque & extravagant; cela ne serviroit de rien, & une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractere dont Joconde nous est dépeint, ni avec ses avantures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement, comme un homme persuadé au fond de la vertu & de l'honnêteté de sa Femme. Ainsi, quand il vient à reconnoître l'in-

ſidélité de cette Femme, il peut fort bien, par un ſentiment d'honneur, comme le ſuppoſe M. de La Fontaine, n'en rien témoigner, puiſqu'il n'y a rien qui faſſe plus de tort à un homme d'honneur en ces ſortes de rencontres, que l'éclat.

Tous deux dormoient: dans cet abord Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde;
Mais cependant il n'en fit rien,
Et mon avis eſt qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire,
Eſt le plus ſûr de la moitié.
Soit par prudence ou par pitié,
Le Romain ne tüa perſonne.

(22) Que ſi Arioſte n'a ſuppoſé l'extrême amour de Joconde, que pour fonder la maladie & la maigreur qui lüi vint enſuite, celà n'étoit point néceſſaire, puiſque la ſeule penſée d'un affront n'eſt que trop ſuffiſante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoutez à toutes ces raiſons, que l'image d'un honnête homme lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous eſt repréſenté dans l'Arioſte, a quelque choſe de tragique, qui ne vaut rien dans un Conte pour rire: au lieu que la peinture d'un mari qui ſe réſout à ſouffrir diſcrettement les plaiſirs de ſa Femme, comme l'a dépeint Monſieur de La Fontaine, n'a rien que de plaiſant & d'agréable, & (23) c'eſt le ſujet ordinaire de nos Comédies.

REMARQUES.

(22) *Que ſi Arioſte*] EDIT. *de* 1740. ſeule: *Que ſi l'Arioſte.* DE ST. MARC.

(23) *c'eſt le ſujet ordinaire de nos Comédies.*] Cette Phraſe n'eſt pas exacte, en ce qu'elle préſente autre

(24) Arioste n'a pas mieux réussi dans cet autre endroit, où Joconde apprend au Roi l'abandonnement de sa Femme avec le plus laid monstre de la Cour. Il n'est pas vraisemblable que le Roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela ? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au Roi, le fit jurer (25) sur le Saint Sacrement, ou sur l'*Agnus Dei*, ce sont ses termes, qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable ? Et le Saint Sacrement n'est-il pas là bien placé ? Il n'y a que la licence Italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert, & de pareilles sottises ne se souffrent point en Latin ni en François. Mais comment est-ce (26) qu'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là ? Où est-ce que Joconde trouve si vîte une Hostie sacrée pour faire jurer le Roi ? Et quelle apparence qu'un Roi

REMARQUES.

chose que ce que l'Auteur a voulu dire. Les Intrigues galantes des Femmes mariées ne sont point le sujet ordinaire de nos *Comédies*. MOLIERE & quelques autres *Poëtes*, à son exemple, en ont fait, dans leurs *Pièces*, une matiere à plaisanteries. C'est ce que l'Auteur vouloit dire. DE ST. MARC.

(24) *Arioste n'a pas* &c.] EDITION *de* 1740. seule: *L'Arioste n'a pas* &c. DE ST. MARC.

(25) *sur le Saint Sacrement, ou sur l'Agnus Dei*, &c.] *L'Arioste* entend le *Saint Sacrement* par l'*Agnus Dei*. Il dit d'abord.

Il Re fece giurar sù l'Agnus dei.

Quatre Stances plus loin, il ajoute que le Roi cacha sa colere,

Poiche giurato havea sù l'Ostia sacra. DE ST. MARC.

(26) *qu'Arioste sauvera*] ED. 1740. seule: *que l'Arioste sauvera.* DE ST. MARC.

s'engage ainſi légérement à un ſimple Gentilhomme, par un ſerment ſi exécrable? Avoüons que Monſieur de La Fontaine s'eſt bien plus ſagement tiré de ce pas, par la plaiſanterie de Joconde, qui propoſe au Roi, pour le conſoler de cet accident, l'exemple des Rois & des Ceſars qui avoient ſouffert un ſemblable malheur avec une conſtance toute héroïque; & peut-on en ſortir plus agréablement qu'il ne fait par ces Vers?

Mais enfin il le prit en homme de courage,
En galant homme; & pour le faire court,
En véritable homme de Cour.

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui ſeul que tout le ſérieux de l'Arioſte? Ce n'eſt pas pourtant (27) qu'Arioſte n'ait cherché le plaiſant autant qu'il a pû. Et on peut dire de lui, (28) ce que QUINTILIEN dit de DEMOSTHENE: *Non diſplicuiſſe illi jocos, ſed non contigiſſe:* qu'il ne fuyoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas. Car quelquefois de la plus haute gravité de ſon ſtile, il tombe

REMARQUES.

(27) *qu'Arioſte n'ait cherché*] EDITION *de* 1740. ſeule: *que l'Arioſte n'ait cherché.* DE ST. MARC.

(28) *ce que Quintilien dit de Démoſthène:*] QUINTILIEN, *Inſt. Orat.* Liv. VI. Ch. III. Voyez auſſi *Longin*, Ch. XXVIII. du *Sublime.* BROSS.

Notre Auteur a traduit ainſi le Paſſage de *Longin* cité par M. *Broſſette.* „ S'il s'efforce d'être plaiſant, il ſe „ rend ridicule plutôt qu'il ne fait rire; & s'éloigne „ d'autant plus du plaiſant, qu'il tâche d'en approcher". C'eſt ce que *Pearce*, qui n'a voulu que traduire littéralement, mais de maniere à ſe faire lire, rend en ces termes Latins: *Ubi vi conatur riſu & urbanitate plenus eſſe, non potius riſum movet, quàm deridetur: quum verò velit ad feſtivitatem propè accedere, tunc ab eâ longius abeſt.* DE ST. MARC.

dans des bassesses à peine dignes du Burlesque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du Reliquaire que Joconde reçut en partant, de sa femme? Cette raillerie contre la Religion n'est-elle pas bien en son lieu? Que peut-on voir de plus sale que cette métaphore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe & Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur lubricité? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il employe à propos du retour de Joconde à Rome? On croyoit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome, & (29) il étoit allé à Corneto.

Credeano che da lor si fosse tolto
Per gire à Roma, è gito era à Corneto.

Si Monsieur de La Fontaine avoit mis une semblable sottise dans toute sa pièce, trouveroit-il grace auprès de ses Censeurs? Et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son Ouvrage, quelques beautés qu'il eût eu d'ailleurs? Mais certes, il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence & de Virgile, ne se laisse pas emporter à ces extravagances Italiennes, & ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple & naturel, & ce que j'estime sur-tout en lui, c'est une certaine naïveté

REMARQUES.

(29) *Il étoit allé à Corneto.*] On a oublié le mot; *allé*, dans les *Editions de* 1735. & 1740. & l'on a mis ici & dans les Vers qui suivent, *Cornetto*, comme M. *Brossette* a fait ici, mais non dans les Vers, quoiqu'il y ait dans les anciennes Editions, *Corneto*, conformément au Texte de l'*Arioste*, & que M. *Du Monteil* eût corrigé cette faute. DE ST. MARC.

naïveté de Langage, que peu de gens connoiſſent, & qui fait pourtant tout l'agrément du diſcours. C'eſt cette naïveté inimitable qui a été tant eſtimée dans les écrits d'Horace & de Térence, à laquelle ils ſe ſont étudiés particuliérement, juſqu'à rompre pour cela la meſure de leurs Vers, comme a fait Monſieur de La Fontaine en beaucoup d'endroits. En effet, c'eſt ce *molle* & ce *facetum* qu'Horace a attribué à Virgile, & qu'Apollon ne donne qu'à ſes Favoris. En voulez-vous des exemples?

Marié depuis peu; Content, je n'en ſçai rien.
Sa femme avoit de la jeuneſſe,
De la beauté, de la délicateſſe.
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.

S'il eût dit ſimplement, que Joconde vivoit content avec ſa femme, ſon diſcours auroit été aſſez froid; mais par ce doute où il s'embarraſſe lui-même, & qui ne veut pourtant dire que la même choſe, (30) il enjoüe ſa narration, & occupe agréablement le Lecteur. C'eſt ainſi qu'il faut juger de (31) ces Vers de Virgile dans une de ſes Eglogues, à propos de Médée, à qui une fureur d'amour & de jalouſie avoit fait tuer ſes enfans.

Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
Improbus ille puer; crudelis tu quoque mater.

REMARQUES.

(30) *il enjoüe ſa narration,*] C'eſt ici le ſeul endroit où j'aie vu ce *verbe*, employé activement. Cela ne ſuffit pas pour faire autorité. Notre Langue n'a que l'*Adjectif* ENJOUÉ, qui devient *verbe paſſif* au moyen du *verbe Auxiliaire* ÊTRE, de la même maniere que tous les autres *Adjectifs*. Ainſi l'on dit: *être enjoüé*, comme l'on dit: *être ſçavant*, *être ſage*. DE ST. MARC.

§. (31) *ces Vers de Virgile dans une de ſes Eglogues,*] EGL. VIII. 49. 50.

Il en eſt de même encore de cette réflexion que fait Monſieur de La Fontaine, à propos de la déſolation que fait paroître la femme de Joconde, quand ſon mari eſt prêt à partir.

Vous autres bonnes gens auriez crû que la Dame,
Une heure après eût rendu l'ame.
Moi qui ſçais ce que c'eſt que l'eſprit d'une femme, &c.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force, mais cela ne ſerviroit de rien pour convaincre votre ami. Ces ſortes de beautés ſont de celles qu'il faut ſentir, & qui ne ſe prouvent point. C'eſt ce je ne ſçai quoi qui nous charme, & ſans lequel la beauté même n'auroit ni grace ni beauté. Mais après tout, c'eſt un je ne ſçai quoi; & ſi votre ami eſt aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair: & c'eſt auſſi pourquoi vous me diſpenſerez, s'il vous plaît, de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce ſeroit combattre des Fantômes qui s'évanoüiſſent d'eux-mêmes; & je n'ai pas entrepris de diſſiper toutes les chimeres qu'il eſt d'humeur à ſe former dans l'eſprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été propoſées par un fort galant homme, & qui ſont capables de vous embarraſſer. La premiere regarde l'endroit où ce Valet d'hôtellerie trouve le moyen de coucher avec la commune Maîtreſſe d'Aſtolfe & de Joconde, au milieu de ces deux Galans. Cette avanture, dit-on, paroît mieux fondée dans l'Original, parce qu'elle ſe paſſe dans une hôtellerie où Aſtolfe & Joconde viennent d'arriver fraîchement, & d'où ils doivent partir le lendemain: ce qui eſt une raiſon ſuffiſante pour obliger ce Valet à ne point perdre de temps, & à tenter ce moyen, quelque dangereux qu'il puiſſe être, pour joüir de ſa maîtreſſe: parce que

s'il laisse échaper cette occasion, il ne pourra plus la recouvrer: au lieu que dans la Nouvelle de Monsieur de La Fontaine, tout ce mystere arrive chez un Hôte où Astolfe & Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce Valet logeant avec celle qu'il aime, & étant avec elle tous les jours, vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voyes plus sûres pour coucher avec elle, que celle dont il se sert.

A cela je répons, que si ce Valet a recours à celle-ci, c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure, & qu'un gros brutal, tel qu'il nous est représenté par Monsieur de La Fontaine, & (32) tel qu'il devoit être en effet, pour faire une entreprise comme celle-là, est fort capable de hazarder tout pour se satisfaire, & n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire si Monsieur de La Fontaine (33) nous l'avoit représenté comme un amoureux de Roman, tel qu'il est dépeint (34) dans Arioste, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse & de passion qu'il lui met dans la bouche, sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un Muletier. Je soutiens en second lieu, que la même raison qui (35) dans Arioste

REMARQUES.

(32) *tel qu'il devoit être en effet*,] Les *Editions de* 1735. & 1740. portent seules: *tel qu'il devoit l'être.* Autre Correction peu nécessaire & qui n'a nul fondement. L'addition de l'*Article*, ou plutôt du *Pronom démonstratif* LE, n'est fondée sur aucune regle de notre *Syntaxe.* DE ST. MARC.

(33) *nous l'avoit représenté*] Dans les deux mêmes *Editions* seules, on a mis: *nous l'avoit présenté.* C'est apparemment une faute d'impression dans celle de 1735. DE ST. MARC.

(34 & 35) *dans Arioste*] EDITION *de* 1740. seule: *dans l'Arioste.* DE ST. MARC.

empêche tout un jour ce Valet & cette fille de pouvoir exécuter leur volonté; cette même raiſon, dis-je, a pû ſubſiſter pluſieurs jours; & qu'ainſi étant continuellement obſervés l'un & l'autre par les gens d'Aſtolphe & de Joconde, & par les autres Valets de l'Hôtellerie, il n'eſt pas dans leur pouvoir d'accomplir leur deſſein, ſi ce n'eſt la nuit. Pourquoi donc, me direz-vous, Monſieur de La Fontaine n'a-t-il point exprimé cela? Je ſoutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela ſe ſuppoſe aiſément de ſoi-même, & que tout l'artifice de la narration conſiſte à ne marquer que les circonſtances qui ſont abſolument néceſſaires. Ainſi, par exemple, quand je dis qu'un tel eſt de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y étoit allé, puiſque cela s'enſuit de là néceſſairement. De même, lorſque dans la Nouvelle de Monſieur de La Fontaine, la Fille dit au Valet qu'elle ne lui peut pas accorder ſa demande, parce que ſi elle le faiſoit, elle perdroit infailliblement l'Anneau qu'Aſtolfe & Joconde lui avoient promis: il s'enſuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande ſans être découverte, autrement l'Anneau n'auroit couru aucun riſque. ...

Qu'étoit-il donc beſoin que Monſieur de La Fontaine allât perdre en paroles inutiles, le temps qui eſt ſi cher dans une narration? On me dira peut-être que Monſieur de La Fontaine après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioſte. Mais qui ne voit au contraire, que par là il a évité une abſurdité manifeſte, c'eſt à ſçavoir ce marché qu'Aſtolfe & Joconde font avec leur Hôte, par lequel ce pere vend ſa fille à beaux deniers comptans. En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque choſe de choquant, ou plûtôt d'horrible? Ajoutez que dans la Nouvelle de Monſieur de La Fontaine, Aſtolfe

& Joconde ſont trompés bien plus plaiſamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille, qu'ils ont abuſée, comme une jeune Innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La premiere Leçon du plaiſir amoureux.

Au lieu que (36) dans Arioſte, c'eſt une Infâme qui va courir le pays avec eux, & qu'ils ne ſçauroient regarder que comme une Abandonnée.

Je viens à la ſeconde objection. Il n'eſt pas vraiſemblable, vous a-t-on dit, que quand Aſtolfe & Joconde prennent réſolution de courir enſemble le pays, le Roi, dans la douleur où il eſt, ſoit le premier qui s'aviſe d'en faire la propoſition; & (37) il ſemble qu'Arioſte ait mieux réuſſi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'eſt tout le contraire; & qu'il n'y a point d'apparence qu'un ſimple Gentilhomme faſſe à un Roi une propoſition ſi étrange, que celle d'abandonner ſon Royaume, & d'aller expoſer ſa perſonne en des Pays éloignés, puiſque même la ſeule penſée en eſt coupable: au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'eſprit d'un Roi, qui ſe voit ſenſiblement outragé en ſon honneur, & qui ne ſçauroit plus voir ſa Femme qu'avec chagrin, d'abandonner ſa Cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut cauſer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, Monſieur, voilà vos doutes aſſez bien réſolus. Ce n'eſt pas pourtant que de là je veuille inférer que Monſieur de La Fontaine

REMARQUES.

(36) *dans Arioſte,*] EDITION *de* 1740. ſeule: *dans l'Arioſte.* DE ST. MARC.

(37) *il ſemble qu'Arioſte*] EDITION *de* 1740. ſeule: *il ſemble que l'Arioſte.* DE ST. MARC.

ait sauvé toutes les absurdités qui sont dans l'Histoire de Joconde : il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaguer sagement, puisqu'en effet toute cette Histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet Auteur. Après tout néanmoins, il faut avoüer que (38) c'est à Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même, ne pussent entrer en parallele avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'Histoire de Joconde. Telle est l'invention du Livre blanc que nos deux Avanturiers emporterent pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux : car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du Conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'émeut entre Astolfe & Joconde, pour le pucelage de leur commune Maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un Valet. Mais, Monsieur, je ne veux point chicaner mal-à-propos. Donnons, si vous voulez, (39) à Arioste toute la gloire de l'invention, ne lui dénions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élégance, la netteté, & la brièveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de

REMARQUES.

(38) *à Arioste*] EDITION *de* 1740. seule : *à l'Arioste.* DE ST. MARC.

(39) à *Arioste* EDITION *de* 1740. seule : *à l'Arioste.* DE ST. MARC.

notre Nation, le plus ingénieux Auteur des derniers siècles. Mais que les graces & les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte, qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits, & quelque harmonie de Vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que Monsieur de La Fontaine ayant conté plus plaisamment une chose très-plaisante, il a mieux compris l'idée & le caractere de la narration.

Après cela, Monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la pièce de Monsieur Boüillon. J'aimerois autant être condamné (40) à faire l'analyse exacte d'une Chanson du Pont-neuf, par les regles de la Poëtique d'Aristote. Jamais stile ne fut plus vicieux que le sien, & jamais stile ne fut plus éloigné de celui de Monsieur de La Fontaine. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de Monsieur de La Fontaine pour un ouvrage sans défauts; je le tiens assez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer: & où ne s'en rencontre-t-il point? il suffit pour moi que le bon y passe infiniment le mauvais, & c'est assez pour faire un Ouvrage excellent.

Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis. Hor. (41) Art. Poët.

REMARQUES.

(40) *à faire l'analyse exacte* &c.] Rien n'est plus exactement vrai, rien ne peut donner une plus juste idée de la *Joconde* de *Boüillon*, que la comparaison que notre Auteur en fait avec une *Chanson* du Pont-neuf. C'est du Stile que je parle. DE ST. MARC.

(41) *Art. Poët.*] Vers 351. & 352. Il y a dans HORACE: *Verum ubi*; & non: *Ergo ubi.* DE ST. MARC.

(42) Il n'en eſt pas ainſi de Monſieur Boüillon, c'eſt un Auteur ſec & aride, toutes ſes expreſſions ſont rudes & forcées, (43) il ne dit jamais rien qui ne puiſſe être mieux dit; & bien qu'il bronche à chaque ligne, ſon Ouvrage eſt moins à blâmer pour les fautes qui y ſont, que pour l'eſprit & le génie qui n'y eſt pas. Je ne doute point que vos ſentimens en cela ne ſoient d'accord avec les miens; mais s'il vous ſemble que j'aille trop avant, je veux bien, pour l'amour de vous, faire un effort, & en examiner ſeulement une page.

Aſtolfe, Roi de Lombardie,
A qui ſon frere plein de vie,

REMARQUES.

(42) *Il n'en eſt pas ainſi*] Les *Editions de* 1735. & 1740. ont mis ſeules: *Il n'en eſt pas de même.* Il faut être attentif à ne rien changer au Texte d'un Auteur. Un mot mis à la place d'un autre, quoiqu'il rendît exactement le même ſens, ne laiſſeroit pas que de lui déplaire avec raiſon, parce qu'il ne manqueroit preſque jamais d'altérer l'*Harmonie* ou le *Nombre*, qu'il avoit eu deſſein de donner à ſa Phraſe. DE ST. MARC.

(43) *il ne dit jamais rien qui ne puiſſe être mieux dit;*] Il y a bien plus. BOUILLON *ne dit preſque jamais rien, qui puiſſe être plus mal dit;* & je ne connois de comparable à ſa *Joconde*, qu'une Pièce de Vers très-moderne, mais d'un genre différent, laquelle je me contente d'indiquer, en diſant qu'elle eſt telle, qu'elle ne méritoit aucune attention; & que, ſans l'extravagance, pour ne rien dire de plus fort, avec laquelle l'Auteur en a porté lui-même publiquement à pluſieurs repriſes des *Jugemens* accompagnés de loüanges les plus outrées, on ſeroit encore à ſçavoir combien elle eſt mauvaiſe; & *qu'elle eſt moins à blâmer*, comme notre Auteur le dit de la *Joconde* de BOUILLON *pour les fautes qui y ſont, que pour l'eſprit & le génie qui n'y eſt pas.* La Pièce, dont il s'agit, ſe pare du nom d'*Ode*. DE ST. MARC.

Laissa l'Empire glorieux,
Pour se faire Religieux:
Nâquit d'une forme si belle,
Que Zeuxis, & le grand Apelle,
De leur docte & fameux pinceau,
N'ont jamais rien fait de si beau.

Que dites-vous de cette longue Période? N'est-ce pas bien entendre la maniere de conter, qui doit être simple & coupée, que de commencer une Narration en Vers, par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exorde d'une Oraison?

A qui son frere plein de vie.

Plein de vie est une cheville, d'autant plus qu'il n'est pas du texte. Monsieur Boüillon l'a ajouté de sa grace, car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

Laissa l'Empire glorieux.

Ne semble-t-il pas que selon Monsieur Boüillon il y a un Empire particulier des Glorieux, comme il y a un Empire des Ottomans & des Romains; & qu'il a dit *l'Empire glorieux*, comme un autre diroit *l'Empire Ottoman?* Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de *glorieux* en cet endroit-là est une cheville, & une cheville grossiere & ridicule.

Pour se faire Religieux.

Cette maniere de parler est basse, & nullement Poëtique.

Nâquit d'une forme si belle.

Pourquoi *Nâquit?* N'y a-t-il pas des gens qui naissent fort beaux, & qui deviennent fort laids dans la suite du temps? Et au contraire n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde, & que l'âge ensuite embellit?

Que Zeuxis, & le grand Apelle.

On peut bien dire qu'*Apelle* étoit un grand Peintre; mais qui a jamais dit *le grand* Apelle: (44) Cette Epithete de *grand* tout ſimple, ne ſe donne jamais qu'à des Conquérans, & à nos Saints. On peut bien appeller Cicéron un *grand* Orateur; mais il feroit ridicule de dire *le grand* Cicéron; & cela auroit quelque choſe d'enflé & de (45) puérile. Mais

REMARQUES.

(44) *Cette Epithete de* grand *tout ſimple, ne ſe donne jamais qu'à des Conquérans & à nos Saints.*] Quand notre Auteur écrivoit toute l'obſervation critique qu'il fait ici ſur l'emploi de l'Adjectif *grand*, joint à des noms propres, il étoit jeune, & ne prévoyoit pas qu'on diroit dans la ſuite par un uſage général: Le *Grand Corneille*; *Le Grand Boſſuet*; & que lui-même un jour il devoit dire avec tout le monde: *Le grand Arnauld*; comme en effet il l'a dit dans ſa *X. Epître*, Vers 122.

Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.

De St. Marc.

§. (45) *puérile.*] On ne dit point *puérile* au maſculin, mais *puéril*; parce que cet Adjectif François, de même que *ſubtil*, *vil*, *civil* &c., venant des Adjectifs Latins *puerilis*, *ſubtilis*, *vilis*, *civilis* &c. dont la pénultieme ſyllabe eſt longue, doivent s'écrire ſans *e* au maſculin, ſuivant les Remarques de *Vaugelas* & du P. *Bouhours*, que l'*Académie Françoiſe* n'a point contredites. Beaucoup d'Ecrivains manquent dans l'uſage de l'Adjectif en queſtion, écrivant *puérile* au maſculin comme au féminin. Ce qui les trompe ſans doute, c'eſt qu'on dit aux deux genres, *agile*, *utile*, *facile*, *docile* &c. Mais il faut faire attention que ces Adjectifs-ci viennent des mots Latins *agilis*, *utilis*, *facilis*, *docilis* &c. qui ont la pénultieme ſyllabe breve, & que cette différence de *Quantité* les diſtingue des précédens.

Il eſt étonnant que M. *De St. Marc*, qui a repris des fautes de langage aſſez légeres, dans les Ecrits de M. *Despréaux*, ait laiſſé paſſer celle qui fait le ſujet de cette *Remarque*.

qu'a fait ici le pauvre *Zeuxis*, pour demeurer ſans Epithete, tandis qu'Apelle eſt *le grand Apelle?* Sans mentir, il eſt bien malheureux que la meſure du Vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins *le brave* Zeuxis.

De leur docte & fameux pinceau,
N'ont jamais rien fait de ſi beau.

Il a voulu exprimer ici la penſée de l'Arioſte, que quand Zeuxis & Apelle auroient épuiſé tous leurs efforts pour peindre une beauté doüée de toutes les perfections, cette beauté n'auroit pas égalé celle d'Aſtolfe. Mais qu'il y a mal réuſſi! & que cette façon de parler eſt groſſiere! *N'ont jamais rien fait de ſi beau de leur pinceau.*

Mais ſi ſa grace ſans pareille.

Sans pareille, eſt là une cheville; & le Poëte n'a pas pû dire cela d'Aſtolfe, puiſqu'il déclare dans la ſuite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui, c'eſt à ſçavoir, Joconde.

Etoit du monde la merveille.

Cette tranſpoſition ne ſe peut ſouffrir.

Ni les avantages que donne
Le Royal éclat de ſon ſang.

Ne diriez-vous pas que le ſang des Aſtolfes de Lombardie eſt ce qui donne ordinairement de l'éclat? Il falloit dire, *ni les avantages que lui donnoit le Royal éclat de ſon ſang.*

Dans les Italiques Provinces.

Cette maniere de parler ſent le Poëme Epique, où même elle ne ſeroit pas fort bonne; & ne vaut

rien du tout dans un Conte, où les façons de parler doivent être simples & naturelles.

Elevoient au-dessus des Anges.

Pour parler François, il falloit dire, *élevoient au-dessus de ceux des Anges.*

Au prix des charmes de son Corps.

De son Corps, est dit bassement pour rimer. Il falloit dire, *de sa beauté.*

Si jamais il avoit vû naître.

Naître est maintenant aussi peu nécessaire qu'il l'étoit tantôt.

Rien qui fût comparable à lui.

Ne voilà-t-il pas un joli Vers?

Sire, je crois que le Soleil
Ne voit rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frere Joconde,
Qui n'a point de pareil au monde.

Le pauvre Boüillon s'est terriblement embarrassé dans ces termes de *pareil*, & de *sans pareil.* Il a dit là-bas que la beauté d'Astolfe n'a point de pareille; ici il dit, que c'est la beauté de Joconde qui est sans pareille: de là il conclud que la beauté sans pareille du Roi, n'a de pareille que la beauté sans pareille de Joconde. Mais sauf l'honneur de l'Arioste que Monsieur Boüillon a suivi en cet endroit, je trouve ce compliment fort impertinent, puisqu'il n'est pas vraisemblable qu'un Courtisan aille de but en blanc dire à un Roi qui se pique d'être le plus bel homme de son siècle: *J'ai un frere plus beau que vous.* Monsieur de La Fontaine a bien fait d'éviter cela, & de dire simplement que ce Courtisan prit cette occasion de loüer la beauté de son frere, sans l'élever néanmoins au dessus de

celle du Roi. Comme vous voyez, Monſieur, il n'y a pas un Vers où il n'y ait quelque choſe à reprendre, (46) & que Quintilius n'envoyât rebattre ſur l'enclume.

Mais en voilà aſſez; & quelque réſolution que j'aye priſe d'examiner la page entiere, vous trouverez bon que je me faſſe grace à moi-même, & que je ne paſſe pas plus avant. Et que feroit-ce, bon Dieu! ſi j'allois rechercher toutes les impertinences de cet Ouvrage, les mauvaiſes façons de parler, les rudeſſes, les incongruités, les choſes froides & platement dites qui s'y rencontrent partout? Que dirions-nous *de ces murailles dont les ouvertures bâillent? De ces erremens, qu'Aſtolfe & Joconde ſuivent dans les pays Flamans? Suivre des erremens*, juſte Ciel! quelle langue eſt-ce-là? Sans mentir, je ſuis honteux pour Monſieur de La Fontaine, de voir qu'il ait pû être mis en parallele

REMARQUES.

(46) *& que Quintilius n'envoyât rebattre ſur l'enclume.*] Dans les *Editions* des *Contes* de *La Fontaine*, où j'ai vu cette *Diſſertation*, il y a: *Quintilien.* M. *Broſſette*, M. *Du Monteil* & l'*Editeur de* 1735. ont mis de même. C'eſt une faute d'impreſſion, échappée vraiſemblablement dans une des premieres *Editions* de cette *Diſſertation*, & qu'on a toujours copiée depuis. *L'Editeur* de 1740. a pris ſoin, ſans en avertir, de la corriger, & de mettre: *Quintilius.* Sa correction doit d'autant plus être adoptée, que la Phraſe même de notre Auteur annonce qu'il parle du *Quintilius* d'*Horace.* Cette Phraſe n'eſt que la Traduction des derniers mots de cet endroit de l'*Art Poëtique*, Vers 438.

Quintilio ſi quid recitares, corrige ſodes
Hoc, aiebat, & hoc: melius te poſſe negares
Bis terque expertum fruſtra: delere jubebat,
Et malè tornatos incudi reddere verſus.

DE ST. MARC.

avec un tel Auteur : mais je suis encore plus honteux pour votre Ami. Je le trouve bien hardi sans doute, d'oser ainsi hazarder cent Pistoles sur la foi de son jugement. S'il n'a point de meilleure Caution, & qu'il fasse souvent de semblables gageûres, il est au hazard de se rüiner. Voilà, Monsieur, la maniere d'agir ordinaire des demi-Critiques; de ces gens, dis-je, qui sous l'ombre d'un sens commun, tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, loüent, approuvent, condamnent tout au hazard. J'ai peur que votre Ami ne soit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute estime qu'il fait de la pièce de Monsieur Boüillon; je lui pardonne même d'avoir chargé sa mémoire de toutes les sottises de cet Ouvrage : mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il se persuade que tout le monde confirmera son sentiment. Pense-t-il donc que trois des plus galans Hommes de France aillent de gayeté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent Pistoles? Et depuis Midas d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux? Mais, Monsieur, il me semble qu'il y a assez long-temps que je vous entretiens, & ma Lettre pourroit enfin passer pour une Dissertation préméditée? Que voulez-vous? C'est que votre gageûre me tient au cœur, & j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent Pistoles de votre ami. J'espere que cela servira à vous faire voir avec combien de passion je suis, &c.

[a] AVERTISSEMENT

DE M. DE SAINT-MARC,

Au sujet de l'ARRÊT BURLESQUE rendu en la Grand'Chambre du Parnasse &c.

M. DESPRE'AUX, *comme on l'a vu, dit à la fin de son* DISCOURS SUR L'ODE : „ J'ai joint à ces E-„ pigrammes un Arrêt Burlesque donné au Parnasse, „ que j'ai composé autrefois afin de prévenir un Ar-„ rêt très-sérieux que l'Université songeoit à obtenir „ du Parlement contre ceux qui enseigneroient dans „ les Ecoles de Philosophie d'autres Principes que „ ceux d'Aristote. La plaisanterie y descend un „ peu bas, & est toute dans les termes de la Prati-„ que. Mais il falloit qu'elle fût ainsi pour faire son „ effet qui fut très-heureux, & obligea, pour ainsi „ dire, l'Université à supprimer la Requête qu'elle „ alloit présenter."

*Dans l'*Edition de 1713. *à la marge des premieres Lignes de l'*Arrêt Burlesque, *se trouve cette petite* NOTE. L'Université avoit présenté Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de Descartes. La Requête fut supprimée, & Bernier en fit imprimer une de sa façon.

REMARQUES.

(*a*) On n'a point mis le nom de M. *De St. Marc* aux *Remarques* jointes à cet *Avertissement*, parce qu'il suffit d'avertir qu'elles sont toutes de lui.

Si cette NOTE *eſt véritablement de M.* Deſpréaux, *il faut avoüer que lorſqu'en* 1710. *il préparoit l'*Edition, *qui ne parut qu'après ſa mort, il avoit oublié ce qu'il avoit dit en* 1701. *à la fin du* Diſcours ſur l'Ode. *Peut-être auſſi n'eſt-ce dans la petite* Note *qu'une faute d'impreſſion & qu'il y faut lire;* alloit préſenter, *au lieu d'*avoit préſenté.

M. Broſſette *dans ſa* Remarque *préliminaire ſur l'*Arrêt Burleſque, *dit:* L'UNIVERSITÉ vouloit préſenter Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enſeignât la *Philoſophie* de *Deſcartes.* On en parla même à M. le Premier-Préſident *de Lamoignon*, qui dit un jour à M. *Deſpréaux* en s'entretenant familiérement avec lui, qu'il ne pourroit ſe diſpenſer de donner un Arrêt conforme à la Requête de l'*Univerſité.* Sur cela M. *Deſpréaux* imagina cet *Arrêt Burleſque*, & le compoſa avec le ſecours de M. *Bernier* & de M. *Racine*, qui fournirent chacun leurs penſées. M. *Dongois*, Neveu de l'Auteur & Greffier de la Grand'Chambre, y eut auſſi beaucoup de part, ſur-tout pour le ſtile & les termes de Pratique, qu'il entendoit mieux qu'eux. Quelque tems après, M. *Dongois*, donnant à ſigner à M. le Premier-Préſident ſes expéditions, qu'il avoit laiſſé amaſſer exprès pendant deux jours, y joignit l'*Arrêt Burleſque* pour tâcher de ſurprendre ce Magiſtrat, & de le lui faire ſigner avec les autres. Mais ce Magiſtrat s'en apperçut; & comme il étoit extrêmement doux & familier avec ceux qu'il aimoit, il fit ſemblant de le jetter au nez de M. *Dongois*, en lui diſant: *A d'autres. Voilà un tour de* DESPRÉAUX. Il le lut avec grand plaiſir. Il en rit pluſieurs fois avec l'Auteur; & il convenoit que cet *Arrêt Burleſque* l'avoit empêché d'en donner un ſérieux, qui auroit apprêté à rire à tout le monde. La Requête de l'*Univerſité* ne parut point. *Bernier* en fit une autre ſur le modele de l'*Arrêt*,

mais

mais notre Auteur n'en faisoit pas grand cas... Cet *Arrêt* fut composé en 1674. & on le fit imprimer en feuille volante.

M. de La Monnoie *fit réimprimer en* 1715. *dans le* Menagiana, *Tom. II. p.* 71., *la* Requête *de* Bernier, *dont il vient d'être parlé ci-dessus. Il la donne comme ayant été composée en la place d'une autre présentée par* l'Université *pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de* DESCARTES.

Il résulte de tout cela que la Requête *de* l'Université *fut tout au plus projettée ; Je crois même pouvoir assurer que c'est à quoi* l'Université *ne pensa jamais, qu'à présenter cette* Requète. *Le Lecteur jugera de la validité des preuves que j'en vais donner.*

M. l'Abbé Goujet, *qui, dans le cours de cette* Edition, *a bien voulu m'aider plus d'une fois des lumieres qu'il doit à l'étendue de ses recherches, m'a mis entre les mains un* Manuscrit *de ce tems-là, contenant diverses Pièces, dont le plus grand nombre roule sur des Matieres de* Théologie *ou de* Controverse; *& dans lequel je trouve* l'Arrêt Burlesque *de notre Auteur, fort différent de ce qu'il l'a donné lui-même dans son* Edition *de* 1701. *& de ce qu'il est dans* l'Edition *de ce même* Arrêt, *que M.* Brossette *dit avoir été faite en* 1674. *Dans ce* Manuscrit l'Arrêt *est précédé de cette espece d'Avertissement.* M. le Premier-Président étant sollicité & pressé de donner un *Arrêt* contre la *Philosophie* de *Descartes* & toute autre que celle d'*Aristote*, & ne le voulant pas faire, parce qu'il ne le pouvoit avec justice & prudence; le Sieur *Boileau-Despréaux*, s'étant rencontré chez lui, se chargea de dresser un *Arrêt*, qui le délivreroit des importunités de ceux qui le sollicitoient, & qui ne lui déplairoit pas. En ayant donc été chargé par M. le Premier-Président, il dressa le présent *Arrêt*, & tourna l'affaire en ridicule.

Je ne prétens pas donner à ce Manuscrit *une autorité plus grande, que celle que l'on peut attribuer aux Écrits, dont les Auteurs ne sont pas connus, mais j'en puis faire usage pour rendre raison de la hardiesse, que M.* Dongois *avoit eu de vouloir par surprise faire signer l'*Arrêt Burlesque *à M. le Premier-Président. Il n'eût pas entrepris sans doute de faire, même en badinant, une pareille supercherie au Chef de la premiere Compagnie du Royaume, si ce Magistrat n'eût pas auparavant donné les mains à la plaisanterie de notre Auteur. Je puis encore fixer la date de la composition de l'*Arrêt Burlesque *par notre* Manuscrit, *dans lequel il est daté de cette maniere, & comme l'on dit, en toutes lettres :* Ce douzieme jour d'Août mil six cens soixante & onze. *Il n'est donc pas de l'année* 1674. *comme M.* Brossette *l'avoit dit. Il est, dans ce même Recueil, précédé d'une autre Pièce, que je rapporterai plus bas, & dont voici le titre:* Mémoire sur les Sollicitations, que fait M. *Morel* & quelques autres *Docteurs*, pour obtenir un Arrêt, qui condamne toute autre *Philosophie* que celle d'Aristote.

Je pars de ce titre même. Les Théologiens *de* Port-Royal *peuvent être regardés comme ceux à qui la* Philosophie *de* Descartes *doit principalement son établissement en France. Les Adversaires qu'ils avoient dans la* Faculté de Théologie *ne pouvoient pas manquer d'être ennemis d'une* Philosophie, *qui détruisant presque toute celle de l'*Ecole, *sembloit priver la* Théologie Scholastique *des secours, qu'elle en avoit tirés depuis si long-tems. Après qu'en* 1668. *le Pape* Clément IX. *& le feu Roi se furent unis pour rendre la paix à l'Eglise de France, ceux de la* Faculté *qui s'étoient fait une habitude de contrarier MM. de* Port-Royal, *se voyant contraints à garder le silence sur ce qui jusqu'alors avoit été l'objet des Disputes, & ne pouvant se résoudre à laisser leurs*

Adversaires en repos, crurent avoir dequoi les inquiéter, en attaquant la Philosophie *de* Descartes. *Le Docteur* Claude Morel, *alors Doyen de la* Faculté de Théologie, *& si connu, comme on l'a vu dans le* Sommaire *de la* VIII. Satire, *par son zèle contre ceux qui se qualifioient* Disciples de Saint Augustin, *entreprit avec le Syndic* Denis Guyard *& quelques autres Docteurs, de faire renouveller l'*Arrêt *rendu* sur la Requête présentée le vingt-huitieme Août, mil six cens vingt-quatre par les Doyen, Syndic & Docteurs en Théologie en l'Université de Paris, *par lequel le Parlement avoit, le* 4. *de Septembre suivant*, fait défenses à toutes personnes, à peine de la vie, de tenir ni enseigner aucunes maximes contre les Auteurs anciens & approuvés par les Docteurs de la Faculté de Théologie; *ordonnant de plus* que cet *Arrêt* seroit lu en l'Assemblée de la Faculté de Théologie, mis & inscrit en leur Registre, & outre Copies collationnées d'icelui baillées au Recteur de l'Université, pour être distribuées par les Colléges, à ce qu'aucun n'en prétendît cause d'ignorance. *C'est cet* Arrêt, *dont on se préparoit à demander ouvertement la confirmation, après l'avoir sollicitée sourdement, qui causoit l'embarras, dans lequel le Premier-Président se trouvoit, & dont il consentit que notre Auteur le tirât par une plaisanterie, qui déconcerta réellement si bien le Docteur* Morel *& ses Associés, qu'ayant perdu l'espérance d'obtenir du Parlement ce qu'ils souhaitoient, ils dresserent leurs batteries du côté de la Cour. En conséquence des ordres du Roi, M.* de Harlai, *nouvellement Archevêque de Paris, manda chez lui vers la fin du mois d'Août* 1671. *le Doyen & le Syndic de la* Faculté de Théologie, *auxquels il déclara que* le Roi n'avoit appris qu'avec chagrin qu'on introduisoit des nouveautés dans la *Philosophie;* & que les Disciples d'un certain *nouveau Philosophe* avoient

enſeigné & ſoutenu beaucoup de Propoſitions dont quelques-unes avoient été ci-devant condamnées par la *ſacrée Faculté* & défendues par le *Parlement de Paris*, ſçavoir en 1624. par une *Cenſure* du 1. de Septembre; & par un *Arrêt* du même mois; que Sa Majeſté ne vouloit pas qu'on enſeignât rien de ſemblable, ou dans l'*Univerſité*, ou hors de l'*Univerſité*, ni que la *Faculté* ſouffrît que l'on ſoutînt dans les Thèſes des choſes contraires aux *Statuts* de *l'Univerſité*, aux *Cenſures* de la *Faculté* & aux *Arrêts* du PARLEMENT DE PARIS. *Ce ſont les termes du rapport, que le Syndic* Denis Guyard *fit de cette déclaration de l'Archevêque dans l'Aſſemblée de la* Faculté *du* 1. *Septembre* 1671. *A quoi la* Faculté *répondit qu'*il falloit obéir avec reſpect à la volonté du Roi. *Le Syndic ajouta qu'*on avoit fait ſçavoir les mêmes choſes (*idem mandatum fuiſſe*) au *Recteur* accompagné des Doyens de Droit & de Médecine & de quelques Principaux de Collége.

Je ne trouve pas que cette déclaration de l'Archevêque ait rien opéré dans les autres Facultés ; *& je crois d'autant plus volontiers que le* Recteur *& la* Faculté des Arts *en particulier ne firent rien à ce ſujet, qu'ils étoient alors en procès avec la* Faculté de Théologie, *comme je l'apprens par le* Prima menſis *d'Octobre de la même année. Joignez à cela que le* Corps de l'Univerſité, *repréſenté par le* Recteur *& la* Faculté des Arts, *n'a pas coutume de recevoir les ordres du Roi par la bouche de l'Archevêque de Paris; & que ces ordres lui ſont ordinairement envoyés par écrit & munis de la Signature d'un Secrétaire d'Etat. Il paroît même que les* Facultés de Théologie *&* des Arts *ne furent jamais d'accord ſur la validité du commandement fait au nom du Roi par l'Archevêque, puiſque vingt ans après, c'eſt-à-dire, en* 1691. *le Roi fit remettre par écrit au* Recteur, *un nombre de Propoſitions, dont les Sieurs*

Morel, Grandin, Chamillard, de Leſtoc & de La Brunetiere *avoient, par une Conſultation particuliere*, *condamné la plupart dès* 1677. *Le* Recteur *eut ordre de défendre aux* Profeſſeurs de Philoſophie *de les enſeigner; & les* Profeſſeurs *aſſemblés déclarerent qu'aucun d'eux n'avoit encore enſeigné ni ne vouloit enſeigner à l'avenir aucune de ces Propoſitions. Voilà tout ce que je trouve que l'*Univerſité de Paris *ait jamais fait, dans cette affaire, en ſon nom, c'eſt-à-dire, par le miniſtere du* Recteur, *ſon ſeul Magiſtrat repréſentatif.*

*C'eſt ſur les faits que je viens de rapporter, que j'ai cru pouvoir aſſurer que l'*Univerſité *n'avoit jamais eu la penſée d'agir contre la* Philoſophie *de* Deſcartes, *& que l'*Arrêt Burleſque *de notre Auteur eſt de* 1671. *& non de* 1674. *Le Premier-Préſident, inſtruit des ordres dont l'Archevêque de Paris avoit été chargé par le Roi, n'auroit jamais donné les mains à la plaiſanterie de notre Auteur; & celui-ci, que la publication du plus grand nombre de ſes* Satires *expoſoit depuis quelques années à la mauvaiſe humeur de ceux qu'il avoit cenſurés, n'auroit eu garde de vouloir ajouter au nombre de ſes Ennemis, une* Univerſité, *comme celle de* Paris, *dans des circonſtances, où l'on ne pouvoit entreprendre de la tourner en ridicule ſans s'expoſer à déplaire au Roi, qui n'honoroit pas encore M.* Despréaux *de toutes les bontés, dont il le combla dans la ſuite. D'ailleurs, de ce que l'*Arrêt Burleſque *ne fut public par l'impreſſion qu'en* 1674. *ſuppoſé que cela ſoit auſſi vrai que M.* Broſſette *le dit, il n'en faut pas conclure qu'il n'ait été compoſé que cette même année. On avoit eu ſoin de le répandre dans le* Parlement *& dans l'*Univerſité, *ce qui ſuffiſoit pour lui faire opérer l'effet qu'on en attendoit. On ne doutera pas que cet* Arrêt *n'ait couru long-tems en manuſcrit, quand on verra que l'*Edition de 1674.

differe en beaucoup de choses, non seulement de la Copie qui se trouve dans le Recueil manuscrit *dont j'ai parlé, mais encore de celle qui se lit imprimée à la page* 18. *du* JOURNAL, ou Relation fidelle de tout ce qui s'est passé dans l'Université d'Angers au sujet de la Philosophie de Des Carthes, en exécution des Ordres du Roi pendant les années 1675. 1676. 1677. & 1678. *Ce* Journal *est une brochure* in 4o. *de* 1679. *Il est encore à remarquer que* l'Edition *de* l'Arrêt Burlesque *faite en* 1674. *ne fut guere connue hors de Paris, puisque ce fut sur des Copies manuscrites, qui couroient dans Angers dès le commencement de* 1675. *que l'Auteur du* Journal *que j'indique, le fit imprimer en* 1679. *On verra dans les* Remarques *sur cet Arrêt même que les différences, que j'annonce, sont très-considérables, soit qu'elles soient l'ouvrage des divers changemens d'idée de l'Auteur, ou des mains dans lesquelles la Pièce étoit tombée, avant que d'être livrée à l'impression.*

Mais il est tems qu'on lise le Mémoire, *que j'ai promis, & dont j'ai rapporté le titre plus haut. Il est certainement l'ouvrage de quelqu'un de* Port-Royal. *Je le donne d'autant plus hardiment, que c'est dans son genre un bon Ouvrage, & qu'on m'assura qu'il n'est imprimé nulle part. Des égards, auxquels je crois me devoir, m'obligent d'en retrancher quelques lignes dans le I. Article.*

IL y a bien des raisons, qui semblent faire voir manifestement qu'il ne seroit pas à propos de donner un tel *Arrêt (qui condamne toute autre* PHILOSOPHIE *que celle d'*ARISTOTE) sur-tout dans les conjonctures présentes.

Il y a tout sujet de croire que ceux qui le poursuivent, ne le font que pour avoir quelque sujet de renouveller les broüilleries.............. M.

Morel, dont on connoît assez les sentimens, fait toutes sortes de poursuites pour obtenir quelque chose, soit à la *Faculté*, soit à l'*Université*, soit au *Parlement*, pour faire condamner toute autre sorte de *Philosophie* que celle d'*Aristote*.

II. Quand ceux qui sollicitent cette affaire, n'auroient pas dessein de broüiller, il seroit impossible qu'un *Arrêt* sur ce sujet ne causât des broüilleries: car il ne faut pas s'imaginer qu'il changeât tout d'un coup les opinions des Hommes, & qu'il fît embrasser la *Philosophie* d'*Aristote* à ceux qui n'y trouvent point de solidité. Les Esprits ne sont pas si flexibles en des choses où chacun croit avoir la liberté de penser ce qu'il lui plaît, n'y ayant que dans les choses de la Foi, où l'on croit être obligé de soumettre son jugement à l'autorité. Il semble au contraire, que plus on veut asservir les Hommes à certaines opinions dans les choses, que Dieu n'a point déterminées par sa parole, plus ils se révoltent contre cette contrainte, & se portent avec plus d'ardeur à ce qu'on leur défend. De plus, cet *Arrêt* ne pourra être que général, n'étant pas croyable que le *Parlement* veuille entrer dans la discussion des Opinions particulieres, qu'il sera permis ou défendu d'enseigner. Or ces Défenses générales ne peuvent que faire naître des contestations & des disputes sans fin, parce que chacun les interprete comme il lui plaît, & les applique à ce qu'il veut; de sorte que ceux qui veulent broüiller, & qui ont plus d'intrigue & de cabale, s'en servent pour vexer ceux qui n'ont pour eux que la Raison.

III. Tout ce qui s'est fait jusqu'ici pour obliger les Hommes à tenir ou ne pas tenir une certaine maniere de philosopher, fait voir qu'il n'est pas possible d'y réussir; & qu'on ne fait, quand on le tente, que commettre l'*Autorité* de l'*Eglise* & des *Magistrats*.

Le Livre de (1) M. DE LAUNOY, *De variâ Aristotelis fortunâ*, nous en fournit des preuves bien convaincantes. On en marquera seulement quelques points en peu de mots.

1°. En 1209. les Livres d'*Aristote* furent condamnés par un *Concile de Sens*, & brûlés à *Paris*. Il fut fait défenses de les garder & de les lire à peine d'Excommunication.

2°. Ce Jugement fut confirmé en 1215. par un Cardinal Légat du Saint Siége, si ce n'est que les Livres de la *Dialectique* en furent exceptés.

3°. En 1231. *Grégoire IX.* défendit encore de lire les Livres de la *Physique* d'*Aristote* & les autres, qui avoient été défendus par le *Concile de Sens*, jusques à ce qu'ils fussent examinés & purgés de tout soupçon d'erreur.

4°. Nonobstant tout cela, *Albert le Grand* & *Saint Thomas* ne laisserent pas quelque tems après d'enseigner & de commenter même les Livres d'*Aristote*, qui avoient été condamnés par le *Concile de Sens*; tant ces *Décrets* touchant les *Doctrines Philosophiques* ont peu de force pour arrêter les Esprits, même les plus religieux, qui croient avoir satisfait à tout ce que l'Eglise desire sur ce su-

REMARQUES.

(1) *M. de Launoy &c.*] *Jean de Launoy*, Prêtre du Diocèse de Coutances, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris & de la Maison de Navarre, étoit né le 21. Décembre 1603. Il prit le Bonnet de Docteur en 1634. & ne fut Prêtre qu'en 1636. Il étoit assez bon Logicien, sçavant dans la Théologie & dans l'Histoire, & Critique très-hardi. Ses Ouvrages écrits d'un stile dur & sec, sont remplis de la plus vaste érudition & de traits ingénieux. Il ne voulut jamais accepter aucun Bénéfice, & mourut à Paris le 10. Mars 1678. Il fut enterré aux Minimes, auxquels il a laissé la partie la plus considérable de sa Bibliotheque.

jet, pourvu qu'ils n'enſeignent rien qui bleſſe la Foi.

5°. En 1265. un Légat du Siége Apoſtolique, nommé *Simon*, défendit de nouveau la lecture des Livres d'*Ariſtote*, de la *Métaphyſique* & de la *Phyſique*.

6°. Cent & un ans après (en 1366.) deux Cardinaux, délégués par *Urbain V.* pour réformer l'*Univerſité*, ordonnent qu'on interrogera ceux qui voudront prendre des *Dégrés*, ſur tous les Livres d'*Ariſtote*, dont la lecture avoit été auparavant interdite. Peut-on rien s'imaginer de plus inconſtant?

7°. Du tems de *François I.* (2) *Ramus* ayant fait des remarques ſur la *Logique* d'*Ariſtote*, où

REMARQUES.

(2) *Ramus*] PIERRE DE LA RAMÉE, connu ſous le nom de *Ramus*, Principal du Collége de Preſles, & Profeſſeur Royal en Eloquence & en Philoſophie, étoit né en 1515. à Cuthe, Village de Vermandois, où ſon Ayeul, Gentilhomme Liégeois, chaſſé de ſon pays, avoit ſubſiſté du métier de Charbonnier. *Ramus* vint jeune chercher les moyens de gagner ſa vie à Paris, & faute d'autres reſſources, il ſe mit Valet au Collége de Navarre. Il y fit de ſi grands progrès dans les Sciences, que lorſqu'il paſſa *Maître-ès-Arts*, il offrit de ſoutenir en tout le contraire de la Doctrine d'*Ariſtote*. Il s'en tira bien, & l'envie lui prit d'examiner à fond toute la *Philoſophie* de ce *Prince de l'Ecole*. Ce fut la ſource de ſes malheurs. La mauvaiſe *Théologie*, qu'on enſeignoit de ſon tems, & ſon goût pour les Nouveautés, le firent pencher vers les Opinions des *prétendus Réformateurs*, dont il ne paroît pas qu'il ait jamais adopté tous les ſentimens ni la Diſcipline, quoiqu'il n'ait pas fait difficulté, s'il faut en croire leurs Auteurs, de célébrer la Cène avec eux. Ce qu'il fit pour la premiere fois à Heidelberg en 1558. Il a fondé de ſon propre bien la Chaire de Mathématiques, qui porte ſon nom au Collége Royal. Il fut aſſaſſiné, pendant le maſſacre de la Saint Barthelemi, par des Meurtriers, que

il lui reprochoit beaucoup de fautes, fut accusé pour ce sujet par (3) *Antoine de Govea.* Le Roi voulut que cette affaire fût terminée par une maniere d'arbitrage, ayant permis à l'Accusé de choisir deux personnes pour le défendre, & à l'Accusateur autant, s'étant réservé le droit de choisir le sur-arbitre, qui fut (4) *de Salignac* Docteur en *Théologie.* Mais les deux Arbitres de *Ramus* s'étant retirés, parce qu'ils prétendoient qu'on les traiteroit avec injustice, & l'avis des trois autres

REMARQUES.

son Ennemi *Jacques Charpentier*, Docteur en Médecine & Professeur Royal, envoya pour le tuer. Son corps, indignement traité par les Ecoliers de ce Professeur, fut jetté dans la Seine. C'est un des plus grands Génies que l'*Université de Paris* ait jamais formés. Quelque imparfaits que soient ses Ouvrages, on doit les regarder comme le *Crépuscule du Jour*, que *Descartes* fit luire ensuite pour les Sciences.

Le plus illustre des Disciples de *Ramus* fut le fameux Cardinal d'*Ossat*, lequel a même écrit, étant jeune, un Ouvrage pour la défense de son Maître. Le titre de cet Ouvrage, fort bien fait pour le tems, & dont le Stile est vif, ingénieux & pur, est: EXPOSITIO *Arnaldi Ossati in Disputationem Jacobi Carpentarii de Methodo;* in-8°. à Paris chez *André Wechel* en 1564.

(3) *Antoine de Govea.*] Appellé communément *Goyean*, parce qu'il s'appelloit lui-même *Göveanus* en Latin, étoit Portugais de naissance & Jurisconsulte de profession. Il a passé pour un des grands Philosophes de son siècle. Il professa quelque tems au Collége de Guienne à Bordeaux avec le célèbre *Buchanan.*

(4) *De Salignac*] Il est nommé † *François de Salagnac* dans le *Dictionnaire de Moréri*, Art. de *Ramus.* Les Arbitres, que *Ramus* choisit, furent *Jean Quintin*, d'Autun, Docteur en Droit, & *Jean Bomont* ou *de Beaumont*, Parisien. Des Arbitres nommés par *Govea*, nous ne connoissons que *Pierre Danés*, alors Professeur Royal en

§. † Le *Dictionnaire* de *Moréri*, Edition d'Amsterdam 1740., le nomme *Jean de Salignac*, & non *François de Salagnac*, comme le dit ici M. *De St. Marc.*

ayant été contraire à *Ramus*, le Roi condamna par un *Arrêt* les *Remarques* de *Ramus* & sa *Dialectique*; & il lui fut interdit d'enseigner plus aucune partie de la *Philosophie*.

8°. Mais quelque tems après (5) le Cardinal *de Lorraine* étant fort puissant à la Cour, *Ramus* s'adressa à lui, & lui ayant représenté l'iniquité du Jugement, qui avoit été rendu contre lui, il porta ce Cardinal à le faire révoquer, comme nous l'apprenons d'un *Discours* (6) d'*Omer Talon* à ce Cardinal, qui explique toute cette Histoire. Ainsi *Ramus* eut tout pouvoir d'enseigner la *Philosophie*, comme il avoit fait auparavant, & on ne l'empêcha plus de censurer *Aristote*. Mais tout ce qu'on a fait depuis contre lui, aussi bien que sa mort fu-

REMARQUES.

Langue Grecque, & depuis Evêque de Lavaur. Il étoit de Paris & y mourut le 27. Avril 1558. âgé de 72. ans.

(5) *Le Cardinal de Lorraine*] CHARLES Cardinal *de Lorraine*, Archevêque de Rheims, Duc & Pair de France & Ministre d'Etat, étoit né le 17. Février 1524. & mourut à Avignon en revenant d'Italie, le 26. Décembre 1574. Il aimoit les *Lettres*, & ce fut sous le Regne d'*Henri II.* qu'il fit révoquer ce qu'on avoit fait contre *Ramus* sous celui de *François I.* Il protégea constamment cet habile Professeur, & lui procura les Chaires Royales d'Eloquence & de Philosophie. De son côté *Ramus* ne cessa de donner des marques de sa reconnoissance à son illustre Protecteur, auquel il dédia la plus grande partie de ses Ouvrages.

(6) *d'Omer Talon*] Il étoit Frere de *Jean Talon* Avocat, duquel sont descendus MM. *Talon*, qui se sont si fort illustrés dans le Parlement de Paris. *Omer* avoit été le Disciple, & devint tellement l'Ami de *Ramus*, qu'ils s'appelloient réciproquement, *Freres*. Il enseigna dans l'Université de Paris l'Eloquence & la Philosophie, conformément aux principes de son Maître. Il fit aussi plusieurs Ouvrages. Celui que l'on cite en cet endroit a pour titre : ACADEMIA. *Omer Talon* fut dans la suite Curé de Saint Nicolas du Chardonnet.

neste, n'a eu pour fondement que la *Religion prétendue réformée*, dont il étoit soupçonné.

9°. En 1624. il y eut une *Censure* & un *Arrêt* contre quelques Opinions contraires à *Aristote*, qui étoient enseignées par (7) *Des Claves* Chymiste, & (8) un *Soldat*, Professeur en *Philosophie*, qu'on appelloit *Philosophus Miles*. Sur quoi on peut remarquer que c'étoit des gens sans nom, suspects de libertinage; & que de plus il n'y a qu'une *Proposition* qui ait du rapport (9) à la *Philosophie*, qu'on voudroit faire flétrir, qui est que (10) *hors l'*AME RAISONNABLE, *il n'y a point de* FORME SUBSTANTIELLE. Mais il y avoit un mot dans cette *Thèse*, qui a pu donner lieu à la qualification d'*Hæresi proxima*. C'est qu'il y étoit dit, qu'en ôtant du *Composé* la *Matiere*, il falloit de nécessité

REMARQUES.

(7) *Des Claves*] Il est nommé simplement *Clave* dans l'*Arrêt*, dont il s'agit, & dont j'ai rapporté plus haut un Extrait. Cet *Arrêt* enjoint à CLAVE *de sortir dans vingt-quatre heures de cette Ville de Paris, avec défense de se retirer dans les Villes & Lieux du ressort de cette Cour, enseigner la Philosophie en aucune Université d'icelui.*

(8) *un Soldat, Professeur en Philosophie.*] Dans la *Thèse* condamnée par l'*Arrêt*, qui le traite de même que *Clave*, il exprime ainsi son nom & ses qualités: ANTONIUS DE BILLON, *aliàs* MILES PHILOSOPHUS, & *in Universitate Parisiensi Professor Peripateticus.*

(9) *à la Philosophie*, &c.] Celle de *Descartes*.

(10) *hors l'ame raisonnable*, &c.] Voici la *Proposition* toute entiere telle qu'elle est dans la *Thèse* d'ANTOINE DE BILLON. *Formæ item substantiales (exceptâ rationali) non minus absurde defenduntur ab Aristotelicis quam materia; cùm per eas intelligant substantias quasdam incompletas, unum per se cum materiâ substantiali compositum constituentes; materiâ enim è materiali composito sublatâ, & formas saltem materiales tolli necesse est.* Sur quoi la CENSURE dit: *Hæc Propositio est temeraria, erronea & hæresi proxima.*

que les *Formes* au moins *matérielles* en fussent ôtées. MATERIA *enim è* Materiali Composito *sublatâ*, *&* Formas *saltem* Materiales *tolli necesse est.* Il y avoit du venin dans ce *saltem*, parce que c'étoit assurer que les *Formes Matérielles* ne pouvoient subsister sans la *Matiere*, & laisser en doute si les *Non-matérielles* ne périssoient point aussi avec elle. C'est ce que signifie ce mot de *saltem.* De sorte que l'on pouvoit le soupçonner de n'avoir mis que par forme l'exception de *l'Ame raisonnable.*

10°. Mais cet *Arrêt*, qui défendoit *à peine de la vie d'enseigner aucune maxime contre les Auteurs anciens & approuvés*, & qu'on prétend aujourd'hui se devoir rapporter à *Aristote*, n'empêcha pas que la même année 1624. (11) M. *Gassendi* ne fît un Livre très-fort contre la *Philosophie* d'*Aristote*, intitulé: *Exercitationem paradoxicarum adversùs Aristotelem Libri septem*; dont il ne fit imprimer que le premier Livre, qui fut depuis vendu en toute sorte de liberté avec ses autres Ouvrages, qui con-

REMARQUES.

(11) *M. Gassendi*] PIERRE GASSENDI, Chanoine & Prévôt de l'Eglise de Digne & Professeur Royal en Mathématique à Paris, nâquit en 1592. à Chantersier, Bourg de Provence dans le Diocèse de Digne. Il étudia d'abord dans cette Ville, ensuite à Aix. Après avoir fait sa Philosophie, il fut chargé de l'enseigner publiquement dans cette Université. Ce fut en 1645. qu'il fut nommé Professeur Royal. Il mourut à Paris le 24. Octobre 1655. dans sa soixante-quatrieme année. L'illustre *Henri-Louis Habert de Montmort*, Maître des Requêtes, le fit enterrer dans sa Chapelle à Saint Nicolas des Champs, & lui fit ériger un Monument de Marbre blanc, où l'on voit son *Buste* avec une *Epitaphe* au dessous, & le tout d'une modestie digne d'un Philosophe. Le même M. *de Montmort* & *François Henrys*, Noble Lyonnois, Avocat au Parlement de Paris, prirent soin de recueillir tous les Ouvrages de leur Ami, dont l'*Edition* complette parut à Lyon en 6. Vol. *in-folio* en 1659.

tiennent une infinité de choſes contraires aux principaux points de la *Doctrine* de ce *Philoſophe.*

11°. Il y a environ trente ans que M. *Deſcartes* publia ſa *Métaphyſique*; & il avoit ſi peu deſſein d'y enſeigner des choſes, qu'on pût croire préjudiciables à la Religion, qu'il la dédia à la *Sorbonne*, pour en avoir ſon Jugement. Le ſilence, qu'elle a gardé depuis ce tems-là ſur un Livre, qui ne peut lui avoir été inconnu, lui ayant été préſenté de la part de cet Auteur, fait aſſez voir que ce n'eſt que par quelque deſſein ſecret de broüiller, qu'on y veut maintenant trouver des choſes contraires à la Foi, puiſqu'on n'y en a point trouvé pendant tant de tems; & ce qui eſt conſidérable eſt que ce Livre contient ſa réponſe à la difficulté, qu'on lui avoit faite ſur l'*Euchariſtie*, & qu'il y a ſatisfait d'une maniere qui ne choqua alors perſonne.

IV. Il y a encore un exemple très-remarquable, qui montre qu'on ne peut gueres, ſans commettre l'Autorité des Puiſſances ſupérieures, les engager à prendre parti dans les *Opinions Philoſophiques*, & à ſuivre le zèle aveugle de ceux qui veulent faire paſſer des bagatelles de Collége pour des choſes importantes à toute la Religion. On s'échauffa ſi fort ſur la queſtion des *Univerſaux* du tems de *Loüis XI.*; & ces deux Partis, dont on nommoit les uns *Réaux* & les autres *Nominaux*, ſe pouſſerent avec tant de chaleur, que les *Réaux* ayant eu plus de crédit à la Cour, obtinrent du Roi (12) un *Edit* auſſi ſanglant contre les *Nominaux* leurs

REMARQUES.

(12) *un Edit*] Il eſt daté de Senlis le 1. Mars 1473. Rien au monde n'étoit plus frivole que le fonds de la querelle des *Réaux* & des *Nominaux*. Elle rouloit ſur ce que la *Logique* de l'*Ecole* appelle les cinq *Univerſaux*, qui ſont le *Genre*, l'*Eſpece*, la *Différence*, le *Pro-*

Adverſaires, que s'il ſe fût agi du renverſement de la Religion & de l'Etat. Cet *Edit*, qui eſt La-

REMARQUES.

pre & l'*Accident*; ſorte de diviſion des *Idées*, dont la ſaine *Philoſophie* ne fait aujourd'hui que très peu d'uſage, & dont les *Péripatéticiens* ſe ſervoient pour diſtinguer les différentes manieres dont on peut conſidérer les choſes en général. Les *Réaux* ſoutenoient que ces cinq *Univerſaux* étoient quelque choſe de *réellement exiſtant*. Les *Nominaux*, qu'on appelloit auſſi *Terminiſtes*, prétendoient que ce n'étoit que des *Noms*, des *Termes*, qui ne ſignifioient que les diverſes manieres dont la *Logique* pouvoit enviſager les objets de la premiere opération de l'Eſprit. Ils étoient aſſurément bien plus ſenſés que leurs Adverſaires.

Beaucoup d'Ecrivains rapportent à *Guillaume Occham*, Cordelier Anglois & Fondateur des Capucins, l'origine de la Secte des *Nominaux*. C'eſt une erreur qui vient de ce que le premier des Auteurs *Nominaux*, qui ſont nommés dans l'*Edit* de *Loüis XI.*, eſt un certain *Guillaume Okan*. Mais on n'a pas fait attention qu'il y eſt qualifié Moine de Cîteaux, *Monachi Ciſtercienſis*. La Secte des *Nominaux* eſt d'environ trois ſiècles plus ancienne que le Cordelier *Occham*, qui vivoit dans le XIV. ſiècle. Son premier Auteur fut un Médecin d'*Henri I.* Roi de France. Ce Médecin étoit de Chartres, s'appelloit *Jean*, & fut ſurnommé *le Sophiſte*, à cauſe de la ſubtilité de ſes raiſonnemens. Il vivoit dans le XI. ſiècle, le Roi *Henri I.* étant mort en 1060. Il eut pour diſciple un nommé *Rocelin*, que quelques-uns nomment *Roſſelin*, d'autres *Ruſſelin* & d'autres *Encelin*, à qui même on donne pour nom de Baptême, celui de *Jean*. Ce qui pourroit venir de ce qu'on n'auroit fait qu'une perſonne du Maître & du Diſciple. *Rocelin* étoit Breton & fut d'abord Chanoine de Compiegne, & puis, ſelon quelques-uns, de Saint Martin de Tours. C'eſt lui qu'il faut regarder comme le véritable Fondateur de la Secte des *Nominaux*. Il en enſeigna publiquement tous les Principes. Le plus célèbre de ſes Diſciples fut le fameux † *Abeillard*. Ils porterent l'un & l'autre la ſubtilité

§. † *Moréri* écrit *Abaillard*; & d'autres, *Abailard*, ou *Abélard* comme on prononce ordinairement.

tin, est rapporté tout entier par (13) M. *Naudé* dans son *Addition* aux *Mémoires de l'Histoire de Loüis XI.* On ne sçauroit maintenant lire cette *Pièce*, qu'on ne la trouve ridicule; & qu'on ne la regarde comme une aussi grande preuve de la petitesse de l'Esprit humain, que les *Décrets* qui ont été faits pour regler la grandeur du *Capuchon* des Cordeliers, & pour déterminer s'ils n'avoient que l'usage

REMARQUES.

de leur *Dialectique* dans la *Théologie*, dont ils donnerent des leçons publiques, avec un si grand concours d'Ecoliers, qu'ils s'attirerent une infinité d'envieux, qui parvinrent à faire condamner, comme hérétiques, les Ouvrages de *Rocelin* par le *Concile de Soissons* de 1092. & ceux d'*Abeillard* par le *Concile de Sens* de 1140. Le second a trouvé des Apologistes dans ces derniers tems. Les disputes des *Réaux* & des *Nominaux* enfanterent la *Théologie Scholastique*; & *Pierre Lombard*, sorti de l'Ecole des derniers, fut le premier qui la réduisit en une espece de Systême, par ses quatre Livres des *Sentences*, qui, pendant si long-tems, ont été la boussole des *Théologiens*, & qu'on ne méprise pas encore tout-à-fait aujourd'hui, quoiqu'on en fasse bien moins d'usage. Le succès de son Livre l'a fait surnommer le *Maître des Sentences*. Voyez, DU BOULLAY, *Histoire de l'Université de Paris*, Tome I. pp. 443-455.

(13) *M. Naudé*] GABRIEL NAUDÉ, Licentié en Médecine de la Faculté de Paris, & Docteur de celle de Padoue, nâquit à Paris le 2. de Février 1600. Il y fit ses Etudes, & prit les leçons de Philolophie de *Pierre Padet* & de *Jean-Cécile Frey*. La Médecine fut ensuite son application. La maniere, dont il se signala dans les Ecoles, fut cause qu'*Henri de Mesmes*, Président à mortier, le prit pour Bibliothécaire. Il quitta ce poste en 1626. parce qu'il le détournoit de la Médecine, & s'en alla l'étudier à Padoue. Il revint bientôt après à Paris, & finit sa Licence en 1628. Le Cardinal *Bagni* le prit alors pour son Secrétaire Latin, & l'emmena à Rome en 1631. *Loüis XIII.* lui donna le titre & les appointemens de Médecin du Roi, ce qui fit qu'il alla de Rome à Padoue prendre le Bonnet de Docteur, le 25. Mai 1633.

l'usage & non le domaine du pain qu'ils mangeoient. Il n'est sans doute gueres convenable ni à un siècle aussi éclairé que le notre, ni à la réputation de sagesse de tant de Magistrats, ni à la gloire d'un aussi grand Roi que celui que Dieu nous a donné, que l'on s'expose au danger que la Postérité porte le même jugement de ce que l'on feroit en ce tems-ci.

V. Tant s'en faut que ce qu'on prétend faire en ce tems-ci puisse être utile à la Religion, qu'il ne

REMARQUES.

1633. Le Cardinal *Bagni* mourut le 24. Juillet 1641. & le Cardinal *Antoine Barberin* retint auprès de lui *Naudé*, qui n'y resta pas long-tems. Le Cardinal *de Richelieu* le fit revenir en France. Il fut de retour à Paris le 10. Mars 1642. & ce Cardinal étant mort la même année, sans avoir encore rien fait pour lui, le Cardinal *Mazarin* le prit pour Bibliothécaire, & le fit Chanoine de Verdun & Prieur de Lartige en Limousin. En sept ans, le Cardinal qui n'avoit pas un Livre, se vit une Bibliotheque de 40. mille Volumes, qui fut dispersée lorsqu'il fut obligé de sortir de France. *Naudé* racheta tous les Livres de Médecine pour 3500. livres. La Reine *Christine* le fit venir alors en Suède pour être son Bibliothécaire. Le Pays ne lui convint point. Il le quitta bientôt & revint en France chargé de présens. La fièvre l'obligea de s'arrêter à Abbeville où il mourut le 29. Juillet 1653. C'étoit un Homme de beaucoup d'esprit & d'un grand jugement, de bonnes mœurs, sobre, ne buvant que de l'eau, plein de religion, de candeur & d'amour pour la vérité. Son érudition n'eut presque point de bornes. Il a beaucoup écrit, & ses Ouvrages dans lesquels il expose ses sentimens sur toutes sortes de matieres avec la plus grande liberté, méritent d'être lus, & sont extrémement propres à former le Jugement. Quiconque entreprendroit de les recueillir rendroit certainement un grand service au public. Celui que l'on cite ici, parut à Paris en 1630. *in*-8°. sous le titre d'*Addition à l'Histoire de Loüis XI.* &c. On l'a joint aux dernieres *Editions* des *Mémoires de Comines.*

sçauroit que luî être préjudiciable. Car quel avantage peut tirer l'*Eglise* de faire croire qu'une *Doctrine*, très-répandue dans le monde & embrassée par une infinité de *Catholiques*, rüine le *Mystere de l'Eucharistie?* N'est-ce pas donner des armes aux *Calvinistes* pour la combattre, ou pour répandre parmi ceux de leur Parti ce bruit malin, qu'il y a un grand nombre de gens d'*Eglise*, qui ne croyent point la *Transsubstantiation*, non plus qu'eux; puisqu'il est constant qu'il y en a beaucoup qui sont attachés à une *Philosophie*, que des *Catholiques* même ont jugé par des Actes solemnels, ne se pouvoir accorder avec ce que l'*Eglise Romaine* enseigne sur ce sujet?

VI. On dira peut-être, que cette considération ne doit pas empêcher qu'on ne condamne une nouvelle *Philosophie*, qui effectivement ne se peut accorder avec le *Mystere de l'Eucharistie.* Mais il y a de l'équivoque dans cette proposition; car quelque *Philosophie* que ce soit, demeurant dans les bornes de la Raison & des connoissances naturelles, il est impossible qu'on n'y trouve des difficultés, qui semblent choquer la foi de nos *Mysteres*, parce qu'ils sont au-dessus de la Raison: & la *Philosophie* d'*Aristote* n'en est pas plus exemte que les autres, sur-tout, si on la considere dans sa pureté, & selon qu'elle a été enseignée par *Aristote*, (14) comme veut le P. *Rapin*, qui

REMARQUES.

(14) *comme veut le P. Rapin*,] dans ses *Réflexions sur la Philosophie.* RENÉ *Rapin*, né à Tours en 1621. entra chez les Jésuites en 1639. Il y professa neuf ans les Belles-Lettres, dont il fit une étude particuliere. Il fut depuis attaché souvent en qualité de Préfet à des jeunes gens de la premiere qualité, ce qui le mit à portée d'acquérir cet usage du monde, qui manque souvent

ne déclame pas avec moins de chaleur contre ceux qui ont gâté par leurs Interprétations & leurs Commentaires la Doctrine de cet Auteur, que contre ceux qu'il appelle les *Philosophes modernes.* Car à qui persuadera-t-on, que dans les Principes d'*Aristote*, tels qu'ils se trouvent dans ses Livres, *un* CORPS *puisse être en plusieurs lieux; la* QUANTITE' *puisse être sans la* MATIERE *& les* ACCIDENS *sans la* SUBSTANCE? Il faut avoüer de bonne foi que jamais *Aristote* n'a cru que rien de cela fût possible. Quel est donc le moyen qu'on a trouvé d'accorder la *Philosophie* d'*Aristote* avec la *Foi?* En ne s'y arrêtant pas, c'est-à-dire, en demeurant d'accord, que la Raison naturelle ne nous peut rien faire concevoir de toutes ces choses, & qu'elles paroîtroient impossibles, si nous en demeurions là: mais que quand nous considérons d'une part la puissance infinie de Dieu, & de l'autre la foiblesse de notre Raison, le bon

REMARQUES.

aux plus beaux Esprits, qui vivent dans des Communautés. On vante son cœur droit & sincere, son exacte probité, son bon sens, son ardeur à rendre service, la beauté de son génie. Cette derniere qualité se fait surtout remarquer dans ses *Poësies Latines*, & principalement dans le *Poëme des Jardins*, qu'il fit lui-même imprimer sous son nom, & que quelques gens prétendent n'être pas de lui, sans s'être trop mis en devoir de le prouver. Sa connoissance des Belles-Lettres & son goût, ont produit plusieurs *Comparaisons* de différens Auteurs Anciens entre eux, qu'on a fort estimées dans son tems, & qu'on ne lit plus gueres aujourd'hui, peut-être à cause du Stile, qui bien qu'ingénieux, est diffus, froid & peu naturel. Tous ses autres Ouvrages sont assez peu de chose, & ses *Réflexions sur la Philosophie*, fruit du préjugé, ne font pas aujourd'hui beaucoup d'honneur à son Jugement. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1687. Il étoit ami particulier de Monsieur *Despréaux.*

sens doit nous faire juger qu'il n'est pas étrange, que Dieu puisse faire ce que notre Raison ne sçauroit comprendre, puisque l'on voit sans peine, qu'il est de la nature de l'*Infini* de ne pouvoir être compris par ce qui est *fini.* Sans ce Principe, nulle *Philosophie* ne se peut accorder avec la *Foi*, & celle d'*Aristote* se trouvera y avoir pour le moins autant de répugnance que les autres: & avec ce Principe il n'y en a point de raisonnable qui ne s'y puisse accorder, pourvu qu'on ne soit pas assez téméraire pour vouloir soumettre les lumieres de la Foi à celles de la Raison: ce qui de tout tems a conduit à l'erreur & au libertinage ceux qui ont voulu suivre cette dangereuse voye, quelque *Philosophie* qu'ils fissent profession d'embrasser. On en peut juger par ce qu'en dit (15) *Melchior Canus* dans son Livre *De locis Theologicis*, Liv. X. Ch. V. *Cùm plerique ab* Aristotele *non aliter quam ab oraculo pendere videantur, secureque omnia ejus opera legere, minuenda est hæc*

REMARQUES.

(15) *Melchior Canus*] Son nom Espagnol est *Cano.* Il nâquit à Tarançon dans le Diocèse de Tolede, & se fit Religieux de Saint Dominique. Il se rendit sçavant dans les Langues, les Belles-Lettres, l'Histoire, la Philosophie & la Théologie. Il enseigna cette derniere Science avec beaucoup d'éclat dans l'Université de Salamanque. Il assista, comme Théologien au Concile de Trente sous *Paul III.* & fut ensuite fait Evêque des Canaries en 1552. Comme il vouloit s'attacher à la Cour, il ne garda pas long-tems son Evêché. *Philippe II.* dont il s'appliquoit à flatter les passions, le considéra beaucoup. Il fut Provincial de Castille, & mourut à Tolede en 1560. C'étoit un Homme d'un esprit vif, d'une éloquence véhémente, mais à qui l'on reproche beaucoup d'ambition, & de fierté. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages. Celui qu'on cite dans ce *Mémoire*, est le plus estimé, quoique trop long & mal digéré.

opinio, ne ab hujus Philoſophiæ *placitis diſſentire piaculi loco ſit. Audivimus enim* Italos *quoſdam qui ſuis & *Ariſtoteli *&* Averroi *tantum temporis dant, quantum* Sacris Litteris *ii qui ſacrâ doctrinâ delectantur; tantum verò fidei, quantum* Apoſtolis *&* Evangeliſtis *ii qui maximè ſunt in* Chriſti *doctrinam religioſi; ex quo nata ſunt in* Italiâ *peſtifera illa dogmata de* Mortalitate Animi *&* Divinâ circa res humanas Improvidentiâ; *ſi verum eſt quod dicitur: nihil enim præter auditum habeo, cùm homines* Ariſtotelicis *inflati opinionibus ſibi blandiuntur, & inde in maximo verſantur errore.*

VII. Les plus ſages *Théologiens* ne recommandent rien tant, que d'éviter dans la *Théologie* les *Queſtions* purement *Philoſophiques*, & d'en faire dépendre la foi que nous devons à nos *Myſteres*. Car, comme dit fort bien ANTONIUS BERNARDUS MIRANDULUS, *Caſertæ Epiſcopus*, Liv. VII. *Everſionis ſingularis Certaminis*, Sect. VI. il arrive ſouvent, que ce que la *Raiſon naturelle* nous fait conclure des Principes naturels, paroît oppoſé à ce que nous croyons par la *Foi*; ce qui n'empêche pas que nous ne ſoyons prêts de mourir pour ces Vérités de la *Foi*, que nous ne pouvons comprendre par notre *Raiſon*. Nos *qui* Chriſtiani *ſumus, non negamus* Rationem naturalem *aliquando concludere aliud ab eo quod ipſi credimus, etenim nemo eſt ex nobis qui* Chriſti *Redemptoris ac Salvatoris noſtri religionem & pietatem verè profitemur, qui neſciat ex principiis naturalibus fieri non poſſe ut* ex eo quod non eſt ſimpliciter aliquid fiat, *& fieri non poſſe ut* Verbum fiat Caro: *& tamen firmiter non credat Mundum univerſum à Deo Optimo Maximo ex eo quod non erat ſimpliciter creatum fuiſſe, & Verbum factum eſſe Carnem; proque his tuendis ac defendendis vitam libentiſſimè, ſi opus eſſet, non profunderet.* Mais rien n'eſt plus remarquable ſur ce ſujet, que

ce que dit *Melchior Canus*, Liv. IX. Chap. VII. car il ne se contente pas de parler très-fortement en général contre les *Théologiens*, qui s'amusent à ces disputes de *Philosophie*; mais entre ces *Questions*, qu'il juge tout-à-fait inutiles, & qu'il prétend qu'on devroit retrancher de la *Théologie*, il met celle de la *Distinction de la Quantité d'avec la Substance*, dont il semble qu'on voudroit aujourd'hui faire dépendre la foi du *Mystere de l'Eucharistie*. ALTERUM *est vitium*, dit ce sçavant THE'OLOGIEN, *quod quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt easdemque non necessarias, quo in genere multos etiam è nostris peccasse video. Nostri enim* Theologi, *importunis vel locis, longâ de his oratione differunt quæ nec juvenes portare possunt, nec senes ferre; quis enim ferre potest disputationes illas de* Universalibus, *de* Nominum Analogiâ, *de* Primo Cognito, *de* Principio Individuationis, *sic enim inscribunt; de* Distinctione Quantitatis à Re quantâ, *de* Maximo & Minimo, *de* Infinito, *de* Intensione & Remissione, *de* Proportionibus & Gradibus, *deque aliis hujusmodi sexcentis, quæ ego cùm essem ingenio nimis tardo, nec his intelligendis parum temporis ac diligentiæ adhibuissem, animo vel informare vix poteram, puderet me dicere non intelligere, si ipsi intelligerent qui hæc tractaverunt?*

VIII. Il y a long-tems que les *Ministres* n'ont été si fortement poussés sur l'*Eucharistie* qu'ils le sont présentement. Il y auroit de l'imprudence de leur donner quelque moyen de s'échapper & de broüiller la dispute, en la rejettant sur des *Questions Philosophiques*, dans lesquelles tous les *Controversistes* judicieux, comme les Cardinaux *Du Perron* & *de Richelieu*, ont toujours évité de s'engager, en se contentant d'établir la substance du *Mystere*, qui consiste dans la *Présence réelle* & la

Transſubſtantiation. Les *Calviniſtes* ne demanderoient pas mieux que d'avoir quelque prétexte de jetter leurs Adverſaires dans ces Diſputes de *Philoſophie*; & ne manqueroient pas de le prendre, ſi M. *Morel* réuſſiſſoit dans ſon deſſein, puiſqu'ils ont déja tâché de le faire, en voulant tirer avantage d'un méchant *Libelle*, intitulé: DISCOURS *contenant pluſieurs réflexions ſur la* PHILOSOPHIE *de* DESCARTES. C'eſt donc mal ſervir l'Egliſe, que d'engager les Magiſtrats à parler ſur ce ſujet.

(16) *Hoc Ithacus velit, & magno mercentur Atridæ.*

IX. On a déja remarqué, qu'il n'y a dans l'*Arrêt* de 1624. que l'Article des *Formes ſubſtantielles*, qui puiſſe avoir du rapport à la *Philoſophie* de M. *Deſcartes*; & c'eſt auſſi ce qui fait davantage crier M. *Morel*, & qui lui fait preſſer avec plus d'inſtance le renouvellement de cet *Arrêt*. Cependant ce que l'on enſeigne communément des *Formes ſubſtantielles non ſpirituelles*, a ſi peu de vraiſemblance, que le P. *Rapin* met l'*Eduction des Formes Matérielles de la Matiere* entre les Opinions mal-à-propos imputées à *Ariſtote*; ce qui n'auroit point de ſens raiſonnable, ſi les *Formes Matérielles* étoient telles qu'on ſe les figure communément, c'eſt-à-dire, des *Entités abſolues, réellement diſtinctes de l'arrangement & de la configuration des parties des Corps naturels.* Car s'il y avoit de telles *Entités*, il faudroit néceſſairement qu'elles fuſſent ou tirées de la *Matiere*, ou créées de Dieu; or le P. *Rapin* dit, que cette *Eduction des Formes Matérielles de la Matiere*, eſt une nouvelle imagination des *Philoſophes* de ce tems, qui n'eſt jamais venue dans la pen-

REMARQUES.

(16) *Hoc Ithacus* &c.] VIRGILE, *Enéide*, Liv. II. 104.

sée d'*Aristote:* il faudroit donc qu'il crût qu'elles sont créées de Dieu, & qu'en chaque moment Dieu crée de nouveau & anéantit aussi-tôt après une infinité de ces *Formes*; ce qu'il n'y a point d'apparence que le P. *Rapin* croie, & par conséquent il faut que ce qu'il tient de ces *Formes substantielles* soit contraire à ce que l'on voudroit établir par le renouvellement de cet *Arrêt*. Mais (17) le P. *Fabri*, de la même Compagnie, combat encore plus expressément la *Doctrine* commune des *Formes substantielles* dans un Livre *De Plantis & de Generatione Animalium*, imprimé à Paris chez *François Muguet* l'an 1666. & dédié au *Général des Jésuites*. Dans le premier Traité, qui est des *Plantes*, Liv. I. Proposit. 28. il dit, que la *Forme des Plan*-

REMARQUES.

(17) *le P. Fabri*] Honoré Fabri, nâquit en 1626. dans le Diocèse de Bellay. Il entra jeune chez les Jésuites, & professa long-tems à Lyon, dans le Collége de la Trinité, la Philosophie, dont il embrassa toutes les parties. Il se rendit même sçavant dans la Théorie de la Médecine. On prétend qu'il avoit enseigné la Circulation du sang avant le célèbre *Harvée*. Son principal mérite fut d'être un bon Mathématicien, & le P. *de Chales* l'estimoit beaucoup à cet égard. Le P. *Fabri*, né laborieux, avec de la vivacité d'esprit, & de la facilité pour écrire, semble avoir ambitionné la qualité d'*Encyclopédiste*. Il n'y a presque point de matiere de Science & de Littérature, sur laquelle il n'ait écrit quelque chose. Ses Ouvrages imprimés, qui sont en grand nombre & qui se sentent, dit-on, de la rapidité de leur composition, lui firent honneur quand ils parurent, & sont aujourd'hui totalement oubliés. Quelques-uns portent les faux noms d'*Antimus Farbius*, *Pierre Mousner* & *Bruno Neusser*. Il a laissé onze Volumes in-4°. manuscrits. Comme il avoit de la singularité dans l'esprit, il se plaisoit quelquefois à défendre de mauvaises causes: & l'on a trouvé dans ses Manuscrits des Apologies des Papes *Honorius*, *Libere*, *Vigile*, & *Grégoire VII*,

tes n'eſt point une *Entité abſolue*, mais ſeulement *reſpective*, c'eſt-à-dire, un ſimple rapport, qui naît de la diverſe diſpoſition des parties de la *Matiere*. FORMA *Plantæ*, dit-il, *nihil abſolutum eſt; ſed reſultat ex tali plexu, diſpoſitione, organizatione* &c. & il déclare généralement, que toute ſorte de *Forme*, hors l'*Ame raiſonnable*, n'eſt qu'un *Rapport*. OMNIS *Forma præter Animam rationalem eſt aliquid reſpectivum*. Et s'étant objecté que l'*Ame des Plantes* eſt une *Ame végétative*, & que par conſéquent ce doit être une *Entité abſolue*, il répond en ces termes: *Reſpondeo unam duntaxat* Animam rationalem *eſſe* Entitatem *verè* abſolutam, *ſecus vero* vegetativam & SENSITIVAM. Et ſur une ſeconde Objection, que l'*Ame* de la *Plante* eſt vraiment produite, il dit: *Reſpondeo non produci per veram actionem, ſed reſultare ut Relationes*. C'eſt pourquoi il ſoutient, que la *Forme* de la *Plante* ne peut jamais être ſéparée de la *Matiere*, non pas même par la puiſſance de Dieu. FORMA PLANTÆ *etiam divinitus extra* Plantam *exiſtere non poteſt*. Il n'en dit pas moins de l'*Ame des Bêtes* dans le Liv. V. *De Generatione Animalium*, Propoſit. 66. *Illa* FORMA SENTIENS *non eſt* ENTITAS ABSOLUTA. Ce qu'ayant montré par beaucoup de preuves, il dit que les réponſes qu'on y apporte dans l'*Ecole*, ne ſont que des paroles ſans aucun ſens: *Crede mihi, licet multa reponere poſſis, ſi tamen ea paulo diligentius ac minime præoccupato animo diſcutias; mera verba eſſe comperies, & ſincere dico nihil eorum à me intelligi poſſe quæ ſuper hac re à* Scholaſticis *vulgo dicuntur. Igitur ne agnoſcere videar illam* Formam *quam ne animo quidem concipere valeo, illam tamen admittendam eſſe non puto, ſcilicet* Entitatem abſolutam, reſpectivam *enim, ut dixi, ultra admitto*. Il avoue bien que l'*Ame* d'une Bête a un rapport à une *Entité abſolue*; mais il ſou-

tient que l'*Entité absolue* à laquelle l'*Ame sensitive* a rapport, n'est point distinguée des Elémens. *Illa* Entitas absoluta, *quæ* Forma sentiens *dicitur, non est quid distinctum ab Elementis.* (18) Le P. *Maignan*, Minime, qui a été Professeur en *Philosophie* au Couvent de la Trinité du Mont, n'a pas

REMARQUES.

(18) *Le P. Maignan,*] EMMANUEL MAIGNAN nâquit d'une Famille noble à Toulouse le 17. Juillet 1601. Il fit profession chez les Minimes en 1619. Il apprit la *Philosophie* dans son Ordre. A mesure qu'il l'étudioit, il se déclara contre la Physique d'*Aristote*, & par ses propres réflexions, sans avoir recours aux Livres, il fit des progrès dans la Géométrie. Aussi-tôt après ses Etudes, il fut chargé d'enseigner la Philosophie, ce qu'il fit avec un succès, qui fut cause que son Général le fit venir à Rome. Il y professa pendant quatorze ans la Philosophie & la Théologie. Il s'étoit fait un Systême particulier de Physique, tiré pourtant des Anciens, & combattoit également les Principes de *Descartes* & ceux de *Gassendi*. Il expliquoit tous les effets de la Nature par la différente combinaison des Elémens. Son Systême fut attaqué par rapport à l'*Eucharistie*, par les PP. *La Loubere*, *Courboulez*, & *Théophile Raynauld*, Jésuites; *Vincent Baron* & *Nicolas Arnu*, Dominicains, & par M. *Du Casse*. Le P. *Maignan* sçut, dans ses Réponses, mettre son Systême Physique d'accord avec la Foi. Lorsqu'il fut de retour en France, il fut fait, malgré lui, Provincial d'Aquitaine, Député depuis au Chapitre Général; enfin Visiteur-Général de son Ordre. Débarrassé de ses différens Emplois, il donna les dernieres années de sa vie, malgré ses infirmités, à montrer la Philosophie aux jeunes gens Religieux. Il avoit plus de 70. ans, quand il forma par ses leçons les PP. *Amat Joseph de Villeneuve*, *Charles Plumier*, & *Jean Saguens*, dont la Science & les talens ont fait honneur à leur Ordre. Il mourut dans son Couvent de Toulouse le 29. Octobre 1676. La profondeur de sa Science & l'élévation de son Génie, ne l'ont pas rendu plus recommandable que l'innocence de ses mœurs & l'exactitude de sa vie religieuse. Ce fut un grand Philosophe, & l'un des plus

rejetté moins clairement la doctrine commune des *Formes substantielles* dans son *Cours de Philosophie* imprimé à Toulouse en 1653. approuvé par les Supérieurs de son Ordre, & par un grand nombre de Docteurs en *Théologie* de cette *Université*. Ces *Philosophes* ont pour eux l'autorité de *Saint Augustin* au regard de l'*Ame des Bêtes*, pour ce qui est au moins d'en tenir ce que l'on veut, & de ne point reconnoître dans les *Bêtes* d'autre *Ame* que leur *sang*; car ce Pere déclare qu'il ne faut pas se mettre en peine qu'on dise cela des *Bêtes*, pourvu qu'on ne le dise pas de l'*Homme*. C'est dans les *Questions sur le Lévitique*, en expliquant ces paroles, ANIMA OMNIS CARNIS SANGUIS EJUS EST. *Si quis putat* Animam Pecoris *esse* sanguinem, *non est in istâ quæstione laborandum; tantum ne* Anima Hominis, *quæ* Humanam Carnem *vivificat & est* rationalis sanguis *putetur valde cavendum est*, *& hic error modis omnibus refutandus*. Il ne semble point à propos de renouveller un *Arrêt*, dont on a dessein d'abuser, pour décrier des Opinions très-innocentes d'elles-même, & qui sont d'ailleurs soutenues par des *Théologiens* célèbres contre qui personne n'a parlé jusqu'ici, quoique leurs Livres soient très-publics.

REMARQUES.

sçavans Mathématiciens du XVII. Siècle. Il fut suffisamment instruit de la *Théologie*. Il enrichit les Mathématiques de découvertes nouvelles, & d'instrumens plus parfaits. Comme il étoit très-habile dans les Méchaniques, & qu'il avoit les mains adroites, il faisoit lui-même tous les Instrumens dont il avoit besoin, & les Machines qu'il inventoit. Quand le Roi passa par Toulouse en 1660. il voulut voir la Cellule du P. *Maignan*, comme ce qu'il y avoit de plus curieux dans cette Ville. Il fut surpris de la prodigieuse quantité d'Instrumens & de Machines qu'il vit, & plus encore d'appren-

X. La derniere raison & qui est peut-être la plus convaincante, est qu'il n'y a nul inconvénient à laisser les choses, comme elles sont depuis tant d'années, sans qu'on ait sujet de s'en plaindre, & qu'il y en a toujours davantage, à remuer les sujets de contestations & de disputes, & à donner occasion à ceux qui veulent broüiller.

ON *ne doutera pas après la lecture de ce* Mémoire, *de l'impression qu'il dut faire sur les meilleurs Esprits du* Parlement *& sur le Premier-Président* de Lamoignon *en particulier. Est-ce aller trop loin d'assurer, que ce fut ce qui détermina cette illustre Compagnie & son Chef à se montrer peu favorables aux prétentions de* Claude Morel *& de ses associés? Ceux-ci tournés dans le même tems en ridicule par l'*Arrêt Burlesque *de notre Auteur, se désisterent de leurs poursuites inutiles au* Parlement, *& prirent le parti de s'adresser à la Cour, dont ils n'obtinrent que ce que l'on a vu plus haut. Ce qui n'empêcha point la* Philosophie *de* Descartes *de s'établir de plus en plus dans l'*Université de Paris.

J'avois eu dessein de faire entrer aussi dans cet Avertissement *la* Requête, *que* Bernier *fit pour remplacer celle que l'*Université *n'avoit pas eu dessein de présenter. Mais quoique composée sur l'*Arrêt Burlesque, *elle n'est pas toujours d'accord avec lui; M.* Despréaux *ayant beaucoup changé celui-ci depuis la premiere composition. D'ailleurs il auroit*

REMARQUES.

dre que le tout étoit l'ouvrage des mains du P. *Maignan.* L'esprit de ce sçavant Religieux ne le contenta pas moins, ce qui fit qu'il souhaita qu'il vînt demeurer à Paris. M. *de Fieubet*, Premier-Président de Toulouse, en parla par ordre du Cardinal *Mazarin* au P. *Maignan*, qui, pour toute grace, demanda la permission d'achever

fallu charger cette Requête *d'un nombre prodigieux de* Remarques *pour la faire bien entendre du commun des Lecteurs ; & tout considéré, je n'ai pas cru que la chose en valût la peine.*

REMARQUES.

le reste de ses jours dans sa retraite. Lorsqu'il publia la premiere fois sa *Philosophie* en 1653. il eut l'honneur de la voir adoptée par l'*Université de Toulouse* ; qui permit qu'on l'enseignât publiquement dans ses Ecoles.

ARRÊT

(1) BURLESQUE,

Donné en la Grand' Chambre du Parnasse, en faveur des Maîtres-ès-Arts, Médecins & Professeurs de l'Université (2) de Stagyre, au Pays des chimeres: Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.

VU par la Cour la Requête présentée par (3) les Régens, Maîtres-ès-Arts, Docteurs & Professeurs

REMARQUES.

(1) CHANG. *Burlesque*,] Ce mot, qui n'est point dans l'*Edition de* 1701. fut ajouté dans celle de 1713. A cela près, le titre est le même qu'ici dans toutes les deux. Dans l'*Edition de* 1674. que M. *Brossette* prétend être la premiere, le Titre étoit à ce qu'il dit: ARRÊT *donné en faveur des Maîtres-ès-Arts*, *Médecins & Professeurs de l'Université; Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.* La Copie Manuscrite dont j'ai parlé dans l'*Avertissement*, & que j'indiquerai dorénavant par cette marque MST. n'a point de Titre. Le *Journal ou Rélation fidelle* &c. concernant l'*Université d'Angers*, dont j'ai fait aussi mention dans l'*Avertissement*, & que je citerai dans la suite de cette maniere: R. d'A. donne pour titre à cette Piece: ARRÊT *donné en faveur des Maîtres-ès-Arts & Professeurs en l'Université de Paris*, *pour la Doctrine d'Aristote*. DE ST. MARC.

(2) *de Stagyre*,] Ville de Macédoine, sur la Mer Egée, & Patrie d'*Aristote*. DESP.

(3) CHANG. *les Régens*, *Maîtres-ès-Arts*, *Docteurs & Professeurs de l'Université*,] MST. *Régens*, *Maîtres-ès-*

de l'Université, tant en leurs noms, que comme tuteurs (4) & défenseurs de la Doctrine de Maître *en blanc* Aristote, ancien (5) Professeur Royal en Grec dans le Collége du Licée, & Précepteur du feu Roi (6) de querelleuse memoire Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux; contenant que (7) depuis quelques années, une inconnue nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les Ecoles de ladite Université, & pour cet effet à l'aide de certains Quidams factieux, prenant les surnoms (8) de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes & Pourchotistes, gens sans aveu, se

REMARQUES.

Ars & Professeurs de l'Université de Paris. R. d'A. *Régens, Maîtres-ès-Ars, & Professeurs en l'Université de Paris.*

(4) Chang. *& défenseurs de la Doctrine de Maître* en blanc *Aristote*,] Dans l'*Edition de* 1674. il y avoit: *de Maître.... Aristote.* Ces mots, *en blanc*, sont pour suppléer au nom de Baptême, qui se met au devant des noms des Maîtres-ès-Arts. Bross.

MST. *Et défenseurs de la doctrine de Me. Aristote.*

R. d'A. *Et défenseurs de Maître Aristote.*

(5) Chang. *Professeur Royal en Grec dans le Collége du Licée*,] MST. & R. d'A. *Professeur Royal en Langue grecque à Athènes.*

(6) Chang. *de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux ;*] 1674. *de redoutable mémoire* &c. Bross.

MST. *de triomphante mémoire Alexandre le Grand, Conquérant de l'Asie, Europe & autres lieux.*

R. d'A. *de triomphante mémoire Alexandre dit le Grand Acquéreur de l'Europe, Asie & autres lieux.*

(7) Chang. *depuis quelques années une inconnue*] Edit. 1674. *depuis quelques années en çà une inconnue.* Bross.

MST. & R. d'A. idem.

(8) Chang. *de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes & Pourchotistes,*] Edit. 1674. *de Cartésiens, nouveaux Philosophes, Circulateurs & Gassendistes.* Bross.

feroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien & paisible possesseur desdites Ecoles, contre lequel Elle & ses Consorts auroient déja publié plusieurs livres, traités, dissertations & raisonnemens

REMARQUES.

MST. & R. d'A. *de Cartistes & Gassendistes.*

Gassendistes, Sectateurs de *Gassendi*; *Cartésiens*, de *Descartes*; *Malebranchistes*, de *Malebranche*; *Pourchotistes*, de *Pourchot*. Ce dernier est un Professeur au Collége des Quatre Nations, qui a fait imprimer une Philosophie. BROSS.

Quand M. *Brossette* donna son *Edition* en 1717. il y avoit déja plus de 15. ans que M. *Pourchot* avoit quitté sa Chaire.

Au sujet de *Gassendi*, voyez *Avertissement*, Rem. 11.

René Descartes, Seigneur du Perron, issu d'une ancienne Maison de Bretagne, nâquit à La Haie en Touraine l'an 1596. & mourut à Stokolm en 1650. âgé de 54. ans. Son Corps, rapporté depuis en France, repose dans l'Eglise de l'Abbaye de Sainte Genevieve, où l'on voit son Mausolée avec des *Epitaphes* assez bien faites.

Ces deux mots, *Malebranchistes & Pourchotistes*, furent ajoutés à cet *Arrêt* par M. *Despréaux* quand il le fit imprimer en 1701. Lorsqu'il l'avoit composé, c'est-à-dire, en 1671. le P. *Malebranche* & M. *Pourchot* n'étoient pas encore connus du Public. La premiere partie de la *Recherche de la Vérité* du P. *Malebranche* ne fut imprimée pour la premiere fois qu'en 1673. Il n'avoit alors encore rien mis au jour. Au mois d'Août 1671. M. *Pourchot* n'avoit pâs encore vingt ans, & ce ne fut que quelques années après qu'il eut une Chaire dans l'*Univerſité*.

Nicolas Malebranche, né à Paris le 6. Août 1638. entra dans l'Oratoire le 28. Janvier 1660. à l'âge de plus de 21. ans. Il fut dans la suite Honoraire de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris dans la Maison de l'Oratoire le 13. Octobre 1715. âgé de 77. ans 2. mois & 9. jours.

Edme Pourchot, nâquit à Poilly village près d'Auxerre, au mois de Sept. 1651. d'un simple habitant de l'endroit. Il vint fort jeune à Paris, y fit sa Philosophie &

mens diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant Elle l'examen de sa doctrine; ce qui seroit directement opposé (9) aux loix, us &

REMARQUES.

& prit le Dégré de Maître-ès-Arts, auquel il joignit celui de Licencié ès Droits. Il enseigna la Philosophie pendant vingt-six ans, d'abord au Collége des Grassins, ensuite à celui des Quatre-Nations; & personne, depuis le renouvellement de la Philosophie par *Descartes*, ne l'a professée avec plus d'éclat. *L'Université* reconnut l'honneur qu'elle en recevoit, en l'élevant sept fois au *Rectorat*; mais elle ne put obtenir de lui qu'il voulût accepter cette dignité davantage. Elle le fit aussi son *Sindic*. Charge qu'il exerça pendant quarante ans, jusqu'à sa mort, & dans laquelle il a rendu des services considérables à l'*Université*. Ses *Institutiones Philosophicæ*, réimprimées plusieurs fois, joignent à toute la solidité possible, une pureté de Stile inconnue jusqu'à lui dans les Ecoles de Philosophie. Il a fait imprimer aussi plusieurs petits Ouvrages, par lesquels on voit qu'il n'étoit nullement étranger dans toutes les parties des *Belles-Lettres*. On estime encore beaucoup les *Mémoires*, qu'il a composés à l'occasion de différentes affaires importantes survenues à l'*Université* pendant son *Sindicat*. Son goût pour l'*Ecriture Sainte* lui fit profiter du loisir qu'il eut, après avoir quitté la Chaire, pour apprendre la Langue Hébraïque, & dans sa vieillesse, il en fit des Leçons publiques au Collége de Sainte Barbe, en suivant la Méthode de M. *Masclef*, qui secouant le joug des *Points* & des autres inventions des *Massorethes*, rend l'étude de cette Langue beaucoup plus aisée. M. *Pourchot* devint aveugle les dernieres années de sa vie, & mourut à Paris le 22. de Juin 1734. dans sa quatre-vingt-troisieme année. Il est inhumé à Saint Etienne du Mont. Ces Vers, qu'on a gravés sous son Portrait, ne disent rien que de très-vrai.

Hic est Purchotius, *quo Principe, se Schola jactat*
Spretis certa sequi dogmata quisquiliis.
Religionis amans, idem Sophiæque Magister
Egregius, mores format & ingenium. De St. Marc.

(9) Chang. *aux loix, us & coûtumes*] R. d'A. *aux loix & coûtumes.*

coûtumes de ladite Univerſité, où ledit Ariſtote auroit toujours été reconnu pour Juge ſans appel & non comptable (10) de ſes opinions. Que même (11) ſans l'aveu d'icelui Elle auroit changé & innové pluſieurs choſes en & au dedans de la nature, ayant ôté au Cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce Philoſophe lui avoit accordée libéralement & de ſon bon gré, (12) & laquelle Elle auroit cédée & tranſportée au Cerveau. Et enſuite, par une procédure (13) nulle, de toute nullité, auroit attribué audit Cœur la charge de recevoir le chile, appartenant ci-devant au Foye, (14) comme auſſi de faire voiturer le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, (15) n'ayant autre droit ni titre pour faire leſdites vexations que la ſeule

REMARQUES.

(10) CHANG. *de ſes opinions.*] EDIT. 1674. *de ſes argumens.* BROSS.

(11) CHANG. *ſans l'aveu d'icelui Elle auroit*] MST. *ſans l'aveu d'icelui Ariſtote Elle auroit.*

(12) CHANG. *& laquelle Elle auroit cédée & tranſportée au cerveau,*] MST. *pour la donner au cerveau.* R. d'A. *l'ayant donnée au cerveau.*

(13) CHANG. *nulle*] Ce mot manque dans le MST. C'eſt apparemment une faute du *Copiſte.* DE ST. MARC.

(14) CHANG. *comme auſſi de faire voiturer le Sang par tout le corps; avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, n'ayant autre*] MST. & R. d'A. *comme auſſi de faire voiturer & circuler le ſang par tout le corps, n'ayant autre.*

(15) CHANG. *n'ayant autre droit ni titre pour faire leſdites vexations que la ſeule Expérınce,*] EDIT. 1674. *que l'Expérience.* BROSS.

MST. *n'ayant aucun droit pour faire leſdites vexations que l'Expérience.*

R. d'A. *n'ayant aucun droit & titre pour faire leſdites*

Expérience, dont le témoignage n'a jamais été (16) reçû dans lesdites Ecoles. Auroit aussi atten-

REMARQUES.

exactions que l'Expérience. Le mot *exactions* pour *vexations* est une faute du *Copiste* ou de l'*Imprimeur.* DE ST. MARC.

(16) CHANG. *reçû dans lesdites Ecoles.*] Il faut commencer ici par avertir, que tout-ce qui, dans cet *Arrêt*, concerne *la Médecine*, commençant à ces mots: *Plus par un attentat & voye de fait énorme*, & finissant par ceux-ci, *sortilége & pacte avec le Diable*, ne se trouve ni dans le MST. ni dans la R. d'A. parce qu'apparemment cela n'étoit pas dans la premiere composition. Unissons donc la Phrase qui précede ici cette *Addition*, à celle qui la suit, afin de voir plus aisément les changemens, que l'Auteur a faits, tant en 1674. qu'en 1701. *Auroit aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inoüie, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit Philosophe, & les visites & descentes faites par lui sur les lieux. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des Ecoles de Philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualit s, eccéités, Pétréités, Policarpéités, & autres êtres imaginaires, tous enfans & ayans cause de défunt Maître Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la totale subversion de la Philosophie Scholastique dont elles font tout le mystere, & qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû. Vu* &c.

MST. après ces mots, *reçu dans lesdites Ecoles*; ce qu'on vient de voir est ainsi. *Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & bannir desdites Ecoles les formalités, matérialités, entités, virtualités; identités, eccéités, Pétréités, Policarpéités, & autres enfans ayans cause de défunt Mre. Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable & causeroit la totale subversion de la Philosophie & Théologie Scholastique, qui tirent d'elles toute leur subsistance. Auroit aussi attenté par une entreprise inoüie d'ôter le feu de la plus haute région du Ciel, nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux. Vu* &c.

R. d'A. *reçu dans lesdites Ecoles; ayant aussi, par une*

té (17) ladite Raison, par une entreprise inoüie, de déloger le Feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit Philosophe, & les visites & descentes faites par lui sur les lieux. Plus, par un attentat & voye de fait énorme contre la Faculté de Médecine, se seroit ingérée de guérir, & auroit réellement & de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, & même continues, avec vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues inconnues audit Aristote, & à Hippocrate son devancier, & ce sans saignée, purgation, ni évacuation précédentes; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire & abusif, ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au Corps de ladite Faculté, & ne pouvant par conséquent consulter avec les Docteurs d'icelle, ni être (18) consultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, & malgré les plaintes & oppositions réitérées des Sieurs

REMARQUES.

entreprise inoüie, attenté d'ôter le feu de la plus haute région du Ciel, nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux, & non contente de ce avoir (faute d'impression pour *auroit*) *entrepris de diffamer & bannir desdites Ecoles les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccéités, Pétréités, Policarpéités, & autres tous enfans & ayans cause de défunt Maître Jean Scot leur pere, ce qui apporteroit un préjudice notable, & causeroit une entiere subversion de la Philosophie Scholastique, qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû. Vu* &c.

(17) CHANG. *ladite Raison*] Ces mots n'étoient pas dans l'*Edition de* 1674. BROSS.

(18) CHANG. *consultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais été*] EDIT. 1674. *consultée par eux, comme ils ne l'ont en effet jamais pratiqué.* BROSS.

(19) Blondel, Courtois, Denyau, & autres défenseurs de la bonne Doctrine, Elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les Médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des regles, ont été guéris par lesdits remedes. Ce qui est d'un exemple très-dangereux, & ne peut avoir été fait que par mauvaises voyes, sortilége & pacte avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des Ecoles de Philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccéités, pétréités, policarpéités, & autres êtres imaginaires, tous enfans & ayans cause de défunt Maître (20) Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préju-

REMARQUES.

(19) *Blondel, Courtois, Denyau,*] BLONDEL a écrit, que le bon effet du Quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le Diable. *Courtois*, Médecin, aimoit fort la saignée. *Denyau*, autre Médecin, nioit la Circulation du sang. DESP.

Ils étoient tous trois de la Faculté de Paris. BROSS.

François Blondel mourut en 1682. Il avoit enseigné la Médecine dans les Ecoles de la Faculté. Son entêtement pour les anciennes pratiques, & sa haine déclarée pour toutes les nouvelles découvertes, ont fourni l'occasion au Sieur *Lami* son Confrere, de le peindre dans quelques Ecrits, comme un Pédant, gonflé d'une érudition inutile & mal digérée, mais parfaitement ignorant des choses les plus nécessaires; & comme un faux dévot, qui cachoit, sous une apparence de charité, l'inimitié la plus dangereuse. Il mit dans la Faculté de Médecine un feu, qui ne s'éteignit que par sa mort.

Sur *Courtois* & *Denyau*, voyez *Sat.* X. Vers 412. DE ST. MARC.

(20) *Jean Scot*] JEAN DUNS, étoit natif, selon quelques-uns, de Donston dans le Comté de Northumberland en Angleterre; selon d'autres de Downe, Ville de la Province d'Ultonie en Irlande, & selon d'autres de

dice notable, & cauferoit la totale fubverfion de la Philofophie Scholaftique, dont elles font (21) tout le myftere, & qui tire d'elles toute fa fubfiftance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû. (22) Vu

REMARQUES.

Duns, village d'Ecoffe fur la Frontiere d'Angleterre: opinion, que fon nom rend la plus vraifemblable, & que le furnom de *Scot*, qui veut dire *Ecoffois*, confirme encore. Il étoit né vers la fin du XIII. Siècle, & mourut à Cologne au commencement du XIV. en 1308. Il entra fort jeune dans le Couvent des Freres-Mineurs de Newcaftle en Angleterre, fit fes Etudes & profeffa la Théologie à Oxford. Il vint enfuite à Paris, y prit des Dégrés & fit des Leçons publiques de Philofophie & de Théologie. La fubtilité de fon efprit, qui lui fournit les moyens d'établir le contraire de ce que *Saint Thomas d'Aquin* avoit foutenu dans les chofes qui n'intéreffent point la Foi, lui fit donner le nom de *Docteur fubtil.* Il dut celui de *Docteur très-réfolutif* à la hardieffe avec laquelle il avançoit continuellement des fentimens nouveaux, qu'il n'étoit jamais embarraffé de foutenir. Il faut convenir, qu'il trouvoit pour cela de grands fecours dans toutes ces *Ergoteries*, qu'il emprunta des *Nominaux*, & qu'il fe rendit propres par l'ufage qu'il en fit. Quoiqu'il foit mort à l'âge de 33. à 34. ans, il n'a pas laiffé d'écrire un très-grand nombre d'Ouvrages, dont l'*Edition* complette, faite à Lyon en 1639. eft en douze Volumes *in-folio.* On le regarde communément comme l'Auteur de la pieufe opinion de l'*Immaculée Conception de la Vierge.* Il paroît du moins certain qu'il eft le premier qui l'ait enfeignée publiquement dans l'*Univerfité de Paris.* De St. Marc.

(21) Chang. *tout le myftere*] Edit. 1674. *tout le fçavoir.* Bross.

(22) Chang. *Vu les libelles intitulés Phyfique de Rohault, Logique de Port-Royal, Traités du Quinquina; même l'*Adverfus Ariftoteleos *de Gaffendi, & autres pièces attachées à ladite Requefte, fignée* Crotté.

MST. *Et vu les libelles intitulés Phyfique de Rohault & Logique de Port-Royal, même l'*Adverfus Ariftoteleos *de Gaffendi, & autres pièces attachées. Signé* Crotté.

R. d'A. Vu *les Libelles diffamatoires intitulés Phyfique*

les libelles intitulés Physique de (23) Rohault, (24) Logique de Port-Royal, Traités du Quinquina, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi, & autres pièces attachées à ladite Requête, Signée, CHICANEAU, Procureur de ladite Université. (25) Oüi le rapport du Conseiller Commis. Tout considéré,

La Cour ayant égard à ladite Requête, a maintenu & gardé, maintient & garde ledit Aristote en la pleine & paisible possession & joüissance (26) desdites Ecoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi & enseigné par les Régens, (27) Docteurs, Maî-

REMARQUES.

*de Rohault, Logique de Port-Royal, même l'*Adversus Aristotelem *de Gassendi, & autres pièces attachées à ladite Requeste. Signé* ROTÉ. C'est une faute de *Copiste* ou d'*Imprimeur*. Il falloit CROTTÉ. DE ST. MARC.

(23) *Rohault*] voyez Tome II. *Epît. V.* 31.

(24) *Logique de Port-Royal*] Le célèbre M. *Nicole* est Auteur de ce Livre excellent pour son tems. Nous sommes en état aujourd'hui de faire beaucoup mieux. DE ST. MARC.

(25) CHANG. *Oüi le rapport du Conseiller Commis. Tout* &c.] MST. *Oüi le rapport de Mre. Jacques de la Saloperie Conseiller. Tout* &c.

R. d'A. *Oüi le rapport de Maître Jacques de la S... Conseiller & Directeur du Collége des Grassins*; *& tout* &c.

(26) CHANG. *desdites Ecoles.*] Après ces mots dans le MST. est cette Phrase: *Fait défenses à la Raison de l'y troubler ni inquiéter à peine d'être déclarée Hérétique & perturbatrice des disputes publiques. Ordonne que ledit Aristote sera toujours suivi*; Et le reste de la Phrase, qui est ici avec les petites différences que je marquerai plus bas.

Dans la R. d'A. les Phrases sont dans le même ordre qu'ici. Il n'y a que quelque différence dans les termes. DE ST. MARC.

(27) CHANG. *Docteurs*,] Ce mot n'est point dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

tres-ès-Arts & Professeurs (28) de ladite Université: Sans que pour ce (29) ils soient obligés de le lire, ni de sçavoir sa langue & ses sentimens. Et sur le fond (30) de sa doctrine, les renvoye à leurs cahiers. Enjoint au Cœur de continuer d'être le principe des Nerfs, & à toutes personnes, de quelque condition (31) & profession qu'elles soient, de le croire (32) tel, nonobstant (33) toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au Chile d'aller droit au Foye sans plus passer (34) par le Cœur, & au Foye de le recevoir. (35) Fait défense au Sang d'être plus vagabond, errer, ni circuler dans le corps, (36) sous peine d'être entiérement livré & abandonné à la Faculté de Médecine. (37) Défend à la Raison, & à ses ad-

REMARQUES.

(28) CHANG. *de ladite Université.*] Ces mots manquent dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(29) CHANG. *ils soient obligés de le lire ni de sçavoir sa langue & ses sentimens.*] MST. *ils soient obligés de le lire & sçavoir son sentiment.*

R. d'A. *ils soient obligés de le lire ni de sçavoir son sentiment.*

(30) CHANG. *de sa doctrine*] MST. *de ladite doctrine.*

(31) CHANG. *& profession*] MST. *ou profession.* Ce pourroit être une faute du *Copiste.* DE ST.-MARC.

(32) CHANG. *tel,*] Ce mot n'est point dans le MST. DE ST. MARC.

(33) CHANG. *toute expérience à ce contraire.*] R. d'A. *toutes expériences à ce contraires.*

(34) CHANG. *par le Cœur, & au Foye*] R. d'A. *par ledit Cœur, & audit Foye.*

(35) CHANG. *Fait défense au Sang*] MST. & R. d'A. *Fait très-expresses inhibitions & défenses au sang.*

(36) CHANG. *sous peine d'être entiérement livré & abandonné à la Faculté de Médecine.*] MST. *sur peine d'être abandonné à la Faculté de Médecine de Paris.*

R. d'A. *sur peine d'être abandonné à la Faculté de Médecine, pour être incessamment tiré & évacué.*

(37) CHANG. *Défend à la Raison, &c.*] Par une sui-

hérens, de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continües, par mauvais moyens & voyes de sortiléges, comme vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues non approuvées ni connues des Anciens. Et en cas de guérison irréguliere par icelles drogues, permet aux Médecins de ladite Faculté, de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, sené, syrops, juleps, & autres remedes propres à ce; & de remettre lesdits malades en tel & semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traités selon les regles, &, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés & évacués. Remet les entités, identités, (38) virtualités, eccéités, & autres pareilles (39) formalités Scotistes, en leur bonne

REMARQUES.

te de ce que j'ai dit dans la *Rem.* 16. tout ce qui concerne ici la Médecine, depuis les mots cités jusques & compris ceux-ci; *en l'autre monde suffisamment purgés & évacués;* manque, comme de raison, dans le MST. & dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(38) CHANG. *virtualités, eccéités;* Ces deux mots ne sont pas dans le MST. Le dernier seul manque dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(39) CHANG. *formalités*] Dans toutes les *Editions*, que j'ai vues des *Oeuvres* de notre Auteur, & qui sont faites depuis celle de 1701. il y a, *formules*. Il faut qu'il y ait aussi *formules* dans l'*Edition de* 1674. Je le crois du moins parce que M. *Brossette* n'en dit rien. Il y a *formules* dans le MST. Malgré tant d'autorités, je ne doute pas que ce ne soit une faute échapée à M. *Despréaux*. C'est ce qui m'a fait prendre la hardiesse de mettre ici, *formalités*, comme je le trouve dans la R. d'A. & comme il doit certainement y avoir; parce que ces sortes d'*Abstractions* des *Scotistes*, dont il s'agit ici, portent dans l'*Ecole* le nom de *Formalités*, ainsi que M. *Despréaux* lui-même l'a mis plus haut dans le dispositif

fâme & renommée. (40) A donné acte aux Sieurs Blondel, Courtois & Denyau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant & conformément (41) aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous Régens, Maîtres-ès-Arts (42) & Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoutûmé; & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux (43) Répétiteurs Hibernois & autres leurs Suppôts, de leur prêter main-forte, & de courir sus aux Contrevenans, (44) à peine d'être privés du droit de disputer sur les Pro-

REMARQUES.

de cet ARRÊT; *bannir des Ecoles de Philosophie les Formalités;* voilà le *Terme générique.* Il continue, *matérialités, entités, identités* &c. Voilà les *Termes spécifiques.* DE ST. MARC.

(40) CHANG. *A donné acte*] Depuis ces mots jusques & compris ceux-ci: *au bon sens,* cela n'est point & ne devoit pas être dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(41) CHANG. *aux descentes faites sur les lieux.*] MST. *auxdites descentes.*

(42) CHANG. *& Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoûtumé, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux* &c.] MST. *& Professeurs de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux* &c.

R. d'A. *& aux Professeurs d'enseigner comme ils ont accoûtumé, & de se servir pour raison, de tels termes & raisonnemens qu'ils aviseront bon être; Et aux* &c.

(43) *Répétiteurs Hibernois*] Dans les *Editions de Paris* 1713., *de Genève* 1717., *de Paris* 1735. & 1740. on a mis une *virgule* après *Répétiteurs.* Il n'y en a point dans l'*Edition de* 1701, à laquelle je me conforme; ainsi que M. *Du Monteil* l'a fait avant moi. Cette *virgule,* qui n'est point non plus dans le MST. ni dans la R. d'A. n'a jamais dû se trouver ici. DE ST. MARC.

(44) CHANG. *à peine d'être privés du droit de disputer*

légomenes de la Logique. (45) Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, (46) a banni à perpétuité la Raison (47) des Ecoles de ladite Université; (48) lui fait défenses d'y entrer, troubler, ni inquiéter ledit Aristote en la possession & joüissance d'icelles, à peine d'être (49) déclarée Janséniste, & amie des nouveautés. (50) Et à cet ef-

REMARQUES.

sur les Prolégomenes de la Logique:] Edit. *de* 1674. *à peine d'être chassés de l'Université.* Bross.

Il y a de même dans la R. d'A.

Dans le MST. la Phrase finit par, *courir sus aux Contrevenans.* De St. Marc.

(45) Chang. *Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu,*] Ces mots ne sont point dans le MST. ni dans la R. d'A. De St. Marc.

(46) Chang. *a banni*] MST. *bannit.*

(47) Chang. *des Ecoles de ladite Université.*] MST. *desdites Ecoles de l'Université.*

R. d'A. *desdites Ecoles de ladite Université.*

(48) Chang. *lui fait défenses d'y entrer, troubler,*] R. d'A. *lui fait défenses d'y entrer, de troubler.*

Le MST. n'a point *d'y entrer*, dans cette Phrase, laquelle y est placée plus haut. Voyez ci-dessus la *Remarque* 26. De St. Marc.

(49) Chang. *déclarée Janséniste, & amie des nouveautés.*] Edit. 1674. *déclarée Hérétique & perturbatrice des Disputes publiques.* Bross.

R. d'A. Idem.

MST. Idem. Voyez, *Rem.* 26. Le MST. differe encore ici de tous les imprimés. Reprenons depuis le mot rapporté dans la *Remarque* 46. *bannit à perpétuité la Raison desdites Ecoles de l'Université, la condamne à tous les dépens, dommages & intérêts envers les supplians.* M. *Despréaux* ne s'est pas souvenu en 1674. ni en 1701. que ces derniers mots ou d'équivalens devoient nécessairement se trouver ici. Tout Jugement définitif entre Parties statue sur les dépens, dommages & intérêts, De St. Marc.

(50) Chang. *Et à cet effet sera le &c.*] MST. *Et sera le &c.*

R. d'A. *A cet effet sera le &c.*

fet fera le préfent Arrêt lû & publié (51) aux Mathurins de Stagyre, (52) à la premiere Affemblée qui fera faite pour la Proceffion du Recteur, & affiché (53) aux portes de tous les Colléges du Parnaffe, & par-tout où befoin fera. (54) Fait ce trente-huitieme jour d'Août onze mil fix cens foixante & quinze.

Collationné avec paraphe.

REMARQUES.

(51) *aux Mathurins de Stagyre,*] Quand le *Recteur* de l'*Univerfité de Paris* fait fes Proceffions, l'*Univerfité* s'affemble aux *Mathurins*. BROSS.

Les mots *de Stagyre* ont été ajoutés à l'*Edition de* 1701.

Ils ne font ni dans le MST. ni dans la R. d'A. DE ST. MARC.

(52) CHANG. *à la premiere Affemblée qui fera faite pour la Proceffion du Recteur, & affichée* &c.] MST. *à la premiere Affemblée du Recteur, & affichée* &c. R. d'A. *à la premiere Affemblée qui fera faite pour le prétendu Recteur de l'Univerfité, & affichée* &c. Cette *Leçon* n'a point de fens. DE ST. MARC.

(53) CHANG. *aux portes de tous les Colléges du Parnaffe, & par-tout où befoin fera. Fait.* MST. *aux portes de tous les Colléges de Paris. Fait.*

R. d'A. *aux portes de tous les Colléges de cette Ville de Paris & par-tout où befoin fera. Fait.*

(54) CHANG. *Fait ce trente-huitieme jour d'Août onze mil fix cens foixante & quinze.*] Au lieu de cette date imaginaire, on lifoit dans la premiere *Edition* (de 1674.) *Fait ce douzieme jour d'Août mil fix cens foixante & quatorze.* BROSS.

R. d'A. *Fait à Paris le* &c.

MST. *Fait, &c. ce douzieme jour d'Août mil fix cens foixante & onze.* J'ai fait voir dans l'*Avertiffement*, qu'il faut s'en tenir à cette date, comme étant véritablement celle de la compofition de cet *Arrêt Burlefque*. DE ST. MARC.

LETTRES.

I.

(1) À MONSEIGNEUR
LE DUC DE VIVONNE,
SUR SON ENTRÉE
DANS LE FARE DE MESSINE.

MONSEIGNEUR,

Sçavez-vous bien qu'un des plus ſurs moyens pour empêcher un homme d'être plaiſant, c'eſt de lui dire: Je veux que vous le ſoyez? Depuis que vous m'avez défendu le ſérieux, je ne me ſuis jamais ſenti ſi grave, & je ne parle plus que par ſentences. Et d'ailleurs, votre derniere action a

REMARQUES.

(1) *A Monſeigneur* &c.] M. le Duc *de Vivonne*, qui commandoit alors l'Armée navale, manda à l'Auteur, qu'il le prioit de lui écrire quelque choſe qui le conſolât des mauvaiſes Harangues qu'il étoit obligé d'entendre. C'eſt ce qui donna lieu à l'Auteur de compoſer ces *Lettres*. DESP.

Cette *Lettre* eſt du 4. Juin 1675. Ce fut après avoir défait la Flotte Eſpagnole, qui barroit le Port de Meſ-

quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en stile héroïque. Cependant je ne sçaurois me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin, mon Apollon m'a secouru ce matin; & dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux Lettres, qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des Champs Elysées. L'une est de Balzac, & l'autre de Voiture, qui tous deux charmés du récit de votre dernier Combat, vous écrivent de l'autre monde, pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoîtrez aisément à son stile, qui ne sçauroit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

MONSEIGNEUR,

Aux Champs Elysées (2) le 2. Juin.

(3) *Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années,*

REMARQUES.

sine, & secouru la Ville de vivres & de munitions, que M. le Duc *de Vivonne* écrivit ce que l'on vient de voir à M. *Despréaux*. Ce qui lui donna lieu d'imaginer les deux *Lettres* sous le nom de *Balzac* & de *Voiture*. Il les composa de génie, chez M. *de Lamoignon* à Bâville, n'ayant point sous les yeux les Ouvrages de ces deux Auteurs. Il donnoit la préférence à la seconde *Lettre*, c'est-à-dire, à celle dans le Stile de *Voiture*. BROSS.

(2) *Le 2. Juin.*] Les *Editions de Paris* 1735. & 1740. ont ajouté: 1675. DE ST. MARC.

(3) *Le bruit de vos actions &c.*] Ce commencement est

& condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les Ennemis de la France! Vous avez redonné le pain à une Ville qui a accoûtumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mere nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte qui vous fermoit les avenues de son Port, n'ont fait que saluer votre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus long-temps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud & le Nord de vous obéir. (4) *Sans châtier la mer comme Xerxès, vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous? Non, la Nature, je dis la Nature encore jeune, & du temps qu'elle produisoit les Alexandres & les Césars, n'a rien produit de si grand que sous le regne de* LOUIS *quatorzieme. Elle a donné aux François, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans votre siècle, en corps & en ame, cette valeur parfaite, dont on avoit à peine entrevû l'idée dans les Romans & dans les Poëmes héroïques.* (5) *N'en déplaise à un de vos*

REMARQUES.

imité d'une *Lettre* de *Balzac à Corneille.* Liv. XVI. *Lett. IX.* de l'Edition *in-folio.* BROSS.

(4) *Sans châtier la mer comme Xerxès,*] HÉRODOTE, Liv. VII. & JUVÉNAL, *Sat.* X. DESP.

(5) *N'en déplaise à un de vos Poëtes,*] VOITURE dans l'*Epître en Vers* à Monseigneur *le Prince*, (le GRAND CONDÉ.) a dit:

> *Au delà des bords du Cocite*
> *Il n'est plus parlé de mérite.* DESP.

Poëtes, il n'a pas raiſon d'écrire, qu'au-delà du Cocyte le mérite n'eſt plus connu. Le votre, MONSEIGNEUR, eſt vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait ſans ceſſe reſſouvenir de vous dans le ſéjour même de l'oubli. Il trouve des partiſans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Diſons plus, il n'y a point d'Ombre parmi nous, ſi prévenue des principes du Portique, ſi endurcie dans l'Ecole de Zénon, ſi fortifiée contre la joye & contre la douleur, qui n'entende vos loüanges avec plaiſir, qui ne batte des mains, qui ne crie, miracle! au moment que l'on vous nomme, & qui ne ſoit prête de dire avec votre Malherbe:

(6) A la fin c'eſt trop de ſilence
En ſi beau ſujet de parler.

Pour moi, MONSEIGNEUR, (7) qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite ſans ceſſe dans mon repos, je m'occupe tout entier de votre idée,

REMARQUES.

(6) *A la fin c'eſt trop de ſilence* &c.] Commencement d'une *Ode* adreſſée à M. le Duc *de Bellegarde*. SCARRON a mis ces deux mêmes Vers dans une *Ode* à Madame d'EGUILLON.

Or çà, tout de bon je commence.
Auſſi bien c'eſt trop de ſilence
En ſi beau ſujet de parler.
Ces Vers ſont ici d'importance:
J'ai fort bien fait de les voler. BROSS.

(7) *qui vous conçois*] Quelques-uns vouloient que l'Auteur mît, *qui vous connois*, au lieu de *qui vous conçois*. Mais il leur fit voir que, dans cét endroit, ce dernier terme renferme une idée plus grande, &, pour ainſi dire, plus giganteſque, par conſéquent, plus propre au ſtile de *Balzac*. BROSS.

idée, dans les longues heures de notre loisir, je crie continuellement, le grand Personnage! & si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumiere, que pour joüir de la souveraine félicité de vous entretenir, & de vous dire de bouche, avec combien de respect je suis de toute l'étendue de mon ame,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur, BALZAC.

Je ne sçai, MONSEIGNEUR, si ces violentes exagérations vous plairont, & si vous ne trouverez point que le stile de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre Monde. Quoi qu'il en soit, jamais à mon avis il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger. Mais auparavant lisez, je vous prie, la Lettre de Voiture.

MONSEIGNEUR,

Aux Champs Elysées, le 2 Juin.

Bien que nous autres Morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des Vivans, & ne soyons pas trop portés à rire, je ne sçaurois pourtant m'empêcher de me réjoüir des grandes choses que vous faites au dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux Enfers. Il s'est fait entendre dans un lieu, où l'on n'entend pas Dieu tonner, & a fait connoître votre gloire dans un pays, où l'on ne connoît point le Soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étoient, & qui nous en ont appris le détail. Je ne sçai pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfa-

rons. Ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens; & le Roi, depuis quelque temps, nous les envoye ici fort humbles & fort honnêtes. Sans mentir, MONSEIGNEUR, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la Mer Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne toute entiere. Il n'y a pas à l'heure qu'il est dans toute son étendue, un seul Corsaire en sureté; & pour peu que cela dure, je ne voi pas de quoi vous voulez que Tunis & Alger subsistent. Nous avons les Césars, les Pompées, & les Alexandres. Ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre maniere de combattre. Sur-tout, César vous trouve très-César. Il n'y a pas jusqu'aux Alarics, aux Genserics, aux Théodorics, & à tous ces autres Conquérans en ics, *qui ne parlent fort bien de votre action: & dans le Tartare même, je ne sçai si ce lieu vous est connu, il n'y a point de Diable, MONSEIGNEUR, qui ne confesse ingénûment, qu'à la tête d'une Armee vous êtes beaucoup plus Diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez plus de l'Ange que du Diable; hors que* (8) *les Anges ont la taille un peu plus légére que vous,* (9) *& n'ont point le bras en écharpe. Raillerie à part, l'Enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite; c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de*

REMARQUES.

(8) *les Anges ont la taille un peu plus légere que vous,*] M. *de Vivonne* étoit extrêmement gros. Bross.

(9) *& n'ont point le bras en écharpe.*] Dans l'Action, qui suivit le passage du Rhin, M. *de Vivonne* reçut une grande blessure à l'épaule gauche, & demeura estropié du bras, qu'il porta toujours depuis en écharpe. Bross.

votre vie. On vous aime assez (10) *en ce pays-ci, pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, MONSEIGNEUR, je l'ai déja dit en l'autre Monde,* (11) C'est fort peu de chose qu'un Demi-Dieu quand il est mort. *Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi, qui sçais maintenant par expérience ce que c'est que de ne plus être; je fais ici la meilleure contenance que je puis. Mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde; ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déja envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps, pour les rassembler: mais je n'ai jamais pû ravoir mon cœur, que j'avois laissé, en partant,* (12) *à ces sept Maîtresses, que je servois, comme vous sçavez, si fidelement toutes sept à la fois. Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assûré qu'il n'étoit plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjoûment. Car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon,* (13) *que je voudrois*

REMARQUES.

(10) *en ce pays-ci,*] Il y a comme cela dans les *Editions de* 1694., de 1701. & de 1713. M. *Brossette* a mis: *en ce pays ici.* C'est une faute contre l'usage général de la Langue, que l'on a copiée dans les *Editions de* 1735. & de 1740. quoique M. *Du Monteil* l'eût corrigée dans les siennes. DE ST. MARC.

(11) *C'est fort peu de chose qu'un Demi-Dieu* &c.] *Voiture* dans la même *Epître* à M. *le Prince.* BROSS.

(12) *à ces sept Maîtresses*, &c.] Voyez l'*Histoire de l'Académie Françoise*, par *Pelisson*, & la *Pompe funèbre de Voiture*, par *Sarrasin.* BROSS.

(13) *quatre ou cinq mots de votre façon*.] M. *de Vivonne* étoit fertile en bon mots. On se contentera d'en mettre ici un seul exemple. Un jour le Roi railloit M. *de Vivonne* sur sa grosseur extraordinaire, en présence de

de tout mon cœur avoir dits, & pour lesquels (14) *je donnerois volontiers le panégyrique de Pline, & deux de mes meilleures Lettres. Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt. Car en vérité, vous ne sçauriez croire quelle incommodité c'est que de n'avoir pas tout son esprit; sur-tout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon stile aujourd'hui est tout changé. Sans cela, vous me verriez encore rire, comme autre-*

REMARQUES.

M. le Duc d'*Aumont* qui n'étoit pas moins gros. *Vous grossissez à vue d'œil*, lui dit le Roi; *vous ne faites point d'exercice.* Ah Sire, *c'est une médisance*, reprit M. DE VIVONNE, *il n'y a point de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont.* Il y a une réponse semblable dans *Rabelais*, Liv. I. Ch. 21. J'ai rapporté d'autres mots de M. *de Vivonne* sur le Vers 107. de l'*Epître IV.* DE ST. MARC.

(14) *je donnerois volontiers le panégyrique de Pline*,] VOITURE se déclaroit hautement contre ce panégyrique. DESP.

A lire aujourd'hui *Voiture* on diroit au contraire, qu'un Auteur peu naturel & plein d'affectation a dû être de son goût. BROSS.

Pline n'est pas aussi peu naturel, aussi plein d'affectation, que bien des gens ont pris plaisir à le dire. C'est ce qu'il feroit aisé de faire voir. Je serois presque tenté de croire que si *Voiture* méprisoit si fort le *Panégyrique* de *Trajan*, ce ne pouvoit être que par le désespoir de pouvoir jamais arriver à mettre dans ses Ouvrages autant d'esprit, que *Pline* en a mis dans celui-là. Les *Lettres* de *Voiture* ne contiennent pas, en *esprit acquis à grands frais*, le quart de ce qui se trouve, en *esprit naturel*, dans les *Lettres* de *Pline*. L'*Epître à M. le Prince* mise à part, je ne vois quasi rien dans les Ouvrages de *Voiture*, qui réponde à cette grande réputation, dont il joüit encore dans l'esprit de ceux qui ne le lisent point, & qu'il me semble n'avoir due dans son tems qu'à l'opposition de son stile avec le sublime fatiguant de celui de *Balzac*. DE ST. MARC.

fois, (15) *avec mon compere le Brochet, & je ne ſerois pas réduit à finir ma Lettre trivialement, comme je fais, en vous diſant que je ſuis,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéïſſant ſerviteur, VOITURE.

Voilà les deux Lettres telles que je les aï reçues. Je vous les envoye écrites de ma main: parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caracteres de l'autre monde, ſi je vous les avois envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, MONSEIGNEUR, que ce ſoit ici un pur jeu d'eſprit, & une imitation du ſtile de ces deux Ecrivains. Vous ſçavez bien que Balzac & Voiture ſont deux Hommes inimitables. Quand il feroit vrai pourtant, que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je ſi grand tort? Et ne devroit-on pas au contraire m'eſtimer, d'avoir trouvé cette adreſſe pour vous faire lire des loüanges que vous n'auriez jamais ſouffertes autrement? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle ſincérité & quel reſpect je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

REMARQUES.

(15) *avec mon compere le Brochet,*] Voyez la *Lettre* 143. de *Voiture.* BROSS.

II.

(1) À MONSEIGNEUR

LE MARÉCHAL

DUC DE VIVONNE,

À MESSINE.

MONSEIGNEUR,

Sans une maladie très-violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, & qui m'a mis très-long-temps dans un état moins glorieux à la vérité, mais presque aussi périlleux que celui où vous êtes tous les jours; vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois: & si vous n'avez pas reçu mes Lettres, c'est la faute des Courriers & non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri: je suis en état de réparer mes fautes, si

REMARQUES.

§. (1) *A Monseigneur* &c.] Cette *Lettre* n'a vu le jour pour la premiere fois que dans l'*Edition* de M. *Brossette* en 1717. „ L'Original, dit-il, est sans date. L'Au-„ teur n'y en voulut point mettre, parce que la *Let-„ tre* devoit demeurer long-tems en chemin. Elle fut „ écrite en l'année 1676. après les diverses Victoires, „ que M. *de Vivonne* avoit remportées en Sicile sur „ les Espagnols & les Hollandois. L'année précédente „ il avoit été fait *Maréchal de France*, étant sur la Flot-„ te en Sicile".

j'en ai commis quelques-unes ; & j'efpere que cette Lettre-ci prendra une route plus fûre que les autres. Mais dites-moi, MONSEIGNEUR, fur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je fçavois affez bien autrefois de quel air il falloit écrire à MONSEIGNEUR DE VIVONNE, Général des Galeres de France; mais oferoit-on fe familiarifer de même avec (2) le libérateur de Meffine, (3) le vainqueur de Ruyter, (4) le deftructeur de la Flotte Efpagnole? Seriez-vous le premier Héros qu'une extrême profpérité ne pût enorgueillir? Etes-vous encore ce même grand Seigneur qui venoit fouper chez un miférable Poëte, & y porteriez-vous fans honte vos nouveaux Lauriers au fecond & au troifieme étage? Non, non, MONSEIGNEUR, je n'oferois plus me flater de cet honneur. Ce feroit affez pour moi que vous fuffiez de retour à Paris; & je me tiendrois trop heureux de pouvoir groffir les pelotons de peuple qui s'amafferoient dans les rues, pour vous voir paffer. Mais je n'oferois pas même efpérer cette joie. Vous vous êtes fi fort habitué à gagner des Batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier. Il n'y a pas moyen de vous tirer de la

REMARQUES.

(2) *le libérateur de Meffine,*] Il avoit fecouru & délivré la Ville de Meffine, en battant la Flotte Efpagnole, le 11. de Février 1675.; & le 17. d'Août fuivant il avoit pris la Ville d'Agofta en Sicile. Au mois de Mars 1676. il tailla en pièces fept mille hommes près de Meffine. BROSS.

(3) *le Vainqueur de Ruyter*] Le 22. d'Avril 1676. il vainquit *Michel Adrien de Ruyter*, Lieutenant-Général des Hollandois, qui fut bleffé à mort dans le Combat naval donné devant Agofta. BROSS.

(4) *le deftructeur de la Flotte Efpagnole?*] Le 2. de Juin, il détruifit le refte de la Flotte des Efpagnols & des Hollandois au port de Palerme. BROSS.

Sicile. Cela accommode fort toute la France; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos Victoires, je n'en sçaurois être content, puisqu'elles vous rendent d'autant plus nécessaire au pays où vous êtes; & qu'en avançant vos Conquêtes, elles reculent votre retour. Tout passionné que je suis pour votre gloire, je chéris encore plus votre personne, & j'aimerois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain & de Quinault, que d'entendre la Renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, MONSEIGNEUR, combien pensez-vous que votre protection m'est nécessaire en ce pays, dans les démêlés que j'ai incessamment sur le Parnasse? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous sçaurez donc, MONSEIGNEUR, qu'il y a un Médecin à Paris nommé (5) M. Perrault très-grand ennemi de la santé & du bon sens; mais en récompense, fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier, lui en a fait à la fin embrasser un autre. (6) Il a lû Vitruve, il a fréquenté (7) M. Le Vau & M. Ratabon, & s'est

REMARQUES.

(5) *M. Perrault*] M. *Brossette* se contente de l'indiquer ainsi: M. *P*...... En quoi les *Editeurs de* 1735. & 1740. l'ont imité. M. *Du Monteil* a mis le nom en entier, & je ne vois pas la nécessité d'en faire ici mystere. DE ST. MARC.

(6) *Il a lû Vitruve*,] En 1693. il publia une *Traduction Françoise* de *Vitruve* accompagnée de *Notes*, avec des *Figures*. BROSS.

§. Voyez, au commencement de ce Volume, la *Lettre* de *Perrault*, *N.* XII. & *Remarque* 28. & dans le Tome V. la I. *Réflexion Critique*, vers la fin.

(7) *M. Le Vau* & *M. Ratabon*,] Deux fameux Archi-

enfin jetté dans l'Architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtimens, qu'étant Médecin il avoit rüiné de bonnes santés. Ce nouvel Architecte qui veut se mêler aussi de Poësie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisois des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela il s'est déchaîné contre moi dans le monde. Je l'ai souffert quelque tems avec assez de modération; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir: si bien que dans le quatrieme Chant de ma Poëtique, à quelque temps de là, j'ai inséré la Métamorphose d'un Médecin en Architecte. Vous l'y avez peut-être vue, elle finit ainsi:

Notre Assassin renonce à son art inhumain;
Et désormais la Regle & l'Equierre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant Médecin devient bon Architecte.

Il n'avoit pourtant pas sujet de s'offenser, puisque je parle d'un Médecin de Florence: & que d'ailleurs il n'est pas (8) le premier Médecin qui dans Paris ait quitté sa Robe pour la Truelle. Ajoutez, que si en qualité de Médecin il avoit raison de se

REMARQUES.

tectes. M. *Le Vau* avoit été premier Architecte du Roi. *Antoine Ratabon*, qui avoit été Surintendant des Bâtimens, vendit cette Charge à M. *Colbert* en 1664. Il étoit aussi Directeur de l'*Académie de Peinture & de Sculpture*. BROSS.

(8) *le premier Médecin qui* &c.] *Loüis Savot*, Médecin du Roi, & de la Faculté de Paris, négligea sa profession pour s'attacher à la Science des Bâtimens. Il fit imprimer en 1624. & en 1632. l'*Architecture Françoise des Bâtimens particuliers*. Ce Livre fut réimprimé en 1673. avec des *Notes* de M. *Blondel*. BROSS.

fâcher, vous m'avoüerez qu'en qualité d'Architecte il me devoit des remercimens. Il ne me remercia pas pourtant. Au contraire, comme (9) il a un frere chez M. Colbert, & qu'il est lui-même (10) employé dans les Bâtimens du Roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse: jusques-là que mes amis eurent peur que cela ne me fît une affaire auprès de cet illustre Ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances; & pour raccommoder toutes choses, je fis une réparation sincere au Médecin, par l'Epigramme que vous allez voir.

OUI, *j'ai dit dans mes Vers qu'un célèbre assassin,*
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant Médecin devint Maçon habile.
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma Muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoüe, ignorant Médecin;
Mais non pas habile Architecte.

Cependant, regardez, MONSEIGNEUR, comme les esprits des hommes sont faits: cette réparation, bien loin d'appaiser l'Architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça (11) de me faire ôter ma pension. A

REMARQUES.

§. (9) *il a un frere chez M. Colbert,*] CHARLES PERRAULT, dont il est si souvent question dans les Ouvrages de notre Auteur. Voyez, dans ce Volume, la *Remarque* 28. sur la *Lettre de Perrault.*

§. (10) *employé dans les Bâtimens du Roi,*] Voyez, dans ce Volume, la *Lettre de Perrault*, N. XII. *Rem.* 28. & dans le Tome V. la *I. Réflex. Crit.*

(11) *de me faire ôter ma pension.*] En 1671. le Roi

tout cela je répondis que je craignois ses remedes, & non pas ses menaces. Le dénoüement de l'affaire est, que j'ai touché ma Pension; que l'Architecte (12) s'est broüillé auprès de M. Colbert; & que si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejetter dans la Médecine. Mais, MONSEIGNEUR, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle & de respect,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

REMARQUES.

avoit gratifié l'Auteur d'une Pension de deux mille Livres. BROSS.

§. Voyez, Tome II. l'*Avertissement sur l'Epît.* I. *Remarque* 3.

(12) *s'est broüillé auprès de M. Colbert;*] CLAUDE PERRAULT fut mal voulu de M. *Colbert*, pour n'avoir pas bien reçu M. *de Merille*, premier Valet de Chambre de *Monsieur*, Frere du Roi, lorsqu'il alla, de la part de ce Prince, lui demander quelques desseins d'Architecture pour le Château de S. Cloud. BROSS.

III.

RÉPONSE À LA LETTRE que Son Excellence Monsieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de Lisbonne, en m'envoyant (1) *la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en Vers Portugais.*

MONSIEUR,

Bien que mes Ouvrages ayent fait de l'éclat dans le monde, je n'en ai point conçu une trop haute opinion de moi-même; & si les loüanges qu'on m'a données m'ont flatté assez agréablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avoüe que la Traduction que votre Excellence a bien daigné faire de mon Art Poëtique, & les éloges dont elle l'a accompagnée en me l'envoyant, m'ont donné un véritable orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire un homme ordinaire en me voyant si extraordinairement honoré; & il m'a paru que d'avoir un Traducteur de votre capaci-

REMARQUES.

(1) *la Traduction de mon Art Poëtique* &c.] Voici ce que M. *Despréaux* m'écrivit à ce sujet le 10. de Juillet 1701. en m'envoyant sa nouvelle *Edition in-4°.* „ Il y a „ environ quatre ans que M. le Comte d'*Ericeyra* m'en„ voya la *Traduction en Portugais* de ma *Poëtique*, avec „ une Lettre très-obligeante, & des Vers François à „ ma loüange. Je sçai assez bien l'Espagnol, mais je „ n'entens point le Portugais, qui est fort différent du „ Castillan; & ainsi, c'est sur le rapport d'autrui que „ j'ai loüé sa Traduction. Mais les gens instruits de „ cette Langue, à qui j'ai montré cet Ouvrage, m'ont „ assuré qu'il étoit merveilleux. Au reste, Monsieur „ d'*Ericeyra* est un Seigneur des plus qualifiés du Por„ tugal, & a une Mere, qui est, dit-on, un prodige de

té, (2) & de votre élévation, étoit pour moi un titre de mérite qui me diſtinguoit de tous les Ecrivains de notre ſiècle. Je n'ai qu'une connoiſſance très-imparfaite de votre langue, & je n'en ai fait aucune étude particuliere. J'ai pourtant aſſez bien entendu votre Traduction pour m'y admirer moi-même, & pour me trouver beaucoup plus habile Ecrivain en Portugais qu'en François. En effet, vous enrichiſſez toutes mes penſées en les exprimant. Tout ce que vous maniez ſe change en or; (3) & les caillous même, s'il faut ainſi parler, deviennent des pierres précieuſes entre vos mains. Jugez après cela ſi vous devez exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvez vous être un peu écarté de mon ſens. Quand à la place de mes penſées vous m'auriez, ſans y prendre garde, prêté quelques-unes des vôtres, bien loin de m'employer à les faire ôter, je ſongerois à profiter de votre mépriſe, & je les adopterois ſur le champ pour me faire honneur. Mais vous ne me mettez nulle part à cette épreuve. Tout eſt également juſte, exact, fidelle dans votre Traduction,

REMARQUES.

„ mérite. On m'a montré des Lettres Françoiſes de
„ ſa façon, où il n'eſt pas poſſible de rien voir qui ſen-
„ te l'étranger. Ce qui m'a plu davantage de la Mere
„ & du Fils, c'eſt qu'ils ne me paroiſſent *ni* l'un *ni*
„ l'autre entêtés des pointes & des faux brillans de leur
„ pays, & qu'on ne voit point que leur Soleil leur ait
„ trop échauffé la cervelle. En vous envoyant la pe-
„ tite Edition que l'on fait de mes Oeuvres, je vous
„ enverrai auſſi les Vers François qu'il m'a écrits".

Le Pere du Comte d'*Ericeyra* étoit Directeur des Finances de la Répartition des Indes. BROSS.

(2) *& de votre élévation*,] Cet & manque dans les *Editions de* 1735. & 1740. DE ST. MARC.

(3) *& les caillous*] Cet & manque encore dans les *Editions de* 1735. & 1740. DE ST. MARC.

& bien que vous m'y ayez fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoître par-tout. Ne dites donc plus, MONSIEUR, que vous craignez de ne m'avoir pas assez bien entendu. Dites-moi plutôt comment vous avez fait pour m'entendre si bien, & pour appercevoir dans mon Ouvrage jusqu'à des finesses, que je croyois ne pouvoir être senties que par des gens nés en France, & nourris à la Cour de LOUIS LE GRAND. Je voi bien que vous n'êtes étranger en aucun pays, & que par l'étendue de vos connoissances vous êtes de toutes les Cours, & de toutes les Nations. La Lettre & les Vers François, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en sont un bon témoignage. On n'y voit rien d'étranger que votre nom, & il n'y a point en France d'homme de bon goût, qui ne voulût les avoir faits. Je les ai montrés à plusieurs de nos meilleurs Ecrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ait été extrémement frappé, & qui ne m'ait fait comprendre que s'il avoit reçu de vous de pareilles loüanges, il vous auroit déja récrit des volumes de Prose & de Vers. Que penserez-vous donc de moi de me contenter d'y répondre par une simple Lettre de compliment? Ne m'accuserez-vous point d'être ou méconnoissant ou grossier? Non, MONSIEUR, je ne suis ni l'un ni l'autre: Mais (4) franchement je ne fais pas des Vers ni même de la Prose quand je veux. Apollon est pour moi un Dieu bizarre qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les momens favorables. J'aurai soin d'en profiter

REMARQUES.

(4) *franchement*] Je ne sçai pas pourquoi ce Mot ne se trouve point dans les *Editions de Paris* de 1735. & 1740. DE ST. MARC.

dès que je les trouverai; & (5) il y a bien du malheur si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je puis vous dire par avance, c'est qu'à la premiere édition de mes Ouvrages (6) je ne manquerai pas d'y insérer votre Traduction, & que je ne perdrai aucune occasion de faire sçavoir à toute la Terre, que c'est des extrémités de notre Continent (7) & d'aussi loin que les Colonnes d'Hercule, que me sont venues les loüanges dont je m'applaudis davantage, & l'ouvrage dont je me sens le plus honoré. Je suis avec un très-grand respect,

De votre Excellence,

Très-humble, & très-obéissant serviteur (8) Despréaux.

REMARQUES.

(5) *il y a bien du malheur* &c.] La suite de la Phrase sembleroit demander: *il y aura bien du malheur*. Le mot *bien* manque dans les *Editions de* 1735. & 1740. Ce qui altere un tant soit peu le sens. De St. Marc.

(6) *je ne manquerai pas d'y insérer votre Traduction*,] L'Auteur ne s'est pas acquitté de cette promesse. La raison, qu'il en rend dans la *Préface* de ses *Oeuvres* (*Edition de* 1701.) est que malheureusement un de ses Amis, auquel il avoit prêté cette *Traduction*, en avoit égaré le premier Chant. Cet Ami étoit M. l'Abbé *Regnier Des Marais*, Secrétaire de l'Académie Françoise. Mais dans le fond cette excuse n'est qu'une honnête défaite. M. *Despréaux* ne voulut pas grossir son livre d'une *Traduction Portugaise*, que personne n'auroit entendue. Bross.

(7) *& d'aussi loin que les Colonnes d'Hercule*,] En cet endroit notre Auteur hausse un peu le ton, à dessein de s'accommoder au génie de la Nation Portugaise. Bross.

(8) Despréaux] Dans les *Editions de* 1701. & de 1713. il n'y a que D*** M. *Brossette* a mis dans la sienne le nom tout entier. Ce qu'on a suivi depuis. De St. Marc.

IV.

(1) À MONSIEUR RACINE.

JE crois que vous ferez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frere le Docteur de Sorbonne & moi, au Révérend Pere de La Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures, & si tôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus (2) avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, & a paru fort content de ce que je lui ai dit que (3) mon incommodité n'augmentoit point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, (4) afin que je le pusse mieux entendre, & aussi-tôt en-

REMARQUES.

(1) *A Monsieur* &c.] Cette *Lettre* a été écrite en 1697. M. *Racine* étoit à la Cour en qualité de Gentilhomme ordinaire du Roi. BROSS.

Elle a paru pour la premiere fois dans l'*Edition de* 1713. DE ST. MARC.

(2) *avec beaucoup d'agrément*,] Je ne sçai si ce terme, d'*agrément*, est ici bien propre. Il me semble qu'il n'est pas aisé d'entendre ce qu'il peut y signifier. DE ST. MARC.

(3) *mon incommodité*] Un Asthme, ou une difficulté de respirer, à laquelle M. *Despréaux* a été sujet presque toute sa vie. BROSS.

(4) *afin que je le pusse mieux entendre*,] Le P. *de La Chaise* étoit alors âgé de 73. ans, & avoit la voix foible. M. *Despréaux* avoit peine à entendre, sur-tout de l'oreille gauche. C'est, pour le dire en passant, ce qui

entrant en matiere, m'a dit, que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses; mais que la matiere que j'y traitois, étoit une matiere fort délicate, & qui demandoit beaucoup de sçavoir: (5) Qu'il avoit autrefois enseigné la Théologie, & qu'ainsi il devoit être instruit de cette matiere à fond: Qu'il falloit faire une grande différence de l'Amour affectif d'avec l'Amour effectif: Que ce dernier étoit absolument nécessaire, & entroit dans l'Attrition; au lieu que l'Amour affectif venoit de la Contrition parfaite, & qu'ainsi il justifioit par lui-même le Pécheur: mais que l'Amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'Absolution du Prêtre. Enfin, il nous a débité en très-bons termes tout ce que beaucoup d'habiles Auteurs Scholastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'Amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du Pécheur. Mon frere applaudissoit à chaque mot qu'il disoit, paroissant être enchanté de sa Doctrine, & encore plus de sa maniere de l'énoncer. Pour moi, je suis demeuré dans le silence. Enfin lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit, que j'avois été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, & qu'on lui eût donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les Jésuites; ajoutant que ce se-

REMARQUES.

qui l'obligeoit de prier ceux qui l'alloient voir, de se mettre à sa droite, quand même cette place n'étoit pas la plus honorable pour la situation, où l'on se trouvoit. Bross.

(5) *Qu'il avoit autrefois enseigné la Théologie,*] Au Collége de Lyon. Bross.

§. Voyez, Tome II. *Préface pour les trois dernieres Epîtres*, Remarque 2.

roit une chose bien étrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu, s'appelloit écrire contre les Jésuites : Que mon frere avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux Ecrivains, qui soutenoient en termes beaucoup plus forts que ceux de mon Epître, que pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu : Qu'enfin j'avois si peu songé à écrire contre les Jésuites, que les premiers à qui j'avois lu mon ouvrage, c'étoit six Jésuites des plus célèbres, qui m'avoient tous dit, qu'un Chrétien ne pouvoit pas avoir d'autres sentimens sur l'Amour de Dieu, que ceux que j'énonçois dans mes Vers. J'ai ajouté ensuite, que depuis peu j'avois eû l'honneur de réciter mon ouvrage à Monseigneur l'Archevêque de Paris, & à Monseigneur l'Evêque de Meaux, qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés : Qu'avec tout cela néanmoins, si sa Réverence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin je lui ai fait le même compliment que je fis à Monseigneur l'Archevêque, lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui étoit que je ne venois pas pour être loüé, mais pour être jugé : que je le priois donc de me prêter une vive attention, & de trouver bon même, que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition ; & je lui ai lu mon Epître très-posément ; jettant au reste dans ma lecture toute la force & tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliois de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité, qui l'a assez agréablement surpris ; c'est à sçavoir que je prétendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage, que mettre en Vers la Doctrine qu'il venoit de nous débiter, & l'ai assûré que j'étois persuadé que lui-même n'en disconviendroit pas. Mais pour en revenir au récit de

ma piece ; croiriez-vous, MONSIEUR, que la chose eſt arrivée comme je l'avois prophétiſé, & qu'à la réſerve des deux petits ſcrupules, qu'il vous a dits, & qu'il nous a repétés, qui lui étoient venus au ſujet de ma hardieſſe à traiter en Vers une matiere ſi délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier, PULCHRÈ, BENÈ, RECTÈ. *Cela eſt vrai. Cela eſt indubitable. Voilà qui eſt merveilleux. Il faut lire cela au Roi. Répétez-moi encore cet endroit. Eſt-ce-là ce que M. Racine m'a lu?* Il a été ſur-tout extrémement frappé de ces Vers, que vous lui aviez paſſés ; & que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je ſuis capable.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs, même auſteres ;*
Qui les ſemant par-tout s'en vont pieuſement
De toute Piété ſaper le fondement, &c.

Il eſt vrai que je me ſuis heureuſement aviſé d'inſérer dans mon Epître huit Vers que vous n'avez point approuvés, & que mon frere juge très à propos de rétablir. Les voici. C'eſt enſuite de ce Vers,

(7) *Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.*
Qui fait exactement ce que ma Loi commande,
A pour moi, *dit ce Dieu*, l'Amour que je demande.
Faites-le donc, & ſûr qu'il nous veut ſauver tous,

REMARQUES.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs*, &c.] *Epît. XII.* Vers 52. L'Auteur a mis dans l'impreſſion de cette EPITRE. *On voit pourtant, on voit des Docteurs*, &c. DE ST. MARC.

§. (7) *Oui, dites-vous*, &c.] *Epît. XII.* Vers 98.

Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts,
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve.
Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve:
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit Vers. Mais je ne sçaurois vous exprimer avec quelle joye, quels éclats de rire il a entendu la Prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le Révérend Pere, que sans une visite, que dans ce temps-là (8) Monsieur son frere lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles Epîtres de ma façon, que vous avez lues au Roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir, qu'à la charge que nous l'irions voir (9) à sa maison de Campagne: & il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, MONSIEUR, que si je ne suis pas bon Poëte, il faut que je sois bon Récitateur. Après avoir quitté le Pere de La Chaise, nous avons été voir le Pere Gaillard, à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'Epître. Je ne vous dirai point les loüanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, & m'a dit qu'il n'y avoit

REMARQUES.

(8) *Monsieur son frere*] Le Comte *de La Chaise*, Capitaine de la porte du Roi. BROSS.

(9) *à sa maison de Campagne*:] A *Mont-Loüis*, maison à une demi-lieue de Paris, appartenant aux *Jésuites* de la rue Saint Antoine. Le P. *de La Chaise*, qui l'avoit fort embellie, y passoit ordinairement toutes les semaines deux ou trois jours. BROSSETTE.

que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir (10) du petit Théologien, avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce Théologien étoit le dernier des hommes. Que si sa Société avoit à être fâchée, ce n'étoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage étoit fait contre les Jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la Copie que vous avez mise entre les mains de Madame de .... afin que je lui en donne une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, & suis tout à vous.

REMARQUES.

§. (10) *du petit Théologien*,] Voyez l'Addition à la *Remarque* de M. *Brossette* sur le Vers 191. de l'*Epître XII.*, & sur-tout la *Remarque* (5) du *Boileau aux prises avec les Jésuites*, dans ce Volume, page 252.

V.

(1) À MONSIEUR

LE VERRIER.

N'ÊTES-vous plus fâché, MONSIEUR, du peu de complaisance que j'eus hier pour vous? Non sans doute vous ne l'êtes plus, & je suis persuadé, qu'à l'heure qu'il est, vous goûtez toutes mes raisons. Supposé pourtant que votre colere dure encore, je m'offre d'aller aujourd'hui chez vous à midi & demi vous prouver le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de préférer son plaisir à sa santé ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, & quand il a, pour s'en excuser, (2) soixante & six raisons aussi bonnes & aussi valables, que celles que (3) *la Vieillesse avec ses doigts pesans m'a jettées sur la tête.* Et pour commencer ma preuve, je vous dirai ces Vers d'Horace à Mécenas.

REMARQUES.

(1) *À Monsieur* &c.] L'Original de cette *Lettre*, laquelle parut dans l'*Edition de* 1713., est entre les mains de l'Auteur de ces *Remarques*. Elle fut écrite en 1703. BROSS.

(2) *soixante & six raisons*] Il en avoit bien soixante & sept, étant né en 1636. BROSS.

(3) *la Vieillesse avec ses doigts pesans* &c.] Termes tirés de l'*Epît.* X. Vers 27. BROSS.

(4) Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti,
Mecenas, veniam.

En cas donc que vous vouliez que j'acheve ma démonſtration, mandez-moi,

(5) Si validus, ſi lætus eris, ſi denique poſces.

Autrement ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer, que d'y être mal reçu. Au reſte, j'ai ſoigneuſement relu votre plainte contre les Tuileries, & j'y ai trouvé des Vers ſi bien tournés, que franchement en les liſant je n'ai pu me défendre d'un moment de jalouſie poëtique contre vous. De ſorte qu'en la remaniant, j'ai plutôt ſongé à vous ſurpaſſer qu'à vous réformer. C'eſt cette jalouſie qui m'a fait mettre la pièce en l'état où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

(6) PLAINTE CONTRE LES TUILERIES.

Agréables Jardins, où les Zéphirs & Flore
Se trouvent tous les jours au lever de l'Aurore,
Lieux charmans, qui pouvez dans vos ſombres réduits
Des plus triſtes Amans adoucir les ennuis,
Ceſſez de rappeller dans mon ame inſenſée

REMARQUES.

(4) *Quam mihi* &c.] *Horace*, Liv. I. *Epſt. VII.* Vers 4. Bross.

(5) *Si validus*, &c.] *Horace* Liv. I. *Epître XIII.* Vers 3. Bross.

§. (6) *Plainte* &c.] On a déja rapporté ces Vers parmi les *Poëſies diverſes* de notre Auteur. Voyez ce qu'on en a dit dans la *Remarque* XII. pag. 181.

De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique bois
Que Philis m'apparut pour la premiere fois:
C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
Elle arrêtoit d'un mot mes soupirs & mes larmes;
Et que me regardant d'un œil si gracieux,
Elle m'offroit le Ciel ouvert dans ses beaux yeux.
Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
Je sçai qu'à mes Rivaux vous prêtez vos retraites,
Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
Ils triomphent contens de mes vaines douleurs.
Allez, Jardins dressés par une main fatale,
Tristes Enfans de l'Art du malheureux Dédale,
Vos bois, jadis pour moi si charmans & si beaux,
Ne sont plus qu'un désert, refuge de Corbeaux,
Qu'un séjour infernal, où cent milles Viperes
Tous les jours en naissant assassinent leurs meres.

Je ne sçai, Monsieur, si dans tout cela vous reconnoîtrez votre ouvrage, & si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoi qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos. Car pour moi je vous déclare que je n'y travaillerai pas davantage. Je ne vous cacherai pas même que j'ai une espece de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, & d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, & dont je me suis si bien moqué par ces Vers de la Satire à mon Esprit:

(7) *Faudra-t-il de ſens froid, & ſans être amoureux,*
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que je ne retomberai plus dans une pareille foibleſſe, & que c'eſt à ces Vers d'Amourettes, bien plus juſtement qu'à ceux (8) de ma pénultieme Epître, qu'aujourd'hui je dis très-ſérieuſement,

Adieu, mes Vers, adieu pour la derniere fois.

Du reſte, je ſuis parfaitement Votre, &c.

REMARQUES.

§. (7) *Faudra-t-il* &c.] *Satire IX.* Vers 261.
(8) *de ma pénultieme Epître*] Il falloit de l'*Antépénultieme*, c'eſt-à-dire, de la X. Vers dernier. Bross.

VI.

(1) À MONSIEUR DE MAUCROIX.

LES choses hors de vraisemblance, qu'on m'a dites de Monsieur de La Fontaine, sont à peu près celles que vous avez devinées: je veux dire, que ce sont ces haires, ces cilices, & ces disciplines, dont on m'a assûré qu'il affligeoit fréquemment son corps, & qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractere que ces mortifications. Mais quoi? La grace de Dieu

REMARQUES.

(1) *A Monsieur* &c.] Cette *Lettre*, qui est du 29. Avril 1695. dont j'ai l'Original entre les mains, & qui se trouve dans l'*Edition* des *Oeuvres* de notre Auteur de 1713., avoit paru d'abord dans un Recueil imprimé à Paris chez *Jacques Estienne*, 1710. sous le titre, d'*Oeuvres posthumes de M. de Maucroix*. Les *Journalistes de Trevoux*, parlant de ce Livre dans leur mois d'Octobre de la même année, dirent que *c'est le chef-d'œuvre d'un Ecrivain, qui profitant de ses réflexions & des critiques, a toujours été attentif à perfectionner ses Ouvrages; & qui dans ceux-ci paroît s'être entiérement corrigé de ce stile un peu lâche qu'on blâme dans ses premieres Traductions.* En effet les *Traductions*, que M. *de Maucroix* avoit publiées de son vivant, & la plupart de celles qui entrent dans ce Recueil, sont d'un stile & d'un goût si différent, que le Public ne tarda pas à mettre une partie de celles-ci sur le compte de l'*Editeur* (le P. *Toullier* Jésuite, aujourd'hui M. l'Abbé d'*Olivet* de l'*Académie Françoise*.) Cependant l'*Editeur*, zêlé pour la mémoire de M. *de Maucroix*, auroit persisté à ne rien avoüer, s'il n'avoit

ne se borne pas à des changemens ordinaires, & c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre (2) Monsieur Cassandre, qui est mort tel qu'il a vécu; c'est à sçavoir très-misanthrope, & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que de ces deux hommes, c'étoit Monsieur de La Fontaine (3) qui étoit le vase d'élection? Voilà, MONSIEUR, de quoi augmenter les réflexions sages & chrétiennes, que vous me faites dans votre Lettre, & qui me paroissent partir d'un cœur sincérement persuadé de ce qu'il dit.

REMARQUES.

été trahi obligeamment par quelques Amis, qu'il avoit employés à la révision de ces Ouvrages, & nommément par M. *Despréaux* lui-même. Ce qui fut cause que dans la seconde *Edition* de Paris, & dans celle de Hollande, ce Recueil perdant son premier titre d'*Oeuvres Posthumes*, &c. fut imprimé sous celui de *Traductions diverses pour former le goût de l'Eloquence, sur les modeles de l'Antiquité.* BROSS.

Il n'y eut point d'*Edition* faite de ce *Recueil* en *Hollande*; mais on mit sur une partie des Exemplaires de la seconde *Edition* de Paris: *A Amsterdam chez P. Humbert.* DU MONTEIL.

(2) *Monsieur Cassandre.*] J'ai parlé de lui dans la *Remarque* sur le 1. Vers de la *I. Satire.* BROSS.

Cassandre n'est point nommé dans l'*Edition de* 1713. On s'est contenté de l'indiquer de cette maniere: *le pauvre M. C.* DE ST. MARC.

(3) *qui étoit le vase d'élection?*] Rien de plus certain que la conversion de M. de *La Fontaine.* En pourroit-on douter après le témoignage qu'on voit ici? Ceux qui l'ont connu particuliérement, assurent qu'il ne s'étoit point forgé de Systême contraire à la Foi; & que c'étoit seulement un Esprit indéterminé & indolent sur

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déja commencé à conférer le Dialogue des Orateurs avec le Latin. Ce que j'en ai vu me paroît extrémement bien. La Langue y eſt parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, & tout y paroît libre & original. Il y a pourtant des endroits, où je ne conviens pas du ſens que vous avez ſuivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, & vous y trouverez ces

REMARQUES.

la Religion, comme ſur la plupart des autres choſes. Environ deux ans avant ſa mort, il enviſagea l'autre vie avec une telle frayeur, que ſes amis crurent qu'il ſe troubleroit : ce qui pourtant n'empêcha pas que dans certains intervalles, où ſon inconſtance naturelle reprenoit le deſſus, il ne rimât encore deux ou trois petits Contes aſſez gais, dont on lui avoit fait le récit. Et même peu de jours avant ſa derniere maladie, étant à diner chez M. *de Silleri*, Evêque de Soiſſons, comme le diſcours tomba ſur le goût de ce Siècle: *Vous trouverez encore parmi nous*, dit-il de tout ſon ſérieux, *une infinité de gens*, *qui eſtiment plus Saint Auguſtin que Rabelais.* On éclata de rire à cette propoſition, ſans que *La Fontaine* s'apperçût qu'elle dût être rectifiée. La veille de ſa mort il répéta pluſieurs fois, que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de quelques jours, c'étoit pour ſe faire traîner dans un tombereau par les rues de Paris, afin que perſonne n'ignorât, combien il déteſtoit les *Poëſies licencieuſes*, qu'il avoit eu le malheur de compoſer. Enfin pour ne rien omettre ici de ce qui regarde la ſincérité de ſa converſion, & les vives frayeurs dont elle fut accompagnée, je vais rapporter une *Lettre*, qui lui fut écrite par ſon Ami *Maucroix*, le 14. de Février 1695., c'eſt-à-dire, un mois avant ſa mort; car il mourut le 13. de Mars ſuivant. Cette *Lettre*, qui m'a été remiſe en original, eſt imprimée parmi les prétendues Oeuvres poſthumes de M. *de Maucroix.* La voici. „ Mon cher Ami, La douleur que ta „ derniere Lettre me cauſe, eſt telle que tu te la dois „ imaginer. Mais en même tems je te dirai que j'ai „ bien de la conſolation des diſpoſitions Chrétiennes, „ où je te vois. Mon très-cher, les plus juſtes ont

marques quand on vous les renvoyera. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections: car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6. de votre Manuscrit, où vous traduisez, *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines, ac tituli & statuæ*,

REMARQUES.

„ besoin de la miséricorde de Dieu. Prens-y donc une „ entiere confiance, & souviens-toi qu'il s'appelle le „ Pere des miséricordes, & le Dieu de toute consola„ tion. Invoque-le de tout ton cœur. Qu'est-ce qu'u„ ne véritable Contrition ne peut obtenir de cette bon„ té infinie? Si Dieu te fait la grace de te renvoyer la „ santé, j'espere que tu viendras passer avec moi les „ restes de ta vie, & que souvent nous parlerons en„ semble des miséricordes de Dieu. Cependant si tu „ n'as pas la force de m'écrire, prie Monsieur *Racine* „ de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il „ me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon an„ cien, mon véritable Ami. Que Dieu, par sa très-gran„ de bonté, prenne soin de la santé de ton corps, & „ & de celle de ton ame". BROSS.

Voyez la preuve complette de la Conversion de *La Fontaine* dans la *Lettre du P.* POUGET, *Prêtre de l'Oratoire, à M. l'Abbé d'*OLIVET, *de l'Académie Françoise*, ou *Relation de la Conversion de Monsieur* DE LA FONTAINE *de l'Académie Françoise*. Cette *Pièce* se trouve au commencement des OEUVRES *diverses de M.* DE LA FONTAINE &c. recueillies en 1729. par les soins de M. l'Abbé d'*Olivet*.

La Clochette est un des *Contes*, que M. *de La Fontaine* rima depuis sa Conversion. C'est un fait, dont je suis très-certain, aussi-bien que de celui-ci, qui prouve que ce Poëte avant sa Conversion étoit plutôt *indifférent sur la Religion*, qu'*impie*. Il avoit fait un *Conte*, dans lequel il faisoit une application, très-condamnable par son impiété, de ces paroles de l'EVANGILE: *quinque talenta dedisti mihi, ecce alia quinque lucratus sum;* & par un tour d'imagination, dont un *Poëte* seul peut être ca-

quæ neque ipsa tamen negliguntur: Au prix de ces talens si estimables, qu'est-ce que la noblesse & la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées? Il ne s'agit point à mon sens dans cet endroit de la noblesse ni de la naissance, mais des Images, des Inscriptions, & des Statues, qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des Orateurs, & qu'on leur envoyoit chez eux. (4) Juvénal parle d'un Avocat de son temps, qui prenoit beaucoup plus d'argent

REMARQUES.

pable, il avoit, dans un Prologue très-ingénieux, adressé ce *Conte* à M. *Arnauld*, pour remercier, par occasion, ce Docteur des éloges qu'il avoit donnés à ses *Fables*. Il montra ce *Conte* à MM. *Racine* & *Despreaux*, avec lesquels se trouvoit alors un Ami commun d'eux tous; & c'est de ce dernier que j'ai sçu ce fait, & ce que j'ai dit du *Conte* de la *Clochette*. Ces Messieurs donnerent au nouvel Ouvrage de leur Ami, les loüanges dues à l'art du Poëte; mais en même tems ils lui firent sentir, que l'application indécente qu'il faisoit des paroles de l'*Evangile*, ajouteroit infailliblement à la réputation, qu'il s'étoit acquise d'Ecrivain licentieux par rapport aux mœurs, celle d'*impie* & d'*Homme sans religion*. Ils lui firent observer de plus, qu'il étoit contraire à toutes sortes de bienséance, d'adresser un pareil Ouvrage à M. *Arnauld*. LA FONTAINE convint de tout ce qu'ils lui dirent, & leur promit de supprimer absolument son *Conte*. Ce qu'il a si bien exécuté, que cet Ouvrage ne s'est trouvé nulle part, & que peut-être, hors les trois personnes que j'ai dites, qui que ce soit, de son vivant, n'a sçu qu'il l'eût composé. DE ST. MARC.

(4) *Juvénal parle d'un Avocat de son temps*, &c.] *Satire VII.* Vers 123.

Æmilio dabitur, quantum petet; (& melius nos
Egimus) hujus enim stat currus aheneus, alti
Quadrijuges in vestibulis, atque ipse feroci
Bellatore sedens curvatum hastile minatur
Eminus, & statuâ meditatur prælia luscâ. BROSS.

que les autres, à cauſe qu'il en avoit une équeſtre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-même, dans votre Dialogue, fait entendre clairement la même choſe, lorſqu'il dit que *ces Statues & ces Images ſe ſont emparées malgré lui de ſa maiſon. ÆRA, & Imagines quæ etiam me nolente in domum meam irruperunt.* Excuſez, MONSIEUR, la liberté que je prends de vous dire ſi ſincérement mon avis. Mais ce ſeroit dommage, qu'un auſſi bel ouvrage que le votre eût de ces taches où les Sçavans s'arrêtent, & qui pourroient donner occaſion de le ravaler. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon ſentiment.

Je ſuis bien aiſe que mon goût ſe rencontre ſi conforme au votre, dans tout ce que je vous aî dit de nos Auteurs, & je ſuis perſuadé auſſi bien que vous, que (5) M. Godeau eſt un Poëte fort eſtimable. Il me ſemble pourtant qu'on peut dire de lui ce que (6) Longin dit d'Hypéride, qu'il eſt toujours à jeun, & qu'il n'a rien qui remue, ni qui échauffe: en un mot qu'il n'a point cette force de ſtile & cette vivacité d'expreſſion, qu'on cherche dans les ouvrages, & qui les font durer. Je ne ſçai point s'il paſſera à la poſtérité: mais il faudra pour cela qu'il reſſuſcite; puiſqu'on peut dire qu'il eſt déja mort, n'étant preſque plus maintenant lû de perſonne. Il n'en eſt pas ainſi de (7) Malherbe, qui croît de réputation à meſure qu'il

REMARQUES.

§. (5) *M. Godeau eſt un Poëte fort eſtimable.*] Voyez après cette *Lettre*, la *Réponſe de M. de Maucroix*, Remarque 2.

(6) *Longin dit d'Hypéride,*] Voyez Tome IV. le *Traité* du *Sublime*, Chapitre XXVIII. BROSSETTE.

§. (7) *Malherbe,*] Voyez, *Sat. II.* 46. *Sat. IX.* 251.

s'éloigne de ſon ſiècle. La vérité eſt pourtant, & c'étoit le ſentiment de notre cher Ami (8) Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand Poëte. Mais il corrige ce défaut par ſon eſprit & par ſon travail. Car perſonne n'a plus travaillé ſes ouvrages que lui, comme il paroît aſſez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre Langue veut être extrémement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui; mais il eſt plus négligé, & ſonge trop à le copier. Il excelle ſur-tout, à mon avis, à dire les petites choſes, & c'eſt en quoi il reſſemble mieux aux Anciens, que j'admire ſur-tout par cet endroit. Plus les choſes ſont ſeches & mal-aiſées à dire en Vers, plus elles frappent quand elles ſont dites noblement, & avec cette élégance qui fait proprement la Poëſie. Je me ſouviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois, que les deux Vers de mes ouvrages qu'il eſtimoit davantage, c'étoit ceux où je loüe le Roi d'avoir établi la manufacture des Points de France, à la place des Points de Veniſe. Les voici. C'eſt dans la premiere Epître à Sa Majeſté.

(10) *Et nos voiſins fruſtrés de ces tributs ſerviles*
Que payoit à leur art le luxe de nos Villes.

Virgile & Horace ſont divins en cela, auſſi-bien qu'Homere. C'eſt tout le contraire de nos Poëtes, qui

REMARQUES.

Epît. I. 28. *Art Poët.* Ch. I. 17. 131. 139. Ch. II. 1. 11. 97. Ch. III. 285. Ch. IV. 53.

§. (8) *Patru*,] Voyez, *Sat. I.* 123. *Sat. IX.* 290. *Epît. V.* 97. *Art Poët.* Ch. IV. 71. 91. *Epigr. I.*

§. (9) *Racan*] Voyez, *Sat. IX.* 4. *Art. Poët.* Ch. I. 18. Ch. II. 11.

§. (10) *Et nos voiſins* &c.] *Epît. I.* Vers 141.

qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déja dites avant eux, & dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sçauroient plus s'exprimer, & ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sçai pas si j'y ai réussi : mais quand je fais des Vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre Langue. C'est ce que j'ai principalement affecté (11) dans une nouvelle Epître, que j'ai faite à propos de toutes les Critiques qu'on a imprimées contre ma derniere Satire. J'y conte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde. J'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs. J'y dis de quel Pere & de quelle Mere je suis né. J'y marque les dégrés de ma fortune; comment j'ai été à la Cour, comment j'en suis sorti; les incommodités qui me sont survenues; les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente Vers. Elle n'a pas encore vu le jour, & je ne l'ai pas même encore écrite. Mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ai récitée, en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, MONSIEUR, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que (12) j'ai cinquante-sept ans, je ne dois plus prétendre à l'approbation publique. Cela est dit en quatre Vers que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez.

REMARQUES.

(11) *dans une nouvelle Epître*,] C'est la X. à ses Vers. BROSS.

(12) *J'ai cinquante-sept ans*,] Il en avoit cinquante-huit & demi quand il écrivoit cette *Lettre*. BROSS.

(13) *Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieilleſſe venue,*
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
A jetté ſur ma tête avec ſes doigts peſans,
Onze Luſtres complets (14) *ſurchargés de deux ans.*

Il me ſemble que la Perruque eſt aſſez heureuſement frondée dans ces quatre Vers. Mais, MONSIEUR, à propos des petites choſes qu'on doit dire en Vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en Proſe, & que le plaiſir que j'ai à vous parler de moi, me fait aſſez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'eſpere que vous excuſerez un Poëte nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'eſt pas poſſible qu'il s'empêche d'en parler, ſoit à droit, ſoit à tort.

Je reviens (15) aux pièces que vous m'avez miſes entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne

REMARQUES.

§. (13) *Mais aujourd'hui* &c.] *Epît.* X. Vers 25.

(14) *ſurchargés de deux ans.*] L'Auteur mit, *de trois ans*, quand il fit imprimer l'*Epît. X.* BROSS.

(15) *aux pièces* &c.] C'étoient *la Vieilleſſe*, *l'Amitié*, & *la premiere Tuſculane* de *Cicéron*, avec le Dialogue *de Cauſis corruptæ Eloquentiæ* nommé plus haut dans cette *Lettre*, le *Dialogue des Orateurs.* M. *de Maucroix* vouloit faire un Volume de ces quatre Traductions, & il les avoit données aux Réviſeurs ordinaires, pour avoir l'Approbation & le Privilége. M. *Dubois*, de l'Académie Françoiſe, qui de ſon côté avoit traduit les traités *de la Vieilleſſe*, & *de l'Amitié*, obtint des Réviſeurs qu'ils garderoient près d'un an le *Manuſcrit* de M. *de Maucroix*; & pendant ce tems-là il fit imprimer le ſien. M. *de Maucroix*, après avoir bien grondé dans ſa Province contre la lenteur des Réviſeurs de Paris, apprit enfin le tour que M. *Dubois* lui avoit joüé. C'eſt à ce ſujet que M. *Despréaux* lui dit ici: *le Dévot dont vous vous plaignez.* Sa colere alla juſqu'à ne vouloir publier enſuite aucune de ces *Traductions.* On n'a imprimé après ſa mort, que celle du Dialogue *de Cauſis* &c. BROSS.

ſoit très-digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les Traductions des Traités de la Vieilleſſe & de l'Amitié, qu'a faites auſſi-bien que vous le Dévot dont vous vous plaignez. Tout ce que je ſçai, c'eſt qu'il a eû la hardieſſe, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confeſſions de Saint Auguſtin, après Meſſieurs de Port-Royal, & qu'étant autrefois leur humble & rampant Ecolier, il s'étoit tout à coup voulu ériger en Maître. Il a fait une Préface au devant de ſa traduction des Sermons de S. Auguſtin, qui, quoiqu'aſſez bien écrite, eſt un chef-d'œuvre d'impertinence & de mauvais ſens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette Préface une Diſſertation (16) qui eſt imprimée. Je ne ſçai ſi on vous l'a envoyée: mais je ſuis ſûr que ſi vous l'avez lue, vous convenez avez moi qu'il ne s'eſt rien fait en notre Langue de plus beau ni de plus fort ſur les matieres de Rhétorique. C'eſt ainſi que toute la Cour & toute la Ville en ont jugé, & jamais ouvrage n'a été mieux réfuté que la Préface du Dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en ſe voyant ſi bien

REMARQUES.

(16) *qui eſt imprimée.*] Le P. *Lami* Bénédictin, dans ſes *Traités de la Connoiſſance de ſoi-même*, & dans ſes *Eclairciſſemens* ſur ces *Traités*, ſe déclara contre la *Rhétorique*, ou plutôt contre l'*Eloquence*, à l'exemple de M. *Dubois.* M. *de Silleri*, Evêque de Soiſſons, le réfuta auſſi vivement que poliment, & l'Ouvrage de cet illuſtre Prélat fut imprimé en 1700. avec la *Diſſertation* de M. *Arnauld*, & une *Préface* du P. *Bouhours*, dans un *Recueil* qui a pour titre: *Réflexions ſur l'Eloquence.* Le P. *Lami* dans la ſuite, ayant renouvellé cette diſpute, M. *Gibert*, ſçavant Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Mazarin, écrivit contre lui avec beaucoup de ſuccès. BROSSETTE.

foudroyé. Cette Dissertation est le pénultieme ouvrage de M. Arnauld, & j'ai l'honneur que c'est par mes loüanges que ce grand Personnage a fini, puisque la Lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier Ecrit. Vous sçavez sans doute ce que c'est que cette Lettre qui me fait un si grand honneur; & M. Le Verrier en a une Copie, qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déja envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit & de mémoire, qui paroît dans ces deux Ecrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter; la foiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même.

Il me semble, MONSIEUR, que voilà une longue Lettre. Mais quoi? le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil, m'a comme transporté à Rheims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre Jardin, & que je vous revoyois encore, (17) comme autrefois, avec tous ces chers Amis que nous avons perdus, & qui ont disparu, (18) *velut somnium surgentis.* Je n'espere plus de m'y revoir. Mais vous, MONSIEUR, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris, & n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, & à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût

REMARQUES.

(17) *comme autrefois,*] Quand M. *Despréaux* eut l'honneur d'accompagner le Roi en Alsace, il passa par Rheims. BROSS.

(18) *velut somnium surgentis.*] On lit dans le *Pseaume LXXII.* vs. 20. *Somnium surgentium.* BROSS.

(19) de la plupart de nos Académiciens, gens assez comparables aux Hurons & aux Topinamboux, comme vous sçavez bien que je l'ai déja avancé dans mon Epigramme: *Clio vint l'autre jour*, &c.

REMARQUES.

(19) *de la plupart de nos Académiciens*, &c.] Dans le *Recueil* dont j'ai parlé ci-dessus (*Remarque* 1.) on avoit mis: *De la plupart de nos Ecrivains modernes. Adieu, Monsieur, je suis extrêmement à Vous.* Et cette *Lettre* finissoit-là. Le surplus, que j'ajoute ici conformément à l'Original, avoit été supprimé par l'Editeur. On en verra la raison dans un *Billet*, que M. *Despréaux* lui écrivit de sa Maison au Collége de Loüis le Grand, le 13. de Décembre 1709. & dont je crois qu'on me pardonnera de transcrire ici une partie: ne fût-ce que pour faire connoître les sentimens que M. *Despréaux* avoit, & que j'ai moi-même pour un si digne Ami.

„ Vous m'avez fait un très-grand plaisir de m'en- „ voyer la *Lettre*, que j'ai écrite à Monsieur *de Mau-* „ *croix*. Car comme elle a été écrite fort à la hâte, „ &, comme on dit, *currente calamo*, il y a des négli- „ gences d'expression qu'il sera bon de corriger. Vous „ faites fort bien, au reste, de ne point insérer dans „ votre copie la fin de cette Lettre; parce que cela me „ pourroit faire des affaires avec l'Académie, & qu'il „ est bon de ne point réveiller les anciennes querelles. „ J'oubliois à vous dire, qu'il est vrai que mes Librai- „ res me pressent fort de donner une nouvelle Edition „ de mes ouvrages; mais que je n'y suis nullement „ disposé, évitant de faire parler de moi, & fuyant le „ bruit, avec autant de soin que je l'ai cherché autre- „ fois. Je vous en dirai davantage la premiere fois que „ j'aurai le bonheur de vous voir. Ce ne sçauroit être „ trop tôt. Faites-moi donc la grace de me mander „ quand vous voulez que je vous envoye mon carosse. „ Il sera sans faute à la porte de votre Collége, à l'heu- „ re que vous me marquerez. Le droit du jeu pour- „ tant seroit que j'allasse moi-même vous dire tout ce- „ la chez vous: mais comme je ne sçaurois presque plus „ marcher qu'on ne me soutienne, & qu'il faut mon- „ ter les dégrés de votre escalier, pour avoir le plaisir

J'ai supprimé cette Epigramme, & ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, & qu'il n'est pas honnête de diffamer un Corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite pour m'excuser de cette Epigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, & que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne.

(20) *J'ai traité de Topinamboux*
Tous ces beaux Censeurs, je l'avoue,

REMARQUES.

„ de vous entretenir, je crois que le meilleur est de „ nous voir chez moi. Adieu, mon très-Révérend Pe„ re. Croyez que je sens, comme je dois, les bontés „ que vous avez pour moi; & que je ne vous donne „ pas une petite place entre tant d'excellens hommes „ de votre Société que j'ai eus pour amis, & qui m'ont „ fait l'honneur, comme vous, de m'aimer un peu; „ sans s'effrayer de l'estime très-bien fondée que j'a„ vois pour Monsieur Arnauld, & pour quelques per„ sonnes de Port-Royal, ne m'étant jamais mêlé des „ querelles de la Grace". Bross.

Je ne sçai si M. l'Abbé *Renaudot* (& M. de *Valincour*, qui prirent soin, après la mort de M. *Despréaux*, de l'*Edition posthume* de ses *Oeuvres*, avoient, ou non, une Copie entiere de la *Lettre à M. de Maucroix*, ou si leur dessein fut de se conformer à l'intention de leur Ami, par rapport à la fin de cette Pièce. Elle est dans l'*Edition de* 1713. telle qu'il avoit souhaité qu'elle fût imprimée parmi les *Oeuvres posthumes de M. de Maucroix*; & finit comme dans ce recueil, par ces mots: *de la plupart de nos Ecrivains modernes. Adieu, Monsieur. Je suis extrêmement à Vous.* De St. Marc.

(20) *J'ai traité de Topinamboux* &c.] Si cette *Epigramme* n'avoit pas déja paru, on n'hésiteroit pas à la

Qui de l'Antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue.
Et l'Académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands fous,
Me semble un peu Topinamboue.

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle. Adieu, MONSIEUR, je vous embrasse de tout mon cœur, & suis entiérement à vous,

DESPRÉAUX.

REMARQUES.

supprimer; ce seroit remplir les intentions de l'Auteur. EDIT. P. 1740.

On ne peut pas douter que cet *Editeur* ne soit parfaitement au fait des intentions de M. *Despréaux*, qui ne donnoit, sans contredit, à ses Amis, la badinerie qu'il rapporte ici, qu'afin précisément qu'elle ne vît jamais le jour. DE ST. MARC.

§. Voyez ce qu'on a dit sur cette *Epigramme*, qui est la XLIII., *page* 149.

VII.

(1) *RÉPONSE DE* (2) *MONSIEUR* DE MAUCROIX *à Monsieur* DESPRÉAUX.

23. Mai, 1695.

J'AI différé quelque tems à vous répondre, MONSIEUR. C'est moins par négligence que par discrétion. Il ne faut pas sans cesse interrompre vos études, ou votre repos.

Mais au lieu de commencer par les remercîmens que je vous dois, souffrez que je vous fasse des reproches. Pourquoi me demander que j'excuse *la liberté que vous prenez de me dire si sincérement votre*

REMARQUES.

(1) *Réponse* &c.] J'ignore pourquoi les *Editeurs de* 1735. & de 1740. ont retranché cette *Réponse*, qui mérite d'être lue. DE ST. MARC.

(2) *Monsieur de Maucroix*] FRANÇOIS DE MAUCROIX, Chanoine de Rheims, étoit né à Noyon le 7. de Janvier 1619. & mourut à Rheims le 9. d'Avril, 1708. âgé de 89. ans, 3. mois & 2. jours. Il s'étoit fait recevoir Avocat, & avoit fréquenté le Barreau jusqu'à l'âge de trente ans. On voulut alors l'engager à se marier. Surquoi il fit l'*Epigramme* suivante, qui, peut-être, est ce qu'il a fait de meilleur.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien;
Prendre Femme, est étrange chose.
Il faut y penser mûrement.
Gens sages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment,
Que d'y songer toute sa vie.

avis? Vous ne ſçauriez, je vous jure, me faire plus de plaiſir. Autant de coups de crayon ſur mes Ouvrages, autant d'obligations que vous vous acquérez ſur moi. Mais cela, Monſieur, c'eſt la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne ſuis point entré dans le ſens de l'Auteur ſur ces mots, *imagines ac tituli & ſtatuæ*. Au cas que ma Traduction s'imprime, non-ſeulement je profiterai de votre correction, mais j'avertirai le Public qu'elle vient de vous, ſi vous l'agréez, & par-là je me ferai honneur, car on verra du moins que je ſuis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce Dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus ſcrupuleuſement en notre Langue, parce qu'il auroit fallu des Notes pour les faire entendre à la plupart des Lecteurs, qui ne ſont point inſtruits des coutumes de l'Antiquité, & qui ſont cependant bien-aiſes qu'on leur épargne la peine de ſe rabattre ſur des Notes. Vous ſçavez d'ailleurs que le Texte de cet Ouvrage eſt fort corrompu; la lettre eſt ſouvent défectueuſe: comment donc le traduire ſi littéralement?

REMARQUES.

Il ſe regla tellement ſur cette maxime, que contre le gré de ſes Amis, & lorſqu'ils s'y attendoient le moins, il prit le parti de l'Egliſe. Ses Amis en murmurerent, ils le voyoient avec regret quitter Paris; & ce fut à ce ſujet, que M. de *La Fontaine* fit la *Fable*, qui a pour titre: *Le Meunier, ſon Fils, & l'Ane*. Les quatre *Lettres* initiales, *A M. D. M.* qui ſont après le titre, ſignifient, *A M. de Maucroix*. Bross.

Il ſemble qu'on veuille dire ici, que M. de *La Fontaine fit*, ou inventa cette *Fable* pour M. *de Maucroix*; mais ſi c'eſt-là la penſée du *Commentateur*, il ſe trompe aſſurément. Cette *Fable* n'eſt pas originairement de *La Fontaine*, mais de *Malherbe*, qui la *fit*, ou inventa pour ſon Ami *Racan*. Voyez la *Vie de Malherbe* par *Racan*; & la *Fable* même de *La Fontaine*. Du Monteil.

(3) Venons à M. Godeau. Je tombe d'accord qu'il écrivoit avec beaucoup de facilité. Il faisoit deux & trois cens Vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*. Ce n'est pas ainsi que se font les bons Vers. Je m'en rapporte volontiers à votre expérience. Néanmoins, parmi les Vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échap-

REMARQUES.

(3) *Venons à M. Godeau.*] Qu'on joigne ce que M. *Despréaux* a dit dans la *Lettre* à M. *de Maucroix*, & ce que celui-ci dit ici de M. *Godeau*; c'est à-peu-près tout ce qu'il faut pour sçavoir à quoi s'en tenir sur le compte de ce grand Homme considéré comme *Poëte*. Il y a de *Costar* dans la II. Part. du II. *Tome* de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, une *Liste* de *Gens de Lettres* pareille à celle de *Chapelain*, que j'ai déja citée tant de fois. Voici ce que *Costar* y dit de M. *Godeau*. „ Outre ses *Poësies*, qui font pa- „ roître un merveilleux Génie, sur-tout en facilité & „ en abondance; il a écrit force choses en *Prose*, & „ fort joliment". Il faut être au fait du Jargon de *Costar*, pour sçavoir que ce *fort joliment* veut dire, *bien*, *d'une maniere agréable*. Passons à ce qui se trouve sur le même sujet dans la *Liste* de *Chapelain*, Critique tout autrement judicieux que COSTAR. „ *Godeau Evêque de* „ *Vence*. C'est un de nos principaux Ecrivains Fran- „ çois en *Prose* & en *Vers*, où il montre une pureté „ & une facilité la plus grande du monde. Peu de gens „ ont autant écrit & aussi éloquemment que lui. Son „ caractere est plutôt de douceur & d'élégance que de „ force & de régularité. Sur-tout c'est une Ame no- „ ble, candide & franche, qui va toujours à la justi- „ ce & au bien sans intérêt". *Chapelain* ne donne point de loüanges à M. *Godeau*, qu'il n'eût bien méritées. J'ajouterai, pour achever de le faire connoître, le commencement de l'Eloge, qu'on a fait de lui dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*. „ Le vingt & unie- „ me jour (d'Avril) 1672. mourut à Vence d'une atta- „ que d'Apoplexie, à l'âge d'environ 67. ans, Messire „ *Antoine Godeau*, Evêque de Vence, & l'un des qua- „ rante de l'*Académie Françoise*, infatigable *Ecrivain*,

pent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses Géorgiques,

Soit que d'un coûtre d'or tu fendes les guérêts,

ne trouvez-vous pas que ce Vers-là est heureux? Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même nous nous sommes apperçus que M. Godeau ne varie point assez. La plupart de ses Ouvrages

REMARQUES.

„ *Poëte* estimable, solide *Orateur*, *Historien* judicieux,
„ habile *Théologien*, *Evêque*, qui honora son caractere
„ par sa science, & sanctifia ses talens par sa piété....
„ Il étoit né à Dreux en 1605. d'une des premieres Fa-
„ milles de la Ville. Son talent pour la *Poësie Françoi-*
„ *se*, qui se déclara dès sa premiere jeunesse, l'amenoit
„ souvent à Paris, où il logeoit chez M. *Conrart* son
„ Parent, qu'il consultoit sur ses Essais Poëtiques. Ce
„ fut à son occasion que se formerent les Assemblées,
„ qui donnerent naissance à l'*Académie Françoise*, dont
„ il fut un des plus illustres Membres. Ses premieres
„ vues furent de prendre en Province un établissement
„ dans la Robe, & il rechercha en mariage la Fille du
„ Lieutenant-Général de Dreux. Il étoit petit & laid,
„ & d'ailleurs n'avoit aucun agrément dans sa person-
„ ne. Ainsi il n'eut pas le bonheur de plaire à la De-
„ moiselle, & elle le refusa, Le dépit qu'il en eut,
„ lui fit quitter sa Patrie, & il vint s'établir à Paris.
„ On le produisit à l'Hôtel de Rambouillet, qui pas-
„ soit alors pour le vrai séjour du bon goût, & où tous
„ ceux qui cherchoient à se faire un nom dans la car-
„ riere du Bel-Esprit, s'efforçoient de se faire introdui-
„ re. M. *Godeau* ne tarda pas à s'y distinguer par sa
„ politesse, par le tour ingénieux de sa conversation &
„ par les agrémens de ses Vers. Mademoiselle *de Ram-*
„ *bouillet*, cette fameuse *Julie* si vantée par tous les E-
„ crivains de son tems, lui donnoit même une sorte de
„ préférence sur le célèbre *Voiture*, & le trouvoit *mil-*
„ *le fois plus galant*". Je ne puis rien dire du *tour ga-*
lant que M. *Godeau* pouvoit avoir dans l'esprit. Ses premiers essais ne sont pas venus jusqu'à nous, ou du

ſont comme des Logogriphes, car il commence toujours par exprimer les circonſtances d'une choſe, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans ſon *Benedicite*, dans ſon *Laudate*, & dans ſes Cantiques. A l'égard de Malherbe & de Racan, ſelon moi, vous en jugez très-bien, & comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que notre ami La Fontaine vous a dit ſur les deux Vers qu'il eſtimoit le plus dans vos Ou-

REMARQUES.

moins ſont aujourd'hui totalement inconnus. „ Quoi-„ qu'engagé dans le monde, continue le même *Eloge*, „ & invité par les careſſes qu'il en recevoit, à s'y li-„ vrer de plus en plus, M. *Godeau* n'en avoit pas pour „ cela les inclinations plus mondaines. Ses mœurs é-„ toient pures; la crainte de Dieu n'étoit jamais ab-„ ſente de devant ſes yeux; & de tout tems il s'étoit „ ſenti porté, par un ſecret penchant, à la piété. Un „ peu de réflexion lui fit bientôt connoître tout le vui-„ de de ces frivoles applaudiſſemens, qui l'avoient ébloüi „ pendant un tems, mais ſans le ſéduire. La même „ Grace, qui d'un rayon avoit éclairé ſon eſprit, d'un „ autre échauffa ſon cœur, & lui inſpira le deſſein de „ conſacrer le reſte de ſes jours & tous ſes talens au „ ſervice de celui de qui ſeul il tenoit les uns & les „ autres. C'eſt avec de pareilles diſpoſitions, qu'il en-„ tra dans l'Etat Eccléſiaſtique; & depuis il ſe fit une „ loi de n'employer ſon *Génie Poëtique*, qu'à chanter „ les merveilles de Dieu & les vérités de la Religion". En effet, nous ne connoiſſons preſque point de *Pièces* de *Poëſies* de M. *Godeau*, qui ne roulent ſur des ſujets pieux ou du moins moraux. Il s'acquit bientôt une grande réputation par ſes Sermons, ce qui fit que lorsqu'en 1636. n'étant encore âgé que de 31. ans, il alla préſenter au Cardinal *de Richelieu* ſa *Paraphraſe* du *Cantique des trois jeunes Hébreux*, ce Miniſtre le nomma ſur le champ à l'Evêché de Graſſe, alors vacant; & lui dit, pour le plaiſir apparemment de faire une *Pointe*, ces paroles, qu'on a miſes au rang des bons Mots: *Vous m'avez donné* BENEDICITE; *& je vous donne* GRACE. DE ST. MARC.

vrages, il me l'a dit auſſi; & je ne ſçai pas même ſi je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reſte, j'ai bien reconnu, il y a long-tems, que vous ne dites point les choſes comme les autres. Vous ne vous laiſſez pas gourmander, s'il faut ainſi dire, par la Rime. C'eſt, à mon avis, l'écueil de notre Verſification, & je ſuis perſuadé que c'eſt par-là que les Grecs & les Latins ont un ſi grand avantage ſur nous. Quand ils avoient fait un Vers, ce Vers demeuroit; mais pour nous ce n'eſt rien que de faire un Vers, il en faut faire deux, & que le ſecond ne paroiſſe pas fait (4) pour tenir compagnie au premier.

L'endroit de votre derniere Epître, dont vous me régalez, me fait ſouhaiter le reſte avec une extrême impatience. J'aime bien cette *Vieilleſſe qui eſt venue ſous vos cheveux blonds*, & ſi tout le reſte eſt de la ſorte, vous pourrez dire comme Malherbe (5) *Les puiſſantes faveurs dont Parnaſſe m'honore, non loin de mon berceau commencerent leur cours. Je les poſſédai jeune, & les poſſede encore à la fin de mes jours.* Ne trouvez-vous pas plaiſant que j'écrive des Vers comme ſi c'étoit de la Proſe? Racan n'écrivoit pas autrement ſes Poëſies.

J'ai lû la Diſſertation de M. Arnauld ſur la Préface du Dévot. Je fus fâché, en la liſant, de n'ê-

REMARQUES.

(4) *pour tenir compagnie au premier.*] Quand le ſecond Vers étoit plus foible que le premier, M. *Despréaux* l'appelloit *le Frere-Chapeau:* faiſant alluſion à l'uſage des Moines, qui ſont accompagnés d'un Frere, quand ils ſortent du Couvent. *On ne verra point*, diſoit-il, *de Frere-Chapeau parmi mes Vers.* BROSS.

(5) *Les puiſſantes faveurs* &c.] Ces Vers de Malherbe ſont la Stance trente-ſixieme de ſon *Ode* pour le Roi allant châtier la rebellion des Rochelois. BROSS.

tre pas un peu plus vindicatif que je ne suis, car j'aurois eû bien du plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pû répondre à tant de bonnes raisons, qui détruisent son ridicule systême d'Eloquence? Faites-moi la grace de m'envoyer cette Lettre que Monsieur Arnauld écrit à M. Perrault, & où il parle de vous comme toute la France en doit parler. Monsieur Perrault est un galant homme, qui entend raison sur tout, excepté sur les Modernes. Depuis qu'il a épousé leur parti, il s'aveugle même sur le mérite des Modernes qui défendent les Anciens. Notre siècle, il est vrai, a produit de très-grands hommes en toute sorte d'Arts & de Sciences. La magnanimité des Romains se retrouve tout entiere dans Corneille, & il y a beaucoup de Scènes dans Moliere qui déconcerteroient la gravité du plus sévere des Stoïques. Mais nous ne sommes pas contens de ces loüanges, & à moins de mettre les Anciens sous nos pieds, nous ne croyons pas être assez élevés. Quand nous en serions nous-mêmes les Juges, nous devrions avoir honte de prononcer en notre faveur. C'est de la Postérité qu'il faut attendre un jugement décisif; & il y a certainement peu de nos Ecrivains, qui, comme vous, Monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant son tribunal.

Pour moi, & (6) les Traducteurs mes Confreres, c'est inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la Traduction n'a ja-

REMARQUES.

(6) *les Traducteurs mes Confreres.*] M. *de Maucroix* ne prend ici que la qualité de *Traducteur*; cependant il a fait des *Poësies*, & même on peut dire, qu'il n'y réussissoit pas mal, si l'on en juge par le peu qui s'en trouve dans quelques Recueils. BROSS.

mais mené perſonne à l'immortalité. Mettant la main à la conſcience, je crois auſſi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unumquemque de mortalitate aut de immortalitate ſuâ cogitare.* Ce mot de Pline le Jeune me paroît une des meilleures choſes qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de ſcience & peu de pareſſe. Je ſuis fort pareſſeux & je ne ſçai pas beaucoup. La Traduction répare tout cela. Mon Auteur eſt ſçavant pour moi; les matieres ſont toutes digérées; l'invention & la diſpoſition ne me regardent pas; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la Traduction, & dont tout le monde ne s'aviſe point, c'eſt qu'elle nous fait connoître parfaitement un Auteur; elle nous le fait voir tout nud, ſi j'oſe parler ainſi: le Traducteur découvre toutes ſes beautés & tous ſes défauts. Je n'ai jamais ſi bien connu Cicéron, que je fais préſentement; & ſi j'étois auſſi hardi que les Critiques de ſon ſiècle, j'oſerois peut-être comme eux, lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage, mais il ne m'appartient pas de parler avec ſi peu de reſpect d'un ſi grand Orateur. Je vous avoüe pourtant, que ſi la fortune m'eût fixé à Paris, je me ſerois hazardé à compoſer une Hiſtoire de quelqu'un de nos Rois. Mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les ſecours néceſſaires à un Ecrivain. Ainſi j'ai été contraint de me borner à la Traduction. Je ne ſçaurois m'en repentir, ſi j'ai le bouheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous ſupplie, & aſſurez le cher M. Racine, que je ſerai éternellement ſon très-humble ſerviteur, auſſi-bien que le votre.

VIII.

À MONSIEUR DE LOSME DE MONCHESNAY,

Sur la COMÉDIE.

PUISQUE vous vous détachez de l'intérêt du (1) Ramoneur, je ne vois pas, Monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte (2) d'Ouvrages comme les votres, & sur-tout à l'égard de la question que vous entamez sur la Tragédie & sur la Comédie, que je vous ai avoüé néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit. Car puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je peux me ref-

REMARQUES.

§. Cette *Lettre* de M. *Despréaux*, & les deux suivantes, furent imprimées pour la premiere fois en 1729. dans la II. Part. du VII. Tome de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, donnée au Public par le R. P. *Desmolets*, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire. Elles n'ont paru dans aucune Edition des *Oeuvres* de notre Auteur, excepté celle de M. *De St. Marc*, où elles se trouvent à la suite des *Réflexions Critiques* sur *Longin*; c'est-à-dire qu'elles s'y trouvent entiérement isolées & hors de leur véritable place, parce que cet *Editeur*, comme il l'avoue lui-même dans une *Note*, a oublié de les mettre au rang des *Lettres*.

(1) *du Ramoneur*,] On ne sçait point l'anecdote de ce terme. DE ST. MARC.

(2) *d'Ouvrages comme les votres*,] On apprend par la Réponse de M. *de Losme*, qu'il s'agit principalement ici d'une *Satire*, qu'il avoit composée contre la *Comédie*, ou, pour mieux dire, contre le *Théâtre* en général. DE ST. MARC.

ressouvenir de votre derniere pièce, vous prenez le change, & vous y confondez la Comédienne avec la Comédie, que dans mes raisonnemens avec le Pere Massillon j'ai, comme vous sçavez, exactement séparées. Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable; c'est à sçavoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement & à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les Eglises des *Vierges-Maries*, ni des *Suzannes*, ni des *Magdelaines* agréables de visage; puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, & le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non seulement voir représenter ni Comédie ni Tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Térence, ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Théocrite: & voilà ce que demandoit Julien l'Apostat, & qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Peres de l'Eglise. Croyez-moi, Monsieur, attaquez nos Tragédies & nos Comédies; puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses: mais n'attaquez point la Tragédie & la Comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le Sonnet & les Odes, & qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures Prédications: Et pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai (3) qu'un très-grand Prince, qui

REMARQUES.

(3) *qu'un très-grand Prince, qui avoit dansé* &c.] LOUIS XIV. DE ST. MARC.

avoit dansé à plusieurs Ballets, ayant vû joüer le *Britannicus* de Monsieur Racine où la fureur de Néron à monter sur le Théâtre est si bien attaquée; il ne dansa plus à aucun Ballet non pas même au tems du Carnaval. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la Comédie a guéri les hommes capables d'être guéris; car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le Pere Massillon, que le Poëme dramatique est une Poësie indifférente de soi-même, & qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour exprimé chastement dans cette Poësie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien-faits, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de sentimens voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas malgré cette précaution de s'y corrompre, la faute vient de lui, & non pas de la Comédie. Du reste, je vous abandonne le Comédien & la plupart de nos Poëtes, & même Monsieur Racine en plusieurs de ses Pièces. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariane, dans Joseph, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité; cependant, qui est le fou qui a jamais pour cêla défendu la lecture de Joseph? Je vous barboüille tout ce cannevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre Satire est pleine de Vers bien tournés. Je suis, &c.

Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traîneroît à l'infini; mais sur-tout, treve aux loüanges, je ne les mérite point, & n'en veux point, j'aime qu'on me lise, & non qu'on me loue.

IX.

REPONSE

DE

M. DE LOSME DE MONCHESNAY,

A la Lettre *précédente.*

AVANT que d'entrer en lice avec vous sur ce raisonnement, je vous prie, Monsieur, de souffrir que je fasse mes conditions. Regardez notre dispute comme le voyage des deux pots de l'Apologue, où le foible doit naturellement succomber au plus fort. Je n'ai garde de me joüer à mon Maître, je connois vos sentimens pour des sentimens puisés dans le sanctuaire de la droite raison; ils deviennent d'autant plus forts, que vous les dépoüillez de cette raison sèche & épineuse, qui fait qu'on se morfond souvent dans les peintures de la vérité: au lieu que lorsqu'elle est maniée par une plume vive & animée comme la votre, elle fait un progrès sur les cœurs, dont il n'est pas permis de se défendre. A présent que nos qualités sont établies, souffrez qu'avec mon clinquant & mon oripeau je tâche à soutenir tellement quellement la cause que j'ai embrassée. Comme avec un adversaire aussi redoutable que vous l'êtes, il est bon de prendre ses avantages, & de faire arme de tout au besoin; je n'ai eû garde de détacher la Comédie du Comédien, qui fait un de ses principaux dangers, comme vous en convenez très-équitablement. Mais on ne fait gueres de Comédie qui n'ait pour but la représentation, autrement ce seroit l'idée de la Comédie qui ne se trouve point;

ainſi la pratique en eſt déja, ſelon vous, très-vicieuſe. Venons au fond de la queſtion. Sur ce que vous dites qu'une choſe qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des eſprits vicieux, quoique non vicieuſe d'elle-même, ne doit point être défendue quand ſur-tout elle peut ſervir à l'inſtruction & au délaſſement des hommes; je répons avec Saint Auguſtin, (voilà un Antagoniſte digne de vous;) je répons, dis-je, avec Saint Auguſtin, que le fonds de l'homme étant naturellement vicieux & corrompu, & les meilleures choſes par conſéquent ſujettes à être tournées en poiſon preſque chez tous les hommes, tout ce qui ſe préſente à eux ſous une image de volupté, même la plus innocente, peut cauſer de terribles impreſſions ſur les ames, & les cauſe même néceſſairement. Or, vous ne ſçauriez me nier que le but de la Tragédie ne ſoit d'attendrir finement le Lecteur ou le Spectateur, de ſaiſir ſon ſenſible par la fiction des choſes funeſtes & tragiques, qu'il ne voudroit pas néanmoins endurer. C'eſt préciſément ſa douleur qui fait ſa joye dans ces ſpectacles d'attendriſſement; mais comme la compaſſion qu'inſpire la Tragédie, eſt proprement une compaſſion ſtérile, qui ne tend pas à ſecourir les affligés, mais ſeulement à s'unir de cœur à leur affliction; il s'enſuit qu'on prend tout le mauvais de la Tragédie, & que le bon échape faute d'objet ſur qui l'appliquer. L'acharnement des hommes au Théâtre, dit encore Saint Auguſtin, eſt une maladie de leur eſprit. Toutes ces fictions poëtiques ne les touchent qu'entant qu'ils ſont moins guéris de leurs paſſions. S'il étoit permis d'enchérir ſur ce fameux Pere de l'Egliſe, je dirois que la douleur honnête qu'on prend dans les Tragédies, accoutume à une douleur vicieuſe; car Sathan ne perd jamais ſes droits. On prêche aux hommes la vertu en pure perte, mais le vice n'a pas beſoin de Prédicateur, il eſt lui-même ſon Evangéliſte, s'il m'eſt permis de

parler ainsi. Convenons donc que ces larmes qu'on donne à la Tragédie, procédant de la source de l'amour naturel que nous avons les uns pour les autres, elles peuvent devenir très-vicieuses par leur funeste application; voilà le principe dans lequel je me suis renfermé pour montrer le danger de la Tragédie, & c'est sur ce principe que j'ai posé tous les fondemens de ma Satire. Or, Monsieur, puisqu'il est presque impossible de traiter cette matiere sans appeller le Christianisme au secours, Dieu qui connoît si bien la foiblesse des hommes, ne leur a pas dit pour rien, *soyez sur vos gardes, veillez & priez, pour ne point entrer en tentation*, imaginez-vous que l'ennemi est toujours aux portes; ce qui est, ce me semble, une maniere d'avis au Lecteur ou au Spectateur, comme vous voudrez, des Tragédies, dans lesquelles on se livre de gayeté de cœur à la représentation des passions. Je regarde la Tragédie, comme le grand ressort du cœur humain. Vous voulez qu'il y rectifie ses passions, qu'il y trouve le secret de les adoucir: & moi je n'estime pas que le Théâtre ait plus de privilége que les Bourdaloues & les Massillons. Ils conviennent ces hommes illustres que la manne délicieuse de l'Evangile ne fructifie gueres entre leurs mains par l'endurcissement de certains Auditeurs. Comment voulez-vous que les Empiriques fassent ce que n'ont pû opérer les véritables Médecins? Par ces Empiriques j'entends les Corneilles & les Racines, qui prêchent la vertu, si vous voulez, mais une vertu de Théâtre, une vertu louche, & qui n'est point capable de déraciner les défauts des hommes. A proprement parler, les Tragédies ne font que chatoüiller, c'est-là leur métier; au lieu que dans les playes désespérées, il faut enfoncer le fer & le feu, & c'est ce que font seuls les Ministres de l'Evangile. Disons donc que la Tragédie est un mélange adroit de douleur & de volupté, & qu'elle

n'a pour but que de raffiner l'amour propre, ou l'amour déréglé des Créatures. Cela paroît d'autant mieux en ce que la Tragédie n'eſt jamais ſi parfaite, que lorſqu'elle peut arracher des larmes véritables; ou qu'elle renvoye le Spectateur comme tout engourdi des paſſions violentes, qui viennent de l'émouvoir. C'eſt à ce contre-coup délicat que l'Auditeur ſe déclare pour le mérite du Poëte ou de l'Acteur; (car ils ſont ſouvent bourſe commune:) mais je ne veux, pour renforcer ma Thèſe, que ces larmes touchantes, que ces extaſes de douleur & de volupté. S. Auguſtin, que je ne me laſſe point de citer, les appelle tantôt l'impureté d'une folle compaſſion, & tantôt une démangeaiſon d'amour propre, qui n'eſt pas fâché qu'on lui égratigne la peau, pour ainſi parler; parce que cette ſatisfaction paſſagere lui cauſe une enflure pleine d'inflammation, d'où il ſort du ſang corrompu & de la boue. Comment me ſoutiendrois-je avec vous, Monſieur, ſi je n'avois l'adreſſe d'aſſocier à ma querelle un des plus fameux Peres de l'Egliſe? Il ne me fournit point de raiſon contre l'amour d'Hérode pour Mariane: vous dites qu'il eſt peint dans Joſeph avec tous les traits les plus ſenſibles de la vérité, & que cependant il n'y a jamais eu d'homme aſſez fou pour défendre la lecture de Joſeph. Diſtinguons, Monſieur, s'il vous plaît, le caractere du Poëte & de l'Hiſtorien. Vous qui ſçavez ſi bien réunir dans une même perſonne deux caracteres ſi oppoſés, comment n'avez-vous pas ſenti que Joſeph rapporte cet amour vivement, mais ſimplement, pour ne pas déroger à ſon caractere d'Hiſtorien; au lieu que ſi Joſeph avec tout l'artifice que fournit cet art, où vous vous êtes rendu ſi célèbre; s'il venoit, dis-je, avec toutes les richeſſes de la Poëſie peindre les tranſports d'un mari paſſionné pour ſa femme, quoique cette maladie ne regne gueres en France, je ne doute pas qu'il

n'y eût des maris assez sensibles pour s'attendrir à cette chaste représentation : la question est de sçavoir si le fruit en reviendroit à leurs épouses légitimes. Que voulez-vous, Monsieur, nos mœurs sont faites comme cela. Joseph, & vous-même, avec votre belle Rhétorique, auriez bien de la peine à remettre à la mode le véritable amour conjugal. Vous m'allez demander peut-être qui l'a donc si fort ruïné. Je ne crois pas que le Docteur Moliere y ait perdu ses soins ; il a par ses belles leçons mis les maris sur un certain pied de commodité, qu'ils sont les premiers à faire les honneurs de leurs femmes, quand elles-mêmes n'ont pas la charité de leur en épargner le soin : voilà peut-être un des endroits où Moliere a le mieux réussi, & sur lequel sa morale a fait le plus de progrès ; car je crois que c'est sur Moliere que vous voulez faire tomber toutes ces belles œuvres que la Comédie a faites. La France fait gloire de ne reconnoître que lui pour le modele du Comique, & cette gloire lui coûte assez cher pour s'en vanter. J'évite, Monsieur, autant qu'il m'est possible, de faire le Prédicateur dans une Lettre qui prend toutefois assez la forme d'une Dissertation : sans cela, Monsieur, je pourrois bien vous dire avec l'enthousiasme de M. Baillet, que Moliere est un des plus dangereux ennemis que le Démon ait suscités aux bonnes mœurs ; que son poison, tantôt subtil, tantôt grossier, s'insinue à la faveur de ses agrémens, & que si les portes de l'Enfer pouvoient prévaloir contre la morale du Christianisme, ce seroit à Moliere à qui l'on en auroit l'obligation. N'allez pas tousser au moins, Monsieur, comme si je passois à mon second point : je n'ai garde d'entreprendre sur le métier des Prédicateurs, quoique les Satiriques, au moins de certains, se croyent tout permis. Il paroît bien que j'use de mon *privilége*, dès que j'ose vous soutenir, contre votre sentiment, que le Poë-

me Dramatique n'eſt pas une Poëſie indifférente de ſoi-même, & qu'elle eſt mauvaiſe, même indépendamment du mauvais uſage qu'on en peut faire. Les téméraires ne connoiſſent point de bornes, Monſieur; j'oſe encore ne pas convenir avec vous, que l'amour exprimé chaſtement dans cette Poëſie, bien loin d'inſpirer de l'amour, contribue à guérir de l'amour, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de ſentimens voluptueux, & que ſi quelqu'un malgré cette précaution ne laiſſe pas de s'y corrompre, la faute vient de ce quelqu'un, & non pas de la Comédie. J'aurois bien beſoin de mon Saint Auguſtin pour me tirer du piége que vous me tendez: les Saints ſont d'une grande reſſource, quand on diſpute avec un homme tel que vous. En tout cas, le Pere Maſſillon ne m'abandonne pas, puiſqu'il eſt d'avis contraire au votre, à l'égard du Poëme Dramatique; j'oſe gliſſer mon ſentiment à la faveur du ſien. J'en reviens toujours à mon principe, Monſieur, & ce principe eſt que tous les hommes tenant plus ou moins à la concupiſcence, (voilà un terrible mot à prononcer dans une Lettre; mais je vous dirai, comme Phédre dit à ſa Nourrice, à propos d'Hippolyte, *c'eſt toi qui l'as nommé,*) je vous dirai donc qu'attendu le malheur de notre nature corrompue, nous ſommes tous plus ou moins ſenſibles à la vive peinture des paſſions, & que celle de l'amour étant la derniere mourante chez les hommes, le moindre ſouffle d'amour vertueux ou corrompu, le réveille dans tous les hommes, comme le moindre petit zéphire eſt capable d'agiter les feuilles; que cela n'eſt point l'effet de la diſpoſition du cœur de quelque homme en particulier, que c'eſt la faute de la machine priſe dans toute ſon étendue. Du reſte, Monſieur, je n'ai pas oublié que M. Arnauld fut autrefois touché de vos raiſons pour la juſtification de la Comédie priſe en elle-même, c'eſt-à-dire indépendam-

damment des secours pernicieux de l'Acteur. Je me souviens bien encore de vous avoir oüi soutenir que M. Nicole avoit pris le change sur la fureur de Camille, dans la Tragédie des *Horaces:* vous prétendez que cette furieuse, en faisant toutes ses imprécautions contre son frere & contre son pays par le desespoir d'avoir perdu son Amant, est capable de dégoûter les filles dont la tendresse pourroit passer les bornes ordinaires, & qu'elles se ménageront mieux sur une passion qui peut produire de si terribles effets. Non, Monsieur, cette fureur a son beau dans l'esprit des Spectateurs, qui la regardent comme l'émétique d'une ame sensible, & véritablement outrée de douleur. L'Auditeur s'unit d'affection & de sentiment à cette pauvre forcenée; on n'est point surpris de voir un amour accompagné de fureur, cela entre dans sa définition. Avez-vous vû des Amans bien tranquilles dans la situation la plus calme? Est-ce qu'on peut apprivoiser les lions? & l'amour est-il jamais autre chose que l'amour? Or, si des Auteurs l'ont nommé la fièvre chaude de la raison, l'étonnement doit cesser pour les délires qui l'accompagnent. Si dans le *Cinna* Æmilie étoit moins furieuse, Æmilie auroit moins d'approbateurs. Ariane même, que j'ai quelque scrupule de nommer après le chef-d'œuvre du Théâtre, Ariane a bien accoutumé les Spectateurs aux frénésies de l'amour jaloux: c'est pour vous dire qu'on se fait toujours bonne composition sur ce qu'il y a de plus furieux dans un rôle tendre, & qu'on en détache l'odieux pour n'en prendre que le sensible, comme je pense l'avoir avancé dans ma Satyre. Venons à ce que vous dites, que si la Comédie rectifiée & prise en elle-même, ne laisse pas d'être mauvaise, il faut bannir des Eglises les peintures *les plus* innocentes, comme les Vierges *agréables* de visage, les *Suzannes* & les *Magdelaines.* Premiérement, Mon-

ſieur, vous ſçavez mieux que moi que la Peinture eſt la cadette de la Poëſie, & par conſéquent qu'elle doit toucher moins ſenſiblement que ſon aînée; & d'ailleurs, quelle idée voulez-vous que réveillent, même dans l'ame d'un débauché, des attitudes toutes modeſtes? *Magdelaine* peinte dans une Egliſe, offre à la vérité des charmes, mais ce ſont des charmes pénitens; c'eſt un cruel correctif pour des yeux lubriques que cette tête de mort qu'on peint toujours à côté d'elle. Comment voulez-vous que l'imagination joüe ſon jeu envers *Suzanne* entourée de deux Vieillards? J'avoüe qu'un jeune homme qui l'obſéderoit pourroit changer la thèſe, & rendre le Spectateur plus ſuſceptible de paſſion. Mais croyez-moi, Monſieur, une Magdelaine contrite, & qui n'a plus d'autre miroir que la mort, & des Vierges, dont le ſeul aſpect prêche l'humilité, tout cela n'amorce point les libertins comme l'eſſor d'une Poëſie amoureuſe, quelque chaſtement que vous la puiſſiez traiter. Je vous ſçai bon gré de m'abandonner le Comédien & nos Poëtes modernes, & même M. Racine en pluſieurs de ſes Pièces. Lui-même eſt convenu avec moi, que ſa *Bérénice* étoit très-dangereuſe pour les mœurs. Mais prétendez-vous que je vous tienne grand compte de votre abandon? il eſt à mon avis plus ſenſé qu'il n'eſt généreux. Vous jugiez bien, Monſieur, que dans une cauſe auſſi importante que celle-ci, je ne négligerois aucuns de mes avantages: mais ſur le ton dont je le prens, dites-vous, il ne faudra plus non-ſeulement voir repréſenter ni Comédie ni Tragédie, il ne faudra pas même en lire aucune: il ne faudra plus lire ni Térence, ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Théocrite. Ecoutons là-deſſus Saint Auguſtin pour la derniere fois; car je ne ſçaurois mieux finir que par ce Pere de l'Egliſe. Il eſt le premier à convenir qu'Homere eſt excellent dans ſes inventions fa-

buleuses, & qu'il charme l'esprit par ses agréables rêveries: mais il se déchaîne aussi contre le torrent de la coûtume, qui porte à lire des choses si chatouilleuses pour les bonnes mœurs; jusques-là qu'il fait honneur au Christianisme qu'un Auteur nourri dans ces sciences prophanes, & dans la Religion du Paganisme, que Cicéron, en un mot, eût reproché à Homere qu'il faisoit des Dieux des hommes, & qu'il érigeoit les hommes en Dieux: au lieu, dit-il, qu'il auroit dû rendre les hommes semblables aux Dieux, plutôt que d'abaisser la divinité à la condition des hommes. Térence & Virgile n'en sont pas quittes à meilleur compte avec ce saint Docteur, qui plaint les hommes de son siècle d'être réduits à puiser la pureté de leur langage dans ces sources empoisonnées, quoique d'ailleurs il convienne que les paroles sont en elles-mêmes comme des vases riches & précieux; mais qu'on boit souvent le vin corrompu dans ces coupes d'or. Vous avez trop de piété, Monsieur, pour vouloir en dédire Saint Augustin: mais s'il m'étoit permis de me citer, prophane que je suis, après une autorité sacrée, j'oserois vous rappeller une tirade de ma Satire, où j'ai fait voir qu'on ne va point à la Comédie pour se rendre plus vertueux; qu'on y va seulement dans la vue d'un délassement agréable; qu'au contraire notre orgueil se rend quelquefois plus fier par le plaisir malin que nous sentons à détourner sur le prochain la peinture des vices qui sont représentés dans les Comédies; qu'enfin tout le fruit qu'on en retire, c'est d'apprendre le secret d'être vicieux, sans passer pour ridicule. Mon zèle m'a mené plus loin que je ne croyois, Monsieur, & votre patience aura plus à souffrir que vos argumens d'un fatras de paroles qui se sont amassées insensiblement sous ma plume. Comme nous cherchons tous deux la vérité, si le bon droit n'est pas de

mon côté, j'aurai du moins la gloire d'avoir fait quelques vains efforts contre le premier athlete de mon siècle en Satires & en raisonnemens justes & solides. Regardez, Monsieur, mes objections comme les doutes d'un homme, qui cherche à s'instruire, & qui sçait que vous aimez qu'on se défende, afin de vous faire mieux goûter le plaisir de la victoire. Pour moi, je me tiens déja à demi battu, quand je considere à quel illustre ennemi j'ai à faire: mais au moins j'aurai toujours un avantage, qu'il n'est pas en votre pouvoir de me contester; c'est celui, Monsieur, d'être avec plus de respect & de dévoüement que personne, Votre très-humble, & très-obéissant serviteur,

DE LOSME.

Ce 2. Octobre 1707.

X.

LETTRE

DE M. RACINE À M. DESPRÉAUX;

Au sujet d'une HARANGUE *prononcée par le Régent de Troisieme du Collége de* LOUIS LE GRAND.

JE suis très-obligé au R. P. Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part,

REMARQUES.

§. Cette *Lettre* est imprimée à la suite des deux autres dans le même Recueil. Comme elle est courte, qu'elle a quelque rapport avec la Question, sur laquelle M. *Des*-

& de la part de sa Compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la Harangue de leur Régent de Troisieme; & comme ma conscience ne me reproche rien à l'égard des Jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon Régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la Traduction du *Santolius pœnitens*, & il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, & de me réjoüir de la forte réprimande que le Pere Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'Auteur d'un pareil ouvrage; car pour mes Tragédies, je les abandonne très-volontiers à sa critique. Il y a long-tems que Dieu m'a fait la grace d'être assez peu sensible au bien ou au mal que l'on en peut dire, & de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour. Ainsi, Monsieur, vous pouvez assurer le Pere Bouhours & tous les Jésuites de votre connoissance, que bien loin d'être fâché contre le Régent qui a tant déclamé contre mes Pièces de Théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie & d'avoir prêché une si bonne Morale dans leur Collége, & d'avoir donné lieu à sa Compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts; & qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres Peres, dont j'honore le mérite & sur-tout en considération du Pere de La Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, & à qui je sacrifierois bien d'autres injures. Je suis, &c.

REMARQUES.

préaux & M. *de Losme* se sont écrit, & qu'elle ne se trouve point dans les *Oeuvres* de *Racine*, on a cru faire plaisir au Lecteur de la rapporter ici.

(a) AVERTISSEMENT

Mis à la tête des *Oeuvres Posthumes de* GILLES BOILEAU.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

JE ne doute point que le Lecteur ne m'ait quelque obligation du présent que je lui fais des derniers Ouvrages d'un Homme illustre, que la mort a mis hors d'état de les pouvoir donner lui-même au Public. Bien qu'ils n'ayent point encore vû le jour, ils ne laissent pas d'être fort connus. La Traduction du quatrieme Livre de l'Enéide a déjà charmé une bonne partie de la Cour, par la lecture que l'Auteur de son vivant a été comme forcé d'en faire en plusieurs réduits célèbres. Elle a mérité l'approbation d'une des plus spirituelles Princesses de la terre: & elle a fait dire à un des plus fameux Prédicateurs de notre siècle, qu'à ce coup la copie avoit surpassé l'original. Cependant il est certain

REMARQUES.

§. (*a*) Les *Oeuvres Posthumes* de *Gilles Boileau*, frere aîné de M. *Despréaux*, furent imprimées à Paris chez *Barbin* en 1670. *in*-12. sous ce titre: *Les Oeuvres Posthumes de Défunt Monsieur B. de l'Académie Françoise, Contrôleur de l'Argenterie du Roi.* Ce fut M. *Despréaux* qui prit soin de cette Edition, & il composa l'*Avertissement* que l'on donne ici. M. *De St. Marc* l'a rapporté; mais les autres *Editeurs* l'ont omis.

Voyez ce qu'on a dit de *Gilles Boileau* & de ses Ouvrages dans la *Remarque* sur *l'Epigramme XLVI.* pag. 151. & 152. de ce Volume.

que l'Auteur ne s'étoit pas encore ſatisfait ſur cette Traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la derniere main, non plus qu'à ſes autres Ouvrages, qu'il n'avoit pas faits la plupart pour être imprimés, & qui ne l'auroient jamais été, ſi je n'en euſſe fait une eſpece de larcin à ceux entre les mains de qui ils étoient tombés. C'eſt un avis que je ſuis bien aiſe de donner en paſſant, à ceux qui y trouveront peut-être des choſes plus foibles les unes que les autres. Je croi que le nombre de ces Critiques ſera fort petit : Et j'eſpere qu'il en ſera de ces Ouvrages comme de l'Enéide de Virgile, dont Virgile ſeul eſt mort mécontent. Voilà tout l'avertiſſement que j'ai à donner au Lecteur. S'il profite comme il doit du don que je lui en fais, & s'il ſçait m'en faire profiter, je me promets de lui donner bientôt une ſeconde Edition de ce Livre plus ample & plus correcte que celle-ci, & je lui répons que je n'épargnerai point mes ſoins & ma diligence pour lui donner une entiere ſatisfaction.

(1) EPITAPHE DE MONSIEUR RACINE.

D. O. M.

A LA GLOIRE DE DIEU, TRÈS-BON ET TRÈS-GRAND.

HIC JACET nobilis vir JOANNES RACINE, *Franciæ Thesauris Præfectus, Regi à Secretis atque à Cubiculo, necnon unus è quadraginta Gallicanæ Academiæ viris; qui postquam Tragœdiarum argumenta diu cum ingenti hominum admira-*

CY GÎT Messire JEAN RACINE, Thrésorier de France, Secrétaire du Roi, Gentilhomme de la Chambre, l'un des quarante de l'Académie Françoise. Il s'appliqua longtemps à composer des Tragédies qui firent l'admiration de tout le mon-

REMARQUES.

(1) *Epitaphe* &c.] M. *Despréaux* a composé cette *Epitaphe* en *François*, & M. *Dodart* la tourna en *Latin*. L'*Epitaphe Latine* fut gravée sur une pierre, que l'on posa dans le Cimetiere des Domestiques de Port-Royal des Champs. EDIT. DE P. 1740.

J'ignore sur quels Mémoires cet *Editeur* a réformé l'exposé de l'*Editeur* de 1735. „ Cette *Epitaphe*, où „ M. *Despréaux* a si bien observé les regles de cette „ noble & élégante simplicité, qu'il a établies dans son

tione tractasset, Musas tandem suas uni Deo consecravit; omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus. Cùm eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus Aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum consortio omnia pietatis ac Religionis officia coluit. A Christianissimo Rege Ludovico Magno selectus unà cum familiari ip-

de. Mais enfin il quitta ces sujets profanes, pour ne plus employer son esprit & sa plume qu'à loüer celui qui seul mérite nos loüanges. Les engagemens de son état & la situation de ses affaires le tinrent attaché à la Cour; mais au milieu du commerce des hommes, il sçut remplir tous les devoirs de la piété & de la Religion Chrétienne. Le Roi Loüis le Grand le

REMARQUES.

„ *Discours sur les Inscriptions*, parut imprimée en La-
„ tin pour la premiere fois (avec des fautes) en 1723.
„ dans le *Nécrologe de l'Abbaye de Notre-Dame de Port-*
„ *Royal des Champs*. On a tout lieu de croire, que M.
„ *Despréaux* lui-même est l'Auteur de cette *Traduction*.
„ (différente de celle qu'on a mise dans le *Nécrologe*.)
„ Ce qu'il y a de certain, c'est que les Religieuses de
„ Port-Royal la tenoient de sa main".

Cet exposé ne contient rien que de vrai. Je puis l'assurer; parce que j'ai fait tout ce qu'il falloit, pour sçavoir au juste à quoi m'en tenir. Je suis fâché d'être obligé de dire, que l'*Editeur* de 1740. n'a rien avancé que de faux. L'*Epitaphe Latine* est certainement de M. *Despréaux*, tous les Monumens de Port-Royal l'assurent, & l'on ne peut refuser de les en croire. D'ailleurs elle est écrite dans un goût fort différent de celui de M. *Dodart*. Le Stile Latin de ce sçavant & pieux Médecin, étoit de la même nature que celui de M. *Hamon*, mais moins ingénieux & moins vif. Voyez la *Remarque* sur l'*Epigramme XX*. Il y a dans le *Nécrologe* & dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal* quelques *Epitaphes* de la façon de M. *Dodart*, qui servent de preuves à ce que je dis. Secondement l'*Epitaphe*, compo-

sius amico fuerat, qui res eo regnante præclarè ac mirabiliter gestas perscriberet. Huic intentus operi, repente in gravem atque diuturnum morbum implicitus est, tandemque ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus anno ætatis suæ quinquagesimo nono. Qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum placidâ fronte sustinuit, obiitque spe magis & piâ in Deum fiduciâ erectus quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, è quibus nonnulli inter Regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum Regem tanti viri deside-

choisit, lui & (2) un de ses intimes amis pour écrire l'Histoire & les événemens admirables de son regne. Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, il tomba dans une maladie qui le retira de ce lieu de miseres, pour l'établir dans un séjour plus heureux, la 59me année de son âge. Quoiqu'il eût eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité, & il mourut, non abbatu par la crainte, mais soutenu par une ferme espérance & une grande confiance en Dieu. Tous ses amis, entre lesquels il comptoit plusieurs grands Seigneurs, furent extrémement sensibles à la per-

REMARQUES.

sée par notre Auteur, ne fut point mise sur la sépulture de M. *Racine*. M. *Michel Tronchay*, mort Chanoine de Laval, & qui pour lors demeuroit à Port-Royal, en fit une autre, dont on se servit, & dans laquelle on retrouve les principales idées de celle de M. *Despréaux*, tournées d'une maniere encore plus chrétienne & plus conforme à la Morale enseignée par les Ecrivains de Port-Royal. On peut la voir dans le *Nécrologe* de *Port-Royal*, au 21. Avril. DE ST. MARC.

(2) *un de ses intimes Amis*] M. *Despréaux* lui-même. DE ST. MARC.

rium. Fecit modestia ejus singularis & præcipua in hanc Portûs-Regii Domum benevolentia, ut in isto Cœmeterio piè magis quam magnificè sepeliri vellet, adeoque testamento cavit, ut corpus suum juxta piorum hominum, qui hîc jacent, corpora humaretur.

te de ce grand Homme. Le Roi même témoigna le regret qu'il en avoit. Sa grande modestie & son affection singuliere pour cette Maison de Port-Royal lui fit choisir une sépulture pauvre, mais sainte, (3) dans ce Cimetiere, & il ordonna par son Testament qu'on enterrât son corps auprès des gens de bien qui y reposent.

Tu verò quicumque es, quem in hanc Domum pietas adducit, tuæ ipsius mortalitatis ad hunc aspectum recordare, & clarissimam tanti viri memo-

Qui que vous soyez qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sépulture, que vous êtes mortel, & pensez

REMARQUES.

(3) *dans ce Cimetiere,*] M. *Racine* mourut à Paris le 21. Avril 1699. Par son Codicile du 10. d'Octobre 1698. dans lequel il faisoit un legs de 800. livres en faveur de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, il avoit demandé d'y être enterré dans le Cimetiere des Domestiques, aux pieds du célèbre M. *Hamon*, lequel avec MM. *Le Maistre* & *Lancelot*, avoit autrefois pris soin de ses Etudes, dans cette retraite. Le 22. lendemain de sa mort, son corps fut mis en dépôt dans le Chœur de Saint Sulpice sa Paroisse. La nuit suivante il fut transporté à Port-Royal des Champs, & fut enterré le 23. non au-dessous de M. *Hamon*, comme il l'avoit demandé, mais au-dessus, parce qu'il ne se trouva pas de place au-dessous. Sa Tante la Mere *Agnès de Sainte Thècle Racine* étoit pour lors Abbesse de Port-Royal. Après la destruction de ce Monastere en 1710. Mada-

riam precibus potius quàm elogiis proſequere.

plutôt à prier Dieu pour cet Homme illuſtre, qu'à lui donner des éloges.

REMARQUES.

me *Racine* obtint la permiſſion de faire enlever le corps de ſon Mari, qu'elle fit réinhumer dans l'Egliſe de Saint Etienne du Mont, à côté de la tombe de M. *Paſcal.* DE ST. MARC.

FIN DU TOME III.

TABLE DES MATIÈRES,

CONTENUES DANS CE TROISIEME VOLUME.

A.

Abbé, Caractère de l'*Abbé* qui parle dans les *Parallèles* de *Perrault*, 3, 4, 5.
Abaillard ou *Abélard*. De qui Disciple & de quelle *Secte*; condamné au Concile de Sens, 415.
Abstractions des *Scotistes*, tournées en ridicule, 441, 442.
Abus, Regnans au *Parnasse*, 344.
Académia, Harangue d'*Omer Talon* en faveur de *Ramus*, 411.
Académiciens, fâchés d'avoir été nommés dans les *Satires*, craignent d'avoir *Despréaux* pour confrère, 352, 353. La plupart de mauvais goût, 485.
Académie de la *Crusca*, 346, 347. — *Françoise*, louée à divers égards, 354, 355, 360, 361. Ce qui donna lieu à sa Naissance, 491. Son Etablissement, honorable au Cardinal de *Richelieu*, 353. *Louis XIV*. s'en déclare Protecteur, & la place au Louvre, 354. Usage singulier de cette Compagnie, 352, 353. Elle préfère *La Fontaine* à *Despréaux*, 353. Ce qui en arrive, 352, 353. Offre une place à *Despréaux*, 352. Et sacrifie ses ressentimens aux intérêts de son Protecteur, 355, 356.
Accidens, si *Aristote* a cru qu'ils pussent exister sans la substance, 419.
Addition aux Mémoires de l'Histoire de *Louis XI*. par *Naudé*, 416, 417.
Admiration. Les *Hommes* ne peuvent souffrir qu'on leur en demande, quand ils en ont, 364. N'est point recherchée par les Ecrivains sincères, 358, 359.
Adresse (L') pour faire lire des louanges, 453.

Adverbes bisarrement employés, 329.
Affectation; de *Voiture*, 452, 453.
Agnus Dei. Ce que l'*Arioste* entend par là, 382.
Agrément. Le terme d'*agrément* mal employé par *Despréaux*, 464.
Air de l'Enfer, par qui trouvé grossier & provincial, 337.
Alain (*Auberi*) qui il étoit; héros du *Lutrin*, 285.
Albert le Grand, Commentateur d'*Aristote*, 408.
Alexandre (le P.) *Jacobin*, aime mieux se dédire de sa signature, que de renoncer à sa Pension, 276.
Alger forcée à demander la Paix à *Louis XIV.* 360.
Allemand. Le François de *Chapelain* pris pour de l'*Allemand*, 334, 335.
Ame. Ce qui donne de l'*Ame* aux paroles, 180. Ce que *St. Augustin* pensoit sur l'*Ame* des *Bêtes*, 427.
Amitié. Si elle est capable de *Tendresse*, 326. *Traité* de l'*Amitié* de *Cicéron*, traduit par *Maucroix*; Ce qu'en pense *Despréaux*, 482, 483.
Amour; où réputé seul *Vertu-Héroïque*, 331. — Sans désir, 336. — Romanesque & extravagant, 380. Ses sentimens perfectionnent le *Philosophe*, 325. Différence de l'*Amour affectif* & de l'*Amour effectif*, 465. Sentimens des *Jésuites* sur l'*Amour* de *Dieu*, conformes à ceux de *Despréaux*, 466.
Anciens. Ce que *Despréaux* leur devoit, 355. En quoi il étoit sur-tout leur admirateur, 480. Faux Argument employé pour eux par *Despréaux*, 33, 34. Arrêt défendant d'enseigner en *Philosophie* rien qui soit contraire à leur Doctrine, 413, 414. Mêt délicieux pour eux, 21.
Ange Exterminateur. Taille moins légère que celle des *Anges*, 459, 460.
Antoine, héros d'un Epître de M. *Despréaux*. 257.
Apollon Bâtit les murs de Troye, 78. — Son jugement sur l'*Iliade* & l'*Odissée*, 131. De quoi étonné; Dieu bizarre & ne donnant pas audience à toute heure, 462. Laisse régner des Abus au Parnasse, 344. N'est autre chose que le *Génie*, 131. N'est plus invoqué par les *Ecrivains*, 339.
Aristote. Arrêt qu'on veut obtenir pour le maintien de sa doctrine, 399. — Le premier Président le réfuse, 402. — Sa Philosophie détruite par celle de *Descartes*, 402. — Condamné dans un Concile & suite de cette condamnation, 408. Approuvée par le St. Siége, 409. — Commentée par *Albert le*

Grand & *St. Thomas*, 408. Moyens de l'accorder avec la foi, 419. — S'il a cru qu'un *Corps* pût être en même-tems en plusieurs lieux, & que la *Quantité* pût être sans la matière, & les *Accidens* sans la *Substance*, 419. — Ses *Partisans* attaqués par le P. *Rapin* & *Gassendi*, 418. — Ses *Partisans* dispensés de l'étudier dans sa langue, 440. — Il est reconnu pour juge sans appel dans l'Université, 434. Sa Patrie, 430. Est Précepteur d'Alexandre 431.

Architecte, se mêlant de *Poësie*, 456, 457.

Architecture Françoise des Bâtimens des particuliers. De qui est ce Livre; Quand imprimé, 457, 458.

Aretin (*Pierre*) ses ouvrages, sa mort, 277.

Argent mal employé, 335.

Arnauld (*Antoine*). Par quels soins sa *Lettre* à Perrault, fut imprimée, 114. Justifie *Despréaux* contre les reproches injustes de *Perrault* & dans quel esprit, 482, 483. Ecrit contre une Préface de Dubois; Eloge de cet écrit, 483. — Conserve jusqu'à la fin toute sa tête, 184. Quel est son dernier Ouvrage, 483. — Loue les *Fables* de la *Fontaine*, qui lui adresse un *Conte*, qui fut supprimé, 475. Eloge de ses Ouvrages, 105.

Arnu (*Nicolas*) *Dominicain*, écrit sur l'*Eucharistie* contre le P. Maignan, 426.

Arrêt Burlesque donné à la Grand' Chambre du *Parnasse* &c. 430. A quelle occasion composé; son Effet, 299. Sa véritable Date, 402. Imprimé d'abord en Feuilles volantes, 401. Court longtems Manuscrit, 405. Répandu dans le *Parlement* & dans l'*Université*, 405. Dans quel Livre se trouve imprimé, différent de ce que *Despréaux* le donna dans la suite, 406.

Art très-singulier d'écrire, 328. — *Poëtique*. Traduit en *Portugais*, 460. *Théatrale* défectueux dans les pieces des *Anciens*, 36.

Artamène. Voyez, *Cyrus*.

Article. De son usage devant les Noms propres *Italiens*, 374.

Asthme. *Despréaux* y étoit sujet, 464.

Astrate. Sans fondement dans l'Histoire; Quand jouée; Impression qu'elle fait sur les Spectateurs, 331. *Astrate aux Enfers*, 331.

Astrée (*Roman de l'*) à quelle occasion composé, 294, 295. En quoi estimable, 294, 295. En quoi blâmable, 395, 396. Laissé imparfait par d'*Urfé*, continué

par *Baro*, 395, 396. Quelle Dame y est représentée sous le nom d'*Astrée*, 294, 295.
Attrition, sa définition, 252. Occasionne une dispute entre M. *Despréaux* & le P. Cheminais qui le traite d'hérétique, à ce sujet, 253.
Aubignac (*François Hédelin*, Abbé d') Il étoit moins savant & plus habile que *Ménage*, 347.
Aventure, quelle est la plus considérable des *Héroïnes* de *Roman*, 326.
Auguste comment on doit mesurer l'étendue de son siècle, 110. Le même siècle comparé à celui de *Louis* le *Grand*, 107.
Augustin (*Saint*) Ce qu'il pense de l'*Ame des Bêtes*, 427. *Ses Confessions* traduites par *Du Bois*, 483.
Avocat citant ridiculement les *Anciens*, 304. Prenant plus d'Argent que les autres pourquoi, 478.
Auteuil. Maison de Campagne de *Despréaux*, 484.
Auteurs. Il faut traduire un *Auteur* pour le bien connoître, 495. Pourquoi il ne faut rien changer au *Texte* d'un *Auteur*, 392. *Auteurs Italiens*. Voyez, *Italiens*.
Autorité; sa force en Théologie & en Jurisprudence, 407. *des Puissances supérieures*; quand elle ne fait que se commettre, 414.

B.

Bagatelles; folie de s'en occuper, 324.
Bagni (Le Cardinal) s'attache *Gabriel Naudé*, 416.
Baillet (*Adrien*) *Ménage* écrit contre lui, 348. Son autorité jette *Ch. Perrault* en erreur, 50.
Balzac. Est inimitable, 453. *Despréaux* l'imite dans une *Lettre* au Maréchal de *Vivonne*, 447. Son Sublime fatigue, 452.
Barberin (*Antoine*), Cardinal, s'attache *Naudé*, 417.
Baro (*Balthazar*), continuateur de l'*Astrée*. Ce qu'il étoit: ses Ouvrages, 295, 296.
Bas-Breton; le *François* de *Chapelain* lui est comparé, 335.
Basile (Ponce) Théologien Scholastique, 254.
Bassesse du *stile* & des *Termes*. Certains endroits de l'*Arioste* extrêmement *Bas*, 375. *Pensée noble* exprimée bassement, moins supportable qu'une *Pensée basse* exprimée noblement, 77, 78. *Dérivés*, ou *composés nobles*, dont le Primitif est *bas*, 88, 89. Ce qui est *bas* & *petit* dans un endroit, peut être *grand*, *noble* & *sublime* dans un autre, 83, 84.

Beautés du Discours se font sentir & ne se prouvent pas, 365.
Benoît (Jean). Ce qu'il pensoit de *Pindare*, 59.
Benserade (Isaac de). En quoi a servi de modèle à *Bouillon*, 368, 369.
Bernier aide *Despréaux* dans la composition de *l'Arrêt Burlesque*, 400. Fait imprimer une *Requête* au nom de l'*Université* sur le Modele de *l'Arrêt*, 399. Ce que *Despréaux* en pensoit, 400. Où elle se trouve, 401.
Bezons (Claude Bazin de) Conseiller d'Etat, Prédécesseur de *Despréaux* à l'*Académie Françoise*. Son Eloge, 353.
Billets doux perdus, de qui sont la plus haute avanture, 327. Des *Héros de Roman*; ce qu'ils méritent, 342.
Billets-doux & *Billets-Galants*, Places du Royaume, de *tendre*, 319, 320.
Billon (Antoine); Proposition de sa *Philosophie* censurée; *Arrêt*, qui lui défend d'enseigner & qui le bannit, 412.
Blondel (François) Médecin. Son Eloge, D'où faisoit venir la vertu du *Quinquina*; Trouble qu'il excite dans la *Faculté de Médecine*, 437. Acte de son opposition au *Bon-Sens*, 442.
Blondel (François) Mathématicien; Ajoute des *Notes* à l'*Architecture Françoise* de *Savot*, 457.
Boileau (Abbé) Auteur de la Traduction du Traité de Ratramne sur l'Eucharistie & de l'Histoire des Flagellans, 249. Excite *Despréaux* à rendre publique sa conversation avec le P. Cheminais au sujet de l'Attrition, 254, 257. Est enveloppé par le P. du *Cerceau* dans la dispute de son frere avec les Jésuites, au grand contentement des ordres mendians, 261. Il engage M. *Despréaux* à répondre à la seconde Epigramme du P. du *Cerceau*, & l'abbé B** appuie son sentiment à ce sujet, 271. Il répand la Réponse générale aux Jésuites attribuée à son frere, 278, 279. Fait caractériser dans le *Lutrin*, ceux dont il avoit donné les noms & l'idée, 284. Accompagne son Frere chez le P. *de la Chaise*, lorsqu'il alla lui réciter la XII. *Epître*, 464.
Boileau (Gilles); Frère de *Despréaux*, Ecrit contre *Ménage*, 348.
Boileau-Despréaux. Voyez, *Despréaux*.
Bomont (Jean), Arbitre entre *Antoine de Govéa* & *Ramus*, 410.
Bons-Mots Fuyoient l'*Arioste*, qui les cherchoit, 383.

Bossuet (*Jacques Bénigne*) Approuve la XII. *Epître*, 466.
Bouffons. *L'Arioste* a rempli son Poëme de traits *Bouffons*, 376. Ecrit un conte Bouffon, d'un *Stile très-sérieux*, 377.
Bouhours (*Dominique*) s'emancipe jusqu'à railler M. *Pascal*. Bon mot d'un Académicien à ce sujet, 250. Prend à tâche de citer M. *Despréaux*, comme un modèle parfait, 251. Sa naissance, sa mort, ses ouvrages, 267. Epitaphe qu'on lui fait, attribuée à *Despréaux*, 268, 269. Fait une *Préface* à l'ouvrage de M. de *Silleri* sur l'*Eloquence*, 483.
Bouillon, mauvais *Poëte*; traduit la *Joconde* de l'*Arioste*, 366. Etoit de la Cour de *Monsieur Gaston*; Jugement sur ses Ouvrages, 368. Sa mort, 369. Ses *Poësies* imprimées, inconnues à *Despréaux*, 370. Défauts de sa Traduction de *Joconde*, aujourd'hui oubliée, 368, 392.
Bourgeois; Originaux de quelques Héros de Roman, 342. *Pluton* & *Proserpine* traités de *Bourgeois*, 305.
Briéveté, inimitable dans l'*Arioste*, 390.
Buscon; ses *Avantures* comparées à la *Joconde* de l'*Arioste*, 376.
Brutus (*M. Junius*), Premier Consul de *Rome*, défiguré dans *Clélie*, 299, 323, 324, 325.
Burlesque, l'*Arioste* y tombe souvent, 382.

C.

Caduque, au Masculin, 207.
Caligula Empereur, son goût bisarre, 372, 373. Qualifié d'une manière extravagante, 108.
Calomniateur de Profession. Comment doit être puni, 199.
Calvinistes; Veulent tirer avantage d'un Libelle fait par un *Catholique*, 422, 423.
Canus ou *Cano* (*Melchior*), son Eloge; Déclame contre *Aristote* & ses Partisans, 420, 421.
Caractères des Héros de Romans ne sont point Héroïques, 340.
Cartésiens ou *Cartistes*. Voyez, *Descartes*.
Capuchon des Cordeliers. Décrets sur sa forme, 416, 417.
Cassaigne (*Jacques*) *Prédicateur* peu suivi, 28, 29. Pourquoi nommé par *Despréaux*, 29. Son Eloge par *Ch. Perrault*, 29. Chargé de faire un *Sermonnaire*; a fait un *Poëme d'Henri IV*. 215. Son Eloge par *Chapelain*, 205, 206. Devient fou; Erreur de l'Abbé *Souchay* à cet égard, 213, 214. A fait une *Préface* estimée des *Oeuvres* de *Balzac*, 213.

Caſſandre (François); ſon *Caractère*, 475, 476. Sa mort, 476.
Céladon, Principal Héros du *Roman* de *l'Aſtrée*, 299. Qui déguiſé ſous ce nom, 293, 294.
Cenſure d'une *Propoſition d'Antoine* de *Brillon*, 412.
Cerbère; Comment il peut être beau, 326.
Cerceau (le P. du) ſa naiſſance & ſa mort; Eſt chargé par la Société de répondre à une Epigramme de M. *Despréaux*, 159. Compoſe une Epigramme contre celui-ci; dont on donne une copie à tous les PP. que devoient ce jour-là aller en viſite, 260, 261. Ce qu'en diſent les partiſans de M. *Despréaux*, 261. Réponſe de l'Abbé B** à cet Epigramme, 262. Cet Abbé l'envoie aux Jéſuites, 262. Le *P. du Cerceau* recommence la charge contre M. *Despréaux*, Epigramme qu'il fait pour cela, 269, 270.
Cerveau, Principe des *Nerfs*, ſelon les *Modernes*, 434.
Chales (Le P. *de*) célèbre *Mathématicien*, 424.
Chamillard, Docteur de *Sorbonne*; ſigne une cenſure de quelques *Propoſitions Philoſophiques*, 404, 405.
Chanſon du Savoyard, 316, 317.
Chapelain (*Jean*), eſt tourné en ridicule, 334. Dreſſe une *Liſte des gens de Lettres* par ordre de M. *Colbert*, 490. Il eſt taxé d'avoir mal élevé la *Pucelle*, 335. Eſt le premier Protecteur de *Ménage*, 347. Eſt le ſujet d'une converſation entre le Maréchal de *Vivonne* & *Despréaux*, 456. Eſt meilleur *Critique* que *Coſtar*, 490. Aveu de *Ch. Perrault* à ſon ſujet, 21, 22.
Charpentier (*Jacques*) *Médecin*, Ennemi de *Ramus*, 410.
Charpentier (*François*) Partiſant de *Ch. Perrault*, 150. Ses *Inſcriptions* critiquées & *ſupprimées*, 362, 363.
Chateau-Morand (*Diane le Long de Chenillac Baronne de*) Héroïne de l'Aſtrée, 293, 294.
Cheminais (le P.) défenſeur de l'*Attrition*; ſa diſpute avec M. *Despréaux* chez M. de Lamoignon, 252, 253.
Chile, où il eſt reçu, 434.
Chriſtine, Reine de Suéde; Eglogue de *Ménage* pour elle, 152. Attire *Naudé* en *Suéde*, 417.
Cicéron; Eſt plus eſtimé depuis la chute de la *Langue Latine*, qu'il ne l'étoit de ſon tems, 29. Mot fameux qu'il dit de *Pompée*, 357. Il donne quelquefois dans le *verbiage*, 495. Il ouvre le ſiècle d'*Auguſte*, 110.
Circulation du ſang, 424.
Clélie, *Roman* de Mademoiſelle *de Scudéri*, critiqué, 299, 316, 318.
Clinquant des *Héros* de *Roman*, 340.

Clochette (La) Quand la *Fontaine* a composé ce *Conte*, 477.
Cœur, félon qui Principe des Nerfs, ou récéptacle du Chile, 434.
Colbert (*Jean Baptiste*) en veut à *Claude Perrault*, 459.
Comédie. Elle veut du *vraisemblable* & peu de *Merveilleux*, 6. Intrigues des *Femmes mariées* n'en sont pas le sujet parmi nous, 381, 382.
Commandemens de Dieu; Disputes entre les *Catholiques* & les *Protestans*, au sujet du premier & du second, 228.
Comparaisons, Ornemens du *Poëme Epique* & de l'*Ode*, 8, 9. Rallentissent la marche de cette dernière, 11, 12. *Comparaisons* fréquentes dans le langage des *Orientaux*, 12. *Comparaisons* d'*Homère* censurées & justifiées, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
Conduite; Maitresse des Evénemens, 358.
Confessions de S. Augustin, traduites par MM. de *Port-Royal* & par *Du Bois*, 482, 483.
Connoissance de Soi-même; Traité sur ce sujet par D. *Louis Lamy*, Bénédictin, 483.
Conte de la Fontaine, adressé au Docteur *Arnauld*, & supprimé, 477, 478.
Conter (Manière de) Quelle est la meilleure, 393. Celle de la *Fontaine* plus plaisante que celle de l'*Arioste*, 390, 391, 392.
Contestations, sont sujettes à des inconvéniens, 428.
Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire, Ouvrage du R. P. *Desmolets* de l'Oratoire, 490.
Contrition imparfaite. Voyez, *Attrition*. Parfaite; sa définition, 252.
Coquins, peuvent seuls contredire l'opinion de *Despréaux* sur l'*Amour de Dieu*, 469.
Corneille (*Pierre*) Il a bien rendu la *Magnanimité* des *Romains*, 494.
Corps; Si *Aristote* a cru qu'un corps pût être en même-tems en divers lieux, 419.
Costar; Fait une *Liste* des *Gens de Lettres*, pour le *Cardinal Mazarin*, 490.
Cotin (*Charles*). Ecrit contre *Ménage*, 348.
Courboulez (*Le Père*), Jésuite, écrit contre le Père *Maignan*, 426.
Courtois, Médecin de Paris, aimoit la *Saignée*, 437. Acte de son opposition au *Bon-Sens*, 442.

Critique (*La*) de *Despréaux* redoutable & dangereuse, 129. d'*Andromaque*.
Critiques (*Les*). *Demi-Critiques* caractérisés, 398.
Cyrus. *Artamène* ou le *grand Cyrus* Roman de Mademoiselle de *Scudéri*, censuré, 298, 299, 310, 311, 312.
Crusca (Académie de *la*) à *Florence*, 346.

D.

Dacier (*Anne le Febvre*; Femme d'*André*) compose plutôt qu'elle ne traduit, 5. Discute une comparaison d'*Homère*, 5.
D'amour, ou Lamour, héros du *Lutrin* perruquier dans le quartier de la St. *Chapelle*, 285.
Danès (*Pierre*), Arbitre entre *Ramus* & *Antoine de Govea*, 410.
Date, prise pour une *Comparaison*, 17, 18.
Déclamateur, aime à grossir les petites choses, 363, 364.
Démosthène; Ce que *Quintilien* en dit, 383.
Denyau, Médecin de Paris; Nioit la circulation du sang, 437. Acte de son opposition au *Bon-Sens*, 442.
Descartes (*René du Perron*, Sieur) sa sépulture; son Eloge, 432. On veut empêcher d'enseigner sa *Philosophie*, 399, 401. Elle détruit celle de l'*Ecole*; A qui elle doit son Etablissement, 402. *L'Université de Paris* n'a pas eu dessein d'agir contre, 405. Il soumet sa *Métaphisique* à la *Sorbonne*, 414. Il répond aux Objections au sujet de l'*Eucharistie*, 414. Est attaqué par le P. *Maignan*, 426. Sa *Philosophie* s'établit de plus en plus, 428.
Desclaves; Sa Personne & sa *Philosophie* condamnées par *Arrêt*, 412.
Desmarais (*L'Abbé Regnier*) Voyez, *Regnier*.
Desmarêts de Saint-Sorlin (*Jean*) *Poëte* & *visionnaire* François, a fait des *Romans* estimés, 296. Est Auteur du *Clovis*, où la *France Chrétienne*, 344. Etoit un *Poëte* monotone, 219.
Despréaux (*Nicolas Boileau*); aux prises avec les Jésuites, 248. Origine de leurs démêlés, 250. Les Jésuites avoient toujours marqué pour lui un respect inviolable, 251. De son côté, il n'a garde de se brouiller avec eux de gaîté de cœur; mais il ne peut éviter sa destinée; motif de cette brouillerie, 252. Il dispute avec le P. Cheminais au sujet de l'Attrition, 253. Il rend compte dans son Epître à M. *Renaudot* de ce qui

s'est dit pour & contre dans cette dispute, 254, 255. Il joint à celle-ci deux autres Epîtres, 255. Il ordonne à son Libraire de vendre séparément son Epître sur l'*Amour de Dieu*, 255. Mr. le Cardinal de Noailles & M. de Meaux lui donnent des approbations autentiques, 255, 256. Envoie aux Journalistes de Trévoux une Epigramme, 258. Vers qu'un Académicien lui envoie au sujet de cette brouillerie, 263. Lettre en réponse à ces vers, 264. Réponse générale de M. *Despréaux* aux RR. PP. Jésuites, faussement attribuée à ce *Poëte*, 274. Fruit qu'il retire de la *Cour*, 458, 459. Quand & comment il fut reçu à l'*Académie Françoise*, 352, 353. Raison qui devoit l'en exclure, 353. Il étoit *Asthmatique*, 464. Et *sourd* d'une *Oreille*, 464. Il récitoit bien, 468. Il donnoit quelquefois à souper au *Maréchal de Vivonne*, 455. Il n'a jamais fait de Vers d'*Amourettes*, 186. Pourquoi il ne donna pas son *Dialogue* des *Héros de Romans*, quand il le composa, 300. Ses précautions pour s'assurer de la *Catholicité* de ses sentimens sur l'*Amour de Dieu*, & pour que l'on ne crût pas qu'il écrivoit contre les *Jésuites*, 465, 466. Date de sa *Dissertation sur Joconde*, 369. Il se répentoit de l'avoir composée, 366. Il ne dit point les choses comme les autres, 493. Admirateur des *Anciens*, Ce qu'il y admiroit sur tout, 480. De la *Traduction* du *Dialogue des Orateurs*, par l'Abbé de *Maucroix*, 476. Ses démêlés avec *Claude* & *Charles Perrault*, 41, 42, 72, 73, 74. Voyez, *Epîtres* & *Satires*.

Dialogue des Héros de Romans. Jugement que l'Auteur en portoit, 301, 302.

Dieu, Peut faire ce que la raison ne peut comprendre, 419, 420. Idée de sa *Puissance*, 227. Impuissance des *Hommes* à la bien exprimer, 226, 227.

Diogène le Cinique; Ses offres de service à *Pluton*, 307, 308.

Discours; Sources de ses *Beautés* & de ses *vices*, 363, 364.

Dodart Médecin; N'a point fait l'*Epitaphe Latine* de *Racine*, 512, 513.

Dongois, Neveu de *Despréaux*; Met le *Stile* à l'*Arrêt Burlesque*, 400. Le veut faire signer au premier Président, 400, 402.

Dubois (*Philippe Goisbaut*), de l'*Académie Françoise*; Ecrit sur l'*Eloquence*; Est refuté par le Docteur *Arnaud*, 482, 483, 493, 494.

Du-Boullay (*César-Egasse*) Auteur de l'*Histoire* de l'*Université* de *Paris*, 416.

Dunbis (Le Comte de) amoureux de la *Pucelle d'Orléans*, 336.
Du-Perron (*Jacques Davis*,) Cardinal, controverſite judicieux, 422.
Dupin (*Louis Ellies*) ſa naiſſance, ſa mort, ſon exil & pourquoi, 276.

E.

Ecrire; Ce qu'il faut bien *écrire*, 494, 495.
Eloquence; Attaquée par *Goisbaut Dubois* & le *P. Lamy*, 482, 483. *Défendue* par M. de *Silleri* Evêque de *Soiſſons*, le Docteur *Arnaud*, & le P. *Bouhours*, 483. Et par *Gibert*, 483.
Enéide de Virgile; Ce qu'en penſoit *Stace*, 112, 113. A quelles conditions permis à *Charles Perrault* de la critiquer, 112, 113.
Epigramme de M. *Despréaux* contre les Jéſuites, 258. de l'*Abbé de Maucroix*, 488. Du P. du *Cerceau* contre *Despréaux*, 260. De M. l'Abbé B** en reponſe à celle du P. du Cerceau, 262.
Epithètes; Les mauvaiſes tournées en ridicule, 348.
Epître, ſorte de *Poëſie*; *Naïve*, connue avant *Ronſard*, 32.
Epîtres de Despréaux. Analiſe, qu'il en fait, 481.
Ericeyra (Le Comte d'), traduit en *vers Portugais l'Art Poëtique*; Pourquoi ſa traduction non imprimée, 460, 461.
Eſcobar (*Antoine*) caſuiſte Jéſuite, 276.
Euchariſtie; *Foi & ſubſtance* de ce *Miſtère*, 420, 421.
Europe, *Entière*; trop foible contre *Louis XIV*. 358.
Expérience; Autrefois ſans crédit dans les Ecoles, 434, 435.

F.

Fabri (*Honoré*), Jéſuite; ſon Eloge, 424.
Femmes Mariées, ne ſont point le ſujet ordinaire des Plaiſanteries de nos *Comédies*, 381, 382.
Feu; ſon Domicile, 436.
Fieubet, Prémier Préſident de *Toulouſe*, 428.
Figures dans le Diſcours; Elles ſont communes dans le langage des *Orientaux*, 10, 11.
Foie; ſelon qui, réceptacle du *Chile*, 434.
Formes Matérielles, 412, 413. *Subſtantielles*, 423, 424, 425.
Freres Chapeaux. Ce que c'eſt dans les *Vers*, 493.
François (Les), Inférieurs aux *Latins* pour la *Satire*, 108.

Furetière, Ce qu'il dit de quelques *Académiciens*, 362, 363.

G.

Gaillard (Honoré), Jésuite ; Consulté sur la XII. *Epître*, 468.
Garnier, Antagoniste d'Alain (*Auberi*) dans le *Lutrin*, 286.
Gassendi (Pierre) Ecrit contre Aristote : son Eloge, 413. Attaqué par le P. *Maignan*, 426.
Girardon (François), fameux sculpteur, fait le Buste de *Despréaux*, 148.
Gènes plus aisée à détruire qu'à humilier, 360.
Godeau (Antoine), Evêque de *Vence*; son Eloge, 490, 491. Ce qu'en dit *Chapelain*, 491, 492. *Poëte* estimable; mais froid, & depuis longtems peu lu, 492.
Gomberville (Martin le Roi de). Son Eloge, 296, 297.
Govéa (Antoine de) ou *Govéanus*, Ennemi de *Ramus*; son Eloge, 410.
Goujet (M. l'*Abbé*); Services qu'il rend à cette *Edition*, 369, 370, 401.
Goût; *Mauvais Goût* de la plupart des *Académiciens*, 485.
Grandin (Martin), Docteur de *Sorbonne*, 405.
Grecs; Quel avantage ils ont sur nous, 493.
Guyard (Denis), Syndic de la *Faculté* de *Théologie*, 403.

H.

Hamon (Jean), Médecin ; son *Stile Latin* différent de celui de *Dodart*, 513. Fut un des *Maîtres* de *Racine*, 515.
Harvée, découvre la *Circulation* du *Sang*, 424.
Henriquez, (*Henri*) 277.
Henris (François), recueille les Ouvrages de *Gassendi*, 413.
Herlin, Janséniste exilé, 276.
Héros, *de Roman*, tournés en ridicule, 305. &c. Condamnés à l'oubli, 34?.
Hiperbole; Figure de *Rhétorique*; Doit s'employer avec Discrétion, 449.
Histoire; Comment *Louis XIV.* vouloit que la sienne fût écrite, 356.
Historiens, simples Témoins, 357. Aussi audacieux quelquefois que les *Orateurs* & les *Poëtes*, 354, 355.
Homère, Blâmé sur quelques endroits de son *Odissée*,

Ouvrage tout *Comique*, 376. Pourquoi étend ses *Comparaisons*, 5.
Huet (*Pierre-Daniel*); A fait une *Dissertation* sur l'*Astrée*, 295.
Huot, Avocat Braillard; ennuyant doctement, 304.

I.

Idées; Leurs divisions, 415.
Iliade; Est un *Roman* en *Vers*, plus foible d'invention, que celui de l'*Astrée*, 5.
Images; Ce que les *Rhéteurs* appellent ainsi, 77.
Imagination. On peut quelquefois lui donner carrière. 375.
Imitation. Avantages que *Despréaux* en a retirés. 355.
Impression; Juges des Ouvrages d'Esprit, 490, 491.
Inscriptions, de *Charpentier*, déplaisent, 362, 363. *Despréaux* & *Racine* leur en substituent d'autres, 363. On en faisoit à l'honneur des *Orateurs*, 478. Quel doit être le *Stile* des *Inscriptions*, 363, &c.
Ironie: Comment *Ch. Perrault* en parle, 64, 65.
Italiens; Leur *Licence*, insupportable en *Latin* & en *François*, 382.

J.

Jalousie; La plus violente de toutes les *Passions*, 379, 380.
Jean le Sophiste, Auteur de la *Secte des Nominaux*, 415.
Jésuites. On voit à regret qu'ils se soient introduits dans les assemblées qui se tenoient chez M. de Lamoignon, 251. Plusieurs d'entr'eux ont pour *Despréaux* une vénération profonde, 251, 252. Ont un dépit mortel de voir leur systême sur l'*Attrition* renversé dans l'Epitre de M. *Despréaux* sur l'*Amour de Dieu*, 256. Attendent avec une patience inconcevable le moment de s'en venger, 256. Profitent d'une Edition des œuvres de ce Poëte faite en Hollande pour l'attaquer dans leur Journal de Trévoux, 256, 257. Craignent de sa part quelques nouveaux tomes de *Lettres Provinciales*, 269. Il court contre eux un *factum* des Magistrats de Brest; ces PP. font passer certaines dévotes de Toulouse pour des *fanatiques*, & trouvent ainsi moyen d'entrer dans leurs biens, 273. Leur accommodement avec M. Despréaux & à quelles conditions, 281. Si écrire contre l'*Equivoque* ou

pour l'Amour de *Dieu*, eſt écrire contre eux, 465, 466. Plufieurs Amis de *Despréaux*, 486.

Joconde. Nouvelle de l'*Arioſte*, miſe en *Vers* par *Bouillon* & par la *Fontaine*. Les deux inférées dans les *Editions* Précédentes, Pourquoi retranchées dans cette *Edition*, 368. *Gageure* ſur leur Préférence, 366. Quelle proportion il y a entre elles, 373. Celle de la *Fontaine*, non-ſeulement ſupérieure à celle de *Bouillon*, mais même à celle de l'*Arioſte*, 373, 374. *Diſſertation ſur la Joconde*; Quand faite; A qui adreſſée; Où imprimée d'abord, & ſous quel titre, 368, 369, 370, 371.

L.

La-Brunetière (De), Docteur de *Sorbonne*, 405.

La-Calprenède (Gautier de Coſtes de); A fait des *Romans* eſtimés, 296, 297.

La-Chaiſe (François d'Aix de), Jéſuite; Ce qu'il penſoit de la XII. *Epître*, 464, 465.

La-Fontaine (Jean de); Jugement qu'il portoit de deux *Vers* de notre *Auteur*, 480. Ce qui fait le mérite de ſes *Contes*, 385, 386. Sa Converſion; *Lettre* que l'Abbé de *Maucroix* lui écrit à ce ſujet, 474, 475, 476, 477. Ce qu'il dit à la Table de M. *Silleri*, Evêque de *Soiſſons*, 476.

Laideur; Portrait de la Laideur. 330.

Laloubère (Le P.) Jéſuite; Ecrit ſur l'*Euchariſtie* contre le P. *Maignan*, 426.

Lamoignon, Premier Préſident; tient chez lui une eſpece d'Académie; qui ſont ceux qui y primoient, 250. Ne doit pas être confondu avec M. *de Lamoignon* ſon fils, Avocat Général, puis Préſident à Mortier, à qui l'Epitre VI. de M. *Despréaux* eſt adreſſée, 250. Ce qu'il dit à *Dongois* au ſujet de l'*Arrêt Burleſque*, 400. Ne veut point rendre d'*Arrêt* contre la *Philoſophie* de *Deſcartes*, 402.

La-Monnoye (Bernard de); Faiſoit un *Nécrologe* des *Gens* de *Lettres*, 369, 370.

Lamy (Dom *Louis*), *Bénédictin*; Ecrit contre l'*Eloquence*, 483. — Médecin de *Paris*; Portrait, qu'il fait de *Blondel* ſon confrere, 437.

Langage; Quel, ſe doit employer ſobrement dans la *Tragédie*, 332.

Langue; *Morte*; ne ſauroit être bien parlée, 345. — *Latine*; Simple, noble, énergique & propre aux *In-*

ſcriptions, 364, 365. — *Françoiſe*; Inférieure à la *Latine*, à bien des égards, 364, 365. Deux de ſes Inconvéniens, 365. Travail, qu'elle exige, 480.

L'Arioſte (Louis). Défauts de ſa *Joconde*, 374, 375, 377, 382, 383. Tombe du *Sublime* dans le *Burleſque*. 383, 384. Eloge de ſon *Stile* & de ſon *Eſprit*, 390, 391.

Latins; Avantages, qu'ils ont ſur nous, 493.

Launoy (Jean de), Docteur de *Navarre*; Son Eloge: 408.

Le-Brun; *(Charles)*, Peintre Fameux; Peint la Gallerie de *Verſailles*, 362.

Le-Maître (Antoine), Prend ſoin des Etudes de *Racine*, 515.

L'Eſtoc, Docteur de *Sorbonne*, 405.

Le-Taſſe; Comment il a imité *Virgile*, 374.

Lettres; *De Voiture*, très agréables, 379.

Le-Vau, Premier Architecte du Roi, 456, 457.

Le-Vayer (François de la Mothe); Cru Auteur de *Tarſis* & *Zélie*; mal-à-propos, 370, 371. *Rolland Le-Vayer de Boutigni*, Auteur de différens *Ouvrages* imprimés & manuſcrits, 370. *François Le-Vayer de Boutigni*, Auteur de *Tarſis* & *Zélie*, 370, 371.

Liniere, appellée Poëte idiot, 283. Vers de l'*Art Poëtique* à ſon ſujet, 284.

Lombard (Pierre), *dit le Maître des Sentences*, A réduit la *Théologie* en *Syſtême*; Etoit de la *Secte* des *Nominaux*, 416.

Lorraine (Charles de), Cardinal, protège *Ramus*, 411.

Louis XIV. Il veut voir le P. *Maignan*, 427, 428. Diverſes *Louanges*, que *Despréaux* lui donne, 356, 357, 359, 360, 363, 364.

Louvois (Michel Le Tellier, Marquis *de)*; Eſt fait *Sur-Intendant des Bâtimens*, 362, 363.

Lucrèce; *Femme* Célèbre par ſa *chaſteté*; Défigurée dans *Clélie*, 299, 321, 322, 324.

Luxembourg, Ville; pris, 359.

M.

Machuel (Lettre prétendue de M.) à M. *Despréaux* 265. Autre du même au même, 275.

Maignan (Emmanuel), Minime; Son Eloge, 427, 428.

Malebranche (Nicolas); ſon Eloge, 432.

Malherbe (François de), Loué par *Despréaux*, 479, 480, 493. Avoit peu de *Génie*, 480. Paſſe pour Auteur d'une *Fable*, 489.

Manufactures établies, 480.

Marconville, (Mr. de) visite M. Despréaux, 257. Fait tomber la conversation sur les Mémoires de Trévoux, 258. Se charge d'envoyer au College de *Louis le Grand* une Epigramme de M. *Despréaux* dont il répand plusieurs Copies dans le monde, 259. Va s'informer de l'état de la nouvelle guerre; est soupconné d'être Auteur de la Replique à l'Epigramme du P. *du Cerceau*; tire de sa poche un Ode sur l'Abbaye de N. D. de la Trappe, 263.

Martinet, Avocat ennuyant doctement, 304.

Masseu (L'abbé), de *l'Académie Françoise*; Sa *Traduction* du Commencement de la I. *Ode* de *Pindare*; ses *Remarques*; son *Jugement* sur ce *Poëte*; Mauvais compte, qu'il rend de la querèle de *Despréaux* & de *Ch. Perrault* à ce sujet, Caractere de son *Stile*, 50, 51.

Maucroix (L'Abbé *de*), Ce qu'il pensoit de deux *Vers* de *Despréaux*, 493. *Ses Oeuvres Posthumes*, & autres, 474. Remarques sur un de ses *Ouvrages*, 474, 475. *Lettre* de lui à *La Fontaine*, 476, 477. Pourquoi il ne faisoit pas imprimer quelques *Traductions*, 482. *Epigramme* de lui; son Eloge, 488, 489. Il approuve le *Jugement*, que *Despréaux* portoit de *Malherbe* & de *Racan*, 492. Réussissoit assez en *Vers*; Pourquoi se bornoit à *traduire*, 494, 495.

Mauvais-Goût; Ordinaire au *Barreau*, 304, 305.

Mazarin (Cardinal *de*); Il s'attache *Naudé*, 417.

Médailles; Quelles en doivent être les *Inscriptions*, 363, 364.

Médecine; *Faculté* dans *l'Université de Paris*; La Raison n'y étoit point admise, 436, 437.

Médisance, Reprochée aux *Satires* de *Despréaux*, 114.

Ménage (Gilles); A fait une *Vie Satirique* de P. *Montmaur*, 347, 348. *Ses Mercuriales*, 347. *Ses Adversaires*, 348. Etat de sa Fortune; Son Caractère; Ce qu'en pensoit *Chapelain* son premier Protecteur, 347, 348.

Ménandre, Poëte *Comique*; Comment imité par *Térence*, 374.

Mer; châtiée par *Xerxès*, 447.

Merveilleux, (Le) domine dans nos *Opera*, 5.

Mesmes (Henri de), s'attache *Naude*, 416.

Messine; Secourue, 455.

Métaphore; Commune dans le *Langage* des *Orientaux*, 10, 11.

Midas, *Roi* de *Phrigie*, 367, 398.

Mirandulus (*Antonius Bernardus*), 421.
Modernes; Pourquoi il ne faut pas les comparer aux *Anciens*, 5, 6.
Molière, (*Jean Baptiste Poquelin de*). Pourquoi il refuse de juger la Gageure, sur les deux *Jocondes*, 366. Est un *Comique* admirable; égale ou surpasse même *Plaute* & *Térence*, 494.
Montausier (*Charles de Sainte-Maure*, Duc *de*); Vers de *l'Art Poëtique* à son sujet; 284. *Julie d'Argennes de Moutausier Rambouillet*, dite la fameuse *Julie*; Préféroit *Godeau* à *Voiture*, 491, 492.
Monmaur (*Pierre*), fameux *Parasite*; Particularités à son sujet, 348.
Montmort (*Henri-Louis Habert de*), Ami de *Gassendi*; Le fait enterrer dans sa Chapelle, & en recueille les *Ouvrages*, 413.
Morel (*Claude*), Docteur de *Sorbonne*; Il fait d'inutiles tentatives contre *la Philosophie de Descartes*, 403, 423.
Mots; *François*, Composés de deux *substantifs*; Règle à leur sujet, 355.
Mutius Scevola. Héros *Romain*, défiguré dans *Clélie*, 299.

N.

Naïveté du *Stile*; inimitable dans *Horace*, dans *Térence* & dans la *Fontaine*, 384, 385.
Namur, Voyez, *Ode*. &c.
Narration; Ce qui la rend bonne, 387, 388.
Naudé (*Gabriel*), Son Eloge & Jugement sur ses *Ouvrages*, 416, 417.
Nicole (*Pierre*), Théologien de *Port-Royal*; Auteur de la *Logique* de *Port-Royal*, 439.
Nominaux ou *Terministes*; Sectes de *Philosophes Scholastiques*; Quel est leur *Chef*; Ce qu'ils soutenoient; plus censés que les *Réaux* leurs *Adversaires*; *Edit* de *Louis XI*. contre eux, 414, 415, 416.

O.

O*Cham* (*Guillaume*), Instituteur des *Capucins*, n'est pas Auteur de la *Secte* des *Nominaux*, 415.
Ode. Elle est réfroidie par les *Comparaisons*, 9, 10. *Ode sur Namur*, à quelle occasion, & où composée, 41.

Odissée d'Homère; Ouvrage tout Comique, 376. Censurée, 376.

O Kan (Guillaume), Moine de *Citeaux*: un des premiers Auteurs de la *Secte* des *Nominaux*, 415.

Olivet (M. l'Abbé *d'*), de l'*Académie Françoise*; En quoi trahi par ses *Amis* à son Avantage, 474, 475. Ami de *Despréaux*, 485.

Opera; Son Eloge, 6.

Orange (Guillaume de Nassau, Prince d'), Depuis Roi d'*Angleterre*; Abandonne l'*Issel*; Réduit à semer des *Libelles*, 360.

Osset (Arnaud d'), Cardinal, Disciple de *Ramus*; Ecrit en sa faveur, 410.

Ouvrages d'Esprit; *Méchans*, trouvent de sincères protecteurs, 372.

P.

Pain: Si les *Cordeliers* ont le domaine de celui qu'ils mangent, 416, 417.

Paix de *Clément* IX. 402. De *Prague*, 354.

Parnasse; Abus qui y règnent, 344.

Pascal (Blaise) auteur des *Lettres Provinciales*, 250. Sa mémoire étoit chere à M. *Despréaux*, 251. Bien des Lecteurs se font un mérite de douter de sa sincérité, 279.

Patru (Olivier), Célèbre Avocat; Ami particulier de *Despréaux*, 480. Etoit le plus judicieux Critique de son *Siècle*, 295.

Peintres; Bornes de ce qui leur est permis, 375.

Peinture, Voyez, *Images*.

Périodes; Les Langues ne conviennent pas à la *Narration* d'un Conte. 393.

Perrault (Pierre); Trésorier de France; *Claude*, Médecin & de l'*Académie* des *Sciences*; *Ménaces*, qu'il fait à *Despréaux*, de quoi il veut lui faire un crime d'*Etat*, 456, 357, 458, 459. Il quitte la *Médecine* pour l'*Architecture*, 456, 457. Publie une *Traduction* de *Vitruve*, 456. *Charles*, de l'*Académie Françoise*; Reproches injustes, qu'il fait à *Despréaux*, 300. Ce que l'Abbé de *Maucroix* dit de lui, 494. Reproches, que *Despréaux* lui fait au sujet de ses sentimens sur les *Anciens*, 5, 6, 7. Comment *Despréaux* le caractérise, 3, 4; 6. Véritable idée qu'il en faut avoir; & Vérité de son systême renfermé dans ses justes Bornes, 21, 22. Ce qu'il pensoit de nos *Romans* &

de nos *Opéra*, 6, 7. Il est justifié à quelques égards, 21, 22, 23.
Petites Choses; Racan y excelle, 480.
Phébus (*Un Certain*), Patron *des Ecrivains* du tems, 339.
Pitagore, Défiguré dans *Clélie*, 325.
Pline; le *Jeune*; son *Esprit*, supérieur à celui de *Voiture*, qui le critiquoit sans raison, 452. La meilleure chose qu'il ait dite, 495.
Pindare; Son *Portrait* & son *Caractère*, 4, 5. Ses fautes ne sont que de petites *Négligences*, 6, 7. Il est souvent obscur, 54, 61.
Plumier (*Charles*), Minime, Disciple du P. *Maignan*, 426.
Poëme, Si nos *Romans* méritent ce nom, 5, 6.
Poësie, Sa *Définition*; En quoi elle consiste proprement, 480, 481.
Poëte; A quelles conditions ils peuvent donner carrière à leur *Imagination*, 375, 376. Défaut essentiel de la plûpart des *Poëtes François*, 480, 481.
Portugais; Aiment les *Pointes* & les *Faux-Brillans*, 460, 461.
Postérité; Doit décider du mérite des *Auteurs*, 494. *Despréaux* n'a rien à craindre à son *Tribunal*, 494.
Pouget (Le Pere), de l'*Oratoire*; Rend témoignage de la *Conversion* de la *Fontaine*, 477.
Pourchot (*Edme*), Célèbre *Professeur* de *Philosophie*; Son Eloge, 432, 433.
Pucelle d'Orléans (La), Elle est censurée, 333, 334, 335, 336. Aveu de *Ch. Perrault* au sujet de ce *Poëme*, 25, 26.
Puissance; En quel sens ce mot est sans *Pluriel*, 359.
Pure (*Michel de*), Auteur médiocre; censuré, 331.

Q.

Quesnel (*Pasquier*) sa naissance, sa mort; il est délivré de prison d'une manière inespérée, 276.
Queue (*Comparaison à longue*) censure de celles d'*Homère*, 5.
Quinault (*Philippe*), censuré, 331, 456. Etoit ami de *Charles Perrault*, 456.
Quiquina, 436, 439, 441.
Quintilien; Ce qu'il dit de *Démosthène*, 383. Cité mal-à-propos pour *Quintilius*, 397.
Quintilius, Célèbre critique, loué par *Horace*, 397.
Quintin (*Jean*), Arbitre de *Ramus* contre *Antoine de Goyéa*, 410.

R.

Rabelais (François); cité, 452, 476.
Racan (Honorat de Beuil, Marquis *de*), De *l'Académie Françoise*, comment il écrivoit ses *Vers*, 493, 494. A connu le *Génie* de notre *langue*, 480.
Racine (Jean); Quand il fut reçu à l'*Académie Françoise*, 356. Travaille aux *Inscriptions* de la *Gallerie* de *Versailles*, 363, 364. Aide *Despréaux* à faire son *Arrêt Burlesque*, 400. Lit au P. de *la Chaise* la *XII. Epître*, 467. Son *Epitaphe* en Latin & en *François* par *Despréaux*, 512, 513, 515, 516. En quoi elle diffère d'une autre faite par *M. Tronchay*, laquelle fut mise sur sa *sépulture*, 514. Sous quels *Maîtres* il avoit fait ses *Etudes*; Il voulut être enterré aux pieds de M. *Hamon*; Où son *Corps* fut transporté après la destruction de *Port-Royal*, 515, 516.
Racine (La Mère Agnès de Sainte Thècle), Abbesse de *Port-Royal des Champs*; Tante du précédent, 515.
Rambouillet (Hôtel de); Séjour du bon *Goût* pendant un tems, 491.
Ramus (Pierre de la Ramée, dit); Son Eloge; De quoi accusé par *Antoine de Govéa*, Pourquoi condamné par le *Roi*; Protégé par le Cardinal de *Lorraine*, 409, 410, 411.
Rapin (René), Etoit Ami de *Despréaux*, 418, 419. Jésuite; Son Eloge; Déclame contre les *Philosophes Modernes*, & contre les *Interprètes d'Aristote*, 418, 419, 420.
Ratabon (Antoine); Fameux *Architecte*, 456, 457.
Ravisius Textor. Voyez, *Teissier*.
Réaux, *Secte* de *Scholastiques*, Ennemis des Nominaux, 414, 415.
Recteur de l'Université de Paris; Il en est le seul *Magistrat représentatif*, 404, 405.
Regnier Desmarais (François-Séraphin) Député à *Despréaux* pour l'instruire que l'*Académie* songeoit à le choisir, 352, 353.
Renaudot (L'Abbé Eusèbe), M. Despréaux lui adresse son *Epître* sur l'amour de Dieu, 255. Nous sommes redevables à sa famille de la gazette, *ibid. Théophraste Renaudot* commence en 1631 à donner des nouvelles au Public sous le titre de gazettes, 256. Désapprouve le Commentaire de *Brossette*; Prend soin de l'*Edition* des *Oeuvres* de *Despréaux* en 1713, 486. Se conforme à l'Intention de *Despréaux* son Ami, 486.

Retz (*Jean Paul de Gondi*, Cardinal *de*), 310.
Richelieu (*Armand Jean du Plessis de*), Cardinal, Etablit l'*Académie Françoise*, 353, 354. Fait revenir *Naudé à Paris* & meurt, sans avoir rien fait pour lui, 416, 417. Etoit un *Controversiste* Judicieux, 422.
Rime; Se présentoit sans peine à *Molière*, coûtoit à Despréaux. Pourquoi, 493. Est l'Ecueil de notre *Versification*, 493.
Rocelin, ou *Rosselin*, ou *Russelin*, ou *Encelin* (*Jean*); Disciple de *Jean Le Sophiste*; Condamné par le Concile de *Soissons*, 415.
Rodomont, Roi d'*Alger*; L'un des *Héros* de l'*Arioste*, 376.
Rohault (*Jacques*), Célèbre *Cartésien*; A fait une *Phisique*, 439.
Roland le Furieux; Poëme de *L'Arioste*; Inégalité prodigieuse de ce *Poëme*, 37.
Romans; Leurs mauvais effets, 5, 6. Ce qui causa leur prodigieuse multitude au Commencement *du XVII. Siecle*, 293. Censurés dans toutes leurs parties, 300, 301. Eloge des *Romans Heroïques*; En quoi supérieur à l'*Iliade* & à l'*Odissée*, 5, 6.
Rose (Le Président), de *l'Académie Françoise*, Va proposer à *Despréaux* d'en être, 352.
Ruyter, Amiral de Hollande; Sa Mort, 455.

S.

Saguens (*Jean*), Minime; Elève du Pere *Maignan*, 426.
Saint-Cloud; Son *Chateau*, 459.
Saint-Gilles, Homme de Mauvais Goût; sa *Gageure* avec l'Abbé *Le Vayer*; son *Portrait* par *Molière*, 366, 367.
Salignac ou De *Salagnac*; Sur-Arbitre entre *Ramus* & *Antoine de Govéa*, 410.
Sapho; Comment représentée dans *Clélie*, 325, 326, 327, 328, 329.
Savot (*Louis*), Médecin & *Architecte*, 457.
Scaliger (*Jules-César*); Si *Ch. Perrault* pouvoit s'appuyer de son exemple, 30.
Scaron (*Paul*); S'il étoit originairement un des *Interlocuteurs* du *Dialogue des Héros*, 343, *Cité*, 448.
Scuderi (*George*), *Madeleine* sa sœur, surnommée *Sapho* par les *Beaux-Esprits* de son tems, 325. Son *Portrait* dans celui de *Tisiphone*, 328, 329. Censurée,

Louée au sujet de ses *Romans*, 298, 300, 312, 316, 317, 318. *Justifiée*, 300.
Seguier (Pierre), Chancelier de *France*; second Protecteur de l'*Académie Françoise*, 353, 354.
Sévigné, (Le Marquis *de*) Principal Auteur du *Dialogue des Héros* de *Romans*; Tel qu'il fut imprimé d'abord, 301, 302.
Silleri (M. De), Evêque de *Soissons*, 483.
Silvandre; *Heros de L'Astrée*; Qui caché sous ce Nom, 294.
Simon, Légat Apostolique, défend la Lecture de la *Phisique* & de la *Métaphisique d'Aristote*, 409.
Simplicité; Ennemie de l'*Affectation* & du *Faste*; Elle a son *Art*, sa *Méthode*, ses *Agrémens*, 360.
Souchay (L'Abbé); N'est point exact dans ce qu'il dit de l'*Epitaphe* de *Racine*, 513, 514.
Stile; *Sublime*; Diffère du *sublime* de *Longin*, 412. *Figuré*; D'où est venu dans *l'Asie Mineure*, 5, 6.
Suétone; Cité, 372.

T.

T*ablettes*; Meubles des *Héros de Romans*, 314, 315, 321, 322, 323.
Tacite; *L'Historien*; sa *Traduction* par d'*Ablancourt*, louée, 355.
Tallemant (François), dit l'Ainé; De l'*Académie Françoise*; Ce qu'en dit *Furetière*; ses *Inscriptions* des *Tableaux* de la *Gallerie* de *Versailles*, effacées, 362, 363.
Talon (Jean), Avocat de qui descendent les *Talons* du Parlement; *Omer*; Disciple & ami de *Ramus*, Frère du précédent; son Eloge, 411.
Tardieu (Jacques), Lieutenant Criminel; son *Histoire* & celle de sa *femme*, 305, 306.
Tarsis & *Zélie*; Quel est le véritable Auteur de ce *Roman*, 371.
Tarteron (Jérôme.) Jésuite de Paris, Traducteur d'Horace, de Juvénal & de Perse; stile de ses Traductions. Il ne veut point toucher aux endroits d'Horace que M. *Despréaux* n'avoit traduit qu'en passant, 251. Déconseille les brouilleries avec M. *Despréaux*, & se charge de ménager un accommodement entre ses confreres & ce Poëte, 281.
Tellier (Le R. P. le) Confesseur du Roi, écrit au P. *Thoulier*, 287.

Teissier (Jean), Seigneur de Ravisi; Professeur dans *l'Université de Paris*; son Eloge, 348, 349.
Tendre; Royaume, Fleuve & villes, dans le *Roman* de *Clélie*, 299, 319, 320, 325, 326.
Térence; De quelle manière il a imité *Ménandre*, 374. Modèle excellent, 384, 385.
Terministes. Voyez, *Nominaux.*
Terreur; l'une des *Passions Tragiques*, 357, 358.
Texte. On ne doit rien changer à celui d'un *Auteur*, 391, 392.
Textor (Johannes Ravisius). Voyez, *Teissier.*
Théologie; (Faculté de Théologie de Paris) Ce que lui fait faire une déclaration de l'Archevêque, 403, 404.
Théologiens; S'amusant à des Questions Philosophiques; Condamnés par *Melchior Canus*, 421, 422.
Thoulier (Le Père), Jésuite, écrit à M. Boileau *Despréaux*, 288.
Traductions; Ce qu'elles ont d'avantageux & de désavantageux pour ceux qui s'y livrent, 494, 495.
Tronchay (Michel); Retouche l'*Epitaphe* de *Racine* par *Despréaux*, 514.
Tunis & *Alger*; De quoi subsistent, 450.

U.

Ulisse; ses Compagnons changés en *Pourceaux*; Histoire indigne du *Poëme Epique*, 376, 377.
Universaux. Ce que c'est, 414, 415, 416.
Université; de *Paris*, si elle a voulu présenter une *Requête* contre la *Philosophie* de *Descartes*, 399, 400, 404, 405.
Urfé (Honoré d'), Auteur de l'*Astrée*; sa Famille; son Eloge, 293, 294.

V.

Valincour (Jean Baptiste Henri du Trousset de); En quoi il se conforme à l'Intention de *Despréaux*, 486.
Verbiage d'Amour; sans fin dans les *Romans*, 300.
Vérité; se perd sous les *Ornemens*, 33.
Vers; Bons; ne se font point à la *Hâte*, 490, 491.
Vertu; Ce que c'est que la *vertu Héroïque* dans les *Romans*, 331.
Villeneuve (Amat-Joseph de), Minime; Disciple du P. *Maignan*, 426.
Virgile; Mal imité par les *Poëtes Latins Modernes*, 344.

345. De quelle manière il a imité *Homère*, 374. Eloge de ce qu'il dit au sujet de l'*Amour* & de *Médée*, 385, 386.
Vitruve; Jugement sur la *Préface* de son V. *Livre*; si son *Texte* a été altéré; *Cl. Perrault* mal combatu à cet égard par *Despréaux*, 456.
Vivonne (*Louis-Victor de Rochechouart*, Duc *de*), Maréchal de France; sa *taille*, 451, 452. Ses *Exploits*, 454, 455, 456. *Bons-Mots* de lui, 451, 452.
Vœu; des *Héros de Romans*, 331.
Voiture (*Vincent*); Réduit à sa juste valeur, 452, 453. Son talent pour la *Plaisanterie enjouée*, 379. Il se déclaroit hautement contre le *Panégirique de Trajan* par *Pline*; s'il avoit raison, 451, 452. A quoi il a dû sa réputation, 452.
Vraisemblance; Nécessaire à la *Poësie*, 375, 376.

X.

Xénophon: A fait un *Roman* de la *vie de Cyrus*, 298, 299. Eloge de la *Traduction* par d'*Ablancourt* de sa *retraite des dix-mille*, 355.
Xerxès; Châtie la *Mer*, 447.

Z.

Zénon, Chef des *Stoïciens*, 448.

00099847

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020